912

REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE.

TOME CENT-VINGT ET UNIÈME

Janvier-Avril 1916.

141948
21/3/17.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1916

D
1
R6
t. 121

LE
RECOUVREMENT DES IMPÔTS
EN 1790

Dès 1788, l'extrême affaiblissement de l'autorité royale avait rendu difficile et languissante la perception des impositions ; en 1789, avec les troubles de la Révolution commençante, elle était devenue impossible. L'affreuse pénurie du Trésor avait d'ailleurs été très utile à la Constituante, car elle avait été la meilleure garantie contre une dissolution prématurée. Mais, son triomphe une fois certain et la constitution mise en train, il fallait, à tout prix, que cette pénurie cessât et que l'existence du gouvernement fût assurée. Après une longue et laborieuse discussion, la Constituante venait (19 décembre 1789), adhérant à peu près exactement aux propositions de Necker, de demander à la Caisse d'escompte les 80 millions jugés nécessaires pour suffire aux dépenses de 1790, et d'attribuer à celle-ci, pour se couvrir de cette avance et de ses avances antérieures, 170 des 400 millions d'assignats dont l'émission était, en même temps, décrétée. Mais la question était loin d'être résolue par ces votes.

Nécessité du paiement exact des impositions.

Quelles que fussent les combinaisons adoptées pour secourir la détresse du Trésor par une anticipation sur le produit de la future vente des biens ecclésiastiques, il importait avant tout que l'année 1790 vît le rétablissement de la perception normale des revenus publics. Tous les plans qui avaient été proposés reposaient sur cette espérance : tous les expédients imaginés ne l'avaient été que pour gagner le temps où cette perception serait rétablie. D'elle dépendaient le rétablissement du crédit public, le succès de la Constitution, l'affermissement de la Révolution : sans elle, impossible de gagner, sans une effroyable catastrophe ou

sans un lamentable gaspillage de ce qui devait être la dot de cette Constitution, le temps encore éloigné où l'on pourrait instituer un système fiscal conforme à l'esprit du nouveau régime ; impossible, sans elle, d'entrer dans cette ère nouvelle sans traîner derrière soi l'écrasant fardeau du désordre ancien continué, prolongé, aggravé, sans compromettre à l'avance le succès des institutions nouvelles par l'habitude que le peuple aurait prise de mépriser la loi et de s'affranchir de toute contribution aux charges publiques. Les agitations, les mouvements impétueux auxquels il s'était abandonné étaient sans doute nécessaires pour renverser le despotisme : ils seraient funestes maintenant qu'il s'agissait de fonder la liberté ! En se dérobant plus longtemps à ses obligations envers l'État, qu'il prenne garde que la pénurie des finances, qui a tué la tyrannie, ne soit à son tour mortelle pour la Révolution ! C'est ce que lui répètent à l'envi les discours parlementaires, les proclamations, les journaux, et les amis les plus chauds de cette Révolution sont ceux qui le crient le plus volontiers et le plus haut. « Sans revenus publics », dit Montesquiou (29 octobre 1790), « il ne peut y avoir ni gouvernement ni liberté. Le succès de la Révolution est intimement lié à la régularité des perceptions, et c'est par la fidélité avec laquelle on acquittera les charges publiques que se feront reconnaître désormais les bons citoyens, les vrais amis de la Constitution. » « C'est à la perception exacte des impôts », est-il dit à la municipalité parisienne[1], « c'est à une soumission générale à la loi qu'est attaché le sort de la Constitution... (Sinon) l'édifice élevé avec tant de gloire, mais avec tant de peine, s'écroulera de toutes parts. Nous n'aurons plus que les regrets d'une Révolution qui aura fait beaucoup de malheureux et qui ne nous offrira plus aucuns moyens, ou que des moyens éloignés d'arriver au port... Mettez sous leurs yeux (des municipalités du royaume) les maux incalculables qui résulteraient de l'inexactitude ou du retard des contribuables ; peignez-leur avec énergie que c'est une soumission expresse à la loi qui nous fera trouver le bonheur dans la Constitution que nous avons désirée... Dites-leur qu'il faut pour maintenir la liberté des moyens différents de ceux qui ont servi pour la conquérir. » Même langage dans les Sociétés des Amis de la Constitution : « L'anarchie, suivie du despo-

1. 3 août 1790. S. Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, t. VI, p. 654.

tisme; les principes de la liberté méconnus; la Constitution détruite, s'écroulant sur ses intrépides et infortunés défenseurs; la révolte et la dissolution de l'armée...; l'inévitable banqueroute entraînant toutes les fortunes particulières dans la ruine de la fortune publique, telles seraient les suites funestes non seulement du refus absolu de payer l'impôt et des coupables manœuvres qui auraient pour but de s'y soustraire, mais encore des indécises et négligentes lenteurs que les citoyens apporteraient à s'acquitter de ce devoir important et sacré[1]. » Une pétition ayant été adressée à la municipalité parisienne pour l'abolition des octrois, plusieurs sections protestent avec la plus grande vigueur et prennent hautement parti pour le fisc contre les mécontents : « Déclamer contre les impôts », dit la section de la Halle au blé, « c'est armer le peuple contre eux et l'encourager à briser les canaux destinés à faire parvenir dans le Trésor public les moyens de maintenir la Constitution... Il n'y a pas de milieu, il faut ou que tous les Français paient leurs impôts ou qu'ils reprennent leurs fers... En exagérant la misère du peuple et en lui supposant un découragement qui n'existe pas, on relève les espérances des ennemis du bien public... Les bons citoyens ne peuvent trop s'empresser de déjouer des manœuvres aussi criminelles[2]. » Les orateurs de la droite modérée appellent également de tous leurs vœux le rétablissement des perceptions : « Décrétez les impôts », dira Malouet (17 septembre 1790), « assurez-en le paiement, car il est évident que, si on ne paie pas les impôts, si les brigands, les incendiaires, tous les moteurs des troubles qui nous agitent et tous ceux qui y participent, sont plus forts que les lois, l'hypothèque de vos créanciers peut être rapidement consommée par les besoins publics... Tout périt si vous manquez de force ou les contribuables de volonté. » Quant au parti contre-révolutionnaire, assurément il verrait avec plaisir ce lamentable avortement; mais comme, d'autre part, il est précisément le plus ardent à réclamer restauration du pouvoir exécutif et répression sévère des troubles, il se trouve qu'il préconise lui-même les mesures les plus propres à rendre un peu de force aux administrations défaillantes et à activer par là même la rentrée des

1. Aulard, *Jacobins*, t. I, p. 338.
2. S. Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, t. VI, p. 727.

impôts, compromise ou annihilée par leur impuissance; et ainsi il y a unanimité singulière de tous les partis à défendre les intérêts du Trésor. Assemblée et ministres sont d'accord sur ce point. Le contrôleur général Lambert s'étant plaint dans un mémoire du 2 janvier 1790 du non-rétablissement des barrières, de l'impuissance à laquelle sont réduits les employés des fermes, du peu de concours qu'ils trouvent auprès des municipalités, l'Assemblée recommande à celles-ci de prêter tout leur appui à la perception des impositions existantes tant qu'elles n'auront pas été remplacées. Par décret du 28 janvier, elle ordonne spécialement paiement de tous les droits d'aides, de tous les droits d'octroi, sauf suppression des privilèges personnels. Par un autre décret du 30, elle maintient pour l'année 1790 toute l'ancienne organisation préposée au recouvrement des impositions directes, collecteurs dans les paroisses, receveurs particuliers dans les élections, receveurs généraux dans les généralités : administration à laquelle les départements non encore formés et non pourvus de tous leurs rouages n'auraient évidemment pu être substitués sans des perturbations déplorables. Nombre d'autres décrets suivent, locaux ou généraux, par lesquels l'Assemblée s'efforcera de lever les difficultés, de rappeler les contribuables au respect de leurs obligations, d'exciter le zèle des receveurs.

Le serment de la Fédération.

Que ces exhortations puissent ne pas être couronnées de succès, c'est ce que tout bon citoyen se refuse à admettre; se pourrait-il que le peuple français fût assez aveuglé sur ses intérêts les plus graves pour se refuser aux sacrifices qu'exige de lui la conservation de la liberté reconquise? Déplorant l'affreuse anarchie dans laquelle vient d'être plongé le royaume, Farcot, commissaire de la municipalité parisienne, dans un rapport du 31 janvier 1790[1], se flatte qu'elle est désormais terminée, que la loi va reprendre son empire, que la sécurité des personnes et des propriétés va être rétablie, la perception des impositions assurée. « Les ressorts du pouvoir exécutif étant successivement rétablis », écrit Ducloz-Dufrénoy[2], « le recouvrement des impôts se fera désormais avec exactitude. D'ail-

1. Archives nationales, AD IX 496.
2. 1er août 1790. *Réflexions sur les causes du discrédit* (AD IX 576).

leurs, la nation a fait sur l'autel de la Patrie, par ses représentants à la Fédération, le serment de payer les contributions publiques décrétées par l'Assemblée nationale et d'en protéger la perception; la nation française ne se parjurera pas. Enfin, jusqu'à présent, le peuple avait supporté avec mécontentement les impositions publiques, et la fraude n'était point considérée comme un crime; l'impôt était établi par la loi du plus fort; la nation n'avait ni la preuve de l'emploi, ni celle de la nécessité : ainsi il était naturel de voir chaque jour l'adresse éluder la force. Mais cette facile morale ne pourra plus légitimer la fraude : c'est la nation qui décrétera désormais par ses représentants les contributions publiques, qui en appréciera la nécessité et qui se fera rendre compte de l'emploi..., et tout citoyen... se fera un devoir de les payer avec une scrupuleuse exactitude. » Et ces illusions, à demi involontaires et à demi volontaires, persisteront longtemps, s'affirmeront mainte et mainte fois à la tribune, dans la presse, partout; c'est un des lieux communs qui sont le plus fréquemment développés.

Oui certes, le peuple français, par l'organe de ses délégués, prit à la Fédération, entre autres engagements solennels, celui de protéger la perception des contributions publiques, comme il prenait en même temps celui de protéger la libre circulation des grains et des subsistances; mais quelle distance entre les mots et les choses, entre les formules et la réalité! « Dans ces jours heureux », dit M. Jaurès, « une âme nouvelle fermenta sous l'enveloppe ancienne. » Hélas non! De si brusques transformations ne sont guère du domaine de la réalité. Taine, qui s'est plu, au contraire, à signaler le violent contraste entre la fraternité qui était sur les lèvres et l'égoïsme féroce qui subsistait au fond des cœurs, a vu beaucoup plus juste, il faut l'avouer, notamment en ce qui concerne les subsistances, que chacun veut garder pour soi, et les impôts, que chacun se refuse à payer. La haine du fisc et la terreur de la famine restent les passions maîtresses du Français de 1790 comme de celui de 1788, et au moment même où il promet, où l'on promet en son nom, de subvenir aux charges publiques et de sacrifier toutes les passions de clocher sur l'autel de la patrie, la masse du peuple ne songe qu'à éluder l'impôt par tous les moyens et à garder pour elle, en les écartant du voisin, tous les grains qui sont à sa portée. Il a pu y avoir, sous la Révolution, une magni-

fique explosion de patriotisme : mais jamais ce patriotisme ne devait prendre la forme fiscale.

Application difficile du décret du 17 décembre 1789.

Aussi l'Assemblée avait-elle commis une grave imprudence en décidant en principe, par son décret du 17 décembre[1], et contrairement à la pratique générale, l'imposition des biens dans la paroisse où ils étaient situés, sans qu'on eût fait, et sans qu'il fût d'ailleurs matériellement possible de faire, une redistribution des contingents paroissiaux proportionnelle à ce que l'application de cette règle pouvait faire perdre ou gagner à chaque localité. Toutes les habitudes prises s'en trouvaient bouleversées : des droits acquis, parfois très respectables[2], étaient gravement atteints; une guerre acharnée était allumée entre les paroisses. Pas une qui ne se plaignît, qui ne déclarât perdre par cette méthode une bonne partie des fonds qui lui permettaient d'asseoir son contingent, qui ne protestât avoir son fardeau beaucoup plus augmenté par ce système que diminué par l'imposition des ci-devant privilégiés; pas une qui ne fût en contestation avec les paroisses voisines sur ses limites, très mal précisées, comme il était naturel, puisque l'habitude générale d'imposer dans la paroisse du corps de ferme les extensions qu'un domaine pouvait avoir dans d'autres ou les possessions qu'un habitant pouvait avoir dans un autre finage avait enlevé tout intérêt pratique à une exacte délimitation des territoires. Les passions locales s'enflammèrent, parfois à un incroyable degré : l'âpre désir d'empiéter sur le domaine du voisin ou de se garer de ses empiétements probables conduisit à d'inextricables conflits. « Nous avons vu », écrit le 5 juillet 1790 le bureau

1. Il avait d'abord (14 octobre 1789) été résolu que l'imposition des ci-devant privilégiés serait faite au lieu de leur domicile, et non pas là où leurs biens étaient situés; puis, à la suite des réclamations passionnées de diverses provinces, notamment de la Champagne, le système contraire avait été adopté par décret du 28 novembre 1789. Quand la règle de l'imposition au lieu de la situation des biens eut été proclamée pour les ex-privilégiés, il fut impossible de ne pas l'adopter aussi pour les autres contribuables, et c'est ce qu'avait fait le décret du 17 décembre 1789.

2. Avec le système de l'imposition au domicile, un propriétaire obéré pouvait, par exemple, justifier de l'état précaire de sa fortune et se faire taxer en conséquence; avec la dissémination de l'imposition entre toutes les paroisses où il pouvait être possessionné, cet adoucissement allait devenir impossible.

intermédiaire de l'assemblée de l'élection de Lyon[1], « la plupart des communautés élever des prétentions les unes contre les autres, principalement sur la fixation des limites de leurs territoires. Nous nous sommes transportés sur les lieux pour entendre les parties, nous les avons conciliées autant qu'il a dépendu de nous; mais ces arrangements ne sont que provisoires, et malgré nos instances, nos démarches et nos sollicitations les plus vives, un tiers des communautés est encore en arrière de faire les rôles de répartition. » Instructions et circulaires n'étaient pas ménagées, mais produisaient peu d'effet; on sait d'ailleurs qu'elles étaient souvent obscures ou contradictoires, et qu'il ne fut pas rare de voir déroger par des décisions particulières à la mesure générale votée par l'Assemblée le 17 décembre 1789. Le résultat de ces opérations incertaines était une cacophonie singulière, telle que chacun pouvait se dire lésé, et, bien entendu, n'y manquait pas. « Les paroisses », écrit un maire des environs du Mans[2], « ont fait les unes d'une façon, les autres d'une autre : c'est un foyer de divisions et d'animosités entre les citoyens...; il faut que l'Assemblée s'explique, autrement la perception devient impossible. » Mêmes récriminations en Normandie, en Guyenne, où la plupart des paroisses continuent à suivre l'ancienne mode, mais où quelques-unes préfèrent la nouvelle, d'où de graves injustices individuelles et quantité de contestations, générales et particulières, en perspective. « Nous sommes effrayés », écrit la Commission intermédiaire de Bayeux[3], « de la multitude de procès qui en seront la suite inévitable[4]... Il vaut encore mieux laisser subsister pendant un an quelques imperfections dans la répartition de l'impôt que d'en arrêter la perception si nécessaire et si instante. » — « Tous les abus devant disparaître en 1791 par le nouveau régime que l'Assemblée nationale s'empresse d'établir, ne vaut-il pas mieux laisser subsister encore pour un moment celui de tous qui entraîne le moins d'inconvénients, surtout si l'on observe qu'en cherchant à le pallier on rend la perception de l'impôt comme impossible, ou que du moins on la retarde considérablement[5]? » Ces observa-

1. AD IX 578.
2. 1er juin 1790 (D VI 50).
3. 31 mai 1790 (D VI 24).
4. Le bureau intermédiaire de Péronne en prévoyait en moyenne deux par paroisse, à cause de l'incertitude des limites (D VI 53).
5. Lettre de la municipalité d'Annezai en Saintonge, 25 mars 1790 (D VI 24). —

tions pleines de bon sens d'une petite commune saintongeaise auraient mérité d'être prises en sérieuse considération, mais le mal était fait, et il n'était plus temps d'y revenir. La première conséquence en fut un retard considérable dans la rédaction des rôles : ne sachant que faire et craignant, de quelque façon qu'elles agissent, de faire des mécontents et de s'attirer des procès, les municipalités ne faisaient rien ; tout était bénéfice dans cette tactique expectante ; point de ressentiments à craindre et point d'impositions à payer. « On s'attend les uns les autres et rien n'avance...[1]. » « Les pauvres municipaux, qui n'ont pas de personnes assez instruites ou d'assez bonne foi pour les éclairer dans leur répartition, crainte de se compromettre, attendent patiemment que tout se concilie pour travailler à la répartition de l'impôt, et rien ne se fait[2]. » D'autant plus que des municipalités nouvelles entrent partout en fonctions, vers février ou mars, et on devine aisément quelle émulation s'établit entre les anciennes pour léguer cette corvée à leurs successeurs et les nouvelles pour prétendre que la besogne incombait à leurs prédécesseurs et qu'elles n'ont, elles, ni le devoir, ni le droit de s'en occuper. Résultat : retards inusités dans la rédaction des rôles. Comme le remarque fort bien un observateur très clairvoyant[3], les paroisses arrangent les décrets à leur gré, n'en acceptant que ce qui leur convient ; elles résistent à tout ce qui intéresse l'ordre public et le paiement des impositions.

Efforts inutiles pour rassurer les paroisses.

Pour activer le travail, le Comité des finances crut bon de faire luire aux yeux des municipalités inquiètes la perspective

A citer aussi cette délibération très judicieuse de Saint-Cibardeau, dans le même pays, 27 mars 1790 (D VI 24), qui, « prévoyant que si les rôles de 1790 ne se font pas de la même manière que ceux de 1789, leur confection sera considérablement retardée, et qu'une nouvelle répartition formée sur des déclarations, dont la plupart, fausses, nécessiteraient un arpentage, serait un surcroît de procès, de querelles, de troubles et d'insécurité capable d'occasionner des soulèvements de communauté contre communauté, d'en ruiner les habitants et de les rendre absolument hors d'état de payer leur imposition..., supplie l'auguste Assemblée de vouloir bien ordonner que les rôles de 1790 seront faits de la manière accoutumée et en la même proportion qu'en 1789 ».

1. Lettre du maire de Saint-Hilaire, près Nogent-le-Rotrou, 10 mars 1790 (D VI 43).

2. Lettre écrite de Riom, 2 mars 1790 (D VI 47).

3. Lettres du député Maupetit (*Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1905).

d'un dédommagement en cas de lésion manifeste, et il apporta à l'Assemblée le 11 mai un projet de décret en ce sens : « Considérant », disait ce projet, « que la plus grande partie des commissions, bureaux ou autres représentants ou administrateurs intermédiaires qui ont procédé au département des impositions de 1790 entre les différentes communautés, conformément aux décrets des 28 novembre et 17 décembre dernier, n'ont pu cependant, faute de matériaux suffisants et par la célérité qu'exigeait cette opération pour l'intérêt de la chose publique, y mettre toute la précision qu'ils auraient désirée pour proportionner exactement la contribution de chaque paroisse à ses biens, exploitations et facultés imposables, et qu'en conséquence il serait juste qu'après la confection des rôles qui fera connaître la proportion de l'imposition de chaque communauté les directoires des nouveaux départements fussent autorisés à réduire, par un moins imposé général, les taux qui auraient été reconnus après coup excéder le taux commun de l'imposition », il proposait de faire du produit des six derniers mois 89[1] une masse sur laquelle les directoires départementaux accorderaient des soulagements aux communautés lésées, le surplus devant être distribué en moins imposé, au marc la livre, sur toutes les communautés sans distinction. Mais c'était risquer de soulever d'autres protestations de la part des communautés escomptant déjà pour elles le produit de cette imposition, ou l'ayant affecté à la contribution patriotique ou à d'autres usages, ou simplement craignant, non sans quelque raison, qu'un dédommagement affecté sur un fonds d'une rentrée aussi incertaine ne fût singulièrement illusoire; l'Assemblée redouta des complications nouvelles, ajourna le projet et se borna à rendre un autre décret (15 et 25 mai) obligeant les municipalités à terminer les rôles dans le délai de quinze jours, sous peine d'être personnellement responsables du retard, et chargeant les directoires de départements et de districts de vérifier ensuite les inégalités, erreurs, etc., ayant pu être commises dans la répartition proportionnelle entre les paroisses et de proposer les mesures convenables pour les réparer. Mais cette perspective un peu vague et un peu lointaine était peu séduisante, et il ne semble pas que ni ces menaces ni ces promesses aient beaucoup contribué à l'accélération du travail.

Un autre procédé fut imaginé dans quelques provinces, Poi-

1. C'est-à-dire l'imposition sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois 1789.

tou, Lorraine, et notamment dans la généralité de La Rochelle, une de celles qui étaient dans la plus grande effervescence : faire une première répartition, selon les anciens procédés, de moitié ou des 3/5 des sommes assignées par les mandements à chaque communauté, quitte à faire droit ensuite, sur les 2/5 restants, aux paroisses qui auraient perdu des contribuables, en augmentant à proportion celles qui en auraient gagnés[1]. On demanda à cet effet aux paroisses des états des terres possédées chez elles par des forains, des terres possédées hors de leur finage par leurs habitants : peu soucieuses de faire la lumière, elles s'y refusèrent généralement ou bien fournirent des états intentionnellement inexacts. Parfois des communes, tumultueusement assemblées, exigèrent de leurs municipalités des ordres pour imposer à tous les propriétaires, sans distinction, des déclarations détaillées de tous leurs fonds, avec distinction de qualités, moyen assuré de traîner les choses en longueur, de susciter mille contestations et de retarder d'autant la confection du rôle, véritable but de cette grande affectation de zèle : la surenchère a été de tout temps un excellent procédé d'inaction. « De plus de 500 paroisses qui composent le département », représente un mémoire adressé le 29 novembre 1790 au département de la Charente-Inférieure[2], « 50 seulement ont fourni leurs états (de possessions des forains) et encore plusieurs de ces états... ne peuvent que mener à l'erreur, loin de la réparer... Plusieurs municipalités ont prétendu qu'aucune loi ne les astreignait à ces déclarations ; d'autres ont dit être dans l'impossibilité de les faire ; d'autres enfin les ont faites visiblement fausses et quelques-unes de mauvaise foi, en évaluant au delà de toute proportion les domaines des hors tenants, afin de diminuer d'autant les cotes des anciens contribuables de leurs paroisses ; plusieurs des commissaires nommés (pour vérifier les plaintes relatives aux irrégularités, erreurs, doubles emplois, etc.) se sont mépris eux-mêmes sur l'objet de leur mission et se sont occupés à connaître des plaintes des particuliers au lieu de constater l'état des paroisses. » Examinant divers moyens de réparer ces erreurs, le mémoire les déclarait tous inexécutables et ne voyait qu'une solution possible : faire remise des 2/5 restant à imposer. « Ce léger sacrifice attirerait sur nos augustes législateurs, sur

1. Instruction royale du 3 avril 1790 (D VI 24).
2. D VI 24.

notre monarque et sur vous-mêmes, l'amour, la confiance et la reconnaissance de tous vos concitoyens, et leur ferait chérir et respecter une Constitution qu'ils aiment déjà et qu'ils regardent comme une seconde Providence. » Conclusion qui ralliait naturellement tous les suffrages, justifiant ainsi les pronostics qu'un témoin extrêmement clairvoyant avait formulés dès le principe : il avait annoncé que la distraction des 2/5 ne serait qu'un moyen d'arriver à la suppression de ces 2/5[1] : « Je connais mieux que le commissaire départi l'esprit des habitants de la campagne : le paysan ne se met point à découvert; il se défie du gouvernement dont il fut souvent la dupe; il est menteur, il se fait un jeu de la bonne foi et de sa parole; la timidité l'arrête lorsqu'il a des témoins d'un ordre supérieur à lui, mais la pudeur ne rougit point son front; il se plaint toujours afin d'exciter la commisération; il aime à tromper, même sans intérêt; il fait tout céder non pas à l'amour de soi, qu'il ne connaît pas, mais à l'amour des richesses, qu'il préfère à tout... C'est au mois de mai, à l'instant où les ressorts politiques sont dans la plus déplorable détente, où des ambitieux cherchent à se former un crédit illégitime aux dépens de l'autorité méconnue, où les têtes sont dans la plus grande effervescence, les corps dans la plus violente fermentation, où l'assiette de l'impôt soulève les campagnes, où des insurrections se manifestent de tous côtés, où les mauvais citoyens se réunissent aux scélérats pour violer plus impunément la loi..., que le conseil se met entre la nation et ses représentants pour retarder l'effet des décrets de l'Assemblée nationale... On soulève le peuple contre les magistrats qui le représentent en le flattant mal à propos de l'espoir d'un soulagement après lequel il soupire et qu'on ne doit pas lui montrer, car, ne vous y trompez pas, le peuple confond déjà la section de l'impôt avec la distraction d'une partie de l'impôt et croit n'avoir à payer que les 3/5 de ce qu'il payait en 89. Quelle sera sa surprise, alors qu'on lui demandera les 2/5 restants, que la méchanceté... saura transformer à ses yeux en une surcharge propre à achever l'épuisement de ses forces?... Sachez qu'en fait d'imposition rien ne doit être fait provisoirement et qu'il faut se présenter au peuple avec une marche ferme et assurée si l'on veut le contenir. » Ce procureur de la commune de Pons n'avait que trop raison, sur tous les points; que de fautes, que d'embar-

1. Goût, procureur de la commune de Pons, 12 mai 1790 (D VI 24).

ras l'Assemblée se fût épargnés à elle-même si elle avait laissé guider son inexpérience par des hommes mieux au courant qu'elle du véritable état des choses et de la mentalité réelle du contribuable !

Incapacité des officiers municipaux.

A défaut même des difficultés si inopportunément soulevées par les décrets des 28 novembre et 17 décembre, des prescriptions irréalisables et des instructions contradictoires qui s'en étaient suivies, des nombreux retours en arrière auxquels il avait fallu se résigner, des tentatives médiocrement heureuses faites pour rassurer les intérêts alarmés, une cause plus générale eût suffi à elle seule pour retarder, dans des proportions jusqu'alors inconnues, l'expédition des rôles de 1790 : à savoir l'inexpérience, l'incapacité et aussi la mauvaise volonté des municipalités rurales qui entrèrent en fonctions vers les mois de février et de mars et qui se trouvèrent aussitôt aux prises avec quantité de besognes toutes nouvelles pour elles, parmi lesquelles l'établissement des impositions ordinaires, en attendant celui des impositions nouvelles qu'allait créer l'Assemblée, était la plus difficile, la plus désagréable, la plus dangereuse. Quelle terrible tâche pour ces campagnards aux bras robustes, mais aux cerveaux engourdis et à l'intelligence fruste, pour ces gens ne sachant, en majorité, ni lire ni écrire, que de saisir au passage le sens de ces décrets, de ces circulaires, aux mots abstraits et inconnus, que d'appliquer ces règlements obscurs, que de se débrouiller au milieu des interprétations diverses, des explications confuses, des menaces, des réclamations, des obsessions qui ne leur sont pas ménagées ! Au moins autrefois les collecteurs n'avaient-ils pas à se préoccuper de sortir de leur routine habituelle (et c'est précisément pour cette raison essentielle qu'avaient si peu réussi tous les efforts tentés au XVIIIe siècle pour l'amélioration de la taille) et avaient-ils la ressource, d'ailleurs fâcheuse, de faire faire leur rôle par quelque scribe ou par un officier de l'élection ; mais les voici maintenant livrés à eux-mêmes et aux prises avec un travail beaucoup plus difficile que celui auquel leurs devanciers étaient accoutumés. « Nos législateurs ne se sont pas rappelé quelle espèce d'hommes habitait les campagnes », écrivait à l'Assemblée un correspondant fort

clairvoyant[1]; « il faut les voir de près pour les juger; on est frappé de l'engourdissement de leur jugement et de leur stupide ignorance...; on ne voit que des machines... Confier à des gens si rustres la répartition de l'impôt, c'est les mettre à même de satisfaire leur animosité et de favoriser qui bon leur semble...; c'est heurter les accents de la raison; c'est accorder à des aveugles la conduite d'objets qui exigent des gens intègres et éclairés... » Eux-mêmes, d'ailleurs — car si les lumières leur manquaient il n'en était pas de même du bon sens — invoquaient au besoin leur propre incapacité pour être délivrés d'un travail qui leur pesait singulièrement. « La plupart des membres qui composent les municipalités des petits bourgs et villages de cette province », écrit la municipalité d'Annezai en Saintonge[2], « accoutumés à payer leurs impositions sous l'ancien régime sans trop savoir pourquoi, sont aujourd'hui naïfs en matière d'administration et souvent embarrassés pour l'application des décrets de l'Assemblée nationale. Ce manque de lumières, *qui est plus sensible dans notre municipalité que dans aucune autre*, a retenu notre activité sur bien des points. »

Violences populaires contre les municipaux.

Ce n'est pas seulement l'embarras qui les arrête, c'est aussi la peur. L'agitation des esprits est extraordinaire : les populations sont violemment surexcitées contre les impôts royaux, aussi bien que contre les droits seigneuriaux; elles sont imbues de l'idée qu'elles n'en doivent plus payer et capables de tout si l'on prétend en exiger. A chaque instant des incidents surgissent, qui avertissent les municipaux du danger de vouloir

1. Lettre du sieur de Prinville à l'Assemblée, 16 mars 1790 (D VI 45).

2. 10 mars 1790 (D VI 24). — Le mal eût été atténué si l'Assemblée n'avait commis, en outre, la faute de multiplier à l'excès les municipalités; moins nombreuses, elles se fussent plus aisément recrutées d'éléments plus capables. La force des choses amena d'ailleurs à diminuer peu à peu le nombre des communes, mais dans de faibles proportions. Il eût fallu une diminution bien plus considérable. Le directoire du district de Remiremont écrivait à ce propos, le 28 octobre 1790 : « On doit prêter la plus sérieuse attention à donner le moins de travail et d'embarras possible aux municipalités; toutes sont très *fatiguées* et commencent à prendre beaucoup de dégoût de leurs offices, d'où il arrivera qu'il sera très difficile de trouver à la suite des habitants qui veuillent accepter ces offices, si on ne les soulage. »

faire exécuter les lois. A Clion (Indre), le 13 juin 1790[1], les trois électeurs de la localité se mettant en route pour Châteauroux, une foule de paysans, rassemblés par la conviction que ces électeurs vont porter les rôles au chef-lieu, les arrête, crie qu'ils sont libres, qu'ils ne doivent plus rien, que c'est aux bourgeois maintenant à payer tout; le maire est menacé de la potence; injures et menaces sont prodiguées à la municipalité. « Si nous taxons les contribuables », écrit le 12 avril un maire des environs de Niort[2], « nous courons risque de nous faire assommer; nous pouvons nous tromper, on ne peut juger les facultés de personne, on ignore les charges, les revenus : la plupart se cachent et ne veulent pas paraître ce qu'ils sont. » A Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire)[3], la mise à exécution du rôle des impositions ordinaires 1790, où la règle adoptée de l'imposition au lieu de la situation des biens a causé beaucoup d'augmentations et déçu beaucoup d'espérances, déchaîne une insurrection violente; on menace les officiers municipaux de les pendre, de les décapiter, et les collecteurs de les traiter de même s'ils se présentent pour percevoir. La municipalité, épouvantée, sollicite instamment du département l'autorisation de refaire ce rôle, comme seul moyen de ramener les esprits à la tranquillité. En Auvergne, les collecteurs, redoutant des vengeances, allèguent qu'ils ne sont pas les auteurs des rôles pour refuser de s'en charger; ils disent ne pas savoir s'ils sont bien ou mal faits, et pour cette raison s'abstiennent[4]. Un jour la municipalité d'Egliseneuve-de-Liard (Puy-de-Dôme) donne lecture publique du rôle; elle a chargé quelques-uns de ses membres de faire aussitôt, très ostensiblement, quelques paiements, dans l'espoir que cet exemple sera suivi; peine perdue; les paysans crient tout d'une voix qu'ils n'auraient pas dû être taxés plus de 5 sols, qu'ils le savent de bonne part; ils accablent d'injures les municipaux; le maire et le procureur de la commune sont forcés de fuir, et les plus effrayantes menaces sont proférées à l'adresse de quiconque paiera ou voudra faire payer[5]. « La municipalité

1. D VI 34.
2. D VI 55.
3. D VI 34.
4. Lettre de Riom (D VI 47).
5. Ibid. L'Assemblée rendit le 10 juillet un décret contre les gens mal intentionnés ayant persuadé aux habitants de cette paroisse qu'ils ne devaient pas payer plus de 5 sols de toutes tailles et impositions.

de cette ville », écrit la ville d'Hyères au Comité des finances le 1er juillet 1790[1], « se trouve sans force et sans autorité pour faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale, principalement ceux concernant les impositions. Les commissaires nommés pour dresser les rôles de la capitation n'ont trouvé aucune sûreté à se charger de cette opération essentielle. Nous nous sommes vus forcés de terminer nos opérations par la contrainte et par les menaces. Deux officiers municipaux ont été dans la dure nécessité de quitter les places auxquelles les vœux de leurs concitoyens les avaient appelés... » Voilà bien des raisons pour des officiers municipaux d'être prudents et de ne pas se presser.

Conflits de pouvoirs.

Les conflits de pouvoirs qui avaient tant nui au recouvrement des impositions dans les derniers temps de l'ancien régime ne sont pas épargnés non plus aux débuts du nouveau. Du pouvoir des intendants, rien ne subsiste ; de celui des tribunaux d'exception, il reste encore assez pour causer quelquefois des embarras. A Amiens, le département était terminé dès le 16 février par le bureau intermédiaire (de l'assemblée provinciale), de concert avec des officiers de l'élection, et les mandements envoyés aux paroisses, qui se mirent à faire les rôles. Mais l'élection prétendit ne pouvoir vérifier que des rôles faits sur des mandements signés de son président et de son greffier et se refusa obstinément à vérifier ceux qui lui étaient présentés. L'Assemblée dut intervenir : par décret du 27 avril, elle ordonna que les rôles faits sur les premiers mandements fussent rendus exécutoires par le premier officier de l'élection, et, à défaut, qu'ils le fussent sur le simple visa de la commission intermédiaire. Bref, comme le dira un peu plus tard le directoire du département de Saône-et-Loire : « Trop souvent l'administration n'a rencontré qu'obstacles et résistances lorsqu'elle se promettait justement de trouver des facilités et des modèles ; on a opposé des formes là où il n'était question que de bonne volonté...; à chaque pas il a fallu solliciter de nouvelles lois lorsqu'il ne devait être question que d'exécuter les lois existantes... »

1. D VI 54.

Retard des rôles.

La conséquence de tous ces embarras, de toutes ces manœuvres devait être un retard sans précédents dans l'expédition des rôles des impositions ordinaires (nom nouveau donné à la taille et à la capitation d'autrefois)[1]. Sur les 25,040 paroisses des ci-devant pays d'élections, 2,518 seulement avaient achevé les leurs à la fin de mars, 6,996 à la fin d'avril, 8,770 le 10 mai, 18,141 le 7 août[2]; or, il convient de rappeler que l'année pour la taille commençait en octobre. Les rôles de vingtièmes, œuvre d'une administration particulière et beaucoup mieux outillée, sont loin d'être aussi retardés; cependant, là aussi, tout commence à péricliter; le travail tout nouveau des seconds cahiers (biens du domaine, biens ecclésiastiques, biens des princes et seigneurs ayant joui autrefois d'abonnements maintenant supprimés) est lent, et dans beaucoup d'endroits ces seconds cahiers ne seront faits ou ne seront mis en recouvrement que très tardivement[3].

Lenteur des recouvrements.

Le mal eût pu être encore réparable si le contribuable avait mis plus de hâte à s'acquitter que les autorités municipales n'en mettaient à le taxer. On voulait avoir l'air d'y compter, et l'instruction ministérielle déjà citée l'annonçait avec complaisance : « Dans un moment », disait-elle, « où les témoignages et les protestations

1. Plus la contribution représentative de la corvée.

2. D VI 12 (états dressés par le contrôleur général Lambert).

3. Outre la longueur des recouvrements, le retard des rôles entraîna un autre inconvénient qu'il faut signaler; par suite de la corrélation établie par les lois nouvelles entre l'exercice des droits politiques et le chiffre des contributions, le nouveau système électoral et administratif mis à l'épreuve pour la première fois en 1790 fonctionna mal. La classification des citoyens en citoyens actifs (imposition égale à la valeur de trois jours de travail), électeurs (possession ou jouissance d'un lieu ou d'une habitation d'une certaine valeur minimum variant avec la population des communes) éligibles aux administrations de département ou de district (contribution de dix journées de travail), eût exigé des rôles bien faits, bien au courant, et rapidement expédiés. N'en ayant pas, on dut souvent fermer les yeux ou prendre des mesures provisoires : ainsi un décret du 2 février 1790, applicable aux localités n'ayant pas eu sous l'ancien régime de contributions directes, admit aux droits de citoyen actif dans les villes quiconque exerçait un métier, dans les campagnes quiconque avait une propriété ou des facultés connues.

de patriotisme et de dévouement au bien public se produisent sous les expressions du sentiment le plus vrai, ne peut-on point se flatter, ou plutôt ne doit-on pas espérer, que tous les citoyens s'empresseront, aussitôt l'arrivée du rôle dans lequel ils sont cotisés, d'acquitter, pour les termes déjà écoulés, leurs contributions avec exactitude, et que dès lors l'accélération des paiements compensera, et au delà, le retard de l'époque où les perceptions auront commencé? » La réalité fit promptement justice de ces illusions. Si tardive que soit l'arrivée des rôles, les contribuables n'en mettent pas pour cela plus de hâte à s'acquitter, bien au contraire. Ils sont dûment avertis que les contraintes, dont l'approche seule les déterminait généralement à payer, ne sont pas à craindre d'ici longtemps : ils n'ignorent ni l'impuissance à laquelle sont réduits les receveurs, ni les inépuisables complaisances de l'Assemblée pour les résistances populaires. Ce n'aurait pas été de trop, cependant, pour vaincre la mauvaise volonté générale, que l'emploi de tous les moyens de coaction qui avaient à peine suffi à l'ancien régime quand il était dans toute sa force. Or, maintenant, dans l'affreux désarroi de toutes les autorités administratives ou judiciaires, toutes à la veille de la mort ou au lendemain de la naissance, ces moyens ont disparu ou sont employés en pure perte. Les collecteurs se dérobent ; les huissiers s'abstiennent, sachant trop qu'ils ne pourraient remplir leurs fonctions qu'au péril de leur vie[1] ; les receveurs répugnent d'ailleurs à les mettre en marche, crainte de frais entièrement inutiles; les corps administratifs, issus de l'élection populaire, n'osent pas recourir envers leurs commettants à des mesures sévères. L'Assemblée, toute la première, toujours portée à prendre parti pour le contribuable contre le collecteur, a décrété fort imprudemment, le 30 janvier, que les poursuites ne pourraient être exercées que sur le visa des futurs directoires de district, ce qui équivaut à paralyser le recouvrement jusqu'au jour, lointain encore, où ces districts seront constitués, et ce qui, surtout, a l'inconvénient de prouver de sa part une grande répugnance à maintenir les rigueurs d'autrefois, rigueurs indispensables cependant pour obtenir des contri-

1. Lettre des receveurs particuliers des finances de l'ancienne élection de Bordeaux (arch. Gironde, L 889). — Lettre du ministre Tarbé au directoire de l'Aisne, F7 3648[1] (juillet 1791).

buables qu'ils s'exécutent[1]. Il faut compter aussi avec les misères que le désordre général, le chômage, la cherté des blés, l'inquiétude universelle, la cessation des dépenses des classes autrefois riches ou aisées ont multipliées partout. Le rétablissement de l'ordre, espéré pour 1790, ne s'est nullement produit : les agitations populaires à propos des subsistances, des droits féodaux, ne perdent rien de leur intensité et s'étendent partout : Bretagne, Limousin, Périgord, Berry, Bourbonnais, Bourgogne, Forez, Touraine, Gard, Haute-Marne, etc., etc., sont successivement ou simultanément gravement troublés. Plus de travail, plus de sécurité. Le peuple, encore grisé par la conquête de la liberté, n'est point revenu à la culture, à l'industrie, au commerce; la crainte de ses violences entretient l'émigration, arrête les étrangers qui seraient disposés à venir dépenser leur or en France. Le non-paiement des rentes, la disparition des droits féodaux ont anéanti beaucoup de revenus[2]. A la mauvaise volonté trop fréquente s'ajoute en bien des cas une impuissance très réelle. Certes, les campagnes ont beaucoup gagné à la suppression, de fait, des dîmes et des droits féodaux, mais elles ont aussi beaucoup perdu aux troubles, à l'impossibilité où se trouvent propriétaires ou fermiers de compter sur une vente normale de leurs récoltes, surtout de leurs récoltes en blé. Dans quantité de villes, l'affreuse détresse des classes laborieuses[3] a conduit à établir des taxes extraordinaires sur ceux de leurs habitants payant un certain minimum de capitation, pour le soulagement de leurs pauvres ou pour établissement d'ateliers de charité : Rouen (8 février), Langres, Poitiers (13 mars), Bourges (1er mai), Évreux, Noyon (17 mai), Albi (22 mai), Grenoble, Issoudun, Saint-Brieuc et quantité d'autres

1. De là, aussi, dans l'avenir, de graves difficultés provenant de la non-concordance des ci-devant élections avec les districts, de sorte qu'un même receveur aura parfois affaire à quatre ou cinq districts pour poursuivre ses redevables. Un exemple frappant en fut cité au comité des finances pour le district de Langres : les paroisses appartenant à l'ancienne élection de cette ville se trouvaient réparties entre quatre départements et onze districts (D VI 18).

2. Le rapport de Tarbé, ministre des contributions publiques, du 19 septembre 1791, signale cette suppression illégale des cens, champarts et autres redevances seigneuriales comme une des principales causes de la non-perception des impositions.

3. Misère telle que le contrôleur général Lambert, dans sa lettre du 27 novembre 1790 à l'Assemblée, « croit devoir épargner à sa sensibilité la lecture des nombreuses lettres qui la lui dépeignent de toutes les parties du royaume ».

villes sont dans ce cas; très certainement ces taxes passent avant les impôts d'État et font à ceux-ci une dangereuse concurrence. Le retard des rôles a fait perdre les premiers mois de l'année, en général les plus fructueux, car dès qu'arrive juin l'approche des frais de la récolte empêche de rien tirer des campagnards. Il n'y a pas jusqu'à la vente des biens nationaux, faite à des conditions extraordinairement tentantes, qui ne soit une cause de stagnation pour le recouvrement des impôts : on s'abstient de payer pour conserver quelques disponibilités qui seront fort utiles lorsque le moment sera venu de prendre sa part de cette bonne aubaine[1]. Et pour toutes ces causes les recouvrements languissent.

Manœuvres des contribuables pour éluder le paiement.

De cette stagnation, l'Assemblée, pleine de défiance vis-à-vis des receveurs, frappée de ce fait que ces officiers, appelés à disparaître bientôt, avaient intérêt à garder entre leurs mains le plus possible de la valeur de leur charge, eut toujours tendance à accuser leur négligence, ou leurs desseins contre-révolutionnaires, ou leur désir de retenir les deniers perçus pour être, en toute hypothèse, à l'abri d'une perte ou d'un remboursement en assignats. Elle accueillait avec une faveur évidente les dénonciations qui lui étaient faites à chaque instant d'actes de refus ou d'abstention de la part de percepteurs, de bonne volonté inutile de la part de contribuables : « Le peuple veut bien payer », disait Ch. de Lameth, « mais on le renvoie quand il se présente[2]. » « La négligence des receveurs généraux et particuliers est telle », disait Martineau[3], « que de riches particuliers de ma connaissance sont en arrière de trois années pour le paiement de leurs contributions; quand ils se sont présentés pour les acquitter, on leur a dit qu'il n'y avait rien de pressé. Les personnes employées dans l'ancien régime veulent faire manquer la Constitution. »

1. Un receveur du district de Bar-sur-Seine, signalant cette manœuvre (24 août : D VI 22), demandait qu'on admît aux enchères seulement les personnes présentant quittance de toutes leurs impositions directes. L'idée était excellente; le difficile était de la faire accepter à une Assemblée dominée par la peur de voir échouer les ventes, et trop disposée à sacrifier les intérêts du Trésor à ceux de sa popularité.

2. 15 avril, 5 novembre 1790, etc.

3. 4 août 1790.

« Le ministre », disait Camus[1], « a souvent dénoncé les peuples, tandis que les receveurs généraux étaient peut-être seuls coupables. » La croyance était générale à une sorte de conspiration tramée parmi les officiers de l'ancienne finance pour faire avorter la Révolution par le déficit, et on légiférait plus volontiers contre le receveur, supposé, à tout le moins, trop indolent, que contre le contribuable réfractaire[2]. En réalité, il n'a pas été allégué de faits véritablement probants à l'appui de cette accusation[3] et, si les Constituants les plus mal disposés pour l'ancien personnel administratif avaient été jusqu'au fond des allégations produites contre lui, ils se seraient sans doute aperçus plus d'une fois qu'il y en avait, dans le nombre, de singulièrement fragiles. Combien de fois, par exemple, n'a-t-il pas dû arriver que des redevables ne faisaient des offres que parce que, faute de rôles, on était dans l'impossibilité de les recevoir, ou que des contribuables en retard sur 1789, 1788 faisaient pour 1790 des offres également inacceptables tant que les années antérieures n'étaient pas réglées[4]? Un témoin oculaire assista un jour à Montfort-l'Amaury à la petite scène suivante, qu'on devine avoir bien pu être présentée à des députés prévenus comme un acte de refus coupable de la part de l'administration[5]. Un paysan arrive chez un receveur et offre un assignat de 200 livres pour

1. 11 septembre 1790.

2. Décret du 1er juin ordonnant aux receveurs généraux des finances de fournir des états mensuels de leur recette, tant sur l'arriéré de 1789 et années antérieures que sur 1790 : décret du 13 juillet, etc., etc.

3. Le seul refus vraiment bien établi — je ne parle pas des nombreuses lettres où cette inculpation est lancée contre les receveurs, mais sans preuves — qu'on trouve dans les papiers du comité des finances est le suivant : le receveur de l'élection de Saint-Lô refusa un versement de 750 à valoir sur 1,170 dus par la paroisse de Saint-Pierre-d'Arthenay pour l'imposition des privilégiés de 1789 ; l'Assemblée rendit à ce propos un décret (5 novembre 1790) improuvant la conduite du receveur, mais reconnaissant le droit pour les receveurs de refuser les acomptes inférieurs aux sommes que les collecteurs se seraient engagés à verser à chaque terme par des abonnements particuliers. — Un vicaire de Saint-Lô ayant pour ce fait dénoncé ce receveur comme « un ennemi de notre sainte Révolution » fut condamné par sentence de l'élection à des excuses et à 6,000 livres de dommages et intérêts (D VI 38).

4. Mémoire du sieur Decret, contrôleur principal des impositions de Paris, 20 août 1790.

5. Lettre du 23 novembre 1790 (D VI 1). — On sait que la plus petite coupure de l'assignat fut longtemps de 200 livres. Ce fut seulement un décret du 8 octobre qui abaissa la coupure minimum à 50 livres, et il fallut du temps pour qu'il fût exécuté.

payer une cote de 40, alors que l'article 7 du décret du 17 avril obligeait le débiteur à faire l'appoint : ruse évidente, moins encore pour échanger un papier suspect contre du bon argent que pour se donner l'air de vouloir s'acquitter sans en avoir nullement l'intention. Sur la réponse qu'il est impossible de lui rendre, notre homme sort en maugréant et s'en va aussitôt se mêler à un groupe de gens de campagne qu'on entend comploter de se prêter successivement cet assignat, de le porter à tour de rôle chez le receveur et de lasser si bien l'administration qu'elle soit obligée de faire remise des arrérages de la taille. C'est ainsi que le papier-monnaie, versé plus tard en abondance dans les caisses publiques quand il n'eut plus de valeur, servait à ne pas payer les impositions quand il en avait encore une assez grande. Ce n'était pas déjouer de semblables manœuvres que de décréter, comme le fit l'Assemblée le 12 septembre, interdiction à tous receveurs et collecteurs de refuser des assignats au pair, de faire aucune différence entre assignats et numéraire et que d'*autoriser* les contribuables à se réunir entre eux pour acquitter au besoin plusieurs cotes avec un seul assignat. On pense si les taillables de Montfort-l'Amaury étaient disposés à faire usage de cette faculté d'association et si ce décret dut gêner beaucoup leur tactique.

Le contrôleur général Lambert, dans une lettre du 18 août 1790, protestait vivement et avec un évident accent de vérité contre cette hypocrisie ou contre cette erreur d'attribuer à la négligence, à la pusillanimité ou à la connivence des receveurs ce qui était beaucoup plutôt le fait de la mauvaise volonté des contribuables : « Réduit à voir journellement périr les revenus publics, à ne pouvoir employer, pour les conserver, aucun moyen que la mauvaise volonté... ne contrarie ou n'élude, à entendre encore imputer ce dépérissement à ceux qui ne soutiennent ce qui reste de ces revenus qu'à force de soins extraordinaires..., je me dois à moi-même, je dois aux malheureux coopérateurs de l'administration de manifester les faits tels qu'ils sont... à l'Assemblée nationale elle-même, puisque c'est sur elle-même que, par un subterfuge qui semble concerté d'un bout du royaume à l'autre, les contribuables réfractaires rejettent leur résistance aux perceptions. Toute corporation de contribuables qui ne veut point se soumettre aux impositions envoie ou allègue avoir envoyé son adresse à l'Assemblée nationale, et

de ce moment se croit dans un fort inaccessible aux poursuites, se croit en droit, s'il en était tenté, de les repousser par la force, dégagée de tous les décrets généraux précédemment rendus, se croit en mesure d'attendre avec tranquillité le décret particulier prétendu sollicité par elle, et tant que ce décret, vraisemblablement peu désiré, n'arrive pas, elle se maintient en jouissance d'une franchise entière. » Et le 27 novembre : « Des lettres multipliées, non seulement de percepteurs, mais de directoires de départements, m'ont attesté l'insuffisance de tous les moyens, l'opiniâtreté des résistances, la connivence de plusieurs municipalités composées souvent de contribuables fraudeurs, la faiblesse et quelquefois la mauvaise volonté déterminée des gardes nationales... » « Il m'est revenu », écrit le même ministre[1], « de la part de plusieurs receveurs particuliers, des plaintes sur les menaces auxquelles les garnisaires étaient journellement exposés ; il paraît que ces menaces ont été telles, dans quelques endroits, que les porteurs de contraintes refusent de marcher, dans la crainte d'essuyer quelque mauvais traitement, même d'exposer leur vie. » « Jamais », écrivait à l'Assemblée le receveur de Clermont en Beauvaisis pour protester contre les reproches adressés sans raison à ses collègues[2], « jamais les receveurs n'ont mis plus de zèle et d'activité pour remplir leurs engagements..., mais que peuvent produire aujourd'hui les moyens qu'ils emploient?... Tant que le pouvoir exécutif ne sera pas mis en vigueur, qu'il n'y aura aucune peine contre ceux qui ne se soumettent pas à ce que la loi prescrit..., les deniers ne rentreront pas, les recouvrements languiront... Si un receveur envoie un garnisaire dans une paroisse, il ne s'y présente qu'en tremblant ; il n'ose parler ni agir, il n'y fait pas plus d'effet qu'un chien qui traverse en courant. Veut-on envoyer un huissier, il refuse ou ne veut aller qu'à grands frais ; il n'ose travailler, on le menace de le brancher, il tremble, il fuit, ainsi autant de frais inutiles. Les collecteurs... ont recours aux municipalités ; elles sont les premières à s'y opposer, étant elles-mêmes en retard, ou leurs parents, ou leurs amis, ou gens dont ils craignent les vengeances. Toutes les paroisses sont armées et l'on appréhende de se faire le plus petit ennemi... » Un jour, le receveur particulier de Saint-Quentin veut faire

1. 16 novembre 1790 (arch. Gironde, L 889).
2. 3 août 1790 (D VI 43).

faire une saisie chez un collecteur ; à peine arrivé, l'huissier est accablé de menaces et d'injures par le commandant de la garde nationale de l'endroit ; voyant sa vie en danger, il prend la fuite[1]. Aux portes mêmes de Paris, à Argenteuil, le porteur d'une contrainte envoyée par le receveur de l'élection de Paris est éconduit par le maire, qui déclare être du devoir de sa charge « de s'opposer à tous ces frais de garnison, à toutes ces vexations, suite odieuse de l'ancien régime, » et, chose plus grave, quand ce fait a été dénoncé à l'Assemblée par le contrôleur général Lambert, le district de Saint-Germain-en-Laye déclare qu'il n'y a lieu à aucune inculpation contre le maire ; la faute n'est pas à lui, mais à la surcharge des contribuables, à l'impatience avec laquelle le peuple supporte les droits dans l'attente où il est d'un nouvel ordre de choses, à la persuasion que ceux qui ne paieront pas auront cela de plus que ceux qui auront payé, aux exemples contagieux que plusieurs provinces ont donnés et qu'on se plaît encore à exagérer, au mépris où sont tombés les tribunaux anciens, à la non-existence des nouveaux, au défaut d'organisation de la force publique[2]. Bref, tout ce qui rendrait plus nécessaire une action énergique des autorités est précisément invoqué comme une excuse pour leur abdication ; comment une administration ainsi secondée pourrait-elle obtenir des résultats efficaces ?

Autre cause encore de dépérissement : sous l'ancien régime, la taille était solidaire, les décharges obtenues par un contribuable retombaient sur le reste de la paroisse, et le fisc ne devait rien perdre. Maintenant, dans l'absolu désarroi des autorités, dans la multitude des instructions et des circulaires que chacun entend à sa guise et où l'on trouve des arguments pour toutes les interprétations, avec les surcharges dont toutes les paroisses se plaignent par suite de la nouvelle méthode d'assiette des impositions ordinaires et dont beaucoup se plaignent avec raison, la coutume s'introduit peu à peu d'accorder des modérations sans aucun rejet sur les autres contribuables et d'énormes abus se produisent : « Si les diminutions et les décharges sont imputées sur l'impôt même », écrit le 4 décembre l'administration de la Seine-Inférieure au comité des finances[3],

1. F⁷ 3648¹.
2. Délibération du 15 septembre (D VI 52).
3. D VI 51.

« il se trouvera réduit à rien. Non seulement les municipalités qui sont seules consultées sur ces réductions et décharges ne seront point intéressées à les contredire, mais les officiers municipaux auront pour objet de se soulager eux-mêmes et leurs habitants; et de plus, ils verront encore ultérieurement dans ce moyen celui de faire diminuer à l'avenir la contribution de leur paroisse... Dans cet état de choses, les districts, aujourd'hui juges des réductions et décharges, ne pourront se défendre d'en prononcer une multitude. Et quand on connaîtra les facilités si grandes à faire admettre de semblables réclamations, à quel excès ne seront-elles pas portées[1]... L'impôt de 1790 n'est autre que celui des années précédentes; il doit donc être garanti par les paroisses, sans qui il ne serait plus en effet le même impôt; il ne serait plus qu'une partie aliquote de cet impôt, qui se trouverait excessivement diminué par les réductions et décharges... »

Produit des impôts ordinaires.

Toutes ces causes concourant ensemble à empêcher les rentrées, rien de plus désolant que les chiffres annoncés chaque jour des différents points du royaume : partout, au nord, à l'ouest, à l'est, au centre, au midi, même impuissance, ou même mauvaise volonté. Sur 4,743,000 livres dues par la ci-devant Lorraine, il n'est rentré au 31 juillet que 358,000[1]. Vers la fin de l'année, la Loire-Inférieure a payé 522,924 sur 2,063,178[2], le Lot-et-Garonne 830,000 sur 2,963,000[3], le district de Bourges 114,000 sur 686,000, celui de Saint-Amand 39,000 sur 261,000[4]. En novembre 1791, le procureur général syndic de la Charente-Inférieure constatant que les 11/20 des impositions de 1790 sont encore en arrière, en dépit de tous les efforts de l'administration départementale, conseille un nouvel appel à ses administrés « pour leur exprimer avec l'énergie de la douleur les coups mortels qu'ils portent à la patrie, en éloignant de leur destination des fonds qui, réservés dans leurs

1. D VI 7.
2. D VI 36 (à la date du 31 janvier 1791).
3. D VI 37. A noter que ce département redoit encore au 31 décembre 1790 800,000 sur ses impositions 1789.
4. D VI 9 (au 16 novembre 1790).

mains, sont autant d'armes qui les meurtrissent et affaiblissent le lien de la force publique[1] ». Les impositions ordinaires de 1790 atteignaient un total d'environ 180 millions[2] : au 10 septembre, il n'en est encore rentré que 33; au 10 novembre, 49 1/2[3]; en mai 1791, plus de la moitié des impositions de 1790 sera encore due; en septembre 1791, le ministre Tarbé constatera que plus de 43 millions 1/2 restent encore à recouvrer, rien que sur les ci-devant pays d'élections. Cependant, le 20 mai précédent, l'Assemblée s'était enfin décidée à quelques mesures énergiques : obligation pour les directoires de district de viser dans les trois jours les contraintes à eux présentées par les receveurs, obligation pour les municipalités de donner aide et assistance aux porteurs de contraintes, sous peine de responsabilité solidaire, de répartir sur leurs contribuables le montant des décharges et réductions accordées pour surtaxes ou erreurs; défense de payer aucun traitement sans justification de l'acquit des impositions 89 et 90 et des deux termes échus de la contribution patriotique, etc., etc.; le tout, comme on voit, avec un médiocre succès.

Impôt des ci-devant privilégiés.

Le mal dont dépérissent les impôts ordinaires n'épargne pas, bien entendu, les contributions extraordinaires appelées à se greffer sur ceux-ci[4]. L'impôt supplétif des six derniers mois 1789, origine de ces longues altercations entre paroisses qui ont rendu si laborieuse la rédaction des rôles de 1790, met aux prises nombre d'intérêts contradictoires, ceux des communes se disputant les unes aux autres ces précieux contribuables, ceux des ci-devant taillables et des ex-privilégiés, provoque quantité

1. Charente-Inférieure (F 1 c, III, 8). C'était d'ailleurs un des départements les plus arriérés parce qu'on avait commis la faute de n'imposer d'abord que les 3/5 de la somme due. On constatait que le chiffre des réclamations avait en conséquence dépassé de beaucoup celui des années 1788 et 1789.

2. Taille, capitation et vingtièmes des ci-devant pays d'élections, 157 millions; imposition des pays d'États, 24 1/2. — Il y avait en outre l'imposition représentative de la corvée, environ 20 millions, qui ne fut pas levée partout en 1790, les seconds cahiers des vingtièmes, qui ne furent pas non plus établis partout, et l'imposition des ci-devant privilégiés, environ 27 1/2.

3. D VI 9.

4. Il ne sera point parlé dans le présent article de la contribution patriotique dont il sera question ailleurs.

de plaintes, soulève quantité de difficultés. Ces ex-privilégiés sont livrés absolument à la discrétion des municipalités nouvelles, souvent composées de gens animés contre eux de mauvais sentiments. Encore les municipalités anciennes, quand elles avaient procédé à la rédaction de ces rôles, avaient-elles dû les faire avec le concours de représentants de ces ex-privilégiés ; mais celles de formation nouvelle sont expressément affranchies de cette obligation par l'instruction du 5 avril 1790, « attendu que les nouveaux officiers municipaux, élus par les suffrages du concours général des habitants de la communauté, sont des représentants de toutes les classes de citoyens ». Ils ont donc toute facilité pour satisfaire de vieilles rancunes ou pour reporter sur ces victimes désignées la plus grande partie d'un fardeau dont ils comptent ainsi pouvoir s'affranchir ; et, s'il en faut croire des doléances, assez nombreuses, des diverses régions de la France, signalant des taxations excessives, œuvre de passion et non d'équité, ils ne s'en font pas faute[1]. Certaines communes élèvent la prétention outrecuidante de s'affranchir, grâce à l'imposition des ex-privilégiés, de la totalité de leurs impositions 1790 : quelques-unes même insinuent qu'un dédommagement leur serait bien dû par surcroît. Cambes, près de Bordeaux, qui payait 8,000 livres de taille, avait, à l'en croire, les 7/8 de son territoire possédés par des ci-devant privilégiés, notamment par des bourgeois de Bordeaux. Il semblait dès lors naturel que la part de ces ex-privilégiés fût des 7/8 de sa taille, soit 7,000. Mais ces villageois raisonnaient autrement : ayant lu dans le décret que les ci-devant devaient être cotisés dans la même proportion que les autres contribuables, ils en concluaient que ceux-ci devaient payer pour leurs 7/8 sept fois plus qu'ils n'étaient taxés eux-mêmes pour le 8e qu'ils possédaient, et leur idée était de porter l'impôt de leurs ci-devant à 56,000, soit à 28,000 pour une demi-année, d'où la conséquence, non formellement exprimée, mais clairement sous-entendue, que non seulement ils n'auraient plus rien à payer,

1. Un secrétaire de la préfecture du Var, auteur en l'an IX d'un travail important où était soutenue l'absolue nécessité de la confection d'un cadastre (F4 1061), accuse fortement le travail de la cotisation des biens ci-devant privilégiés de porter l'empreinte de la passion, de la vengeance, de la partialité. Or, ce travail était une des bases sur lesquelles reposait, notamment dans la ci-devant Provence, la répartition des contributions foncière et mobilière entre les communautés.

mais encore beaucoup à recevoir : et, si absurde que fût cette prétention, elle était soutenue avec assez d'entêtement pour retarder longtemps la rédaction du rôle et amener avec les localités voisines[1] des discussions dont personne, au fond, n'était fâché, car elles fournissaient un bon prétexte pour ne rien faire. Cambes dépassait toutes les bornes ; mais nombreuses furent les paroisses qui, sans aller aussi loin, caressèrent l'espérance de se procurer par des moyens analogues un boni plus ou moins considérable pour 1790. Dans la Charente-Inférieure, « les paroisses qui ont beaucoup de privilégiés[2] se sont faussement imaginé qu'elles pourraient disposer par leur propre fait et pour leur profit particulier du montant de ces rôles en déduction des 2/5 des impositions ordinaires de 1790 qui restent à répartir, tandis que, suivant la loi et l'équité, cette répartition doit être faite au marc la livre sur tous les anciens contribuables du département ; de sorte que ces communes, dans leur système, au lieu de payer l'impôt, auraient quelquefois à recevoir une indemnité ».

Toutefois les faits de ce genre ne furent qu'exceptionnels, et en règle générale on évita plutôt de trop surcharger les anciens privilégiés, surtout lorsque le premier moment d'enthousiasme fut passé et que vint l'heure de la réflexion. Ces privilégiés avaient pour se défendre un argument très fort, de nature à impressionner vivement des hommes chez qui la haine du fisc, dans ces premiers moments de la Révolution, était une passion beaucoup plus intense que les haines de classe. Ils n'avaient qu'à dire, et ils n'y manquèrent pas, qu'en les taxant avec rigueur on préparait à la paroisse une surcharge énorme, le jour, prochain sans doute, où les nouveaux impôts seraient mis en vigueur ; la prudence conseillait d'attendre ou, en tout cas, d'estimer très bas ; les surimposer serait, avant tout, rendre service à des voisins qui, plus prévoyants, n'auraient mis sur les leurs que des cotes modiques et se seraient ménagé l'utile réputation d'être pauvres. Le bénéfice des rôles supplétifs était attribué à la province et non à la paroisse ; à quoi bon courir le risque d'une augmentation considérable dans l'avenir pour un dégrèvement insignifiant dans le présent ? Tel fut le langage

1. Lettre de la ville de Créon (Gironde) au comité des finances, 7 avril 1790 (D VI 31).

2. Mémoire déjà cité du 29 novembre 1790 (D VI 24).

tenu partout et généralement avec succès. « Ce sophisme », écrivent des municipalités de l'Orne[1], « chatouillant l'intérêt personnel, étayé de l'ancien respect qu'on porte naturellement à ceux qu'on est habitué de révérer, et de la juste frayeur d'être regardé comme mauvais citoyen, a presque généralement été accueilli dans les villes et les campagnes. Il a séduit jusqu'aux procureurs et aux juges des élections : les premiers ont refusé de rendre exécutoires des rôles dans lesquels on avait imposé les ci-devant privilégiés à leur taux juste et naturel, et les seconds, consultés, ont répondu que ce serait faire acte de mauvais citoyen. » « On a suggéré », écrit du Mans le futur conventionnel Philippeaux[2], officier municipal de cette ville, « qu'il serait d'une mauvaise politique de taxer les privilégiés en raison proportionnelle de leurs biens, que l'appât offert par l'Assemblée nationale était un piège adroit pour connaître les ressources de chaque paroisse et lui donner, l'année prochaine, autant d'impôts que monteraient les deux sommes réunies pour 1789; il est arrivé de là que presque partout une propriété de 2,000 livres a été taxée sur le pied de 500; la commission intermédiaire a fixé à 2 deniers pour livre, pour 89 et 90, la taille des ci-devant privilégiés, tandis que presque partout les cultivateurs la paient 2 et 3 sols. Voilà comme on traite le pauvre peuple, toujours victime de l'aristocratie, même quand elle est expirante. » En Périgord[3], « une infinité de paroisses se sont laissé séduire par ces raisonnements; en conséquence, les unes ne les ont imposés qu'à la moitié de ce qu'ils devaient naturellement supporter, les autres le tiers, les autres le quart, les autres le sixième et les autres encore moins ». « Des insinuations perfides, artificieusement semées à l'avance », écrivent des membres du comité permanent de Vire[4], « ont séduit les paroisses de notre ressort..., la masse entière de l'imposition des ci-devant privilégiés ne fournissant à l'État qu'une contribution devenue à peu près l'équivalent d'un zéro, tel est le tableau révoltant et fidèle des injustices que les rôles de supplément font commettre dans le pays qui nous entoure. »

De partout affluaient des plaintes semblables, attribuant tan-

1. D VI 43.
2. D VI 50. — Cf. *Feuilles d'histoire*, 1er avril 1914.
3. Lettre du notaire de Manzac (Dordogne) (D VI 53).
4. 9 décembre 1789 (D VI 43).

tôt à la séduction exercée par les ci-devant privilégiés, tantôt à la peur des municipalités de donner trop haute idée de leurs forces contributives les très faibles taxations dont ils étaient l'objet. Et on ne peut pas dire que ce calcul ait été dénué de toute justesse : les rôles supplétifs entrèrent en ligne de compte, quand il s'agit de procéder à la répartition entre les départements des contributions foncière et mobilière, et le manque de scrupule des municipalités ayant surchargé leurs ci-devant se trouva ainsi châtié à bref délai. On en vit même quelques-unes faire argument de la partialité et de l'injustice dont elles auraient été coupables et s'accuser, pour obtenir un dégrèvement, d'un tort qu'elles n'avaient peut-être pas eu. Réclamant en 1792 contre le chiffre de sa contribution foncière, le département de la Charente-Inférieure faisait valoir[1] à l'appui de sa prétention que dans la majeure partie du département « cette imposition (le supplément des privilégiés) avait été faite sans mesure et avec cette passion d'un homme qui se venge sur ses oppresseurs des fers qu'il a rompus ».

Les rôles des six derniers mois 89, péniblement arrachés à des municipalités tiraillées entre des influences opposées et des instructions contradictoires, se firent attendre presque aussi longtemps que ceux des impositions ordinaires. Au 29 mai 1790, d'après les déclarations de Necker, 16,805 communautés les avaient dressés, faisant un total de 6,598,000 ; 24,364 étaient en retard. De ces communes retardataires, beaucoup traînèrent longtemps encore[2], beaucoup même n'aboutirent jamais[3] : Hennet[4] affirme que sur 494 municipalités des Landes, il y en eut 245 auxquelles il fut toujours absolument impossible d'arracher aucun travail. L'inertie naturelle à gens grossiers et illettrés,

1. 12 janvier 1792 (AF III 219).

2. Par proclamation du roi du 12 septembre 1790, les municipalités de l'ancienne paroisse des Trois-Évêchés n'ayant point formé leurs rôles supplétifs, ni même ceux des impositions ordinaires 1790, sont sommées de les faire dans les quinze jours, sous peine pour les officiers municipaux d'être contraints solidairement à payer une somme égale à celle à laquelle se trouveront monter les impositions 1790. — Dans la Côte-d'Or, lorsque le département se constitua (juillet 1790), les rôles supplétifs des six derniers mois 1789 étaient à peine commencés.

3. Dans le district du Puy, par exemple, sur environ 120 communes, 26 seulement ont fait leurs rôles les six derniers mois 1789 (lettre du 7 juin 1791, citée par Gonnet, *Histoire économique de la Haute-Loire pendant la Révolution*, p. 59).

4. Dans sa *Théorie du crédit public* (1816).

pour qui c'était une difficulté insurmontable que de lire des circulaires et que d'écrire des rôles, la peur de se compromettre, la répugnance invincible à fournir au fisc le moindre renseignement, tout se réunissait pour les maintenir dans l'inaction; c'est, du plus au moins, l'histoire de toute la besogne fiscale que la Révolution s'obstinera à faire faire à des municipalités inaptes à ce travail, au lieu de la demander à des hommes du métier. Dans l'état des impositions dressé en 1791 pour servir de base à la répartition entre les départements des contributions foncière et mobilière, l'impôt supplétif de 1789 figure pour 13,755,355, soit 27,510,710 pour une année entière, sensiblement moins que les évaluations complaisantes, 30 à 32 millions, qu'on avait cru, plus d'une fois, pouvoir en faire. Quant au produit effectif, dont il est impossible de déterminer le chiffre, il fut certainement beaucoup moindre, étant diminué par les décharges et modérations qu'il fallut accorder aux ecclésiastiques en considération des décimes par eux payés en 1789, aux gentilshommes à cause de leur capitation de la même année, par l'émigration ou par la ruine de beaucoup des assujettis. De plus, les communes s'en emparèrent souvent comme de choses leur appartenant, bien qu'elles n'eussent en aucune façon le droit d'en disposer : elles allèrent au besoin jusqu'à empêcher les collecteurs de verser les fonds perçus dans les caisses des receveurs de district[1].

Impôt de remplacement des gabelles, droits sur les cuirs, fers, savons, etc.

L'extrême difficulté de lever des impositions directes aurait dû avertir l'Assemblée de ne rien négliger pour assurer la perception des taxes indirectes subsistant encore. Mais l'animosité du public contre ces dernières continuait à se manifester avec une telle violence, et l'impossibilité de les lever était si évidente, qu'au moment même où la rédaction et le recouvrement des rôles 1790 se heurtaient aux difficultés que l'on sait, on se préparait à en faire dresser d'autres, de succès moins assuré encore, en remplacement de certains droits considérés comme particulièrement impopulaires ou comme particulièrement abu-

1. Rapport du procureur général syndic de l'Aisne, novembre 1791.

sifs. Et c'était au nom de l'équilibre budgétaire qu'on adoptait l'idée de cette transformation, fatalement destinée à être une nouvelle cause de déficit ! « Les vues les plus grandes et les plus hardies, les pensées les plus profondes, les résolutions les plus sages », disait Dupont de Nemours le 11 mars au nom du comité des finances..., « ne paraîtraient aux yeux de l'histoire, et ne seraient trop réellement que des rêves philosophiques si l'équilibre entre les revenus et les dépenses..., si la formation d'un fonds progressif d'amortissement... ne replaçaient la nation française au rang qu'elle doit tenir en Europe, au premier rang entre les nations. C'était l'unique espoir des ennemis du nouvel empire français que de persuader que les finances étaient sans ressource pour cette année et ne laisseraient pas le temps d'attendre les utiles institutions réservées à l'année prochaine... Vous établirez un revenu public suffisant pour les dépenses et propre à déployer la puissance nationale, sans prodigalité, sans parcimonie, avec une mâle, une juste, une imposante dignité... Il est nécessaire que l'équilibre des revenus et des dépenses ordinaires de 1790 soit rétabli : il le sera..., à condition que les barrières de vos principales frontières puissent être relevées, la contrebande repoussée, le produit du tabac et les droits des traites soutenus, la perception des droits sur les boissons rétablie... Il faut que toutes les municipalités, que toutes les milices nationales sachent que les bons citoyens... devront la plus exacte obéissance à ces dispositions auxquelles l'honneur et le salut de la nation sont attachés... » En dépit de ces considérations pleines de justesse, ce que conseillait Dupont de Nemours, c'était en réalité un gros sacrifice sur les revenus publics : estimant à 63 millions, y compris les droits de traite qu'acquittaient les sels à destination des provinces franches ou rédimées, ce qu'avait rapporté la gabelle, il portait aux deux tiers de cette somme, 42 millions, ce qu'il fallait faire payer aux provinces qui l'avaient supportée au moyen d'une imposition faite au marc la livre de toutes les autres impositions directes et indirectes conservées ; il pensait, d'ailleurs, que la vente au profit de l'État des sels emmagasinés par la ferme générale atténuerait le déficit résultant de cette substitution. Il demandait à une imposition semblable le remplacement des droits sur les cuirs, sur la fabrication des amidons, sur la marque des fers, sur les huiles et savons, qu'il condamnait tous avec une extrême sévé-

rité : le peuple serait ainsi soulagé de 4 millions de procédures et de frais que lui coûtait la levée de ces droits vexatoires, l'État de 2 millions de frais de perception et de régie ; on pourrait, d'autre part, se procurer 3 millions par la suppression des abus qui s'étaient introduits en matière de franchise postale, et, avec quelques autres remaniements, regagner à 2 millions près le revenu que tirait l'Etat des gabelles et des droits de traite sur le sel ; soulagé comme il le serait des plus onéreuses parties de sa contribution, « ce serait calomnier le peuple que de croire qu'il se refuserait aux autres ». Ordinairement clairvoyant et sincère, Dupont de Nemours se faisait ici les illusions les plus singulières, et l'on ne peut voir sans étonnement qu'il ait cru, ou voulu faire croire, à la possibilité de créer et d'obtenir dès le 1er avril des impositions nouvelles si compliquées, alors que les anciennes rencontraient une universelle résistance, alors qu'une longue interruption de paiement avait créé chez le peuple la persuasion que ces taxes odieuses étaient abolies sans retour, et non pas destinées à revivre sous un autre nom.

La discussion de ce projet, assez longue, car la question de l'impôt de remplacement suscitait bien des compétitions, signalée par de vigoureuses attaques de Cazalès contre le système des physiocrates, par sa remarquable apologie des impôts indirects « qui conviennent mieux à un peuple libre..., qui se plient à l'inégalité des fortunes, se perçoivent d'une manière simple, facile, journalière, et sans qu'on soit obligé de recourir à des contraintes toujours odieuses[1] », aboutit au vote des propositions, à peine légèrement modifiées, du comité des finances. Plusieurs lois des 21 et 22 mars supprimèrent, à partir du 1er avril — on sait qu'il y avait longtemps que les populations avaient devancé cette date — la gabelle et les autres droits visés dans le rapport de Dupont de Nemours. A la gabelle était substituée pour la présente année une contribution de 40 millions sur les pays de grande gabelle, de petite gabelle, de gabelles locales et de quart bouillon, en raison de la quantité de sel consommée dans chacun, par addition à toutes les imposi-

1. Cazalès aurait souhaité qu'on remplaçât la gabelle par une extension des droits de timbre; Maury aurait préféré une taxe d'un sou par livre à la sortie des marais salants; Malouet, une taxe modérée à la vente. Toutes ces propositions étaient discutables, mais chacune d'elles aurait mieux valu sans doute que l'impôt direct qu'on préféra et qui ne donna rien.

tions réelles et personnelles et aux droits de consommation dans les villes. Sur les pays exempts et rédimés, la contribution à lever, sur les mêmes bases, était de 2 millions. Une disposition d'application particulièrement difficile stipulait que ces deux contributions seraient levées dans le ressort de chaque grenier à partir du moment où il aurait été affranchi, en fait, du paiement de la gabelle. Une contribution semblable, de 1,500,000 livres, devait remplacer les droits sur les huiles et savons, une de 6 millions les droits sur les cuirs, une de 1 million le droit de marque des fers, une de 1 million les droits sur les amidons. Faculté était laissée aux villes d'acquitter leur quote-part soit par une addition de sous pour livre à leurs anciens octrois, soit par une augmentation de tarifs sur certains articles, soit par l'imposition de denrées jusqu'alors non imposées, soit par un accroissement d'impositions personnelles, soit par des impositions réelles « relatives aux loyers ou à quelques circonstances particulières ». En considération de ces soulagements, ordre était donné d'acquitter par tiers, dans les mois d'avril, mai et juin, les sommes restant dues sur droits d'aides, d'acquitter exactement tous droits non supprimés par les décrets de l'Assemblée, de rapprocher le paiement des impôts arriérés.

Jamais, peut-être, lois ne furent aussi complètement violées que celles-là. Elles étaient, en elles-mêmes, inexécutables ou, du moins, inexécutables immédiatement, la répartition des taxes de remplacement exigeant, avant tout, un état de ce que chaque département, chaque district, consommait de sel sous l'ancien régime : état d'autant plus difficile à dresser que les nouvelles divisions territoriales ne correspondaient pas aux anciennes. Ce fut en effet seulement le 9 octobre que les contingents respectifs furent établis, avec les dates, variant depuis le 1er août 1789 jusqu'au 1er avril 1790, à partir desquelles le remplacement était dû. Elles se heurtaient par surcroît à une résistance passive insurmontable, car ce que voulaient les populations, ce n'était pas remplacement, mais abolition de la gabelle, qu'elles tenaient d'ailleurs pour déjà supprimée, et dans les lois de mars 1790 elles virent non une libération, mais une tentative de rétablissement d'un impôt particulièrement odieux. Rien de plus compliqué que ce marc la livre à ajouter à tous les rôles d'impositions, eux-mêmes, comme on sait, indé-

finiment retardés ; rien de plus chimérique que cette prétention de faire rentrer tout l'arriéré dû sur les contributions par reconnaissance pour un prétendu cadeau qui était en réalité, aux yeux des intéressés, une odieuse surcharge. Aussi l'impôt de remplacement resta-t-il absolument lettre morte. Il devait se monter à environ 51 millions et demi : au 1er janvier 1792 il n'avait produit que 8,862, au 1er avril de la même année que 284,617[1]. De tous les avortements fiscaux de la Révolution — et ils sont singulièrement nombreux — il n'en existe pas de plus complet, de plus lamentable. Suprême humiliation pour cet impôt mal venu : ses auteurs eux-mêmes semblent l'avoir oublié et n'en parlent point, quand, en 1791, ils s'évertuent à démontrer contre les critiques du côté droit que la Constituante a assuré l'équilibre du budget. Par décret du 17 prairial an II, la Convention abolira dédaigneusement cet impôt mort-né et imputera sur les contributions financière et mobilière les sommes qui auraient pu être payées à ce titre. Il est difficile d'imaginer une renonciation plus complète : c'est que jamais aussi n'avait été un échec plus éclatant. Dupont de Nemours avait été décidément mauvais prophète en prédisant soumission volontaire à la taxe de remplacement ; et divers autres orateurs de la Constituante s'étaient trompés plus lourdement encore en se portant garants, en termes emphatiques, d'un désintéressement patriotique, dont le contribuable était tout à fait dépourvu : « Dans deux mois, je n'en saurais douter », s'écriait Montesquiou (30 mars 1790), « le brigandage aura un frein, la perception des contributions un appui... A partir du 1er avril, je ne vois plus de perte à craindre sur la gabelle, parce que le remplacement commence ce jour-là et qu'il sera payé, non seulement avec facilité, mais avec plaisir. » On ne saurait surtout relire sans étonnement les ridicules déclamations de Rabaud Saint-Étienne (6 mars), persuadé, lui aussi, que le peuple ne demandera pas mieux que de s'acquitter : « Peuple infortuné ! Bon peuple qui savez aimer, servir obscurément et sans affectation votre patrie et votre roi ! On vous opprime quand vous courbez la tête ; on vous calomnie quand vous osez la relever ! » Aveuglement si étrange qu'on a quelque peine à ne pas le croire volontaire !

1. Rapport de Cambon sur l'état des finances au 1er avril 1792.

Non-perception des impositions indirectes : tabac, octrois, traites.

Est-il besoin d'ajouter que les impôts indirects, si particulièrement impopulaires, ne trouvent pas plus de grâce devant le contribuable irrité? Ne parlons pas de la gabelle, qui, condamnée, ou plutôt ayant depuis longtemps déjà cessé d'exister, tombe dans les quatre premiers mois 1790 au produit infime de 1,116,188. Mais les autres droits des fermes générales ne sont pas mieux traités : le tabac est l'objet d'une contrebande qui n'a même plus à prendre la peine de se cacher; le faux tabac se vend ouvertement sur la place publique, à la porte des entrepôts et jusque chez les débitants eux-mêmes[1]. « Le public », représente un mémoire de la ferme générale[2], « regardant cet impôt comme au moment d'être supprimé ou totalement changé dans son régime, se livre à des spéculations sur les tabacs étrangers et sur ceux des ci-devant provinces d'Artois, de Hainaut et de Flandre, qui s'introduisent, se débitent et se consomment presque sans obstacles, en ce que les employés qui voudraient s'y opposer s'exposent à des dangers d'autant plus certains que les municipalités les mieux disposées dont ils requièrent le secours et la protection se refusent à ces réquisitions jusqu'à ce que l'Assemblée ait statué définitivement sur cet impôt. » Sur quarante-deux directions, trente en janvier 1790, trente-huit en mars sont en perte relativement aux mêmes époques de 1789 : en avril, toutes le sont, et le déficit ne cesse de s'accroître avec le temps[3]. Pour les octrois de Paris (faisant partie, comme on sait, du bail de la ferme générale), la fraude, de tout temps considérable, prend une telle extension que la vente des marchandises introduites en contrebande et souvent même par force se fait ouvertement sur la voie publique : les ouvriers des ateliers de Paris, les ouvriers des campagnes quittent leurs occupations pour se livrer à ce commerce criminel; doublement criminel, car ces marchandises de contrebande, notamment le sel et le tabac, sont souvent altérées et falsifiées au point d'être un péril pour la santé publique[4]. Après

1. Lettre de l'entreposeur du tabac de Mondoubleau, 4 mars 1790 (D VI 36).
2. Mémoire des fermiers généraux pour résiliation de leur bail (D VI 15).
3. Lettre du contrôleur général Lambert, 17 août 1790.
4. Expressions d'une proclamation de la municipalité, du 6 mars 1790, pour

la destruction des barrières, en juillet 89, une procédure entamée par la Cour des aides, tardivement, le 24 février 1790, est éteinte par décret du 1er juillet, le comité des rapports représentant « que le peuple ne considérait les employés que comme des agents de perceptions arbitraires, de vexations dont il avait été trop longtemps la victime, qu'il était agité du besoin d'être libre, et que, s'il avait brûlé des barrières, de la même main il avait pris la Bastille et assuré la liberté ». Une telle indulgence a pour effet immanquable d'encourager les résistances : les nombreux décrets que rend l'Assemblée, sans les faire suivre d'ailleurs d'aucune sanction, pour inviter les populations à l'exact paiement des droits qui subsistent, restent lettre morte, car on sent de sa part une inépuisable complaisance pour des délits qui sont à ses yeux une revanche presque légitime. « Après un tel régime », disait Montesquiou, « l'éclair de la liberté devait être le signal de la licence... Le peuple ne pouvait voir que des tyrans dans tous ceux qui exerçaient une autorité sur lui, parce que toutes les autorités l'avaient conduit à la misère et au désespoir. » Aussi quand les barrières sont rétablies à Paris, en juin 1790, et que les commis réapparaissent à leur poste, rien d'étonnant à ce que la fraude prenne des proportions inusitées. Les traites, que tout le monde sait condamnées à l'intérieur du royaume, ne sont pas plus respectées, même aux frontières, où elles doivent être maintenues : la répression mollit, des complaisances fâcheuses sont assurées à certains coupables influents, les agents se découragent; autrefois, la contrebande exigeait 15 à 20 °/₀ d'assurance pour introduire les denrées en fraude; maintenant, l'impunité et la facilité du délit ont fait abaisser à 7 et même à 6 °/₀ ce singulier tarif[1]. Tous ses droits réunis, la ferme générale réalise un produit de 18,745,486 livres pendant le premier tiers de l'année 1790[2]; or, le produit net moyen devait être de 13 à 14 millions

faire cesser ces scandales (Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, t. IV, p. 284).

1. Mémoire des agents et employés des traites de Septmoncel (Jura) à l'Assemblée nationale (D VI 35). — Dans cet intéressant mémoire, ces employés s'efforcent de faire comprendre de quel déplorable exemple serait la composition qu'il était question d'accorder à un détenteur de marchandises prohibées de Septmoncel, surpris le 6 juin 1790 en flagrant délit de recel.

2. Lettre du contrôleur général Lambert à l'Assemblée, 1er juin 1790, avec les pièces justificatives (D VI 12).

par mois. Dans le dernier trimestre de 1790, il tombe au chiffre infime de 8,600,000.

Régie des aides : insurrection générale.

Mais peut-être l'écroulement est-il plus complet encore dans la régie des aides, déjà si éprouvée l'année précédente. Le foyer de résistance qui s'est allumé dans la Picardie, l'impunité aidant, s'est propagé de la façon la plus inquiétante; le refus de l'impôt a trouvé un avocat ardent dans la personne de Babeuf, le fameux Babeuf, qui, dans la région de Péronne et de Roye, prêche aux populations qu'il faut cesser le paiement des droits et au besoin opposer la force à la force qui tenterait de les rétablir, qu'un impôt non-proportionnel aux facultés des contribuables est un impôt illégal et illégitime ; que, si l'Assemblée nationale se rend oppressive, il faut résister contre elle à l'oppression; que c'est un des droits de l'homme, et qu'au peuple seul appartient le veto. Babeuf est incarcéré à Paris, momentanément, par décret de la Cour des aides, après ce discours incendiaire[1], mais le mal est fait; quantité d'apôtres rivalisent de zèle à propager cette agréable doctrine, à laquelle les fidèles, bien entendu, ne manquent pas. La suppression des aides, mise en chanson, est colportée à travers les villages, sans que les municipalités puissent ou veuillent s'y opposer. A Airaines, dans la Somme, le curé Marduel, maire de l'endroit, est à la tête du mouvement; il fait si bien que les employés n'osent plus se montrer dans ce bourg et que la troupe de ligne qu'il a été question d'y envoyer n'en approche pas. Plus coupable encore, le curé de Longueval, lisant en chaire la pétition de Babeuf contre les impôts perçus sur les boissons, la fait suivre des excitations les plus criminelles, s'il faut ajouter foi à la plainte rendue contre lui par le procureur du roi du bailliage de Péronne : « Tuez, massacrez ces commis, mes très chers frères », aurait dit ce singulier ecclésiastique, « ne laissez jamais subsister pareils êtres, n'adhérez jamais à de pareils

1. Discours du 3 novembre 1790. — Relâché, Babeuf continua à exciter les populations à l'insurrection, au partage des biens, et, par un arrêté fortement motivé du 14 avril 1791 (D XXIX, 14), le directoire de la Somme pria et au besoin requit le tribunal du district de Montdidier de faire informer de ses propos séditieux et de le retenir en état d'arrestation pendant l'instruction.

décrets, versez plutôt jusqu'à la dernière goutte de votre sang : je marcherai à votre tête...[1]. » Les cabaretiers et aubergistes de Roye signifient à l'Assemblée leur volonté inébranlable de ne plus subir les droits d'aides, qu'ils déclarent proscrits par le décret du 7 octobre 1789, établissant l'égalité de tous les citoyens devant les contributions et charges publiques. « Nous périrons », disent-ils, « avant de nous plier à nourrir du fruit de nos travaux l'oisiveté révoltante de ces vampires du peuple... » Babeuf prête sa plume à leurs sommations menaçantes et à leurs protestations contre une délibération de la municipalité tendant au rétablissement de la perception[2] : « ... Il importe essentiellement à la tranquillité de tout le pays de ne point tenter, après huit mois de suspension, après huit mois pendant lesquels les hommes n'ont entendu proférer que les mots de liberté et de justice, de ne point tenter de faire revivre des objets qui excitent le soulèvement général... (Tout est à craindre) si vous ordonnez la reprise des fonctions de la gent maltôtière...; on trouvera des gens outrés, enragés... et les citoyens feront couler le sang des citoyens... Ce n'est point notre cause particulière que nous défendons... Il importe très peu à un marchand de vin qu'on impose telle somme sur ce qui est contenu dans ses tonneaux; il en est quitte pour avancer cette somme et la reprendre sur le public... Le public est le seul vraiment intéressé dans cette circonstance... Ne croyez pas ce que des méchants pourront vous insinuer, que nous sommes un peuple de rebelles. Nous ne sommes qu'un peuple de citoyens qui réclament vivement la possession... de justes lois... Voilà ce que disent les francs et généreux Picards : coupez, tranchez, rompez, brisez ces maudites aides et gabelles; demandez ensuite nos corps et nos biens pour le salut de l'État; nous les sacrifions de la meilleure grâce du monde. » Bientôt toute perception cesse à Amiens, à Corbie, à Noyon, à Ham, à Soissons, etc. A Marle, les commis ont été prévenus de n'avoir à se présenter chez aucun redevable, sous peine de la vie; des cordes sont toutes prêtes à cet effet dans les débits, et une armée populaire de 4 à 6,000 hommes, qui a mis de force à sa tête des maires, des officiers municipaux, même des membres du département, est là pour assurer le respect de cette consigne,

1. Lettres du contrôleur général Lambert, 12 juillet, 23 octobre (D VI 8 et 12).

2. 1er mars 1790 (D VI 53).

en même temps qu'elle saccage les châteaux et force les seigneurs à donner quittance de leur droit de terrage. Une proclamation maladroite du département de l'Aisne pour exhorter les populations au paiement des droits produit exactement l'effet contraire, parce qu'elle annonce que ces droits vont avoir le même sort que la gabelle : ce dont chacun conclut qu'on ne doit plus ni payer ni souffrir les commis.

Après la Picardie et le Soissonnais, la Flandre et le Hainaut, où les officiers municipaux sont contraints, sous les plus terribles menaces, de réduire le prix de la bière, au grand détriment des budgets municipaux, et où la sédition affiche si hautement son triomphe que des chefs du mouvement portent ouvertement et en grand apparat des médailles qui la relatent[1]; l'Artois, où partout cesse la perception des droits d'octroi sur les eaux-de-vie, où le fermier de ces octrois est mis dans l'impossibilité de percevoir, et où les municipalités, favorisant la fraude ou craignant les fureurs populaires, affectent de ne rien savoir, s'absentent dans les moments difficiles et manœuvrent pour faire retomber sur les commis eux-mêmes la responsabilité de la non-perception[2]; la Normandie, où le commissaire des guerres Pomiès, envoyé en mission dans la généralité de Caen pour décider les populations à subvenir aux besoins pressants du Trésor public, échoue de la manière la plus complète; à Caen, la municipalité feint de douter de la légalité de sa mission et lui conseille de partir au plus vite; à Bayeux, bouchers et cabaretiers se disent disposés à payer, mais seulement entre les mains de préposés de la ville, non entre celles des commis; à Valognes, la municipalité relâche en sa présence des gens emprisonnés pour fraude[3]. A Séez, une rébellion de la garde natio-

1. F⁷ 3683⁵.

2. D VI 47. — Voici, par exemple, ce qui se passe à Montreuil un jour où la municipalité a promis de déployer des forces pour permettre le rétablissement de la perception : « Les officiers municipaux », écrit le directeur de Montreuil au comité des finances, « paraissent n'avoir fait qu'un simulacre pour nous leurrer et se mettre à l'abri des recherches; ils ont affecté d'aller presque tous en campagne ce même jour, sans doute pour ne pas être témoins des scènes qu'ils prévoyaient... On prétend même, ce que je ne crois pas, qu'ils soudoyaient la populace pour qu'elle insultât les commis et se mutinât contre les perceptions... Les gens étaient armés de cannes et de bâtons, jurant, murmurant, faisant des huées terribles et menaçant de nous jeter à l'eau et de nous tuer... »

3. Mourlot, *Débuts de la Révolution dans la généralité de Caen*, p. 440.

nale force le receveur à quitter la ville[1]; à Ingrande, la saisie par les commis de bateaux et de marchandises appartenant à des mariniers de Chalonnes déchaîne une émeute terrible au cours de laquelle sont enlevés, avec les bateaux saisis, ceux qui servaient à la perception des droits, et le receveur des traites est forcé, sous les plus effrayantes menaces, de payer à la populace attroupée le prix de sa journée d'émeute[2]; à Verdun, le 20 décembre 1789, on signifie aux commis que, s'ils ont le front de vouloir empêcher le faux sel et le faux tabac d'entrer dans la ville, on leur coupera la tête; un aubergiste, tirant un couteau de sa poche, crie à la populace d'égorger tous ces coquins-là et proteste qu'il ne quittera pas la place que tous les commis ne soient égorgés et éventrés[3]; à Brie-Comte-Robert, où la municipalité voudrait faire son devoir, un intrigant, démagogue qui a su se faire un parti puissant, la dénonce comme asservie à l'aristocratie, empêche les commis de faire leurs vérifications, et les cabaretiers, voyant l'impunité avec laquelle chacun vend des boissons sans payer de droits, mettent bas leurs bouchons et profitent du même avantage[4]; à Issoudun, vignerons, cabaretiers, aubergistes, tonneliers empêchent les commis de percevoir, les contraignent à fuir; la municipalité épouvantée refuse de faire agir la troupe et la non-perception des droits servira de prétexte dans la région pour dire qu'on les croyait abolis[5]; à Béziers, en janvier 1790, cinquante-deux commis réfugiés dans l'hôtel de ville y sont assiégés par une populace irritée d'une saisie qu'ils viennent de faire; les municipaux restent inactifs; M. de Baude, lieutenant-colonel du régiment de Médoc, qui n'a pas d'ordres, prend sur lui de

1. Lettre de Lambert, 23 octobre.
2. Id., 12 juillet.
3. D VI 31.
4. D XXIX 14.
5. La lettre du directoire et du procureur syndic du district de Vierzon au comité des finances (9 septembre 1790; D VI 25) peut être citée comme un modèle de l'hypocrisie trop fréquente avec laquelle les autorités imputent la non-perception des droits à l'absence ou à la négligence des commis, qu'elles laisseraient insulter et assommer s'ils étaient là et voulaient s'acquitter de leurs fonctions : « Les citoyens sont remplis de patriotisme, nous sommes assurés que jamais ils n'ont opposé la moindre résistance à la perception d'aucun impôt; les contraventions qu'ils se sont permises sont une suite de l'erreur où les a jetés le défaut d'exercice de ces droits qu'ils ont cru supprimés; enfin, leur retard aux anciens débets vient de la négligence qu'on a mise dans le recouvrement, portée jusqu'à refuser les offres de quelques redevables... »

barrer l'entrée de l'hôtel de ville le temps nécessaire pour permettre à ces malheureux de fuir ; mais l'édifice est envahi et cinq d'entre eux sont massacrés avec de tels raffinements de cruauté que même en ce temps d'épouvantables crimes[1], l'horreur générale inspirée par celui-ci fait comprendre la nécessité de faire ou tout au moins de paraître faire quelque chose pour l'ordre public. La Constituante vote alors une loi (23 février 1790) enjoignant aux officiers municipaux de proclamer la loi martiale en cas d'attroupements tumultueux mettant en danger la sûreté des personnes et des propriétés et la perception des impôts, et rendant les communes responsables des dommages provenant d'émeutes. En Roussillon, la rébellion contre la perception des droits est constante : les employés ont dû disparaître, les municipalités n'osent pas les rétablir, l'assemblée du district de Prades est forcée de se disperser, redoutant une insurrection de la garde nationale et de la populace du lieu[2] ; à Saint-Étienne, le commis aux aides Berthéas, inutilement protégé contre la fureur du peuple par la garde nationale qui le mène en prison pour lui sauver la vie, y est rejoint par ses ennemis qui enfoncent la porte, le traînent dehors et l'assomment (4 août)[3] ; à Lyon, en juillet 1790, éclate une nouvelle émeute contre l'octroi aux cris de : point d'octrois, point de barrières, à bas les gapians ! Les barrières restent ouvertes les 8, 9 et 10 ; il entre sans payer une quantité énorme de denrées, toutes préparées pour saisir l'occasion et, quand enfin l'émeute est vaincue, grâce à un grand développement de troupes, les 26 et 27 juillet, rétablir les barrières est bien inutile : la ville est approvisionnée pour six mois ; on n'ose pas d'ailleurs publier ni faire afficher les décrets que l'Assemblée a rendus les 13 et 17 juillet pour l'exacte perception des octrois[4] ; à Arles, où

1. « Puisse-t-on oublier à jamais l'horrible scène des tourments qu'ils éprouvèrent ! L'histoire fidèle trouvera la postérité incrédule » (Relation d'une partie des troubles de la France, 1790 ; Bibl. nat., Lb^{39} 4467).

2. Lettres de Ferrand, directeur des fermes à Narbonne, 24 octobre 1790, et de Lambert, 5 novembre (D VI 8).

3. « Les officiers municipaux (de Saint-Étienne) », écrit le 11 août l'intendant de Lyon (F^{7} 3686^{6}), « me marquent que tout y est dans la plus parfaite anarchie, que leurs voix ne sont plus écoutées et qu'ils n'ont aucune force pour faire exécuter la loi. La majeure partie de la garde nationale a refusé le service. Les officiers municipaux ont la douleur d'entendre que l'on se propose d'immoler de nouvelles victimes et qu'il est impossible de fixer le terme où les excès s'arrêteront. »

4. Wahl, *les Débuts de la Révolution à Lyon*, p. 178 et suiv. Le 19 juillet,

n'existait aucune imposition directe, la non-perception de tous les droits fait que depuis la fin de 1789 jusqu'au 1er novembre 1791 pas un sou d'une imposition quelconque n'est payé[1]; en Languedoc, le fermier de l'équivalent, mis comme tous les autres fermiers du royaume dans l'impossibilité de percevoir les droits affermés, représente que les « avantages infinis que le peuple s'est promis de la sagesse des décrets de l'Assemblée l'ont enivré au point qu'il s'est cru permis de se soustraire à tout ce qui pouvait le grever; il n'a pas réclamé contre l'impôt de l'équivalent parce qu'il le paye sans s'en apercevoir en achetant la denrée qui y est assujettie, mais les bouchers et les cabaretiers de qui il l'achète croient pouvoir se refuser de le payer, quoiqu'ils l'aient perçu dans l'augmentation du prix de cette même denrée, et cet esprit d'indépendance a forcément enrayé les recouvrements en suspendant les poursuites, qu'il est difficile et même dangereux de faire dans un moment où son ivresse met tout en fermentation »; de fait, à Nîmes, la fraude se fait à main armée par les gardes nationaux eux-mêmes, « les plus insignes et les plus redoutables contrebandiers de profession de la ci-devant province[2] »; à Anduze, chaque fois qu'il a été question de faire une saisie chez des fraudeurs, il a fallu céder aux craintes d'émeute, inspirées par le rassemblement des soldats nationaux; à Uzès, « la troupe de ligne elle-même n'a pu, malgré son commandant, être empêchée de tenir une contre-boucherie dans les casernes »; à Villeneuve-lez-Avignon, un placard est affiché défendant de payer l'équivalent sous peine d'être pendu, et la fuite seule peut sauver les commis de la fatale lanterne[3]; et il en est de même dans tout le Languedoc. On n'en finirait pas, si l'on voulait citer tous les actes de violence et tous les actes de faiblesse, toutes les manœuvres, toutes les capitulations qui, d'un bout à l'autre du royaume, concourent à ce résultat identique; faire tomber en non-valeur des impôts que le peuple déteste, contre lesquels il a une revanche à

le peuple mit à mort, avec d'horribles raffinements de sauvagerie, un soldat suisse du régiment de Sonnenberg qui s'était pris de querelle avec quelques individus pour des causes d'ailleurs tout à fait étrangères à l'octroi.

1. Rapport, 6 février 1792, des commissaires civils Dufour, Jaubert et Debourges (Arch. parlementaires, XXXVIII, 322).

2. Lettre de Delevaigne, directeur de l'équivalent à Nîmes, 8 novembre 1790 (D VI 29).

3. Mémoire des arrière-sous-fermiers de l'équivalent dans partie de la généralité de Montpellier, 28 juillet 1790 (ibid.).

prendre et qu'il ne veut plus souffrir, parce qu'il se sent le plus fort et qu'il entend jouir tout de suite de la liberté qu'on lui vante, de la manière qu'il la comprend. Sa hardiesse est parvenue à tel point qu'il ne se borne pas à refuser le paiement des droits existants ; il ne prétend rien de moins, parfois, que se faire rembourser ceux qu'il a payés autrefois. Les tanneurs d'Espalion réclament des sommes qu'ils ont versées jadis pour des sols pour livre, et la municipalité d'Auch réclame remboursement de son abonnement pour les droits réservés en 1788 et 1789.

L'alcoolisme et la Révolution.

D'autant plus fâcheuse est cette disparition des aides qu'une perception normale eût alors procuré de très importants bénéfices. Une des conséquences de la non-perception des impôts et des droits seigneuriaux, comme des mouvements révolutionnaires, du chômage, des promenades de gardes nationales et des fréquentes réunions électorales[1], fut une augmentation considérable dans la consommation des boissons, notamment de l'eau-de-vie. On assista en Artois, en Flandre, en Picardie, en Bretagne, à un développement marqué de l'alcoolisme. « Depuis plus d'un an », écrit le 10 décembre 1790 la municipalité de Saint-Michel près Saint-Pol (Pas-de-Calais)[2], « il s'en est bu infiniment davantage qu'avant la Révolution ; le goût pour cette liqueur s'est propagé au point qu'il a gagné notre municipalité, qui n'en buvait pas avant cette époque. » Rien d'étonnant à cette progression : le prix a été fort inopportunément abaissé en Artois de 4 livres 4 sols à 3 livres dans les villes, de 3 livres à 2 livres 10 sols dans les campagnes, et surtout la contrebande se fait partout publiquement, ouvertement, au point que les fermiers, quoique forcés d'acheter plus cher parce qu'une hausse considérable s'est produite dans les pays de production, sont forcés de baisser encore leurs prix de vente pour ne pas voir leurs cantines entièrement désertées, et de subir une grosse perte pour n'en pas éprouver une plus grosse encore. De même en Bretagne : là, les troubles des États de 1788-1789 ayant empêché le renouvellement du bail des devoirs, ceux-ci ont été

1. « Les assemblées d'électeurs et primaires », écrit en décembre 1790 le directeur des devoirs de Quimper, « ont occasionné une consommation extraordinaire que je n'ai pu prévoir » (D VI 29).

2. D VI 47.

mis en régie : on a en même temps mis un terme à la longue injustice qui faisait vendre 4 ou 4 livres 10 sols au commun peuple le pot d'eau-de-vie vendu 50 sols à la noblesse, au clergé, à la haute bourgeoisie et autres *provisionnaires*[1]; mais cet abaissement des droits sur la consommation populaire est en lui-même fâcheux, et on n'a pas prévu, en le faisant, la hausse énorme qui va se produire sur l'eau-de-vie et forcer la régie à ne vendre que 50 sols ce qu'elle paye elle-même, au loin, au moins ce prix, plus les frais de transport, de manutention, les déchets, le coulage, etc. Impossible de cesser ce désastreux commerce : le peuple a pris goût à cette boisson, qui, mélangée d'eau, lui remplace le cidre, dont la récolte a manqué; il ne souffre pas que les débits ne soient pas approvisionnés, et les commis, menacés de mort dans les autres provinces quand ils veulent faire leur métier, le sont en Bretagne s'ils ne le font pas; d'ailleurs des gens avisés profitent des circonstances pour s'approvisionner à bon marché d'alcool qu'ils comptent bien revendre ensuite 4 et 5 livres. Aussi la demande est-elle abondante, exigeante, impérieuse, menaçante. « Si la populace qui nous invective et nous menace à chaque instant ne trouvait plus d'eau-de-vie », écrit le directeur de Vannes[2], « nous serions assaillis dans nos maisons. » « Me voilà », écrit de son côté son collègue de Saint-Brieuc, « dénué de toutes ressources et exposé par là à la fureur du peuple déjà déchaîné contre la régie. » A la faveur de cet invraisemblable bon marché, la consommation de l'alcool fait en Bretagne des progrès considérables. Le débit, de près de 300,000 pots en moyenne, passe en 1790 à 13 ou 1,400,000[3]. Il est telle direction, comme celle de Paimbœuf, où la distribution d'eau-de-vie qui a été en moyenne de 573 pots pendant les huit premiers mois de 1787, 88 et 89, monte brusquement à 5,602, soit presque au décuple[4]. Trois pêcheurs en état d'ivresse s'étant noyés à Douarnenez, le département du Finistère prend le 5 août 1790 un arrêté interdisant dans diverses municipalités du district de Pontcroix la vente des eaux-de-vie et liqueurs fortes les dimanches et jours de fêtes et la vente d'aucune boisson pendant les offices et passé dix heures du soir, « afin de pré-

1. On appelait de ce nom ceux qui faisaient — ou qui, par leurs ressources, auraient pu faire — un approvisionnement en gros.
2. D VI 36.
3. D VI 29.
4. D VI 36.

venir les excès et maux de tout genre qui sont la suite inévitable de l'intempérance avec laquelle les marins se livrent à l'usage de l'eau-de-vie et autres liqueurs fortes[1] »; et le directoire du Morbihan, mieux inspiré encore, supplie instamment l'Assemblée de ne pas supprimer tout impôt sur les boissons, comme il en est question. « Le peuple », écrit-il[2], « dans l'étendue de nos cinq départements, est fortement adonné au vin; en détruisant l'imposition, ce serait favoriser son penchant et alimenter la cause principale de sa misère. La diminution dans le prix des eaux-de-vie en est un exemple frappant; nous voyons journellement avec douleur l'augmentation du débit entraîner sa ruine et le détriment de sa santé. La suppression ne serait propre qu'à nourrir un penchant nuisible à l'agriculture et à l'industrie, à corrompre les mœurs et à abréger la vie des citoyens. »

Ce qui est vrai en Bretagne est vrai aussi à Paris. On boit beaucoup plus dans cette ville depuis que les barrières ont été abattues un instant, en attendant qu'elles disparaissent tout à fait, et on y boit de plus en plus d'alcool; il n'y a qu'à lire les rapports de Grivel et de Siret sur le maximum pour voir l'importance qu'ils attachent à l'approvisionnement de Paris en eau-de-vie « dont le peuple fait un si grand usage[3] ». Un des plus sûrs moyens de conquérir la popularité est d'abreuver copieusement le peuple, et le fameux brasseur Santerre a dû une notable partie de son action sur le faubourg Saint-Antoine au fait d'y avoir versé gratuitement des tonneaux et des tonneaux de bière. Débiteur envers le Trésor de 49,503 livres 16 sols de droits pour la bière qu'il a fabriquée en 1789-90 et les trois premiers mois de 1791[4], il allègue pour sa défense contre les réclamations des liquidateurs de la ferme générale qu'il n'a pas vendu la plus grande partie de cette bière, que sa maison était ouverte à tout venant, qu'on y distribuait de la bière gratuitement, qu'il en faisait porter chez les indigents, de même qu'aux corps de garde remplis de citoyens, sans en retirer aucun

1. F⁷ 3676¹.

2. 23 octobre 1790 (D VI 41). J'ai traité plus au long ces différents points dans un article des *Feuilles d'histoire*, 1er mai 1914.

3. Rapport de Grivel, 23 nivôse an II (Caron, *Bulletin trimestriel de la Commission d'histoire économique de la Révolution*, 1907).

4. Conseil exécutif provisoire, 6 avril 1793 (Aulard, *Actes du Comité de Salut public*, t. III, p. 117). — Necker et Delessart étaient eux-mêmes intervenus précédemment en faveur de Santerre, en termes fort élogieux pour celui-ci.

argent; « et l'on conçoit facilement comment, dans un faubourg aussi vaste et aussi peuplé que celui de Saint-Antoine et dans un temps où le travail cessait et où les corps de garde étaient nécessairement très multipliés, la consommation de la bière de Santerre a dû être très considérable ». Nous le croyons sans peine, en effet. Et Santerre obtint facilement du Conseil exécutif provisoire remise des droits dont il était débiteur.

Les domaines et droits domaniaux.

Mis ainsi dans l'impossibilité de profiter des circonstances favorables, le Trésor subit au contraire tout le poids de celles qui sont défavorables; c'est ainsi, par exemple, que, de même que les traites et les aides, les domaines et droits domaniaux éprouvent une diminution considérable. A la dévastation des forêts, à la cessation des tribunaux, à la non-perception des droits seigneuriaux, s'ajoute la diminution et presque la disparition des mutations immobilières autres que les ventes de domaines nationaux, auxquelles des motifs très plausibles ont fait accorder des privilèges particuliers en fait de droits de contrôle : de sorte que cette source importante de revenus est presque entièrement tarie. Autre cause de dépérissement : les employés, pleins d'incertitude sur leur sort futur, ont en grand nombre brigué les fonctions électives dans les départements, districts et municipalités, et souvent avec succès, car ils étaient très loin de partager l'impopularité des commis des gabelles, des traites et des aides[1], frappés d'ailleurs d'inégibilité; pour se concilier les suffrages, ils ont évité de percevoir les droits à la rigueur; et le directeur des domaines de Rennes demandait, dans l'intérêt du Trésor, qu'eux aussi fussent déclarés inéligibles[2]. Les intendants, juges des contestations en fait de matières domaniales, cessent leurs fonctions dans le courant de 1790; les tribunaux de district qui doivent leur succéder dans cette partie de leurs attributions n'étant pas encore

1. Pas toujours, cependant. A Saint-Germain (Haute-Vienne), Vergniaud, ex-curé de Magnac, à qui il a été réclamé des droits de centième denier, fait irruption dans le bureau du contrôleur des arts et appuie des pistolets chargés sur la gorge du receveur, lequel, dans une lettre du 29 septembre (D VI 55), insiste sur la nécessité de ne pas laisser cet attentat impuni, sous peine de voir bientôt les redevables ne plus payer que ce qui leur plairait et les bureaux du contrôle devenir des théâtres de guerre et de carnage.

2. Lettre du 9 novembre 1790 (D VI 33).

constitués, cet interrègne a aussi pour conséquence une diminution sensible des produits; les contribuables ne s'acquittent pas, sachant qu'on ne peut les contraindre, et les receveurs retiennent ou divertissent les deniers; aussi le contrôleur général sollicitait-il instamment l'Assemblée de constituer, pour exercer cette juridiction, un comité contentieux provisoire dans le sein de chaque directoire de département; mais il n'obtint satisfaction que le 9 octobre 1790. Pour toutes ces raisons, le produit de la régie des domaines, encore de 15 à 16 millions par quartier en 88 et en 89, tombe à 12 pour le quartier de janvier 90, à 11 pour celui d'avril, à 5,600,000 pour celui de juillet, à 2,254,000 pour celui d'octobre[1].

Partout donc c'est le même désolant spectacle : impôts directs et indirects, impôts anciens et nouveaux, impôts forcés ou volontaires, tout est pareillement entraîné à la dérive. Le revenu public est anéanti. Tous les plans de finance qu'on a discutés, tous ceux qu'on a votés sont également vains, puisque tous reposent sur l'hypothèse d'un recouvrement satisfaisant des contributions ordinaires. Dans cette immense débâcle, il ne reste plus pour l'Etat d'autre moyen de vivre que de vivre sur son capital, et c'est à quoi il va s'employer assidûment. Heureux encore s'il avait su profiter de la preuve désormais faite que la mentalité des populations n'a nullement subi la transformation immédiate annoncée par de trop complaisants prophètes, qu'elles ne sont pas plus disposées à payer sous le nouveau régime que sous l'ancien, que les ménagements dont elles sont l'objet ont pour unique conséquence de leur rendre l'abstention ou la résistance plus facile! Mais il y avait dans cette Assemblée une telle puissance d'illusion qu'en dépit de l'expérience acquise, elle allait persister dans sa confiance naïve en la bonne volonté des contribuables et organiser en conséquence le nouveau système fiscal appelé à prendre la place de celui qui, en cette année 1790, achevait de disparaître.

M. Marion.

1. AD IX 563.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES

DE L'ANGLETERRE AVEC LA RUSSIE AU XVIe SIÈCLE

I.

Avec la première arrivée des Anglais en Russie en 1553 furent établies entre les deux pays non seulement des relations commerciales[1], mais encore des relations diplomatiques. Richard Chancellor, pilote général de la première flotte anglaise qui ait touché les côtes septentrionales de la Russie, prit le rôle d'un ambassadeur ; sur l'invitation du tsar Ivan IV, il poussa jusqu'à Moscou, où il reçut le meilleur accueil. Ses impressions méritent d'être recueillies. Il est frappé par la quantité de « boïars » qui entourent le tsar, par la richesse de leurs habits brodés d'or. Au dîner auquel il fut convié, et qui fut servi pour deux cents personnes, présidait le tsar, vêtu d'un habit d'argent et portant successivement deux couronnes ; toute la vaisselle était en or. Au départ, Ivan le Terrible remit à Chancellor une lettre pour le roi Édouard VI, datée de février 1554[2], dans laquelle il promettait liberté de commerce aux Anglais en Russie et demandait l'envoi de nouveaux ambassadeurs anglais.

Dès lors, les relations entre les deux cours se poursuivirent pendant un demi-siècle. La première lettre envoyée d'Angleterre en Russie est datée du 1er avril 1555[3] ; écrite par la reine Marie et le roi Phi-

1. Sur l'histoire du commerce anglais en Russie, voir W. R. Scott, *Joint-Stock companies to 1720*, t. II ; I. Lubimenko, *les Marchands anglais en Russie au XVIe siècle* (*Rev. histor.*, t. CIX, 1912, p. 1-26), et, par là même, un article publié en russe sous le titre : *Istoria torgovik snochenij Rossii s Angliej;* Gerson, *The Organisation and early History of the Muscovy Company*, dans les *Studies in the history of English Commerce in the Tudor period*, Univ. of Pennsylvania, 1912.

2. G. Tolstoï, *The first forty years of intercourse between England and Russia*, n° 2. Ce livre, publié à Saint-Pétersbourg en 1875 en russe et en anglais, est une collection de documents munie d'une préface. On sait que le roi Édouard VI était mort le 6 juillet 1553.

3. *Ibid.*, n° 3.

lippe, elle priait le tsar Ivan de continuer ses bonnes grâces aux marchands anglais et de nommer des commissaires spéciaux pour entrer en pourparlers avec les ambassadeurs anglais, Chancellor, Killingworth et Grey, qui partaient la même année; ces deux derniers étaient des agents d'une Compagnie de marchands-aventuriers, qui se constitua vers cette époque pour organiser le commerce anglo-russe et qu'on trouve plus tard dans les documents, appelée « Russia Company » ou « Muscovy Company ». Ainsi des agents de la Compagnie assumaient en même temps le rôle d'ambassadeurs : le fait se répétera plus tard. La couronne anglaise se déchargeait volontiers sur les compagnies de commerce des soucis et des frais des relations diplomatiques avec les pays éloignés, ouverts au commerce britannique par l'énergie et l'initiative de ses marchands. Quant à la Russie, elle n'était aux yeux des monarques anglais qu'un vaste champ nouveau pour l'activité commerciale des Anglais, et rien de plus.

Mais les tsars pensaient bien donner à ces relations une extension plus grande, comme le prouvent les quatre-vingt-dix lettres qui furent échangées entre les deux pays au cours des cinquante années suivantes. Ivan le Terrible avait fait bon accueil aux Anglais, non seulement parce qu'il avait voulu se procurer par eux des marchandises, des armes et des artisans, mais encore parce qu'il tenait à se rapprocher des souverains anglais. Dès 1556, il envoya auprès de la reine Marie un ambassadeur russe. Le lieutenant (namestnik) de Vologda, Osip Grigorievitch Nepeïa avec vingt-six Russes, accompagna à leur retour Chancellor et les autres Anglais. Malheureusement, les bateaux qui les portaient firent naufrage; Chancellor et beaucoup de ses compagnons périrent; presque toutes les marchandises furent englouties par la mer. On arriva à sauver Nepeïa qui échoua en Écosse le 7 novembre avec quelques bagages que pillèrent tout de suite les Écossais. Ce n'est que le 18 février 1557 qu'il parvint à la frontière anglaise à Berwick ; le 27 il était à douze milles de Londres. Par ordre du roi, des Anglais avaient été envoyés au-devant de lui jusqu'en Écosse; près de Londres, il fut reçu par quatre marchands qui apportaient de riches présents. Le jour suivant eut lieu l'entrée dans la capitale : 140 membres de la Compagnie moscovite avec leurs serviteurs lui firent escorte; le maire et les aldermen en habits écarlates le reçurent avec des cadeaux et l'accompagnèrent à un appartement richement installé.

La reine ne revint de Flandre que le 21 mars, et le 25 l'ambassadeur eut audience à Westminster. Reçu par les plus grands seigneurs du royaume, il fut conduit vers le couple royal, auquel il remit

la lettre et les cadeaux du tsar. Il prolongea son séjour pendant un mois, visita les monuments de Londres, assista à des chasses, à des banquets, à la fête de l'ordre de la Jarretière (le 23 avril). Le 29, les marchands donnèrent en son honneur un souper dans la halle des Drapiers[1]; le 3 mai enfin, il partit pour Gravesend où il s'embarqua, emportant une lettre des souverains anglais pour le tsar[2].

La pompe de la réception faite au premier ambassadeur russe en Angleterre a frappé ses contemporains. Camden dit que jamais peut-être l'Angleterre n'avait accueilli un ambassadeur avec plus de magnificence[3]. Les marchands anglais avaient voulu honorer le tsar dans la personne de son ambassadeur, espérant être récompensés en privilèges commerciaux. Les souverains anglais s'étaient laissé entraîner par les membres de la Compagnie, parmi lesquels se trouvaient de grands dignitaires du royaume. Le choix de l'ambassadeur russe avait été heureux, et les Anglais, tout en se plaignant un peu de sa grande réserve, étaient unanimes à louer son bon sens et sa conduite pleine de dignité.

Nepeïa revint en Russie sur le bateau *Primerose* avec quelques Anglais, parmi lesquels le célèbre explorateur Anthony Jenkinson. On parvint à l'embouchure de la Dvina le 12 juillet. L'ambassadeur russe partit tout de suite pour Moscou. Jenkinson s'occupa d'abord des affaires de la Compagnie et n'arriva dans la capitale que le 6 décembre.

Le tsar lui fit une belle réception et l'invita à dîner; à l'occasion des fêtes de Noël, sept cents invités, dont cinq cents étrangers, mangèrent pendant six heures à une table toute chargée de vaisselle d'or. Jenkinson obtint la permission de passer par la Russie en Perse; il en profita pour faire plusieurs voyages en Asie et obtenir du schah des privilèges pour la Compagnie.

Cependant, ces premières ambassades n'amenèrent aucun rapprochement suivi des deux cours, et la correspondance régulière entre les deux souverains ne s'engagea que dix ans plus tard[4]; cependant, les marchands anglais acquirent peu à peu des terrains et des privilèges et la Compagnie prenait pied dans l'empire des tsars.

1. Voir le récit de la réception de l'ambassadeur chez Hakluyt, *Collection of the early voyages*, nouv. édit., t. II, p. 350-362.

2. Datée du 28 avril 1557; voir Tolstoï, *op. cit.*, n° 4; *Recueil des actes et traités d'État* (*Sobranie gosudarstvennik gramot i dogovorov*), n° 113; *Cal. State papers Foreign*, *1553-1558*, p. 300.

3. Camden, *Annals of Elizabeth*, édit. de 1719, t. II, p. 354.

4. Pour l'époque de 1557 à 1566, deux lettres seulement nous sont parvenues, adressées toutes deux par Élisabeth à Ivan : elles sont du 25 avril 1561 et du 23 juin 1564; Tolstoï, n°s 5 et 6.

La seconde ambassade russe en Angleterre date de 1567; le 10 avril, le tsar, écrivant à la reine Élisabeth, l'informait qu'il envoyait auprès d'elle deux marchands russes, Stefan Tverdikov et Fedor Pogorelov, avec leurs compagnons, pour acheter en Angleterre des pierres précieuses; il lui demandait de les protéger et de les libérer de toutes taxes sur les marchandises acquises[1]. On n'a malheureusement pas de renseignements sur l'activité de ces marchands russes en Angleterre, mais il est permis de supposer qu'ils poursuivaient un autre but que celui qui est indiqué dans la lettre. Ivan le Terrible cherchait en effet à se rapprocher de l'Angleterre. Jenkinson, rentré d'un nouveau voyage en Perse, est reçu à Moscou avec grand empressement; de nouveaux privilèges demandés par lui pour les marchands sont accordés sans délai. En outre, le tsar lui annonce son intention de l'envoyer en Angleterre pour traiter d'affaires importantes. La situation du Terrible est à ce moment très difficile; il cherche les moyens de se protéger contre des trahisons qu'il soupçonne, de se rendre fort contre les haines qu'il a provoquées ; il accumule des trésors et fait provision de pierres précieuses; il demande à la reine des architectes pour construire des forteresses, des médecins et des apothicaires pour veiller sur sa santé[2]. En même temps, il cherche à l'étranger un allié sûr contre ses ennemis extérieurs et un ferme soutien contre ceux du dedans. Il est frappé de l'activité des marchands anglais ; il devine la grandeur et la force de l'Angleterre, et tout naturellement l'idée de s'allier avec Élisabeth se présente à son esprit.

Il élabore par suite un projet d'alliance étroite entre les deux pays et charge Jenkinson de le soumettre à la reine. L'ambassadeur expliquera que le tsar désire qu' « un amour et une amitié perpétuels » l'unissent à elle, que la Russie et l'Angleterre se lient de manière à ce que tout ennemi de l'une soit aussi ennemi de l'autre. Comme le roi de Pologne s'est montré hostile à la Russie, le tsar demande à la reine d'épouser ses justes griefs, de lui prêter aide contre la Pologne, d'interdire à ses sujets le commerce avec les Polonais. Il prie aussi Élisabeth de laisser partir pour la Russie des artisans capables de construire des bateaux et de permettre l'importation en son royaume d'approvisionnements de guerre de tout genre. Enfin les deux souverains jureront que, si un malheur arrive à l'un d'entre eux, il trouvera asile dans le royaume de l'autre. L'accord doit être tenu secret. Le tsar promet d'avance de se soumettre

1. Tolstoï, n° 10; cette ambassade est mentionnée dans une lettre de Henri Lane à Richard Hakluyt; Hakluyt, nouv. édit., t. III, p. 98-100.
2. Tolstoï, n° 11.

à toute nouvelle condition qu'exigera la reine; il attend la réponse pour le jour de saint Pierre (29 juin)[1].

En apprenant par Jenkinson ces projets du tsar, Élisabeth dut éprouver une vive contrariété. L'initiative du Terrible la mettait dans une position difficile, car il fallait à tout prix sauvegarder les intérêts des marchands anglais, sans se compromettre dans une alliance avec un souverain qui était à ce moment en hostilité avec l'empereur et les rois de Pologne et de Suède. Peut-être en voulut-elle à Jenkinson de n'avoir pas su arrêter à temps les explosions d'amitié du tsar. Elle décida de ne pas se presser. Laissant passer le délai indiqué, elle choisit, une année plus tard, en juin 1568, comme ambassadeur, Thomas Randolph, auquel furent données des instructions détaillées et fort curieuses[2]. Burghley traça de sa main sur ce document ces mots significatifs : « L'alliance est nécessaire à l'Angleterre seulement au point de vue commercial, et c'est la principale raison pourquoi on vous envoie en Russie. » L'ambassadeur devait s'employer à y raffermir le commerce anglais, en tâchant d'esquiver l'alliance politique. Si le tsar le pressait à ce sujet, il devait répondre que Jenkinson avait bien fait part à la reine du désir de garantie réciproque qu'avait exprimé le tsar; mais Élisabeth avait cru à un malentendu; car d'une part elle n'avait aucune raison de rien craindre de ses sujets et, d'autre part, elle avait entendu vanter la puissance et la sagesse du tsar qui ne pouvait courir aucun péril dans son pays. Si cependant une pareille éventualité se présentait, elle était toute prête à le recevoir amicalement en Angleterre.

Comme on le voit, Randolph avait à remplir une mission difficile; on pouvait prévoir que le tsar, qui attendait avec impatience la réponse de la reine, ne se laisserait pas payer de mots. En outre, le tsar, soupçonnant les raisons du peu d'empressement de la reine, se montra mal disposé. Aussi n'est-il pas surprenant que Randolph eût à subir de grands ennuis[3]. Arrivé le 16 octobre 1568, il demeura

1. Tolstoï, n° 12, écrit en septembre, apporté en novembre 1567; voir aussi *Nero*, B. XI, fol. 333 : « A message from the Emperor of Russia to Queen Elizabeth delivered by Anth. Jenkinson, requiring her to joint him against the Poles. »

2. Tolstoï, n° 15 : « Copy of Instructions for Mr Randolph sent into Moskovia, 26 Junii 1568. »

3. *Lansd.*, 10, fol. 130 : « The greate causes of offence given to the English Ambassador Thomas Randolph from the Queenes Matie to th'emperor of Russia the tyme of his being there in the yere 1568 »; voir aussi *Lansd.*, 111 : « An imperfect letter from T. Randolph to the Lord Treasurer at the time of his embassy to Russia for maintaining of the English commerce, with some strong expressions of his dislike to that country. »

prisonnier dans la maison qu'on lui avait assignée comme résidence. Les « interlopers » anglais, qui voulaient nuire à la Compagnie, en profitèrent pour calomnier l'ambassadeur[1].

Bon diplomate, Randolph sut vaincre toutes les difficultés. Reçu enfin officiellement au palais le 19 février 1569, il remarqua jusqu'à trois cents nobles assis le long des murs, en riches habits de parade et ne répondant point à ses saluts; mais il eut tôt fait de gagner la confiance du tsar, au point d'être invité à une audience secrète ; elle eut lieu la nuit dans le palais, d'où il ne sortit qu'à l'aube[2]. Randolph se montre dans ses mémoires d'une grande discrétion et ne donne pas de détails sur sa conversation avec Ivan. Il faut constater cependant qu'il réussit à modifier complètement les sentiments du tsar à l'égard des Anglais. Il obtint un nouveau privilège pour les marchands, sans aucun doute le plus favorable de ceux qui leur furent donnés au XVIe siècle.

Pour arriver à ce but, il avait fait espérer que le plan de l'alliance pourrait aboutir; il s'était engagé à prendre avec lui en s'embarquant deux ambassadeurs russes, Sovine et Savostianov[3], chargés de porter en Angleterre un acte que la reine devait signer sans y apporter aucune modification. Ce document ne nous est pas parvenu, mais nous pouvons nous en former une idée assez exacte par un document anglais. Les demandes du tsar furent soumises à une commission de lords-conseillers, nommés pour établir de concert avec Sovine les bases d'un traité d'alliance. La Commission travailla de juin 1569 à 1570, et de ses délibérations sortit un texte qui nous a été conservé[4]. Il contient une partie politique et une partie

1. *Lansd.*, 11, fol. 50-58 : « The copies of two of my Lord's [Randolph] letters, the one sent to the Emperor, the other to the counsell, the 7 May 1569. » Sur les intrigues des « interlopers », voir aussi *Nero*, B. XI, fol. 333, lettre écrite de Vologda, le 5 juin 1569, par Thomas Bannester et Ducket, agents de la Compagnie.

2. Sur l'ambassade de Randolph, voir la description dans Hakluyt, nouv. édit., t. III, p. 102-108 ; aussi *Tanner*, 50, fol. 146, supplication adressée par l'ambassadeur au tsar, et *Lansd.*, 11, fol. 93, lettre du 26 avril 1569 de William Garrard et William Chester, gouverneur de la Compagnie, à Randolph.

3. Tolstoï, n° 19 : lettre du tsar du 20 juin 1569 annonçant à Élisabeth l'envoi des ambassadeurs; *Ibid.*, n° 20, autre lettre du tsar de la même date, traitant des questions commerciales. Voir aussi *Tanner*, 50, fol. 140 : « The Embassage of th'Emperours Mag[es]tie John Basillewich of Russia, to the Quenes Mag[es]tie of Englaunde, by his highnes Embassador and gentleman alwais in presence Andrewe Gregoriwich Sovyn, and Secretarie Symon Sebastian »; ancienne traduction anglaise d'un document russe dont l'original ne semble pas s'être conservé.

4. *Recueil des actes et traités d'État* (*Sobranie gosudarstvennik gramot i dogovorov*), t. V, n° 135, traduction russe de la « Lettre des conseillers

commerciale[1]. La reine admettait qu'une amitié perpétuelle unît les deux pays (§ 1), que l'alliance fût offensive et défensive (§ 2) et que l'allié ne prêtât jamais aide à aucun ennemi de l'autre partie (§ 4); mais elle demandait qu'en cas d'hostilité avec une troisième puissance l'allié eût le droit de ne pas rompre avec cette puissance avant de l'avoir exhortée à la paix. Elle consentait à ce que l'allié prêtât aide en cas de nécessité, envoyant des soldats, des armes et de l'argent (§ 3), mais elle fit cette restriction que cette aide dépendrait de l'état financier et politique du royaume. Elle permettait aux artisans anglais d'entrer au service du tsar pour relever l'état militaire de la Russie (§ 5), mais à condition qu'ils ne fussent pas retenus en Angleterre par des travaux urgents. Les autres paragraphes traitaient de questions commerciales.

Tout ce travail fut vain, car Sovine avait ordre exprès d'obliger la reine à recopier simplement en son nom les demandes du tsar, sans y apporter aucune modification, chacun des souverains devant mettre sa signature au bout de deux documents identiques. Il ne put donc admettre aucun changement. Une année s'écoula sans apporter de résultats satisfaisants. Au printemps de 1570, fatigué de ces retards, l'ambassadeur se décida à repartir[2].

Élisabeth n'avait pas accepté les conditions du tsar. Comptait-elle qu'il se montrerait moins exigeant? Espérait-elle en secret que l'alliance politique entre les deux pays resterait un beau rêve du tsar? La seconde hypothèse semble plus probable. En tout cas, elle ne fit rien pour se rapprocher de lui; Sovine fut renvoyé seul avec deux lettres, datées du 18 mai : l'une contenait des promesses vagues au sujet de l'alliance[3]; l'autre, secrète, signée par dix conseillers d'Élisabeth, promettait au tsar de le recevoir honorablement en cas de besoin avec toute sa famille et sa suite en Angleterre, où il pourrait vivre à ses frais personnels, en conservant sa religion, tout le temps qui lui paraîtrait nécessaire[4].

Ce fut en Russie une explosion de colère. Furieux de ces restric-

anglais écrite en réponse à la proposition faite par l'ambassade russe au sujet d'une alliance entre la Russie et l'Angleterre ».

1. Tolstoï, n° 21 : « Articles agread uppon (on her Maiesties part) on the part of the right high, right mighty and right excellent princesse Elizabeth by the grace of God Q. of England, etc..., for a League of Amitie betweene her Highnes and the (great Duke of Muscovia) right high, right excellent, right mightie prince John Basiliwich K. and great Duke of all Russia, etc..., her dearest brother and cousin. »

2. Tolstoï, n°s 22 et 23.

3. Tolstoï, n° 25; c'est la première lettre de la reine écrite en anglais et non en latin.

4. *Ibid.*, n° 26, donnée à Hampton-Court.

tions humiliantes, indigné de la longue attente à laquelle on l'avait astreint, Ivan s'en prit aux marchands anglais; il leur enleva d'un coup tous leurs privilèges et confisqua leurs marchandises. Peu de temps après, il écrivit à Élisabeth une lettre d'insultes[1]; elle fut apportée en Angleterre par le serviteur de la Compagnie, Daniel Sylvester, qui avait été employé comme traducteur auprès de Sovine :

Nous supposions, écrit le tsar, que tu étais la reine de ton royaume et que tu y défendais toi-même ton honneur royal, et c'est pourquoi nous voulions conclure avec toi de telles affaires; mais d'autres personnages, ou plutôt des moujiks-commerçants gouvernent dans tes États et ne se soucient ni de notre honneur, ni des intérêts de nos terres, mais seulement de profits commerciaux, tandis que tu y règnes en vraie fille!... Nous avons donc mis de côté ces affaires...; quant à la charte commerciale que nous t'avons envoyée, renvoie-la, car en tout cas nous n'en tiendrons plus aucun compte, non plus que de toutes les chartes précédentes.

Dans ces paroles du tsar, on devine le mépris de l'homme pour la femme qui prétend régner, du monarque absolu pour la souveraine dont la liberté est limitée par des conseillers, par un parlement. Il faut remarquer qu'à maintes reprises Élisabeth s'était retranchée dans ses lettres derrière la volonté de son peuple; en 1568, elle avait fait au tsar toute une leçon de parlementarisme, et l'on sait pourtant le rôle effacé du parlement anglais à cette époque; malgré tout, il y avait une différence considérable entre l'absolutisme anglais et le despotisme moscovite.

Élisabeth fit d'abord mine de ne rien comprendre à cette colère du tsar; dans une lettre du 24 janvier 1571[2], elle disait à Ivan que des rumeurs étaient parvenues de Russie concernant le retrait des privilèges et la saisie des marchandises anglaises; mettant ce malentendu sur le compte des intrigues des « interlopers », elle l'assurait que les ambassadeurs russes avaient été toujours reçus en Angleterre avec beaucoup d'égards et exprimait dans les termes les plus chaleureux son amitié pour lui. Cependant, à la réception de la lettre blessante du tsar, elle répondit par une réplique pleine de dignité[3] :

Notre ambassadeur (*Jenkinson*) vous racontera que notre royaume n'est pas gouverné et que nos affaires ne sont pas traitées par des

1. Tolstoï, n° 28, 24 octobre 1570.

2. Archives de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg, *Manuscrits de Hamel* (copies prises il y a cinquante ans dans les archives anglaises), t. 33, 3663.

3. Lettre du 2 juin 1571 qui ne s'est malheureusement conservée qu'en fragment.

marchands, mais que nous nous en occupons nous-même, comme il convient à une demoiselle et à une reine placée sur le trône par Dieu tout-puissant, et qu'aucun monarque n'est plus obéi par son peuple que nous.

En août 1571, le tsar écrivit de nouveau à la reine[1]; sur un ton assez désagréable, il se plaignait de la conduite des marchands anglais et lui expliquait que leur disgrâce avait pour cause la mauvaise volonté avec laquelle avait été reçu en Angleterre sa demande d'alliance. Si la reine voulait que les affaires commerciales s'arrangeassent, elle n'avait qu'à envoyer Jenkinson pour traiter des questions politiques.

Ce dernier se trouvait déjà en ce moment à Kholmogory. Comme Randolph en 1568, il se ressentit de la disgrâce dans laquelle étaient tombés ses compatriotes; tandis que les marchands se plaignaient à lui des injustices dont ils étaient les victimes, il éprouva mille tracasseries et attendit longtemps une audience du tsar. Ivan était occupé à cette époque à couper les têtes de ses boïars, soupçonnés de trahison; on dit qu'il avait déclaré que Jenkinson lui-même serait décapité s'il avait l'audace de reparaître en Russie. La menace ne fut pas exécutée. Reçu par le tsar à Alexandrov, où le monarque s'était retiré, il y trouva un accueil gracieux; mais Ivan lui annonça que le temps de traiter l'affaire secrète entre l'Angleterre et la Russie était passé[2].

On ignore la raison de cette volte-face subite; le supplice des grands boïars avait sans doute tranquillisé le tsar. Dès lors, il croyait inutile de reprendre la question d'un asile en pays étranger et il affichait tout son dédain pour une alliance qu'on lui avait trop longtemps refusée.

Cette méchante humeur ne dura pas, et nous le verrons deux ans après revenir à la charge. Dans son esprit obstiné, le rapprochement avec l'Angleterre devenait peu à peu une obsession, une idée fixe, à laquelle, avec l'âge, il s'abandonna de plus en plus. Pour le moment, il rendit aux Anglais leurs privilèges commerciaux. Dans une lettre du 20 octobre 1572[3], Élisabeth constatait que le tsar avait tant fait pour ses sujets qu'il ne lui restait plus rien à désirer. Le

1. Tolstoï, n° 32.

2. Voir la lettre du tsar à la reine de mai 1572, Tolstoï, n° 35; Hamel, *les Anglais en Russie* (*Anglitchane v Rossii*), p. 107, la date du 14 mai.

3. *Mss. de Hamel*, t. 33, 3676 : « Attulit nobis Antonius Jenkinson, Legatus noster, plenas humanitatis et benevolentiae literas a Sta V^ra^ Majestate Calendas Maij ad nos datas; quibus postulatis nostris omnibus ita responsum est ut nihil uberius fieri potuerit, nec in amicitia honorificentius... »

15 avril 1573, Ivan annonçait à la reine que la Compagnie anglaise jouissait à présent d'une liberté complète et que ses concurrents, les « interlopers », avaient été bannis de Russie[1]. Déjà, l'année précédente, quand Jenkinson avait demandé au tsar de lui donner le nom des Anglais dont les intrigues avaient failli brouiller les deux pays, Ivan avait répondu : « Tu ne le sauras pas, car je leur ai pardonné, et que serait mon pardon de tsar, si je permettais à ta reine de les châtier? »

En 1573, surgit une nouvelle raison de mécontentement contre les Anglais : dans l'armée suédoise qui faisait la guerre contre la Russie, on avait signalé des Anglais. La reine s'en excusa le 26 juillet, en assurant que c'étaient des Écossais, sur lesquels elle n'avait aucun pouvoir[2].

Après le départ de Jenkinson en 1572, les pourparlers avec le tsar avaient été confiés à Daniel Sylvester. Du reste, c'était la reine surtout qui écrivait; le tsar, ayant renoncé aux projets d'alliance, se souciait médiocrement de débattre des questions commerciales[3].

En 1574, les projets de rapprochement politique entre les deux pays reprirent. En automne, Sylvester remit à Élisabeth une lettre du 20 août dans laquelle le tsar, revenant sur ses griefs de 1570, lui reprochait d'un ton âpre d'avoir sacrifié à des intérêts commerciaux l'entente politique, revenait sur l'accusation portée contre les Anglais, affirmant qu'ils avaient aidé la Suède, et demandait que la reine lui envoyât des armes et des approvisionnements de guerre : du cuivre, du plomb et de la chaux[4]. En même temps, Sylvester expliqua que le tsar se considérait comme offensé par les difficultés que la reine avait faites à la conclusion de l'alliance[5].

Les marchands anglais se préoccupaient des moyens d'établir une ferme amitié entre les deux pays. Michel Lok, un des agents de la Compagnie, écrivit un projet intitulé : *Certaines notes faites par moi, Michel Lok, le 8 mai 1575, à Londres, touchant le bénéfice que peut retirer l'Angleterre du trafic des marchands anglais en Russie à l'aide d'une amitié ferme entre les deux*

1. Cette lettre ne semble pas s'être conservée. Hamel la mentionne dans son livre, *op. cit.*, p. 108.

2. *Mss. de Hamel*, t. 33, 3683.

3. La collection de Tolstoï comporte une lacune de plus de deux ans entre mai 1572 et août 1574; mais dans les *Mss. de Hamel* nous trouvons des copies de lettres d'Élisabeth à Ivan qui comblent cette lacune; l'une, que nous venons de citer, du 20 octobre 1572, t. 33, 3676, et l'autre du 26 juillet 1573, t. 33, 3683.

4. Tolstoï, n° 36, 20 août 1574.

5. *Ibid.*, n° 37.

princes[1]. Après avoir énuméré ces profits commerciaux, il revient sur la personne même du tsar : d'après les récits de ceux qui ont été en Moscovie, Ivan le Terrible est le plus riche des souverains. Lorsqu'il voulait emporter son trésor, il chargeait 4,000 voitures avec le contenu d'un de ses palais, et il en a encore quatre autres. C'est un tsar conquérant sur lequel on peut compter. Il est naturel qu'il cherche à s'allier avec l'Angleterre, car il espère que, si après sa mort des troubles survenaient dans son pays, ses enfants pourraient trouver dans l'île un asile sûr. Il serait en tout cas un allié appréciable contre la Suède et le Danemark.

Mais la reine n'était pas de l'avis de ses marchands. Dans une longue lettre qu'elle écrivait au tsar à la même époque[2], elle parlait de tous les malentendus commerciaux entre les deux pays et évitait soigneusement de répondre aux allusions blessantes du tsar du 20 août 1574, pour ne pas avoir à parler de l'alliance. Lorsqu'en mai 1575 Sylvester repartit pour la Russie, il reçut comme instruction[3] d'éviter à tout prix de remettre sur le tapis la question de l'alliance. Élisabeth ne pouvait songer à demander asile en Russie. Si les Anglais apprenaient que leur reine avait pu seulement les soupçonner d'infidélité, ils en éprouveraient un grand et juste mécontentement qui mettrait en danger son pouvoir. Elle ne doutait pas que son « cher frère » se garderait de la soumettre à une telle éventualité[4].

Le tsar donna audience à Sylvester à diverses reprises ; à Moscou, le 29 novembre 1575, il lui manifesta son mécontentement de ce que la reine n'avait pas voulu conclure l'alliance ; il lui expliqua que ses appréhensions avaient été justifiées par la mauvaise conduite de ses sujets qui l'avaient forcé à remettre le pouvoir en d'autres mains[5]. A cette époque, en effet, Ivan le Terrible avait imaginé d'asseoir sur le trône de la Russie un prince tartare, Siméon Bekboulatovitch, personnage tout à fait insignifiant. Il est difficile d'expliquer comment cette fantaisie s'était formée dans l'esprit du tsar, et les historiens russes n'ont jamais pu se mettre d'accord sur les raisons de cette comédie qui ne dura que peu de temps et n'eut aucune influence

1. *Mss. de Hamel*, t. 33, 3692-3695 : « Certayn notes made by me Michael Loek the 8 Mai 1575 in London touching the benefit that may growe to England by the traffique of English marchants into Russia through a firme amity between both the Princes. » Cet ouvrage n'est point mentionné dans le *Dict. nat. biogr.*

2. *Mss. de Hamel*, t. 33, 3701-3703, 9 mai 1575.

3. *Ibid.*, 3690, 10 mai 1575.

4. Tolstoï, n° 38, mai 1575.

5. *Ibid.*, n° 39 : « A note of speeche that th' emperour of Russia used unto me, Daniel Silvester, in his cithye Musco and howse of Oprisheno the 29 November 1575. »

sur le sort de la Russie. Le tsar lui-même ne l'avait jamais pris au sérieux. Dans une nouvelle entrevue avec Sylvester, le 29 janvier 1576, il lui explique que son abdication n'est pas définitive, que Siméon n'a pas été élu par le peuple, que lui, tsar, conserve la disposition de tout son trésor. Il se plaint amèrement de la reine : la conduite d'Élisabeth à son égard manque de franchise ; elle ne songe qu'aux intérêts de ses marchands ; elle le blesse par une fierté outrée, en se refusant à craindre pour elle des dangers auxquels lui est obligé de se reconnaître exposé. « Si notre sœur », dit-il, « s'était conduite envers nous dans ces affaires aussi amicalement que nous avions le droit de l'espérer, tout notre pays aurait été à son service, aussi bien que l'Angleterre ; elle aurait pu en faire venir tout objet aussi facilement que de son propre trésor, et tout notre empire aurait été sous ses ordres, comme il est, malgré tout, sous le commandement de ses marchands. » Il menace d'enlever à ces derniers leurs privilèges et de les donner aux Allemands et aux Vénitiens, car il est en train de conclure une alliance avec Maximilien II et se passera bien de l'amitié d'Élisabeth ; il consent toutefois à attendre la réponse définitive de la reine[1].

A peine rentré en Angleterre, Sylvester dut aussitôt repartir pour la Russie, porteur de nouvelles lettres. Un accident tragique mit pour cette fois fin aux pourparlers. Arrivé à Kholmogory, l'ambassadeur se préparait à l'audience du tsar. Il essayait une robe de satin jaune qu'il devait porter lors de l'entrevue lorsqu'un coup de foudre le tua net en mettant le feu à sa maison ; la cassette qui contenait les papiers de l'ambassade et tous les cadeaux fut brûlée. En apprenant cette nouvelle, le tsar crut y voir un signe de Dieu. « Que la volonté divine s'accomplisse » ! s'écria-t-il, et il rompit les négociations.

II.

Plusieurs années s'écoulèrent sans que la Russie fît de nouveaux efforts pour se rapprocher de l'Angleterre. Engagé dans des guerres avec la Suède et la Pologne, Ivan perdait peu à peu des territoires en Livonie. Enfin, sentant le besoin pressant de munitions de guerre, il résolut en 1580 de se servir d'un Anglais se trouvant alors en Russie, Jérôme Horsey[2], et de l'envoyer « à travers les montagnes » vers Élisabeth. Le voyage était périlleux, car il fallait passer par les pays ennemis. La lettre à la reine fut cachée dans le double fond

1. Tolstoï, n° 40.
2. Voir sa biographie dans *Dict. nat. biogr.*

d'une bouteille plate à alcool, et celle-ci fut dissimulée dans la crinière du cheval. Horsey parvint en Angleterre, non sans avoir été arrêté à plusieurs reprises. Il présenta la lettre du tsar à Élisabeth qui fut frappée par l'odeur d'alcool qu'elle exhalait et lui en demanda la cause. Horsey en profita pour raconter à sa souveraine toutes les péripéties de son voyage. Il fut loué pour son courage et s'acquitta avec succès de sa commission. Au printemps suivant (1581), il revenait en Russie avec treize bateaux chargés des munitions demandées.

Dès lors, les relations reprirent entre les deux cours. Pendant les trois dernières années du règne du tsar, furent remises sur le tapis toutes les principales questions diplomatiques. En mai 1582, Ivan le Terrible décida d'envoyer auprès d'Élisabeth deux ambassadeurs, Feodor Pisemsky et Epifan Neoudatcha[1]. L'histoire détaillée de cette intéressante ambassade est parvenue jusqu'à nous[2]. Les ambassadeurs avaient une double mission à remplir : d'une part, ils devaient insister pour obtenir un traité d'alliance identique à celui qui avait été projeté à l'époque de Sovine; d'autre part, Pisemsky était chargé d'entretenir secrètement la reine et ses plus intimes conseillers d'un mariage que le tsar voulait contracter avec une parente de la reine, Marie Hastings. Le bruit courut même en Russie qu'Ivan le Terrible avait le dessein d'épouser Élisabeth, et les historiens russes s'en sont longtemps faits les échos.

Les ambassadeurs, accompagnés d'une flotte de dix bateaux anglais et de quinze bateaux allemands, partirent le 11 août; craignant une tempête, ils débarquèrent au port qui se trouva le plus proche, à Scarborough, le 16 septembre. Avec le chevalier Carlisle et quelques Anglais, ils passèrent en voiture par Hull, York, Doncaster, Nottingham et Harborough; ils arrivèrent le 26 à Saint-Albans où ils furent reçus par les marchands anglais, venus de Londres à leur rencontre. Ceux-ci leur apprirent que par crainte d'une épidémie la reine s'était retirée à Windsor et avait choisi pour leur résidence Tottenham High Cross. Ils y restèrent pendant plusieurs semaines, recevant de temps à autre la visite de différents envoyés de la reine qui venaient s'enquérir de leur santé et de leurs besoins. Mais, malgré tous leurs efforts, leur réception était remise. Élisabeth prétextait qu'à Windsor elle vivait très modestement, ayant donné congé à la plupart de ses conseillers. Cependant les Russes apprenaient qu'elle y avait reçu l'ambassadeur du roi de Pologne.

C'est seulement le 14 novembre, c'est-à-dire six semaines après

1. Tolstoï, nos 41 et 42.

2. Le manuscrit de ce récit est à Moscou, dans les archives du ministère des Affaires étrangères, *Livres anglais*, n° 1; il a été publié dans le *Recueil de la Soc. hist.* (*Sbornik istoritcheskago obtchestva*), t. XXXVIII, p. 1-70.

leur arrivée, que l'audience leur fut enfin accordée. Accompagnés par les marchands anglais, l'alderman Barne en tête, et par plusieurs personnages éminents, parmi lesquels Thomas Randolph, l'ancien ambassadeur anglais en Russie, ils arrivèrent au palais en carrosse. Élisabeth les reçut très amicalement, leur donna sa main à baiser, les assura de son amitié particulière pour le tsar, s'informa de la santé d'Ivan et de ses fils et reçut leurs lettres. Mais elle leur expliqua que ses conseillers n'avaient pas le temps de s'occuper immédiatement de l'alliance et promit de leur donner bientôt une nouvelle audience. Le 18 décembre, eut lieu à Greenwich une entrevue d'affaires entre les ambassadeurs russes et quatre conseillers anglais, les comtes de Leicester et de Huntingdon, Christophe Hatton et Francis Walsingham. Les deux ambassadeurs insistèrent pour que toute la suite des conseillers, qui comprenait jusqu'à soixante personnes, fût éloignée, puis, ayant reçu satisfaction, ils expliquèrent que leur souverain, ayant pour ennemis le roi de Pologne, l'empereur et le pape, désirait conclure une alliance avec la reine; les deux alliés devaient avoir amis et ennemis communs, s'entr'aider par des troupes et des armes; la reine permettrait l'importation en Moscovie de munitions de guerre et d'artisans habiles.

Un mois se passa sans réponse; le 20 janvier 1583, les ambassadeurs furent enfin mandés auprès de la reine à Richmond. Elle eut alors une conversation particulière d'une heure avec Pisemsky. Celui-ci lui exprima le désir du tsar de demander en mariage sa nièce, Marie Hastings, et lui demanda la permission de voir la jeune fille et d'obtenir un portrait d'elle pour Ivan. La reine fit des objections; elle doutait que la fiancée, qui n'était pas jolie et qui était de faible santé, pût plaire au tsar. Elle s'informa néanmoins des conditions du mariage, peut-être pour trouver de nouvelles raisons de refus. L'ambassadeur expliqua que la fiancée et les demoiselles anglaises qui la suivraient devraient embrasser la religion orthodoxe, que les enfants à naître de cette union ne régneraient sans doute pas : les fils seraient pourvus de riches patrimoines et les filles mariées à des souverains étrangers. On oubliait l'objection principale à un tel projet : Ivan était marié en septièmes noces et sa femme venait de lui donner un fils. La cour anglaise ne le savait pas; mais l'eût-elle su, la fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn eût évité de discuter sur la légalité de pareils mariages. Quant à la question de l'alliance, la reine promit de s'en occuper avec ses conseillers. En mars, un projet anglais fut soumis aux ambassadeurs[1]; mais ils le retournèrent avec indignation, le

1. *Recueil de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 46-47.

trouvant tout à fait insuffisant. Le 23 avril, la reine reçut une troisième fois les ambassadeurs à Greenwich, mais il y eut un simple dîner de parade à l'occasion de la fête de saint Georges.

Cependant le temps pressait, tout l'hiver s'était écoulé, le printemps était arrivé et rien n'avait été décidé[1]. On s'arrêta comme toujours à un compromis. Le 17 mai, Pisemsky fut admis à voir Marie Hastings à Londres. Son impression fut plutôt favorable; il la décrit comme une jeune fille grande, mince, blanche de peau, avec des yeux gris, des cheveux châtains, un nez droit, des doigts longs et effilés. On lui donna son portrait pour l'auguste fiancé. Le 26 mai, eut lieu la dernière audience des ambassadeurs à Greenwich. Élisabeth les assura qu'elle était prête à soutenir le tsar contre ses ennemis et à lui envoyer des munitions et des artisans; lorsqu'ils lui demandèrent de rédiger un traité d'alliance comme l'exigeait le tsar, elle s'esquiva, prétextant qu'elle envoyait avec eux un ambassadeur spécial avec pouvoir de traiter directement. Cependant, recevant encore une fois Pisemsky en particulier, elle le pria d'assurer son cher frère le tsar qu'elle était liée à lui par une amitié inaltérable et qu'il pouvait compter sur elle en toute chose; l'opposition de ses conseillers même ne saurait avoir d'influence sur elle, car elle était décidée à faire, non ce que lui dictaient ses conseillers, mais ce que lui demandait son cher frère[2].

Le nouvel ambassadeur anglais qui devait partir avec les ambassadeurs russes était Jérôme Bowes, chevalier. On a souvent insisté sur le mauvais choix fait par Élisabeth : Bowes manquait des qualités sérieuses dont avaient fait preuve Jenkinson et Randolph; et il semble que l'une des raisons pour lesquelles il avait été choisi était sa triste situation financière; on voulait lui donner l'occasion de gagner quelque argent en Russie. Pisemsky avait été renvoyé avec des promesses dérisoires et des lettres au tsar tout à fait insignifiantes[3]. On lui avait assuré que Bowes avait été instruit de manière à mener à bien les questions du traité et du mariage; mais les instructions données à celui-ci à la veille de son départ[4] nous montrent qu'il n'avait pas reçu de pouvoirs définitifs, qu'il devait s'en référer, au contraire, en toute chose aux réponses insuffisantes données aux ambassadeurs russes. D'autre part, il devait régler avec le tsar au profit des mar-

1. Tolstoï, n° 43, mai 1582 : « A memorial for her majesty touching the amitie and trade with Russia », et n° 44, mai 1582 : « Articles and answers for the league betweene Heir Matie and the greate Duke of Muscovie. »

2. *Recueil de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 70.

3. Lettres du 13 juin 1583, *Recueil de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 1 et p. 13.

4. Tolstoï, n°s 45, 46, 47, 48 et 49; Hakluyt, nouv. édit., p. 308-311.

chands anglais maints litiges commerciaux. Dans ces conditions, une conduite franche ou même simplement honorable n'était pas possible et le caractère du nouvel ambassadeur était en conformité avec sa mission : arrogant et querelleur, d'une audace à toute épreuve, on le verra se refuser nettement à certaines avances, leurrer le tsar par des promesses mensongères, et par toute sa conduite impertinente en imposer au tyran moscovite.

Il arriva à Moscou le 15 octobre 1583. Trois jours après, vint auprès de lui un envoyé du tsar pour le prévenir qu'à la prochaine audience il n'eût pas à parler des « affaires secrètes ». Il fut reçu au palais le 24 octobre, ce qui prouve déjà combien le tsar avait hâte de commencer les pourparlers, car il était de coutume que l'ambassadeur attendît plusieurs semaines et quelquefois des mois même avant d'être reçu.

On sait par les récits de différents ambassadeurs étrangers la manière dont se faisaient les réceptions à la cour moscovite. L'ambassadeur était prévenu dès la veille de se préparer à voir le tsar. Le matin même, l'approche des boïars lui était annoncée et il devait sortir pour les recevoir sur le palier. Des chevaux ou des équipages étaient envoyés de la cour pour tout le monde, et le cortège se mettait en route entre deux haies de soldats. Arrivé au Kremlin, l'ambassadeur était accueilli par de nouveaux envoyés du tsar; tout le monde descendait un peu avant le palais et on faisait les derniers pas à pied. Avant d'entrer, l'ambassadeur et sa suite devaient remettre toutes leurs armes aux boïars. Au milieu de l'escalier, ils étaient reçus par quelques nobles; sur le haut, d'autres les attendaient; enfin, à l'entrée des salles, ils trouvaient les plus grands boïars qui les conduisaient auprès du tsar. On passait par plusieurs pièces où des personnages en habits de parade, coiffés de hauts chapeaux de fourrure, se tenaient immobiles le long des murs. Dans la salle du trône, entouré de sa suite, le tsar était assis, portant de longs habits, la tête découverte, un bâton dans la main, son chapeau conique placé à sa droite. Près de lui sur un banc était une cuvette dorée et une serviette pour laver la main souillée par le baiser de l'étranger. L'ambassadeur lui remettait la lettre de son souverain; quand le nom de celui-ci était prononcé, le tsar se levait et descendait une marche de son trône, puis se rasseyait après avoir pris des nouvelles de sa santé. A ce moment, l'ambassadeur était appelé à baiser la main du souverain et à s'asseoir sur un banc. Au bout de quelque temps et après avoir remis les cadeaux, il s'éloignait généralement dans une autre salle pour débattre avec les boïars les questions en litige.

Les lettres que Bowes, reçu au palais le 24 octobre, remit au tsar Ivan étaient, on le devine, fort peu explicites[1]. Quand, s'étant retiré de la salle du trône, il fut interrogé par quatre conseillers choisis par le tsar[2], il se retrancha derrière la réponse que Pisemsky avait reçue de la reine. Mandé ensuite à plusieurs reprises[3], interrogé à nouveau par les conseillers et enfin par le tsar lui-même[4], il s'obstina à ne vouloir prendre sur lui aucune initiative. Élisabeth avait apporté quelques modifications au « projet d'alliance d'Ivan ». Elle demandait qu'en cas de guerre l'allié eût le droit d'envoyer à l'ennemi des remontrances avant de devenir son adversaire et réclamait pour les Anglais le droit exclusif du commerce en Russie par la route du Nord. Bowes déclarait qu'il n'avait pas le pouvoir de faire des concessions, et en même temps il laissait entendre que, si le tsar voulait en obtenir, il n'avait qu'à envoyer un nouvel ambassadeur. C'était le moyen classique de gagner du temps. Le tsar était disposé à y consentir, mais il voulait au moins savoir quels étaient les pouvoirs donnés à Bowes au sujet du projet de mariage. Interrogé par les boïars à ce sujet le 8 décembre, Bowes refusa de leur donner réponse, sous prétexte de ne pouvoir parler sur ce point qu'avec le tsar en personne. Ivan le reçut le 13 juin 1584 en une longue audience; mais il ne put tirer de lui que cette réponse équivoque qu'il était envoyé pour écouter les propositions du tsar et non pour lui en faire; cependant, voyant le courroux du souverain offensé, il se ravisa et lui conta que la fiancée choisie était laide et malade, mais qu'Élisabeth avait bien une dizaine d'autres nièces plus belles et apparentées de plus près à la reine dont il pourrait faire son choix. Pour en imposer au tsar, il vanta la force et la puissance du royaume d'Angleterre qui avait pu mettre sur pied une armée de 50,000 hommes contre le pape et le roi d'Espagne.

Nous possédons de longues narrations[5] des multiples entrevues de Bowes avec Ivan; en les lisant, nous sommes étonnés de la patience que montra le terrible tsar. Il lui passait ses impertinences, recueillait patiemment ses plaintes contre les Russes, agréait ses demandes

1. *Recueil de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 83 et 84, et Tolstoï, n° 51.

2. C'étaient : le lieutenant de Novgorod, Nikita Romanovitch Zakariin, le lieutenant de Rjev, Bogdan Belsky et les diaks Andrey Tchelkalov et Sava Frolov; *Ibid.*, p. 85.

3. Le 28 novembre, le 1er et le 8 décembre.

4. Le 13 décembre.

5. Voir *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 71-133; *Archives du Nord* (Severnij Arckiv), t. V, p. 109-120, et Hakluyt, t. III, p. 315-330; « A brief discourse of the voyage of Sir Jerome Bowes Knight, her Maj. ambassadour, to Ivan Vasilivich the Emperour of Muscovia, in the yere 1583. »

de faveurs et revenait obstinément à la charge pour lui arracher le secret des intentions d'Élisabeth à son égard; mais chaque fois il se buttait à la même réserve, à la même obstination. Il ne sera certainement pas exagéré de dire que le tsar Ivan, à la veille de sa mort, désirait ardemment une alliance politique avec la reine contre ses principaux ennemis, la Pologne, la Suède et le Danemark. Il était prêt à écouter Bowes lorsque celui-ci lui conseillait de donner à la Compagnie de nouveaux privilèges étendus pour disposer la reine à contracter avec lui l'alliance. Il faut reconnaître que, si la conduite de Bowes prêtait à bien des critiques, il n'a pas été loin de réussir dans sa difficile mission, en remplissant à la lettre les instructions de sa souveraine : obtenir de nouveaux privilèges pour les marchands sans prendre aucun engagement définitif, ni pour une alliance politique, ni pour une alliance matrimoniale.

III.

La mort subite du tsar, le 18 mars 1584, changea complètement la situation. La noblesse russe, nationaliste et conservatrice, lui reprochait amèrement sa sympathie pour les étrangers qu'il étalait à plaisir, en se prétendant d'origine allemande et en vantant les qualités des Anglais au préjudice de ses sujets qu'il traitait de lâches et de traîtres. A sa mort, une réaction devait se produire et des sentiments d'hostilité contre les étrangers, surtout contre les Anglais, se faire jour. De ses complaisances pour l'ambassadeur, de ses plans de mariage avec une Anglaise, on fit grief à Ivan et Bowes fut très mal vu. « Voilà ton tsar anglais mort » ! lui annonce avec une ironie et un triomphe mal cachés son ennemi, le diak Tchelkalov.

Le fils d'Ivan le Terrible, le tsar Feodor, étant faible de volonté et d'esprit, le gouvernement tomba dans les premiers temps aux mains de quelques boïars : Bowes nomme en première ligne Nikita Romanov et Andrey Tchelkalov[1], qui avaient été toujours hostiles aux Anglais. Horsey, qui se trouvait à cette époque à Moscou, raconte que les boïars songèrent à exécuter l'ambassadeur et que celui-ci ne fut sauvé que par son intervention ; peut-être faut-il se défier de son récit ; en tout cas, Bowes dut payer cher toutes ses audaces[2].

Dans le récit russe de cette ambassade, il est raconté simple-

1. Tolstoï, n° 52, lettre de Bowes du 12 août 1584.

2. Voir les *Travels* de Horsey publiés par Rond, *Russia at the close of the XVIth century* (Hakluyt Soc., 1856).

ment qu'à la mort d'Ivan Feodor décida de renvoyer l'ambassadeur anglais qui fut reçu au palais une dernière fois le 14 mai pour la réponse définitive de la cour russe : le nouveau tsar veut rester en relations amicales avec sa sœur, la reine Élisabeth; mais, les temps étant changés, l'alliance entre les deux pays est devenue inutile; cependant un privilège est promis aux marchands anglais. Une lettre du nouveau tsar à la reine, remise à Bowes, confirmait cette réponse[1]. En même temps, des instructions étaient données pour que l'ambassadeur fût conduit sans empêchement jusqu'aux navires anglais. Mais sans doute ce récit russe ne contient pas toute la vérité; il faut prendre une moyenne entre les deux versions. Selon toute apparence, Bowes fut maltraité par les Russes qui l'escortèrent dans son voyage de Moscou à la mer Blanche; on savait qu'il n'était plus en faveur et son caractère querelleur lui avait créé des ennemis. N'en croyons pas sur parole Bowes, qui assura plus tard qu'on l'avait laissé mourir de faim et qu'il avait manqué d'être assassiné en route. D'autres ambassadeurs avant et après lui se sont plaints du froid et de la faim pendant ce long et périlleux voyage. Les Russes rognaient en général sur les vivres qu'ils devaient fournir et les ambassadeurs, à cause des règles de l'hospitalité, ne devaient rien se procurer. Du reste, il n'était pas toujours facile de s'approvisionner dans ces contrées désertes.

Bowes arriva au terme de son voyage dans un état d'exaspération qui lui fit commettre un acte discourtois, blessant pour la dignité du tsar, compromettant pour la reine et dangereux pour les intérêts de la Compagnie. Après avoir été conduit jusqu'à son bateau, il fit reporter secrètement sur le rivage les lettres du tsar et les cadeaux jugés insuffisants; puis il fit lever l'ancre. C'était là une vengeance personnelle qui fut sévèrement jugée par les marchands anglais. Un des agents de la Compagnie écrivait à ce sujet à l'administration de Londres : « Pourquoi seulement est-il venu ici? Que Dieu nous protège tous! » A son retour, il y eut des contestations entre lui et la Compagnie à propos de son traitement, des dettes qu'il avait contractées et des marchandises qu'il avait apportées pour son compte personnel[2].

Cependant Élisabeth prit la défense de son ambassadeur qui assurait que la lettre du tsar avait été écrite par Tchelkalov et Nikita Romanov, usurpateurs du pouvoir; il espérait que le tsar leur cou-

1. *Recueil de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 137, et *Rec. des actes et traités d'État*, t. V, n° 139.

2. Dans les *State Papers, Russia*, I, plusieurs documents non numérotés de l'année 1584 concernent cette affaire.

perait un jour la tête[1]. Un revirement s'était en effet produit en Russie. Le pouvoir tomba de plus en plus aux mains de Boris Godounov, gendre du tsar; toutes les autres influences durent céder devant cette volonté forte et consciente. Godounov était un parvenu, tartare d'origine, manquant complètement d'instruction, affranchi des vieilles traditions; rêvant de pousser la Russie dans une nouvelle voie de civilisation et de gloire, il ne redoutait pas l'influence étrangère. Il se posa en ami des Anglais; il protégea, lors des troubles de Moscou, Horsey, avec lequel il se lia[2]. Pourtant Godounov, qui tenait à ouvrir à tous les étrangers le commerce de la Russie, n'encourageait pas seulement la Compagnie anglaise qui visait à un monopole.

Malgré un premier acte de mauvaise augure, les relations entre la Russie et l'Angleterre prirent sous le règne de Feodor un caractère plus stable, à peu près amical. L'abandon complet par la cour russe des plans d'alliance politique avec l'Angleterre rendait l'entente plus facile. On n'était engagé que pour les intérêts commerciaux. Malgré tout, la correspondance se poursuivit entre Élisabeth et Feodor, pour se doubler ensuite d'une correspondance entre Élisabeth et le régent Godounov, « Lord Protector », comme on l'appelait en Angleterre; mais les lettres, devenues souvent très volumineuses, ne débattent plus que les intérêts des marchands anglais, et les malentendus qui survinrent de temps à autre entre les deux cours ont toujours pour cause des difficultés commerciales.

Le Lithuanien Beckman fut envoyé en Angleterre pour annoncer l'avènement de Feodor[3]. Il remit à Élisabeth une lettre[4] qui exprimait l'amitié du nouveau tsar pour la reine et son désir de protéger les marchands anglais, mais se plaignait de la conduite insolente de Bowes en Russie. Élisabeth, occupée par les préparatifs contre l'Armada et par l'affaire de Marie Stuart, offensée par le traitement infligé à Bowes, reçut médiocrement Beckman qui, à son retour, s'en plaignit au tsar.

D'autres froissements se produisirent : Horsey, qui avait accaparé la confiance de Godounov[5], fut démasqué par le nouvel agent Peacock contre lequel il avait intrigué[6]; comme il tenait à revenir en

1. Tolstoï, nos 52 et 53.

2. Il prit par exemple sur lui de persuader la dernière parente du Terrible, Maria Vladimirovna, qui vivait retirée à Riga, de rentrer en Russie, où elle fut enfermée dans un monastère; à la mort du prince Dimitri, un de ses parents semble être allé la nuit en informer Horsey.

3. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 146-161.

4. *Ibid.*, p. 146-149.

5. Voir les lettres de Godounov à Horsey du 15 août 1585; Tolstoï, n° 56.

6. *Lansd.*, nos 52, 37; 4 novembre 1587.

Angleterre avant que sa conduite y fût connue, il s'y fit renvoyer par le tsar dans l'automne 1585. La lettre qu'il apporta vers Noël à Londres[1] témoigne d'un refroidissement entre les deux cours; on y trouve même des allusions blessantes pour la reine : « Il nous semble », écrit le tsar, « que tes puissants conseillers, protégeant ton ambassadeur [Bowes] et le défendant dans cette affaire, ne t'ont jamais exactement informée de ce qui était écrit dans nos lettres et que les lettres que tu nous envoyas avec Reginald [Beckman] ne t'ont pas été lues entièrement; nous supposons aussi qu'elles n'ont pas été écrites par ton ordre! »

Ces phrases rappellent les paroles blessantes du tsar Ivan à la reine qui « règne en vraie fille ». Mais ce qui pouvait s'expliquer à la rigueur de la part d'un tyran, puissant et autoritaire, semble ridicule dans la bouche d'un pauvre d'esprit et de volonté, marionnette impuissante, adressant des reproches de faiblesse à l'une des plus remarquables reines que l'histoire ait vues sur le trône.

Élisabeth ne crut pas utile de relever ces allusions; la réponse qu'elle envoya avec Horsey[2] est écrite sur un ton conciliant. Elle se défend des accusations de Beckman : celui-ci n'a pas été reçu par elle dans un potager, au milieu de choux et d'aulx, mais dans un parc charmant, digne de tout souverain. En même temps, elle écrit à la tsarine une lettre de sympathie et l'informe qu'elle lui a envoyé une sage-femme et un de ses médecins personnels, Jacobi[3].

Si la reine montrait tant de modération, c'était parce que les marchands anglais la pressaient de faire des avances[4]. Le nouveau tsar se souciait médiocrement des relations commerciales avec l'Angleterre, car d'autres étrangers affluaient depuis quelques années en Russie. Cependant Horsey réussit à obtenir, en 1586, un privilège pour la Compagnie. A son retour, il fut reconduit en grande pompe. S'il fallait l'en croire, les cadeaux qu'il emportait pour la

1. Voir sur ce départ un document curieux, *Lansd.*, 53, n° 19, lettre des marchands anglais à Godounov datée de la Maison moscovite à Londres, 12 décembre 1587. Sur le voyage de Horsey, voir *Nero*, B. XI, fol. 363-374, et *State Papers, Russia*, I, fol. 6-7.

2. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 169, 24 mars 1586, et Tolstoï, n° 58.

3. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 175; Tolstoï, n° 59, 24 mars 1586.

4. Plusieurs documents inédits montrent clairement que la Compagnie dictait volontiers au gouvernement anglais sa ligne de conduite envers la Russie; par exemple, *Mss. de Hamel*, t. 33, 3748 et 3754; *State Papers, Russia*, I, 44, et *Lansd.*, 16, n° 58, fol. 132; les deux derniers documents sont des demandes adressées par la Compagnie à Burghley. Voir aussi *Lansd.*, 112, n° 33 : « Matters to be conteyned in her Ma^es^ letters to be written to the Emperor of Russia in the behaulfe of the Companie of Merchants trading these parts. »

reine et pour lui-même auraient été chargés sur soixante-dix chariots et, quand Élisabeth les visita, elle en éprouva une si grande fatigue que la sueur perla de son front[1]; mais Horsey est un hâbleur et l'on ne saurait avoir dans ses récits qu'une confiance médiocre. Dans les années suivantes, les affaires des marchands s'embrouillèrent; il y eut entre Horsey et eux de graves dissentiments.

En 1589, Fletcher fut envoyé comme ambassadeur en Russie[2] et chargé de faire une enquête sur tous les abus de la Compagnie et sur la conduite de Horsey. Il arriva à Kholmogory le 17 septembre et partit de là pour Moscou, mais il y fut fort mal reçu[3]; on le logea dans une maison peu confortable, où on le détint presque comme prisonnier, le laissant parfois manquer de nourriture et lui défendant d'envoyer des lettres en Angleterre. Lorsque, après une longue attente, il fut reçu par le tsar, on coupa court à son allocution, parce qu'il y avait omis le titre complet; ses cadeaux ne furent pas acceptés. Lui-même expliquait ce manque d'égards par différentes causes. Causes politiques : le tsar projetait de s'allier contre la Turquie avec le roi d'Espagne, ce projet fut abandonné lorsqu'on apprit la catastrophe de l'Armada; un ambassadeur allemand qui se trouvait à Moscou négociait une alliance contre la Pologne; causes commerciales : les Russes, ayant perdu Narva, ne tenaient plus à laisser aux seuls membres de la Compagnie les avantages des voyages par la route du Nord. On connaissait l'impopularité de la Compagnie en Angleterre et on espérait qu'en rompant avec elle on verrait affluer beaucoup plus d'Anglais en Russie. Ajoutons que l'ambassade envoyée à la hâte au moment où l'on était préoccupé par l'Armada avait été préparée avec peu de soins; les cadeaux semblent avoir été insuffisants.

Mais Fletcher était d'un caractère réfléchi et pondéré, en parfait contraste avec celui de Bowes. Il se rendait compte qu'on voulait lui faire perdre patience et il se tenait sur la réserve. Il sut débrouiller les affaires de la Compagnie, et, lorsqu'il quitta la Russie à la fin de l'été 1589[4], il réussit à ramener avec lui en Angleterre Horsey, dont les fraudes avaient été dévoilées[5].

1. *Lansd.*, 53, fol. 19, pétition de la Compagnie à Godounov du 23 décembre 1587, signée : « The Company of English marchants of the discovery of Russia by seas »; voir aussi, *ibid.*, fol. 20.

2. Sur cette ambassade, voir *Vremennik*, livre 8, *Postateïny spisok Fletchera.*

3. *Lansd.*, 60, fol. 157-159.

4. Voir la lettre du tsar que Fletcher porta à Élisabeth chez Tolstoï, n° 68, et *Vremennik*, t. VIII, p. 95-96; la lettre de Godounov à Élisabeth. Tolstoï, n° 69, et *Vremennik*, p. 89-93.

5. *State Papers*, *Russia*, I : « Matters objected against Mr Horsey by the Emperour's Counsel of Rusland »; les réponses de Horsey sont *ibid.*, fol. 130.

Horsey arriva cependant à se disculper et, malgré l'opposition de la Compagnie[1], il fut renvoyé en Russie en guise d'ambassadeur en avril 1590[2]. Il était probablement protégé par Walsingham[3], qui avait confiance en son adresse diplomatique et dans la sympathie que lui témoignait Godounov[4]. Lord Burghley semble avoir été aussi gagné à la cause[5]. Mais Horsey s'était déjà trop compromis en Russie pour y réussir; il y avait aussi des ennemis puissants, tels que les Tchelkalov. On lui fit subir un interrogatoire auquel il ne put répondre d'une manière satisfaisante, puis on le renvoya en Angleterre en juillet 1591, sans l'admettre à voir le tsar. En même temps, dans une lettre envoyée par Cherry à Élisabeth, le tsar se plaignit amèrement de Horsey, qui avait tenu des discours blessants pour sa dignité impériale et projeté un coup de force pour éloigner les marchands étrangers des côtes de la mer Blanche. Il exprimait aussi son mécontentement au sujet des cadeaux insuffisants qu'on lui envoyait d'Angleterre dans les derniers temps, de ses titres amoindris dans les dernières lettres de la reine; il terminait néanmoins en témoignant de son intention de continuer la vieille amitié[6].

Élisabeth y tenait de son côté. Elle présenta des excuses, protesta de ses bons sentiments pour le tsar[7] et écrivit à Godounov pour le remercier d'avoir protégé ses marchands[8] et d'avoir correspondu

1. Voir *State Papers, Russia*, I, fol. 48-49 : « Articles exhibited by the Companie of Merchants trading in Russia against Hierom Horsey », aussi *Lansd.*, 112, n° 40 : « A discourse as brief as can be conveniently set downe of the trubles and interruptions which have been mooved and procured to the Comp. of Musc. Merch. within these 4 years wholelie by the presence and working of Hier. Horsey. »

2. Voir les lettres remises par Horsey à la cour russe : lettres d'Élisabeth au tsar du 1er avril 1590, Tolstoï, n° 70, et d'août 1590, *Ibid.*, n° 73; lettre d'Élisabeth à Godounov du 1er avril 1590, *Ibid.*, n° 71.

3. Voir une description manuscrite de ses voyages, dédiée à Walsingham, *Harl.*, 1813, *Plut.*, 16, G : « A vocacion of memoriall abstracted owt of Sir Jerom Horsey his Travells... »

4. *State Papers, Russia*, I, fol. 15-16 : « The coppie of a letter writhen by me J. Horsey to the L. Boris Feodorowich and delivered unto him by the Companie, 2 nov. » [1590].

5. Voir une lettre d'avril 1590 de Burghley à Godounov, l'informant que Horsey s'était disculpé en Angleterre des actes et paroles qu'on lui avait imputés en Russie, dans Tolstoï, n° 72; ce document semble n'être qu'un brouillon écrit par la main de Horsey; on ne sait donc pas s'il a été réellement envoyé. C'est à Burghley que Horsey envoie la description de son dernier voyage en Russie; *State Papers, Russia*, I, fol. 40, avril 1591; voir aussi une lettre de Horsey à Burghley du 10 juin 1591, *Ibid.*, fol. 42. D'autre part, la Compagnie s'était aussi adressée à Burghley pour le supplier de ne pas envoyer Horsey, *Lansd.*, 112, n° 42.

6. Tolstoï, n° 74, juillet 1591.

7. *Ibid.*, n° 76, 14 janvier 1592, et Hakluyt, t. III, p. 422-427.

8. *Ibid.*, n° 77, 14 janvier 1592, et Hakluyt, t. III, p. 428.

avec Burghley au sujet des affaires commerciales[1]. A partir de ce moment, les malentendus cessèrent; Godounov prit sous sa protection les marchands anglais et, pendant tout le reste de son règne, des lettres amicales furent échangées entre les deux cours.

IV.

En 1597, le tsar Feodor mourut; Godounov fut élu au trône de Russie sous le nom de tsar Boris[2]. Le régent était devenu tsar; l'ami des Anglais avait maintenant liberté complète de leur prouver son amitié. Cependant leur situation resta la même; le changement de monarque n'avait pas changé le pouvoir. Le privilège qui fut accordé aux Anglais par le nouveau tsar en 1598 ressemble à celui de 1586; le commerce avec la Perse, qui avait enrichi la Compagnie au temps du tsar Ivan, lui restait interdit sous différents prétextes; les autres étrangers pouvaient commercer librement dans le pays.

Élisabeth avait écrit au nouveau tsar, le 24 juin 1598, une lettre de condoléances[3] et le 24 juin 1599 une lettre de félicitations[4]; la correspondance qui avait existé entre la reine et le régent Godounov continua sur un ton amical entre elle et le tsar Boris; mais elle se ressentait des relations plus étendues que la Russie commençait à entretenir avec d'autres souverains. Les faits et gestes de la reine d'Angleterre étaient rapportés et commentés à la cour russe par des ambassadeurs étrangers. L'empereur et le pape l'accusaient de soutenir les Turcs contre les souverains chrétiens. Le tsar Boris lui en témoigna son étonnement; elle s'en défendit[5]. Cependant, comme toujours, il n'y avait pas de fumée sans feu. Pressée par l'agent de la Compagnie de Turquie, Sir Edward Barton, d'envoyer un présent au nouveau sultan, Mahomet III, elle avait mis quatre ans pour se décider; en 1599 enfin, un bateau anglais, *Hector*, porteur de riches cadeaux, était entré dans le Bosphore[6]. Ce fait avait été rapporté en

1. Voir lettre de Burghley à Godounov en mai 1592, Tolstoï, n° 79.

2. Voir Hakluyt, t. III, p. 448-449 : « A branch of a letter from M. John Merrick, Agent unto the Moscovie Companie in Russia, closed up in the Mosco the 14th of March An. 1597, touching the death of Pheodor Ivanovich late Emperor of all Russia, etc. »

3. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 260.

4. *Ibid.*, p. 274.

5. *State Papers*, *Russia*, I, fol. 56-58; *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 274, et *Chartes anglaises* (Moscou), n° 16.

6. Rosedale, *Queen Elizabeth and the Levant Company*, p. 77-81. Certains documents du British Museum montrent qu'Élisabeth avait entretenu une correspondance avec les sultans de Turquie depuis 1565; voir *Add. Mss.* 27, 909; *Nero*, B. XI, fol. 76, 170, 177, 283 et 377; *Lansd.*, 63; *Stowe*, 161; *Harl.*, 4, 943, fol. 230.

Russie par un Polonais qui avait assisté à Constantinople à l'arrivée du navire[1]. On accusait aussi Élisabeth de soutenir les Polonais; le médecin Willis, envoyé en Russie, fut chargé d'expliquer que la reine avait envoyé un ambassadeur au roi Sigismond dans le seul dessein de l'amener à faire la paix avec la Suède[2]. Willis se montra gauche et maladroit; on se moqua à la cour de Russie de ce docteur qui était venu sans livre ni médicaments, et l'on demanda à la reine de mieux choisir ses représentants[3].

Le tsar Boris, tout en ne voulant pas avantager les Anglais aux dépens des autres étrangers, tenait à conserver des relations amicales avec Élisabeth. En mai 1600[4], il lui annonçait l'envoi de deux ambassadeurs, Grigory Mikouline et Ivan Zinoviev, accompagnés d'une nombreuse suite; les instructions[5] dont ils furent munis montrent à quel point cette ambassade avait été soigneusement combinée et préparée. Mikouline devait répéter en Angleterre que Boris avait été désigné par le tsar Feodor comme son successeur, ce qui était faux; qu'il avait été élu par le désir unanime des boïars, du clergé et du peuple, ce qui n'était pas davantage exact; il avait mission de vanter le gouvernement du nouveau tsar, qui avait augmenté le territoire de l'empire, réorganisé l'armée, donné la paix et le bonheur à toutes les classes sociales. C'étaient là des instructions maladroites; elles montraient trop que Boris redoutait de passer à l'étranger pour un simple imposteur; en outre, elles étaient inutiles puisque les Anglais appréciaient les talents administratifs de Godounov et le tenaient en haute estime[6].

1. *State Papers*, *Russia*, I, fol. 61, lettre de Francis Cherry du 20 juillet 1598 au trésorier et autres grands lords d'Angleterre racontant son voyage en Russie : « ... Hir Maties lettres were acceptabely taken and came in very good tyme, for the complaints of the Poope and Kinge of Spayne remayne still freshe and ware of late reniued by a certen Poole who affyrmeth that he shood by in Constantinople whenas the Turke received a presente from hir Matie to the value of 3000 l. and sayth morewer that his Matie merchaunts doe daylie ayde the Turke both with munition and corne. »

2. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 269-272; *State Papers*, *Russia*, I, fol. 70-71 : « ... Concerning Doctor Willis »; et *State Papers*, *Russia*, II : « Doctor Willis his relation of his journey in Russia (1599). »

3. *Ibid.*, fol. 71 : « ... Therefore that hereafter it will please the Queenes moste excellent Matie to give charge to her worthy Counsellers to have a care in sending unto our great Lord Kyng and great Duke Boris Pheodorwich of all Russia suche messengers and directions, as thinges be not mistaken, but that both their commissions and speeches may be agreable the one to the other to the ende that hereafter betwene our great Lord and the Queenes Matie of England their may not be any occasion given of breache. »

4. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 278.

5. *Ibid.*, p. 279-300.

6. Voir par exemple dans Hakluyt, t. III, p. 448-449, la lettre de John Mer-

Mikouline devait aussi expliquer les causes du renvoi du docteur Willis et prier la reine de se joindre contre les Turcs à tous les monarques chrétiens.

Les deux ambassadeurs partirent d'Arkhangel le 20 août avec une flotte anglaise de treize bateaux; l'agent de la Compagnie, John Merrick, qui avait passé bien des années en Russie, rentrait avec eux en Angleterre. Après un voyage fort mouvementé, ils aperçurent les côtes le 14 septembre et le 17 arrivèrent à Gravesend, où ils restèrent jusqu'au 28; de là, ils furent transférés à Londres, où ils séjournèrent jusqu'au printemps 1601. Reçus plusieurs fois en audience par la reine[1], ils conformèrent strictement leur conduite à leurs instructions. Mikouline semble avoir été un personnage de haute intelligence; le récit qu'il a fait de son ambassade[2] témoigne de la sagacité et de la sûreté de ses observations. Élisabeth fit au tsar un grand éloge de la conduite de son ambassadeur; elle constatait que, non seulement il avait admirablement rempli sa mission, mais qu'il avait été prêt à la défendre elle-même au risque de sa vie pendant l'émeute fomentée par le comte d'Essex[3].

Durant son séjour à Londres, Mikouline reçut à plusieurs reprises, avec l'autorisation de la reine, des ambassadeurs étrangers, par exemple ceux de l'empereur Rodolphe[4]; dans ses conversations avec eux, il s'intéressa vivement aux questions de diplomatie internationale. Tout en se conduisant à l'égard de la reine sans aucune arrogance, il sut se montrer très ferme, lorsqu'il crut voir une atteinte à l'honneur de son souverain. C'est ainsi que, le 16 mai 1601, lorsque Élisabeth, à l'audience d'adieux accordée aux ambassadeurs, omit de leur remettre personnellement ses lettres au tsar[5], Mikouline refusa

rick : « ... And certainly God hath done much for the Country, and hath made the people greatly happy in that he hath provided and appointed so famous and worthy a prince; whose excellent government and experience the fourteene yeeres has been manifest to all Russia... »

1. La lettre du tsar qu'ils remirent à Élisabeth est publiée dans le *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 278.

2. *Ibid.*, p. 300-363. Voir aussi *State Papers*, *Russia*, I, fol. 84-85 : « The coppy of the Ambassage of the great Emperor of Russia to the Queens most excellent Matie, 1600; The specches of Ambassage of the great Lord Kinge and great duke Boris Pheodorowich only upholder of all Russia and Lord of many other Kingdoms delivered unto the most excellent Queenes Matie of England, Fraunce and Ireland by the great K. of Russia his messenger Gregory Ivanovitch Meklin [Mikouline]... »

3. Moscou, *Chartes anglaises*, n° 18, lettre d'Élisabeth à Boris du 16 mai 1601. Le récit russe de l'ambassade de Mikouline mentionne le soulèvement d'Essex, voir *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 338-340.

4. *Ibid.*, p. 344-345.

5. Voir ces lettres, *Ibid.*, p. 310.

catégoriquement le vin et les fruits qu'on voulait lui servir après l'audience et força le comte de Derby à rapporter immédiatement à la reine son mécontentement. Celle-ci allégua qu'elle n'avait pas songé à donner un congé définitif aux ambassadeurs et promit de les recevoir encore une fois après le repas, ce qu'elle fit. Le 23 mai 1601, l'ambassade quitta l'Angleterre[1] pour n'arriver à Arkhangel que le 14 juillet.

Pendant ce temps, la reine avait envoyé de son côté en Russie Sir Richard Lea, chevalier, que dix navires amenèrent, le 29 juin 1600[2], à Arkhangel, avec quarante-six hommes de sa suite[3]. Le tsar donna des ordres afin que le voyage jusqu'à Moscou s'effectuât sans délais; Bogdan Vojeikov, envoyé à la rencontre de Lea, prononça devant lui un long panégyrique des mérites du tsar Boris[4], qui ne perdait aucune occasion de se glorifier devant les étrangers.

Lea à ce moment était malade. Les Russes qui l'accompagnaient jusqu'à Moscou informèrent à plusieurs reprises le tsar que l'ambassadeur avait les jambes prises, qu'il pouvait à peine se lever, avec l'aide de deux personnes. Cet accident causa à la cour un vif émoi, non par sollicitude pour l'ambassadeur, mais on se demandait si, conformément à l'étiquette, il ferait à cheval son entrée à Moscou[5].

Comme la plupart des autres ambassadeurs anglais, Lea était simultanément ambassadeur de la reine et de la Compagnie, qui lui avait confié le règlement de ses affaires commerciales[6] et qui déboursa pour lui 2,058 livres[7]. Lea était chargé en outre d'une mission délicate. La reine et la Compagnie s'inquiétaient des relations du tsar avec les autres puissances. Boris avait exprimé à plu-

1. *State Papers*, *Russia*, I, fol. 76, lettre d'Élisabeth de 1601 annonçant au tsar que son ambassadeur serait renvoyé dès le printemps avec les premiers bateaux.

2. *Chartes anglaises*, n° 16, et *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 363-364.

3. Les autorités d'Arkhangel annonçaient au tsar quarante-quatre personnes, douze déléguées par la reine et trente-deux de la suite personnelle de l'ambassadeur, *Ibid.*, p. 369; cependant une liste de ces personnages donnée un peu plus loin (p. 389) mentionne quarante-six noms.

4. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 371-379.

5. *Ibid.*, p. 394-401.

6. 2,057 l. 18 s. 9 d.; *State Papers*, *Russia*, I, fol. 107 : « An accompte of the charges disboursed by the companie of the Muscovia Merchants in the imployment of Sir Richard Lea, her Maties Ambassadour to the Emperour of Muscovia. » La Compagnie avait passé avec Lea avant son départ un contrat qui stipulait qu'elle devait prendre sur elle l'entretien de l'ambassadeur et de sa suite pendant le voyage, et qu'en outre elle lui payerait 800 livres pour la conduite de ses affaires.

7. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 403.

sieurs souverains, et entre autres à Élisabeth, son désir de marier ses enfants, un fils et une fille, avec des princes étrangers. Les marchands anglais pressaient la reine de lui proposer des partis anglais; ils l'assuraient que la permission de commercer avec la Perse ne leur serait accordée qu'à ce prix; et si la reine ne montrait aucun empressement au tsar en cette circonstance, celui-ci pourrait même enlever tous leurs privilèges[1]. Ces craintes étaient sûrement exagérées, car Boris savait nettement distinguer entre ses affaires de famille et les intérêts commerciaux de son empire. Voyant que la reine ne se décidait pas, la Compagnie la persuada de proposer des fiancés qui ne conviendraient pas à cause de leur âge[2].

Élisabeth accepta ce parti. Il s'agissait surtout de gagner du temps et d'empêcher le tsar de continuer ses pourparlers avec d'autres souverains. Lea fut probablement envoyé pour se rendre compte où en étaient les choses, peut-être aussi pour faire quelques propositions secrètes que le récit de son ambassade ne mentionne pas. Une lettre de la reine à Boris nous montre qu'un projet d'alliance entre le fils du tsar et une fille de la maison d'Autriche l'avait inquiétée et qu'elle s'était décidée à proposer une des filles du comte de Derby[3]. Le tsar consentit à interrompre ses négociations avec l'empereur et le roi de Pologne[4]. Mais il se trouva bientôt que la proposition anglaise n'était pas sérieuse; la fiancée avait cinq ans de plus que le jeune prince, ce qu'Élisabeth probablement n'ignorait pas. Elle avait suivi ainsi à la lettre le conseil perfide donné par la Compagnie de leurrer le tsar par des promesses vaines.

Au printemps 1601, Lea quittait la Russie, mais, avant de rentrer, il songeait à se rendre en Suède, et le tsar s'occupa à lui faciliter le voyage[5]. Tenant à donner à l'ambassadeur anglais une impression favorable des terres et des villes russes par lesquelles il aurait à passer, il donna des ordres afin que sur son passage se trouvassent des groupes nombreux d'habitants à pied et à cheval, en costumes de fête. Ces ordres furent suivis, au moins au passage de Lea à Novgorod et à Iskov[6]. On sait que, cent cinquante ans plus tard, le prince Potemkin organisait pareil spectacle dans le midi de la Russie pour

1. *State Papers*, *Russia*, I.

2. *Ibid.*, fol. 113 : « Remenbraunce for the right honorable Sir Robert Sissell principle secretarie to her Matie out of Russia. »

3. *Nero*, B. VIII, fol. 36-37, 17 septembre 1601 : « Minute from her Matie to the Emperor of Muscovia. »

4. *State Papers*, *Russia*, I, fol. 93.

5. Il lui avait remis aussi une lettre pour Élisabeth, dans laquelle il l'assurait de son amour exceptionnel, *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 402.

6. *Ibid.*, p. 408-409.

Catherine II. Ce nous est nouvelle preuve des efforts que Boris faisait pour en imposer à l'étranger.

Lea fut satisfait de son séjour en Russie. Le 18 mai, il envoya au tsar une lettre de remerciements chaleureux[1] et, une fois rentré en Angleterre, il lui écrivit de nouveau sur un ton très humble[2].

Il fut suivi de près en Russie par un autre ambassadeur anglais, John Merrick[3], chargé de continuer les négociations matrimoniales entamées probablement par Lea. Merrick arriva à Moscou le 9 février 1602[4], à l'époque où le tsar était préoccupé d'un mariage entre sa fille Xenia et le prince danois Jean, frère du roi Christian IV. Le tsar écouta avec condescendance les explications de Merrick sur la question matrimoniale, tout en montrant quelques doutes sur la franchise de la reine. Il demanda tout à coup pourquoi on lui proposait la fille du comte de Derby en passant sous silence les filles des comtes de Hertford et de Huntingdon; il avait donc eu des renseignements, peut-être par Mikouline. Les Danois,

1. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 410. La reine à son tour le remercia de l'accueil bienveillant que son ambassadeur avait trouvé auprès de lui; *Nero*, B. VIII, fol. 36-37.

2. *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 415-419, juin 1602; la lettre anglaise est fort mal publiée ici avec les fautes les plus grossières; elle est accompagnée d'une traduction russe : « . . . . . When as my purpose was somwaie to expresse howe much I am bound by your Princelie grace and favoures to serve and honour you, prayinge ever that as God hath placed you in the throne of Matie and rule, soe he will increase dailie his favoures and blessinges upon your selfe people, and kingdomes, till it bee his pleasure to give you that crowne of immortal glorie, and of his everlastinge kingdome. Soe most humblie kissinge your most faier and Princelie handes, in all humbleness of a true devoted hart to your most excellent Matie I remoyne ever your Maiesties in all humble service.

« Richard Lee. »

3. Fils de William Merrick, membre de la Compagnie, John avait passé auprès de son père une partie de sa jeunesse en Russie. Nous l'avons vu rentrer depuis peu en Angleterre avec Mikouline. Il connaissait parfaitement le russe et avait dans maintes occasions servi comme traducteur. En automne 1602, il avait écrit, de concert avec Cherry, une lettre au tsar Boris qui atteste que ces deux Anglais de nouvelle génération s'étaient formés en Russie, où ils s'étaient approprié le tour d'esprit russe (Arch. de Moscou, *Affaires anglaises*, *Anglijskija Dela*, n° 2). Elle abonde en expressions d'humilité exagérée à l'orientale, par exemple : « Francis Cherry and John Merrick doth humbly bow one selves under your Matie princly feete. » On y rencontre même quelquefois des expressions russes transcrites en lettres anglaises, par exemple : « I, Evannetty Williamove, vobshe hollope Vassemo Sarscomo Velichesve », ce qui veut dire : « Moi Jean, fils de William, serf de Votre Majesté Impériale. »

4. *Nero*, B. VIII, fol. 38-40 : « A particuler declaration of the enterteignment and usage of me, John Merrick, after my arrivall at Mosko beinge sent from the Queenes most excellent Matie with her princely letters and messadge unto the Emperors of Russia. »

craignant que la reine Élisabeth ne s'opposât au projet du mariage danois, avaient demandé au tsar de retenir l'ambassadeur anglais jusqu'à l'arrivée du prince Jean. Cependant Merrick partit le 24 juin, emportant une lettre amicale de Boris à Élisabeth[1], ainsi que sa promesse de ne pas enlever sa protection aux marchands anglais. Le prince danois Jean ne partit pour la Russie qu'en septembre ; il y fut reçu comme fiancé officiel de la jeune princesse moscovite, mais il mourut peu de semaines après.

Un changement semble cependant s'être produit dans l'esprit d'Élisabeth. Quelque temps après, elle écrivait au tsar une lettre charmante[2], le remerciant chaleureusement de ses bontés envers les Anglais. Elle lui exprimait son chagrin de ne pas avoir répondu par des offres plus appropriées à ses ouvertures[3] et lui annonçait qu'elle pouvait à présent lui proposer pour son fils une toute jeune fiancée, âgée de onze ou douze ans, de famille noble et de qualités supérieures[4]. Elle lui promit d'envoyer au mois de mai suivant un ambassadeur et le supplia, vu la grande importance de cette union pour les deux pays, de suspendre jusque-là tous ses autres projets pour son fils. Le tsar répondit en avril 1603, annonçant qu'il consentait à l'alliance, si la fiancée était proche parente de la reine[5].

1. *Ashmolean*, 1763, n° 1538, superbe original très bien conservé, publié en 1913 par I. Lubimenko, *Histoire des relations commerciales de la Russie avec l'Angleterre* (*Istoria torgovik snocheny Rossii s Angliey*), fasc. I, Doc. In., n° 21.

2. *State Papers*, *Russia*, I, fol. 147, sans date, doit être placé entre juin 1602 et février 1603. Comme le manuscrit que nous possédons n'est qu'une copie et peut-être même un brouillon, on ne pourrait pas affirmer que cette lettre fut envoyée, si on ne possédait pas la réponse du tsar.

3. « ... Wherin when we begann anew to search for som occasyon, how to make you see mor evidently, what estate, kindnes and gratitud worketh in us, proceeding from persons of so eminent place on earth as you ar, we found our selves much perturbed to remember, how unfortunat we wear at your last wrighting to us to be unprovised of som such persons, as might answere, in all due circumstance, your princly good will, so clerly sene by your offer of your princly children to be bestwed uppon some conveniant persons in our kingdom... »

4. « ... That by reason of som alteracyon in the myndes of som great and noble personages, who wer inclyned to some other course for theyr children, then now they ar, we have found out, emongst others, a young lady, being a pure mayden, noble discended by father and mother, adorned with grave and extraordenary guifts of nature, of convenient years betwene XI and XII, of whom we ar resolved to make you a reciproqe offer... »

5. L'original de cette lettre ne s'est pas conservé, mais nous en possédons deux traductions anglaises faites au XVIIIe siècle : la première au Public Record Office, dans les *State Papers*, *Russia*, I, An. 7111 ; et la seconde au British Museum, dans le ms. Cotton. *Nero*, B. XI : « Copy of the Emperor of Mosc. letter to the late Queene Elizabeth. »

Mais il semble qu'un sort malheureux se soit attaché aux projets de Boris pour marier convenablement ses enfants. La mort d'Élisabeth survint et interrompit la négociation. Du reste, on a le droit de se demander si, cette fois encore, comme dans tant d'autres occasions, la reine d'Angleterre n'avait pas voulu leurrer le tsar par des promesses illusoires, qu'elle ne tenait nullement à exécuter.

Une lettre de Richard Barne, membre de la Compagnie, annonça en Russie la mort d'Élisabeth et l'avènement au trône de Jacques Ier[1]. John Merrick avait été chargé de faire connaître au nouveau roi l'état des négociations anglo-russes sous le précédent règne et fut ensuite envoyé en Russie. En juillet 1604, il écrivit à deux reprises de Moscou au gouvernement. Sa première lettre, datée du 15, annonce la prochaine arrivée en Russie, comme ambassadeur, de Thomas Smith, gouverneur de la Compagnie[2]; celle-ci avait intercédé auprès de Jacques Ier pour qu'on envoyât Smith en Russie[3]. La seconde lettre, datée du 29[4], constate que l'ambassadeur se trouve déjà à Arkhangel.

Smith arriva donc en Russie dans les derniers jours de juillet 1604; d'après l'attestation de Merrick, il était chevalier, personnage éminent, ayant sa place dans la « chambre privée » du roi et jouissant de l'affection de Sa Majesté[5]. Il fut le dernier ambassadeur anglais reçu par le tsar Boris. Le 20 avril 1605, il écrivait de Vologda une lettre de condoléances au nouveau tsar Feodor Borisovitch. Son père, le tsar Boris, venait de mourir[6]. Une nouvelle période devait commencer en Russie, l'époque des troubles. L'équilibre du grand empire se trouvait rompu et les relations anglo-russes devaient s'en ressentir.

V.

En récapitulant les faits étudiés plus haut, nous pouvons constater qu'à partir de 1567 les relations diplomatiques entre les deux pays sont stables et continues. En 1567, Ivan le Terrible envoie en Angleterre Tverdikov et Pogorelov; de son côté, Élisabeth, en 1568,

1. Moscou, Archives du ministère des Affaires étrangères, *Affaires anglaises*, n° 3.

2. *Affaires anglaises*, n° 2, fol. 6.

3. *State Papers*, *Russia*, I, fol. 187, lettre du 9 mai 1604 des membres de la Compagnie à Robert Cecill, secrétaire de Sa Majesté.

4. *Affaires anglaises*, n° 2, fol. 11.

5. « Beinge a knight and a principall gentleman of his Mag^ties privy Chamber, and one whome our Kinge doth greatly favours and affecte... »

6. Voir une description de la mort du tsar Boris dans une lettre manuscrite de William Scott au comte de Salisbury, *State Papers*, *Russia*, II : « William Scott to my Lord concerning Russia. »

expédie en Russie Randolph qui y demeure jusqu'en 1569. De 1569 à 1570, l'ambassade russe de Sovine séjourne en Angleterre ; en 1571-1572, Jenkinson traite avec le tsar en Russie. Puis c'est Sylvester qui est chargé des pourparlers entre les deux pays ; il est envoyé en Russie une première fois en 1572 ; le tsar lui confie une commission en Angleterre en 1574 ; en 1575, il est renvoyé en Russie et, en 1576, après être rentré en Angleterre, il repart une troisième fois en Russie où il trouva la mort.

Cette année de 1576 marque un arrêt dans les relations diplomatiques des deux pays qui ne reprennent qu'en 1580, lorsque Horsey est expédié par Ivan en Angleterre, d'où il revient au printemps suivant. De 1582 à 1583, l'ambassade russe de Pisemsky séjourne en Angleterre ; en 1583-1584, Bowes se trouve en Russie ; en 1584 et 1585, Beckman et Horsey sont successivement envoyés en Angleterre par le tsar. Des lettres nombreuses sont échangées entre les deux cours en 1586 et 1587[1]. En 1587, Beckman part une seconde fois en Russie pour dissiper des malentendus commerciaux, et en 1589, Fletcher est envoyé comme ambassadeur auprès d'Ivan par Élisabeth. De 1590 à 1591, Horsey assume la conduite des affaires anglaises en Russie. En 1591, l'envoi d'ambassades est interrompu, mais la correspondance entre les deux cours continue régulièrement jusqu'en 1594[2]. Puis les relations semblent avoir été suspendues pendant trois ans, jusqu'en 1597 ; en 1597, Cherry et Merrick sont envoyés pour traiter d'affaires commerciales[3]. En 1599, le docteur Willis est expédié vers le nouveau tsar Boris et, à partir de cette époque, les ambassades régulières reprennent et se multiplient même. On voit pour la première fois simultanément une ambassade russe séjourner en Angleterre et une ambassade anglaise séjourner en Russie ; en 1600, Mikouline est envoyé par Boris vers Élisabeth et

1. Voir les lettres d'Élisabeth : du 23 mars 1586 au tsar, Tolstoï, n° 58 ; du 24 mars 1586 à la tsarine Irène, *Ibid.*, n° 59 ; de la même date à Godounov, conservée seulement en traduction russe du XVIe siècle et publiée dans le *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 173 ; du 19 janvier 1587 au tsar, *Ibid.*, p. 186. Lettres adressées à Élisabeth : par le tsar en juin 1587, *Ibid.*, p. 179 ; par Godounov en juin 1587, *Ibid.*, p. 184 ; par le tsar en juillet 1587, *Ibid.*, p. 189.

2. Lettres d'Élisabeth du 14 janvier 1592 au tsar et à Godounov, Hakluyt, t. III, p. 422-427 et 428-430 ; lettres à Élisabeth de janvier 1593 du tsar et de Godounov, Tolstoï, n°s 80 et 81 ; lettre d'Élisabeth à Godounov du 27 mai 1594 ; l'original à Moscou, *Chartes anglaises*, n° 13, publié par I. Lubimenko, *Histoire des relations de la Russie avec l'Angleterre*, I, Doc. In., n° 15.

3. Lettres d'Élisabeth du 20 mars 1597 au tsar et à Godounov, *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 246 et 247 ; lettre de la reine à Godounov du 1er septembre 1577, inédite, *State Papers*, *Russia*, 1 ; lettres de la reine à Feodor et à Godounov du 18 janvier 1598 ; les originaux ont disparu ; publiées en traductions russes dans le *Rec. de la Soc. hist.*, t. XXXVIII, p. 252 et 254.

Lea par la reine vers le tsar. Le premier reste en Angleterre jusqu'en mai 1601 ; le second quitte la Russie vers la même époque. Il y est suivi de près par John Merrick, qui arriva à Moscou en février 1602 et repartit en juin. Après la mort d'Élisabeth, il y est renvoyé en 1604, et bientôt après l'ambassadeur Thomas Smith fait voile pour la Russie, où il se trouve encore le 13 avril 1605, à la mort du tsar Boris.

De 1567 à 1605, les relations diplomatiques entre la Russie et l'Angleterre peuvent donc être suivies presque d'année en année; il n'y eut que deux arrêts, brefs et insignifiants. L'un eut lieu sous le règne du tsar Ivan de 1576 à 1580; la raison immédiate en fut la catastrophe où succomba Sylvester et que l'esprit superstitieux du tsar attribua à la volonté divine; Ivan, du reste, était offensé par l'obstination d'Élisabeth à refuser l'alliance et absorbé par les guerres avec la Suède et la Pologne. L'autre interruption se produisit quatorze ans plus tard, de 1594 à 1597; du moins, pour ces trois années, nous ne connaissons ni ambassades, ni lettres échangées; mais cet arrêt n'eut aucune influence désastreuse sur les relations.

La qualité des personnages envoyés d'Angleterre en Russie a été très différente. Il y avait parmi eux des personnages éminents, tels que Randolph, Fletcher, Lea; puis des Anglais qui occupaient une position médiocre en Angleterre, mais assumaient en Russie le rôle de grands ambassadeurs, tels que Bowes. Dans certains cas, c'étaient des membres ou des agents de la Compagnie, tels qu'Antony Jenkinson, John Merrick, Thomas Smith. En Russie, l'on savait distinguer nettement entre l'ambassadeur et le simple envoyé et on lui faisait une réception très différente. D'ailleurs, à quelque titre qu'ils fussent choisis, les Anglais partant en ambassade pour la Russie étaient souvent choisis par les marchands et toujours payés par eux; ils avaient naturellement la mission de régler les différents litiges commerciaux entre la Compagnie et le gouvernement russe, ce qui les amoindrissait aux yeux du tsar. Cependant, ils avaient aussi à déployer de grandes qualités diplomatiques, car souvent ils furent mêlés aux négociations les plus délicates.

Il est incontestable que ce fut le gouvernement russe qui prit sur lui le rôle actif dans les relations politiques entre les deux cours. Pour l'historien russe, cette initiative est curieuse; il est intéressant de constater que la Russie avait élaboré un projet d'alliance, montré une volonté nette à le faire accepter, trouvé des diplomates conscients et habiles qui sauvegardèrent la dignité de leur patrie et éveillèrent en Angleterre des sentiments de sympathie et de respect.

Dès l'envoi du premier ambassadeur Nepeïa, Ivan avait proba-

blement déjà songé à une alliance politique. Néanmoins, le plan ne se dessina nettement que plus tard, en 1567. Le gouvernement anglais, tout en sauvant les apparences, s'y montra nettement hostile, et les mots significatifs de Burghley à Randolph en 1569 : « l'alliance est nécessaire à l'Angleterre seulement au point de vue commercial », résument la position qu'il maintint pendant tout le XVIe siècle. Ivan, par contre, tenait fermement à son plan; et la résistance de l'Angleterre ne le rendit que plus résolu à poursuivre la réalisation de son projet. En 1567, en le soumettant à Jenkinson, il s'était déclaré prêt à le plier aux exigences de la reine; trois ans plus tard, à l'envoi de Sovine, il refusa catégoriquement d'accepter les modifications anglaises; et dès lors il entendit que la reine d'Angleterre acceptât son texte sans modification.

Cette obstination du tsar imposait aux ambassadeurs anglais une mission délicate. La reine leur demandait de ne pas s'engager par des promesses trop précises, les marchands les sollicitaient de ne pas exaspérer le tsar par des refus imprudents. Il leur fallait donc atermoyer et faire des promesses illusoires. Jenkinson, Randolph et Bowes usèrent de ces moyens avec une grande habileté, et, grâce à ce stratagème, réussirent à obtenir d'Ivan des privilèges commerciaux. Mais lorsque des ambassadeurs russes étaient envoyés en Angleterre pour y recueillir le paiement de ces concessions commerciales et mener à bien l'entente politique, ils étaient accueillis avec une grande réserve ; ici ce n'était plus la Compagnie, qui cependant payait les frais d'entretien des ambassadeurs russes, mais le gouvernement anglais qui dirigeait les pourparlers, et il tenait avant tout à esquiver la promesse d'une alliance. Les Russes restaient donc en Angleterre pendant de longs mois dans une attente énervante pour être renvoyés au printemps sans réponse définitive.

Ivan le Terrible était un esprit trop fin pour ne pas percer à jour ces manœuvres. Et cependant il les supporta jusqu'à sa mort, n'y répondant que par des colères terribles, mais passagères. L'idée d'un mariage avec une Anglaise qu'il conçut à la fin de son règne était probablement un nouveau moyen de se rapprocher d'Élisabeth et d'obtenir d'elle en tant que parent ce qu'il n'avait pu arracher en tant qu' « ami ».

L'alliance avec les Anglais pouvait avoir de grands avantages pour les Russes, isolés et entourés d'ennemis. En outre, l'Angleterre, grâce à sa position géographique et aux voyages annuels de ses bateaux en Russie, attirait Ivan comme un pays d'asile sûr pour lui et sa famille. Il songeait bien sérieusement à se réfugier en cas de danger en Angleterre; il avait fait construire à Vologda des bâti-

ments de pierre pour ses trésors et des barques pour les transporter plus loin au nord, s'il était nécessaire. Plus tard, Godounov, après la découverte d'un premier complot tramé contre sa personne, s'empressa aussi d'envoyer son trésor dans le monastère de Solovski sur la mer Blanche, et Horsey nous dit que son intention était de le transporter en Angleterre.

L'une des clauses du traité élaboré par Ivan comportait l'obligation pour les Anglais d'importer en Russie des armes et des artisans. La Compagnie anglaise avait provoqué au XVIe siècle par ce commerce le mécontentement de plusieurs puissances, telles que la Pologne et la Suède[1]. En 1561, l'empereur Ferdinand Ier avait écrit à Élisabeth pour la forcer de cesser cette importation et la reine dut faire un décret en ce sens[2]. D'autre part, ce service rendu par les Anglais était particulièrement estimé par la Russie, entourée de voisins hostiles qui s'ingéniaient à la priver des fruits de la civilisation européenne.

La cour russe avait donc maintes raisons de chercher un rapprochement politique avec l'Angleterre. Élisabeth, par contre, jugeait prudent de ne pas consentir à une alliance avec un souverain riche, mais primitif et capricieux, qui n'avait aucune flotte et ne pouvait lui rendre de sérieux services; elle craignait de se mettre à dos d'autres puissances ennemies de la Russie, ainsi la Suède et la Pologne. Les historiens russes n'ont pas voulu voir dans ces tentatives de rapprochement avec l'Angleterre une politique suivie, mais des faits isolés sans cohésion; par un parti pris étroitement nationaliste, ils se sont efforcés de diminuer l'importance de ces relations pour nier avec plus de vraisemblance l'influence de la civilisation européenne sur l'empire des tsars. La Russie aurait, selon eux, librement développé ses institutions et sa culture sans aucune intervention occidentale jusqu'à l'époque de Pierre le Grand qui, par son esprit puissant, mais révolutionnaire, rompit l'équilibre du grand empire en l'arrachant des voies indépendantes qu'il avait su se frayer dans l'histoire. L'exemple des relations étroites entre l'Angleterre et la Russie au XVIe siècle prouve nettement la fausseté de cette thèse.

Inna LUBIMENKO.

1. En 1558 déjà, Thomas Alcock, un des serviteurs de la Compagnie, fut arrêté en Pologne, parce que les Polonais avaient décidé d'empêcher le commerce anglo-russe, vu l'importation d'armes par les Anglais; Hakluyt, t. II, p. 396-399. De 1566 à 1569, le roi Sigismond écrivit plusieurs lettres à Élisabeth concernant la même question, Tolstoï, n° 9, et *Mss. de Hamel*, t. 33, n° 3582; voir aussi Bricka, *Indberetninger fra Charles de Dançay til det franske Hof*, p. 78, 83 et 110; sur les relations avec la Suède à ce sujet, voir *Ibid.*, p. 137.

2. *Cal. State Papers, Foreign, 1561-1562*, p. 178.

KARL LAMPRECHT

Si la valeur d'un historien se mesurait au bruit que son nom fait dans le monde, Lamprecht serait un des tout grands. Il était persuadé qu'il avait trouvé la loi du développement historique des peuples et il édifia là-dessus toute une théorie qu'il appelle la *Kulturhistorische Methode*. Cette théorie fut vivement combattue par la presque unanimité des historiens allemands et ce fut le point de départ d'une polémique ardente qui compose toute une bibliothèque.

Au moment où il exposait ses idées, Lamprecht était déjà l'auteur d'une œuvre considérable : *la Vie économique de l'Allemagne au moyen âge*. Mais, pour faire la preuve de son système, il écrivit une vaste *Histoire d'Allemagne* en quinze volumes à laquelle il devait consacrer vingt ans de sa vie. Très habile à faire servir sa science à sa renommée, Lamprecht groupa une cohorte de jeunes historiens et de sociologues qui exaltèrent ses mérites. Grâce à ce groupe très entreprenant et très remuant, Lamprecht acquit une grande réputation non seulement en Allemagne, mais à l'étranger. On en vint à le considérer comme le plus grand historien de l'Allemagne ou tout au moins comme l'esprit dirigeant de la science historique allemande. Jusqu'à quel point cette réputation est-elle méritée? C'est ce que je voudrais essayer d'examiner dans cette étude[1].

1. Parmi les travaux les plus récents sur Lamprecht, je citerai : M. Muret, *la Littérature allemande d'aujourd'hui* (*Lamprecht*, p. 373-393). Paris, 1909. — H. F. Helmolt, *Karl Lamprecht. Einleitung zur Porträtgalerie aus Lamprechts Deutscher Geschichte*. Leipzig, 1910. — A. B. Show, *The New Culture-History in Germany* (*History Tacher's Magazine*, t. IV, n° 8, octobre 1913). — G. Küntzel, *Karl Lamprecht* (*Frankfurter Zeitung*. Donnerstag, 13 mai 1915, Morgenblatt). Voir aussi un autre article de la *Frankfurter Zeitung* du 11 mai. — P. Schweizer, *Karl Lamprecht* (*Neue Zürcher Zeitung*, n° 624, 22 mai 1915). — M. Muret, *Karl Lamprecht* (*Mercure de France*, 1er mai 1915). — C. Brinkmann, *Lamprecht* (*Die neue deutsche Rundschau*, Juli 1915). — H. Barge, *Karl Lamprecht* (*Die Hilfe*, n° 20, 20 mai 1915). — E. Spranger, *Karl Lamprechts Geschichtsauffassung* (*Vossische Zeitung*, n° 284, 6 juin 1915). — F. Lifschitz, *Karl Lamprecht* (*Wissen und Leben*, VIII, 22 Heft, 15 Aug. 1915). — *Karl Lamprecht* (*Historische Zeitschrift*, 114 Band; III. Folge, 18 Band, 3 Heft). — Van Outhoorn, *Karl Lamprecht* (*De Gids*, n° 10, 1915).

*
* *

Karl Lamprecht, qui naquit le 25 février 1856 à Jessen, dans la Saxe prussienne, n'est pas sorti du grand courant historique prussien dont le rôle fut si considérable dans la formation de l'unité allemande. L'école historique à laquelle il se rattache est celle de l'histoire économique et de l'histoire artistique. Il subit pourtant l'influence du mouvement nationaliste. Il nous raconte qu'un de ses plus vieux souvenirs politiques concernait les fêtes du couronnement du roi Guillaume Ier. A cette occasion, son père, qui était pasteur à Jessen, tint un discours patriotique devant les bourgeois de la ville assemblés. Plus tard, dans les collèges qu'il fréquenta — Wittenberg et Pforta — Lamprecht subit fortement l'empreinte des traditions de la Réforme, si vivaces dans ces écoles. Bien qu'il se soit défendu de partager les préjugés des historiens de la « petite Allemagne », on doit reconnaître que, comme ces historiens, il était imbu de l'esprit prussien et protestant. Une de ses thèses favorites était que protestantisme et germanisme sont des termes équivalents. « La Réforme », dit-il, « fut pour les Allemands l'événement national le plus important[1]. » Et cela lui semblait vrai, même pour les catholiques allemands. « La Réforme n'a gagné qu'une partie de la nation », écrivait-il; « l'autre cependant a subi son influence. Le catholicisme allemand diffère du catholicisme romain; à Rome, il est entaché d'hérésie[2]. » « On ne peut s'imaginer », dit M. Hans Helmot, « Lamprecht autrement qu'historien protestant[3]. »

Pourtant, quand sa vocation d'historien s'éveilla, ce n'est pas vers l'Allemagne nouvelle que Lamprecht tourna ses regards, mais vers l'Allemagne du passé, l'Allemagne du moyen âge. Il se rendit d'abord à Gœttingue où professait alors le plus fameux médiéviste allemand, Georges Waitz. Mais quand il arriva dans cette ville, Waitz venait d'être appelé à Berlin. L'étudiant dut se contenter des leçons de Weizsäcker qui ne le satisfirent guère. Du moins trouva-t-il une compensation dans l'enseignement d'Ernst Bernheim qui l'initia aux problèmes de méthodologie.

A Leipzig, où il étudia ensuite, Lamprecht fut l'élève de C. von Noorden, un historien politique de l'école de Sybel, dont le séminaire, fort bien organisé, lui servit plus tard de modèle pour créer

1. *Deutsche Geschichte*, t. V, 1re partie, p. 7.
2. *Le Nationalisme en Allemagne*, article paru dans la revue *Documents du progrès*, t. I, 1907.
3. *Einleitung zur Porträtgalerie aus Lamprechts Deutscher Geschichte.*

son *Institut pour l'histoire de la civilisation et l'histoire universelle.* Il suivit aussi les cours de l'économiste Roscher et se lia d'amitié avec Springer qui semble avoir orienté son esprit vers l'étude de l'histoire de l'art. Pourtant le travail qui l'occupe alors et dont il voulait faire une thèse de doctorat porte sur Grégoire VII et la querelle des investitures. Lamprecht nous a raconté lui-même comment ce travail politique le conduisit à l'histoire économique et plus tard à l'histoire de l'art. « Pour cette étude », dit-il, « il m'était nécessaire de résoudre le problème des dîmes au XIe siècle, surtout en France, et de connaître exactement l'état économique de cette période. Peu à peu la question économique m'absorba. J'avais espéré qu'elle me rendrait la liberté nécessaire à un travail d'histoire; mais, en poursuivant mes recherches, je commençai à voir combien il est difficile de caractériser cette base changeante de l'état de la civilisation sur laquelle on a l'habitude de camper les grandes figures du moyen âge. A ce moment, je fus obligé de perdre quelque peu de vue mon héros et, à la place d'une dissertation d'histoire politique et religieuse, ce fut un travail d'histoire économique que je menai à terme[1]. »

Ce travail, *l'État économique de la France au XIe siècle*, présenté à Leipzig en 1878 comme thèse de doctorat, eut pour principal rapporteur l'économiste Roscher. Dès ce moment, Lamprecht dirige de plus en plus ses regards vers les problèmes économiques de l'histoire. Il parlait, à vrai dire, avec assez de désinvolture de cette première œuvre qu'il appelait un « péché de jeunesse ». Elle n'en est pas moins très caractéristique de sa manière et contient en germe toutes ses qualités et tous ses défauts. Ces qualités c'est le don de débrouiller les questions économiques et de marquer les rapports trop méconnus du droit, de l'histoire et de l'économie politique; ces défauts, qui sont peut-être le revers des qualités, c'est la tendance à faire trop d'incursions dans les domaines voisins et, en perdant de vue le sujet principal, de donner une place disproportionnée aux questions accessoires; c'est aussi une profusion de science non toujours bien ordonnée, une certaine hâte fébrile à conclure trop précipitamment, enfin une langue qui, à force de viser à

1. Préface de la traduction française *Études sur l'état économique de la France pendant la première moitié du moyen âge.* Cette traduction de M. A. Marignan (Paris, Alphonse Picard et Guillaumin, 1889) comprend, outre le petit livre *État économique de la France au XIe siècle*, trois chapitres de l'ouvrage *la Vie économique de l'Allemagne au moyen âge* (Droit et état économique à l'époque des Francs. — Les rapports réciproques du droit et de l'état économique. — Le développement des classes et de l'État).

l'originalité et de s'écarter des sentiers battus, devient bizarre, abstruse et souvent inintelligible.

Il est intéressant de noter que c'est à ce moment que Lamprecht a l'intuition de sa méthode de culture historique. « En lisant *la Civilisation de la Renaissance en Italie* de Jacob Burckhardt », dit-il, « je fus frappé de voir comment toute une époque de culture est tirée de son centre de vie psychique... De l'individu sont dérivés l'État, les mœurs et la littérature de l'époque[1]. » Ce fut pour lui un trait de lumière et de là sortit sa carrière d'historien. « La tâche la plus attrayante de la recherche historique », disait-il plus tard, « consiste à établir le caractère de la vie psychique issue d'un tel faisceau de forces naturelles, économiques, politiques et sociales des individus[2]. »

Sous le coup de cette révélation, Lamprecht se mit à écrire d'un seul jet au printemps de 1878 un curieux essai sur *l'Individualité et sa compréhension dans le moyen âge allemand* qui esquisse déjà dans ses grandes lignes sa future théorie[3] : il y établit que l'histoire digne de ce nom n'est pas l'histoire des faits extérieurs, mais celle de l'âme du peuple, qui se révèle soit dans l'étude de ses besoins primordiaux, soit dans celle de sa vie artistique, laquelle est la manifestation de son activité qui apparaît d'abord la plus pure et la plus visible (*gleich rein und sichtbar*). Soucieux de bien montrer comment tous ses travaux s'étaient enchaînés, Lamprecht écrit : « Des recherches pour la datation des lettres de l'évêque Ives de Chartres, j'arrivai aux dîmes en France au XIe siècle, et de ces dîmes je passai à une dissertation sur la vie économique de l'époque ; des sciences auxiliaires de l'archéologie du moyen âge et de l'étude des initiales des manuscrits jusqu'à l'exposé de l'histoire du costume, j'aboutis à l'histoire de la personnalité au moyen âge[4]. »

Le travail d'histoire artistique auquel Lamprecht fait allusion est *la Science de l'ornement des initiales du VIIIe au XIIIe siècle*, qui parut en 1882[5]. Là l'historien s'efforce de prouver que toute

1. Notes manuscrites de Lamprecht, communiquées par le professeur Édouard Spranger (*Vossische Zeitung*, du 6 juin 1915).

2. *Deutsche Geschichte*, t. I, p. 170.

3. *Ueber Individualität und Verständnis für dieselbe im deutschen Mittelalter*. Il a reproduit cet essai en appendice dans le dernier volume de son *Histoire d'Allemagne* pour prouver à ses contradicteurs que cette théorie qu'on lui reprochait d'avoir créé pour les besoins de sa cause avait déjà été formulée par lui à l'âge de vingt-deux ans et que les soi-disant emprunts faits à Auguste Comte, Karl Marx et Taine sont imaginaires.

4. Notes manuscrites communiquées au professeur Édouard Spranger (*Vossische Zeitung*, 6 juin 1915).

5. *Die Initialornamentik von 8. bis 13. Jahrhundert.*

science de l'ornement n'est pas, comme les érudits avaient cru jusqu'alors, un jeu de l'esprit combiné avec des éléments mathématiques, mais une imitation grossière de la nature. Cette imitation fait des initiales des manuscrits des documents de premier ordre pour fixer la psychologie du peuple d'où elles émanèrent. De là le mot de symbolisme qu'il applique à l'âge historique auquel répond cette disposition du peuple : pour les autres âges, il imagina d'autres termes analogues, typisme, conventionalisme, individualisme et subjectivisme qui, dit-il, correspondent chacun à une tendance dominante de l'âge et constituent les étapes par lesquelles passe toute vie historique[1].

Au moment où il rédigeait cet ouvrage, Lamprecht commençait sa carrière universitaire à Bonn comme privat-docent, puis professeur extraordinaire d'histoire. Il était établi depuis quelques années à Cologne où il enseignait au Gymnase. Dans cette ville, il s'était lié avec des érudits locaux et des amateurs d'histoire, tels que Gustave de Mevissen et Joseph Hansen, avec lesquels il fonda une *Société pour l'étude de l'histoire de la vallée du Rhin* (1881) et une *Revue de l'Allemagne occidentale pour l'histoire et l'art* (1882)[2]. Lui-même se mit à étudier l'histoire des provinces rhénanes et des pays avoisinants et le fruit de ses recherches fut son premier grand ouvrage : *la Vie économique de l'Allemagne au moyen âge*[3].

D'après le titre de l'ouvrage, on pourrait croire qu'il s'agit d'une histoire économique de l'Allemagne entière. En réalité, l'auteur ne s'occupe que des pays du Rhin moyen et de la Moselle, et dans ces régions ce n'est pas l'histoire économique dans son ensemble qui est traitée, mais seulement celle de la vie agricole et des problèmes qui s'y rattachent (développement des associations autonomes, régime rural, modes de culture et de tenure, organisation de la grande propriété, seigneuries et voueries, formation de la souveraineté terri-

1. Lamprecht reconnaissait qu'il n'était pas arrivé du premier coup à cette classification. « Ces mots de symbolisme, typique, conventionnel », dit-il, « ne s'appliquent pas seulement au développement de l'art, mais à l'activité de l'imagination, plus particulièrement dans le domaine artistique. Et, de fait, on les employait déjà depuis longtemps dans ce sens. L'essentiel pour moi était de trouver un certain nombre d'expressions qui pussent caractériser techniquement le processus graduel de l'activité imaginative. Je n'ai pas été seul à m'occuper du choix de ces expressions : Lipps et plus tard Wundt et Ratzel m'ont aidé » (notes manuscrites du professeur Spranger).

2. *Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde* (Köln, 1881). — *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst* (Trier, 1882).

3. *Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter*, 3 Bände. I^ter Band (1te und 2te Hälfte), *Darstellung;* II^ter Band, *Statistisches Material, Quellenkunde;* III^ter Band, *Quellensammlung*. Leipzig, 1885-1886.

toriale). Lamprecht, qui constate que les forces d'un seul homme n'eussent point suffi à mettre sur pied un ouvrage d'ensemble, remarque que par un exemple particulier on peut établir une loi générale et qu'en décrivant la vie économique d'un coin de terre allemand, il a pu, du même coup, faire un tableau général de cette vie dans le pays tout entier. La chose n'est point tout à fait exacte, car les conditions de la vie dans les vallées de la Moselle et du Rhin n'étaient pas les mêmes que dans d'autres parties de l'Allemagne, colonisées plus tard et d'une civilisation moins avancée. Ce qu'il faut regretter aussi, c'est que Lamprecht se soit occupé presque exclusivement de la vie rurale et qu'il n'ait rien dit ou presque rien du mouvement commercial et industriel et du développement des villes.

Un autre reproche adressé à cet ouvrage, c'est d'avoir fait dériver la souveraineté territoriale de la seigneurie, alors que, comme l'ont prouvé Ficker, Berchtold et Schröder dans leurs travaux, les territoires allemands ont pour origine les ressorts des fonctionnaires impériaux (*Reichsamt*). Et cette erreur qui vicie tout le système de Lamprecht a été la source d'une multitude d'autres erreurs sur lesquelles alors et depuis se sont exercées les polémiques[1]. Dépourvu d'esprit de finesse, Lamprecht ne sait pas toujours émettre des hypothèses vraisemblables[2] et, quand il s'agit de dégager des vues d'ensemble, il est incapable de le faire d'une manière intéressante. C'est ainsi que dans ce livre d'économie rurale on ne trouve rien sur la condition des paysans, sur les circonstances qui améliorèrent ou empirèrent leur sort.

A plus forte raison, Lamprecht n'a pas abordé certains problèmes importants du moyen âge, celui, par exemple, de l'influence du christianisme et de certaines théories du droit canonique, celui des avantages ou des inconvénients que procurait l'existence du saint empire romain, celui des conséquences économiques des Croisades, celui de la première renaissance du droit romain. Érudit et archéologue, ayant le goût du détail, des ornements, des initiales, des monnaies, des livres de comptes, des renseignements statistiques sur l'administration des propriétés rurales, Lamprecht ne sort guère des questions ayant trait directement à ces sujets et il ne faut pas lui demander de s'élever à des vues synthétiques de quelque ampleur[3]. Du reste, son

1. Voir particulièrement G. Blondel, *Revue historique*, t. XXXV, p. 350 et suiv., et G. von Below, *Historische Zeitschrift*, Bd. 63, p. 294 et suiv.

2. « Il y a du caprice dans les affirmations de Lamprecht », dit M. de Below, qui ajoute : « Aucune des assertions de l'historien ne peut être acceptée sans remarque critique » (*Historische Zeitschrift*, Bd. 63, p. 294 et 296).

3. « On se demande », dit M. de Below, « si Lamprecht n'eût pas mieux fait de publier simplement ses matériaux après les avoir classés. »

livre chaotique, d'un style obscur et abscons, n'est pas d'une lecture très aisée[1].

La Vie économique de l'Allemagne au moyen âge, œuvre de recherches très poussées, n'en fonda pas moins la réputation scientifique de l'auteur et lui valut l'honneur d'être appelé en 1890 à l'Université de Marbourg en qualité de professeur ordinaire. L'année suivante, il passait à Leipzig. Dès ce moment, commence une féconde activité d'historien. En 1891 paraît le premier volume de l'*Histoire d'Allemagne;* en 1892, Lamprecht fonde la *Commission d'histoire royale de Saxe*[2]; en 1894, il prend la direction de l'importante collection de Heeren et Uckert, *Histoire des États européens*, qu'il tranformera plus tard en une *Histoire universelle des États*[3]; c'est alors aussi qu'il formule d'une manière définitive et complète sa théorie, à laquelle, étant donné la place qu'elle occupe dans sa carrière d'historien, il est nécessaire de s'arrêter un peu[4].

1. « La lecture de ce livre est pénible et difficile », dit l'économiste Schmoller, et M. de Below, enchérissant sur cette critique, ajoute : « La disposition de cet ouvrage est tout simplement grotesque. »

2. *Königliche Sächsische Kommission für Geschichte.*

3. *Geschichte der europäischen Staaten;* à partir de 1901, *Allgemeine Staatengeschichte.*

4. La bibliographie complète du sujet a été donnée jusqu'en 1900 par Nils Eden, *Frägan om en ny historisk metod* (*Svensk historisk tidskrift*, t. III, p. 246 et suiv., 1900), et par H. Berr dans le *Répertoire méthodique pour la synthèse historique*, 1903. — Voici la liste des travaux de Lamprecht et des réponses de ses critiques : Lamprecht, *Zum Unterschiede der älteren und jüngeren Richtungen der Geschichtswissenschaft* (*Historische Zeitschrift*, N. F., Bd. 41, p. 257 et suiv., 1896). — Id., *Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft.* Berlin, 1896. — Id., *Aufsätze* (*Zukunft*, 1896, n° 19, 8 février, p. 247; n° 27, 4 avril, p. 1; 7 et 14 novembre; 1897, n° 14, 2 janvier, p. 1; n° 44, 31 juillet, p. 1; 1898, n° 23, 5 mars, p. 448). — Id., *Was ist Kulturgeschichte?* (*Deutsche Zeitschrift für geschichtswissenschaften*, N. F. 1, p. 75, 1896). — Id., *Aufsätze* (*Jahrbücher für Nationalökonomie u. Statistik*, III° Folge, Bd. 13, p. 880; Bd. 14, p. 161). — Id., *Aufsätze* (*Zeitschrift für Sozialwissenschaft*, Bd. II, p. 12 et 97, 1899; Bd. 3, p. 705, 1904). — Id., *Zwei Streitschriften, den Herrn Oncken, Delbrück, Lenz zugeeignet.* Berlin, 1897 [voir la réponse de H. Oncken, *Lamprechts Verteidigung.* Eine Antwort auf dessen *Zwei Streitschriften.* Berlin, 1898]. — Id., *Die historische Methode des Herrn von Below.* Berlin, 1899. — Id., *Die kulturhistorische Methode.* Berlin, 1900. — Id., *Moderne Geschichtswissenschaft.* Berlin, 1904 (édition anglaise : *What is history?* 1904). — Id., *Das Königlich Sächsische Institut für Kultur und Universalgeschichte bei der Universität Leipzig.* Leipzig, 1909. — Id., *Historische Methode und historisch-akademischer Unterricht.* Berlin, 1910. — Id., *Einführung in das historische Denken.* Berlin, 1913. — G. Schmoller, *Die Beurteilung Rankes, durch K. Lamprecht* (*Sitzungsber. der histor. Gesells. zu Berlin*, 258. Sitzung vom 8 juin 1896). — P. Barth, *Die Philosophie als Soziologie*, Bd. I, 1897. — F. Rachfahl, *Ueber die Theorie einer kollektivistischen Geschichtswissenschaft* (*Jahrbücher für Nationalöko-*

*
* *

Le principe fondamental de la méthode de Lamprecht est que l'histoire n'est pas scientifique par l'exactitude du détail, mais par la somme de vérités scientifiques qu'elle est en mesure d'établir. Certes, « mettre au jour les matériaux historiques dégagés de tout ce qui les dénature et faire apparaître leur immédiate connexion » est une opération nécessaire, mais ce n'est là, dit l'historien, qu' « une méthode inférieure, au-dessus de laquelle il y a une méthode supérieure dont l'objet est de dominer les faits et leurs rapports, d'embrasser du regard un plus vaste horizon ». Pour atteindre ce but, il faut donc autre chose que des qualités d'érudit, il faut l'esprit du philosophe, c'est-à-dire un esprit « capable de se former sur les choses des idées d'ensemble qui ne représentent plus tel ou tel fait isolé, mais des séries entières de faits, des groupes entiers d'objets ». Il en résulte que le rôle de l'historien n'est pas de « décrire des cas particuliers », mais d'essayer de « découvrir la loi commune qui gouverne tous les cas et d'exprimer cette loi dans une formule capable de s'appliquer à tous ». Or, Lamprecht constate que c'est ce que les historiens ont le moins fait jusqu'à présent. A l'instar de Schiller, « dramaturge par vocation divine et titulaire d'une chaire d'histoire à l'Université d'Iéna », ils ont été ou des littérateurs ou des philologues ou des hommes politiques qui ont conçu l'histoire chacun à son point de vue et jamais dans sa totalité. Individualistes

nomie und Statistik, III^te^ Folge, Bd. 13, p. 659 et suiv., 1897). — G. von Below, *Die neue historische Methode* (*Historische Zeitschrift*, N. F., Bd. 45, p. 193 et suiv., 1898). — Rickert, *Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft*. Freiburg, 1899. — G. von Below, *Ueber Theorien der wirtschaftlichen Entwickelung der Völker* (*Historische Zeitschrift*, N. F., Bd. 50, p. 1 et suiv., 1901). — P. Barth, *Fragen der Geschichtswissenschaft* (*Vierteljahrschrift für wissensch. Philos.*, Bd. 23, p. 322, 1899; Bd. 24, p. 69; Bd. 25, p. 57, 1901). — E. Platzhoff-Lejeune, *Zum Streit um die historische Methode* (*Der Lotse*, 2ter Jahrgang, Heft 37, 14 juin 1902). — E. Bernheim, *la Science historique moderne* (*Revue de synthèse historique*, vol. 10, p. 126 et suiv., 1905). — E. Spranger, *Die Grundlagen der Geschichtswissenschaft : Lamprecht*, p. 40-48. Berlin, 1905. — W. Wagner, *Zum Problem der kollektivistichen Geschichtsbetrachtung*. Greifswald, 1905. — B. Weiss, *Lamprechts Geschichtsphilosophie* (*Archiv für systematische Philosophie*, Bd. 12, p. 209 et suiv., 1906). — E. Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode : Lamprecht*, p. 711-718. Fünfte bis sechste Auflage. Leipzig, 1908. — O. Hintze, *Historische und Politische Aufsätze*. IV^ter^ Band : *Ueber individualistische und kollektivistiche Geschichtsauffassung*, p. 3-12. Berlin. — Ch. Andler, *la Philosophie des sciences historiques* (*la Philosophie allemande au XIXe siècle*. Paris, 1913).

renforcés, ils n'ont pas compris « l'action obscure et féconde des masses, la conscience commune des groupes humains, les courants sociaux psychiques, l'évolution des forces collectives ». Or, cela seul importe en histoire et peut donner la clef de l'évolution historique. Il est donc nécessaire qu'à côté de la critique des textes qui ne donne qu'une certitude approximative sur des faits isolés, l'historien se familiarise avec la psychologie, qu'il étudie Creutzer, Kant, Herder, Herbart, Wundt, Ebbinghans, Münsterberg et Lipps[1]. En effet, c'est seulement par la psychologie qu'il parviendra à « fixer ce qu'il y a d'universel et de permanent dans les sociétés humaines et à établir que la suite des époques historiques n'est pas arbitraire, que toutes les nations subissent à des moments donnés des transformations identiques et qu'il y a dans la vie des peuples un ordre déterminé et durable » (*bestimmte und bleibende Ordnung*)[2].

Mais la psychologie n'est pas le seul procédé de recherche : il y en a un autre très important, l'étude comparative. « En comparant les peuples dans leur processus psychologique », dit Lamprecht, « on arrive à distinguer les éléments essentiels et permanents de leur culture » ; sont essentiels tous les éléments qui renferment entre eux « des moments critiques identiques ». Et, pour préciser sa pensée, l'historien recourt à un exemple, les régimes, ou mieux encore les civilisations féodales de l'Europe du moyen âge, de l'Égypte, de la Perse et du Japon. En comparant ces régimes, on voit, dit-il, « qu'ils résultent tous d'une forme donnée de la vie économique des sociétés, qu'ils ont été constitués par cette vie économique, limitée elle-même par l'exploitation des produits du sol » (*Naturalwirtschaft*). Mais ce n'est pas tout ; à y regarder de plus près, on découvre que ces régimes ont pour fondement une conception toute spécifique de la fidélité ; que de son côté cette conception de la fidélité se rattache à un mode particulier de la vie morale ; et, menant bout à bout notre raisonnement, nous distinguerons que le mode particulier de la vie morale n'est qu'une partie d'une certaine forme de vie intérieure propre à tous les hommes contemporains d'un régime féodal, et seulement à eux ; en un mot, si nous comparons entre eux divers régimes féodaux dans des pays et dans des temps différents, nous serons immédiatement et nécessairement amenés à reconnaître que ces régimes féodaux ont tous pour fondement une certaine vie inté-

1. « La science historique de tendance sociale », dit Lamprecht, « n'est pas autre chose qu'une application de plus grande intensité d'observation moderne à la matière historique. » Et ailleurs : « L'histoire n'est que de la psychologie appliquée » (*Moderne Geschichtswissenschaft*, p. 15).

2. *Die historische Methode*, p. 25 et 27.

rieure et une certaine vie matérielle de la société à laquelle ils correspondent, c'est-à-dire un certain caractère de l'état de civilisation de cette société; ou, d'une façon générale, la comparaison faite entre les régimes de plusieurs sociétés différentes nous ramènera à comparer les civilisations même de ces sociétés. Nous apprendrons à ne considérer le régime établi que comme une dépendance de la civilisation contemporaine, et nous reconnaîtrons que la plus profonde explication de toute forme de vie dans une société humaine est toujours fournie par l'étude de son état de civilisation, c'est-à-dire par l'étude de la vie intérieure propre à cette société, comme aussi de sa vie matérielle, si étroitement liée à sa vie intérieure[1].

Deux conséquences découlent de ces principes, à savoir que la vraie histoire ne peut être que l'histoire de la civilisation de caractère universel et que toutes les sociétés subissent à un moment donné de leur évolution des transformations identiques. On peut donc dégager les lois du processus historique des nations civilisées, lois qui sont aussi fixes et immuables que celles du mouvement et de l'équilibre pour la mécanique, que celles des phénomènes naturels pour la physique, que celles de la synthèse et de l'analyse des corps pour la chimie. Au milieu de ce monde déterminé par des lois invariables, la volonté de l'homme ne compte guère. « Je ne puis », dit Lamprecht, « accorder à aucune personnalité isolée une influence historique assez puissante pour bouleverser tout un siècle ou pour en renouveler complètement le caractère[2]. »

L'historien, on le voit, aboutit à une théorie déterministe de l'histoire. Il s'en est défendu pourtant au moment de trancher la question de savoir si les deux éléments de la vie sociale, vie de l'âme et vie matérielle, sont réductibles l'un à l'autre. Ici, il fait de prudentes réserves et, par des considérations subtiles, dont la clarté n'est pas la qualité principale, il semble faire des concessions à la doctrine individualiste. En réalité, par ses principes, action obscure des masses au sein desquelles l'individu est noyé, sa conception historique est toute mécanique. Il s'efforce, du reste, de prouver qu'on ne doit nullement comparer son système à ceux d'autres théoriciens de l'histoire. Il prétend même que sa théorie toute neuve est profondément originale et ne doit rien à personne. Quelques critiques ayant voulu lui objecter que Herder, les Romantiques, Guillaume de Humbold et même Ranke avaient exposé des idées semblables aux siennes sur la psychologie des masses ; que l'on trouvait déjà dans Condorcet,

1. *La Méthode historique en Allemagne*, par Karl Lamprecht (*Revue de synthèse historique*, t. I, p. 24).

2. *Revue de synthèse historique*, t. I, p. 26.

en 1795, l'affirmation que « l'histoire n'a été jusqu'ici que celle de quelques hommes et qu'il était temps qu'on y fît entrer le genre humain » ; que Taine et Buckle avaient, avant lui, insisté sur l'étroite dépendance de l'homme de son milieu ; que le système psychologico-social d'Auguste Comte aboutissait à des conclusions analogues aux siennes ; à toutes ces objections, Lamprecht s'est borné à répondre : « Quand on est un créateur soi-même, on ne saurait mieux faire que de sourire de telles affirmations » ; que, s'il y avait quelques analogies entre sa théorie et celles de quelques-uns de ses devanciers, c'était par hasard et que, en tout cas, ce fut « une vraie nouveauté d'avoir en Allemagne présenté de ce mode particulier de la méthode historique une conception claire, approfondie et raisonnée[1] ».

On comprend qu'avec une telle idée de l'originalité et de la supériorité de son système Lamprecht n'ait jamais toléré la moindre critique. « On n'est point parvenu à réfuter mes idées », dit-il, « bien mieux, je ne puis m'empêcher de déclarer que tous les écrits de mes adversaires ne m'ont rien appris. » Et pourtant Lamprecht aurait eu profit à méditer ces critiques. Loin de s'exclure, en effet, comme il le croyait, la théorie individualiste et la théorie collectiviste se complètent l'une l'autre et c'est même de leur union seule que peut sortir la vraie méthode historique. Autrefois, on allait trop loin en niant l'action des masses en histoire, sans se rendre compte du rôle considérable que celles-ci jouent dans la formation et les transformations des langues, des mœurs et du droit, mais Lamprecht, de son côté, ne tient pas assez compte de l'individuel en histoire. Peut-il, par exemple, avec sa théorie, expliquer pourquoi de vingt hommes, ou de cent ou de mille, soumis en apparence aux mêmes conditions intrinsèques ou extérieures, il n'en est pas deux qui se ressemblent? J'irai même plus loin et je dirai que le génie ne peut pas entrer dans le système de Lamprecht. En s'efforçant, en effet, d'enfermer dans le cadre rigide de sa doctrine la vie historique infiniment mouvante et nuancée, l'historien enlève à la civilisation ce qu'elle a de meilleur, de plus fin et de plus haut. Certes, Lamprecht se souciait médiocrement de l'art en histoire, mais il se faisait illusion en croyant avoir fait une œuvre d'un caractère scientifique rigoureux. En imposant à l'histoire une idée préconçue[2], il contrevenait à la

1. On pourrait relever chez Lamprecht d'autres influences, par exemple celles de Jacob Burckhardt et de Riehl. Il est curieux de constater que, dans tout ce qu'il a écrit sur la méthode historique, l'historien allemand n'a jamais mentionné le nom de J. Richard Green, dont l'œuvre admirable, *A short history of the English people*, s'inspire du même esprit que la sienne.

2. Lamprecht affirmait que cette idée lui avait été imposée par l'expérience.

première règle de la recherche scientifique qui veut que le savant ne soit l'esclave d'aucun système, qu'il se défie de la discipline rigoureuse des lois de la logique et qu'il s'efforce de chercher la vérité en elle-même, sans parti pris, avec prudence et ténacité, en se résignant à ne point tout savoir et à s'arrêter au point précis où la sagesse commande de s'arrêter. A cela Lamprecht répondait : « J'ai fait la preuve de mon système : c'est mon *Histoire d'Allemagne*[1]. »

Voyons jusqu'à quel point cette prétention est fondée.

*
* *

L'*Histoire d'Allemagne* de Lamprecht[2] peut, à bien des égards, se comparer à l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine. Non pas que les deux œuvres aient la même valeur littéraire, ni même la même valeur scientifique, mais toutes deux s'inspirent des mêmes principes et sont conçues d'après le même système. On peut dire que, si Taine s'est proposé de faire la psychologie du peuple anglais au travers de sa littérature, Lamprecht a voulu faire la psychologie du peuple allemand d'après son histoire[3]. Chez les deux écri-

« Je suis arrivé à cette conception », disait-il, « par un procédé d'induction de caractère pratique » (*Die kulturhistorische Methode*, p. 26).

1. « Mon *Histoire d'Allemagne* », dit-il, « est la première œuvre historique qui soit ordonnée d'après les idées de telles époques de culture et qui représente le développement du peuple allemand d'après les exigences de la méthode de culture historique » (*Die kulturhistorische Methode*, p. 26).

2. *Deutsche Geschichte*, 12 Bände. Freiburg-in-Brisgau und Berlin, 1891-1912 (1ter Band, 1891; 2ter Band, 1892; 3ter Band, 1893; 4ter Band, 1894; 5ter Band, 1er Hälfte, 1894; 2te Hälfte, 1895; 6ter Band, 1904; 7ter Band, 1er Hälfte, 1905; 2te Hälfte, 1906; 8ter Band, 1906; 9ter Band, 1907; 10ter Band, 1907; 11ter Band, 1908; 12ter Band, 1912). — Volumes supplémentaires : *Deutsche Geschichte. Ergänzungsbände :* Zur jüngsten Vergangenheit, 2 Bände, 1ter Band, 1902; 2ter Band, erste Hälfte, 1903; Zweite Hälfte, 1904. Freiburg-in-Brisgau. — Voir sur l'*Histoire d'Allemagne* : G. Winter, *Lamprechts Deutsche Geschichte*, Bde 1-3 (*Nationalzeitung*, 1893). — H. Finke, *Die kirchenpolitischen und kirchlichen Verhältnisse zu Ende des Mittelalters nach der Darstellung K. Lamprechts*. Eine Kritik seiner *Deutschen Geschichte*. Rome, 1896. — G. von Below, *Lamprechts Deutsche Geschichte*, Bände 1-3 (*Historische Zeitschrift*, Bd. 71, 1893). — F. Rachfahl, *Deutsche Geschichte vom wirtschaftlichen Standpunkt* (*Preussische Jahrbücher*, Bd. 83, p. 348 et suiv., 1896). — G. Schnürer, *Lamprechts Deutsche Geschichte* (*Historische Jahrbücher der Görresgesellschaft*, Bd. 18, p. 88 et suiv., 1897). — M. Lenz, *Lamprechts Deutsche Geschichte*, Bd. V (*Historische Zeitschrift*, N. F., Bd. 41, 1896). — H. Oncken, *Zur Quellenanalyse modernster Geschichtsschreibung* (*Preussische Jahrbücher*, Bd. 89, 1897). — F. Rachfahl, *Lamprechts Deutsche Geschichte*, Vter Band (*Mitteilungen des Instituts für Œsterreichische Geschichtsforschung*, Bd. 17, p. 468 et suiv., 1896).

3. « Lamprechts Geschichtsauffassung wollte in ihrem Kern *Geschichte der*

vains aussi on trouve la même tendance à résumer l'âme du peuple qu'ils étudient par une dominante. Cette dominante, dit Lamprecht, est ce qu'il y a de plus intime dans une nation dont elle constitue le fond permanent et immuable. « Les caractères psychiques des races », dit-il, « sont les produits d'un développement lent, s'étendant sur des centaines et même des milliers de siècles. Ils ne se modifient pas du jour au lendemain ; ils constituent le fondement de l'existence nationale, fondement d'abord insoupçonné, mais pourtant très solide et sur lequel tout repose[1]. » Et il montre que, de même que les particularités que présente le Chinois de nos jours sont absolument semblables à celles que révèle son art ornemental d'il y a six mille ans, de même l'Allemand d'aujourd'hui, dans ses traits essentiels, reproduit le type qu'a dépeint Tacite. « Sans doute », ajoute Lamprecht, « la nation allemande, depuis le jour où Tacite décrivit son caractère, a passé par des vicissitudes innombrables ; sans doute du sang étranger, celto-romain, slave et même mongol, s'est mélangé au sien ; pourtant les particularités fondamentales de son être moral persistent encore aujourd'hui, telles que Tacite les a fait connaître[2]. »

Quand il cherche par un mot à caractériser la dominante de la race germanique, Lamprecht n'en trouve pas d'autre que celui d'idéalisme. Il constate que, dès l'origine, c'est le trait le plus marquant des Germains, comme on le voit par leur fierté, le sentiment qu'ils ont de la dignité humaine, la fidélité à la parole donnée qu'on retrouve chez toutes les tribus germaniques et particulièrement chez les Francs, lesquels entre tous les Germains peuvent être considérés comme la race élue[3]. « Les Romains », dit-il, « ne tenaient point les Germains pour des sauvages ; si barbare que parût leur culture, elle inspirait le respect[4]. »

Mais c'est surtout dans l'amour de la liberté et l'esprit d'indépendance que se manifeste le mieux l'idéalisme germanique. Quand le Germain embrasse le christianisme, dit Lamprecht, il y met tout de suite sa marque propre. Sans doute cette conception chrétienne

Seele sein... Die Psychogenetis, der Mensch in seiner inneren seelischen Beschaffenheit, nicht seine objecktiven Schicksale und überindividuellen Verflechtungen gaben ihm den Leitfaden für das Verständnis der historischen Entwickelung ab. » « Spranger, *Vossische Zeitung*, 6 juin 1915. »

1. *Le Nationalisme en Allemagne*, *Documents du progrès*, t. I, p. 11.

2. *Documents du progrès*, t. I, p. 11.

3. *Auctore Deo condita* et *Gesta Dei par Francos*, dit-il. Il dit aussi : « La fidélité est un traité spécifiquement germanique » (*Deutsche Geschichte*, t. I, p. 135).

4. *Ibid.*, p. 81.

germanique (*das germanische Verständnis des Christentums*) n'apparaît pas d'abord dans tout son éclat. « C'est seulement plus tard », dit Lamprecht, « que, dans ce domaine, le christianisme devait révéler les qualités du grain de sénevé que son divin fondateur annonçait; dans les temps nouveaux de la libération spirituelle des peuples romano-germaniques, il devait grandir et se propager superbement, afin que les peuples de la terre pussent habiter à son ombre. » Mais avant de s'épanouir avec la Réforme, il anime déjà toute la vie religieuse du peuple allemand pendant le moyen âge. Aussi, rien d'étonnant à ce que Lamprecht donne une place considérable — la première même — à l'événement qu'il considère comme le plus important de la vie germanique. « La signification de la Réforme », dit-il, « n'est pas en ce que, pure doctrine de foi, elle se substitue au catholicisme du moyen âge. Elle n'est pas simplement un événement de l'histoire religieuse et ecclésiastique. Elle signifie surtout le passage du moyen âge au monde moderne, d'une existence spirituelle des peuples irrévocablement liée à des puissances extérieures, à une existence plus libre[1]. »

Dès lors, Luther devient pour Lamprecht le héraut de l'âge moderne, le « grand Allemand » qui a fait « brèche dans les murailles qui enserraient le monde du moyen âge » et qui « a ouvert toute grande la porte à l'individualisme ». « Après lui », dit-il, « des combattants joyeux pénètrent dans le monde moderne[2]. » Pour l'Allemagne, c'est une vie nouvelle qui commence, avec un art national, la langue écrite fixée, une littérature populaire. « C'est alors », dit-il, « que se fonde la réputation de la nation d'être une nation de poètes et de penseurs. » On pourrait croire à ce moment que l'idéal de l'unité politique, de l'État national allemand, si fort au moyen âge, ait disparu. Il n'en est rien, il sommeille un peu, mais existe à l'état latent. Sans doute, ce sentiment subit quelques éclipses au cours des âges. Lamprecht insiste sur les modifications que la guerre de Trente ans apporte à l'esprit national. « Les sentiments acquis au XVIe siècle », dit-il, « disparaissent momentanément. L'antique fierté est perdue. Des sentiments inférieurs se font jour; on sent le besoin maladif d'une réputation nationale et l'inquiétude de le conserver. Résultat : une attitude de chien rampant que prend l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger et qu'il n'a même pas tout à fait abandonnée. »

Mais vienne un héros national et ces sentiments n'en renaissent

1. *Deutsche Geschichte*, t. I, Introduction, p. 20.
2. *Ibid.*, p. 21.

qu'avec plus de vigueur. Lamprecht voit ce héros dans Frédéric le Grand dont il fait un portrait enthousiaste[1]. Il trouve surtout le roi de Prusse grand pendant « la guerre gigantesque qu'il soutient contre l'Europe coalisée ». Obscurément, le peuple sent que cette lutte, dont l'existence de la Prusse est l'enjeu, est une « lutte nationale, une lutte pour la civilisation allemande ». Dans l'Empire, on n'est « plus prussien, mais frédéricien[2] », « le plus beau signe de reconnaissance pour le plus grand des Hohenzollern. Aussi, quand la paix se signe à Hubertsbourg, commence pour la Prusse une politique de grand État, supérieure à celle de la Saxe, du Hanovre, du Wurtemberg et de la Bavière ». C'était le premier signe qui montrait au peuple que « dans les Hohenzollern, les Allemands auraient leurs guides ».

Avec les Hohenzollern, empereurs d'Allemagne, commence une nouvelle phase de l'histoire allemande, que Lamprecht étudie dans deux volumes complémentaires, *le Plus récent passé allemand*. L'idéalisme allemand va s'y manifester sous une forme nouvelle, « l'universalisme ». Ici, Lamprecht, pour donner plus de poids à cette idée, invoque l'autorité de Schiller, « le plus grand poète idéaliste allemand ». « Dans une suite magnifique de pensées », dit-il, « nées lors de la pleine maturité de son esprit, vers 1800, le poète a avancé qu'il était dans la vocation et les attributions du peuple allemand de mettre à la disposition du monde son idéalisme, son art, sa poésie et sa pensée acquise dans la recherche passionnée et minutieuse de la vérité; qu'ainsi le peuple allemand serait à la tête du monde par les services distingués qu'il lui rendrait de tout cœur. » Et précisant encore la pensée de Schiller, Lamprecht ajoute : « L'on peut dire que cette idée a bien été celle de l'évolution intellectuelle de l'Allemagne au XIXe siècle; elle a été à la base de sa poésie classique et romantique, de sa science, de sa musique, de ses méthodes d'éducation et surtout de sa philosophie[3]. »

Telle est l'idée qui circule tout au travers de cette *Histoire d'Allemagne*, sans parvenir pourtant à lui donner son unité. Car, comme dans ses ouvrages précédents, Lamprecht, s'il est un érudit estimable, n'est pas un grand historien. Certes, le plan de son livre était grandiose : il voulait, dans un vaste tableau, tracer l'histoire

1. *Deutsche Geschichte*, t. VII, Zweiter Teil, p. 777 et suiv.

2. « *Man fühlt nicht preussisch, aber fritzisch* », mot de Gœthe cité par Lamprecht.

3. Cette citation est tirée de l'article de Lamprecht, *le Nationalisme en Allemagne*, où est résumée l'idée de l'idéalisme allemand incorporée aujourd'hui dans ses aspirations nationales.

des progrès politiques, intellectuels, économiques et moraux de la nation. Mais l'exécution a faibli entre les mains d'un ouvrier malhabile. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer l'œuvre de Lamprecht avec l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine. Si les deux ouvrages offrent des ressemblances frappantes, ces ressemblances s'arrêtent à l'extérieur. Autant l'œuvre de Taine est nette, claire, vigoureuse, bien conçue et coulée d'un seul jet, autant celle de Lamprecht est confuse, obscure, mal ordonnée et plus mal exécutée encore. Certes, Lamprecht affichait un grand mépris pour les dons littéraires chez l'historien, mais ce mépris s'est cruellement vengé dans son œuvre. Non pas qu'on réclame de lui des tableaux ou des portraits brillants. Il affectait de dire avec dédain : « Il convient de rompre scientifiquement avec cette conception, d'après laquelle le manteau bigarré de l'évolution exprimerait aussi l'âme de celle-ci. » Mais pour exprimer l'âme d'une civilisation ou d'un peuple, il n'en faut pas moins des qualités d'écrivain. Esprit subtil, ramifiant à l'infini ses idées, Lamprecht est incapable de donner du relief aux choses essentielles et de nuancer les valeurs moindres. Renan disait : « Bien écrire, c'est bien raisonner. » Cela est vrai pour Lamprecht qui écrit mal parce qu'il raisonne mal. Bizarre dans ses arguments, il est déconcertant dans les conclusions qu'il en tire. L'esprit farci de théories, il les étale à propos de tout, non seulement dans ses préfaces, mais dans le corps même de son récit. Et, comme il croit qu'il n'a jamais été trop explicite, il revient sans cesse aux mêmes idées, qu'il répète sous des formes à peine différentes. Aucun ordre, aucune méthode, même pour les faits matériels[1]. Et dans quel style tout cela est écrit! Hérissée de termes abstraits, la langue de Lamprecht emprunte son vocabulaire au jargon de toutes les sciences, à la psychologie, à la philosophie, à la mécanique, aux mathématiques, à la biologie. A chaque ligne, on rencontre des mots comme intégration, aperception, différenciation, syncrétisme, paradygme, sumsumtion, phénomènes osmotiches, diosmose, endosmose, exosmose, ontogénèse, philogénèse. Et si ces mots barbares ne marquent pas assez la nuance de sa pensée, Lamprecht n'hésite pas à en forger de nouveaux. Il dira, dans une langue intraduisible en français : *Periodicierung*, *Fundamentierung*, *Kerzdisziplin*, *Intensivierung*, *Konkretivierung*.

1. Le cinquième volume de son histoire se termine par le congrès de Münster. Dans le sixième, Lamprecht revient au XVIe siècle, et l'on est au milieu du volume qu'on a à peine atteint le XVIIe siècle. Toute une histoire des universités allemandes et des gymnases qui aurait dû trouver place dans le cinquième volume forme un chapitre du sixième.

Certes, les pages remarquables ne manquent pas dans cette *Histoire d'Allemagne*. Les premiers volumes surtout, relatifs au moyen âge, sont pleins de détails intéressants[1]. On y trouve quelques bonnes généralisations sur l'empire carolingien, les luttes de la papauté et de l'empire, le développement et le caractère de la chevalerie, la naissance des villes allemandes, les transformations agraires, la constitution de centres germaniques en Flandre et en Hollande, la germanisation des territoires entre l'Elbe et l'Oder. Là, l'auteur est en pays de connaissance et l'on sent que son érudition s'appuie sur des travaux de première main. Il a une compétence toute particulière sur la vie économique et la vie sociale de l'époque. Mais quand il entre dans l'histoire moderne, il n'en est plus ainsi. Quelques parties traitant la vie économique, sociale, littéraire et artistique offrent encore des détails intéressants[2]. Mais, quand l'auteur aborde la vie politique, il devient vraiment insuffisant. Sans doute Lamprecht, qui n'avait pas fait une étude spéciale de cette période, met à contribution les nombreux et excellents travaux qui, sur le sujet, existent en Allemagne, mais travaillant très vite (il ne faut pas oublier que l'œuvre entière, quinze volumes, a été écrite en vingt ans), il commet de multiples erreurs de détail, il transcrit mal les textes qu'il cite; il lui arrive même d'intercaler dans sa narration des fragments à peine modifiés de Burckhardt, Winter, Ranke et Bezold. « Les chapitres de l'*Histoire d'Alle-*

1. Voir, par exemple, ce que Lamprecht dit de l'ambre et de l'étain considérés comme véhicules de la civilisation, de la flore et de la faune germaniques d'après les écrivains anciens, du caractère des premières migrations germaniques, du chant, de la musique et du dessin des anciens Germains, des fêtes du printemps, dont on retrouvait des vestiges au XVIe siècle dans les pays du Rhin, de Trèves, résidence des Césars, de la vie militaire des garnisons romaines, de l'agriculture des indigènes d'origine ou d'émigration celtique, des infiltrations germaniques dans la langue latine, etc.

2. A remarquer, dans les Ve et VIe volumes, les pages sur la grandeur et la décadence de la Hanse, le commerce de la Baltique, le développement social de la bourgeoisie au XVIe siècle, l'humanisme allemand, l'apparition du capital dans l'industrie, la condition des ouvriers des villes, la décadence sociale de la population rurale, les journaux, les auberges, les hôtelleries, les postes, le développement des sciences au XVIIe siècle; dans les VIIe et VIIIe volumes, sur le patriciat des grandes villes, le développement de l'intellectualisme, le piétisme, l'architecture baroque et rococo, l'importance de Hambourg, la musique, la vie littéraire zurichoise au temps de Bodmer et de Breitinger, la vie sociale et économique dans le Brandebourg, l'accroissement de la puissance de la bourgeoisie, le développement des manufactures, Frédéric le Grand, Beethoven; dans les IXe, X^e, XIe et XIIe volumes, sur le romantisme, la renaissance du sentiment national, Gœthe, les philosophes, les sciences, l'agriculture, l'union douanière prussienne, le machinisme, les premières théories socialistes, etc.

magne consacrés à l'histoire politique », dit M. G. de Below, « ont tantôt le caractère d'un sec manuel, tantôt celui d'un article de revue... Dans cette partie de l'œuvre de Lamprecht, autant d'erreurs que de phrases. Jamais professeur universitaire n'avait encore rédigé un livre avec une telle légèreté[1]. »

Et ce défaut alla en s'aggravant à partir du XVIIe siècle. Arrivé à cette période, Lamprecht avait éprouvé quelque difficulté à poursuivre. S'imaginant alors qu'il comprendrait mieux le XVIIe, le XVIIIe et la première partie du XIXe siècle, s'il étudiait au préalable l'âme contemporaine, il abandonna son travail pour écrire *Du récent passé allemand*, ouvrage en deux volumes qui est un complément de son histoire[2]. Mais, en s'occupant de ce passé récent, Lamprecht prit la mauvaise habitude de se documenter d'après les revues, les journaux ou les publications d'occasion, ce qui nuisit à son œuvre. On le vit bien quand, après avoir terminé son esquisse de l'histoire actuelle de l'empire, il revint aux siècles antérieurs. Les cinq derniers volumes de l'*Histoire d'Allemagne* sont certainement les plus mauvais. On ne peut s'imaginer composition plus décousue et forme plus défectueuse. Il y a de tout dans ces volumes, des considérations philosophiques qui sont de pur charabia[3]; une dissertation sur la différence entre l'individualisme et le subjectivisme qui eût fait la joie des filles de Gorgibus; des définitions baroques comme celle-ci de l'idéalisme : la perception et le pathétique de la distance; un étalage présomptueux de sa méthode et de ses connaissances encyclopédiques; un méli-mélo de musicographie, de stratégie, de critique littéraire et esthétique, de théories scientifiques mal digérées; des mots de petit journal; des prosopées : « Inclinons-nous avec respect devant le nom de Beethoven »; des effusions lyriques : « Parviendrai-je à ressentir en créateur cette grandeur (il s'agit de Frédéric le Grand) et réussirai-je, sans rompre le charme, à la fixer dans la nouvelle vie de l'exposé historique »?

1. *Historische Zeitschrift*, Bd. 71, p. 252.

2. Raisonnant en psychologue, Lamprecht dit : « L'évolution psychique d'un enfant est facile à observer. Ses progrès comme adolescent continuent d'être sensibles; mais les changements qui s'opèrent chez lui quand arrive l'âge mûr sont beaucoup moins accusés. Ils ne consistent plus guère qu'en nuances souvent imperceptibles. Ils ne sont plus définissables que par comparaison. La même loi préside au développement des peuples. Le passé d'une nation s'éclaire singulièrement par la connaissance de son état actuel. » D'accord avec cette théorie, Lamprecht croyait que par une étude minutieuse et approfondie du présent il arriverait à comprendre l'étude du XVIIe siècle allemand. C'était sans doute une illusion. Lamprecht comprenait moins le XVIIe siècle allemand parce qu'il le connaissait mal.

3. Voir particulièrement, dans le VIe volume, le chapitre II.

ou bien, lorsqu'il arrive au terme de son ouvrage et qu'il entonne son *Exegi monumentum :* « Oui, nous t'aimons, patrie allemande[1]. » Et quand on est au bout de ces volumes, où le style abstrus et pédant alterne avec le style sautillant d'un feuilletoniste littéraire, on ne peut que souscrire au jugement que porte M. G. de Below sur cette histoire : « Qu'une œuvre historique puisse être mieux faite, c'est ce que montre non seulement le grand et le petit Weber, mais le premier livre de classe venu... Telle est pourtant cette œuvre classique de la nouvelle méthode qui, pour la première fois, devait nous présenter un tableau satisfaisant du développement scientifique d'un peuple[2]. »

*
* *

L'ambition de Lamprecht était plus grande encore. Par son œuvre, il espérait aussi devenir l'éducateur politique de son peuple. En cela, il était bien dans la tradition des historiens allemands de tendance prussienne. De même qu'il considérait comme eux la Réforme comme le point de départ d'une civilisation nouvelle dont la Prusse devait être le porte-drapeau en Allemagne, de même il croyait, à l'instar de Giesebrecht, « qu'il est faux que la science n'ait pas de patrie et qu'elle plane au-dessus des frontières, qu'elle doit être au contraire nationale, allemande ». Mais tandis que les historiens de la petite Allemagne — Dahlmann, Häusser, Duncker, Droysen, Sybel et Treitschke — bornaient leur ambition à vouloir créer une Allemagne impériale continentale, lui représentant des temps nouveaux, il rêvait d'une grande Allemagne orientée vers la conquête des océans et des marchés du monde. « La nouvelle génération », dit-il, « regarde au delà des poteaux noir-blanc-rouge qui marquent les frontières de l'empire. Rêve-t-on pour l'histoire politique nationale un brillant essor politique? On ne peut la concevoir autrement qu'avec un programme teinté de pangermanisme[3]. »

Lamprecht a l'air de dire qu'il ne s'agit là que d'un pangermanisme anodin[4]. En réalité, quand on étudie d'un peu près ses der-

1. *Deutsche Geschichte*, t. XI, 2ter Teil, p. 220.

2. *Historische Zeitschrift.*

3. « Ein glänzender Aufschwung nationalpolitischer Geschichtsschreibung wird schwerlich uns einem anderen als einem irgendwie alldeutsch gefärbten politischen Programm hervorgehen können. » *Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft.*

4. Il se défendait, en effet, d'être un pangermaniste, et, quand un publiciste français accola ce mot à son nom, il se fâcha. Dans son *Nationalisme en Allemagne*, il dit que certains historiens allemands, en exaltant leur patrie au détriment des autres peuples, « ont enflé l'orgueil national » et créé un « chau-

niers écrits, *Du récent passé allemand*, son essai sur Guillaume II[1] et surtout les nombreuses brochures qu'il fit paraître depuis la guerre, *Der Krieg der Völker Krieg und Kultur*, *Zur Lage*, *Der deutsche Aufstieg*, *Die geschichtliche Stellung des deutschen Reiches* (1871-1915), on voit qu'il est un pangermaniste avéré et d'autant plus redoutable qu'il feint la modération et qu'il recouvre les théories de l'*Alldeutscher Verband* d'un vernis scientifique. C'est toujours en partant de l'idéalisme germanique qu'il prétend servir à la fois la science et la morale. Les Allemands, par leurs vertus, ne sont-ils pas destinés à régénérer le monde? Et Lamprecht s'efforce de le prouver.

La période subjectiviste de l'histoire d'Allemagne qui commence vers 1750 se manifeste dans d'énormes proportions — surtout de nos jours — par le sentiment de la puissance organisatrice de l'intelligence et de la volonté humaine. L'homme applique son énergie avec une remarquable intensité à la conquête du « pouvoir » scientifique ou technique, économique ou politique. Aux yeux de Lamprecht, l'Allemagne est appelée à jouer un rôle prépondérant dans ce mouvement. Elle l'a révélé depuis les débuts de la seconde période du subjectivisme (après 1870), période qu'il appelle « une période d'excitabilité nerveuse » et qu'il divise à son tour en deux autres périodes, la période d'excitabilité naturaliste et la période d'excitabilité idéaliste. Chacune est incarnée dans un homme, la première dans Bismarck, la deuxième dans Guillaume II. Bismarck le réaliste n'avait, dit Lamprecht, qu'une politique à courte vue, une politique d'expédients; son échiquier était l'Europe; il ne comprenait rien à la politique coloniale, à l'expansion de la plus grande Allemagne. Guillaume II, l'idéaliste, est tout différent. En lui revit sous sa forme la plus élevée l'idéalisme germanique. Il a une conception épique du vieux germanisme. Il rappelle les grands empereurs du moyen âge. Comme eux, il est toujours par voies et par chemins. S'il eût vécu en leur temps, « le peuple l'eût révéré comme un saint et les pèlerins seraient accourus de tous les pays pour prier sur ses ossements ». Comme ses grands ancêtres, Guillaume II est mystique et croit que les souverains reçoivent de Dieu leurs inspirations. Lorsque ses soldats se battent en Chine, il prie pour eux. « Ses discours », dit Lamprecht, « rappellent absolument la conception de l'époque carolingienne, en vertu desquels des souverains comme

vinisme qui s'efforce de considérer la nation allemande comme la seule élue », et il ajoute : « Les manifestations diverses de ce chauvinisme dégénèrent en une attitude que les Français ont appelée grossièreté allemande. »

1. *Der Kaiser. Versuch einer Charakteristik.* Berlin, 1913.

Charlemagne parlaient couramment de la coopération de leurs deux armées, celle des guerriers en campagne et celle des moines en prière dans les couvents. » Aussi est-il persuadé que sa nation est la nation élue. Il dit : « Le bon Dieu ne se serait jamais donné tant de peine pour notre patrie allemande s'il ne nous réservait une grande destinée ; nous sommes le sel de la terre. Dieu nous a appelés à civiliser le monde[1]. » Dieu est donc le grand allié des Germains, *unser Gott*. Ce Dieu demande qu'on soit inexorable envers ses ennemis. Quand les soldats allemands partent pour la Chine, l'empereur leur dit : « Pas de pardon, pas de prisonniers... Vous agirez à votre gré, soldats allemands, envers ceux qui tomberont entre vos mains... Montrez-vous si violents que jamais plus un Chinois n'osera contempler en face un Allemand. » Et Lamprecht, qui approuve, ajoute : « Qui donc oserait nier que maintenant encore il existe un Dieu chrétien germanique et qu'il lui arrive de se manifester à l'étranger comme un Dieu fort et jaloux? » Poursuivant sa démonstration, Lamprecht va nous montrer de quelle manière se réalisera ce grand empire germanique de caractère idéaliste. « L'empire », dit-il, « n'est plus aujourd'hui un corps politique enfermé dans des limites territoriales ; il est une puissance vivante agissant dans l'univers ; il est partout où les intérêts économiques allemands étendent leurs tentacules ; il est tentaculaire. » Cette œuvre, il l'a déjà commencée en Europe et dans les quatre autres continents. Tout le monde reconnaît les progrès que le germanisme a accomplis en Belgique, en Hollande, en Italie, en Russie, dans la vallée de l'Euphrate et dans le Turkestan, en Afrique, en Australie et surtout en Amérique, où il y a des colonies allemandes très prospères[2]. Mais ce n'est là que la phase préparatoire à une plus grande expansion, à ce qu'on nomme, en pays anglo-saxons, « l'impérialisme », ou mieux encore, « l'universalisme réaliste », « lequel », dit Lamprecht, « aspire à la grandeur politique, sinon à la suprématie, en même temps qu'à l'expansion économique[3] ». Pour cela, « les forces économiques de la nation doivent être mises en marche, comme l'armée et la flotte qui ne font qu'un avec elles ».

Lamprecht se trouve ainsi amené à développer les trois articles du

1. Lamprecht applaudit à ces paroles : « Quel Allemand, en fin de compte », dit-il, « ne partagera pas ce sentiment? » *Und welcher Deutsche wird ihr letzten Endes im Gefühl nicht anhangen?* (*Der Kaiser*, p. 107).

2. Voir le curieux volume d'impressions que Lamprecht rapporta d'un voyage en Amérique, *Americana, Reiseeindrücke ; Betrachtungen. Geschichtliche Gesamtansicht*. Freiburg-in-Brisgau, 1906.

3. *Le Nationalisme en Allemagne*, p. 15.

programme pangermaniste, à savoir : 1° que l'Allemagne ne peut continuer à vivre dans l'étroitesse du cadre où elle est enclose; 2° que la guerre est voulue par Dieu et qu'elle est une loi de la nature; 3° que l'Allemagne a pour mission de régir le monde pour le plus grand bien de l'humanité. Il est vrai qu'il n'expose point ces idées avec la brutalité d'un Bernhardi : il y met la forme. Ayant un jour affirmé ses sentiments de solidarité sociale à l'égard des autres peuples[1], il ne veut pas se mettre en contradiction avec lui-même. « Si les nations étaient toutes suffisamment civilisées », dit-il, « elles n'auraient pas besoin de s'en remettre aux armes pour décider de leur puissance. » Malheureusement, tel n'est pas le cas, et, de même que les Japonais ont dû recourir à la guerre « pour que leur civilisation avancée et originale obtînt dans le concert des nations pleine reconnaissance et égalité des droits », de même les Allemands devront un jour dégaîner l'épée pour « obtenir ce qui, en bonne justice, revient à leurs aptitudes singulières. C'est là une évolution dont le cours silencieux devrait bien satisfaire les autres nations... Il n'est dans l'intérêt de personne de faire obstacle à cette évolution ; l'on devrait bien à l'étranger attendre la fin de son cours et non point le troubler par des reproches souvent très déplacés, adressés même directement aux voyageurs et touristes allemands[2] ». Reprenant alors son antienne sur l'idéalisme allemand, Lamprecht dit : « L'idéaliste poursuit des buts lointains; c'est un travailleur de longue haleine; mais il n'aime pas qu'on le trouble dans la poursuite de ses idées ; il peut alors devenir fort désagréable ; il s'emporte et va même jusqu'à la fureur[3]. » L'historien insiste sur cette « fureur teutonique » que Tacite signalait déjà et qui paraissait si redoutable au moyen âge, où l'on disait : « *Quis furiosam tulerit Teutonicorum insaniam?* » Et, rappelant 1813 et les sacrifices que la nation fit alors pour sauver la patrie, il ajoute, comme un garde à vous : « Il est à souhaiter que le xxe siècle ne lui donne

1. Il est à remarquer que, modéré dans ses jugements sur les peuples étrangers, Lamprecht, malgré quelques amabilités adressées à des Français en particulier, n'a jamais eu de sympathie pour l'esprit français. Il n'en parle jamais dans son *Récent passé allemand* qu'avec un sentiment de mépris, de jalousie et de méfiance séculaire. Voir aussi ce qu'il dit de la *Französeleï* à propos de Frédéric le Grand (*Deutsche Geschichte*, t. VII, 2te Hälfte, p. 830). Il n'a jamais voulu reconnaître que la France fût d'esprit libéral et démocratique. « Elle est infiniment moins progressiste que l'Allemagne », dit-il ; « c'est un pays conservateur sous un gouvernement démocratique. La France est en recul dans tous les domaines. » Voir aussi ce qu'il dit du boulangisme et de l'alliance russe dans son *Récent passé allemand*.

2. *Le Nationalisme en Allemagne*, p. 13.

3. *Ibid.*, p. 11.

jamais l'occasion de se déchaîner, car son explosion, jusqu'alors salutaire pour la nation allemande, ne pourrait être provoquée que par de graves conflits internationaux; elle entraînerait alors des conséquences dont les Allemands ne seraient pas seuls à pâtir[1]. »

Avec un tel état d'esprit, on comprend que Lamprecht ait accueilli la guerre de 1914 avec un enthousiasme mystique[2]. Pour lui, il n'y avait aucun doute que cette guerre avait été imposée à l'Allemagne par des voisins jaloux, anxieux de sa puissance et qui méditent sa ruine[3]. Aussi, dès l'ouverture des hostilités, l'historien fut-il sur la brèche, multipliant les conférences et les brochures. Il y dit : « Nous sommes entrés dans la guerre avec des cœurs hauts et purs, pénétrés de la pensée de notre avenir national. Cet avenir, nous le remplirons des floraisons de notre culture; il nous est promis, par la volonté qu'ont ensemble tous les Allemands, d'élever le monde à toute noblesse et toute beauté. »

Dans une conférence faite au mois de septembre 1914, il s'inspire des paroles qu'il appelle prophétiques que Guillaume II prononça à Münster en 1907 : « Que tous, anciens et nouveaux sujets de cet empire, bourgeois, paysans, ouvriers, s'unissent dans un même sentiment d'amour et de fidélité pour la patrie, et le peuple allemand sera le bloc de granit sur lequel Notre-Seigneur Dieu pourra élever et achever la civilisation du monde; c'est alors que se réalisera la parole du poète : « Le monde, un jour, devra son salut au germa- « nisme » (*Am deutschen Wesen wird einmal noch die Welt genesen*).

Ce thème devient le *leitmotiv* de ses discours : « Les tâches dont la solution nous incombe et qui déjà s'imposent à nous depuis longtemps », dit-il dans son *Deutscher Aufstieg*, « ne sont pas

1. *Le Nationalisme en Allemagne*, p. 12. Il dit aussi dans le même article : « L'Allemand est habituellement fort endurant : cela est certain, c'est même là une qualité vraiment allemande. Mais, dès qu'il reconnaît que la situation est intolérable, dès qu'il s'aperçoit nettement que l'on trouble son intimité, alors il est difficile de le calmer; il n'en est pas seulement ainsi de l'individu, mais de la nation tout entière et en masse » (p. 12).

2. Il semble que, dès 1913, il prévoyait cette guerre. Dans son essai sur Guillaume II, il note que l'empereur « est de plus en plus préoccupé du problème anglais, qu'il étudie avec zèle les journaux et les revues anglaises » et qu'il juge que « le conflit avec l'Angleterre est inévitable et que tôt ou tard il faudra en découdre » (*Der Kaiser*, p. 108). — On trouve aussi dans cette brochure un curieux jugement sur la diplomatie allemande que Lamprecht juge « insuffisante pour ses informations et nullement à la hauteur de sa tâche ».

3. Lamprecht fut un des signataires du fameux Manifeste des 93. Nous espérons qu'il signa ce Manifeste, comme plusieurs savants allemands, sans l'avoir eu sous les yeux.

purement des tâches de puissance politique, mais des tâches de puissance de culture; ce n'est pas pour préserver notre puissance extérieure que nous avons pris les armes, mais pour ouvrir dans l'humanité une voie libre à la civilisation allemande, bien entendu avec un accroissement de puissance; c'est cette civilisation qui guérira de nouveau le monde[1]. » Là-dessus, Lamprecht esquisse un vaste programme pangermaniste : « Le moment est venu de créer le grand état allemand qui réponde aux nécessités de l'avenir et le garantisse contre les attaques de ses voisins jaloux. L'empire, sous sa forme actuelle, est en train de disparaître[2]. » Par quoi sera-t-il remplacé? Lamprecht prévoit une nouvelle confédération d'États (*Zusammensetzung*) qui, au centre de l'Europe, formera un vaste conglomérat germanique « identique avec la patrie allemande[3] ». Il ne nous dit pas jusqu'où s'étendront les frontières de cet empire (« cela dépendra de l'issue de la guerre », dit-il), mais il affirme avec certitude que ce sera la « résurrection de l'ancien empire romain de nation germanique adapté aux temps nouveaux[4]. Pour atteindre ce but, la politique de culture allemande (*die deutsche Kulturpolitik*) ne doit pas reculer devant l'agrégation et l'absorption des petits états (*Anziehung und Aufsaugung der Kleinstaaten*)[5]. Et devenant subitement lyrique, il s'écrie : « As-tu bien mesuré, ô mon peuple allemand, l'étendue de tous ces changements dont j'ai parlé jusqu'à présent avec la froide raison? T'es-tu montré digne, dans cette lutte sanglante des peuples, dont la danse commence maintenant, d'occuper l'un des premiers, sinon le premier rôle? Tes aspirations à la domination du monde sont-elles justifiées? Peux-tu te vanter de posséder la haute raison et la force morale qui justifient tes prétentions à une aussi haute situation dans l'univers? Es-tu vraiment le noble peuple qui peut s'élancer en avant, dans la conviction joyeuse que le monde encore une fois guérira à son contact[6]? »

Et c'est ainsi que pendant tout un hiver, Lamprecht, pour réchauffer les zèles, alla de lieu en lieu prêcher la bonne nouvelle. Il se rendit aussi en Belgique pour étudier sur place, comme il disait, « un problème qui l'avait toujours passionné, celui d'une terre longtemps contestée et qu'occupent aujourd'hui les

1. *Deutscher Aufstieg*, p. 2.
2. « Il devient un empire historique » (*Ibid.*, p. 46).
3. *Ibid.*, p. 59.
4. *Ibid.*, p. 62.
5. Cité par P. Schweizer, *Neue Zürcher Zeitung* du 22 mai 1915.
6. *Zur Lage*, discours prononcé à Leipzig le 23 août 1914, p. 15.

Allemands ». Il y retourna au printemps, mais une activité aussi dévorante était faite pour épuiser les forces d'un homme même robuste. Lamprecht, qui souffrait du diabète, dut s'aliter à son retour et, après quelques jours de maladie, il expirait le 11 mai, à l'âge de cinquante-neuf ans[1].

*
* *

Si, après cet exposé de la pensée et de l'œuvre de Lamprecht, je cherche à répondre à la question que je me posais au début, à savoir si la valeur de l'historien est à la hauteur de sa réputation, je suis bien forcé de conclure par la négative. Certes, Lamprecht occupe une place considérable dans l'historiographie allemande. Il a de grandes qualités, une imagination vive et active, un esprit curieux, toujours en éveil, le don de combiner et de construire, un remarquable talent d'organisation[2]. Nous avons vu aussi que, par ses travaux sur l'histoire économique du moyen âge allemand et les premiers volumes de son *Histoire d'Allemagne*, il a enrichi la littérature historique de son pays. Mais ce qu'il n'a pas su faire, malgré son énorme labeur et ses connaissances encyclopédiques, c'est une œuvre qui reste un bien commun de la nation, une œuvre qui puisse se placer à côté des livres classiques des grands historiens allemands du XIXe siècle, Ranke, Mommsen, Sybel et Treitschke.

Lamprecht fondait de grandes espérances sur sa méthode de culture historique par laquelle il croyait avoir révolutionné l'histoire. Or, nous avons vu que ce qu'il y a de meilleur dans cette doctrine — la psychologie des masses, l'action lente et incessante des grands

1. Lamprecht écrivit sur ces voyages des articles dans le *Berliner Tageblatt*. Il convient de remarquer qu'il y dit, après étude sur les lieux, que l'Allemagne ne parviendra jamais à s'assimiler les Belges, pas même ceux de l'idiome flamand (*Berliner Tageblatt*, 25 décembre 1914).

2. Ce talent, Lamprecht l'a surtout révélé dans la création de l'*Institut royal de Saxe pour l'histoire de la civilisation et l'histoire universelle* qu'il a fondé à Leipzig en 1909. C'est un séminaire de grand style où l'on s'occupe de l'histoire de tous les peuples de la terre, non point sous l'angle étroit de l'histoire politique, mais sous l'angle de l'histoire de la civilisation. Pour l'étude comparée de l'histoire des peuples et pour la psychologie de ces peuples, il y a réuni dans de vastes bibliothèques des collections de documents psychologiques, autographes, dessins d'enfants ou de peuples primitifs, gravures, reproductions photographiques de lieux et de types humains. Cet Institut occupe toute une maison à Leipzig — la maison historique des Breitkopf — organisée d'une manière très pratique. Dès le 1er semestre 1909, l'Institut comptait 250 élèves et 9 professeurs, dont plusieurs étrangers, enseignant dans leur langue. Voir le discours d'ouverture de Lamprecht, *Das königlich Sächsische Institut für Kultur und Universalgeschichte bei der Universität Leipzig*. Leipzig, 1909.

courants historiques, la dépendance qui soumet l'homme à son milieu, la nécessité de donner une large place à l'histoire de la civilisation et la conception de l'histoire sous l'angle de l'universel — se trouvait déjà chez d'autres historiens. Quant à sa conception des époques historiques, le symbolisme, le typisme, le conventionalisme, l'individualisme, le subjectivisme, qui, au dire de l'auteur, reviendraient périodiquement et comme automatiquement à toutes les époques et chez tous les peuples de la terre, elle ne se tient pas debout[1]. Toute la théorie qu'il a échafaudée là-dessus est l'œuvre d'un idéologue qui violente les faits au profit d'une gageure. Stendhal, qui avait vu beaucoup d'esprits de cette sorte parmi les savants allemands, disait d'eux très justement : « La vérité n'est pas pour eux ce qui est, mais ce qui, d'après leur système, doit être. »

Antoine Guilland.

1. C'était la chose dont Lamprecht était le plus fier. Très vaniteux, il voulait qu'on crût à son génie. Il ne se lassait pas de répéter : « Je suis l'homme du progrès qui a accompli une révolution en histoire. » Il disait aussi : « Les pierres milliaires importantes du développement de l'historiographie sont Voltaire, Bernheim et moi. » Quand il se comparait à d'autres historiens, il s'exprimait ainsi : « Ranke est le Mozart de l'histoire, moi j'en suis le Wagner », ou « mes confrères sont des miniaturistes, moi je suis un peintre à fresques ». Cette vanité n'allait pas sans un certain charlatanisme que relèvent même ses partisans (C. Brinkmann, *Neue Deutsche Rundschau*, juillet 1915). Des faits multiples montrent que Lamprecht entendait à merveille l'art de la réclame.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE GRECQUE.

(1911-1914.)

(Suite[1]*.)*

III. Épigraphie. — Le *Corpus* des *Inscriptiones græcæ* (voir *Rev. histor.*, t. CI, p. 120; t. CIV, p. 333; t. CVIII, p. 96) a fait de grands progrès dans ces dernières années. On le constatera, quand nous serons amenés, dans le tour de Grèce que nous allons faire, en Laconie, en Arcadie et à Délos. Mais partons d'Athènes.

Depuis les années 1877-1888 où Kœhler avait édité dans le *Corpus* les inscriptions attiques de l'archontat d'Euclide au règne d'Auguste, tandis que dans l'intervalle (1878-1882) Dittenberger s'occupait de la période impériale, on avait découvert une masse de documents nouveaux. Les Suppléments, dont la publication s'arrête d'ailleurs en 1895, remédiaient insuffisamment au mal; car, en se multipliant, ils dispersaient les textes que le *Corpus* avait pour but de réunir. L'Académie de Berlin décida donc en 1905 de faire publier une seconde édition des tomes II et III, dans un format plus maniable. J. Kirchner en fut chargé. Cette édition *minor*[2] est plus pratique que l'autre pour l'usage ordinaire. Elle ne s'embarrasse pas de caractères épigraphiques et ne donne que les transcriptions en caractères vulgaires. Chaque numéro est muni d'un *lemma* où l'on voit d'un coup d'œil la concordance avec la première édition et avec les principaux recueils, le titre mentionnant l'objet du décret, les lettres caractéristiques de l'original. Des notes marginales disent, à droite, si l'inscription est στοιχηδόν ou non et quel est le nombre de lettres par ligne, à gauche, quelle est la date. Kirchner commence par les documents les plus importants pour

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXX, p. 86-120.

2. *Inscriptiones græcæ.* Voluminis II et III editio minor : *Inscriptiones atticæ Euclidis anno posteriores*, edidit Johannes Kirchner. Pars prima *decreta* continens. Fasc. prior : *Decreta annorum 403/2-230/29.* Berlin, Reimer, 1913, in-fol., IX-337 p.

l'histoire d'Athènes, les décrets, et comprend dans la première livraison ceux des années 403/2-230/29. Il ne s'est pas borné à consulter les *schedae* de l'Académie de Berlin et une ample collection d'estampages et de photographies ; il est allé examiner les monuments inscrits et les pierres réunies dans le musée épigraphique d'Athènes et dans les musées du Pirée et d'Éleusis ; il a, de plus, utilisé largement les savantes indications d'Ad. Wilhelm, qui l'a aidé à corriger presque toutes les épreuves ; il a reçu en communication de Skias et de P. Foucart nombre de textes inédits et de restitutions. Il est impossible ici d'énumérer tous les documents publiés pour la première fois ou reproduits d'après des publications récentes. Signalons-en toutefois quelques-uns. Les n°s 40 et 98 permettront de préciser l'histoire de la seconde confédération athénienne. Le n° 140 est un amendement de 353/2 à une loi antérieure des nomothètes sur les prémices offertes à Éleusis ; cet acte, édité naguère par Oiconomos, a été depuis étudié à fond par A. Elter[1], qui en a tiré d'utiles renseignements sur la procédure de la nomothésie et sur les sacrificateurs chargés d'offrir à Éleusis un sacrifice annuel. La valeur du n° 236 a été mise en lumière par Ad. Wilhelm : c'est l'adhésion des Athéniens à la ligue panhellénique en 338. Le n° 493 est un décret honorifique qui a servi à Johnson à éclairer sur certains points l'histoire de la guerre Lamiaque[2]. Mais il suffit de rappeler les services rendus par le vieux *Corpus inscriptionum atticarum* pour se figurer l'utilité qu'il aura sous une forme plus dense et rajeunie.

Une découverte bien imprévue et très importante pour l'histoire politique d'Athènes est celle qu'a faite A. Brueckner de quarante-quatre *ostraca*, balayures de l'agora ramassées après un vote d'ostracisme, jetées alors *extra muros* et retrouvées parmi des terres rapportées dans le cimetière du Dipylon. Sur trente-neuf suffrages lisibles, onze désignent pour victime Thucydide, fils de Mélésias ; vingt-six s'en prennent à Cleippidès, fils de Deinias ; deux voix perdues portent le nom de Teisandros, fils d'Épilycos, beau-père du fils aîné de Périclès, et celui d'un inconnu, Eucharidès. Thucydide fut ostracisé en 443 ou 442 ; mais il rentra dans la vie publique au moins pendant les années 432-425, et c'est dans cette période que se place la carrière de Cleippidès. Chargé en 428 de mener la flotte le plus vite possible à Lesbos, où la révolte grondait, celui-ci se laissa

1. Anton Elter, *Ein Athenisches Gesetz über die Eleusinische Aparche*. Programm der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität. Bonn, Marcus und Weber, 1914, in-4°, 55 p.

2. Allan C. Johnson, *A new inscription from the Acropolis of Athens*, dans l'*American journal of archæology*, t. XVII (1913), p. 506-519.

devancer par un navire marchand qui mit les Mytiléniens en garde, et il consentit à traiter avec eux (Thucydide, III, 3-4). De là sans doute la colère des Athéniens, qui commençaient à écouter docilement Cléon, bouleute en 428. Comme on procédait au vote préalable sur l'ostracophorie pendant la sixième prytanie et au vote définitif avant la huitième, il est probable que l'opération dont nous avons ici un souvenir matériel eut lieu dans les trois premiers mois de 427. Ce fait, auquel aucun auteur contemporain ne fait allusion, jette un jour nouveau sur les luttes intérieures dans Athènes pendant les années si obscures qui suivent la mort de Périclès et préparent le triomphe de Cléon; il permet aussi de combler l'énorme lacune qui sépare l'ostracisme de Thucydide en 442 et celui d'Hyperbolos en 417. Il n'est pas jusqu'au nombre de personnages simultanément exposés à l'ostracisme qui ne doive attirer l'attention : plus que jamais on doit croire que le chiffre des 6,000 suffrages nécessaires n'est pas celui du *quorum*, mais celui des voix réunies contre un seul; sinon, il faudrait admettre que, dans le cas présent, où le vote porte sur quatre noms, un citoyen pouvait être dépouillé de tous ses droits et banni par 1,501 voix[1].

Parmi les inscriptions attiques du IVe siècle découvertes récemment, il faut signaler les stèles qu'un vaisseau de Sylla laissa tomber au fond de la mer près de Carthage et que MERLIN a retirées des eaux au bout de deux mille ans (voir t. CXX, p. 118). Trois d'entre elles proviennent du Pirée, dont deux de la chapelle dédiée au héros Paralos et une du temple d'Ammon. Celle-ci porte une liste de dons faits au dieu par le peuple athénien en 363/2, année où Athènes avait intérêt à opposer l'oracle étranger à l'oracle de Delphes, parce qu'elle connaissait l'hostilité du Conseil amphictionique à son égard (voir Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 94). Celles-là sont des décrets rendus par l'équipage de la trière paralienne en l'honneur de bienfaiteurs[2].

É. MICHON a publié et commenté une inscription entrée récemment au musée du Louvre, document remarquable sur les fêtes locales des dèmes attiques. A Cholargos se célébraient en 334/3 des Thesmophories. Les deux présidentes (ἄρχουσαι) fournissaient à la prêtresse comme redevances : un hèmiecte d'orge, de froment, de farine d'orge, de farine de froment, un conge de vin, un demi-conge d'huile, deux cotyles de miel, une chénice de sésame blanc, de sésame noir, de pavot, deux fromages blancs d'au moins un statère,

1. A. Brueckner, dans l'*Archæol. Anzeiger*, 1912, col. 31.

2. A. Merlin, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1909, p. 160-161; 1911, p. 208 (cf. Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 1517).

deux statères d'ail, une torche d'au moins deux oboles et quatre drachmes en espèces[1].

W. Kolbe a publié le fascicule des *Inscriptiones græcæ* réservé à la Laconie et à la Messénie; Hiller von Gærtringen, celui de l'Arcadie. Ils ont ainsi fait aboutir des efforts collectifs que bien souvent contraria la mort. C'est Fraenkel qui, après avoir édité les inscriptions de l'Argolide (1892), devait consacrer ses soins au reste du Péloponèse. Il commença (1895) par la Laconie et la Messénie. Il avait dépouillé le recueil de Fourmont conservé à la Bibliothèque nationale, les journaux de Ross et de Welcker conservés à l'Académie de Berlin, les itinéraires de Conze et de Michaëlis, et se mettait en devoir de quitter Sparte pour une exploration méthodique, lorsqu'il fut arrêté par la maladie qui devait l'emporter (1903). Von Prott, qui l'avait accompagné et qui lui succéda, fit le voyage projeté et mourut la même année. La besogne fut alors partagée entre Kolbe et Hiller. Ils ont donc ajouté chacun dix années de travail à l'œuvre accomplie avant eux. Aucune des commodités qu'on peut demander à une collection de ce genre ne fait défaut : les indices sont excellents et, pour éclairer les textes épigraphiques, tous les textes littéraires relatifs à l'histoire locale sont reproduits dans des introductions qui faciliteront beaucoup les recherches ultérieures. Au premier fascicule ont largement profité les fouilles anglaises de Sparte; car Tod a libéralement cédé les inscriptions inédites qu'il détenait. Dans le second fascicule on remarquera : le texte singulièrement amélioré du fameux jugement rendu à Mantinée contre des sacrilèges (n° 262) et les décrets de Stymphale (n°s 351-357) qu'Haussoullier a reconstitués avec une patience sagace et où il a reconnu des dispositions de grande importance sur le droit international en matière de *symbola*. En tête de la collection (p. xxxiv-xxxvii), l'éditeur a placé avec raison, sous le titre de *Corollarium delphicum*, deux belles inscriptions trouvées à Delphes et communiquées par Haussoullier et A. Plassart, véritables monuments de la langue, de l'histoire et de la géographie arcadiennes : 1° le décret rendu en 324 par Tégée pour rappeler les bannis conformément à l'édit d'Alexandre; 2° une liste de théarodoques rangés par ordre géographique, qui fixe l'emplacement relatif des villes arcadiennes et en fait même connaître une ignorée jusqu'ici[2].

1. Étienne Michon, *Un décret du dème de Cholargos relatif aux Thesmophories*. Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, t. XIII (1913). In-4°, 24 p. avec une pl.

2. *Inscriptiones græcæ*. Vol. V : *Inscriptiones Laconiæ Messeniæ Arcadiæ*. Berlin, Reimer, 1913. Fasc. prior : *Inscriptiones Laconiæ Messeniæ*, edidit Gualtherus Kolbe. In-fol., xxviii-377 p. Additæ sunt tabulæ septem. —

Grâces en soient rendues à Bourguet et à Colin ! Enfin la publication des inscriptions delphiennes a commencé en 1910. Bourguet s'est chargé des documents trouvés sur la voie sacrée. Il la suit en partant de l'entrée pour visiter successivement les monuments des Crotoniates, des Corcyréens, des Arcadiens (nos 3-49), des Lacédémoniens (nos 50-69), des Argiens (nos 70-128), des Tarentins (nos 129-135) et des Étoliens (nos 142-154), le mur des décrets pour les Mégariens (nos 155-196), les trésors de Siphnos (nos 197-288), de Cnide (nos 289-350) et de Thèbes (nos 351 et suiv.). Comme les peuples grecs aimaient à consacrer leurs victoires par l'envoi de trophées au dieu Pythien et par la gravure d'inscriptions commémoratives, l'intérêt de ces textes est très grand pour l'histoire politique et militaire : il y en a un bon nombre qui pourraient servir d'épilogues à des récits de guerre. Nous signalerons aussi une loi (nos 294-295) dont Homolle s'est réservé le commentaire : c'est — exception unique en Grèce — une loi du IVe siècle qui fixe un maximum au taux de l'intérêt. A Colin sont revenues les inscriptions du trésor athénien. Après la dédicace commémorative de la bataille de Marathon, il présente la série (nos 2-67) qu'il avait déjà en grande partie publiée et étudiée dans sa thèse sur *le Culte d'Apollon Pythien à Athènes*. L'ordre qu'il suit est à peu près celui qu'il avait observé dans cet ouvrage : les chefs de la pythaïde; le corps de la pythaïde, théôres et pythaïstes; l'escorte, éphèbes et cavaliers; les femmes, canéphores et pyrphoros; les jeux hippiques et musicaux; la pythaïde au IIe siècle; la théorie athénienne au Ier siècle; la dodécade sous l'Empire. Les actes relatifs aux technites dionysiaques témoignent du soin avec lequel les sociétés d'acteurs se faisaient confirmer leurs privilèges et nous montrent le sénat romain intervenant entre celle d'Athènes et celle de l'Isthme (nos 68-70). Les fameux hymnes delphiques accompagnés d'une notation musicale sont édités ici d'une façon définitive et commentés par Th. Reinach (nos 137-138). Un décret amphictyonique du Ier siècle montre la faveur persistante dont jouissait la monnaie d'Athènes, en donnant cours forcé à son tétradrachme avec la pleine valeur de quatre drachmes euboïques [1].

Fasc. alter : *Inscriptiones Arcadiæ*, edidit Fred. Hiller de Gaertringen. In-fol., XXVIII-194 p. Accedunt tabulæ octo.

1. *Fouilles de Delphes*, exécutées par ordre du gouvernement français et publiées sous la direction de Théoph. Homolle. T. III : *Épigraphie;* 1er fasc. : *Inscriptions de l'entrée du sanctuaire au trésor d'Athènes*. Texte par Émile Bourguet. 1re livraison, 1910, p. 1-104, avec 8 pl. et 29 fig.; 2e livraison, 1911, p. 105-200, avec 2 pl. et 5 fig. — 2e fasc. : *Inscriptions du trésor d'Athènes*. Texte par G. Colin, 5 livraisons, 1909-1913, IV-397 p., avec 16 pl. et 5 dessins dans le texte.

L'un après l'autre, Ad. Wilhelm[1] et Nikitzky[2] ont étudié dans de longs mémoires une belle inscription trouvée récemment sur le territoire de l'ancienne Locride. Tous ceux qui s'intéressent aux coutumes archaïques de la Grèce ont lu dans les textes littéraires qu'à la suite du sacrilège commis par Ajax, lorsqu'il arracha Cassandre des autels d'Athèna, les Locriens envoyaient tous les ans en Troade deux victimes expiatoires, deux vierges destinées à servir Athèna Ilias. Au IVe siècle, après la destruction de Naryka qui, étant la patrie d'Ajax, était spécialement responsable, les Locriens trouvèrent le tribut bien lourd. Ils essayèrent vainement de s'y soustraire; ils durent chercher la façon la plus équitable de le répartir. C'est la décision prise vers 275-250 qui est gravée sur le nouveau document. La charge annuelle incombe, comme de juste, aux Aiantéens (descendants d'Ajax) et à la cité de Naryka; mais, comme compensation, ils obtiennent des Locriens des garanties pour leurs personnes et leurs biens : ils sont relevés de l'atimie qui pesait sur eux depuis des siècles.

A peine le recueil des inscriptions thessaliennes avait-il paru (voir t. CI, p. 120) que l'infatigable éphore Arvanitopoullos s'efforçait à le compléter par la publication de textes nouveaux; de 1910 à 1914, il en a édité 290, ajoutant ainsi au volume d'Otto Kern un supplément tel que déjà le volume serait à refaire. Un acte d'Homolion (n° 27), relatif à l'achat de terres aux frais de la ville en vue d'une réforme agraire, est intéressant pour l'histoire sociale de la Grèce à la fin du IIIe siècle; il l'est plus encore pour l'histoire économique, parce qu'il donne les prix tant de la terre en friche que du vignoble, et l'on remarque non sans surprise que la valeur moyenne de la terre était supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Une liste d'affranchissements (n° 40) contribue à fixer la chronologie des stratèges thessaliens au Ier siècle av. J.-C. Une série de décrets (nos 64-88, 233) honore des juges que les Thessaliens des deux derniers siècles avant l'ère chrétienne, comme les Béotiens de la même époque, appelaient de l'étranger pour statuer soit en premier ressort (εὐθεῖα δική), soit en appel (βόλιμος δική, βολιμοδικασταί). Un dossier de témoignages rendus en justice dans une contestation de limites (n° 165) est bien curieux par le langage savoureux ou trivial des bergers et autres gens du peuple. Un décret de Gonnos (n° 232) est provoqué par un décret d'Athènes où

1. Ad. Wilhelm, *Die Lokrische Mädcheninschrift.* Extrait des *Jahreshefte des œsterr. archæolog. Institutes*, t. XIV (1911), p. 163-236, fig. 143-147.

2. Nikitzky, dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique*, section classique-philologique, 1913, p. 1-100 (en russe).

persiste la politique religieuse qui s'efforçait de donner aux Panathénées, aux Éleusinies d'Athènes et aux mystères d'Éleusis une vogue panhellénique[1].

Aux dernières nouvelles, E. Ziebarth achevait l'impression du fascicule consacré dans le *Corpus* à l'Eubée (vol. XII, fasc. 9). En attendant, C. Courouniôtis publie les inscriptions qu'il a découvertes à Érétrie. Elles datent, en général, du IVe et du IIIe siècle. La plus remarquable est un cahier des charges (διαγραφή) réglementant les entreprises théâtrales et musicales en Eubée au temps de Dèmètrios Poliorcète. Les technites donnaient des représentations deux fois par an (aux Dionysia et aux Dèmètria) à Érétrie, à Chalcis et à Oréos et même une troisième fois à Carystos (aux Aristonikeia). Les commissaires de ces villes devaient se réunir à Chalcis pour organiser les tournées; mais on ne voit pas clairement s'ils s'entendaient avec la troupe directement ou par l'intermédiaire de l'impresario. Les émoluments sont à l'année : 60 drachmes au flûtiste, 400 aux comédiens, 300 au costumier. En cas de déplacement, la troupe a droit à une indemnité de 9 oboles par tête et par jour, pendant cinq jours. Pour toute absence non justifiée, les acteurs paieront une amende[2].

Le tome XI du *Corpus*, qui doit comprendre les inscriptions de Délos, était en bonne voie et deux fascicules avaient paru, quand les événements sont venus compromettre l'achèvement du travail. On sait qu'une entente établie entre l'Académie de Berlin et notre Académie des Inscriptions laissait aux savants français le soin d'éditer ce volume, puisque aussi bien l'École française d'Athènes s'est acquis des droits indéniables sur la plupart des inscriptions déliennes. Le volume doit être divisé en trois parties : 1° les monuments les plus anciens, avec les actes amphictyoniques; 2° les documents de la période d'indépendance (314-166); 3° ceux qui datent de la seconde domination athénienne. C'est par la seconde partie que commence la publication. Elle doit comprendre trois fascicules qui porteront

1. A. S. Arvanitopoullos, *Inscriptions inédites de Thessalie*, *Revue de philologie*, 1911, p. 122-162 (nos 1-49); p. 282-305 (n° 50); Ἐφήμερις ἀρχαιολογική, 1911, col. 123-149 (nos 51-88); 1912, col. 60-101 (nos 89-164); 1913, col. 25-52 (nos 165-181); 1914, p. 4-23 (nos 182-231); p. 167-184 (nos 232-242); *Revue épigraphique*, t. I (1913), p. 17-34 (nos 243-274); t. II (1914), p. 221-236 (nos 275-290). — Cf. A. M. Woodward, *Annals of archæology and anthropology*, t. III (1910), p. 145-160; *Journal of hellenic studies*, t. XXIII (1913), p. 313-346; J. Hatzfeld, *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXV (1911), p. 231-237.

2. Const. Courouniôtis, dans l'Ἐφήμερις ἀρχαιολογική, 1911, col. 1-38, avec 2 pl. et 35 fig.

les numéros 2, 3 et 4. Les fascicules 2 et 3 sont réservés aux actes de l'administration publique, aux actes des archontes et des hiéropes, de 314 à 250 et de 250 à 166 : c'est la part de Dürrbach. Le fascicule 4, attribué à P. Roussel, contient les autres inscriptions de la période d'indépendance, décrets, traités, dédicaces et textes divers. Dürrbach a publié le premier de ses deux fascicules en 1912; Roussel a fait paraître le sien en 1914. Les comptes des hiéropes, dont un certain nombre avaient déjà vu le jour dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, étaient attendus avec impatience. L'attente n'est pas déçue : la chronologie des archontes déliens est fixée, et l'histoire économique de l'antiquité dispose d'une masse de faits et de chiffres à quoi l'on pourrait à peine comparer l'ensemble des renseignements fournis par les papyrus. Les textes édités par Roussel éclaireront d'un jour nouveau les relations extérieures de l'île sacrée, l'influence commerciale qu'elle exerçait dès avant le protectorat attico-romain et les échanges de cultes qui s'opéraient aux temps hellénistiques entre les Cyclades et l'Égypte[1].

Tandis que ce volume était en cours de publication, bon nombre d'inscriptions trouvées à Délos dans les dernières années étaient éditées isolément. Un sénatus-consulte envoyé par les stratèges d'Athènes à l'épimélète athénien de Délos a été commenté par Cuq et a reçu de P. Roussel une explication plus satisfaisante : les autorités de l'île sont invitées en 164 à faire rouvrir un Sarapieion privé que le sacerdoce officiel de Sarapis avait fait fermer[2]. — M. Holleaux commente deux décrets rendus par des soldats reconnaissants : les auxiliaires envoyés par la confédération crétoise à Alexandrie louent Aglaos de Cos, personnage considérable à la cour et proxène de la confédération, et font allusion à la campagne de Cypre entreprise en 158 ou 154 par Ptolémée Philomètor contre son frère Evergète II[3]. — Une autre inscription, dont Holleaux a également fait ressortir l'intérêt, provient d'un temple : c'est une loi

1. *Inscriptiones Græcæ*. Vol. XI : *Inscriptiones Deli insulæ*. Fasc. 3 : *Inscriptiones Deli liberæ. Tabulæ archontum, tabulæ hieropœorum annorum 314-250*, edidit Dürrbach. Berlin, Reimer, 1912, in-fol., VIII-149 p., avec 4 pl. — Fasc. 4 : *Inscriptiones Deli liberæ. Decreta, fœdera, catalogi, dedicationes, varia*, edidit P. Roussel, 1914, III-149 p., avec 6 pl.

2. Cuq, *le Sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIX (1912), p. 139-161. — P. Roussel, *le Sénatus-consulte de Délos*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXVII (1913), p. 310-322. — Cf. P. Wahrmann, dans la *Berliner philologische Wochenschrift*, t. XXXI (1914), p. 403-407.

3. M. Holleaux, *Décret des auxiliaires crétois de Ptolémée Philomètor, trouvé à Délos*, dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, t. VI (1913), p. 9-23.

sacrée par laquelle les prêtres et les prêtresses lancent des imprécations contre quiconque prêterait assistance aux esclaves fugitifs, qu'ils appartiennent au dieu ou à des particuliers, et livrent les coupables au bras séculier des astynomes; on comprend toute l'importance qu'avait une pareille excommunication dans l'île sainte qui était en même temps un grand marché d'esclaves[1]. — Des trente-quatre inscriptions trouvées par A. Plassart dans le gymnase, la plus importante de beaucoup est une liste de gymnasiarques (n° 9) qui doit servir de fondement à la chronologie tant athénienne que délienne du IIe siècle[2]. — Le plus grand nombre des articles épigraphiques contenus dans les *Mélanges Holleaux* se rapportent naturellement à Délos. Avezou et Ch. Picard étudient la palestre du légat Triarius et surtout le mur qu'il bâtit en 69 pour défendre l'île contre les pirates. A. Plassart réunit les dédicaces Θεῷ ὑψίστῳ trouvées sur l'emplacement d'une synagogue découverte en 1912. Ad. Reinach recule la date du monument de Nikératos jusqu'aux environs de 260 et rattache à cet artiste les débuts de la sculpture pergaménienne. P. Roussel publie des règlements rituels portant des prohibitions alimentaires et sexuelles. E. Schulhoff fixe la chronologie délienne d'accord avec Dürrbach[3].

A Gortyne, dans un édifice de l'agora, près de l'Odéon, sur un mur duquel était gravée la partie déjà connue de la loi, la mission italienne (voir t. CXX, p. 92) a découvert deux nouveaux blocs de la grande inscription et un grand nombre d'autres documents, dont une liste de cosmes et d'agoranomes. Gortyne va encore une fois réjouir les épigraphistes et les juristes[4].

La mission danoise a fait en 1904, à Lindos, une découverte dont les résultats apparaissent aujourd'hui magnifiques. Elle a trouvé cinq stèles dans un dallage. Quatre d'entre elles portent le catalogue des prêtres d'Athèna Lindia depuis l'an 170 av. J.-C. jusqu'à l'an 47 de notre ère et un fragment de catalogue pour la période antérieure. Mais cette liste, si importante qu'elle soit pour

1. M. Holleaux, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911, p. 511.

2. A. Plassart, *Fouilles de Délos. Inscriptions du gymnase (1910-1911)*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXVI (1912), p. 387-435, pl. V-VII. A. Plassart et Ch. Avezou, *Inscriptions du gymnase de Délos*, *Addenda*, *Ibid.*, p. 661-666.

3. *Mélanges Holleaux*. Recueil de mémoires concernant l'antiquité grecque offert à Maurice Holleaux en souvenir de ses années de direction à l'École française d'Athènes (1904-1912). Paris, Picard, 1913, in-4°, 315 p., avec 13 pl. et une fig. dans le texte. — Cf. *Rev. histor.*, t. CXVI, p. 222.

4. Voir Karo, dans l'*Archæol. Anzeiger*, 1913, col. 120.

la chronologie rhodienne, n'est rien en comparaison du document gravé sur la cinquième pierre. Chr. Blinkenberg l'a publié, avec un abondant commentaire en français, sous le titre de *Chronique du temple lindien*. La célébrité qu'avait acquise ce document par le peu qu'on en savait est pleinement justifiée et croîtra encore dans l'avenir. Gravée vers le commencement du Ier siècle avant l'ère chrétienne, l'inscription comprend trois parties. En tête figure un décret : sur la proposition d'Hagèsitimos sont nommés deux commissaires, dont l'un est le fils d'Hagèsitimos, Timachidas, personnage connu comme philosophe et poète; ils sont chargés de rédiger d'après les pièces d'archives et les ouvrages historiques un rapport sur les ex-voto conservés dans le temple, tant avant qu'après un incendie qui le ravagea vers 340, et sur les apparitions dûment constatées de la déesse. Ce rapport devra être inscrit à la suite du décret sur la même stèle. — Il l'est en effet. Le catalogue des ex-voto est le morceau capital. Depuis les origines du temple jusqu'à la fin du IIIe siècle, il énumère plus de quarante offrandes. Chaque article indique l'auteur et les circonstances de la consécration, fait une description sommaire de l'objet consacré et se termine par des références précises aux ouvrages d'histoire et, depuis l'époque d'Alexandre, aux documents officiels. La période mythique et la période archaïque, jusqu'aux guerres médiques, fournissent les trois quarts des ex-voto; le reste provient de la période hellénistique; rien dans l'intervalle des années 490 et 350. Dans tout cela l'historien trouvera de quoi faire une ample moisson. Cadmos dédie un chaudron de bronze avec inscription en caractères phéniciens. Ceux qui ont combattu avec Tlapolémos à Ilion dédient comme prémices de leur butin neuf armures, de même que chacune des tribus dédie un tableau représentant un phylarque avec neuf coureurs : renseignement précieux sur l'organisation tripartite à la dorienne. Les relations extérieures de Rhodes aux VIIe et VIe siècles s'éclairent d'un jour nouveau. On savait que le roi d'Égypte Amasis avait envoyé à la déesse une cuirasse de lin; mais voici une dîme consacrée vers 570 par « les Lindiens qui sont allés avec les fils de Pankis fonder Cyrène en compagnie de Battos ». D'Asie sont venus : des boucliers enlevés par Cleuboulos aux Lyciens; des casques et des cimeterres conquis par les Phasélites, colons de Rhodes, sur les Solymes; de riches offrandes dédiées par Artaphernes, « stratège du roi des Perses », au moment de partir pour la Grèce. Avec l'Occident les rapports sont continuels : les gens de Géla, dans leur quartier de Lindos, n'oublient pas leur Athèna « Patrôa », et Deinoménès, un de leurs deux oikistes, se souvient d'avoir été « magistrat lindien »;

de même que le tyran d'Agrigente Phalaris envoie un cratère ciselé jadis par Daidalos pour le roi de Camicos, vainqueur de Minos, les Agrigentins veulent qu'Athèna se réjouisse de leur victoire sur Minôa; la déesse lindienne compte parmi ses fidèles Pollis de Syracuse et Amphinomos de Sybaris. Plus tard, Artaxerxès témoigne sa bonne volonté à l'île qui donnera à son successeur Mentor et Memnon; Alexandre, Ptolémée Sôter, Pyrrhos, Hiéron, Philippe V de Macédoine savent combien ils ont intérêt à se la rendre favorable; les Lindiens eux-mêmes lui vouent un bouclier à l'occasion d'une guerre contre Ptolémée Philadelphe. Parmi les objets décrits, l'archéologue remarquera particulièrement : le « tableau très ancien » dont il a été question plus haut, « où est peint un phylarque avec neuf coureurs, tous d'un type archaïque »; une « vache en bois avec son veau »; deux statuettes égyptiennes en or avec inscription bilingue en grec et en hiéroglyphes; « un Palladion aux extrémités en ivoire » et, par conséquent, au corps en bois; le trésor envoyé par le grand roi et composé d'une cotte de mailles dorée, d'une tiare, d'un cimeterre enrichi de gemmes, de colliers d'or également ornés de pierres précieuses, « le tout pesant 1,375 drachmes d'or ». Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce catalogue, ce sont les références. On verra plus loin (p. 142) l'étonnante abondance et la précision exceptionnelle des renseignements qu'on y peut puiser sur les historiens grecs et sur les érudits de l'école alexandrine. — Le rapport sur les « épiphanies » de la déesse est dans le ton habituel aux hagiographes. Le premier de ces récits a pour but manifeste de justifier rétrospectivement le médisme de Rhodes au temps de Darios : les barbares assiégeaient Lindos; l'eau commençait à manquer, quand la déesse apparut en songe à un des magistrats et lui annonça qu'elle demanderait à son père de faire le nécessaire; la pluie tomba, et l'amiral Datis, émerveillé, envoya des offrandes à la déesse et fit amitié avec ses protégés. Une autre fois, un homme s'étant pendu dans le temple à un support de la statue, la déesse ordonne au prêtre de découvrir la toiture au-dessus de l'idole en manière de purification. Lors du siège de Rhodes par Dèmètrios Poliorcète, elle adresse à un ancien prêtre des injonctions répétées pour qu'il suggère au Conseil d'implorer le secours du roi Ptolémée. On voit que, si Timachidas aimait à citer les chroniques connues de son temps, la sienne aussi sera citée bien souvent à l'avenir[1].

1. Chr. Blinkenberg, *la Chronique du temple lindien*. Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Danemark*, 1912, n°s 5 et 6. Copenhague, Luno, 1912, in-8°, 141 p., avec une pl. et 6 fig. dans le texte.

Avant de quitter les îles, notons que R. Herzog et A. Rehm ont bien avancé la préparation de deux fascicules qui prendront place dans le tome XII du *Corpus*, l'un avec les inscriptions de Cos et de Calymna (fasc. 4), l'autre avec celles de Chios et de Samos (fasc. 6). Mentionnons aussi l'appendice épigraphique qui termine la monographie consacrée à l'île d'Andros par Th. Sauciuc (voir t. CXX, p. 88) et qui ajoute au *Corpus* (fasc. 5[1]) un bon nombre de textes, dont vingt et un inédits, ainsi que le supplément aux inscriptions de Lesbos (fasc. 2) qu'a publié le gymnasiarque de Mitylène, Emm. David [1].

Au cours d'un voyage en Éolide et en Ionie, A. Plassart et Ch. Picard ont découvert ou corrigé une cinquantaine d'inscriptions. Le plus remarquable des textes inédits est une loi de Cumes (n° 1). Malheureusement mutilée, elle justifie cependant une fois de plus l'opinion d'Aristote sur une législation où il voyait le type de l'archaïsme « naïf et barbare à l'excès ». On avait déjà trouvé à Cumes la coutume de la cojuration et la promenade infamante de la femme adultère sur un âne; ici c'est l'amende considérée comme un rachat de la vie et le non-paiement de la composition entraînant la mise hors la loi. En même temps — comme il arrive aux États les plus conservateurs — Cumes devance presque toutes les autres cités de la Grèce sur un point essentiel : elle connaît l'institution du ministère public, qui est confié à des magistrats spéciaux, les δικάσκοποι. Les deux membres de l'École française ont encore rendu un grand service en donnant une lecture plus complète des baux conclus par la phratrie des Clytides à Chios (n° 25) [2].

Le recueil des inscriptions trouvées au Delphinion de Milet par A. Rehm (voir t. CXX, p. 110) abonde en informations nouvelles. Il renferme le fameux catalogue des stéphanéphores qui est le fondement de la chronologie milésienne et dont le prix s'augmente encore d'indications annalistiques (n°s 122-128). Les stéphanéphores nommés sont ceux des années 525/4-260/59, 232/1-184/3, 89/8 av. J.-C.-31/2 ap. J.-C. L'intitulé apprend que le stéphanéphore était à l'origine l'aisymnète du collège aristocratique des *molpoi*. Le titulaire de 334/3 est Alexandre, fils de Philippe; celui de 332/1 est pour la première fois le dieu Apollon, fils de Zeus; en 313/2, le nom d'Hippomachos est suivi de ces mots : « Sous lui, la ville fut rendue libre et autonome par Antigone et la démocratie rétablie »; en 280/79, on fut obligé de choisir Antiochos, fils de Séleucos (Antio-

1. Emmanuel David, Ἀνέκδοτοι ἐπιγραφαὶ Λέσβου. Mitylène, 1913.

2. A. Plassart et Ch. Picard, *Inscriptions d'Éolide et d'Ionie*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXVII (1913), p. 155-246.

chos Ier), ce qui n'empêche pas que l'année suivante « le pays fut donné au dèmos par le roi Ptolémée » ; en 86/5, le stéphanéphore est le roi Mithradates ; en 39/8, grâce à Antoine, « la ville redevint libre et autonome » ; en 16/15 et en 7/6, on fait les honneurs du stéphanéphorat à Auguste ; en 11/12, à C. César ; en 8/9, à Tibère. — Parmi les textes déjà édités, nous retrouvons la loi des *molpoi* (n° 133), rattachée maintenant à la grande crise de l'an 450/49, et l'acte de la fondation scolaire due à la générosité d'Eudèmos (n° 145). — La multiplication des décrets conférant le droit de cité et la proxénie, phénomène général à l'époque hellénistique, n'atteint nulle part les mêmes proportions qu'à Milet (nos 40-119), et la facilité des naturalisations est d'autant plus significative ici qu'elle favorise particulièrement les enfants de naissance illégitime (les *nothoi* sont au nombre d'un sur trois). — L'histoire religieuse s'enrichit d'un calendrier liturgique, composé, à la fin du VIe siècle ou au début du Ve (n° 31), d'un règlement presque aussi ancien sur le culte d'Héraclès (n° 132) et d'une loi qui maintient les repas sacrés des *cosmoi* et des *molpoi* en associant le culte des empereurs à ceux d'Apollon Didyméen et d'Apollon Delphinios (n° 134). — Deux documents sont d'une grande importance pour l'étude des finances grecques ; ils montrent bien la différence qu'il faut toujours faire, quand il s'agit d'États dont le crédit n'est pas universel, entre les emprunts intérieurs et extérieurs. En 205/4, Milet lance un emprunt auquel sont conviés les citoyens : un capital de 3,600 drachmes, versé à la banque publique en deux fois, à raison de 2,000 drachmes le jour de la souscription et 1,600 drachmes cinq mois après, donne droit à une rente viagère (σιτηρέσιον) de 30 drachmes par mois ou de 10 %, payable à la personne au nom de qui l'obligation est souscrite, c'est-à-dire le plus souvent en fait à un mineur. Une quarantaine de souscripteurs apportèrent à la ville plus de vingt-trois talents (n° 147). Une autre fois, en 282, la ville est forcée de s'adresser à des notables de Cnide. Ces créanciers étrangers ne veulent pas de placement à fonds perdus et obtiennent pour leur argent la garantie personnelle de soixante-quinze Milésiens ; mais ils se contentent d'un intérêt de 6 % pour neuf talents dix mines prêtés pendant trois ans et renoncent à tout intérêt pour trois talents prêtés pendant un an, conditions tellement douces que la cité reconnaissante leur vote un décret honorifique (n° 138). — Avec ses colonies, Milet continue jusqu'aux derniers temps d'entretenir de bonnes relations : au IVe siècle, elle renoue les liens qui rattachaient à elle Olbia (n° 136) ; au IIIe siècle, elle dispense Kios, en un moment de pénurie, de consacrer des phiales dues au dieu de la métropole (n° 141) ; au IIe siècle, elle reçoit

les ambassadeurs d'Apollonia du Rhyndacos, venus pour rendre hommage à la patrie de leurs ancêtres (n° 155). A l'égard des autres villes, Milet semble suivre avec persévérance une politique d'union : au temps d'Alexandre, elle se rapproche de Sardes (n° 135); puis, elle conclut des traités d'*isopolitie* avec Cyzique et Phygéla (n°s 137, 142) ou fait l'échange du droit de cité avec Séleucie et Mylasa par voie de décrets conjugués (n°s 143, 146); elle absorbe même Pidasa par une *sympolitie* qui transplante les habitants de la petite ville dans la grande, en assurant aux nouveaux citoyens le logement et une exemption quinquennale des droits sur les produits autres que l'huile (n° 149); elle s'entend avec les trois associations de villes crétoises dirigées par Cnossos, Gortyne et Phaistos pour le rachat réciproque des nationaux réduits en servitude et la restitution réciproque des esclaves (n° 140); enfin, de Méthymna, d'Érésos, de Byzance, d'Érétrie, on s'adresse à elle pour avoir des juges impartiaux (n°s 152-154). Mais avec les grandes puissances Milet déchue se fait humble. Elle recherche avec l'Égypte une alliance inégale; elle rappelle par une statue les bienfaits de Ptolémée Sôter; serrée de près sur terre et sur mer, elle fait lire avec déférence devant le Conseil et devant l'assemblée les lettres où Ptolémée Philadelphe l'assure de sa royale protection, la félicite d'une fidélité dont il a reçu le témoignage par son fils, son amiral et ses fonctionnaires, enfin l'informe qu'il envoie un ambassadeur prendre sur place les décisions nécessaires (n° 139). Plus tard, c'est ailleurs qu'elle demande appui : quand elle conclut avec Hèracleia du Latmos un traité spécifiant que les deux villes auraient mêmes amis et mêmes ennemis, elle fait toutes réserves quant à l'alliance fondamentale avec Rhodes (n° 150). Au fond, les questions qui passionnent le plus Milet à l'époque hellénistique, ce sont les contestations de frontières qui la mettent aux prises avec Priène et Magnésie du Méandre. Elle se fait reconnaître par les Lagides le territoire de Myonte (n° 139). Elle y établit des clérouques militaires, des mercenaires crétois, à qui elle concède des domaines avec le droit de cité (n°s 33-38). Lorsqu'une guerre éclate entre Milet, soutenue par Hèracleia, et ses deux rivales, poussées par Philippe V de Macédoine, Rhodes intervient et fait conclure la paix par un traité de partage dont elle se porte garante (n° 148).

Le septième rapport de Th. Wiegand sur les fouilles de Milet (voir t. CXX, p. 110) donne également quelques inscriptions intéressantes. Le temple du peuple romain et de Rome a fourni un édit (διαγραφή) sur l'organisation du sacerdoce : le titulaire à titre vénal doit présenter un prêtre âgé de vingt ans au moins, qui ne pourra se désis-

ter de sa fonction avant trois ans et huit mois qu'en la laissant aux mains d'un vicaire et qui recevra un traitement annuel de 600 drachmes. Du stade provient un acte de fondation dû au roi Eumènes II : les fonds, destinés à une distribution de blé, seront constitués, à la banque publique, par les intérêts d'un capital prêté à des négociants, combinaison financière qui a pu servir de modèle plus tard à l'institution alimentaire en Italie. A Didymes, on a trouvé un nouveau témoignage sur un don de trente-quatre dents d'éléphant fait par Ptolémée XIV et des réponses de l'oracle à des questions sur le culte de Corè Sôteira (époque impériale).

Parmi les inscriptions découvertes à Pergame et publiées par A. Ippel (voir t. CXX, p. 111), il y en a une qui donne de curieux détails sur l'enseignement au IIIe siècle avant l'ère chrétienne : c'est un palmarès du collège de jeunes filles (γραφὴ τῶν νενικηκυιῶν παρθένων) ; il est remis au président (πρύτανις) par le censeur (ὁ ἐπὶ τῆς εὐκοσμίας), et il porte des prix de poésie épique, élégiaque, mélique et un prix de récitation.

La plupart des quatre-vingt-dix textes trouvés dans le théâtre d'Éphèse par R. Heberdey (voir t. CXX, p. 112) sont de l'époque romaine. Mais le plus ancien, qui appartient au commencement du IIIe siècle, est remarquable, non seulement par les détails qu'il donne sur la « guerre commune » contre Priène, mais encore par une disposition relative à un expédient fiscal, la vente du droit de cité à six mines par tête.

Durant leur seconde mission en Lydie, J. Keil et von Premerstein ont lu environ 380 inscriptions ; ils en ont publié 278 dans leur second rapport à l'Académie de Vienne. Le travail est tout prêt à être versé dans la grande publication des *Tituli Asiae Minoris*. Plusieurs des inscriptions provenant de Thyateira (nos 18-111) et d'Apollonis (nos 112-118) enrichissent nos connaissances sur le royaume de Pergame ; celles de Maionia (nos 165-181) et de Gjölde (nos 182-210) intéressent surtout l'histoire religieuse[1].

On a trouvé à Sardes, dans le sanctuaire d'Artémis (voir t. CXX, p. 114), de nombreuses inscriptions. L'une d'elles promet d'être d'une importance capitale pour les orientalistes : il s'agit d'un bilingue lydien-araméen, daté d'Artaxerxès Ier (465-424)[2]. Qui sait si nos lin-

1. Joseph Keil und Anton von Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien ausgeführt 1908*. Extrait des *Denkschriften der kais. Akad. der Wissensch. in Wien*, philos.-histor. Klasse, Bd. LIV, 2 (1911), 162 p., avec indices, une carte et 91 fig. dans le texte.

2. Voir Howard Crosby Butler, *Third preliminary report...*, dans l'*American journal of archæology*, t. XVI (1912), p. 477-478.

guistes n'y trouveront pas la clef tant cherchée du lydien, clef qui pourrait bien ouvrir encore d'autres portes obstinément fermées? Une autre de ces inscriptions, publiée par Buckler et Robinson, constitue un document précieux sur la vente à réméré et le régime des terres en Asie Mineure. Si elle datait, comme le croient les éditeurs, des années 306-303, elle renverserait même toutes nos notions sur l'origine du colonat; mais, en réalité, il faut la ramener au IIe siècle. Il y est question d'un domaine engagé à la déesse en garantie d'un prêt-dépôt de 1,325 statères d'or. Ce domaine (οἶκος) comprend un certain nombre de villages avec colons (λαοί) et de lots (κλῆροι); c'est une sorte de bénéfice concédé par le roi et dont le détenteur paie au fisc un impôt de 116 statères et 16 oboles d'or. Faute de rembourser sa dette dans le délai prescrit, l'emprunteur perd tout droit sur le gage. Si un tiers créancier a des droits à faire valoir sur le domaine, la *pœna dupli* porte la créance de la déesse à 2,650 statères. Si le roi reprend le bénéfice, l'emprunteur devra rembourser, en sus de la dette, toutes les dépenses faites sur le domaine par l'intendance sacrée[1].

Dans son grand travail sur le Pont et les régions voisines, Franz Cumont est arrivé à la partie épigraphique. Un premier fascicule présente plus de 350 inscriptions grecques, dont près de 200 inédites. On trouvera sous le n° 66 une édition définitive, avec traduction et commentaire, du serment de fidélité prêté à Auguste en l'an 3 av. J.-C. par les habitants de la Paphlagonie et les marchands romains établis dans le pays[2].

La mission de l'Université de Princeton en Syrie a publié, de 1910 à 1913, deux nouveaux fascicules d'inscriptions syriennes (voir t. CI, p. 121; t. CIV, p. 334). En passant à la Syrie méridionale, Littmann a pris pour collaborateurs D. Magie et D. R. Stuart[3].

Deux catalogues de musées méritent d'être signalés aux épigraphistes. E. Breccia, directeur du musée d'Alexandrie, a rédigé

1. W. H. Buckler and D. M. Robinson, *Greek inscriptions from Sardes*, dans l'*American journal of archæology*, t. XVI (1912), p. 11-82 (n° 1); t. XVII (1913), p. 29-52 (nos 2 et 3); p. 353-370 (nos 4-7).

2. Franz Cumont, *Studia Pontica*. T. III : *Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie*, publié par J. G. C. Anderson, Franz Cumont et Henri Grégoire. Fasc. 1. Bruxelles, Lamertin, 1910, in-8°, 256 p.

3. *Publications of the Princeton University archæological expedition to Syria in 1904-1905 and 1909*. Division III : *Greek and latin inscriptions in Syria*, by Enno Littmann, David Magie and Duane Reed Stuart; section A : *Southern Syria;* part 2 : *Southern Hauran*, p. 1-130; part 3 : *Umm-idj-Djimâl* (p. 131-223). Leiden, Brill, 1910, 1913, in-4°, 223 p., avec un appendice de XXVIII p.

le catalogue des inscriptions grecques et latines confiées à sa garde; il l'a fait précéder d'une introduction qui contient de courtes et bonnes études sur les soi-disant vases sacrificatoires des reines d'Égypte, sur les vases funéraires datés et les amphores panathénaïques datées[1]. — Fr. Cumont a refait le catalogue des sculptures et inscriptions grecques conservées au musée du Cinquantenaire à Bruxelles. La première édition, publiée en 1898, n'était qu'une brochure où l'épigraphie ne tenait presque aucune place; l'édition de 1913 forme un volume, dont l'exécution matérielle est de premier ordre et où sont reproduites soixante-douze inscriptions, quelques-unes inédites[2].

Nous en aurions fini avec les publications nouvelles de textes épigraphiques, si Ad. Wilhelm n'avait pas une manière de traiter les inscriptions déjà publiées qui en fait vraiment des textes inédits. On connaît ses procédés favoris : il réunit des fragments dépareillés et en fait aussitôt jaillir la lumière, ou bien il trouve dans le rebut du Musée épigraphique une pierre dédaignée de tous et il n'a besoin que d'y déchiffrer quelques lettres pour y appliquer des noms et des faits de lui seul connus et arriver à une restitution généralement complète et certaine. Voyez son mémoire sur la ligue de Corinthe : il n'a peut-être rien produit qui soit d'une aussi grande portée dans le domaine de l'histoire. Deux fragments avaient été publiés séparément par Kœhler dans le *Corpus*, par Dittenberger et par Hicks chacun dans son recueil. On voyait bien que l'un concernait la ligue panhellénique au moment de sa fondation par Philippe ou de son renouvellement par Alexandre; l'autre passait pour une liste des peuples confédérés au moment de la guerre Lamiaque. Wilhelm montre qu'ils se suivaient sur la même stèle, et quelle stèle! La première partie, c'est tout simplement le traité conclu entre Philippe et Athènes après la bataille de Chéronée en 338; la seconde, c'est la liste des États qui adhérèrent ensuite à la ligue de Corinthe, avec indication des suffrages attribués à chacun : Thessaliens, 10 voix; Éleimiôtes de Macédoine, 1; Samothrace et Thasos, 2; Ambraciotes...; Thraces...; Phocidiens, 3; Locriens, 3; Œtéens, Maliens et Ainianes, 3; Agraiens et Dolopes, 5; Perrhèbes, 2; Zacynthe et Céphalénie, 3. Donc, la ligue de Corinthe n'était pas fondée

1. *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée d'Alexandrie. Iscrizioni greche e latine* (nos 1-568), per Evaristo Breccia. Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1911, in-fol., xxxi-275 p., avec 59 pl.

2. Franz Cumont, *Musées royaux du Cinquantenaire. Catalogue des sculptures et inscriptions antiques (monuments lapidaires)*, 2e édition refondue, Bruxelles, Vromant, 1913, in-8°, 268 p.

sur le principe d'égalité, mais proportionnait les droits à la puissance; elle n'imposait pas l'autonomie des cités, mais englobait des confédérations restreintes; elle n'était pas réservée aux pays en deçà des Thermopyles, de façon à rejeter les peuples de la Grèce septentrionale dans la dépendance directe de la Macédoine, mais au contraire s'ouvrait largement à tous ces peuples, qui s'étaient montrés fidèles vassaux de Philippe; enfin, elle faisait une bonne place aux Phocidiens, huit ans après la paix de Philocrate qui les avait mis au ban des nations, preuve nouvelle des services rendus par les Phocidiens à Philippe au début de la campagne qui l'avait mené à Élatée. Mais Wilhelm continue son travail de reconstitution. Parmi les inscriptions d'Épidaure figurent sept fragments où l'éditeur, Fraenkel, reconnaissait les clauses d'un pacte fédéral et une écriture du IVe ou du IIIe siècle. Il faut y voir maintenant les restes précieux des négociations que Philippe engagea en 337 avec les Grecs pour préparer son expédition en Asie. Toute cité qui n'enverra pas à l'armée fédérale le contingent fixé par les synèdres paiera durant toute la campagne une indemnité quotidienne à raison d'une demi-mine par cavalier, de vingt drachmes par hoplite, de dix par fantassin léger, de sept, huit ou dix par matelot. Enfin, d'un fragment trouvé sur l'Acropole en 1897 et resté inédit, Wilhelm dégage certaines conditions du pacte renouvelé par Alexandre avec les confédérés, ou spécialement avec les Athéniens. On réglait la question des vivres que devaient toucher les hommes des contingents durant la campagne et dix jours encore après leur libération; on fixait leur solde, qui s'élevait à une drachme pour l'hypaspiste. Quelle vive lumière projetée brusquement sur des faits qui, malgré leur importance capitale, étaient restés si obscurs[1]!

Dans une nouvelle série de *Beiträge* (voir t. CIV, p. 334-335), le même Wilhelm commente, comme il sait le faire, un bon nombre d'inscriptions, surtout béotiennes (nos 1-3) et péloponésiennes (nos 4-8). Puis il fournit d'utiles contributions à l'histoire des IIIe et IIe siècles. Il appelle l'attention sur les petits dynastes d'Asie Mineure qui n'ont pas été sans jouer leur partie dans les combinaisons d'Attale Ier et de Philippe V (no 11). A propos d'un traité entre Termessos et Adada (no 12), il jette un coup d'œil sur la Pisidie au IIe siècle. Par un nouvel exemple qu'il tire d'un texte restitué (no 13), il confirme l'habileté politique des Rhodiens : il montre

1. Adolf Wilhelm, *Attische Urkunden*. I. Teil : *Urkunden des korinthischen Bundes der Hellenen*. Extrait des *Sitzungsberichte der kais. Akad. der Wissensch. in Wien*, philos.-histor. Klasse, Bd. CLXV, 6. Abhandl. Wien, Hölder, 1911, in-8°, 55 p., avec 5 pl. et 2 fig. dans le texte.

comment ils entretiennent avec Ios une amitié durable, qu'ils transforment en alliance formelle. Mais les autres périodes de l'histoire grecque ne sont pas sacrifiées. En complétant le décret par lequel Thasos accorde le droit de cité aux habitants de Néapolis (n° 14), l'auteur précise nos connaissances sur la naturalisation collective et sur la politique des cités thraces dans les années qui précédèrent ou suivirent la fin de la guerre du Péloponèse. Mieux lue, la loi de Corcyre la Noire (n° 15) distingue avec plus de rigueur les différentes catégories de terres distribuées aux premiers colons, qui sont privilégiés, et aux immigrants qui viendront les rejoindre[1].

Faute d'indices, le troisième volume des inscriptions dialectales publié par Collitz (voir t. CI, p. 121) n'avait pas toute l'utilité qu'il aurait dû avoir. Grâce à O. Hoffmann et à P. Gærtchen, il est maintenant pourvu de suppléments qui donnent quelques textes nouveaux, des observations sur la grammaire des dialectes et surtout des indices complets. Ces suppléments se réfèrent, d'une part, aux Doriens de Laconie, de Messénie, de Thèra, de Cyrène et de Mélos; d'autre part, aux Ioniens de l'Eubée et de ses colonies, des Cyclades, de l'Asie Mineure et du Pont-Euxin (Milet, Olbia, Priène, Éphèse, Chios et Érythrées, Samos, etc.[2]).

Le tome I des *Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes*, publiées sous la direction de R. Cagnat, a été achevé en 1911 (cinq ans après le tome III). Le dernier fascicule est tout entier pris par les indices. Rappelons que ce volume comprend l'Europe, sauf la Grèce, et l'Afrique avec la Crète. Pendant ce temps, le tome IV, réservé à l'Asie proconsulaire, suit son cours : le 4e fascicule nous mène dans la Phrygie méridionale, depuis Hiérapolis jusqu'à Cibyra, et dans les îles, depuis Chios jusqu'à Cos[3].

L'excellent recueil de Ch. Michel, qui a paru de 1897 à 1900 (voir t. CI, p. 121) aurait vieilli prématurément, si l'auteur ne s'était pas décidé à le faire suivre d'un *Supplément*. Il y donne les ins-

1. Adolf Wilhelm, *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*. I. Teil. *Ibid.*, Bd. CLXVI, Abhandl. 1, 1911, 64 p., avec 2 pl. — II. Teil. *Ibid.*, Abhandl. 3, 1912, 43 p.

2. *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften*, hrsg. von H. Collitz und O. Hoffmann. Vierter Bd., IV. Heft, 1. Abteilung : *Nachträge, Grammatik und Wortregister* zum ersten und zweiten Heft der zweiten Hälfte des dritten Bandes, von Otto Hoffmann. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1911, in-8°, p. 676-848. — 2. Abteilung : *Nachträge...* zum fünften Heft... (Ionien), von Paul Gärtchen und O. Hoffmann, 1914, p. 849-1028.

3. *Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes*. Paris, Leroux, in-4°. T. I, fasc. 7, curavit R. Cagnat auxiliantibus J. Toutain et P. Boudreaux, 1911, p. I-VII, 545-688. — T. IV, fasc. 4, curavit R. Cagnat auxiliante G. Lafaye, 1912, p. 289-368.

criptions les plus importantes parmi celles qui avaient dû être écartées ou qui ont paru dans l'intervalle. Le plan a changé : après avoir subordonné l'ordre géographique à l'ordre logique, il fait l'inverse. Un premier fascicule est consacré à l'Attique et donne les lois et décrets, les documents administratifs et les textes relatifs aux institutions religieuses. Parmi les textes de publication tout à fait récente, il faut signaler surtout les inscriptions mises au jour en 1910 par les fouilles d'Oiconomos : la loi des nomothètes sur les prémices dues aux déesses d'Éleusis (n° 1459 ; voir plus haut, p. 110), un décret en l'honneur de taxiarques (n° 1479), un autre en l'honneur de prytanes (n° 1483), un rapport des pôlètes sur l'adjudication des mines (n° 1514). L'inédit même ne manque pas (n°s 1467^B^, 1468^C^, 1517). La valeur de ce recueil ne tient plus seulement à la correction scrupuleuse et presque irréprochable du texte, mais encore à un grand nombre de restitutions plausibles et à une collaboration constante de Wilhelm (n°s 1427-1430, 1432, 1437, 1438, 1455, 1463, 1505)[1].

Entre « le Michel » et « le Dittenberger », il y a concurrence établie. A la publication du *Recueil* répondait, de 1898 à 1900, la seconde édition du *Sylloge*. Comme riposte au Supplément du *Recueil*, on annonce une troisième édition du *Sylloge*, celle-là posthume.

Dans deux collections publiées sous la direction de Lietzmann, plusieurs professeurs se sont occupés simultanément, en 1913, des étudiants désireux de s'initier à l'épigraphie. O. Kern s'est chargé de leur présenter, avec d'excellentes notices, un choix de fac-similés très bien venus, où ils pourront apprendre à déchiffrer les écritures gravées sur les monuments grecs durant un millénaire, du VIe siècle av. J.-C. au IVe de notre ère[2]. — Nachmanson leur offre deux petits recueils de documents relatifs à l'histoire d'Athènes et de la Grèce en général, en joignant aux textes des notices où la science la plus sûre s'impose une heureuse sobriété. — Avec moins de succès, F. Bleckmann a essayé de faire une sélection parmi les inscriptions les plus intéressantes pour l'étude des institutions[3].

1. Charles Michel, *Recueil d'inscriptions grecques. Supplément.* Fasc. I. Paris, Leroux, 1912, in-8°, 124 p.

2. *Tabulæ in usum scholarum* editæ sub cura Johannis Lietzmann. *Inscriptiones græcæ*, collegit Otto Kern. Bonnæ, Marcus et Weber, 1913, in-4°, XXIII p., 50 tab.

3. *Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen*, hrsg. von Hans Lietzmann. Bonn, Marcus und Weber, in-16. N° 110 : *Historische Attische Inschriften*, ausgewählt und erklärt von Ernst Nachmanson, 1913, 82 p. — N° 121 : *Historische Griechische Inschriften bis auf Alexander den Grossen*, ausgewählt und erklärt von Ernst Nachmanson, 1913, 60 p. — N° 115 : *Griechische Inschriften zur Griechische Staatenkunde*, ausgewählt von F. Bleckmann, 1913, 79 p.

A. Laudien a même eu l'idée d'accommoder l'épigraphie à l'enseignement des gymnases. Il a voulu « illustrer » des passages d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Sophocle, de Platon et de Démosthènes à l'aide des inscriptions. Il y a quelque chose de factice dans cette tentative; car, si l'inscription citée se rapporte parfois au fait même qu'elle commente, le plus souvent elle ne présente avec le texte littéraire qu'une analogie plus ou moins lointaine. Et puis, franchement, l'explication des textes épigraphiques convient-elle en Allemagne, plus qu'elle ne ferait en France, à des élèves qui peinent sur une phrase de l'*Anabase* ou de l'*Apologie de Socrate*[1]?

Avant de consacrer une dizaine d'années à son grand manuel d'épigraphie grecque (voir t. LXXVII, p. 132; t. CI, p. 122-123), Larfeld avait déjà publié, en 1892, dans la collection des *Handbücher* d'Iwan von Müller, un traité d'épigraphie grecque à l'usage des Universités. C'était le remaniement d'un travail publié par Hinrichs en 1886, mais avec des changements tels que l'ouvrage primitif en était presque doublé (266 p. au lieu de 144). La nouvelle édition double encore une fois la précédente (536 p.). Quand on connaît la manière de l'auteur, qui ne craint pas d'emprunter aux sciences positives leurs procédés d'abréviation, on devine que de choses il sait enfermer dans une page. La valeur du livre a augmenté en raison de son ampleur. Il n'est guère de question — histoire de l'épigraphie, alphabets, formules, bibliographie — sur laquelle il ne donne les renseignements indispensables avec une étonnante précision. Il donne même plus que l'indispensable : s'il y a un reproche à lui faire, c'est que son ouvrage est bien touffu pour des apprentis et, par exemple, bien peu d'entre eux prendront intérêt à lire plus de cent pages sur l'histoire de l'épigraphie grecque[2].

Saluons, pour terminer, une nouvelle revue dirigée par Espérandieu et Ad. Reinach. Héritière de la *Revue épigraphique du Midi de la France* pour la partie latine, la *Revue épigraphique* étend son domaine à l'Orient hellénique. Elle doit être ainsi « pour les inscriptions l'équivalent de ce qu'est l'*Archiv für Papyrusforschung* pour les papyrus ». Dans les deux premières années de son existence, elle a publié un bon nombre d'inscriptions inédites et d'ar-

1. Arthur Laudien, *Griechische Inschriften als Illustrationen zu den Schulschriftstellern*. Berlin, Wiedmann, 1912, in-8°, 78 p.

2. Wilhelm Larfeld, *Griechische Epigraphik* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* begründet von Iwan von Müller, fortgeführt von R. von Pöhlmann, I. Bd., 5. Abt.). München, O. Beck, 1914, in-8°, XII-536 p.

ticles tirés des documents épigraphiques. A d'intéressantes chroniques elle joint des comptes-rendus analytiques et critiques. Elle se propose de donner une plus grande extension au *Bulletin épigraphique* que la *Revue des études grecques* n'a cessé d'offrir au monde savant depuis plus de vingt-cinq années et qu'Ad. Reinach a rédigé lui-même quelque temps[1].

IV. Papyrologie. — Avec une persévérance infatigable, Hunt a publié en 1911 et 1912 deux nouveaux volumes de *Papyrus d'Oxyrhynchos* (cf. t. LXXVII, p. 134; t. CI, p. 123; t. CVIII, p. 96). Le tome VIII contient un grand nombre de textes littéraires, dont plusieurs sont inédits, tels que les méliambes satiriques d'un poète philosophe qui vivait au IIIe siècle, le cynique Cercidas, un fragment de drame satyrique et des scolies de l'*Iliade*. Un papyrus de cette catégorie est encore muni de son étiquette, portant ce titre : « Dithyrambes de Bacchylides. » Viennent ensuite des recettes médicales, qui sont souvent bizarres à souhait. Les documents officiels, les contrats et les lettres privées datent de l'époque romaine et de l'époque byzantine. Le tome IX est un de ceux que les fervents de l'histoire littéraire consulteront toujours avec la curiosité passionnée qui s'attache à toute édition princeps. On y trouve de véritables perles enchâssées dans les *New classical texts :* d'abord, plusieurs centaines de vers inédits de Sophocle, à savoir de longs fragments d'un drame satyrique plein de poésie et de gaîté, les *Ichneutai* ou les *Trappeurs;* puis quelques passages d'une tragédie, l'*Eurypyle*, où le pathétique frise parfois le pathos; enfin une bonne partie d'une *Vie d'Euripide* par Satyros, qui écrivait des biographies dialoguées au IIe siècle avant notre ère[2].

Comme si ce n'était pas assez de travailler pour deux, puisqu'il n'a plus l'aide de Grenfell, Hunt trouve encore le temps de publier le catalogue des *Papyrus grecs de la collection Ryland* à Manchester. Dans le premier volume, qui donne les textes littéraires, il convient de noter : un fragment historique, datant du IIe siècle av. J.-C., où il est question d'un fait inconnu jusqu'à présent, de la lutte menée par le roi de Sparte Anaxandridas et l'éphore Chilon contre les tyrans du VIe siècle (n° 18); un abrégé du chapitre XLVII des *Philippica* de Théopompe (n° 20); un fragment de traité politique qui mentionne les opérations dirigées par Antipatros et Par-

1. *Revue épigraphique*, publiée sous la direction de Émile Espérandieu et Ad. Reinach. T. I et II. Paris, Leroux, 1913, 1914. In-8°, 430, 354 p.

2. *The Oxyrhynchus Papyri*, edited with translations and notes by Arthur S. Hunt. London, Offices of the Egypt Exploration Fund, in-4°. Part VIII, 1911, XIV-314 p., avec 7 pl. — Part IX, 1912, XII-304 p., avec 6 pl.

ménion de Thrace vers les débuts de la guerre déclarée par Athènes à Philippe (n° 19)[1].

Les Allemands avaient révélé assez clairement leur intention de contester le plus tôt possible aux autres, à des Anglais surtout, la suprématie dans l'empire de la papyrologie. Ils veulent rattraper le temps perdu. Leur activité s'est changée en hâte fébrile dans ces dernières années. Il faut reconnaître qu'elle a eu d'heureux résultats.

Paul Meyer a continué d'éditer les *Papyrus de Hambourg* (voir t. CVIII, p. 97). Dans le second fascicule de cette publication, on remarque : un document qui complète bien les articles des *Revenue laws* relatifs au monopole de l'huile ; un contrat conclu en 222 entre l'administration et un clérouque pour la culture du sésame (n° 24) ; une constitution d'hypothèque sur la personne d'un esclave, contrat privé qui date du IIe siècle av. J.-C. et qui éclaire une institution connue par les inscriptions contemporaines de Delphes (n° 28) ; les papiers de l'ex-décurion L. Julius Serenus, qui ajoutent à nos connaissances sur la trésorerie militaire de l'époque impériale (nos 40-54)[2].

Trois autres publications sont parvenues à terme. Grâce à la collaboration de Kornemann et de Paul Meyer, a paru le troisième fascicule des *Papyrus de Giessen* (voir t. CVIII, p. 97). Il contient, avec les indices du volume entier, des pièces assez intéressantes pour l'histoire économique et sociale, administrative et juridique de l'époque impériale, entre autres un rapport adressé en 118 aux fonctionnaires du cadastre sur les semailles effectuées au village de Naboo (n° 22) et des documents d'ordre privé relatifs à l'éducation des filles (nos 80 et 85)[3]. — Preisigke achève également la publication d'un volume des *Papyrus de Strasbourg* (voir t. CI, p. 125) par un troisième fascicule muni d'une table générale des matières. Jusque-là déchiffrés au hasard, les documents sont maintenant classés. Un seul d'entre eux (le n° 79), relatif à une vente d'esclaves, est antérieur à l'ère chrétienne ; le plus grand nombre date du IIe et du IIIe siècle[4]. — Enfin, Schubart a donné

1. *Catalogue of the greek Papyri in the John Rylands library Manchester.* Vol. I : *Literary texte* (nos 1-61), edited by Arthur S. Hunt. Manchester, University press, 1911, in-4°, XII-202 p., avec 10 pl.

2. *Griechische Papyrusurkunde der Hamburger Stadtbibliothek*, hrsg. und erklärt von Paul M. Meyer. Bd. I, Heft 2. Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, in-4°, p. 101-210 et phototypies VIII-XIV.

3. *Griechische Papyri im Museum des oberhessischen Geschichtsvereins zu Giessen*, im Verein mit O. Eger hrsg. und erklärt von Ernst Kornemann und Paul M. Meyer. Bd. I, Heft 3 (nr. 58-126). Leipzig-Berlin, Teubner, 1912, in-4°, XIII-168 p., avec 3 phototypies.

4. *Griechische Papyri der kais. Universitäts- und Landesbibliothek zu*

les deux dernières livraisons des *Griechische Urkunden* de Berlin (voir t. CI, p. 125; t. CIV, p. 335-336; t. CVIII, p. 97). L'une contient ce qui reste de l'ancienne Busiris, aujourd'hui Abousir-el-Meleq (nos 1185-1193) et des textes provenant du nome Hèracléopolite dont cette ville était le chef-lieu (nos 1194-1209). Ce sont toujours des documents du ier siècle av. J.-C. ou des premières années du suivant. Les plus intéressants sont des actes relatifs à l'administration militaire des derniers Ptolémées (nos 1185, 1186, 1190) dont Lesquier a tiré un bon parti dans son étude sur l'armée des Lagides, des pièces provenant d'archives sacrées (nos 1194-1202) où les prêtres défendent leurs privilèges contre les empiétements du pouvoir royal, et une curieuse correspondance de famille (nos 1203-1209). La dernière livraison se compose tout entière d'indices[1].

Entre temps, les papyrologues allemands préparaient des publications nouvelles. Dans un premier fascicule des *Papyrus de Munich*, Heisenberg et Wenger n'ont donné que des documents juridiques du vie siècle ap. J.-C.[2]. — Le professeur de Marburg, Kalbfleisch, a déchiffré avec ses élèves les *Papyrus de la collection Janda*, qui datent presque tous de l'empire romain ou de la domination byzantine[3]. — Il semblait que les papyrus du Caire n'eussent plus rien de nouveau à fournir, depuis que Grenfell et Hunt ont édité ceux de la période gréco-romaine qu'ils jugeaient les plus importants, et Jean Maspero ceux de la période byzantine. Cependant, Preisigke a encore trouvé dans la collection une cinquantaine de pièces, provenant du Fayoum, d'Hermoupolis et d'Oxyrhynchos, qui valaient la peine d'être publiées : ce sont des

Strassburg, hrsg. und erläutert von Dr. Friedrich Preisigke. Bd. I, Heft 3 (nr. 55-80). Leipzig, Hinrichs, 1912, in-4°, p. 187-252, avec 3 phototypies et 20 fig. dans le texte.

1. *Ægyptische Urkunden aus den kgl. Museen zu Berlin*, hrsg. von der Generalverwaltung. *Griechische Urkunden*. IV. Bd., Heft 11, 12. Berlin, Weidmann, 1911, 1912, in-4°, p. 321-352, 353-374, avec 2 pl. en héliogravure.

2. *Münchener Papyri*. Veröffentlichungen aus der Papyrussammlung der kgl. Hof- und Staatsbibliothek zu München. Heft 1 : *Byzantinische Papyri*, hrsg. von A. Heisenberg und L. Wenger. Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, in-4°, x-204 p.

3. *Papyri Iandanæ*, cum discipulis edidit Carolus Kalbfleisch. Leipzig-Berlin, Teubner, in-8°. Fasc. I : *Voluminum codicumque fragmenta græca cum amuleto christiano*, ed. Ernestus Schaefer, 1912, p. i-vi, 1-33, phototypies I-IV. — Fasc. II : *Epistulæ privatæ græcæ*, ed. Leonhardus Eisner, 1913, p. 35-73, phototypies V-VII. — Fasc. III : *Instrumenta græca publica et privata*. Pars I, ed. Ludovicus Spohr, 1913, p. 74-123, phototypies VIII-XI. — Fasc. IV : *Instrumenta...* Pars II, ed. Georgius Spiess, 1914, p. 124-160, phototypies XII-XIV.

textes de l'époque impériale, sauf un seul (n° 37) qui date du IIIe siècle avant notre ère[1].

Mais la place d'honneur appartient sans conteste aux *Papyrus de Halle*. La publication à laquelle a collaboré toute la GRÆCA HALENSIS est un vrai coup de fortune. En déroulant ces *Dikaiômata*, en ouvrant ce dossier judiciaire, on a trouvé des extraits d'ordonnances royales et de lois municipales qui jettent un jour inespéré sur la constitution d'Alexandrie au temps des Lagides et sur les principes du droit gréco-égyptien. Une série de douze documents nous fait connaître : 1° la procédure des poursuites en faux témoignage; 2° les droits de mitoyenneté; 3° l'exécution à l'encontre du condamné pour voies de fait et la formation du tribunal compétent en cas de plainte reconventionnelle; 4° les privilèges judiciaires des officiers royaux; 5° les prescriptions en matière de logement militaire; 6° les principales dispositions sur différents délits d'attentat contre les personnes; 7° le serment officiel; 8° l'habeas corpus des Alexandrins; 9° la procédure de la citation en témoignage; 10° les formalités de la saisie; 11° celles de l'aliénation immobilière; 12° les exemptions de gabelle accordées aux maîtres d'école, aux acteurs et aux vainqueurs des jeux. Il est impossible de dire ce que donneront tous ces textes, quand les historiens et les juristes les auront rapprochés de ceux dont ils regrettaient les lacunes. Dès à présent, l'image d'Alexandrie apparaît plus nette, avec son droit de cité qui, contrairement à ce qu'on soutenait légèrement, ne distingue pas les « citoyens » et les « Alexandrins », avec ses magistrats aux fonctions déterminées par des lois spéciales (nomophylaque et thesmophylaques, tamiai, astynomes), avec son agora, avec ses registres officiels des saisies et des mutations de propriété, avec la remarquable variété de ses juridictions autonomes qui comportent trois sortes de tribunaux, des magistrats instructeurs et des fonctionnaires chargés de l'exécution. D'autre part, certains théoriciens n'oseront plus affirmer avec la même assurance l'unité du droit grec. Il est vrai qu'Alexandrie, à l'instar de Rome, a recopié à peu près textuellement la loi de Solon sur le droit de plantation, de construction et de fouille dans le voisinage de la propriété d'autrui. Mais, en bien d'autres matières, elle a rejeté les principes posés par Athènes. Elle n'a pas assuré une aussi forte protection à la liberté personnelle; elle n'a pas consenti à reconnaître de droits à

1. *Griechische Urkunden des Ægyptischen Museums zu Kairo*, hrsg. von Friedrich Preisigke (*Schriften der Wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg*, 8. Heft). Strassburg, Trübner, 1911, grand in-8°, VIII-58 p.

l'esclave. Ceux qui discernaient dans l'histoire du droit grec la supériorité d'Athènes sur les autres cités ne seront pas étonnés de constater que la *koinè* juridique de l'époque alexandrine marque par certains côtés un recul sur les nobles conquêtes de la démocratie athénienne[1].

En France, où la papyrologie byzantine était brillamment représentée par le regretté Jean Maspero, la papyrologie classique a pour centre l'Institut né à l'Université de Lille. P. Jouguet, qui en est le père, a publié les *Papyrus de Théadelphie*, en les accompagnant d'une traduction, d'une introduction géographique et historique et d'un riche commentaire. Nous aimerions à insister sur ces cinquante-neuf textes, contrats de vente et de cheptel, baux, procès-verbaux d'audience, pétitions, reçus, etc., s'ils n'étaient tous d'une date postérieure à la période qui doit nous retenir (280-342 ap. J.-C.). Disons toutefois que les soucis et les tourments de Sakaon, fils de Satabous, cômarque de Théadelphie, sont pleins d'enseignements sur les piètres conditions de l'administration locale en Égypte au temps où l'empire romain commence à déchoir. Il y a plus qu'un symbole, il y a une frappante image de la misère universelle dans cette bourgade, qui, après avoir eu son heure de prospérité, voit ses vergers, ses vignes et ses olivettes envahis peu à peu par le désert et ne renferme plus que vingt-cinq contribuables, pauvres possesseurs de chèvres et de moutons, harcelés sans cesse par les agents du fisc et les pillards[2].

Élève de Jouguet avant d'être passé maître, Lesquier a fait une nouvelle édition des *Papyrus de Magdôla*, accompagnée d'une traduction et d'un commentaire et précédée d'une introduction. Publiés pour la première fois en 1902, souvent corrigés à tort, ces papyrus avaient besoin d'une revision attentive; le travail est exécuté avec un soin minutieux. On possède maintenant un texte à peu près parfait de ces pétitions rédigées vers l'an 220 av. J.-C. Grâce à l'introduction qui résume des études approfondies et difficiles, on suit le va-et-vient des plaintes adressées au stratège de Crocodilopolis, apostillées par lui et renvoyées à l'épistate chargé d'y donner telle suite qui convenait; d'autre part, une discussion serrée du pro-

1. *Dikaiomata*. Auszüge aus Alexandrinischen Gesetzen und Verordnungen in einem Papyrus des philologischen Seminars der Universität Halle (*Pap. Hal. I*), mit einem Anhang weiterer Papyri derselben Sammlung, hrsg. von der Graeca Halensis. Berlin, Weidmann, 1913, in-4°, x-252 p., avec 9 pl.

2. Pierre Jouguet, *Papyrus de Théadelphie*, thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Paris, Fontemoing, 1911, in-8°, xvi-263 p., avec 2 héliogravures.

blème des calendriers gréco-égyptiens permet de dater exactement, par an, mois et jour, un grand nombre de ces pièces. Il faudra recourir à ces papyrus de Magdôla pour résoudre maintes questions de droit public; Lesquier lui-même s'en est servi, dans son livre sur les institutions militaires des Lagides, pour définir la situation des miliciens τῆς ἐπιγονῆς (nos 8, 13, 29) et le droit des clérouques au logement chez l'habitant (n° 2); ils aideront aussi à déterminer la condition des terres concédées « à titre de dons », où l'on voit les fermiers ester en justice sans l'intermédiaire de leur maître (n° 28). Mais ces documents font surtout saisir sur le vif la vie privée dans le nome arsinoïte au dernier quart du IIIe siècle. Les paysans s'entr'aident en se prêtant de l'orge, du vin, une ânesse (nos 25, 17, 16); la moindre localité possède un établissement de bains chauds (n° 27). Mais, comme nous n'avons sous les yeux que des actes judiciaires, nous voyons ces gens surtout par leurs vilains côtés. L'un empiète sur le champ de son voisin (n° 1), l'autre mutile les bêtes de son ennemi (n° 21); on vole à chaque instant des grains, du bétail, des habits (nos 18, 4, 35); les bergers se distinguent par la brutalité de leurs mœurs et s'en prennent même au garde-champêtre (nos 6, 38); un garçon de bains ébouillante méchamment une cliente (n° 27); une mégère, qui vient de vider un pot d'eau sale sur un passant, crache ensuite sur lui et fait pis encore (n° 24); une fille, Dèmò, se fait souscrire un billet fictif par un étourneau (n° 14). Toutes les races se mêlent, et les indigènes sont noyés au milieu des immigrés : les clérouques sont macédoniens, argiens, perses (nos 13, 29, 8); un barbier arabe réclame son salaire à un client phénicien (n° 15); une bagarre se termine dans la synagogue sous l'œil effarouché du *hazzan* (n° 35). La vérité pittoresque abonde dans ces textes, qui suffiraient à illustrer bien des œuvres littéraires et artistiques de la période alexandrine[1].

Le second volume des *Papyrus de Florence*, publié par D. Comparetti, ne contient que des textes littéraires sans intérêt spécial et des documents de l'époque impériale tels que la correspondance d'Héroninos (nos 118-277) et l'épistolaire d'un chef d'armée (n° 278). Le troisième volume, qui a pour auteur Vitelli, se partage à peu près également entre les périodes romaine et byzantine. A signaler un fragment déjà connu qui provient d'un cadastre exécuté au

1. J. Lesquier, *Papyrus de Magdôla*, thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris (*Papyrus grecs* publiés sous la direction de P. Jouguet à l'Institut papyrologique de l'Université de Lille, t. II, fasc. 2-4). Paris, Leroux, 1912, in-4°, 222 p., avec 12 pl.

IIe siècle à Apollonopolites Heptacomias (n° 331) et des fragments de comptes datés du IIIe siècle[1]. — Les acquisitions de la *Société italienne pour la recherche des papyrus*, rapidement publiées par le même savant, intéressent plus l'histoire littéraire que l'histoire proprement dite. On y remarquera, outre le lot ordinaire de contrats, reçus et ordres de paiement, des papyrus magiques (nos 28-29), un dossier de pétitions remontant au IIe siècle av. J.-C., mais surtout des fragments d'odes de Sappho (n° 123) ; un fragment de comédie, probablement de Ménandre (n° 126) ; un fragment des *Éées* d'Hésiode, des fragments de l'*Hécalè* de Callimaque[2].

La Suède fournit, à son tour, une contribution à la papyrologie. Stockholm possédait depuis 1832 un papyrus chimique. On savait que c'était le jumeau du Papyrus de Leyde qu'édita jadis Leemans et qui a été si utile à Berthelot lorsque, dans ses études sur les origines de l'alchimie, il a voulu montrer comment la technique des alliages mena les esprits à l'idée de la transmutation des métaux. Ce *Papyrus Holmiensis* vient d'être édité et traduit par Otto Lagercrantz. La publication est faite avec un soin extrême ; elle est éclairée par un excellent commentaire, écrit en allemand. Elle servira, non seulement à l'histoire des sciences, mais encore à celle des industries extractives et métallurgiques, textiles et tinctoriales[3].

Preisigke, qui a tant fait pour la publication des papyrus inédits, s'est encore proposé de rendre plus corrects et plus facilement utilisables les papyrus déjà édités. Il a entrepris simultanément deux recueils qui promettent de devenir des instruments de travail inestimables. Dans les *Berichtigungsliste*, il apporte d'innombrables corrections en parcourant les collections de papyrus par ordre alphabétique. Les deux premiers fascicules sont consacrés aux papyrus Amherst, à l'Archiv für Papyrusforschung, aux Berliner Griechische

1. *Papiri greco-egizii*, pubblicati della R. Accademia dei Lincei sotto la direzione di D. Comparetti e G. Vitelli. Supplementi filologico-storici ai *Monumenti antichi*. Vol. II (ni 106-278) : *Papiri Fiorentini, Papiri letterari ed epistolari*, per cura di Domenico Comparetti. Milano, Hoepli, 1911, in-4°, XI-298 p., con 6 tavole in fototipia e 70 fotografie in pagina. — Vol. III (ni 279-391) : *Documenti e teste letterarii dell' età romana e bizantina*, per cura di Girolamo Vitelli, 1915, XI-202 p., con 5 tavole in fototipia.

2. G. Vitelli, *Papiri greci e latini*. Pubblicazioni della *Società Italiana per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto*. Firenze, tipogr. Ariani, in-4°. Vol. I (ni 1-112), 1912, XIV-227 p., 13 tav. — Vol. II (ni 113-156), 1913, X-101 p., 5 tav. — Vol. III (ni 157-279), 1914, XIII-176 p., 1 tav.

3. Otto Lagercranz, *Papyrus græcus Holmiensis*. Recepte für Silver, Steine und Purpur (*Arbeten utgifna med understöd af Vith. Ekmans Universitetsfond*, XIII). Uppsala, Academiska Bokhandeln ; Leipzig, Harrasowitz, 1913, in-8°, 248 p., avec 2 pl. phototyp.

Urkunden, aux papyrus du Caire, au Corpus des papyrus Régnier, aux papyrus d'Éléphantine, du Fayoum, de Florence, de Genève, de Giessen, aux papyrus Goodspeed de Chicago et du Caire, aux papyrus Grenfell, aux papyrus de Halle, de Hambourg, de Hibeh et de Leyde. Le *Sammelbuch* réunit tous les documents dispersés dans des périodiques ou des mémoires ou dans les petites collections qui ont paru sans une liste de mots; quant aux textes imprimés pour la première fois dans l'*Archiv* et dans la *Chrestomathie*, il n'en sera tenu compte que dans l'index. Mais, tant qu'on ne disposera pas de cet index, l'ouvrage ne rendra presque aucun service; car, s'il rassemble les textes d'accès difficile, il les donne au hasard, l'auteur déclarant impossible de les classer dans un ordre soit logique, soit chronologique, soit topographique. Cet inconvénient ne disparaîtra que par le classement général réservé pour le dernier fascicule[1].

Le recueil de lettres privées que Witkowski a tiré des papyrus (voir t. CI, p. 127) s'est augmenté, dans une seconde édition, de textes nouveaux[2]. — A. Laudien, qui a voulu mettre l'épigraphie à la portée des gymnases (voir p. 129), leur offre également un petit choix de papyrus. Il a réuni avec goût les lettres les plus piquantes, les documents les plus caractéristiques de la vie privée, quelques actes judiciaires, les textes qui font le mieux connaître la religion et les superstitions de l'Égypte ptolémaïque. Mais nous répétons la question que nous avons déjà posée : les professeurs allemands trouvent-ils vraiment le moyen de faire expliquer tout cela à leurs élèves dans les classes de grec[3]?

Dans notre dernier *Bulletin*, nous terminions la partie relative à la papyrologie (voir t. CVIII, p. 98) en demandant quand paraîtra la *Chrestomathie* promise par Mitteis et Wilcken. La réponse n'a pas tardé. Nous prendrions plaisir à dire à quel point cette œuvre satisfait à toutes les attentes et comble tous les vœux; mais l'écrivain en a donné ici une longue analyse (t. CXIII, p. 108-112). Nous tenons toutefois à dire hautement qu'en ce qui concerne la période ptolémaïque, on ne trouvera nulle part un meilleur résumé

1. Friedrich Preisigke, *Berichtigunstiste der Griechischen Papyrusurkunden aus Ægypten.* Heft 1, 2. Strassburg, Trübner, 1913, in-8°, p. 1-100, 101-196. — *Sammelbuch Griechischer Urkunden aus Ægypten.* Heft 1, 2. Strassburg, Trübner, 1913, in-8°, p. 1-128, 129-256.

2. St. Witkowski, *Epistulæ privatæ græcæ quæ in papyris ætatis Lagidarum servantur.* Editio altera auctior. Leipzig, Teubner, 1911, in-12, xxxvii-194 p.

3. Arthur Laudien, *Griechische Papyri aus Oxyrhynchos für den Schulgebrauch ausgewählt.* Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, viii-58 p., avec une phototypie.

des faits acquis et plus de vues nouvelles sur toutes les institutions politiques, administratives et juridiques[1].

Si l'Égypte nous fournit des papyrus sans répit, l'Asie livre de temps en temps des parchemins. Trois pièces de ce genre ont été trouvées par des Kurdes sur le mont Avroman dans un vase de pierre; acquises par un médecin persan, elles ont été apportées en Angleterre. Minns, qui se propose de les publier, en a fait provisoirement le sujet d'une communication à la « Society for the promotion of hellenic studies » de Cambridge; A. Deissmann en a entretenu l' « Archæologische Gesellschaft » de Berlin, et Haussoullier l'Académie des Inscriptions. Toutes les trois proviennent du royaume des Arsacides et sont datées de 88 et de 22 av. J.-C. L'une est écrite en grec; l'autre porte un texte grec au recto et un texte pehlvi au verso; la troisième est uniquement en pehlvi. Ce sont des contrats de fermage, mais qui présentent un grand intérêt pour l'histoire générale. D'une part, les dates sont indiquées d'après l'ère des Arsacides mise en rapport avec l'ère des Séleucides, ce qui suggère l'idée d'une subordination au moins morale de la Parthie à la Syrie hellénisée. D'autre part, les contractants et les témoins sont tous des Parthes, habitants d'un petit village, et ils se servent pour les contrats privés de la langue grecque autant que de leur dialecte maternel. De pareils documents éclairent d'une vive lueur l'expansion de l'hellénisme dans l'Asie centrale[2].

V. Numismatique. — Le *Corpus* numismatique, vaillamment mis en train par Imhoof-Blumer, s'était attaché jusqu'ici à la Grèce septentrionale (voir t. CI, p. 127; t. CVIII, p. 98). Franchissant la mer, il s'établit en Mysie. Là, Hans von Fritze décrit les monnaies de douze villes, par ordre alphabétique, depuis Adramytion jusqu'à Kisthène. Pour montrer le parti que l'histoire peut tirer des études numismatiques, il suffirait de citer les résultats obtenus par von Fritze dans ses recherches chronologiques sur les monnaies préimpériales d'Adramytion; car une série de ces monnaies est au nom d'Orontas, satrape rebelle de Mysie, et cette révolte, qu'on datait généralement de 356 et qu'il vaut mieux ramener à 349, sert de point de départ pour dater les autres séries[3].

1. Ludwig Mitteis und Ulrich Wilcken, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911, grand in-8°, 2 Bde in 4 Teilen. — I. Bd. : *Historischer Teil* (Wilcken) : 1. Hälfte : *Grundzüge*, LXXII-437 p.; 2. Hälfte : *Chrestomathie*, VII-579 p. — II. Bd. : *Juristischer Teil* (Mitteis) : 1. Hälfte : *Grundzüge*, XVIII-298 p.; 2. Hälfte : *Chrestomathie*, VI-430 p.

2. Voir Haussoullier, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1913, p. 663; Karo, dans l'*Archæol. Anzeiger*, 1914, p. 45.

3. *Die antike Münzen Mysiens*, unter Leitung von F. Imhoof-Blumer, hrsg.

Pendant ce temps, le *Nomisma* (voir t. CIV, p. 336) prépare la suite de cette grande publication par des études qui ont presque toutes un rapport étroit avec l'histoire politique ou religieuse de la Grèce. Expliquant les types monétaires à l'aide des textes et des légendes ou inversement, Imhoof-Blumer considère successivement les héros navigateurs, les athlètes et les agonothètes couronnés, les dieux des fleuves avec enfants, le jeu des osselets devant les images de culte, une légende de Parion, la légende de la fondation de Prusa, l'*aedicula* qui orne la tête de l'Artémis éphésienne, le motif du satyre et de la nymphe, les images de divinités panthéistiques, les vieilles images de culte (fasc. V, p. 25-42; fasc. VI, p. 1-23; fasc. VIII, p. 23-65). — H. von Fritze classe les monnaies de Cyzique. Pour les statères en électron, les fameux cyzicènes qui eurent tant de vogue après les dariques et avant les « philippes », il distingue quatre groupes : le premier est émis dès la fin du VIIe siècle ; le deuxième fait son apparition vers 550; le troisième vers 460; le dernier commence avec le IVe siècle et finit après la conquête d'Alexandre vers 330. Les pièces d'argent forment six groupes, qui suivent les destinées de la cité, depuis le commencement du VIe siècle jusqu'au milieu du Ier siècle av. J.-C. (fasc. VII, p. 1-38; fasc. IX, p. 31-56). — Enfin, Seltman, dans une étude sur les monnaies du temple d'Olympie, distingue onze groupes qui comprennent vingt-cinq séries et dont les dates initiales, coïncidant généralement avec des événements considérables dans l'histoire de l'Élide ou de la ville sainte, sont les années 510, 471, 452, 432, 421, 365, 363, 343, 323, 271, 191 (fasc. VIII, p. 23-65; fasc. IX, p. 34-56)[1].

Le Catalogue des monnaies grecques du British Museum (voir t. CI, p. 127; t. CVIII, p. 98) en est à son vingt-septième volume, consacré à la Palestine. Hill a eu de la chance cette fois : le British Museum possède le trésor de monnaies palestiniennes le plus riche qui existe, grâce à l'acquisition de la collection formée par Leop. Hamburger, de Francfort-sur-Mein. L'auteur décrit les pièces de Galilée, de Samarie et de Judée; il passe en revue les séries philisto-arabes et égypto-arabes, puis les monnaies juives (celles des Asmonéens, d'Hérode, des procureurs, des deux révoltes), jusqu'à la fin du monnayage grec impérial sous Trebonianus Gallus et Volusianus. Il a eu à se poser de nombreux problèmes. Le plus

von der kgl. Akad. der Wissensch., bearbeitet von Hans von Fritze. I. Abteilung : *Adramytion-Kisthene*. Berlin, Reimer, 1913, in-4°, v-223 p., avec 10 pl.

1. *Nomisma*. Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, hrsg. von Hans von Fritze und Hugo Gaebler. Berlin, Mayer und Müller, in-4°. Fasc. V (1910), 42 p. et 3 pl.; fasc. VI (1911), 33 p. et 3 pl.; fasc. VII (1912), 38 p. et 6 pl.; fasc. VIII (1913), 65 p. et 6 pl.; fasc. IX (1914), 56 p. et 6 pl.

important est celui de la date qu'il faut assigner aux sicles juifs ; il les croirait volontiers contemporains de la première révolte (66-70). Une table des ères, une autre qui donne les mesures en pouces et en millimètres et les poids en grains et en grammes offrent de grandes facilités pour les recherches[1].

Ceux qui voient spécialement dans la numismatique une science auxiliaire de l'histoire mettront hors de pair le mémoire de Théod. Reinach sur l'*Anarchie monétaire chez les anciens Grecs*[2]. Le phénomène qu'il étudie est une des formes qu'affecta la passion innée des Grecs pour l'autonomie. La monnaie ne pouvait avoir cours forcé ni, par conséquent, de valeur fixe que dans les limites étroites de la cité ; au dehors, elle était soumise à de fortes fluctuations. De là, une gêne incessante pour les relations commerciales. A un mal patent on trouva maints palliatifs ; le remède ne pouvait venir que de l'unité absolue. Athènes finit par lier toutes les cités de l'empire maritime à son système monétaire par des décrets dont le texte nous a été conservé dans les inscriptions et dans Aristophane. Au IVe siècle, une union monétaire est créée entre Phocée et Milet. Le traité qui, en 244, ne reconnaît plus qu'un seul droit de cité aux habitants de Smyrne et de Magnésie du Sipyle ne laisse subsister que la monnaie de Smyrne. Quelquefois on essaie dans une ville de fixer, par la voie unilatérale d'un décret, le cours légal de la monnaie étrangère. Au Ier siècle av. J.-C., le Conseil amphictyonique de Delphes impose à tous les États représentés l'obligation de recevoir la même monnaie au pair ; il sanctionne par de fortes pénalités une loi ainsi conçue : « Tous les Grecs accepteront le tétradrachme attique pour quatre drachmes d'argent. » On voit par ces exemples l'intérêt du sujet. Peut-être cependant l'auteur incline-t-il à considérer la question au point de vue non pas même économique, mais strictement monétaire, tandis qu'elle est essentiellement politique. Le droit de battre monnaie, comme toutes les autres manifestations de l'indépendance locale, est nécessairement modifié par les tentatives plus ou moins hardies de centralisation, impérialisme, fédéralisme ou sympolitie ; ne convenait-il pas de mettre fortement en rapport les deux séries de transformations ?

VI. Historiographie. — Pour trouver rapidement des renseignements succincts et sûrs sur les œuvres littéraires qu'il avait à

1. *Catalogue of the greek coins of Palestine (Galilee, Samaria and Judaea)*, by George Francis Hill. London, British Museum, 1914, in-8°, CXIV-343 p., avec une carte, une table de l'alphabet hébraïque et 42 pl.

2. Théodore Reinach, *l'Anarchie monétaire chez les anciens Grecs*. Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVIII, 2e partie. Paris, Klincksieck, 1911, in-4°, 14 p.

consulter, l'historien devait jusqu'à ces derniers temps s'adresser à la littérature grecque de CHRIST. La dernière édition de cet excellent manuel, la sixième, date de 1912. Sans remaniement général, elle a reçu de nombreuses modifications de détail, toutes sortes d'additions et de rectifications qui la mettent à jour[1]. — Mais, désormais, l'étudiant français dispose d'une bibliographie rédigée en sa langue, qui lui fournira la plupart du temps l'essentiel. Paul MASQUERAY ne cherche pas à étaler sous les yeux du lecteur des monceaux d'érudition; il vise, avant tout, comme il l'indique par le titre de son ouvrage, à être « pratique », c'est-à-dire à citer pour chaque écrivain « le livre capital, l'article important, l'édition dont il faut se servir[2] ».

La difficulté qu'éprouvent les historiens à consulter les poèmes homériques comme des documents historiques tient à ce que les rhapsodies se répartissent sur plusieurs siècles. S'il fallait en croire E. BETHE, il y aurait même de quoi désespérer; ce ne serait qu'au VIe siècle que l'*Iliade* aurait reçu sa forme actuelle. « Notre Iliade, dit-il en manière de conclusion, est bâtie sur une vieille et célèbre petite épopée d'environ 1,500 vers, qui avait décrit la colère d'Achille en traits rudes et graves avec un art sévère. On y a joint des chants séparés, dont les uns s'y rattachaient, dont les autres n'avaient rien de commun ni avec cette épopée ni avec le même cycle, et des morceaux de provenances diverses. » Mais les historiens peuvent se rassurer. Malgré toute sa science et tout son talent, Bethe n'est parvenu qu'à multiplier les observations fines et ingénieuses. Ils en tireront profit, sans se croire obligés, fût-ce par les traits de mœurs les plus récents, de faire d'Achille un contemporain de Pisistrate[3].

H. PETER a fait un grand effort pour comprendre le véritable caractère de l'historiographie antique. Il montre comment la conception artistique de l'histoire permettait à l'auteur d'introduire sa personnalité dans la tradition, fût-ce aux dépens de l'exacte vérité, et faisait dépendre le style de l'enseignement donné dans les écoles des rhéteurs. Pour s'expliquer qu'on ait pu, chez les anciens, con-

1. Wilhelm von Christ, *Geschichte der griechischen Literatur* (*Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* begründet von Iwan von Müller, VII Bd., I. Abt.). 6. Auflage unter Mitwirkung von Otto Stählin bearbeitet von Wilhelm Schmid. Erster Teil : *Klassische Periode der griechischen Literatur*. München, O. Beck, 1912, in-8°, XIV-771 p. (pour les historiens, voir p. 446-541).

2. Paul Masqueray, *Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine*. Paris, Klincksieck, 1914, in-12, V-334 p.

3. Erich Bethe, *Homer; Dichtung und Sage*. Erster Bd. : *Ilias*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1914, in-8°, V-374 p.

sidérer l'œuvre d'un Éphore comme marquant un progrès sur celle de Thucydide et que les *Helléniques* de Théopompe aient pu paraître comme le chef-d'œuvre de l'histoire grecque, il faut nous départir des idées modernes et placer ces écrivains dans leur temps. L'ouvrage de Peter nous y aidera; mais il ramène peut-être un peu trop la rhétorique des historiens à une tendance purement esthétique, sans accorder assez d'attention à la tendance éthique, comme s'ils avaient toujours écrit *ad narrandum*, et non pas surtout *ad probandum*[1].

Jamais on n'aurait pu s'attendre à trouver sur une inscription une chronique presque entière et, dans cette chronique, une masse de références telle qu'elle nous fît connaître une foule d'auteurs ignorés et d'ouvrages perdus. C'est cette merveilleuse contribution à l'historiographie grecque qu'apporte la *Chronique lindienne* déchiffrée par Blinckenberg (voir p. 118). Non seulement elle serait à placer tout entière dans une nouvelle édition des *Fragmenta historicorum graecorum*, mais elle obligerait à y ajouter bien des noms nouveaux, à y compléter bien des chapitres. Voici, par exemple, la note sur la cuirasse offerte par Amasis : « Mentionné par Hérodote de Thourioi, *Histoire*, l. II; cf. Polyzalos, l. IV. Hiéron, *Rhodes*, l. I, rapporte que l'offrande comprenait, en sus de la cuirasse, deux statuettes d'or; cf. . . . . s, *Chroniques*, l. XXX; Aristion, *Chroniques*, l. I; Aristonymos, *Recueil de chroniques;* Onomastos, *Chroniques*, l. I. D'après Xénagoras, *Chroniques*, l. I et IV, il y aurait eu, outre la cuirasse et les statuettes, dix phiales...; cf. Hiéroboulos, *Rapport adressé aux mastroi.* » Ce passage suffit à montrer ce que les études sur l'historiographie et l'érudition alexandrines retireront de l'œuvre composée par un spécialiste tel que Timachidas. Ajoutons pourtant qu'il cite parmi ses sources, en dehors des pièces d'archives, trois histoires, onze chroniques, quatre ouvrages sur Rhodes, deux monographies sur Lindos, un auteur d'*Eliaca*, enfin une *Guerre des Exagiades* (fait inconnu) par un certain Aiélouros.

La papyrologie cède donc le pas cette fois à l'épigraphie en ce qui concerne les historiens anciens. Il ne faut pourtant pas négliger les fragments anonymes, mais importants, que Hunt a trouvés dans les *Papyrus Ryland* (voir p. 130). Il serait intéressant de savoir quel est l'auteur qui connaissait si bien la politique de Sparte à l'égard des tyrans au vi^e siècle.

Grâce à F. Jacoby, les historiens grecs sont largement représen-

1. Hermann Peter, *Wahrheit und Kunst, Geschichtschreibung und Plagiat im klassischen Altertum.* Leipzig-Berlin, Teubner, 1911, in-8°, xii-490 p.

tés dans les récents volumes de la *Real-Encyclopädie*. On peut même dire qu'ils y occupent une place hors de toute proportion : heureux excès dont nos études n'ont qu'à se féliciter. Si Thucydide, Kratippos, Théopompe, Philochoros et Polybe sont un jour traités comme l'ont été Hécatée, Hellanicos et surtout Hérodote, le Pauly-Wissowa-Kroll sera le meilleur répertoire d'historiographie grecque qu'on puisse consulter. L'étude sur Hérodote, qui atteint les dimensions d'un fort volume, est d'une très grande valeur. Rien n'est laissé dans l'ombre. La biographie de l'auteur et les recherches sur ses voyages, le tableau analytique de l'œuvre, la longue discussion sur les différents opuscules qui s'y amalgamèrent, les jugements sur sa valeur historique et son mérite littéraire, tout indique une maîtrise complète du sujet. D'après Jacoby, Hérodote commença sa carrière comme voyageur, avec l'idée de faire un ouvrage comme la *Périodos* d'Hécatée de Milet. Mais la préférence qu'il accordait à l'ethnographie sur la géographie pure l'entraîna aussitôt à polémiquer contre son modèle et l'inclina vers une histoire des peuples barbares analogue aux *Persica* de Dionysios. Il fit alors des conférences (λόγοι) sur les pays qu'il avait parcourus, sur les peuples qu'il avait visités et sur leurs coutumes. Insensiblement, tandis qu'il rédigeait l'histoire grecque du VIe et du Ve siècle et le récit des guerres médiques, l'ethnographie passait au second plan : Sparte et Athènes, l'empire perse et le royaume de Lydie lui fournissaient de nouveaux sujets à traiter en public. Comme Halicarnassien, il était sujet d'Athènes ; bien reçu par Sophocle et Périclès, il devint Athénien de cœur. A Thourioi, où il suivit les colons de sa patrie adoptive, il prit activement part à la lutte qui se livra pendant les premières années de la guerre du Péloponèse entre les partisans d'Athènes et ceux de Sparte : dans une nouvelle série de conférences, il se proposa de montrer les services rendus à la cause panhellénique par les vainqueurs de Salamine. Lorsqu'enfin il voulut faire entrer tous les matériaux qu'il avait amassés dans une œuvre unique, il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main : le livre III et la seconde moitié du livre IV sont inachevés ; aux autres livres, surtout au Ve et au VIe, manque une dernière revision ; la conclusion, qui devait mener le récit des événements jusqu'à la fondation de la confédération maritime, s'arrête à la prise de Sestos. Ainsi s'explique que l'histoire laissée par Hérodote soit tout entière composée d'*excursus* où l'auteur apparaît éminemment et tour à tour comme un périégète et comme un historien des Achéménides[1].

1. F. Jacoby, articles *Hekataios*, *Hellanikos*, *Herodotos*, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa-Kroll, XIV. Halbband (1912), col. 2667-2769 ; XV. Halbband (1913), col. 104-153 ; Supplement, II. Heft (1913), col 205-520.

Après le remarquable Hérodote de Macan (voir t. CI, p. 128-129), W. W. How et J. Wells ont cru et prouvé qu'il y avait encore lieu de publier une bibliothèque hérodotéenne plus courte, plus maniable, plus classique. Dans une introduction d'une cinquantaine de pages, ils résument tout ce qu'on sait sur la vie de l'auteur, sur la composition et la valeur de son ouvrage. Ils admettent en gros la théorie de Bauer, opposée à celle de Kirchhoff; ils reconnaissent la priorité des livres VII-IX, écrits avant 445, suivis du livre II et revisés à Athènes pendant les premières années de la guerre du Péloponèse; tout le reste n'est qu'hypothèse pure. Paragraphe par paragraphe, phrase par phrase, quelquefois mot à mot, ils commentent leur auteur en notes brèves, mais précises et pleines de choses. Dans de nombreux appendices, ils synthétisent les renseignements fournis par Hérodote en les éclairant à l'aide des autres sources; ils présentent ainsi l'histoire des pays orientaux et de la Scythie, la géographie et la chronologie d'Hérodote, ses vues sur les Pélasges et sur la tyrannie, Sparte au temps de Cléomène, enfin les grands faits des guerres médiques. Des cartes simples et claires aident à comprendre le récit. Voilà d'excellente vulgarisation, faite par des *scholars* capables d'avoir une opinion[1].

Plus on pénètre avant dans l'histoire politique d'Athènes au ve siècle, plus on reconnaît le prix du pamphlet classé jadis parmi les œuvres de Xénophon et qui fut écrit en réalité vers les premières années de la guerre du Péloponèse. Mais, comme il convient pour ce genre d'ouvrage, l'auteur procède souvent par affirmations générales ou même par allusions. Il était donc d'un très grand intérêt d'accompagner le texte de cet opuscule d'une traduction qui tînt compte des connaissances acquises par ailleurs, en le faisant précéder d'une introduction portant sur les questions de date et de composition et en le faisant suivre d'un commentaire perpétuel qui éclairât les faits ou suppléât aux réticences. Telle est la tâche assumée par Kalinka. Il s'en est acquitté avec une science approfondie que fait valoir une réelle finesse d'analyse et une élégante sobriété. Il ne prétend pas connaître la personnalité de l'auteur, ce « sphinx » de la littérature grecque, comme on l'a justement appelé; mais, allant plus loin que Kirchhoff dans la même voie, il arrive à une hypothèse très séduisante : le libelle que nous avons conservé serait une allocution prononcée par un partisan de l'oligarchie dans une réunion d'hétairie. On trouvera dans les excellentes notes de Kalinka

1. W. W. How and J. Wells, *A commentary on Herodotus*, with introduction and appendices. Oxford, Clarendon press, 1912, 2 vol. in-12, XII-446 p., avec 4 cartes; VIII-423 p., avec 4 cartes.

de quoi renouveler sur plusieurs points l'histoire traditionnelle des relations extérieures, des institutions et des luttes de partis au début de la grande crise qui devait ébranler la puissance athénienne[1].

Fischer a fait d'intéressantes observations sur l'histoire du texte de Thucydide d'après les fragments conservés dans les papyrus[2].

La collection Teubner continue de nous fournir une édition *major* et une édition *minor* de Xénophon (voir t. CIV, p. 338). Après l'*Anabase*, Gemoll donne la *Cyropédie*. Il ne s'est pas contenté de reviser les trois collations de Dindorf; il a étudié deux autres manuscrits. Au premier abord, le travail produit donc bon effet; tous les dehors semblent dénoter une préparation minutieuse. Mais, quand on y regarde de près, on est frappé de voir un texte criblé de fautes grossières, qui ne sont pas toujours des fautes d'impression, et un appareil critique gâté par un manque absolu de méthode. Non, décidément, ce n'est pas dans cette édition qu'il faudra lire le roman politique de Xénophon[3]. — Quant aux *scripta minora*, entre autres la *République d'Athènes*, la *République de Sparte* et les *Revenus du trésor athénien*, c'est Rühl qui les a édités. Il a bien fait d'y joindre l'intéressant fragment de l'*Art équestre* qui nous reste de Simon. Le bien-fondé de ses jugements sur la valeur relative des codices, sa prudence en matière de conjectures, sa large impartialité dans l'apparat critique inspirent toute confiance au lecteur, sans lui ôter le libre choix de solutions plus hardies[4].

La discussion sur l'auteur des *Helléniques* trouvées à Oxyrhynchos, l'anonyme P (= Papyrus), n'est toujours pas close. Est-ce Théopompe ou Cratippe? Théopompe semblait avoir cause gagnée, grâce à des champions tels que Busolt, Wilamowitz, Ed. Meyer et Wilcken (voir t. CIV, p. 338-339). Mais Lehman-Haupt, dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* (t. III, p. 89), et L. Pareti, dans un intéressant article, viennent encore une fois rompre quelques lances en faveur de son rival : le fantôme qui a

1. Ernst Kalinka, *Die pseudoxenophontische* Ἀθηναίων Πολιτεία. Einleitung, Übersetzung, Erklärung (*Sammlung wissenschaftlicher Kommentare zu griechischen und römischen Schriftstellern*). Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, in-8°, VI-324 p.

2. Friedericus Fischer, *Thucydidis reliquiæ in papyris et membranis ægyptiacis servatæ*. Leipzig, Teubner, 1913, in-8°, 75 p.

3. Xenophontis *Institutio Cyri*. Edidit Guilelmus Gemoll. Editio major. Lipsiæ, Teubner, 1912, in-8°, XIV-461 p. — Editio minor, 1912, in-12, XI-344 p.

4. Xenophontis *Scripta minora*. Fasciculus posterior opuscula politica, equestria, venatica continens. Post Ludovicum Dindorf edidit Franciscus Rühl. Accedunt Simonis *De re equestri* quæ supersunt. Lipsiæ, Teubner, 1912, in-12, XXIV-200 p.

nom Cratippe serait un Athénien; il aurait écrit dans la première moitié du IVe siècle[1]. D'autres, sensibles surtout aux arguments négatifs dirigés contre l'un et l'autre compétiteur, en cherchent maintenant un troisième et mettent en avant Éphore. JUDEICH avait commencé[2]. E.-M. WALKER a soutenu la nouvelle théorie dans un cours professé à Oxford qu'il publie en y ajoutant un chapitre sur le morceau le plus précieux des *Helléniques*, l'exposé de la constitution béotienne[3].

Depuis quelques années, la critique s'est moins exercée sur les œuvres mêmes d'Aristote que sur ses théories politiques, économiques et sociales.

La seconde édition de l'Ἀθηναίων Πολιτεία que publie SANDYS est une reproduction de la première, mais mise *up to the date*. Les six derniers chapitres, les plus mutilés, ont été à peu près sûrement reconstitués depuis 1893 par un travail collectif; l'éditeur fait naturellement passer dans son texte les corrections acquises. Sa bibliographie est doublée. En ne changeant presque rien à l'introduction et aux notes, Sandys rend hommage, sans le vouloir, aux qualités de son travail antérieur[4].

Quant à la valeur historique de l'œuvre, telle qu'on peut se la représenter après vingt ans de recherches assidues, elle est assez exactement définie par A. VON MESS. La Πολιτεία prend place entre les écrits de l'école théraménéenne et ceux de Dèmètrios de Phalère : dans le récit des faits comme dans l'exposé des institutions, elle reste sous l'influence de la même doctrine, elle a la même tendresse pour la « constitution des ancêtres », la πάτριος πολιτεία[5].

C'est cette opinion que généralise J. KINKEL quand il examine dans leur ensemble les théories politiques et économiques d'Aristote. Le Stagirite ne conçoit pas d'idéal en dehors de la réalité; mais la réalité qui lui sert d'idéal est un passé déjà lointain. Il copie la situation de l'Attique à la fin du VIe et au commencement du

1. L. Pareti, *Cratippo e le « Elleniche » di Oxyrhynchos*, dans les *Studi Italiani di filologia classica*, t. XIX (1912), p. 398-517.

2. W. Judeich, « *Theopomps Hellenika* », dans le *Rheinisches Museum*, t. LXVI (1911), p. 94-97.

3. E. M. Walker, *The Hellenica Oxyrhynchia, its authorship and authority*. Oxford, Clarendon press, 1913, in-8°, 149 p.

4. John Edwin Sandys, *Aristotle's Constitution of Athens*. A revised text with an introduction, critical and explanatory notes, testimonia and indices. 2d edition revised and enlarged. London, Macmillan, 1912, in-8°, XCII-331 p.

5. A. von Mess, *Aristoteles*, Ἀθηναίων Πολιτεία *und die politische Schriftstellerei Athens*, dans le *Rheinisches Museum*, t. LXVI (1911), p. 356-372.

ve siècle, pour y trouver une cité où dominent l'économie naturelle et le régime de l' « autarkie », où tous les chefs de famille sont propriétaires, où toutes les fortunes sont égales. Il exècre ces relations commerciales qui font qu'Athènes attend sa subsistance du dehors et la mettent sous la dépendance de l'étranger; dans l'empire maritime, il ne voit qu'une calamité fatale. Qu'est la classe des *zeugites*, des paysans? Rien. Que doit-elle être? Tout. A elle de mener l'État. Ainsi, quand Aristote parle de la question sociale, ses jugements sont au fond des *Klassenwerturteile*. L'ouvrage de Kinkel est un peu court de pensée, un peu simpliste; il y a plus que cela dans Aristote. Du moins, c'est une idée intéressante d'avoir suivi l'histoire de sa doctrine jusqu'à nos jours (p. 94-146), en arrivant par la *Somme* de Thomas d'Aquin à la philosophie morale de Cathrein et à la polémique de Bücher contre Ed. Meyer et J. Beloch[1].

Defourny a traité le même sujet que Kinkel; mais il en a mieux discerné la complexité et, sans être plus long, il a une tout autre ampleur. La méthode n'est pas différente, et elle ne pouvait pas l'être; car Aristote, se faisant une loi d'être réaliste, nous défend de chercher l'explication de sa théorie ailleurs que dans les faits. Cependant Defourny ne découvre pas dans la théorie d'Aristote une unité absolue, une inflexible rigueur, mais, au contraire, un mélange continuel d'idées empruntées à l'économie domestique ou « économique » proprement dite et à l'économie monétaire ou « chrèmatistique »; l'homme a beau avoir une tendresse secrète pour les unes, le philosophe est bien obligé par son principe de tenir compte des autres. De là résulte que les idées d'Aristote sur la production et la circulation, la monnaie, le monopole et l'esclavage, en un mot que toute sa conception de la science économique présente d'apparentes contradictions, des éléments divers, un aspect trouble et quelque peu confus. C'est que la théorie d'Aristote est, non pas le produit d'une pensée concentrée sur elle-même, non pas même l'image plus ou moins fidèle d'une cité prise à un moment de son histoire, la généralisation d'un exemple isolé dans le temps et l'espace, mais la synthèse aussi complète et aussi précise que possible des faits observables. Celui qui, avant d'écrire sur la politique, étudia l'histoire et la constitution de cent cinquante-huit cités depuis leur origine jusqu'à leur dernier développement ne pouvait pas non plus émettre de doctrine économique sans l'adapter « aux exigences d'un milieu hétérogène ». La civilisation hellénique commence par la communauté patriarcale

1. J. Kinkel, *Die sozialökonomischen Grundlagen der Staats- und Wirtschaftsleben von Aristoteles*. Leipzig, Duncker und Humblot, 1911, in-8°, XVI-146 p.

et l'économie domestique. En plein IVe siècle, ce régime subsiste, à peine altéré, dans les cantons les plus reculés de la Grèce. Mais ailleurs la rupture du lien familial et l'accroissement simultané de la puissance publique entraînent, avec le développement de la vie urbaine, une plus grande division du travail, la séparation progressive des métiers, la création des fabriques à main-d'œuvre servile, l'extension du commerce, enfin, là où la fortune mobilière entra en conflit soit avec la richesse foncière, soit avec le paupérisme, une suite indéfinie de crises sociales. Selon qu'Aristote se trouve d'un côté ou de l'autre, le même phénomène économique lui présente donc une face différente. Il est certain que l'esclavage est un fait de nature et qu'il se justifie par l'abjection des races où il se recrute; il est indéniable aussi qu'on doit affranchir les sujets méritants. Antinomie? Non; car l'esclavage agricole qui comble les lacunes du régime domestique n'a rien de commun avec l'esclavage qui fournit du personnel aux métiers évolués et aux grandes industries. C'est un fait que les familles échangent leur excédent de production contre les objets naturels qui leur manquent; c'est un fait aussi que le commerce transforme les objets naturels en monnaie, excite la soif de l'or, pousse à la déloyauté, encourage le vice funeste de l'usure. Mais Aristote ne se borne pas à observer des réalités contraires; il déclare l'une bonne et l'autre mauvaise. Pourquoi? Le régime qu'il préfère est une démocratie rurale, fondée sur une classe moyenne de propriétaires qui se suffisent en s'entr'aidant. Au nom de quel principe fait-il ce choix? Ici Aristote fait pénétrer dans l'économie un élément éthique. Juste milieu entre deux extrêmes, la vertu désigne le régime le plus approprié à la fin de l'homme et de la cité. Par conséquent, toutes les institutions destinées à combattre les excès de la chrèmatistique et à maintenir la moyenne propriété, l'esclavage rural, les lois contre la liberté d'aliénation immobilière, la restriction de la natalité, toutes ces institutions sont justes et légitimes. Ajoutons — ce que n'a point fait Defourny — qu'on peut, en dépit de la majesté philosophique, soupçonner Aristote de se laisser guider à son insu par des préjugés de milieu et de naissance embusqués derrière les principes; il reste toujours dans la tradition de Théramènes, et il juge en Macédonien quand il exclut de l'odieuse chrèmatistique l'exploitation industrielle des forêts et des mines[1].

Dans l'innombrable série des travaux critiques sur les sources de

1. M. Defourny, *Aristote. Théorie économique et politique sociale.* Extrait des *Annales de l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain*, t. III. Louvain, Institut supérieur de philosophie, 1911, grand in-8°, 134 p.

l'histoire d'Alexandre, la dissertation de H. Endres sur les Éphémérides royales et sur l'ouvrage de Ptolémée prendra une bonne place. Suivant les principes posés par J. Kaerst, l'auteur cherche, en étudiant de près l'*Anabase* d'Arrien, à se faire une idée plus exacte des documents officiels contenus dans les Éphémérides, pour discerner la façon dont Ptolémée s'est servi de cette documentation et ce qu'il y a ajouté. Les Éphémérides, ce journal des actes royaux que Philippe faisait déjà rédiger par son secrétaire Eumènes, se remplit naturellement sous Alexandre de pièces incomparablement précieuses. En ce qui concerne les guerres, elles racontaient les opérations des détachements isolés d'après les ordres de marche et les rapports des stratèges, les opérations du gros d'après les ordres de bataille. Pour l'histoire de l'administration, elles donnaient les arrêts de nomination des satrapes, ceux des fonctionnaires militaires et civils établis dans les régions occupées, toutes les pièces relatives aux mouvements du personnel dans les postes de l'armée et du quartier général. Enfin, elles fournissaient des renseignements variés sur les principaux événements de la vie publique et de la vie de cour, sacrifices, fêtes et réceptions d'ambassades. De ce recueil inestimable, Ptolémée a fait le meilleur usage; mais il ne s'est pas interdit de compléter les documents officiels d'après ses notes ou ses souvenirs. La première fois que le fils de Lagos exerce un grand commandement, c'est dans la poursuite et la capture de Bessos; immédiatement, la narration d'Arrien présente des détails personnels, des choses vues. Qu'on lise la campagne contre les Aspasiens ou le siège de Sangala ; chaque fois que Ptolémée prend part à une action, le ton change; l'ordinaire sécheresse disparaît; plus d'ampleur, plus de vivacité; l'intérêt se concentre sur un général, aux dépens des autres et même du roi : Arrien est sous l'influence d'une source nouvelle. Au surplus, les commentaires de Ptolémée, tels qu'ils transparaissent dans le récit d'Arrien, restent sobres; pas de phrases, ce sont les faits qui louent, et la brièveté militaire met en valeur le talent militaire. En somme, la tradition qui remonte au quartier général d'Alexandre se distingue par son « *Urkundlichkeit*[1] ».

En préparant une édition complète d'Arrien, A. G. Roos ne s'est pas seulement occupé de l'*Anabase* et des *Scripta minora;* il a voulu réunir les fragments des ouvrages perdus. De là des recherches critiques, dont il publie les résultats. Un premier

1. Heinrich Endres, *Die offiziellen Grundlagen der Alexanderüberlieferung und das Werk des Ptolemäus.* Quellenkritische Studien zur Alexandersgeschichte. Diss. inaug. Würzburg, Staudenraus, 1913, in-8°, 77 p.

mémoire est consacré aux *Parthica*, déjà rassemblés par Gutschmid, et à l'*Historia rerum ab excessu Alexandri* (τὰ μετ' Ἀλέξανδρον), déjà étudiée par Köhler ; les *Bithynica* feront l'objet d'un second mémoire. Les fragments en question proviennent tous de Suidas. Les uns sont expressément attribués par le lexicographe à Arrien ; il suffit de montrer à quel ouvrage ils appartiennent. Les autres sont cités sans nom d'auteur ; il faut prouver qu'ils sont d'Arrien et leur assigner leur place. C'est un travail d'historien et de philologue. Roos y apporte la prudence nécessaire, et sa reconstitution est aussi complète et sûre que sa documentation le permet[1].

Le codex Palatinus graecus 129 de Heidelberg, publié par Reitzenstein, contient quatre fragments relatifs à l'histoire des diadoques. G. Bauer a essayé d'en déterminer la valeur et l'origine. Le premier raconte le règlement de la succession d'Alexandre, le rôle joué par Perdiccas, Antipatros, Polyperchon et Cassandre, l'anéantissement de la famille royale, l'avènement d'Antigone et de Séleucos. Le deuxième mentionne le transfert du corps d'Alexandre, le retour des rois en Europe, leur mort, et parle de Thessalonique, femme de Cassandre. Dans le troisième, il est question d'Eumènes. Le quatrième parle du mariage d'un Ptolémée avec une Cléopâtre. L'auteur a puisé à la même source que Diodore ; l'un et l'autre, par exemple, nomment comme satrape de Susiane en 321 Antigone, au lieu d'Antigénès, commune erreur qui dérive peut-être d'Agatharchidès. Mais cette source déjà suspecte est encore contaminée par des emprunts au roman d'Alexandre. Les quatre fragments sont donc de valeur assez mince. Ils proviennent probablement d'une *Epitome* rédigée par un Byzantin d'après un ouvrage sur la formation des monarchies hellénistiques[2].

Sur Plutarque, sur sa vie, son caractère et ses écrits, sur son influence dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, sur le culte des héros dont il a été le grand prêtre, R. Hirzel a publié un livre de vulgarisation fort agréable à lire. Il est regrettable que, dans son enthousiasme, il ait négligé de faire quelques réserves au nom de l'histoire et d'opposer à la crédulité de son auteur les principes d'une méthode sévère[3].

Nous avons classé jadis la *Prosopographia attica* de Kirchner parmi les travaux d'épigraphie (voir t. CI, p. 123), parce qu'elle se

1. A. G. Roos, *Studia Arrianea*. Leipzig, Teubner, 1912, in-8°, VI-79 p.

2. G. Bauer, *Die Heidelberger Epitome*. Leipzig, Teubner, 1914, in-8°, 104 p.

3. Rudolf Hirzel, *Plutarch* (*Das Erbe der Alten*, Heft IV). Leipzig, Weicher, 1912, in-8°, 211 p.

sert surtout des inscriptions pour dresser la liste des Athéniens connus. Nous signalerons la *Prosopographie lacédémonienne* de Poralla comme un utile complément des recherches historiographiques, parce qu'elle a pour source unique les documents littéraires. Il n'en pouvait être autrement; car l'auteur s'enferme volontairement dans la période qui précède Alexandre, période singulièrement pauvre à Sparte en documents épigraphiques, et d'ailleurs il ne connaissait encore que par les épreuves les *Inscriptiones Laconiae*, parues la même année (voir p. 112). Poralla ne s'est pas borné à tirer un *index nominum* de tous les textes qui signalent des Spartiates; il joint à son travail une dissertation sur les deux maisons royales et les listes des navarques et des éphores connus[1].

VII. Chronologie. — La chronologie universelle, la mesure du temps depuis les moyens imaginés par les peuplades primitives jusqu'au système du calendrier républicain, tel est le sujet que F. K. Ginzel a traité dans une œuvre monumentale. Chaque page y révèle une documentation complète, une critique puissante et une science astronomique qui, si approfondie qu'elle soit, sait se mettre à la portée des ignorants. La partie de l'ouvrage consacrée à la Grèce ancienne se trouve dans le tome II. L'auteur a lu et étudié tout ce que les auteurs anciens et modernes ont écrit sur la question; il connaît les poèmes d'Homère et d'Hésiode, les histoires d'Hérodote et de Thucydide, les travaux des astronomes Hipparque et Géminos, les documents épigraphiques; il sait tirer parti de tout. Période par période, il examine les différentes manières d'évaluer la mesure du temps : les divisions du jour; les mois dans les calendriers de toutes les cités; le système décimal appliqué au mois (décades) et à l'année (prytanies); le comput des années par les magistratures ou les olympiades; les remèdes employés pour faire concorder l'année lunaire avec l'année solaire, l'octaétérie, les cycles de Méton et de Callippos, etc. Les tables qui accompagnent le volume donnent la liste des éclipses de soleil et de lune visibles à Rome et à Athènes de l'an 800 av. J.-C. à l'an 308 de notre ère (table II); la date des nouvelles lunes de 100 av. à 308 ap. (table III); la date des pleines lunes de 500 av. à 100 ap. (table IV); le synchronisme des années de l'ère chrétienne avec les années varroniennes et les années d'olympiade, les dates du 1er thoth égyptien, celles du solstice d'été de 500 av. à 300 ap. (table V); la liste des archontes athéniens de 683 à

1. Paul Poralla, *Prosopographie der Lakedaimonier bis auf die Zeit Alexanders des Grossen*. Breslau, J. Max, 1913, in-8°, 172 p., avec 2 pl.

31 av. (table VI). Le tome III traite des calendriers et des ères usités chez les Macédoniens et chez les peuples de l'Asie Mineure et de la Syrie. Aux historiens de la Grèce, comme à tous les autres, Ginzel a rendu un très grand service[1].

Sur la chronologie des différentes cités, les travaux de détail ne manquent pas.

C'est une question intéressante pour la chronologie et l'épigraphie de savoir en quelle année fut créée par les Athéniens la tribu Ptolémaïs, cette treizième tribu qui portait le nom de Ptolémée III Evergète (246-221). Jusqu'ici on penchait généralement pour l'an 224/3; dans les dernières années on avait reculé à l'an 229/8; A. C. Johnson arrive même à 232/1. Ce changement de date ne va pas sans entraîner un nouveau classement des faits historiques et un remaniement de la liste des archontes pour les années 273/2-191/0. La démonstration de Johnson paraît forte; il inspire cependant quelques doutes par la facilité avec laquelle il dédouble les archontes embarrassants (Héliodoros I et II, Archélaos I et II)[2].

En rendant compte d'un article de L. Pareti sur le calendrier spartiate[3], Eug. Cavaignac reprend la question pour son compte. L'année spartiate commence à la néoménie qui suit la fête olympique. Le cycle de l'octaétéride fut adopté à Sparte sous l'éphorat de Chilon, en 560. A l'époque de la guerre du Péloponèse, les années ordinaires et les années embolimiques (à treize mois) se rangent selon le type O O E O O E O E. La correction d'Œnopides, qui s'introduisit à Olympie au milieu du ve siècle, ne fut appliquée à l'ère spartiate qu'en 410. d'où la suppression du mois intercalaire pour cette année[4].

D'après les décrets de Delphes, E. Bourguet croyait qu'il fallait admettre l'existence de deux archontes delphiens du nom d'Emménidas, l'un en 281/0, l'autre vers 263-260[5]. Pomtow a combattu

1. F. K. Ginzel, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie. Das Zeitrechnungswesen der Völker*. T. II : *Zeitrechnung der Juden, der Naturvölker sowie der Römer und Griechen*. T. III : *Zeitrechnung der Makedonier, Kleinasier, Syrer, der Germanen und Kelten, des Mittelalters, der Byzantiner..., sowie Nachträge zu den drei Bänden*. Leipzig, Hinrichs, 1911, 1914, in-8°, VIII-597, VIII-445 p.

2. Allan C. Johnson, *The creation of the tribe Ptolemais at Athens*, dans l'*American journal of philology*, t. XXXIV (1913), p. 381-417.

3. Luigi Pareti, *Note sut calendario spartano*. Extrait des *Mem. della R. Acad. delle Scienze di Torino*, 1909-1910. Torino, Bona, 1912, in-8°, 20 p.

4. Eugène Cavaignac, dans la *Revue des études grecques*, t. XXIV (1911), p. 488-491.

5. Emile Bourguet, *Monuments et inscriptions de Delphes*. VII : *Questions*

cette hypothèse. Dans un premier article, il cite de nombreux textes à l'aide desquels il dresse un nouveau tableau des archontes du IIIe siècle et assigne à l'unique Emménidas l'an 267. Dans un second article, il rectifie sa liste, effaçant un nom pour en ajouter un nouveau et versant au débat des lettres de Kolbe sur les archontes athéniens de 277/6 à 262/1[1].

Nous ne reviendrons pas ici sur la chronologie milésienne; on a vu plus haut (p. 120) l'importance de la liste des stéphanéphores. Voyez également, sur la chronologie de Gortyne en Crète et de Lindos à Rhodes, p. 117.

Une inscription trouvée par J. Hatzfeld au pied des murailles de l'ancienne Atrax en Thessalie donne, sur des listes d'affranchissement, les noms et la succession de dix stratèges thessaliens, dont quatre inconnus, qui exercèrent leurs fonctions dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. (cf. plus haut, p. 114). Elle apporte des modifications assez sérieuses à la liste dressée naguère par Kroog et par O. Kern (voir t. CI, p. 120)[2].

La chronologie de Délos au temps de l'indépendance (314-166) semble définitivement fixée par les recherches qu'a demandées à Dürrbach la publication des inscriptions déliennes (voir p. 116) et par les remarques de Schulhoff dans les *Mélanges Holleaux* (voir p. 117); les dates des archontes sont bien, dans l'ensemble, celles qu'avait indiquées Homolle. Pour la période de la seconde domination athénienne, qui commence en 166/5, on dispose maintenant d'un document capital, la liste des gymnasiarques intitulée : « Phokiôn, fils d'Aristocritos de Mélitè, gymnasiarque sorti de charge, a dressé la liste ci-dessous des gymnasiarques ayant exercé leur fonction depuis que le peuple (athénien) a repris possession de l'île grâce aux Romains. » Bien qu'une trentaine de noms inscrits sur les tranches de la pierre soit à peu près illisible, les cinquante-six noms lus par A. Plassart sur la face donnent le plus solide des fils conducteurs pour les années 166/5-112/1. Comme, par ailleurs, de nombreuses inscriptions établissent un synchronisme entre les

de chronologie, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXV (1911), p. 481-491.

1. H. Pomtow, *Die delphische Archontentafel im III. Jahrhundert*, dans les *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1913, p. 143-189. — *Delphische Neufunde. I : Zur delphischen Archontentafel des III. Jahrhunderts* (*Neue Soterien- und Amphictyonen-Texte*), dans *Klio*, t. XIV (1914), p. 265-320. — Kolbe, *Ibid.*, p. 267-270.

2. Jean Hatzfeld, *Inscriptions de Thessalie*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXV (1911), p. 231-237.

gymnasiarques de Délos et les archontes d'Athènes, la liste des gymnasiarques éclaire par surcroît la chronologie des archontes athéniens du IIe siècle. Dès à présent, elle rend discutable la « loi des secrétaires » établie par Ferguson (voir t. CI, p. 130) : c'est ce qu'a montré P. Roussel, et, malgré toute la souplesse de sa dialectique, Ferguson ne semble pas échapper aux arguments qu'on lui oppose[1].

Gustave Glotz.

(A suivre.)

1. A. Plassart, *Fouilles de Délos. Inscriptions du gymnase (1910-1911). Textes datant de la seconde domination athénienne*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXVI (1912), p. 395-411. — Pierre Roussel, *Note additionnelle sur la liste des gymnasiarques déliens*, *Ibid.*, p. 436-438. — W. Scott Ferguson, *The delian gymnasiarchs*, dans la *Classical philology*, t. VIII (1913), p. 220-222.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Georges Espinas. **La vie urbaine de Douai au moyen âge.** Paris, Aug. Picard, 1913. 4 vol. in-8°, xliv-1003, 1210, xv-645, 802 pages, tableaux et planches.

Voici sans aucun doute l'ouvrage le plus considérable qui ait été consacré à une ville française du moyen âge. Et son intérêt dépasse de beaucoup l'histoire locale, bien que l'auteur s'interdise les digressions. Douai est pris comme « exemple ». C'est un microcosme où se reflètent tous les aspects de la vie urbaine du Nord, juridiques, économiques, sociaux.

La méthode qui retrace la vie du passé en procédant par larges monographies est légitime et louable. Un tableau synthétique ressemble au « portrait de famille » où tous les traits, juxtaposés plutôt que fondus, apparaissent dans une « moyenne » indistincte; aucun détail n'est absolument faux, mais aucun n'est absolument vrai. On peut estimer que le portrait exact d'un seul individu peut être représentatif à un degré supérieur de toute une lignée. Une monographie bien faite, copieuse, fouillée peut avoir une portée générale supérieure à celle d'une synthèse hâtive ou prématurée. Telle est, pensons-nous, le cas du grand travail que nous annonçons, trop tardivement, au public. Indiquons-en tout d'abord l'économie.

Les deux premiers volumes sont consacrés à l'exposé, les deux derniers renferment les pièces justificatives, les tableaux et les cartes. Le tome premier traite de la vie politique et juridique de la ville, le deuxième de la vie économique et sociale. Malgré les dimensions de l'ouvrage, l'exposé n'excède que rarement le cadre du xiiie siècle.

Dans le tome I même, une première partie, subdivisée en deux livres, traite de l'histoire *externe* de la ville (p. 5-192), c'est à savoir de l'extérieur de la ville et de la ville à l'extérieur : formation topographique (la *villa*, le *castrum*, le *portus*, la *Neuvile*); histoire « extérieure » (du xe siècle à 1369); un livre II est consacré aux rapports du pouvoir urbain avec les pouvoirs non urbains. Mais la partie fondamentale, l'histoire juridique, embrasse les 4/5 du volume (p. 193-981). Elle se subdivise, à son tour, en deux livres, le premier traitant de l'histoire *intérieure* de la ville, depuis son apparition dans l'histoire jusqu'à sa subordination aux pouvoirs *extérieurs* au xive siècle, et décrivant ses caractères fondamentaux : commune, association, ville et fief (p. 193-298) — le second l'*état juridique*. Après deux chapitres consacrés à la constitution de la ville et à ses organes (éche-

vinage, jurés, prud'hommes, p. 302-370), à la législation (p. 371-383), vient le chapitre qui, à lui seul, emplit plus de la moitié du tome I, le *Droit* (p. 384-844). Il se partage naturellement en sections consacrées aux personnes et aux biens (bourgeois, acquisition de bourgeoisie, forains, orphelins, propriété immobilière, rentes perpétuelles, rentes viagères), à la justice (*loy* de Douai, tribunaux). Sous la rubrique *droit local*, une subdivision de 300 pages (p. 521-816) traite des actes des particuliers et de leur forme diplomatique, des notaires, de la lettre d'obligation, du droit collectif (arbitral, criminel) avec ses procédures spéciales (quarantaines, asseurements, paix, etc.), du droit individuel (arbitral, criminel et civil), du droit criminel (procédure, pénalités), du droit civil non pénal et pénal, des juridictions « extraordinaires » (c'est-à-dire les conseils, l'appel du bailli contre les échevins, l'appel des parties, le droit de grâce, de Douai chef de sens). Un chapitre sur l' « administration » (fonctionnaires, police, le sceau, la bancloke, la vie militaire, les fortifications, les archives) remplit les pages 845 à 975. Un chapitre sur les « filiales » (p. 976-981), un appendice sur la fameuse charte wallonne de 1204 (p. 982-986) terminent ce premier volume.

Le deuxième volume renferme les troisième et quatrième parties consacrées, l'une, de beaucoup la plus étendue (p. 1-1145), à l' « histoire économique », l'autre (p. 1145-1185) à « la Ville ». A Douai, comme dans les autres villes nouvelles du moyen âge, la draperie était au centre de l'activité urbaine. Mais avant d'y arriver, l'auteur expose, dans un livre I, les caractères généraux de l'économique à Douai, parle du commerce et de l'industrie « en dehors du tissage » et de l' « histoire sociale » (p. 1-638). Le livre II, la « draperie », traite du sujet sous toutes ses faces avec une richesse extrême de divisions et subdivisions, ainsi que le comporte le sujet; signalons des pages précieuses sur la technique (p. 738-817). Dans la quatrième partie, l'auteur revient sur l'origine de Douai et sur la cause de son développement. Sa formule finale est que la ville est une communauté économique nouvelle (p. 1189).

Les tomes III et IV renferment un choix de 1,549 pièces allant de la fin du XIe à la fin du XIVe siècle, suivies d'un index géographique et de neuf tableaux (pénalités diverses, listes des moulins, des marchands drapiers, des draps avec leurs dimensions et leur poids). Sous la rubrique « Planches », l'auteur donne ensuite une reproduction du plan de Douai en 1649 par Blaeuw, suivi d'un plan historique des accroissements de la ville accompagné d'une énumération des rues en constructions où le nom ancien est mis en regard du nom moderne. La carte des lieux d'émigration attribués aux « nouveaux bourgeois » (1328-1334) est éclairée par trois tableaux (chiffre des entrées des bourgeois par an et mois, liste par zone des endroits d'émigration, liste des professions par branches économiques). Une notice sur les sceaux de Douai, accompagnée d'une planche, termine l'ouvrage.

De l'exposé qui précède, le lecteur a sans doute déjà tiré une conclusion : l'excès de rigueur des divisions et subdivisions engendre moins la clarté que la confusion. Qu'il sépare l'histoire « externe » de la ville de l'histoire interne, voilà qui est déjà artificiel, quoique commode peut-être pour les nécessités de l'exposition. Mais pourquoi séparer en deux livres différents le rôle de Douai dans l'histoire politique, qu'il appelle « histoire extérieure » (p. 48-84), et les rapports du pouvoir urbain avec le pouvoir public? Pourquoi ranger sous un titre fallacieux dans l'histoire « externe » la formation topographique de la ville (p. 7-84) qui est tout ce qu'il y a de plus « interne »? Pourquoi, enfin, rejeter à la fin de l'ouvrage comme « quatrième partie » (t. II, p. 1147-1185), sous le titre « la Ville », l'étude sur les origines de Douai et les causes de son développement?

Dans la deuxième partie du tome I, intitulée « histoire juridique », on trouve une description des troubles révolutionnaires de 1296-1311 qu'on eût préféré voir dans la partie consacrée à l'histoire politique; d'autant que ces luttes, selon l'auteur lui-même, n'ont point une base juridique ou canonique, mais une cause fiscale, d'où la nécessité de l'intervention publique (p. 231-268). Il en va de même de la section (p. 269-275) consacrée à la « période publico-urbaine » qui s'étend de 1312 à 1400.

L'énorme livre II, « l'état juridique », qui embrasse 700 pages (p. 299-981), ne nous semble pas vraiment homogène. Son chapitre I (la constitution, ou plutôt les constitutions de 1228, 1297, 1311, 1368, 1373) et même son chapitre II (la législation) gagneraient visiblement à en être détachés pour être joints à l'histoire interne et politique de Douai. Peut-être cela vaudrait-il mieux également des pages qui traitent de l'administration de la justice (p. 497 et suiv.), de l'extradition, de l'appel du bailli, du droit de grâce (p. 816-837); et aussi des p. 386-444, où il est question de l'acquisition et de la perte de la « bourgeoisie », des forains, etc. On eût préféré trouver groupés les renseignements sur les actes privés et leur diplomatique, la juridiction échevinale (p. 521-578) et sur les archives urbaines (p. 961-975); sur les « filiales » (p. 976-981) et sur Douai, « chef de cens » (*sic*) (p. 838-842). Le reste, c'est-à-dire la subdivision consacrée aux « biens » (p. 457-494) et le « droit processif individuel », entendez la procédure et pénalités (p. 679-816), eût formé une section « droit ». Je sais bien que l'auteur se défend (p. VII) de traiter du droit privé et déclare « n'avoir abordé l'étude de la condition des personnes et celle du régime des terres qu'en vertu de leur nature essentiellement mixte »; en fait, il lui était impossible de ne pas consacrer à ce sujet capital de longues études et, dès lors, mieux eût valu se résigner à l'aborder franchement et distribuer la matière d'une façon plus commode et plus claire.

Quoi de plus contestable aussi que le plan qui consiste, au tome II, à traiter de l' « histoire sociale » dans le livre I, consacré à l' « histoire

économique *en dehors du tissage* », alors que la draperie, qui forme le livre II, est le noyau de l'histoire économique et sociale de la ville? Par contre, les pages consacrées dans ce livre II au capital et au travail (p. 1070-1143) auraient gagné à ne point décrire simplement les rapports entre les marchands drapiers d'une part, les « maîtres » de l'autre, mais embrasser l'ensemble du sujet.

Ces contestations sur le plan peuvent paraître une vaine chicane et l'on peut répliquer que l'important n'est pas que tel renseignement soit à telle ou telle place, mais qu'il existe et qu'on le trouve. Mais l'architecture d'un travail n'est pas chose indifférente, et la preuve c'est que, lorsqu'elle n'est pas excellente, on ne se retrouve pas aisément dans l'édifice. Ainsi, si l'on veut connaître tout de suite la pensée de l'auteur sur la nature *juridique* de la ville de Douai, il serait vain de chercher dans le livre II du tome I, intitulé l'*État juridique;* les pages essentielles sont les p. 278-298 du tome I et, à la fin du tome II, la « quatrième partie » rejetée bizarrement à la suite de la description de l'industrie textile. Le résultat c'est que l'ouvrage, en apparence très bien construit, est pénible à lire et ne donne pas l'impression de la vie. Évidemment, l'auteur est plus anatomiste que physiologiste.

Et son style ne contrarie pas cette appréciation. Impossible de trouver une langue plus abstraite, plus décolorée. Prenons un exemple. J'ouvre tout à fait au hasard un volume et je lis (t. I, p. 29) : « Ainsi des traits à la fois nouveaux et similaires semblent bien distinguer ce second côté de l'agglomération par rapport au *castrum*. Pour son origine, ce ne sont plus certainement des causes de défense militaire, mais très probablement des raisons de travail qui, dans quelques conditions que ce soit, ont dû intervenir et jouer un rôle essentiel. Pour sa composition, le pouvoir central matériellement n'y tient plus que peu de place, et s'il peut continuer à se manifester, c'est sous des apparences en somme bien différentes de celles déjà constatées; l'élément particulier s'y montre donc presque exclusivement et parfois aussi selon des formes analogues à celles de l'autorité souveraine. Bref, Douai ne constitue plus évidemment une réunion de fonctionnaires publics, une dépendance absolue d'un centre extérieur : au contraire, il a une existence toute locale, et, de plus, cette dernière apparaît à bien des égards comme de résultante et de nature économiques; grâce à ces transformations, l'ensemble est presque entièrement original. » Je ne dis pas que ce soit inexact, ni que ce soit obscur, c'est pire : c'est terne, c'est flasque, c'est sans vie, et il y a plus de 2,000 pages de ce style! En outre, l'auteur, qui est un esprit juridique, n'a pas eu, je crois, de formation juridique. De là, parfois, une discordance entre la pensée et son expression.

Mais quand on aura fait ces réserves et d'autres encore[1], il n'en

1. La bibliographie en tête du t. I énumère pêle-mêle sources, ouvrages de fond, ouvrages d'ensemble, études locales. J'aurais à faire des réserves sur plus

restera pas moins que ce livre est un bon livre et que son auteur est une autorité, sans doute la plus haute en France à l'heure actuelle, dans un domaine trop délaissé chez nous depuis que l'activité d'Arthur Giry s'était détournée dans une autre direction[1]. Il est difficile, dans le cadre d'un compte-rendu, de relever toutes les richesses de cet ouvrage. L'historien, le juriste, le diplomatiste trouveront à apprendre dans le premier volume[2], mais j'attire tout particulièrement l'attention sur le second. Les pages sur les corporations, la technique de l'industrie drapière, les conflits du capitalisme naissant et du travail, bien que l'érudit se tienne rigoureusement dans son sujet, atteignent à une portée non point locale, mais générale.

Ferdinand LOT.

Charles DIEHL. **Une république patricienne. Venise.** Paris, Ernest Flammarion, 1915. In-12, VIII-316 pages; dans la collection : *Bibliothèque de philosophie scientifique.*

Voulez-vous que nous commencions par les légères critiques que nous devons faire à ce charmant volume? A vrai dire, elles s'adressent plus au plan de la collection elle-même qu'au présent travail. Les éditeurs, songeant au grand public, ont demandé aux auteurs de supprimer toute référence et toute bibliographie, même sommaire; se sont-ils doutés que la lecture de ces ouvrages inspire au profane le désir de savoir davantage? Voilà pourquoi nous regrettons que dans ces 300 pages sur Venise le nom de Molmenti, sauf erreur, ne soit pas mentionné. Heureusement, de-ci de-là, M. Diehl a manqué à la convention ; il cite, p. 17, le traité de l'administration de Constantin Porphyrogénète; p. 102, le traité de Saint-Didier, *la Ville et la république de Venise*, Paris, 1680; puis, p. 260, Yriarte, *la Vie d'un patricien de Venise au XVIe siècle*, ou, p. 263, Baschet, *Histoire de la chancellerie secrète;* mais c'est à peu près tout. En second lieu, un livre sur Venise appelait en quelque sorte l'illustration; M. Diehl, en des pages brillantes, nous montre et le palais des doges et la basilique de Saint-Marc; des planches auraient dû être jointes au texte. Et aussi nous regrettons que parfois M. Diehl ait été contraint par le plan de la collection d'être si court; lui qui est un historien de l'art très averti, qui a consacré un charmant volume à Boticelli a dû être irrité de devoir passer si vite sur « la splendeur

d'une analyse dans les pièces justificatives. Il manque enfin une étude sur la démographie de Douai.

1. L'auteur ne se rattache point, du reste, à Giry, mais à Pirenne.

2. Je n'arrive pas à bien saisir la pensée de l'auteur sur la vraie nature juridique de la ville de Douai. Est-ce vraiment pour lui une « commune »? Parmi les villes flamandes, Saint-Omer est de droit une « commune ». Il n'en est pas ainsi de Gand, de Bruges, d'Ypres.

artistique » de Venise au XVIe siècle, de pouvoir consacrer quatre pages au plus « à la pléiade prestigieuse des Giorgione, des Titien, des Véronèse, des Tintoret ».

Ces réserves faites, tout est à louer dans ce volume. M. Diehl a visité souvent Venise, s'est imprégné de son atmosphère; et il est sans doute en France quelques voyageurs qui ont parlé de la façon la plus saisissante de l'admirable site. Mais, en plus, M. Diehl a fait des voyages fréquents dans le passé de la République. Dans les chroniques latines ou italiennes, et aussi dans les chroniques grecques — car l'Orient byzantin permet seul de comprendre cette cité toute grecque — il a étudié à fond son histoire; derrière chacune de ses assertions nous devinons le texte précis. En plus il a disposé sa matière avec beaucoup d'art; on suit avec un véritable intérêt ses développements toujours clairs; on lit avec un grand plaisir ses descriptions chatoyantes. Qu'on compare ce volume avec un ouvrage à peu près analogue publié en Allemagne, le *Venedig als Weltmacht und Weltsladt* de H. v. Zwidineck-Südenhorst, dans la collection des *Monographien für Weltgeschichte;* autant celui-ci est lourd, doctrinal, et malgré tout superficiel, autant celui-là est gracieux, pimpant, et aussi très solide.

Parcourons rapidement les quatre livres dont se compose le volume pour en signaler les parties essentielles. Le premier nous entretient des origines de Venise et de la formation de sa grandeur. Par le traité de 812, Venise échappa à la domination des Carolingiens; placée sous la suzeraineté de Byzance, gouvernée par ses ducs qui cherchèrent à rendre leur charge héréditaire, elle établit son autorité solidement sur l'Adriatique et jeta les fondements de sa grandeur maritime.

Avec le livre II, nous entrons au cœur du sujet. Du XIe à la fin du XVe siècle, Venise est, dans la Méditerranée, la grande puissance commerciale; et avec beaucoup de raison, M. Diehl insiste sur l'organisation de ce commerce, sur l'essor que lui donnèrent les croisades et la conquête de Constantinople en 1204 — fort vivant est son portrait du doge Henri Dandolo — sur les luttes maritimes avec les Génois, sur les nouvelles routes de l'Asie qu'ouvrirent les explorations d'un Marco Polo[1]. Et, pendant ce temps, se forme la constitution de Venise « qui est quelque chose d'unique dans l'histoire ». Nous voyons comment à la puissance du doge s'oppose l'aristocratie vénitienne qui finit, après toute une série de révolutions, par triompher en 1297, lors de la *serrata del Consiglio*. De cette constitution de Venise, M. Diehl démonte les principaux rouages : grand conseil, sénat ou *pregadi*, collège, seigneurie, doge, conseil des dix, et, pour la première fois, nous en avons saisi le mécanisme si compliqué et nous l'avons vue en mouvement;

1. Nous aurions désiré quelques mots sur les relations de Venise avec l'Allemagne et sur le *fondaco dei Tedeschi* qui paraît dans l'histoire dès 1228. Voir H. Simonsfeld, *Der Fondaco dei Tedeschi in Venedig und die deutsch-venetianischen Handelsbeziehungen*. Stuttgart, 1887.

et pourtant nous avons eu autrefois le courage de lire l'*Histoire de Venise* de Daru. Les habitants de Venise se consacrent au commerce et à la politique; mais ils veulent que leur cité soit, selon l'expression de Commynes, « triomphante » entre toutes; ils y élèvent Saint-Marc et le palais ducal, et tant d'autres églises et palais; ils consacrent leurs loisirs à la culture de leur esprit, aux nobles préoccupations de l'homme de goût, de l'artiste, de l'érudit, et M. Diehl voit dans André Dandolo, qui fut doge de 1343 à 1354, le type représentatif de cette génération; il en trace un vigoureux portrait qui fait pendant à celui de Henri Dandolo.

Le livre III montre l'évolution de Venise du milieu du XVe à la fin du XVIe siècle. Les causes de décadence sont déjà très visibles. Les Turcs enlèvent à Venise son bel empire colonial; l'acquisition de Chypre ne compensa point la perte de Nègrepont. Le traité de 1540 arrache à la république ses dernières possessions en Morée; il ne lui reste plus avec Chypre que Candie et quelques îles de l'Archipel; Chypre même est perdu en 1571; et Joachim du Bellay pouvait dire des Vénitiens, raillant la cérémonie du *Sposalizio del mare :*

Ces vieux cocus vont épouser la mer,
Dont ils sont les maris, et le Turc l'adultère.

Surtout la mer Méditerranée cessa d'être la mer principale; après les découvertes de Vasco de Gama, les épices de l'Inde furent apportées à Lisbonne, non plus au fond de l'Adriatique; la grande voie commerciale se déplaça et les efforts que fit Venise pour garder son monopole étaient condamnés d'avance. Trouvera-t-elle au moins une compensation dans les conquêtes qu'elle fit à partir du XIVe et surtout au XVe siècle sur le continent italien? Elle est désormais mêlée à toutes les intrigues italiennes, suscite contre elle les colères de la ligue de Cambrai, tourne en quelque sorte le dos à toute son histoire qui était sur l'eau. Il lui reste encore l'éclat de son art, la magnificence de ses habitations, le luxe de ses fêtes, son théâtre, son carnaval que M. Diehl se complaît à nous décrire. Il lui reste le talent d'observation et l'esprit d'intrigue de ses diplomates, et fort justement on nous dit ici quels services rendent aux historiens les *Relazioni* des ambassadeurs vénitiens.

Le livre IV, « la fin de Venise », n'est qu'un épilogue assez court. En 1669, Venise perd la Crète; la conquête de la Morée par François Morosini le Péloponésiaque ne fut que passagère; Venise ne la garda que trente années (1685-1715). Et dès lors elle renonça à toutes ses ambitions. Elle devint l'hôtellerie décrite dans *Candide*, la ville où s'arrêtèrent tous les voyageurs du XVIIIe siècle, celle des comédies de Goldoni et des farces de Gozzi, jusqu'au jour où, après les Pâques véronaises, Bonaparte la livra à l'Autriche. Ici s'arrête le livre de M. Diehl; il ne nous parle pas de la délivrance de 1866, ni du nouvel avenir que les événements actuels semblent réserver à la cité des

lagunes. Qui sait si, dans cet Orient où naviguaient autrefois ses flottes, dans cet Orient débarrassé de la souillure des Turcs, ne se manifestera pas de nouveau un jour « la vie de Venise »?

Chr. PFISTER.

Paul DELANNOY. **L'Université de Louvain**. Paris, A. Picard, 1915. In-12, xx-229 pages et 16 gravures.

Un des professeurs les plus célèbres de l'ancienne Université de Louvain, Juste Lipse, écrit dans son traité *De la Constance* : « Lorsque je fuyais la Belgique, Langius m'expliqua que la fuite et le séjour à l'étranger n'allègent pas les souffrances morales; le seul remède est la fermeté d'âme qui s'acquiert par la raison. » M. Paul Delannoy, professeur et bibliothécaire à la nouvelle Université de Louvain, a dû quitter sa patrie, à la suite de l'effroyable calamité qui l'a frappée; son âme est restée ferme; mais nous espérons aussi que l'accueil si empressé que la France lui a fait, la sympathie dont elle l'a entouré ont été un adoucissement à ses souffrances. Invité au mois de février dernier à faire quelques conférences au Collège de France, il a pris naturellement comme sujet de son cours l'histoire de l'Université de Louvain qu'il connaît à fond, et son succès a été grand. On lui a demandé d'imprimer ses leçons et nous lui sommes reconnaissants d'avoir accédé à ce désir. Sans doute on ne trouvera point dans ce volume une histoire complète de cette Université, une nomenclature de ses maîtres, une statistique exacte de ses étudiants aux diverses époques, d'après les livres matricules dont le chanoine Reusens a commencé la publication, ni même une étude complète sur l'organisation de l'enseignement dans les diverses Facultés. M. Delannoy a seulement voulu s'attacher aux faits les plus saillants, aux maîtres les plus illustres qui ont été l'honneur de Louvain. Il nous expose d'abord l'origine de l'Université[1]; elle date de l'année 1426, au temps où le duc Jean IV gouvernait le Brabant et où Martin V régnait sur la chrétienté de nouveau unifiée. Le XVe siècle qui vit sa fondation est aussi celui de la renaissance de l'antiquité classique et, à ce grand mouvement, l'Université, tant à l'époque des ducs bourguignons qu'à celle de Charles-Quint, prit une part active. Jean de Wesphalie installe ses presses à Louvain dès 1473 et met au jour les textes classiques. Dans l'été de 1502, Érasme s'arrête dans cette ville; il s'y établit en 1517 et, grâce à lui, grâce aussi à la générosité du Mécène Jérôme Busleiden, est fondé ce collège célèbre des Trois-Langues, qui a été le prototype du Collège de France et sur lequel M. Delannoy s'est plu à insister. Mais à ce collège nouveau, à Érasme lui-même, la Faculté de théologie ne tarda pas à faire une opposition très vive. L'auteur regrette cette lutte; pourtant il constate les services rendus

1. La question générale des Universités est bien traitée; mais il faut écrire, dans les notes, Denifle et non *De Nifle*.

par les théologiens à la cause du catholicisme dans les querelles du XVIe siècle ; il nous présente un charmant portrait du professeur Adrien Florensz qui devait devenir le pape Adrien VI (1522-1523) ; il rappelle avec orgueil le rôle des docteurs belges au concile de Trente, mais passe très vite sur les deux hérétiques de l'Université, Michel de Bay et Jansénius. Il préfère exposer la vie et l'œuvre de deux hommes dont la gloire est plus universellement reconnue, Vésale, le créateur de l'anatomie, et Juste Lipse[1], le fondateur de l'archéologie ancienne, puis nous conduire à la Faculté des arts, nous exposer les mœurs de ses étudiants, nous dire les luttes entre les quatre pédagogies du Porc, du Château, du Lys et du Faucon, où se concentrait l'enseignement de la philosophie, et les honneurs exceptionnels rendus au vainqueur de ces luttes, le *Primus*. Ici une lacune. On ne trouve rien dans le volume sur l'Université au XVIIe siècle, au temps de la domination espagnole[2]. Nous passons tout de suite au régime autrichien. L'Université peut encore citer quelques maîtres éminents, Minkelers, Réga, les bibliothécaires de Nélis et Paquot ; mais l'Autriche ne cesse de porter atteinte à ses privilèges : Joseph II veut y créer un séminaire général où seraient enseignés les principes du fébronisme ; certaines facultés sont transférées à Bruxelles. L'Université ne fait plus que languir jusqu'au jour où elle fut supprimée par un arrêté de l'administration française du département de la Dyle, le 25 octobre 1797. Elle fut restaurée en 1834 comme Université libre du royaume de Belgique. Nous regrettons que M. Delannoy n'ait pu consacrer un chapitre à cette nouvelle période de son existence ni nous dire ce qu'était cette Université au moment de l'odieuse agression allemande.

Au moins en un dernier chapitre, fort éloquent, il décrit les halles universitaires qui étaient à l'origine la halle aux draps, remontant au début du XIVe siècle, et il énumère les richesses de la bibliothèque. De ces halles, de cette bibliothèque, les Allemands ont fait, dans la nuit du 25 au 26 août, un tas de décombres et une pincée de cendres. Le 25 août ! Quarante-quatre ans et un jour plus tôt, dans la nuit du 24 au 25 août, les Allemands ont détruit la bibliothèque de Strasbourg ; ils pouvaient alléguer alors que Strasbourg était une place forte assiégée ; mais Louvain ! La destruction de cette ville est un crime qui a frappé de stupeur le monde entier et que l'histoire ne cessera de flétrir.

Chr. PFISTER.

E. DENIS. **La Grande Serbie**. Paris, Delagrave, 1915. In-12, XIII-336 pages. Prix : 3 fr. 50.

Les historiens, à qui il appartenait d'être en politique extérieure les maîtres et les directeurs de l'opinion française, l'ont trop long-

1. Il valait peut-être mieux laisser de côté, p. 130-140, le long article fantaisiste emprunté à l'*Annuaire de l'Université*, de 1843, et intitulé : *Une leçon de Juste Lipse*.

2. A l'exception de la page sur Jansénius, rattachée au chapitre précédent, p. 113.

temps abandonnée à des guides moins compétents et moins sûrs qu'eux. Ainsi s'explique en partie notre proverbiale ignorance, qu'on exagère sans doute un peu, ou qui, du moins, ne nous est pas si particulière, mais qui se peut d'autant moins admettre et excuser, et qui est d'autant plus dangereuse que, précisément, nous sommes une démocratie où la nation veut faire elle-même sa politique; or, professe M. Denis, d'accord avec M. Faguet, « en réalité, il n'y a de politique que la politique extérieure ». Si la « Bibliothèque d'histoire et de politique », dont la guerre a suggéré l'idée à M. Denis et à quelques amis, tient les promesses du premier volume que voici, le mal sera bientôt réparé.

Tranchons le mot; ce premier volume a tout d'un petit chef-d'œuvre. C'est la substance d'une vaste étude, rigoureusement scientifique, présentée sous la forme la plus séduisante, limpide, naturelle, animée, élégante. Ni étalage d'érudition, ni recherche de l'éloquence; mais une simplicité franche et dégagée; l'art d'exposer clairement les faits même les plus embrouillés, d'y mêler les considérations qui les vivifient et en font la valeur, de faire apparaître les rapports même les moins apparents et les plus délicats des événements; une surprenante abondance d'indications précises et d'idées générales; des aperçus profonds et ingénieux; un style tout entrain, mouvement et couleur; une fraîcheur d'impression, une ardeur de sentiment où se traduit le haut idéalisme de l'historien (« Nous croyons, avec Lamartine, que la politique, c'est de la raison, de la morale et de la vertu », p. VII). Par ailleurs, un profond et scrupuleux souci de l'équité : ni faiblesse pour ses héros, ni injuste sévérité pour leurs adversaires ou leurs ennemis; une absolue sincérité, un incorruptible respect de la vérité. Patient et brave, laborieux et doux, tolérant et humain, plein d'élan et de ressort, le peuple serbe a aussi des défauts, qui souvent lui ont nui : volonté instable, humeur changeante, défiance prompte, réflexion courte, brusques entraînements, facile oubli des services reçus. Les chefs qui l'ont mené à la victoire ont été des héros, certes, ou de grands politiques, mais à leur manière et dans leur cadre : ils n'avaient rien d'exemplaire : ni Kara-George, le paysan herculéen qui mit à mort son père et son frère, ni Milŏs Obrenovitch, « pacha greffé sur un paysan », qui rossait ses ministres et rançonnait ses sujets, n'est l'idéal « héros de la liberté » (p. 49, 77-8); plus près de nous, pour avoir été l'un des glorieux artisans du relèvement des Serbes, Nicolas de Monténégro, dont le portrait est si bien enlevé (p. 91, 171), n'est, en vérité, sous sa couronne royale qu'un « aventurier de grande marque ». L'histoire n'est ni une idylle, ni une morale en action : on n'y voit pas la vertu d'un côté, le vice de l'autre : ils se mêlent chez les peuples, comme chez les hommes. Les Bulgares, dont les Serbes ont depuis trente ans si peu à se louer, possèdent de très grandes qualités, auxquelles M. Denis rend pleine justice (p. 207-8), et il n'est pas jusqu'aux Magyars, les plus redoutables et les plus acharnés parmi les adversaires des Yougo-Slaves, envers

lesquels sa sévérité ne cherche à être tout à fait juste (p. 132) et ne laisse percer même comme une ombre d'involontaire sympathie.

La *Grande Serbie*, cela ne veut pas dire seulement la Serbie héroïque d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi la Serbie unifiée, la grande Yougo-Slavie de demain. La race serbe, qui est une, et où seule la diversité confessionnelle (catholiques, qui s'appellent Croates, orthodoxes, musulmans) met quelque différence, se partage encore, au début du XXe siècle, entre six États : la Serbie et le Monténégro, où elle est chez soi, seule, indépendante, maîtresse d'elle-même; l'Autriche et la Hongrie, où elle vit associée de nom et, de fait, subordonnée à d'autres peuples, Allemands ou Magyars, sous une dynastie étrangère; la Bosnie-Herzégovine, qui forme, depuis 1878, comme une colonie de l'Autriche-Hongrie; la Vieille-Serbie et la Macédoine enfin, dernières terres serbes restées à la Turquie. Dès qu'elle reprend conscience d'elle-même, dans le premier quart du XIXe siècle, la race n'a plus qu'une pensée : s'unir, se retrouver en un État, renouer la glorieuse tradition du grand Étienne Dušan. Jusqu'au traité de Berlin, ses trois fragments — habsbourgeois, turc, serbo-monténégrin — se font à peu près équilibre. Après 1878, la monarchie austro-hongroise, agrandie de la Bosnie-Herzégovine, est la puissance qui groupe sur son territoire le plus grand nombre de Serbes : mais la Serbie reste l'État national, purement serbe : la lutte est désormais entre le nombre et l'idée, la force massive et l'esprit. Elle ne s'est décidée, en vérité, qu'à Koumanovo et à la Bregalnica, en octobre 1912 et juillet 1913. Nous sommes surpris aujourd'hui quand on nous rappelle (p. 130) qu'en 1911 encore, des observateurs fort informés, et dont toutes les sympathies allaient aux Serbes, ne voyaient d'unité possible pour les Yougo-Slaves que sous le sceptre et au profit des Habsbourg. C'est que l'histoire de l'Europe a, depuis dix ans, marché terriblement vite, et que déjà des événements à peine d'hier se brouillent dans un passé lointain. La crise de l'annexion est comme oubliée, d'où l'Autriche-Hongrie sortit si grandie, et la Serbie mortellement humiliée et presque écrasée. En mars 1909, au lendemain du triomphe de M. d'Aehrenthal, on parlait à Vienne d'une démarche d'hommes d'État serbes qui, désespérant désormais de la mission nationale de leur royaume, étaient venus demander pour lui d'être recueilli sous le sceptre de François-Joseph et admis dans la grande Yougo-Slavie habsbourgeoise. Si la démarche n'a pas eu lieu, l'idée a été dans l'air. Elle eût pu trouver écho à Vienne. Sous une forme plus prudente et plus politique, un ministre tchèque exposait ce programme de rapprochement : concession à la Serbie du droit d'usage sur un port dalmate et de libre passage sur un chemin de fer qu'on construirait pour l'y relier; traité de commerce favorable; attitude générale de bienveillance, de courtoisie, de générosité; soin marqué d'effacer l'amertume du passé, d'établir une amitié sincère et durable. Le terme naturel de cette évolution, pour n'être pas exprimé, s'entendait de soi : après avoir satisfait les intérêts, après avoir gagné les cœurs,

on aboutissait sans peine, sans effort à la fusion politique. La Dalmatie autrichienne, la Croatie hongroise, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie désormais réunies formeraient alors le royaume yougoslave, et le dualisme austro-hongrois deviendrait trialisme. — Par deux fois, à soixante ans d'intervalle, la maison d'Autriche a vu s'offrir à elle une chance inespérée et imméritée : en 1849, assurer à l'État autrichien une base inébranlable en créant, au prix des concessions libérales les plus légères, la nation autrichienne, qui ne demandait alors qu'à naître; en 1909, acquérir la maîtrise de l'Adriatique et du Balkan occidental, s'ouvrir la route de la libre mer Égée, se rattraper d'un coup de 1859 et 1866, redevenir une grande puissance de premier rang. Par deux fois, elle a manqué l'occasion : ignorance, brutale infatuation, défiance étroite, pénurie d'idées et sécheresse de cœur. Elle était restée ossifiée dans sa vieille formule militaire et germanique. Recevoir la Serbie du peuple serbe, cela ne faisait pas l'affaire des généraux de Vienne : les peuples ne disposent pas d'eux-mêmes, on les conquiert; d'ailleurs, l'armée, ciment de la monarchie, a, de temps en temps, besoin de retremper son unité dans un bain de sang. Que les Slaves aient enfin leur juste part d'influence dans la monarchie (car, avec le trialisme, la germanisation était définitivement condamnée, même en Autriche, même en Bohême), cette seule idée a toujours paru insupportable, monstrueuse même, aux Allemands d'Autriche et au centralisme viennois, sans parler des Magyars. Les Habsbourg y ont, par moments, semblé plus accessibles, et François-Ferdinand a paru, un temps durant, séduit par le rêve du trialisme. Quelle cause les a fait persévérer dans leur funeste politique? Est-ce leur catholicisme bigot et mesquin? L'exemple de Mgr Strossmayer eût pu les rassurer. Est-ce le spectre de ce panslavisme, auquel eux seuls ont jamais pu donner quelque réalité en tolérant l'oppression de leurs sujets slaves, d'un panslavisme auquel d'ailleurs, non moins que les Tchèques, tout pénétrés de civilisation occidentale, échapperont toujours les Yougo-Slaves, pour qui, depuis le temps des Nemania, les influences adriatiques et occidentales ont traditionnellement été l'antidote à la « civilisation redoutable et morbide de Byzance » (p. 9)? Est-ce enfin résignation à la vassalité où ils étaient réduits et peur de ce Hohenzollern qui, les ayant chassés d'Allemagne, leur permettait d'être les fourriers de sa poussée victorieuse vers l'Orient? Toujours est-il que leurs velléités d'affranchissement furent courtes, et que, catholicisme, militarisme et germanisme associés, l'Autriche s'est suicidée. Dans Zagreb (Agram) et Sarajevo devenues serbes, si le roi Pierre ne fait pas couronner les statues de François-Joseph et élever des monuments aux comtes Aehrenthal, Berchtold et Tisza, ce sera noire ingratitude : il n'a pas eu d'allié plus précieux ou de ministres qui l'aient mieux servi.

Dans un ouvrage aussi plein et aussi riche, c'eût été merveille qu'on ne rencontrât pas quelques affirmations contestables, quelques obscurités, quelques erreurs. C'est d'ailleurs surtout sur l'Autriche-Hongrie

qu'elles portent. Le tableau des partis magyars (p. 159-160) est vraiment un peu sommaire, et par là même assez inexact. La tournure « le baron Kallay et le ministre des finances Bourian » (p. 196) peut induire en erreur, car Kallay était précisément ministre des finances avant M. de Bourian. Au portrait d'Aehrenthal, très incisif, très vivant, il faudrait quelques retouches. Aehrenthal n'avait pas, semble-t-il, beaucoup plus de sympathies pour l'Allemagne que pour la Russie; il était exclusivement Autrichien, mais Autrichien convaincu, et c'est moins sans doute par ses idées qu'il a été dangereux que par ses procédés, malices de paysan madré, tours de maquignon, dont trois ou quatre générations d'une noblesse acquise dans les fournitures militaires n'avaient pas éteint en lui le goût : cette rouerie et le plaisir qu'il y prenait, la joie sournoise qu'il avait à « mettre dedans » ses adversaires expliquent la manière dont il a mené l'affaire de l'annexion et coûtent cher aujourd'hui à l'Europe et à l'Autriche. L'homme même, sous ses airs de grand seigneur, laissait une impression de « roublardise » (qu'on pardonne le mot, c'est le seul qui rende la chose). Il abusa, sans scrupule, de la sincérité ingénue et du candide enthousiasme de M. Friedjung, pour lequel M. Denis est (p. 179) d'une sévérité tout à fait injuste, et qui, dans sa mésaventure, fut atteint moins encore dans son amour-propre d'historien que dans sa confiance naïve d'honnête homme et de bon Autrichien. — D'autre part, M. Denis, reprenant le système qu'il avait appliqué dans sa *Bohême depuis la Montagne Blanche*, emploie partout la nomenclature géographique slave et transcrit tous les noms propres slaves en orthographe phonétique. Or, d'abord, les atlas dont nous disposons jusqu'ici adoptent plutôt la nomenclature italienne, hongroise ou allemande, et il était donc peut-être nécessaire, surtout s'adressant au grand public, d'indiquer, au moins entre parenthèses ou en note, que Pantchevo, la Blanche-Église et la Néretva, par exemple, sont Pancsova, Fehértemplom (ou Weisskirchen) et la Narenta. D'autre part, qui donc, à moins de connaître déjà les lieux, les hommes et les faits, retrouvera sous Varajdin et Tsetinié, Varasdin et Cetinje ou Cettigné, et sous Kramarj ou Tchouvaj, le député Kramař et le commissaire royal Čuvaj? Il faudrait bien nous décider, en France au moins (car une entente internationale semble difficile), à adopter un système de transcription sûr et uniforme : l'alphabet tchèque, complété par certains signes croates, semble pouvoir résoudre le problème de façon satisfaisante pour les langues slaves (peut-être aussi pour le magyar). La question vaut d'être posée et sérieusement examinée. Après la guerre, nos relations intellectuelles avec les Slaves occidentaux prendront, si nous le voulons, une très vaste extension : affranchis du joug et délivrés de la menace germanique, libres de déployer leurs dons et leurs talents, leurs sympathies traditionnelles et leurs affinités naturelles nous assurent qu'ils se tourneront plus encore que jamais vers la culture française; de notre côté, nous devrons chez nous promouvoir par tous les moyens

les études slaves, et, avant tout, les munir des instruments de travail indispensables. La méthode de transcription rationnelle n'est-elle pas un des premiers?

Les conclusions de M. Denis reprennent celles de son livre sur *la Guerre*, en les affirmant même avec plus de netteté et d'énergie. Sur certains points, elles paraîtront à d'aucuns hardies, presque imprudentes. C'est une critique à laquelle on ne saurait ici souscrire. Mais la question est délicate. M. Denis a eu pleine liberté d'exprimer sa pensée; il faut l'en féliciter, et nous aussi, mais sans nous risquer à la discuter, ni même à la reproduire.

Louis Eisenmann.

O. Hintze, Fr. Meinecke, H. Oncken et H. Schumacher. **Deutschland und der Weltkrieg**. Leipzig et Berlin, Teubner, 1915. In-8°, vi-686 pages.

Cet ouvrage très compact, destiné surtout à l'édification des neutres, forme en quelque sorte le commentaire du fameux Manifeste des 93. Il a pour but d'expliquer scientifiquement la culture, la science et le génie allemands. Il se compose d'une série d'articles, rédigés par dix-huit collaborateurs, la plupart professeurs d'histoire, quelques-uns professeurs de droit ou fonctionnaires supérieurs. Ils sont répartis sous cinq rubriques : I. Position de l'Allemagne dans le monde; II. Les alliés de l'Allemagne (p. 239); III. La politique impérialiste (*Machtpolitik*) des ennemis de l'Allemagne (p. 297); IV. Les prodromes et l'explosion de la guerre (p. 463); V. L'esprit de la guerre (p. 593). En voici une analyse aussi objective que possible.

I. — Le premier article, dû à M. O. Hintze, professeur d'histoire à l'Université de Berlin, est consacré à la place de l'Allemagne dans la politique mondiale. La situation géographique de l'État allemand au milieu du continent européen a déterminé ses destinées politiques. Si elle procure certains avantages, comme le cosmopolitisme de la culture allemande, elle nécessite une forte structure militaire et politique pour sauvegarder l'existence même de cet État. L'extension de la puissance guerrière a toujours eu pour but unique la défensive.

Des conditions d'existence dépend le caractère des institutions. La somme de liberté politique est inversement proportionnelle a la pression politico-militaire qui s'exerce sur les frontières. L'Allemagne n'entend pas subir le sort de la Pologne au XVIIIe siècle. D'ailleurs, elle jouit des libertés intellectuelle et personnelle, autant et même plus que les nations occidentales. Dans les appréciations concernant la politique, il convient d'user d'autant de tolérance qu'en matière religieuse. Il circule sur l'Allemagne une masse d'idées fausses, répandues même dans les pays neutres par une presse corrompue. L'Allemagne a le malheur d'avoir trop de voisins; or, qui dit voisin dit concurrent et rival. Voilà pourquoi elle a tant d'ennemis.

Évoquant le glorieux empire germanique du moyen âge, l'auteur en déplore cependant le manque de cohésion et le rapide démembrement. L'avenir de l'Allemagne appartenait à la Prusse : c'est elle qui a réalisé son unification, et sans qu'elle ait exercé la moindre pression sur les autres États allemands. L'esprit militaire prussien a passé dans l'empire tout entier; le régime fédéral exigeait comme contrepoids une direction forte et unique de la politique étrangère.

Quant à la nature même du pouvoir impérial, elle n'affecte pas un caractère religieux, comme semble l'indiquer la formule « par la grâce de Dieu ». Celle-ci n'a qu'une valeur historique et signifie que l'empereur ne tient pas du peuple son pouvoir; mais il en est le premier serviteur. Le Reichstag est l'expression même de la nation, représentée avec toutes ses nuances sociales et confessionnelles. Les quelques groupes linguistiques qui ne rentrent pas dans les populations germaniques ne constituent que 7 °/₀ de l'ensemble. Les Lorrains habitent un ancien territoire d'empire et, à ce titre, doivent appartenir à l'Allemagne. Quant à la Pologne, la Prusse s'est vue forcée de l'annexer en partie pour ne pas la laisser tomber tout entière aux mains de la Russie. — La race allemande elle-même est arrivée à sa pleine maturité : elle n'a pas la fécondité excessive des Russes, mais n'a pas atteint encore le stade de sénilité ou d'épuisement des nations occidentales.

La politique mondiale de l'Allemagne diffère essentiellement de l'impérialisme anglais, français ou russe. Elle vise avant tout la destruction de l'hégémonie anglaise, qui ne s'exerce pas seulement sur les mers. L'expansion allemande a été contrariée par celle-ci, d'où la guerre actuelle.

L'objectif allemand est des plus modestes : sauvegarde des intérêts économiques sans esprit de conquête, tandis que la politique anglaise aboutit toujours à la prise de territoires. Si l'Allemagne a accru sa force militaire et maritime, c'est uniquement pour se défendre, pour résister à la pression exercée par les plus grandes puissances européennes. Son gouvernement a dû user de beaucoup de patience et de circonspection et a persévéré dans cette voie malgré les critiques des nationalistes de l'*Alldeutscher Verband* qui préconisaient une attitude énergique et décidée. Rien n'est plus faux que d'apprécier les intentions de l'Allemagne d'après les idées d'un Bernhardi, soldat plutôt que politicien. L'étude des rapports que l'Allemagne entretint depuis 1871 avec les puissances montre quels étaient ses vrais desseins.

A la différence de la France et de l'Angleterre, l'Allemagne est un État jeune, exubérant de vie, occupant en Europe une situation qui a été longtemps le champ de bataille traditionnel et l'enjeu de luttes séculaires. La puissance militaire de la Prusse s'est constituée sous Frédéric II, dans le même temps que la nation allemande était créée par ses littérateurs, ses philosophes et ses savants. La réforme universitaire et scolaire réalisée par Guillaume de Humboldt fut imitée par tous les

pays allemands et y répandit le principe unificateur qui inspira le libéralisme de 1848-49. Enfin, après 1870, s'accomplit la centralisation économique grâce à la discipline, à l'ordre, aux progrès de la technique scientifique dus à l'école allemande. Ainsi la puissance allemande est la résultante de trois forces : organisation militaire selon le type prussien, esprit national appuyé sur une solide instruction, perfectionnement économique.

Le peuple est monarchiste par tradition et par nécessité. La vieille fidélité germanique s'exprime sous la forme du loyalisme. Les conditions internes et externes de l'État allemand font que le régime parlementaire tel qu'il existe en France et en Angleterre y est impossible. D'ailleurs, la liberté personnelle n'en souffre pas, bien au contraire. L'unité nationale est fondée sur l'armée. L'organisme militaire profite des énergies produites par l'éducation, la science et la technique et, d'autre part, l'esprit militaire fortifie et discipline la vie publique sans nuire à l'initiative de l'individu. La guerre, d'ailleurs, ne peut se faire que du consentement effectif du peuple, puisque l'armée est la nation; elle sera donc nécessairement défensive.

Les défauts qui pourraient résulter du monopole de l'État sont corrigés par l'esprit désintéressé et la liberté complète des hommes de science qui peuplent les universités. Chaque nation a l'instruction qui répond à son génie et à ses besoins.

Si l'État a fait de l'armée et de l'école de merveilleux instruments de culture, il n'a pas négligé l'administration, dont il exige en quelque sorte le maximum de rendement. Il veille à la fois aux intérêts des classes ouvrière et rurale et des classes moyennes et supérieures.

La monarchie, aussi bien que la nation, s'appuie sur l'armée. Dans l'organisme militaire se développent et s'exercent les forces intellectuelles de l'éducation, de la science et de la technique; réciproquement, le militarisme donne une force extraordinaire à la nation, chez laquelle se combinent l'initiative de l'individu et la discipline des masses. Les Allemands ont fait de nécessité vertu.

L'école est parallèle à l'armée. L'enseignement même s'inspire des idées kantiennes de conscience et de liberté scientifique. Ainsi s'est formé l'esprit d'ordre, de devoir et de méthode.

Un sentimentalisme profond se révèle dans le luthéranisme et dans le catholicisme allemand et pénètre toute la vie privée et publique du haut en bas de l'échelle sociale. Il trouve également son expression dans le goût musical. Quant à la philosophie, intimement unie à la foi, elle est constamment idéaliste. Jamais elle n'a préconisé le culte de la force. C'est l'idéal de Kant et de Hegel qui a provoqué le soulèvement national de 1813. L'idée allemande de liberté est tout autre que l'idée française ou anglaise. Elle sera toujours inséparablement unie au sentiment du devoir et ne pourra jamais être purement politique. « Surtout, nous ne voulons pas nous laisser imposer la liberté par l'étranger... Nous ne luttons pas pour des principes ou des idées, mais pour la vie, pour l'existence. »

M. H. Schumacher, professeur d'économie politique à l'Université de Bonn, caractérise ensuite la position de l'Allemagne dans l'économie mondiale. La nature a fait de ce pays par excellence un pays de passage, toujours exposé aux invasions. Grâce à l'éducation militaire, l'esprit d'organisation a pénétré l'industrie et le commerce, qui ont pris un essor inouï. L'application de nouveaux procédés scientifiques a affranchi l'Allemagne au point de vue économique et la centralisation de plusieurs industries dans les mêmes régions lui donne un avantage marqué sur l'Angleterre. Enfin, elle doit surtout à sa législation sociale, qui a eu une répercussion sur toute la vie économique, ses victoires dans la guerre actuelle. Elle veut disposer à son gré des forces que Dieu lui a données pour sa propre utilité et pour celle de l'humanité tout entière.

M. W. Solf, secrétaire d'État, examine la politique coloniale. Si l'Allemagne a des colonies, dit-il, c'est qu'elle voulait et devait en avoir. Contrairement à la métropole, les colonies n'ont pas un caractère militariste, parce que la « sainte nécessité » — cette nécessité qui a été la grande éducatrice de l'État prussien — ne se fait pas sentir chez elles.

Dès 1905, M. de Bülow déclarait que l'Allemagne voulait être traitée sur le pied d'égalité par les autres puissances coloniales. M. Solf proteste contre la violation de l'article 11 de l'Acte du Congo (1885) visant la neutralité du bassin de ce fleuve en cas de guerre européenne. Il nie que l'Allemagne ait commencé elle-même les hostilités, comme le prétend l'Angleterre. L'œuvre civilisatrice est ainsi compromise chez les indigènes de l'Afrique centrale. Les colonies ne souffrent pas plus de la bureaucratie que du militarisme : plus que celles des autres États, elles sont soumises au contrôle parlementaire. Leur régime économique, très libéral, s'inspire du principe : « Vivre et laisser vivre. » C'est seulement pour empêcher la vente de l'alcool, des armes et munitions que le gouvernement allemand emploie « la manière forte ».

M. Hans Delbrück, professeur d'histoire moderne à l'Université de Berlin, nous montre le système militaire allemand en regard de ceux de la France, de l'Angleterre et de la Russie. En comparant la durée du service dans les différentes armées, il en arrive à conclure que le militarisme est le plus faible en Allemagne. L'accroissement du contingent n'a eu lieu qu'en 1913, à cause de la menace russe, résultant des guerres balkaniques. Grâce à son militarisme restreint, l'Allemagne a pu mieux développer l'instruction, et « c'est le même esprit qui anime la science allemande et l'armée ». M. Delbrück reproduit à ce propos le manifeste des 4,000 professeurs d'Université et d'écoles supérieures contenant cette dernière déclaration et ajoutant que « l'armée cultive aussi la science. Le service militaire donne à la jeunesse une préparation scientifique : il lui inculque la fidélité au devoir, la conscience et l'honneur de l'homme vraiment libre qui se

subordonne à la généralité... C'est le même esprit en temps de guerre qu'en temps de paix ».

M. Gustav von Schmoller, professeur de science politique à l'Université de Berlin, président de la Société d'histoire de la Marche de Brandebourg et de la Société pour la « Sozialpolitik », traite des institutions et du caractère de la vie politique. L'histoire démontre que le militarisme n'est pas incompatible avec la liberté politique : exemple, Athènes jusqu'à la guerre du Péloponèse. L'État prussien est une création du despotisme éclairé et a servi de modèle à tous les États allemands. Au moyen d'éléments tirés de toutes les classes sociales, Frédéric II a formé une aristocratie bureaucratique et militaire. Il a préparé le terrain pour l'établissement d'une vraie liberté politique. Dès le début, le personnel gouvernemental était démocratique par son recrutement, tout comme le haut clergé catholique. Le souverain a d'abord choisi ses fonctionnaires parmi des étrangers, mais bientôt aussi parmi les nationaux, surtout dans les classes moyennes et la petite noblesse. Ces fonctionnaires, unis par un fort esprit de corps et leur attachement au prince, se sont dévoués à la chose publique. Aussi les réformes accomplies de 1640 à 1914, tout en fortifiant l'État, ont-elles contribué au bien général : instruction obligatoire, monopole de l'enseignement aux mains de l'État, organisation de l'armée et service obligatoire, réformes judiciaires, application partielle du selfgovernment. Et Schmoller continue en voulant nous persuader que tous ces services sont imprégnés de l'esprit démocratique. Il conclut en disant que rien ne subsiste des reproches adressés à l'Allemagne. Son régime comporte une dose suffisante de démocratie. On ne saurait en imaginer un meilleur pour le pays, bien qu'il ne soit pas parfait. Il présente un compromis entre la souveraineté du chef de l'État et les tendances démocratiques et constitutionnelles : à la base, le fonctionnarisme préexistant; au sommet, le souverain lui-même.

En appendice à l'article de M. Schmoller, M. H. Luther, conseiller municipal à Berlin, consacre quelques pages à la participation des citoyens à l'administration locale. Le selfgovernment complet ne pourra se réaliser que sur un sol libre et par des citoyens d'un État puissant. Le premier bourgmestre de Berlin ajoute que l'obligation militaire et scolaire a fait la grandeur de l'Allemagne et doit rester la pierre angulaire de l'édifice politique, où une liberté de plus en plus grande se développera par la suite.

II. — Les articles concernant les alliés de l'Allemagne n'occupent qu'une place modeste dans l'ouvrage. L'Autriche-Hongrie est traitée par M. Fried. Tezner, « privat-docent » pour l'étude des institutions politiques et administratives de l'Autriche à l'Université de Vienne. Son évolution interne présente ce fait remarquable que les peuples hétérogènes composant cette monarchie sont toujours restés solidement unis par leur fidélité à la dynastie.

M. Ottokar Weber, professeur d'histoire moderne à l'Université allemande de Prague, expose la politique extérieure de l'Autriche-

Hongrie. Pays de transition, elle a été de tout temps la sentinelle de l'Europe contre l'Orient. Son attitude a été pacifique à l'égard de la Serbie, même après l'avènement du roi Pierre (1903). Elle l'a été également vis-à-vis de la Russie pendant la guerre de celle-ci avec le Japon. Mais la politique d'Édouard VII amena l'encerclement de l'Allemagne, qui devait s'étendre bientôt à la monarchie dualiste. Lorsque celle-ci annexa la Bosnie et l'Herzégovine (1908), la Russie réclama l'ouverture des Dardanelles. Vienne refusa son adhésion, mais se borna à développer son action économique dans les Balkans. Elle dut cependant agir contre la Serbie qui fomentait des révoltes sur le territoire austro-hongrois et, à la fin des guerres balkaniques, elle s'opposa à l'extension de la Serbie jusqu'à l'Adriatique.

Après le crime de Sarajevo, le gouvernement exigea qu'une enquête fût menée avec la collaboration de fonctionnaires autrichiens. La Serbie refusa et c'est à ce moment que la Russie, voulant la guerre à tout prix, sans attendre les effets de la médiation de Guillaume II, mobilisa et provoqua ainsi la catastrophe. La diplomatie austro-hongroise a fait preuve d'une réserve et d'une prudence que l'on a souvent qualifiées d'excessives et timorées.

M. Heinrich Becker, professeur de l'histoire et des langues de l'Orient à l'Université de Bonn, ne consacre que quelques pages à la Turquie. De son propre mouvement, la Porte a aussi entrepris une guerre défensive, parce que ses intérêts se rencontraient avec ceux de Berlin. Le mouvement jeune-turc amena une rénovation de l'État par l'armée, qui lui permit de réaliser les réformes nationales et panislamiques. A ce propos, l'auteur déclare que le facteur décisif de toute évolution historique est la force et non l'idée. Les interventions de Guillaume II dans les affaires ottomanes ont eu un caractère purement économique (chemins de fer d'Anatolie et de Bagdad). Loin de vouloir exercer un protectorat militaire, il a fait servir les intérêts économiques de l'Allemagne uniquement à l'entretien de bons rapports politiques. Les Jeunes-Turcs connaissent les bienfaits du « travail allemand » (l'auteur vise sans doute la préparation militaire organisée par von der Goltz).

III. — La politique extérieure de l'Angleterre fait l'objet d'un article rédigé dans un ton très passionné par M. Erich Marcks, professeur d'histoire à l'Université de Munich. Cette politique n'est qu'une suite de conquêtes, de luttes à mort partout et toujours. En dehors de celle de la Russie, aucune autre n'est aussi agressive. Elle procède de l'union du commerce et de l'État et protège les intérêts économiques par la marine de guerre et une armée de mercenaires. C'est à son profit uniquement que l'Angleterre a imaginé l'équilibre européen, c'est-à-dire l'équilibre des puissances continentales. De 1688 à 1815, elle n'en a pas moins été mêlée, la moitié du temps, aux différentes guerres. Comme l'a dit le premier Pitt, c'est sur les champs de bataille de l'Allemagne qu'elle a fait de nouvelles conquêtes en Amérique. Depuis 1815, chaque guerre européenne a été au fond une guerre de

l'Angleterre et, si elle a protégé de petites nationalités, ce fut exclusivement dans son propre intérêt et pour s'en servir contre les grandes. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, des États mondiaux surgirent et firent concurrence à l'Angleterre au moyen de l'expansion coloniale. L'Allemagne fit valoir son influence bienfaisante : Bismarck assura la liberté commerciale dans le bassin conventionnel du Congo, malgré l'Angleterre, et revendiqua pour l'Allemagne une place à côté de la puissance britannique. L'impérialisme anglais reprit de plus belle et alla de conquête en conquête (Égypte, Afrique centrale et méridionale, Indes orientales), identifiant l'intérêt de la métropole à celui de l'humanité. Sur le refus de l'Allemagne de se mettre à son service, l'Angleterre s'allia au Japon. L'attaque du Japon contre l'empire des tsars n'est autre qu'une attaque anglaise. Enfin, en 1904, lorsque l'Angleterre se réserva définitivement l'Égypte, laissant le Maroc à l'influence française, elle encercla l'Allemagne par son action diplomatique et compromit ainsi la liberté du monde.

La politique extérieure de la France depuis trois siècles est résumée par M. Paul DARMSTAEDTER, professeur d'histoire économique et coloniale à l'Université de Göttingue. Elle a, d'après lui, un caractère essentiellement conquérant : elle veut la prédominance dans l'Europe centrale et, comme l'Allemagne lui a enlevé cette prédominance en 1870, elle n'aspire qu'à la revanche. L'expansion coloniale dérive également de cet esprit de conquête, et la « force noire » doit servir les ambitions de la mère patrie. La diplomatie française a été le principal facteur de l'encerclement de l'Allemagne. Depuis 1912, l'opinion a été préparée en France à la guerre de revanche imminente. Quelques voix seulement s'élevèrent en faveur du maintien de bons rapports avec l'empire allemand et lorsque, en 1914, la Russie alluma l'incendie dans les Balkans, la France n'hésita pas à profiter de l'occasion pour « commencer » la guerre.

L'article très étendu consacré à la Belgique par M. Karl HAMPE, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Heidelberg, n'appartient pas précisément par son contenu à la rubrique sous laquelle il est placé (*die Machtpolitik unserer Gegner*). Il traite bien plus la politique interne que la politique impérialiste du petit État. D'après M. Hampe, la Belgique est une création aussi artificielle que l'Albanie; son nom même n'est pas plus ancien que sa neutralité. Elle n'a que des racines historiques. La forme de son existence est non l'autonomie, mais la subordination à un autre État, ce qui est d'ailleurs la conséquence inévitable de sa situation géographique. L'Allemagne a des droits historiques sur le pays : Liège, par exemple, resta un membre « vivant » du saint empire jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Depuis 1648, la Belgique a eu constamment à souffrir de la politique envahissante de la France : un avocat pangermaniste (Jasson) ne compte pas moins de cinquante-deux invasions françaises depuis cette date, ce qui revient en moyenne à une invasion tous les quatre ans.

Après 1830, la Belgique fut d'abord une « sentinelle de la Sainte-Alliance », mais la pénétration française s'opéra alors par la voie pacifique (constitution belge, presse, chemins de fer, projets d'union douanière qui font penser, d'après l'auteur, aux « conventions » anglo-belges de 1906 et 1912). Cependant, depuis 1870, la Belgique doit beaucoup au développement économique de l'Empire allemand. Quant au projet de partage entre la Hollande et la France (1875), il n'a jamais été suggéré par Bismarck. M. Hampe s'en réfère aux documents diplomatiques, mais sans indiquer lesquels.

La Belgique a pratiqué peu à peu une politique mondiale. Grâce à ses relations de famille, Léopold Ier joua déjà un rôle européen et Léopold II, en procurant le Congo à la Belgique, a fait sortir celle-ci de la neutralité, un pays neutre ne pouvant acquérir de territoires. Au surplus, la Belgique s'est trop orientée vers l'Angleterre et elle s'est laissé annexer intellectuellement par la France. Le mouvement flamand a été essentiellement national et n'a pas subi l'influence du pangermanisme.

En 1914, le gouvernement belge a excité toute la population à résister aux armées allemandes de passage, ce qui a provoqué des représailles justifiées. L'invasion allemande était nécessitée par le danger qu'aurait couru l'Allemagne si une armée ennemie avait pénétré jusqu'à la frontière orientale de la Belgique. Les établissements Krupp ne sont qu'à cent kilomètres de cette frontière.

M. Hans Uebersberger, professeur de l'histoire de l'Europe orientale à l'Université de Vienne, caractérise la politique extérieure de la Russie. Depuis Catherine II, elle a entravé le développement des puissances centrales. A la suite de la guerre de Crimée, la tension s'est accentuée entre Vienne et Pétersbourg et 1870 fit entrevoir la rupture entre Pétersbourg et Berlin. Dans les affaires balkaniques, la Russie conspira, entre autres avec l'Italie (1909), contre la monarchie dualiste et pour le démembrement de celle-ci. Le traité de Bucarest ne fut qu'une paix boiteuse, et dès les débuts de 1914 le gouvernement russe fit des préparatifs de mobilisation. Bientôt l'Angleterre se rangeait du côté de l'Entente. Un ancien diplomate russe, Brančaninov, a publié alors (*Novoje Zvêno*, 18 mars 1914), des confidences faites par le ministère des Affaires étrangères anglais : celui-ci déclara, paraît-il, que la guerre était pour le gouvernement britannique le seul moyen de sortir des difficultés intérieures et d'assurer le maintien du parti libéral au pouvoir. Dès lors, la Russie n'hésite plus : après Sarajevo, elle ne laisse pas même le temps à ses alliés de localiser le conflit, comme on peut le voir dans le *Livre orange*.

Le rôle de la Serbie est exposé par le même auteur. Il reconnaît que l'Autriche-Hongrie a mécontenté les Serbes dans le domaine religieux et les a jetés ainsi dans les bras de la Russie. Depuis l'avènement du roi Pierre, la politique serbe s'efforce d'abaisser l'Autriche-Hongrie, qu'elle voudrait réduire au rang de la Suisse (!). Le drame de

Sarajevo permit à la Russie tout équipée d'intervenir en sa faveur et de déchaîner la guerre universelle.

M. O. Francke, professeur à Hambourg, esquisse enfin l'action des grandes puissances en Extrême-Orient. Tandis que l'Angleterre et la France poursuivent, ainsi que la Russie, l'annexion de territoires, l'Allemagne défend le principe de la porte ouverte et l'intégrité de la Chine. Elle pratique une politique analogue à celle des États-Unis. C'est ce qui lui a valu, depuis 1905, la haine irréductible de l'Angleterre, qui veut abattre sa puissance économique et politique.

IV. — M. Hermann Oncken, professeur d'histoire moderne à l'Université de Heidelberg, essaye de dégager d'abord les causes profondes de la guerre. La première est l'esprit de revanche qui a fait de la France une nation essentiellement militariste. Au début, l'entente franco-russe ne fut pas dangereuse, parce que la Russie commença par « déserter » en Extrême-Orient sans faire mine de soutenir son alliée. Malheureusement, l'Allemagne excita la jalousie de l'Angleterre par son expansion coloniale, qui lui était cependant indispensable à cause de ses besoins économiques. Si pendant quelque temps l'Angleterre respecta la Triple-Alliance, ce fut seulement en vue de maintenir l'équilibre continental, qui a été de tout temps à son avantage. Les conflits coloniaux et, d'autre part, le refus de Guillaume II de coopérer au partage de la Turquie refroidirent les rapports anglo-allemands. La politique impériale fut toujours défensive et visa le maintien du *statu quo*, en protégeant les droits des petits peuples, comme lors de la guerre anglo-boer. Mais, dès 1903, la concurrence économique de l'Allemagne devint redoutable, lorsque, pour la première fois, la production de la métallurgie allemande dépassa la production anglaise et que la valeur de l'importation allemande en Angleterre l'emporta sur celle de l'importation anglaise en Allemagne. L'opinion publique en Angleterre s'émut vivement. Cependant la situation économique de ce pays devenant très prospère dans les années qui suivirent, les velléités belliqueuses semblèrent s'évanouir; mais le feu continua de couver sous la cendre. La guerre anglo-boer et la création de la flotte allemande contribuèrent à envenimer les rapports entre l'Angleterre et l'Allemagne. Celle-ci ne fut pas seulement encerclée par la diplomatie anglaise, mais par la presse de ses adversaires et les œuvres pacifistes entreprises en vue du désarmement. Après une détente entre l'Allemagne et l'Angleterre, se manifeste l'offensive du panslavisme et du nationalisme français (1912-1914). Le 28 juin 1914, le crime de Sarajevo rendit la guerre inévitable en démasquant les intentions panslavistes.

Les négociations qui ont précédé l'explosion de la guerre sont difficiles à étudier, et M. Oncken insiste avec raison sur la nécessité de soumettre les documents diplomatiques qui les concernent à une

critique très serrée. Ce sont, dit-il, des sources trompeuses. Cependant, après avoir examiné minutieusement les recueils publiés par les puissances de l'Entente, il ne relève dans le *Livre bleu* qu'une contradiction chronologique (le numéro 105, du 31 juillet 1914, est suivi de trois annexes, dont la dernière, datée du même jour, est probablement du 1er août); il croit en outre que deux pièces du 30 juillet, parues dans le *Livre jaune*, ont été fabriquées, mais il n'en fournit pas les preuves. Au surplus, il prétend qu'on ne doit pas attacher trop d'importance à la lettre des sources diplomatiques; il faut dégager l'esprit des événements qui ont précédé la guerre.

Les auteurs responsables de l'assassinat de Sarajevo ont eu pour but de provoquer la dislocation de l'Autriche-Hongrie et de changer la face de l'Europe. Le gouvernement de Belgrade ne fit pas la moindre démarche à Vienne pour se disculper. Quant à l'Allemagne, elle laissa carte blanche à son alliée : elle n'eut pas connaissance au préalable de l'ultimatum autrichien. En réalité, les puissances centrales étaient menacées, et ce n'est qu'en apparence que leur diplomatie eut une attitude agressive. Les termes de l'ultimatum en question n'impliquaient pas une atteinte permanente à la souveraineté de la Serbie. Un mot de Pétrograd eût suffi pour localiser le conflit. La diplomatie russe manœuvra aussitôt de façon à obtenir la collaboration, non seulement de Paris, mais de Londres. La réponse de la Serbie ne fut conciliante que dans la forme; au fond, elle éludait ou rejetait les exigences de l'ultimatum.

Le 31 juillet, à minuit, l'Allemagne demandait à la Russie de démobiliser dans les vingt-quatre heures; elle ne reçut pas de réponse. Le 1er août, à cinq heures du soir, Guillaume II signait le décret de mobilisation et envoyait en même temps un ultimatum à la France.

Les offres faites à l'Angleterre en vue de maintenir sa neutralité (respect de la neutralité belge, de l'intégrité de la France) furent sans effet. Grey ne les communiqua même pas au cabinet réuni le matin du 2 août, qui promit à la France l'appui éventuel de la flotte anglaise. Comme l'ultimatum allemand ne fut adressé à la Belgique que le soir du 2 août, la question de la neutralité de celle-ci n'a pas déterminé l'attitude de l'Angleterre. Suivant M. Oncken, Guillaume II aurait donc tout prévu, sachant les intentions de chacune des puissances de l'Entente. Il n'a sondé l'Angleterre que dans le dessein de lui « faire montrer tout son jeu ». Notons aussi que la violation de la neutralité belge par l'Allemagne dans le cas d'une guerre franco-allemande a été clairement indiquée comme inévitable par Guillaume II lui-même lors du marché qu'il proposa à l'Angleterre le 1er août. Par conséquent, au point de vue chronologique, la question de la neutralité belge a très bien pu influer la décision prise par le cabinet anglais le 2 août.

Un des articles les plus curieux de tout l'ouvrage est celui que M. Walther Schoenborn, professeur de droit public à l'Université de Heidelberg, a donné en appendice à l'article précédent, sous le

titre : la neutralité de la Belgique. Pour apprécier justement la portée de la déclaration du chancelier relative à la violation de la neutralité belge, il faut se reporter aux circonstances dans lesquelles elle a été faite. Adressé à une assemblée politique dans un moment suprême, le discours du chancelier ne pouvait pas énoncer d'une façon sereine et objective le principe juridique de son agression contre la Belgique. Ce discours est plutôt un acte politique, et le chancelier l'a expliqué, le 2 décembre 1914, en disant qu'il avait espéré obtenir ainsi le libre passage à travers la Belgique. Théoriquement, l'empire allemand n'était pas tenu de respecter la neutralité belge, puisque c'est la Prusse, et non l'Allemagne, qui est intervenue comme signataire au traité de 1839. Cependant, comme M. de Jagow a déclaré ce traité valable (1913), il faut le considérer comme tel. L'Allemagne étant attaquée, il ne lui restait qu'un seul avantage, celui de prendre les devants : c'était là une « question de vie ou de mort » pour elle. La frontière belge était une des places vulnérables à cause de sa proximité d'une région industrielle, dépourvue de fortifications. Jamais la Belgique n'aurait pu empêcher la France de se servir de son territoire comme base d'opérations. Se prémunir contre cette éventualité, tel était l'intérêt vital de l'empire allemand. L'observation des traités ne s'impose que si elle ne compromet pas l'existence de l'État. Donc la marche des armées allemandes à travers la Belgique était légitime. D'ailleurs, la Belgique elle-même avait enfreint sa neutralité. Les documents les plus compromettants, preuves de l'option qu'elle avait faite en faveur de l'Angleterre, ont dû être mis en sûreté, mais on a retrouvé des arrangements militaires, des manuels et des formules rédigés par des agents anglais au moyen de renseignements fournis évidemment par les autorités belges. Des dragons et des hussards français se trouvaient sur le territoire belge avant l'expédition de l'ultimatum allemand à Bruxelles. D'ailleurs, même sans ce dernier incident, l'attitude de l'Allemagne était pleinement justifiée au point de vue juridique.

V. — La série d'articles sur l'esprit de la guerre s'ouvre par une étude de M. A. Miethe sur la guerre et le sentiment d'humanité. « Le plus grand bienfait de la guerre, » a dit Moltke, « est le prompt achèvement de celle-ci. » Tout en s'inspirant de ce principe, l'Allemagne veille avec soin à l'observation des conventions de Genève et de La Haye. Il soutient qu'en Belgique a éclaté une guerre de francs-tireurs qui a entraîné des répressions sévères, destinées à servir d'exemples pour le restant de la population belge, fanatisée et excitée. D'ailleurs, une très faible partie seulement des mesures de vengeance ont été exécutées. « Le Michel allemand a deux visages » : l'un tout de bonté et de cordialité, l'autre exprimant le *furor teutonicus*. Les accusations de vol et de pillage dont il a été l'objet n'ont pas le moindre fondement. La nation allemande, ayant atteint un niveau moral et intellectuel plus élevé que toutes les autres, représente le mieux l'esprit du droit des gens.

M. Friedrich MEINECKE, professeur d'histoire moderne à l'Université de Berlin, un des directeurs de la *Historische Zeitschrift*, traite la question de la culture et du militarisme. On a exagéré ridiculement le rôle et on a mal compris les idées de Treitschke, de Nietzsche et de Bernhardi. Le maître historien allemand reste toujours Ranke, et non Treitschke, qui est partial et passionné. Nietzsche se considérait comme Européen et il compte en Allemagne plus de détracteurs que d'admirateurs[1]. Quant à Bernhardi, c'est un soldat, dont nous ne partageons pas toutes les opinions.

Les adversaires de l'Allemagne ont le tort d'isoler certaines manifestations de la vie nationale et de fonder ainsi leur jugement sur une information partielle. « Notre culture est née spontanément, librement, en dehors de l'influence centralisatrice de l'État... L'art, la science et la religion ont chacun leur mission particulière, mais la force qui les anime émane de la nation, d'où rayonnent toutes les activités politiques, sociales, économiques et intellectuelles. La culture réelle et complète se sert de l'État pour en faire un instrument de civilisation... Le cosmopolitisme de Gœthe et de Schiller, de Kant et de G. de Humboldt a engendré la culture nationale allemande du XIXe siècle. Par l'alliance du génie allemand et de l'État prussien, l'unité nationale a été définitivement constituée. » Il est donc faux de prétendre qu'il y a eu deux Germanies, celle de Gœthe et de Kant et celle d'aujourd'hui.

M. Ernst ZITELMANN, professeur de droit romain à l'Université de Bonn, traite la guerre et le droit des gens. Il répète certaines affirmations déjà émises dans les articles précédents au sujet de la guerre de francs-tireurs en Belgique, de l'emploi des balles prohibées, etc... Les représailles sont légitimées par ce fait qu'elles ont lieu dans toutes les guerres. Le droit des gens ne tient pas, d'ailleurs, devant la nécessité; lorsque l'Angleterre a déclaré ne pas vouloir indiquer les conditions auxquelles elle resterait neutre, l'Allemagne s'est trouvée dans le cas de nécessité, et la violation de la neutralité belge était absolument justifiée.

Dans une sorte de conclusion, M. O. HINTZE, l'auteur de l'article figurant en tête de l'ouvrage, détermine la signification de la guerre actuelle au point de vue allemand. L'objectif n'est pas l'hégémonie mondiale, mais l'équilibre des puissances mondiales. La lutte est surtout dirigée contre l'Angleterre. Le rêve de domination universelle qui hante celle-ci a commencé à s'évanouir déjà avant la guerre. Les trois piliers de l'édifice impérialiste britannique — Inde, Égypte et Afrique du Sud — étaient branlants, et les dominions s'affranchissaient de plus en plus de la métropole. L'Allemagne veut que l'Asie soit aux Asiatiques, les Balkans aux Balkaniques. Elle protège les petits États qui ne conspirent pas contre elle. Elle sera le salut du monde.

1. Ce n'est pas l'avis de W. Wundt (*Die Nationen und ihre Philosophie*, Leipzig, 1915, p. 105).

C'est à dessein que nous avons donné une analyse aussi développée des articles qui composent cet ouvrage. Rien en effet ne peut mieux faire comprendre à quel point l'érudition mise au service de la politique peut corrompre les sentiments et altérer le sens critique. La plupart des noms que nous venons de rappeler sont ceux d'érudits avantageusement connus jusqu'ici partout où l'on étudie l'histoire. Or, où vont-ils se renseigner? Leurs informations sont pour la plupart unilatérales. Beaucoup d'entre elles sortent de cette bureaucratie allemande en laquelle ils ont une confiance illimitée. Les livres pangermanistes d'où qu'ils viennent ont été aussi mis à profit. Quant aux documents d'origine ennemie, les auteurs semblent n'avoir fait aucun effort sérieux pour s'en procurer; auprès des prisonniers civils faits dans les régions occupées, ils auraient pu recueillir des renseignements édifiants sur les résultats de l'éducation allemande et les procédés de leurs officiers. Ils ont négligé de le faire, préférant s'en référer aux rapports officiels de leur gouvernement.

Si le choix des sources est restreint et arbitraire, la critique qu'en font les auteurs est superficielle. Ils acceptent sans les contrôler des bruits dont on a maintes fois prouvé la fausseté. M. Oncken a remarqué avec quelle prudence il convient d'user des pièces diplomatiques fournies par les adversaires de l'Allemagne, mais il se garde d'examiner de près celles qui proviennent de son propre pays ou de ses alliés. Le médiéviste Hampe n'a pas cherché davantage à déterminer la valeur historique des textes qu'il utilise ni à les apprécier d'après le milieu et les circonstances où ils ont été rédigés. Il rapporte certaines paroles du romancier Conscience et de l'historien Vanderkindere pour leur prêter des sympathies à l'égard de l'Allemagne. Or, Conscience écrivait son *Lion de Flandre* sous l'impression des mouvements libéraux qui agitèrent l'Allemagne en 1848 et 1849, et Vanderkindere a produit le *Siècle des Artevelde* en ayant sous les yeux l'Allemagne du *Kulturkampf*. Toute l'œuvre du romancier flamand, aussi bien que celle de l'éminent historien belge, proteste contre l'allégation de M. Hampe.

Ce n'est pas seulement l'interprétation des textes, c'est bien plus encore celle des faits qui est défectueuse. Un savant de la valeur de M. Schmoller n'a aucun scrupule à déclarer que l'Allemagne protège mieux que tout autre pays les petits États, du moment qu'ils ne conspirent pas contre elle. « Ainsi », dit-il, « elle a empêché la France d'annexer, en 1830, la Belgique et, en 1867, le Luxembourg. » A-t-il donc oublié que précisément en 1830 la Prusse a fait ce qu'elle a pu pour détruire l'indépendance belge et que, en ce qui concerne le Luxembourg, elle n'a voulu que préparer son incorporation à l'Allemagne? — M. Oncken part, ainsi que presque tous ses collaborateurs, de ce principe que les actes agressifs de la diplomatie allemande ne le sont qu'en apparence : un ultimatum de l'Allemagne n'a pas la même signification que celui d'un autre État; il en est de même de la mobilisa-

tion et ainsi de suite. Dans ces conditions, il n'a pas de peine à réfuter victorieusement toute objection.

Mais l'erreur fondamentale de tous les auteurs consiste à reporter dans le passé l'esprit des événements actuels ou inversement d'attribuer au présent les idées et les aspirations d'époques antérieures. Prétendre, comme le fait M. Meinecke, que l'Allemagne de Gœthe et de Kant ne diffère pas essentiellement de l'Allemagne actuelle, c'est nier l'évolution historique, c'est nier l'histoire elle-même. L'État prussien d'après lui n'a été qu'un instrument de la culture allemande; il en a été, au contraire, comme le prouve toute la première partie de l'ouvrage, un facteur essentiel; il l'a véritablement créée. D'autre part, ces écrivains font grand état des traditions historiques qui rattachent l'Empire allemand à l'ancien empire romain germanique et aussi à la Germanie. Ils se plaisent à répandre le malentendu qui consiste à identifier tout ce qui est d'origine germanique à ce qui est allemand. D'après ce principe, ils procèdent par exemple à des annexions littéraires et artistiques : ils vont jusqu'à ranger Rembrandt parmi les peintres allemands!

Tous ceux qui ont connu l'Allemagne intellectuelle il y a un quart de siècle ont vu avec tristesse l'évolution exclusiviste qui s'accomplissait en elle. Sa conception de la science s'est rétrécie à tel point que le manifeste des 4,000 professeurs d'universités et d'écoles supérieures, dont M. Delbrück reproduit le texte en entier dans cet ouvrage, identifie l'esprit de la science à l'esprit de l'armée. Toute l'œuvre, dont on vient de rendre compte, s'inspire du même principe et traduit parfaitement la mentalité allemande d'aujourd'hui qui s'éloigne de plus en plus de celle des contemporains de Schiller, le chantre de la liberté et aussi l'historien des luttes héroïques soutenues, au XVIe siècle, par le peuple belge contre l'absolutisme.

H. VAN DER LINDEN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Dr. C. Snouck Hurgronje. *The Holy War « made in Germany »* (New-York et Londres, G. P. Putnam's Sons, 1915, in-16, vi-82 p.; prix : 2 sh. 6 d.). — La manière dont les Allemands entendent la Guerre sainte depuis 1914 et s'efforcent de la propager surtout parmi les musulmans soumis à d'autres puissances européennes que l'Allemagne et l'Autriche est une conception tout à fait étrangère à l'Islam, nous dit et nous répète, avec sa connaissance incontestée des choses de l'Orient musulman, le savant professeur de langue arabe à l'Université de Leyde. Pour les vrais musulmans qui continuent, aujourd'hui comme au moyen âge, à confondre la religion et la politique, toute guerre est une guerre religieuse (*jihâd*); elle n'a de raison d'être que pour défendre la foi contre les infidèles (*kâfirs*); entre les peuples qui pratiquent l'islamisme, la guerre est interdite; elle est prescrite contre les chrétiens, par exemple tant que la religion d'Allâh est menacée. « Qu'une ordonnance spéciale du sultan calife fût nécessaire pour faire d'une guerre turque une guerre religieuse, c'est une des méprises les plus ridicules des choses mahométanes qu'on puisse connaître. » C'était l'opinion professée en Allemagne par les savants qui connaissaient le mieux les idées de l'Islam, tels que C. H. Becker, de Bonn, et Martin Hartmann, de Berlin, avant que l'empereur d'Allemagne eût persuadé au sultan actuel et au parti Union et progrès, dont les chefs sont des libres penseurs, des incroyants avérés, de lier par un traité d'alliance en bonne forme leur destinée à celle des empires de l'Europe centrale. Depuis, ils ont changé de langage; fabriquant par patriotisme un article d'exportation « made in Germany », ils ont revisé leurs convictions scientifiques et, emboîtant le pas derrière le prince de Bülow, ils proclament aujourd'hui que « la politique allemande a fait de l'Islam un facteur international ». Le prince et l'empereur feignent de croire que le calife (qui est en même temps le sultan) commande à tous les mahométans comme le pape de Rome à tous les catholiques. Grave erreur, contre laquelle proteste toute l'histoire de l'islamisme et que les Jeunes-Turcs considéraient, au moment de la Révolution, comme un dangereux non-sens. La proclamation de la guerre sainte par le cheik-ul-Islam, à Constantinople, simple créature des Jeunes-Turcs eux-mêmes asservis à l'Allemagne, est un grand coup d'épée dans l'eau.

On lira avec un vif intérêt cette brochure si substantielle dans sa

brièveté. Elle a paru d'abord en hollandais dans *De Gids* (1915, n° 1); elle a été traduite ensuite par M. Joseph E. Gillet, professeur à l'Université de Wisconsin (est-ce l'auteur ou le traducteur qui est responsable de la date 1452 donnée deux fois comme celle de la prise de Constantinople par les Turcs?), et présentée au public par M. Richard Gotheil, professeur à l'Université Columbia de New-York.

Ch. B.

HISTOIRE DE FRANCE.

— Robert DE LASTEYRIE et Alexandre VIDIER. *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France.* Tome VI, 1re et 2e livraisons; nos 106-782 à 120-127 (Paris, Impr. nationale, [librairie Ernest Leroux,] 1914, in-4°, 400 p. à 2 col.; prix : 8 fr.). — Ce volume contient l'analyse des publications dues aux Sociétés savantes du département de la Seine qui ont paru depuis 1886. Il est superflu de faire l'éloge de cette admirable bibliographie, un des instruments de travail les plus précieux qui soient mis à la disposition des archéologues et des historiens.

Ch. B.

— *Marcel Reymond, 1849-1914* (Grenoble, Allier frères, 1915, in-8°, 62 p., portrait). — Nous avons, il y a un an (t. CXVII, p. 124), annoncé la mort de ce brillant historien de l'art italien; pour le premier anniversaire de cette mort, on a réuni, dans la brochure que nous annonçons, les discours prononcés aux obsèques de cet homme de talent qui fut aussi un homme de bien. On y a joint deux substantielles études : la première, par M. André MICHEL : *Marcel Reymond, historien d'art;* la seconde, par M. Paul MORILLOT, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble : *l'Œuvre universitaire de Marcel Reymond.* Pieux hommages rendus par des hommes qui avaient vu Reymond à l'œuvre et avaient pu apprécier ce qu'il y avait en lui de science originale et désintéressée, d'idées généreuses et de bienfaisante humanité. On nous excusera de rappeler ici que le 13 octobre, jour où la maladie enleva Marcel Reymond, est aussi celui où fut tué Robert Michel. Refoulant sa douleur paternelle, M. André Michel a su parler avec sérénité des travaux de son ami défunt, du dernier article écrit par M. Reymond sur la cathédrale de Reims détruite par les barbares, des démêlés qu'eut M. Reymond avec le directeur des musées impériaux de Berlin, Bode, que toute sa science n'a pu empêcher de se tromper lourdement sur Léonard de Vinci comme sur Luca Della Robbia.

Ch. B.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— *Collection de documents sur le pangermanisme,* traduits de l'allemand, publiés sous la direction de M. Charles ANDLER. I : *les Origines du pangermanisme (1800-1888),* avec une préface de Charles

ANDLER (Paris, Louis Conard, 1915, in-8°, LVIII-335 p.). — C'est une idée heureuse que de faire connaître au public français, par des extraits bien choisis et traduits avec une remarquable fidélité, les écrits de ceux qui ont été les principaux théoriciens de la doctrine du pangermanisme. A vrai dire, la doctrine n'est pas une; il y a eu des pangermanismes très différents, souvent opposés, mais qui ont mené, par des chemins divers, au même but : la proclamation de la prééminence de la race germanique, le désir de soumettre à cette race le monde entier. Comme le montre M. Andler dans la préface qui est d'une très belle langue française, le pangermanisme s'appuie non seulement sur des considérations ethnographiques, comme celles qu'on a prétendu tirer des œuvres de Gobineau, mais sur des traditions historiques, deux étroitement prussiennes : la Prusse, continuatrice de l'ordre teutonique et refoulant le slavisme; la Prusse organisant son armée et créant le militarisme; deux au contraire allemandes : le souvenir du saint Empire germanique et celui de la hanse teutonique, dont les vaisseaux sillonnaient jadis les deux mers Baltique et du Nord et venaient faire le commerce sur les côtes de France. Sans doute, nulle puissance n'a contribué plus que la Prusse à la destruction du saint Empire; mais cet Empire, elle a cherché de bonne heure à le reconstituer à son profit et à lui insuffler l'esprit prussien. De ces quatre conceptions, qui s'amalgamaient chez les divers écrivains en des proportions variées, naît au début du XIXe siècle le pangermanisme. La doctrine est représentée par des esprits bien différents, les uns quelque peu déséquilibrés et dont les théories mégalomanes ne sont exploitées qu'après coup, les autres au contraire hommes d'action très réalistes qui voient nettement le but à atteindre immédiatement. M. Andler les enferme en quatre périodes, bien que souvent leurs ouvrages débordent ces cadres chronologiques, et c'est dans cet ordre que se suivent les extraits au cours du volume. C'est d'abord la période des guerres d'indépendance où s'exaspère le patriotisme allemand, avec Dietrich von Bülow qui reproche à Frédéric II d'avoir eu une politique trop exclusivement prussienne, avec Ernst-Moritz Arndt dont on connaît les chants enflammés et qui, dans ses écrits, réclame une Allemagne unie sous le sceptre d'un empereur, avec Friedrich-August Jahn, l'organisateur des sociétés de gymnastique, qui, de la gymnastique même, voulut faire un élément de culture allemande. C'est ensuite la période de 1840 où les pangermanistes songent surtout à assurer leur supériorité économique; elle est représentée par Friedrich List, d'après lequel les nations sont tenues de conquérir tous les territoires se trouvant dans leur sphère d'action économique — et il fait immense la sphère de l'Allemagne — et par Helmuth von Moltke qui, après sa mission militaire en Turquie, demande aux Allemands, dans ses traités écrits de 1841 à 1845, de coloniser les rives du Danube inférieur et de fonder à Jérusalem une principauté allemande. Mais voici que la Prusse veut réaliser à son profit l'unité allemande;

de l'Allemagne elle expulse l'Autriche, par un retour à la politique frédéricienne. Des traditions prussiennes et allemandes, ce sont les premières qui prévalent avec Bismarck, l'homme même de cette politique, et avec Heinrich von Treitschke, qui veut faire de l'Allemagne une sorte de Prusse prolongée. Pourtant les victoires remportées par la Prusse, le développement industriel et économique donnent à l'idée allemande comme une nouvelle force; deux écrivains, Paul de Lagarde et Constantin Frantz, tous deux mystiques religieux, reprochent à Bismarck sa modération; ils veulent une Allemagne comprenant tous les peuples de langue allemande, une Allemagne faisant des annexions nouvelles à l'est et à l'ouest, débordant par ses colonies sur l'orient; le premier une Allemagne unitaire, le second une Allemagne fédéraliste avec trois tronçons et le centre de gravité du côté de l'ouest, entre le Rhin et l'Elbe[1].

Nous sommes ainsi conduits jusqu'à l'avènement de Guillaume II, en 1888. On nous annonce trois autres volumes, l'un consacré au pangermanisme continental, l'autre au pangermanisme colonial sous Guillaume II, le troisième au pangermanisme philosophique. Nous souhaitons qu'ils paraissent prochainement : ils éclaireront d'une vive lumière, en nous montrant les ambitions et les appétits grandissants de l'Allemagne, les origines de la guerre actuelle. C. Pf.

La Guerre.

— Émile Doumergue. *Le droit et la force, d'après les manuels des États-majors allemand et français* (Paris, librairie de « Foi et vie », in-16, 110 p.). — M. Doumergue, doyen de la Faculté libre de théologie protestante de Montauban, a eu l'idée féconde de comparer les maximes enseignées aux officiers en Allemagne dans le *Kriegsbrauch im Landkriege* (1902) et en France dans le *Manuel de droit international à l'usage des officiers de l'armée de terre* (1913). Il a fort bien montré la différence fondamentale de ces deux conceptions : l'allemande ne reconnaît l'existence d'aucun droit, refuse

1. Il y a de-ci de-là dans le volume quelques fautes d'impression. P. xx, l. 3 : la date de 1475 est manifestement fausse; il faut lire 1295; sur le blocus continental établi par Philippe le Bel, en cette année, voir La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. I, p. 351. — P. xli, l. 11 : au lieu de Frédéric-Guillaume *II*, lire Frederic-Guillaume IV. — P. viii : si M. Andler a raison de protester contre certains jugements portés depuis la guerre en France contre les chefs-d'œuvre de la littérature allemande, il ne nous paraît pas équitable envers un ancien maître qui ne renie en rien son passé et qui ne parle que de l'Allemagne actuelle « où, écrit M. Andler, pas une parole vraiment humaine ne s'est encore fait entendre ». — Les notices placées en tête des extraits de chaque auteur sont inégales. Celle sur Bismarck est très suggestive; M. Andler oublie seulement, pour cause, de citer dans la bibliographie un excellent ouvrage dont il est l'auteur. La notice sur Moltke est bien brève. Est-il bien vrai de dire qu'avant 1838 aucun Européen n'avait vu l'Asie Mineure?

d'accorder aux conventions de La Haye aucune valeur morale; en guerre, il n'y a qu'un but, celui d'abattre l'ennemi, et tous les moyens sont bons. C'est la doctrine de la force qui ne trouve de limites que celles même de l'utilité. Le *Manuel* français suppose, par son titre même, l'existence d'un *droit international*. Le contraste entre les « raisons de guerre » allemandes et les préceptes français fondés sur un idéal de justice et d'humanité en dit long sur la mentalité différente des deux peuples; et c'est une fine remarque de M. Doumergue quand il nous dit (p. 105) que le manuel allemand « n'est pas en réalité à l'usage de la guerre, mais à l'usage seulement de la victoire »; car, « si l'on pouvait appliquer à l'armée de ce Manuel les principes qu'elle applique aux autres, tout son peuple, subitement ramené à la réalité de la guerre, hurlerait de douleur et de colère » (p. 106). Il y aurait sans doute à contester en plus d'un point l'exposé que trace M. Doumergue des origines du droit des gens et de son développement historique, la condamnation qu'il prononce, au point de vue moral, contre le droit historique allemand; des considérations qu'on peut hasarder dans des conférences pour le grand public devraient, dans un livre, être entourées d'un réseau plus solide de preuves. Pour nous en tenir à la seule question morale qui, selon le Manuel allemand, doit être reléguée par le commandement au dernier plan de ses préoccupations, mais qui, dans le reste du monde civilisé, garde toute sa valeur, nous reproduirons une note mise par M. Doumergue au bas de la p. 101 : « Constatons avec une douloureuse et humiliante stupéfaction le spectacle que nous donnent les théologiens allemands les plus renommés, évangélistes comme un Seeberg, ultrarationalistes comme un Baumgarten, de Kiel. » « Celui qui, ces derniers jours, n'a pas salué d'applaudissements joyeux le torpillage du *Lusitania* n'est pas un véritable Allemand », prêche le professeur de théologie de Kiel. Mais le Christ n'a-t-il pas condamné la guerre, au moins cette guerre, dans le Sermon de la Montagne? Parfaitement, mais qu'est-ce que cela fait? « Le Sermon de la Montagne », prêche le professeur de théologie de Kiel, « n'a pas de rapports avec le droit, l'État, l'honneur et la société. » Quel dommage que M. Doumergue n'ait ni indiqué sa source, ni rapporté les paroles mêmes de ce prédicateur! Ajoutons que des déclamations plus furibondes encore ont été proférées, s'il faut en croire le *Temps* (10 décembre 1915), par le pasteur Fritz Philippi, à Berlin, le pasteur Lœbel, à Leipzig, etc. *Odium theologicum!* Ch. B.

— Eugenio Rignano. *Les facteurs de la guerre et le problème de la paix*, avec une préface d'Ad. Landry (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 48 p.; prix : 0 fr. 60). — Nous avons signalé cette étude quand elle a paru dans *Scientia* (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 175); l'on a eu raison de la réimprimer à l'usage du public français. La première édition portait la date : Milan, 1er juin 1915; celle-ci la date de Milan, 1er août 1915; mais elles sont identiques. La préface de

M. Adolphe Landry met en pleine lumière l'importance et le mérite du travail de M. Rignano. C. Pf.

— *Bulletin officiel du ministère de la Guerre. Édition méthodique. Recueil des documents insérés au « Bulletin officiel » et concernant spécialement la période des hostilités du 2 août 1914 au 30 juin 1915* (Paris, Charles-Lavauzelle, [1915,] in-8°, 689 p.). — La guerre a tout naturellement suscité en grand nombre des lois, décrets, arrêtés, règlements, circulaires. Ces documents ont paru au jour le jour au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre; mais il importe, pour la facilité de l'exécution, que tous les textes concernant une même question soient réunis. D'où cette édition méthodique. Sous des titres rangés par ordre alphabétique : *administration et comptabilité, archives de la guerre, armement, avancement, comptabilité générale et marchés, etc.*, les textes sur une même matière sont rapprochés. Une table placée à la fin rétablit l'ordre chronologique. Ce recueil servira surtout aux militaires et aux bureaux du ministère; mais l'historien de la guerre en tirera grand profit, et voilà pourquoi nous le signalons ici. C. Pf.

— *Réponse à l'Appel allemand aux Chrétiens évangéliques de l'étranger* (Paris, Fischbacher, 1915, in-8°, 14 p.). — Une trentaine de pasteurs, de théologiens, d'historiens allemands ont publié et répandu un appel rédigé au nom de toutes les missions protestantes d'Allemagne aux protestants des nations alliées et des pays neutres. Il a paru dans plusieurs périodiques allemands, entre autres dans *Evangelisches Missions Magazin* de Bâle (novembre 1914), et a été traduit en français dans le *Mouvement pacifiste de Berne* (août-décembre 1914). On y retrouve les affirmations, contraires à la vérité la mieux établie, qui s'épanouissaient déjà dans l'appel des 93. Aussi la réponse des protestants français était-elle facile. Elle aurait gagné à être rédigée en un style plus vibrant; mais on applaudira de tout cœur à ces paroles : « En attendant le jour, sans doute lointain, où l'unité morale du protestantisme pourra de nouveau se manifester dans son entier, nous sommes résolus à marcher cœur à cœur avec nos frères d'Angleterre et coude à coude avec nos amis d'Amérique, de la Suisse romande, de Hollande, des pays scandinaves, ayant la certitude de représenter avec eux la tradition la plus pure de la Réforme du XVIe siècle, celle qui entend unir toujours plus étroitement à la piété évangélique la pratique de la justice, le respect de l'indépendance d'autrui et le souci de la grande fraternité humaine. » Ch. B.

— Ed. Bauty. *En Alsace reconquise. Impressions du front. 1915* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-8°, 63 p.; dix documents photographiques). — Au mois d'août 1915, un groupe de journalistes fut admis à visiter le front français en Alsace; parmi eux M. Ed. Bauty, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*. Il raconta ses impressions en son journal en août et septembre et la maison Berger-

Levrault les a réunies en ce charmant volume fort bien illustré. Grâce à de belles photographies qui sont de véritables documents, nous revoyons les paysages et les scènes qu'a vus M. Bauty : et quels paysages! quelles scènes grandioses! Nous sommes d'abord dans les Vosges, au Ban-de-Sapt, à quelques centaines de mètres à peine des tranchées allemandes; puis nous franchissons le Hohneck, où la tempête fait rage et où nous admirons la petite gare construite et décorée sous les obus. Un long détour nous amène à Mittlach, petit hameau d'environ 200 âmes et qui dépend de la commune de Metzeral. Metzeral est tout proche et l'on devine sa position entre les deux môles qui ferment l'étroite vallée ; le village vient d'être reconquis grâce à la valeur de nos troupes ; il serait toutefois imprudent d'en approcher. Par les cols du Ventron et d'Odern, nous descendons dans la vallée de la Thur; à Kruth, un Alpin fait gentiment la cour à une robuste Alsacienne; à Saint-Amarin, nous assistons à la classe en français; à Thann, nous constatons les effets des divers bombardements. Mais voici le moment le plus émouvant de l'excursion. Nous gagnons le sommet du Hartmannswillerkopf, le « Vieil-Armand » légendaire, témoin de tant de luttes héroïques où, de forêts jadis presque impénétrables, il ne reste que quelques troncs déchiquetés ; on nous dit la solidité de nos tranchées, l'entrain du troupier, le voisinage immédiat des Allemands. Enfin, par Belfort nous arrivons à Dannemarie, où nous donnons un coup d'œil au viaduc en ruines, et à Ballersdorf, où, à très courte distance d'Altkirch, règne une paix profonde et où les paysans se promènent tranquillement par les rues à côté de nos officiers. Merci à M. Ed. Bauty d'avoir fixé, avec une complète sincérité, ses impressions, de nous avoir montré le contraste entre l'existence paisible qui reprend en arrière du front et l'existence mouvementée et dramatique sur la ligne du combat; merci aussi de la sympathie qu'il témoigne à la France et à l'Alsace; il sait que ces deux pays sont faits pour s'entendre et s'aimer. C. Pf.

— *Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne*, I. Publication faite par les soins du ministère des Affaires étrangères (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-8°, 208 p.). — Voici plus de 100 documents — exactement 121 — prouvant les crimes commis par les Allemands dans cette guerre; ce sont des rapports d'officiers et soldats français, des dépositions de citoyens français recueillies sous la foi du serment. Qui du reste pourrait récuser ces listes de morts, comme celle de Nomeny : civils fusillés à bout portant sans trace de jugement, parmi eux des vieillards, des femmes, des enfants? Mais ce sont aussi des proclamations et ordres du jour des chefs allemands, comme l'affiche apposée sur les murs de Lunéville le 3 septembre 1914, signée du général von Fasbender; ce sont les carnets de route et les lettres trouvés sur les soldats allemands. M. J. Bédier en avait publié un certain nombre qu'on retrouve ici, avec beaucoup d'autres aussi nets, aussi formels que ceux que nous connaissions déjà. Ces documents ont été répartis sous dix chefs : violation du territoire des

États neutres; violation de la frontière française avant la déclaration de guerre; assassinats de prisonniers et de blessés; pillages, incendies, viols, assassinats; attentats contre les hôpitaux et les ambulances; emploi de projectiles interdits; emploi de liquides enflammés et de gaz asphyxiants; bombardement de villes non défendues; usage de procédés de guerre déloyaux; actes de cruauté commis à l'égard des populations civiles. On ne saurait parcourir ce volume sans éprouver un sentiment d'horreur envers une nation qui a recours à de pareils procédés; car nous ne sommes pas ici en présence de crimes individuels, mais de crimes collectifs, tolérés ou même accomplis par ordre. Et nous assistons à la faillite de la civilisation allemande et du christianisme, tel que les Allemands le comprennent; y a-t-il encore en Allemagne un prêtre, ou catholique ou protestant, pour protester contre de telles atrocités et pour rappeler que Dieu est amour? Les chaires des églises au delà du Rhin ne retentissent que de paroles de haine, et quel est l'imbécile qui, dans un temple chrétien, osa prêcher sur *Nombres*, XXI, 23 et 24, d'où il appert que Sikon, roi d'Hesbon, ayant refusé le passage à Israël, périt au fil de l'épée et que son royaume fut anéanti? Nous estimons que l'ouvrage publié par le ministère des Affaires étrangères, qui paraît simultanément en France, en Angleterre et aux États-Unis, provoquera une vive sensation.

C. Pf.

Histoire des États-Unis.

— T. Crockett et B. C. Wallis. *North America during the eighteenth century. A geographical history* (Cambridge, at the University Press, 1915, in-8°, vi-116 p.; prix : 3 sh.). — Simple manuel à l'usage des étudiants, fait d'ailleurs avec intelligence et précision. Les auteurs expliquent la formation des États-Unis par la géographie du pays que de nombreuses cartes mettent sous les yeux du lecteur. Le relief du sol, ses voies naturelles et ses cultures font comprendre l'occupation successive du continent américain par les Français et les Anglais, sans oublier les Hollandais ni les Suédois, les luttes entre les colons anglais, maîtres du littoral maritime et réclamant en conséquence le « hinterland », comme on dirait aujourd'hui, et les Français qui, possédant les embouchures du Saint-Laurent et du Mississipi, prétendaient dominer sur tout le bassin de ces deux fleuves, la guerre de l'Indépendance et la formation des États-Unis. Chacun des onze premiers chapitres se termine par un résumé où les causes géographiques et économiques sont bien mises en relief. Le douzième et dernier montre les débuts d'un nouvel État à qui la nature préparait de si magnifiques destinées. Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— F. E. Harmer. *Select english historical documents of the ninth and tenth centuries* (Cambridge, at the University press;

Londres, Clay, 1914, in-8°, x-142 p.; prix : 6 sh.). — Cet ouvrage comprend trois parties : 1° le texte de vingt-trois documents en anglo-saxon choisis à la fois pour leur importance historique et pour leur intérêt philologique : concessions de terres à des églises, testaments, parmi lesquels se trouve celui des rois Alfred et Eadred, un acte d'affranchissement d'esclave consigné, suivant l'usage, sur un volume des évangiles, etc. Ces documents étaient déjà connus, mais ils n'avaient pas encore été reproduits avec le soin méticuleux qu'y apporte Miss Harmer; 2° traduction en anglais moderne de chacun de ces documents; 3° notes sur la date des actes, l'identification des personnages, l'explication des termes techniques, rares ou difficiles. En appendice, notes sur les particularités dialectales des actes provenant de Kent, de Mercie et de Northumbrie. Enfin trois tables : des noms d'hommes, de lieux et de matières. Tout le travail est conduit avec un grand soin, d'une main experte et avisée. Il tiendra une place fort honorable à côté des *Crawford charters* publiées il y a vingt ans par MM. Napier et Stevenson. Miss Harmer est une bonne élève de ces maîtres éminents. Ch. B.

— *The cures of the diseased in forraine attempts of the English nation.* Reproduced in facsimile, with introduction and notes, by Charles Singer (Oxford, at the Clarendon press; Londres, Humphrey Milford, 1915, petit in-4°, [10]-28 et [5] p.; prix : 1 sh. 6 d.). — L'auteur de ce petit traité nous apprend, dans sa dédicace à la reine Élisabeth, qu'étant « injustement prisonnier » en Espagne, il avait été atteint d'une maladie contagieuse, la « tabardilla » (sorte de typhus); soigné par un « médecin spécial du roi », il avait observé les remèdes employés pour guérir cette maladie et d'autres particulières aux régions tropicales; il les avait appliqués à son tour avec un plein succès et pensait travailler pour le bien commun des sujets de Sa Majesté, si exposés par leurs entreprises dans les pays étrangers, en décrivant ces maladies et leurs remèdes. La dédicace est signée G. W., initiales qui dissimulent peut-être le nom de George Wateson ou Whetstone, soldat et poète contemporain de Philippe Sidney, mort vers 1600. La plaquette, dont on ne connaît plus qu'un exemplaire, reproduit ici en facsimile, a été imprimée à Londres en 1598. Ch. B.

— Arthur Hassall. *Life of the viscount Bolingbroke* (Oxford, Blackwell, 1915, in-8°, xiv-224 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Ceci est une réédition. La biographie de Bolingbroke avait déjà paru en 1889 dans la collection « The Statesmen series ». Une note du libraire qui met en vente la nouvelle édition dit : « Beaucoup de lumière nouvelle a été projetée sur l'histoire de la période où vécut Bolingbroke, et les lecteurs de cette nouvelle Vie trouveront que beaucoup d'opinions en circulation sur cet homme d'État si discuté ont besoin d'être revues, sinon complètement bouleversées. » Il n'en est rien; les vues de M. Hassall en 1915 sont exactement les mêmes qu'en 1889, et la

lumière nouvelle projetée sur la vie de Bolingbroke se résume en l'annonce de quelques ouvrages parus depuis vingt-cinq ans et dont on ne voit pas que l'auteur ait d'ailleurs tiré le moindre fait nouveau. Ce n'est pas à dire que la nouvelle édition soit une réimpression pure et simple de la première; on trouvera par exemple une addition d'une cinquantaine de lignes au chapitre v, où l'auteur expose les intentions de Bolingbroke à la mort de la reine Anne, son séjour en France et ses intrigues avec les Jacobites en 1715-1716. Çà et là on peut encore constater quelques petits changements dans la rédaction; mais c'est tout. Les chapitres sur le caractère de Bolingbroke, ses amitiés littéraires, ses opinions politiques, philosophiques et théologiques sont restés intacts. La conclusion n'a été en rien modifiée.

Ch. B.

Histoire d'Italie.

— Stéphane Piot. *Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 30 p.; prix : 0 fr. 60). — Ceux qui n'ont vu en d'Annunzio que le poète de la volupté, le romancier de l'amour, le dilettante raisonneur, ne connaissaient pas d'Annunzio tout entier. Poète de la volupté, il fut aussi le poète de l'Adriatique, des Abruzzes, de Venise, de Florence, de Rome, de Rome l'ancienne capitale du monde, la Ville Éternelle. Romancier de l'amour, il fut en même temps le romancier de la force et de la volonté. M. Stéphane Piot le prouve par de longues citations empruntées aux premières œuvres du grand artiste. Cependant de plus en plus d'Annunzio exalte l'Italie; il lui montre la voie nouvelle où elle doit se lancer. A la mort de Carducci en 1907, il se déclare son héritier et devient le grand poète national; en 1908, la représentation de la *Nave* se double d'une grandiose manifestation contre l'Autriche; en 1912, les *Canzoni della Gesta d'Oltremare* glorifient la guerre de Libye; puis en mai 1915 ce sont les admirables discours qui secouent toute la péninsule. A l'appel du poète répond l'héroïque acclamation d'un peuple qui suit, du reste, l'ordre conscient et réfléchi de son roi. Carducci a représenté l'Italie du Risorgimento; d'Annunzio sera le poète de la plus grande Italie.

C. Pf.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Revue des études anciennes.** 1915, octobre-décembre. — M. HOLLEAUX. Études d'histoire hellénistique. I : Λυσίας Φιλομήλου (personnage cité dans une inscription de Delphes datant de 242 av. J.-Ch.; tente de dresser la généalogie de cette famille). — L. CHABERT. Virgile, maître d'énergie. — L. HAVET. Notes critiques sur les poètes latins. III : Stace (fin). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXVIII : De l'exactitude topographique dans la légende carolingienne (l'auteur de la *Geste de Charlemagne à Carcassonne* prétend que le territoire où s'éleva l'abbaye de Lagrasse s'appelait jadis *vallis Macra;* cela est possible; il faut sans doute expliquer le mot par frontière, l'abbaye se trouvant sur la limite des cités de Toulouse et de Narbonne). — Ém. ESPÉRANDIEU. Note sur une stèle singulière (trouvée à Bourges, représente une divinité femme : la gloire de César?). — Eug. et René MALGET. Un deuxième tumulus gallo-romain à Martelange (Luxembourg). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *F. Sartiaux.* Troie, la guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient (curieux). — *G. Vasseur.* L'origine de Marseille (intéressant, mais beaucoup d'hypothèses). — *Van Millingen.* Byzantine churches in Constantinople (conclusions souvent contestables; mais étude attentive des monuments). — *J. Bellucci.* Parallèles ethnographiques. Amulettes : Libye actuelle et Italie ancienne (très suggestif).

2. — **Revue des études napoléoniennes.** 1915, novembre-décembre. — Éd. DRIAULT. Le calvaire de la Pologne, esquisse historique (les partages de la Pologne depuis 1772, avec une carte). — G. LOTE. La rive gauche du Rhin de 1792 à 1814 (il ne semble pas que les populations de cette région, consultées d'une façon indirecte après la conquête française, aient manifesté d'opposition sérieuse à l'annexion. Quant aux arguments présentés en France en faveur de cette annexion, ils étaient nombreux et variés, des raisons de sentiment venant s'ajouter aux considérations tirées du droit du plus fort. Organisation des pays ainsi réunis et mesures prises pour amener leur fusion avec le reste de la nation française, par des moyens habiles, qui n'avaient rien de tyrannique. Au moment de la chute du premier Empire, les habitants étaient de loyaux sujets de Napoléon Ier). — Louis BENAËRTS. Le département d'Ille-et-Vilaine durant le Consulat, 1799-1804 (résumé

d'une thèse pour le doctorat que l'auteur a soutenue le 12 juin 1915). — H. CLOUZOT. L'art décoratif du second Empire. — Paul MARMOTTAN. Le palais impérial de Strasbourg, 2e partie. — R. DURAND. L'occupation prussienne en Bretagne en 1815 (ajoute une pièce à celles qu'a déjà publiées M. Vignols en 1892-1894). = Bulletin historique : Ed. CHAPUISAT. La Suisse il y a cent ans (des ouvrages relatifs au rétablissement de la République de Genève).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1915, septembre-octobre. — N. W. Pour la fête de la Réformation. La discipline et la liberté, d'après M. É. Boutroux (M. Boutroux affirme que la Réforme a considérablement restreint la liberté d'action de l'individu, en favorisant la puissance temporelle du pouvoir civil. Cela peut être vrai pour le luthéranisme, mais est faux pour le calvinisme). — Fr. PUAUX. Le dépeuplement et l'incendie des Hautes-Cévennes, octobre-décembre 1703 (étude très attachante, d'après les archives du ministère de la Guerre). — N. WEISS. Une Bible historique contemporaine de la prise de Metz en 1552-1553 (exemplaire de la Bible d'Olivétan dont la reliure porte sur les plats deux médaillons de Henri II de 1552; a peut-être été donné par Henri II à Diane de Poitiers). — Rod. REUSS. Les réformés d'Angers et la destruction du temple de Sorges en 1685 (signale des documents publiés par l'abbé Uzureau au t. XVI de ses *Andegaviana*).

4. — **Bulletin hispanique**. 1913, juillet-septembre. — A. MOREL-FATIO. Un érudit espagnol au XVIIIe siècle : D. Gregorio Mayans y Siscar (grâce à un lot de soixante-treize lettres de Mayans écrites dans la période de 1741 à 1765 à D. Blas Iover Alcázar ou à quelques autres personnages et entrées aux Archives nationales de France, M. Morel-Fatio nous fait un portrait de cet érudit ; il décrit son grand orgueil, ses rancunes, mais aussi son bon sens, sa lucidité d'esprit; il insiste sur les services qu'il rendit à l'histoire littéraire de son pays, sur ses projets de réforme universitaire; il raconte ses démêlés avec le duc d'Huescar, qui lui avait commandé une vie du duc d'Albe et en fit paraître une autre par Vicente de Rustant, etc. Étude très attachante). = Octobre-décembre. G. R. CERIELLO. Une religieuse espagnole en Sardaigne et son œuvre poétique au XVIIIe siècle (Maria Candida Merlio. Article en italien). — J. MATHOREZ. Les réfugiés politiques espagnols dans l'Orne au XIXe siècle (de 1814 à 1856; d'après la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et le préfet; catégories de ces réfugiés : au début *afrancasedos;* en 1839, carlistes, le curé Merino, etc.; secours qui leur sont accordés, soupes populaires, etc.). — E. MÉRIMÉE. Encore quelques mots sur l'attitude de l'Espagne (à propos de la brochure d'Albert Mousset). = C.-rendus : *Arturo Pérez-Cabrero*. Ibiza arquelógica (exposé des fouilles faites depuis 1903 par la Société archéologique d'Ibiza). — *Joaquim Miret y Sans*. Les Cases de Templers y Hospitalers en Catalunya (nom-

breuses notes et analyses de pièces d'archives, bonnes tables). — *N. Alonso Cortés.* D. Hernando de Acuña (étude bien documentée sur un des grands seigneurs de l'intimité de Charles-Quint). — *E. Gómez Carrillo.* Campos de guerra y campos de ruinas (l'auteur a visité le théâtre des opérations sur le front français en novembre 1914; il a écrit son livre à la gloire du soldat français).

5. — **Revue archéologique.** 1915, juillet-août. — Ad. Reinach. Les portraits gréco-égyptiens (suite et fin : comment l'usage romain des *imagines* transforme le sarcophage anthropoïde des Égyptiens; les portraits qu'on trouve encastrés au-dessus de la tête de la momie datent surtout de la fin du Ier ou du début du IIe siècle de notre ère; les personnages représentés, leur costume et parure; position sociale et origine ethnique. L'article a été mis au point par Salomon Reinach; l'auteur, officier de liaison, a disparu depuis le 30 août 1914). — Dr J. Birot et abbé J.-B. Martin. Le missel de la Sainte-Chapelle de Paris conservé au trésor de la Primatiale de Lyon (dans la collection donnée par l'archevêque de Bonald. Il date du début du XIVe siècle; remarquables miniatures qui sont presque toutes reproduites ici). = C.-rendus : *H. R. Hall.* Aegean Archaeology (excellent manuel; description de cette ancienne période que les fouilles de la Crète ont fait connaître). — *Ch. Diehl.* Une république patricienne. Venise (ouvrage à la fois savant et aimable). — *Franz Cumont.* Comment la Belgique fut romanisée (aperçu de haute valeur).

6. — **Revue de l'histoire des colonies françaises.** 1915, 3e trimestre. — P. Cultru. Colonisation d'autrefois : le commandeur de Poincy à Saint-Christophe (né en 1584, mort en 1660. Il a fondé Sainte-Croix, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, peut-être la Tortue; à Saint-Christophe, il a créé l'industrie sucrière et fut le premier grand planteur des Antilles françaises; étude attachante où le vrai rôle de Poincy est mis en lumière). — E. Saulnier. Un projet d'histoire des colonies en 1758 (formé par Butel-Dumont; mémoire qu'il adressa à ce sujet au ministre de la Marine, en décembre). = C.-rendu : *S. C. Hill.* Yusuf Khan, the rebel commandant (le livre éclaire l'histoire de l'Inde à l'époque de la guerre de Sept ans).

7. — **Revue des sciences politiques.** 1915, 15 octobre. — A. Chuquet. Deux carnets allemands (d'un soldat du 84e d'infanterie jusqu'au 30 septembre 1914 et d'un lieutenant de réserve du même régiment jusqu'au 28 septembre 1914). — René Dollot. Les étapes de la neutralité belge, de Richelieu à nos jours (remonte jusqu'au traité de Verdun de 843; considérations intéressantes). — V. H. F. La presse allemande pendant la première année de la guerre. — Ch. Bastide. La littérature anglaise et la guerre (récits de soldats et de marins; livres sur les origines de la guerre; sermons; pièce de théâtre : l'*Armageddon* de Stephen Philipps; Rudyard Kipling). — Maurice Dewavrin. L'effort britannique pour la guerre pendant les huit premiers mois,

août 1914-avril 1915 (effort économique et effort social). — Léon MOREL. L'Allemagne moderne vue par un Anglais (Ellis Barker, dans son ouvrage, *Modern Germany*). — Henri SCHUHLER. L'exploitation du domaine industriel et agricole de la Prusse (il s'agit de l'État prussien; chemins de fer, forêts, mines, usines et salines). = C.-rendus : Publications sur la guerre. — *E. Halévy*. Histoire du peuple anglais au XIXe siècle. I : L'Angleterre en 1815 (promet une œuvre remarquable que l'Angleterre pourra envier à la science française).

8. — Revue générale du droit. 1915, septembre-octobre. — René DE KERALLAIN. Les lois des Babyloniens et des Hébreux (suite; signale les ressemblances nombreuses; pourtant il ne faudrait pas conclure que les lois hébraïques ne sont qu'une adaptation rectifiée de la loi babylonienne). — J. BONNECASSE. La « notion de droit » en France au XIXe siècle (suite; théories de Duguit et Gény). = C.-rendus : *A. Colin* et *H. Capitan*. Cours élémentaire de droit civil français (excellent). — *C. Flammarion*. La mentalité allemande dans l'histoire (œuvre excellente de vulgarisation). — Ouvrages relatifs à la guerre. — *H. Wickham Steed*. La monarchie des Habsbourg (cet ouvrage montrera une nouvelle fois ce que vaut le régime clérico-policier des Habsbourg, tant admiré par les réactionnaires de tous les pays).

9. — Journal des savants. 1915, septembre. — Louis LEGER. La Serbie au moyen âge. II (la famille, l'église, la société, les chants épiques, d'après le livre de C. Jireček). — R. PICHON. Les épîtres d'Horace. I (d'après le livre d'E. Courbaud). — H. DEHÉRAIN. Les origines de New-York (1914 est le 300e anniversaire de la fondation de cette ville qui compte aujourd'hui plus de cinq millions et demi d'habitants; résume l'histoire de la cité d'après les documents réunis par Hagaman Hall). — SEYMOUR DE RICCI. Quelques bibliothèques françaises passées en Angleterre (la liste s'ouvre par celle de Massauve, conseiller au parlement de Montpellier, vendue en 1688; on signale celle de Fléchier, du chevalier Éon, de Talleyrand, de Guizot, de Libri, etc.). = C.-rendus : *P. A. A. Boeser*. Description de la collection égyptologique du musée des antiquités à Leyde, t. VI (excellent). — *Giovanni Costa*. Impero romano e cristianesimo (examine quatre ouvrages italiens parus sur ce sujet). — *L. W. Shakespear*. History of Upper Assam, Upper Burmah and North-Eastern Frontier (très intéressant). = Octobre. E. BABELON. Le *Corpus nummorum italicorum* (quatre volumes ont paru sous la haute direction de S. M. le roi d'Italie; intérêt pris autrefois par les souverains et les grands à la numismatique; dans cette collection, le t. I est consacré aux monnaies de la maison de Savoie et du royaume d'Italie; le t. II à celles du Piémont et de la Sardaigne; le t. III à la Ligurie avec Gênes; le t. IV à la Lombardie, moins les monnaies de Milan qui paraîtront au t. V). — H. LEMONNIER. Cinquante années de l'Acadé-

mie royale d'architecture, 1671-1726 (d'après les quatre premiers volumes des procès-verbaux dont trois viennent de paraître et dont le IVe est sous presse; considère à la fois l'Académie comme Académie : les séances, missions qu'elle reçoit, détails curieux sur l'aqueduc de Maintenon, et comme école : le professorat de François Blondel, de Philippe de La Hire et de Desgodets). — R. Pichon. Les épîtres d'Horace (IIe et dernier article; d'après le livre d'E. Courbaud). — E. Rodocanachi. Le premier traité de bibliophilie. Le *Philobiblon* (il fut sans doute rédigé par Richard de Bury, évêque de Durham de 1333 à 1345). = C.-rendus : *J. Hastings*. Encyclopædia of Religion and Ethics, t. VII (art. les plus curieux : Hymnes, Inde, Indo-Chine, Israël, Jésus). — *P.-F. Girard*. La loi des douze tables (série de leçons tout à fait remarquables faites à l'Université de Londres). — *P. van Cauwenbergh*. Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine jusqu'à l'invasion arabe, 451-640 (s'élève contre les critiques adressées aux moines par Amélineau; sens critique judicieux. Ce volume sera une rareté bibliographique, l'édition ayant été, quelques jours après son apparition, presque entièrement consumée dans l'incendie de Louvain).

10. — Polybiblion. 1915, juillet. — Publications relatives à la guerre européenne. — *Mangenot*. Dictionnaire de théologie catholique, fasc. XLIII-XLVII (à l'article France, *G. Goyau* parle de l'état religieux actuel de la France, *Bonet-Maury* du protestantisme français, *Mangenot* des travaux consacrés par des Français aux sciences ecclésiastiques; voir aussi l'article Grégoire XVI par *Amann*). — *H. Roy*. La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II (intéressant). — Journal de *Jean Vallier*, maître d'hôtel du roi, publié par *Henri Courteault*, t. II (du 8 septembre 1649 au 31 août 1651; très intéressant). — *De Marcère*. Souvenirs d'un témoin. Vision d'un siècle (grand éloge de ce livre qui conclut au retour de la France au catholicisme). = Août-septembre. Publications relatives à la guerre européenne (nous avons signalé presque toutes celles analysées ici). — *Charles Benoist*. Le machiavélisme et l'*Antimachiavel* (histoire du livre de Frédéric II et portrait du roi, devenu le vrai disciple de Machiavel). — *G. Muret*. Jérémie Gotthelf, sa vie et ses œuvres (très belle étude). — *A. Roussel*. La religion dans Homère (répertoire de textes aisé à consulter). — *A. Singer*. Histoire de la Triple-Alliance, traduit par *Louis Suret* (livre incomplet, traduction médiocre). — *Teodor de Wyzewa*. La nouvelle Allemagne (renseignements utiles, pensée un peu superficielle et rédaction hâtive). — *E. Guéchof*. L'alliance balkanique (livre remarquable, pas entièrement impartial).

11. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1915, 2 octobre. — *Evans*. Wales and the war of the Roses (bon; mais il ne faudrait pas croire que la guerre des deux Roses fut une querelle de races : les Gallois servirent également les deux partis). — *H. Morf*.

Geschichte der französischen Literatur im Zeitalter der Renaissance. 2e édit. (bon). — *L. Zanta.* La renaissance du stoïcisme au XVIe siècle (bon; le morceau principal est consacré à Juste Lipse et à Guillaume du Vair). — *P. Éliade.* La Roumanie au XIXe siècle. II : les trois présidents plénipotentiaires, 1828-1834 (remarquable étude sur la formation de l'État roumain). — Abbé *Uzureau.* Les Mémoires de Mme de La Rochejaquelein et de M. de Barante (ces Mémoires ont paru sous deux rédactions différentes, l'une par la marquise de La Rochejaquelein, l'autre par M. de Barante; leur correspondance en fait foi. Barante n'a fait que remettre en style académique ce que la marquise avait écrit en toute simplicité). = 9 octobre. *U. Benassi.* Per la storia della politica italiana di Luigi XIV (bonne étude sur le rôle de la diplomatie française dans l'affaire de Castro et Ronciglione, que se disputaient le pape et les Farnèse). — *Id.* Gugliemo du Tillot, un ministro reformatore del sec. XVIII (fragment d'un travail qui pourrait devenir intéressant). — *O. Karmin.* La question du sel pendant la Révolution (utile recueil de textes). — *E. Durkheim.* « L'Allemagne au-dessus de tout »; la neutralité allemande et la guerre (fort instructif; mais l'auteur a eu le tort de trop simplifier le problème, en étudiant surtout Treitschke; encore n'a-t-il pas tiré de Treitschke toute la substance qu'on y trouve). — *H. Schroers.* La guerra y el catolicismo (factum destiné à démontrer aux Espagnols que la cause du catholicisme est liée indissolublement à celle de l'Austro-Allemagne. L'auteur est professeur de théologie protestante à Bonn). = 16 octobre. *Garrod* et *Mowatt.* Einhard's life of Charlemagne (très bonne édition avec commentaire). — Treize ouvrages sur la guerre. — *Ad. Ferrière.* La loi du progrès en biologie et en sociologie et la question de l'organisation sociale (consciencieuse étude, bourrée de faits et de statistiques; l'auteur est un idéaliste en psychologie et en morale. Mais il impose à un lecteur un traité de 700 pages!). — *G. Olphe-Gaillard.* La force motrice au point de vue économique et social (instructif). = 23 octobre. *P. Fould.* Un diplomate du XVIIIe siècle. Louis-Augustin Blondel (publication faite sans critique). — *J. Zincke* et *A. Leitzmann.* Georg Forsters Tagebücher (une partie de ces journaux intéressera quiconque s'occupe de l'histoire de la franc-maçonnerie). — *Moreau de Saint-Méry.* Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798 (longue liste d'*errata* relevés par A. Chuquet). — *Th. Bitterauf.* Napoléon (très bon résumé). — *Aurélien de Courson.* Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la Révolution (cet officier s'appelait La Roche; en 1832, il mit son épée au service de la duchesse de Berry). = 30 octobre. *W. Sombart.* Hændler und Helden (les « commerçants », ce sont les Anglais, et les « héros », ce sont les Allemands, et ceci explique toute la guerre; « la lutte entre le principe héroïque et le principe mercantile, tel est le fond du drame actuel »). — *P. Rohrbach.* Zum Weltvolk hindurch (recueil d'articles parus du 9 août 1912 au 31 octobre 1914,

et dont Henri Hauser fait une savoureuse analyse). — Die Vernichtung der englischen Weltmacht und des russischen Tsarismus durch den Dreibund und den Islam (pot pourri de vingt-sept articles tendant tous au même but : l'anéantissement de l'Angleterre). — La guerre (analyse de onze ouvrages par E. Denis, le baron Beyens, W. Breton, A. Gatti, J. Finot, G. Langlois, E. d'Eichthal, G. Choisy, W. Wogt, L. Grasilier, etc. Ils ont été pour la plupart signalés par nous). = 6 novembre. *Ugo Ceccherini.* Bibliografia della Libia (utile continuation de la bibliographie de Minutilli; ces deux ouvrages devraient être fondus ensemble et complétés). — *H. Dessau.* Inscriptiones latinae selectae. III, 1 (ce volume contient les neuf premiers chapitres de l'index. Très utile, mais très difficile à utiliser). — Général *O. Derrécagaix.* Le général de division comte de Martimprey (excellent). = 13 novembre. *Pierre Nothomb.* Histoire belge du grand-duché de Luxembourg (très instructif). = 20 novembre. *L. Cahen* et *R. Guyot.* L'œuvre législative de la Révolution (excellent). — Livres sur la guerre. = 27 novembre. *E. Coüard.* La détention aux Récollets de Versailles, en 1793-1794, de Ch. Fr. Lebrun, le futur Consul (très intéressant). — Lieutenant *Éloi Peyrou.* Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena, 1792-1793 (beaucoup de détails, de citations; style terne et languissant; long erratum par A. Chuquet). — *Fr. Oppenheimer.* L'économie pure et l'économie politique; trad. par *Horn* et *Stelz* (l'auteur attaque violemment la grande propriété foncière qu'il considère comme la cause première de tous les désordres sociaux; bon nombre de ses arguments rappellent ceux de Henry George. Mais il ne réussit pas à marquer la différence entre la grande propriété, qu'il veut détruire, et la petite, qu'il entend conserver). — *Aulneau.* La Turquie et la guerre (la lecture de ce livre est une véritable déception; on n'y trouve aucune lumière sur la situation politique actuelle, c'est du journalisme sans pénétration et sans portée).

12. — Le Correspondant. 1915, 25 octobre. — ***. L'esprit public et la situation en Espagne. II : l'attitude des partis en face de la guerre (très intéressant et instructif). — Miles. Silhouettes de guerre. La reine Élisabeth de Belgique. — Alfred Esquerré. La situation au Maroc. Choses vues (expose comment et avec quel succès a été combattue l'emprise allemande au Maroc. De l'abrogation des capitulations. A l'égard des Austro-Allemands, c'est un fait accompli; mais l'Italie, l'Angleterre, la Belgique et les États-Unis ne les ont pas encore abandonnées. L'unité de juridiction est cependant pour tout le monde une garantie essentielle de sécurité). — Henry d'Estre. D'Oran à Paris. Feuilles détachées d'un carnet de guerre. IV (poursuite de l'ennemi en déroute après la bataille de l'Ourcq, 10-13 septembre 1914; la division marocaine formait la droite de l'armée Maunoury). — E. Daudet. Les représentants du peuple aux armées, 1792-1795. — H. Celarié. Les grands blessés. Ceux qui reviennent d'Allemagne (com-

ment ils ont été traités, particulièrement au camp de Grafenwöhr). — F. STROWSKI. Alfred Mézières. — M. CAUDEL. Allemands d'autrefois. Reîtres et lansquenets. = 10 novembre. MILES. Silhouettes de guerre. Le général Mouro (nommé au commandement des troupes anglaises dans la Méditerranée comme successeur du général Sir Ian Hamilton). — P. NOTHOMB. Histoire belge de la Prusse rhénane (avec une carte montrant les territoires enlevés à la Belgique en 1713, en 1815 et en 1839). — H. BREMONT. De quelques jeunes écrivains morts pour la France (André Lafon, Lionel des Rieux, Émile Despax, Louis Sailhan, plusieurs collaborateurs de la *Revue critique des idées et des livres*, Frédéric Charpin, etc.). — Jacques DE COUSSANGE. Le soldat serbe vu par un colonel norvégien. — L. TARCENAY. Lettres d'Allemands (analyse un recueil de lettres publiées à Heilbronn avec l'approbation du commandement supérieur : *Feldbriefe unserer Offiziere, Aertzte und Soldaten;* elles se rapportent à la mobilisation, à la prise de Liège et aux combats autour de Mulhouse; ces lettres confirment les actes de terrorisme accomplis par les soldats allemands). = 25 novembre. MILES. Silhouettes de guerre. Le lieutenant général Sir Bryan T. Mahon. — Ernest LÉMONON. L'emprise financière allemande en Italie (fait surtout l'histoire de la *Banca commerciale*, d'après deux ouvrages de M. Preziosi). — Henry D'ESTRE. D'Oran à Arras. Feuilles détachées d'un carnet de guerre. V : sous Soissons (du 14 septembre au 1er octobre 1914. Intéressant et prestement conté). — G. FAGNIEZ. Deux peuples et deux politiques (d'après l'ouvrage de J. Bainville). — Eugène GRISELLE. Les catholiques allemands à la veille de la guerre de 1914 (expose l'œuvre accomplie par le *Bonifacius-Verein*). — M. MARION. La chasse à l'or sous la Révolution et aujourd'hui (sous la Révolution, l'on usait de contrainte pour ramener l'or dans les caisses de l'État, et il ne cessait de se cacher; aujourd'hui l'on use avec lui de ménagements et l'on emploie la persuasion; aussi le voit-on sortir, quoique timidement encore).

13. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1915, 5-20 octobre. — Adhémar D'ALÈS. La doctrine des indulgences. III : les indulgences pour les défunts. La lutte pour les indulgences. Conclusion (en 1516-1517 « tout se réduisit à un développement excessif et imprudent d'usages dont le point de départ n'était pas contestable et demeurait généralement incontesté »). — Yves DE LA BRIÈRE. Le destin de l'Empire allemand et les oracles prophétiques. IV : l'Apocalypse de frère Joannès et l'Antéchrist (Joannès serait un moine inconnu du XVIe et XVIIe siècle, et sa prophétie a été transmise au monde moderne par Joséphin Péladan dans le *Figaro* du 10 septembre 1914; juste critique de ce document). — Impressions de guerre. XVIII : dans la Belgique envahie ; parmi les blessés allemands. — Journal de route d'un officier de fusiliers marins. I : le mois d'octobre 1914 : Gand, Dixmude (récit passionnant qui, même après les admirables pages de Le Goffic et de Nothomb, garde un puissant inté-

rêt). = C.-rendus : *J. Genoud.* Le bienheureux Pierre Canisius (les deux tiers du volume sont consacrés au séjour de Canisius à Fribourg de 1580 à sa mort en 1597). — *A. Crosnier.* Louis Branchereau, prêtre de Saint-Sulpice, ancien supérieur des grands séminaires de Nantes et Orléans, 1819-1913 (très attrayant). = 5-20 novembre. Joseph Boubée. La Belgique loyale, héroïque et malheureuse (la légende des « francs-tireurs » ; ce que vaut l'accusation de déloyauté portée contre la Belgique). — Yves de La Brière. Le destin de l'Empire allemand et les oracles prophétiques. V : le bienheureux André Bobola et la restauration polonaise (Bobola est un jésuite mis à mort par des Cosaques schismatiques le 16 mai 1637; on raconte qu'il apparut en 1819 à un dominicain polonais, le P. Korzeniecki, et qu'il annonça la restauration du royaume de Pologne; l'auteur admet que cette prédiction mérite « une attention respectueuse »). — Fr. Datin. La prière pour les morts dans l'Église anglicane (l'Église anglicane ne semble plus opposée à cette prière; souhaite le rapprochement du catholicisme et de la haute Église). — Journal de route d'un officier de fusiliers marins (26 octobre-21 novembre 1914). — Impressions de guerre. XIX : le torpillage de l'*Arabic*. Train de blessés. — Alex. Brou. Histoire des missions en Chine (passe en revue les livres de Henri Dugout, Joseph de Moidrey, Camille de Rochemonteix, J. de La Servière). = C.-rendu : *Paul Peeters.* L'Évangile de l'Enfance (fait avec soin).

14. — La Grande revue. 1915, septembre. — Hubert Bourgin. La culture allemande devant la civilisation moderne (remarquable analyse de cette « culture », mise au service d'un militarisme dogmatique dont les Allemands eux-mêmes finiront bien par se lasser). — Jean Breton. Au village, août 1914. — G. Lafond. Les raisons économiques de la guerre. — F. Buquet. Les origines de la guerre italienne, d'après les documents diplomatiques (surtout le *Livre vert*). = Octobre. G. Roupnel. Une guerre d'usure : la guerre de Sécession (ingénieuse et saisissante analogie entre la guerre civile aux États-Unis, de 1861 à 1864, et la guerre actuelle; entre les Fédéraux du Nord, comparés à la France et à ses Alliés, et les Confédérés du Sud, comparés aux empires centraux. Les constantes victoires de Lee sont stériles parce que son armée et ses ressources s'usent sans qu'il puisse réparer ses pertes; finalement, il subit les conditions du vainqueur, qu'il avait si souvent battu). — A. Last. La diplomatie des sozialdémocrates. — H. Fritel-Cordelet. Der Professor ist die deutsche Nationalkrankheit (résume une étude publiée en français, sous ce titre allemand, par M. Raphaël, dans les *Cahiers de la quinzaine*, en 1908; on y montre comment l'enfant allemand est façonné à l'école en vue de l'exploitation par l'État de toutes les forces de la nation pour la guerre et la domination mondiale). — M. Aguiléra. Un dernier manifeste du professeur W. Wundt (récemment paru sous le titre : *Die Nationen und ihre Philosophie; ein Kapitel zum Welt-*

krieg). = Novembre. P. FABREGUETTES. Nouvelles précisions sur les batailles de la Marne (fournies par des officiers qui ont pris part aux opérations; précise le rôle du général Galliéni; rétablit la vérité sur certains points des combats dont le château de Mondement fut le centre. Quelques chiffres : les Allemands avaient engagé 1,275,000 combattants; leur défaite leur coûta de 135 à 150,000 hommes, dont 38,000 prisonniers, 160 pièces de canon, plus de 200 mitrailleuses, un matériel considérable. Quant aux communiqués allemands, ils n'en parlèrent d'abord que comme d'un « échec sans importance »). — G. LIVET. Notes d'un chirurgien français en Serbie, août 1914-janvier 1915. — G. JEAN-AUBRY. Remy de Gourmont. — A. MATHIEZ. Fournisseurs aux armées et conventionnels (raconte par le menu détail, qu'appuient des pièces d'archives, l'histoire de Julien de Toulouse, l'ami de d'Espagnac et des tripoteurs, l'ami de Chabot et des Montagnards véreux; compromis dans l'affaire de la Compagnie des Indes et trahi par ses plus chers amis, Julien réussit à se cacher jusqu'après le 9 thermidor; mais il ne parvint pas à faire effacer la honte que lui avait infligée le décret rendu contre lui en l'an II. Il renonça définitivement à la politique en l'an VIII, se retira en Italie où il exerça la profession d'avocat à Turin de 1800 à 1816, obtint de rentrer en France, bien que régicide, et mourut tranquillement à une époque inconnue). — A. DAUZAT. La vie de la Suisse pendant la guerre. — L. PIÉRARD. La Hollande et le Gross-Deutschland. — J. LUX. Les banques allemandes et leur véritable rôle dans le développement économique de l'Allemagne.

15. — Mercure de France. 1915, 1er octobre. — Ch. MORICE. L'âme allemande par l'art allemand (l'art d'un peuple est une des manifestations de son âme. Après avoir passé très vite sur la peinture religieuse du moyen âge et s'être arrêté quelque temps sur les grands peintres du XVIe siècle, l'auteur arrive d'un bond à l'art contemporain qu'il étudie uniquement chez les peintres; il conclut : « Dans ses personnelles productions comme dans ses admirations, l'art allemand nous dévoile une âme dénuée du sens plastique, brutale et violente, avilie et jalouse, compliquée et retorse, dévorée d'intellectualité, avec des effusions sentimentales et des instincts bonasses étrangers à la sensibilité et à la bonté vraies; une âme inférieure »). — J. MAC-CABE. Les idées et l'influence de Treitschke. — Ch. MERKI. Ce qu'était la vieille ville d'Ypres. = 1er novembre. Louis DUMUR. Remy de Gourmont (attachante étude sur ce remarquable publiciste, mort récemment, qui laissera une trace lumineuse dans l'histoire littéraire de ces vingt-cinq dernières années. Nul n'a parlé avec plus d'enthousiasme, d'abord, puis de pénétrante critique ensuite, de l'école symbolique, de sa grandeur éphémère et de sa rapide décadence). — Henry D. DAVRAY. Les origines et les débuts de Lloyd George (très intéressante peinture du milieu gallois de pauvres villageois puritains où naquit, en 1863, peu après le grand « revival », le futur ministre, où il grandit, où

il s'exerça dans l'art de la parole. Apôtre de la paix et des réformes sociales, il est devenu, par sa haine même de la guerre, l'adversaire le plus déterminé de l'Allemagne conquérante). — A. SPIRE. La question juive et la guerre (expose ce qu'est devenu le judaïsme depuis le 4 août 1914, la situation plus que précaire du sionisme, la condition douloureuse des Juifs de Russie où la Douma a cependant pris leur cause en main). — Paul LOUIS. La diplomatie belge et la crise européenne (simple et éloquente analyse des *Livres gris* publiés par le gouvernement belge). = 1er décembre. Pierre DE LANUX. Poèmes héroïques de la Serbie. — Alexandre MAVRAUDIS. Elevtherios Venizelos; ses origines, son œuvre (rapide esquisse du rôle politique joué par Venizelos, d'abord en Crète à partir de 1887, puis en Grèce à partir de 1909). — Henry D. DAVRAY. Les relations franco-anglaises (indique, sans y insister, les circonstances dans lesquelles on parut concevoir en France quelques doutes sur la sincérité et l'importance de l'effort anglais dans la guerre actuelle, les raisons qui expliquent cette méfiance dans le passé et les raisons qui doivent, au contraire, nous rassurer pour l'avenir). — L. COURTHION. Le front des langues en Suisse. — L. DE MARMANDE. La démocratie française et la guerre (« la démocratie française ne voulait pas la guerre; le peuple allemand ne la cherchait point. Mais il y avait un parti de la guerre en Allemagne. Il y avait en France des manifestations de quelques esprits exaltés ou d'intrigants sans conscience; ces manifestations; le parti de la guerre en Allemagne s'en empara avec une joie frénétique pour empoisonner de haine l'âme du peuple et amener plus vite l'empereur à accepter l'idée de la guerre préventive ». Les excès de langage commis par les militaristes français depuis 1913 furent pour les pangermanistes un excellent argument qui leur permit de tromper les populations allemandes). — Émile ZAVIE. Prisonniers de guerre (suite : septembre 1914-juillet 1915).

16. — Revue chrétienne. 4e série, t. I, 1915, janvier-avril. — J. E. NÉEL. Kant contre l'Allemagne d'aujourd'hui. — Les intellectuels français et les intellectuels allemands. = Mai-août. Jacques FLACH. La déviation de la justice en Allemagne. La Force et le Droit (voir *Rev. histor.*, t. CXX, p. 406). — H. MONNIER. Le Dieu allemand et la Réforme (montre à quelle mode a été assaisonné Luther pour le rapprocher des pangermanistes). — A. CAUSSE. Nietzsche et l'Allemagne impériale. — H. DARTIGUE. L'influence de la guerre de 1870 dans la littérature française. = Septembre. ROBERTY. La déviation matérialiste de la civilisation chrétienne (analyse les idées exposées par le général de Bernhardi). — Eug. RITTER. Le *Cymbalum mundi* de Bonaventure Despériers (à propos de l'édition qu'en a donnée P.-P. Plan en 1914). — P. FARGUES. De l'influence de la philosophie de H. Bergson sur le sentiment religieux. = Octobre. J. VIÉNOT. La propagande allemande et l' « Union sacrée » en France, à propos d'un article de l'*Intransigeant* contre Gabriel Monod (analyse l'ou-

vrage de G. Monod, *Allemands et Français*, publie les passages de cette brochure où Monod relate des actes commis par l'armée allemande contre les lois de la guerre en 1870, passages soigneusement omis par M. Maurras et ignorés du rédacteur de l'*Intransigeant*. Voir la *Rev. histor.*, t. CXX, p. 237). — E. Monod. Lettres de jeunesse d'Edmond de Pressensé à Jean Monod, 1846. — André Jalaguier. Notes du temps de la guerre (suite : décembre 1914 et janvier 1915).

17. — La Revue de Paris. 1915, 15 octobre. — ***. Aux Dardanelles. L'attaque des détroits. I : récit d'un témoin (du 1er février au 17 mars). — Sir Thomas Barclay. L'effort anglais. — L. Guerrini. Lamartine, secrétaire de légation. I (à Florence, octobre 1825-février 1826 ; sa correspondance avec le colonel Pepe). — Martine Rémusat. Christine de Suède prétendante au trône de Pologne (en 1668 ; simple épisode dans une existence remplie d'aventures plus ou moins romanesques qu'on résume rapidement). — F. Farjenel. Les Allemands en Extrême-Orient. = 1er novembre. A. Chevrillon. L'Angleterre et la guerre. I (expose avec force comment l'Angleterre fut amenée comme malgré elle à la guerre, avec quel esprit chevaleresque elle y entra d'abord, combien la méthode savamment barbare avec laquelle l'Allemagne la fait lui enleva ses dernières illusions sur un peuple vers lequel la portaient tant de sympathies et lui inspira la résolution froide de pousser, cette fois, l'affaire jusqu'au bout. « Contre l'Allemagne, qu'il ne soupçonnait pas hier, ce peuple achève seulement de se mettre en mouvement tout entier. La guerre, un jour, finira ; mais l'Angleterre n'oubliera jamais »). — J.-E. Blanche. Cahiers d'un artiste, 1914-1915. III. — ***. Aux Dardanelles. L'attaque des détroits. Février-mars 1915. II (attaque malheureuse du 18 mars par les flottes anglaise et française. Raconte comment le cuirassé *le Gaulois* réussit à sortir du mauvais pas). — A.-R. de Lens. Au Maroc pendant la guerre (montre comment les Marocains se sont peu à peu solidarisés avec les Français. L'ordre et la prospérité n'ont cessé de s'affermir dans le pays, ni les volontaires d'arriver régulièrement pour combler les vides des contingents indigènes amenés en France pour combattre les Allemands). — E. A. B. A propos de la neutralité américaine. = 15 novembre. A. Chevrillon. L'Angleterre et la guerre (suite ; montre la puissance de l'effort moral que ce pays a su s'imposer pour fournir à Lord Kitchener les milliers d'hommes dont il déclare qu'il a besoin, et aussi la valeur morale de ces hommes, de ces volontaires qui se soumettent à la voix du devoir). — L. Guerrini. Lamartine, secrétaire de légation. II (sa correspondance avec le général Pepe, 1826 ; son poème sur la *Perte de l'Anio* et ses relations avec Manzoni, avec le marquis Gino Capponi). — Brada. Jeunesses d'antan (souvenirs d'une dame qui fut, sous le second Empire, élève à l'institution Beaujon à Paris ; intéressante description du système d'éducation donné dans un pensionnat à la mode). — Marcel Barrière. La

régénération de la Russie par la guerre. = 1er décembre. P. VIDAL DE LA BLACHE. La formation de la France de l'Est. I (la Lorraine et l'Alsace ; le pays et les habitants). — X... Avec le corps expéditionnaire d'Orient, mars-octobre 1915 (notes prises par un médecin français des troupes coloniales et non destinées à la publicité). — Colonel DE FOISSY. Souvenirs, 1814-1830 (ces souvenirs étaient déjà écrits en 1851, quand ils furent détruits par crainte d'une visite domiciliaire lors du coup d'État; l'auteur les rédigea de nouveau en 1859 : « Je n'écris », dit-il, « rien que ce que j'ai vu ou entendu. J'y joins mes appréciations. Tout sera vrai ; je ne puis rien promettre de plus. » En somme, quelques traits amusants sur certains officiers de la maison du roi en 1814, sur le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, et sur le duc de Chartres, etc.).

18. — Revue des Deux Mondes. 1915, 15 octobre. — R. PICHON. Mommsen et la mentalité allemande (montre combien, dans son Histoire romaine, Mommsen manque d' « objectivité », comme il est admirateur de la force et de la dictature; il fut un des témoins et aussi un des artisans de cette volonté de domination universelle qui domine maintenant en Allemagne et qui a conduit à la guerre). — E. DAUDET. Les dernières années de la dictature de Bismarck. Notes et souvenirs, 1887-1890. II : de Guillaume Ier à Guillaume II (intéressant, mais n'apprend rien de bien nouveau). — R.-G. LÉVY. Les États-Unis d'Amérique pendant la grande guerre. — F. BAC. Théodore Körner et la Prusse. La fin du Parnasse. — V. GIRAUD. Les illusions perdues de deux germanophiles (Émile Prüm, Luxembourgeois et catholique, et l'auteur anonyme de *J'accuse!*). — Th. DE WYZEWA. Les méthodes pédagogiques allemandes jugées par un professeur anglais (Thomas F. A. Smith, auteur de *The soul of Germany*. A la suite, lettre de M. Paterson, protestant contre la condamnation, par M. Wyzewa, de son livre, *la Civilisation allemande*). = 1er novembre. Henri JOLY. René Berenger (article nécrologique sur ce magistrat, qui joua un certain rôle politique et qui fut surtout un grand homme de bien; mort récemment à l'âge de quatre-vingt-cinq ans). — Comte F. DE JEHAY. Comment s'est faite l'invasion du grand-duché de Luxembourg (en août 1914. L'auteur était ministre de Belgique à Luxembourg au moment de l'arrivée des troupes allemandes; sa présence y fut « tolérée » pendant quelques jours après l'expulsion du ministre de France, M. A. Mollard. C'est donc un témoin admirablement informé; mais aussi, diplomate de carrière et circonspect par profession, laisse-t-il encore entendre plus de choses qu'il n'en dit, par exemple sur l'attitude de la grande-duchesse et sur la politique du principal ministre, Eyschen, mort depuis). — G. DU BOSQ DE BEAUMONT et M. BERNOS. Le fils du Régent (publie les « Souvenirs » écrits par Louis, duc d'Orléans, quand, en 1742, il se fut retiré dans sa cellule monacale à Sainte-Geneviève; il y raconte son enfance de 1703 à 1716. Biographie du prince depuis cette date :

tout entier à ses études de théologie et à ses pratiques de la dévotion la plus méticuleuse, il n'oublia pas cependant qu'il était Bourbon et ne cessa de revendiquer ses droits éventuels au trône de France, à l'exclusion de la Maison d'Espagne. Il finit par devenir fou et mourut le 4 février 1752, épuisé par le travail et les austérités). — Ch. STIÉNON. La campagne coloniale des Alliés en 1914 et 1915. I : Le Togo (actions militaires du 7 au 28 août 1914. Prise de Kamina par les troupes anglo-françaises et destruction de la très importante station de télégraphie sans fil qu'y avaient montée les Allemands et qu'ils avaient réussi à tenir secrète jusqu'au début des hostilités). — Maurice MURET. La querelle de Strauss et de Renan, 1870-1871. Lettres inédites (intéressante analyse de la correspondance échangée en 1870 et 1871 entre Strauss, Renan et Charles Ritter, leur intermédiaire. Strauss, révolutionnaire en exégèse religieuse, mais conservateur en politique, s'y montre rogue et brutal, ergoteur et déjà tout gonflé de cet appétit de conquêtes qui devait conduire au pangermanisme. Renan, toujours plein de mesure et de délicatesse, incapable du moindre sentiment de haine, s'efforce inutilement de faire entendre raison à son interlocuteur, devenu un adversaire intraitable. Comme Renan voyait juste cependant quand il écrivait en 1870 : « Si l'on nous démembre, c'est la guerre de revanche et l'alliance russe! » Mais Strauss était incapable de comprendre le sens profond de cette vue prophétique et l'Allemagne tout entière fit comme Strauss). — A. BEAUNIER. Remy de Gourmont. = 15 novembre. A. NELIDOW. Souvenirs d'après la guerre de 1877-1878 (très intéressants détails sur le Congrès de Berlin où la Russie arrivait d'ailleurs dans les conditions les plus défavorables, parce qu'elle était menacée par l'Angleterre et l'Autriche, que soutenait l'Allemagne. Quant à Bismarck, l'honnête courtier, « sous les dehors d'un intérêt pour notre cause, il favorisait au fond uniquement les Autrichiens, auxquels il méditait déjà de s'allier, et les Anglais, qu'il jugeait avec raison plus forts et par conséquent plus utiles à cultiver que nous ». Le tsar en était arrivé au point de faire dire à ses plénipotentiaires par le ministre de la Guerre : « Finissez à tout prix; nous ne pouvons pas faire la guerre et devons consentir à toutes les conditions. » Et c'est ainsi que fut détruite l'œuvre du traité de San Stefano). — Ernest DAUDET. Les dernières années de la dictature de Bismarck. Notes et souvenirs, 1887-1890. III : la chute. — Valérie MASUYER. La reine Hortense et le prince Louis. VIII : la princesse Mathilde et le prince Louis, avril 1836-mai 1837 (projet de mariage ébauché entre le prince et sa cousine la princesse Mathilde; il se heurta au refus de l'ex-roi de Hollande qui ne savait « jamais se décider » et qui redoutait surtout « la nécessité de faire quelque chose pour son fils en le mariant ». Survint l'échauffourée de Strasbourg, qui refroidit l'ex-roi de Westphalie. « Pauvre prince », écrit Mlle Masuyer le 20 décembre 1836, « il ne sera pas trompé sur les sentiments de sa famille; mais ce qui l'affligera beaucoup, c'est la

conduite de Jérôme et de sa fille! Est-il croyable que la princesse Mathilde n'ait pas écrit un mot à sa tante depuis tous ces événements? »). — Ch. STIÉNON. La campagne coloniale des Alliés en 1914 et 1915. II : le Cameroun. — Th. DE WYZEWA. La « germanisation » d'une grande cité belge (analyse deux ouvrages : *The german mole*, par Claes, et *A woman's experiences in the great war*, par M. L. Creed, qui ont vu de près le rôle de l'espionnage allemand à Anvers). = 1er décembre. IMBART DE LA TOUR. Le pangermanisme et la philosophie de l'histoire. Lettre à M. Henri Bergson (vigoureuse et pénétrante analyse des idées qui ont fait le pangermanisme et de l'inanité des principes sur lesquels se fonde cette forme d'organisation politique et sociale. Protestation éloquente contre le mécanisme et le machinisme appliqués à l'être humain, qui demeure quand même un être libre, et à l'histoire, qui est en évolution constante vers un avenir qu'aucun peuple ne peut se vanter de déterminer à tout jamais. Liberté individuelle, liberté des groupes nationaux, grands ou petits, qui ont su se créer une personnalité agissante et responsable, ce sont des concepts opposés à ceux de l'Allemagne actuelle et qu'il s'agit de faire triompher de la conception mystique d'un État souverain de caractère essentiellement germanique). — Charles LE GOFFIC. En cantonnement. Un deuxième chapitre de l'histoire des fusiliers marins (suite de l'histoire de la brigade des fusiliers marins pendant les jours qui suivirent la perte de Dixmude, du 10 novembre 1914, époque où la brigade est ramenée en arrière de la ligne que les Allemands n'avaient pu briser, jusqu'au 5 décembre, époque où, reformée, elle va pouvoir coopérer à l'offensive contre un ennemi toujours menaçant). — Daniel ZOLLA. La crise des subsistances sous la Révolution (des mesures prises par la Constituante, la Législative et la Convention pour empêcher la hausse des objets de consommation et la famine. Il est intéressant et inquiétant de constater à quel point le gouvernement actuel en France est peu à peu ramené à employer les armes maniées par les assemblées révolutionnaires et qui ont failli se retourner contre la Révolution elle-même). — Camille BELLAIGUE. Un an d'hôpital, août 1914-août 1915 (au séminaire d'Issy). — Ch. STIÉNON. La campagne coloniale des Alliés en 1914 et 1915. III : le Sud-Ouest africain allemand; l'Est africain; la Nouvelle-Guinée; les îles Marshall et Samoa; Ting-Tao.

19. — Revue du Mois. 1915, 10 janvier. — G. K. CHESTERTON. La barbarie de Berlin (traduction d'un article paru en anglais dans le *Daily Mail*, octobre-novembre 1914). — A. TIBAL. La situation politique du catholicisme allemand (les catholiques ne sont que 24 millions dans l'empire, contre 40 millions de protestants; mais ils y ont pris une place disproportionnée pour leur nombre au moyen de groupements de détail et d'une organisation d'ensemble qui leur valent un grand accroissement d'influence, en même temps qu'ils tendent à s'isoler du reste de la nation). — G. A. HÜCKEL. Une théorie récente

de l'évolution des anciennes civilisations mexicaines (celle qu'a exposée M. Beuchat dans son *Manuel d'archéologie mexicaine*). = 10 février. Lucien HERR. Notes sur l'opinion américaine (d'après l'*American review of reviews*, octobre-décembre 1914 et janvier 1915. L'opinion moyenne aux États-Unis condamne l'impérialisme militariste, cause unique de la guerre, et l'Allemagne, auteur manifeste de la guerre; elle réprouve les violations du droit et l'écrasement des petits et des faibles; elle a un sentiment de profonde sympathie pour la France et l'Angleterre qui défendent la cause de la justice, de la liberté et de l'humanité. Ces sentiments ont pour effet d'exalter, par un contre-coup naturel, l'orgueil américain, qui se voit déjà dictant la paix aux puissances européennes épuisées par une lutte démesurée). — H. HAUSER. Michelet naturaliste et l'âme française d'aujourd'hui (critique très serrée de l'ouvrage de Robert Van der Elst sur Michelet naturaliste et, plus encore, historien. « C'est le mérite de M. Van der Elst que son livre fait penser, qu'il force à penser. Il ne nous aide pas seulement à mieux connaître Michelet, mais encore à mettre à l'épreuve quelques-unes des données essentielles de la conscience française moderne. » Et ces données, fortement combattues par l'auteur avec toute l'âpreté d'un controversiste catholique, résistent assez bien à l'épreuve). — A. DAUZAT. Les noms de lieux. = 10 mars. G. TRUC. L'esthétique de la langue du moyen âge. = 10 avril. J.-L. DE LANESSAN. Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique (voir *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 428). — M. JOUGLARD. Les études d'histoire littéraire en France au XVIIIe siècle. — L. LEGER. Le poète des victoires bulgares : Ivan Vazov. — Maurice LANGE. Le pragmatisme de Montaigne. = 10 mai. Sir Walter RALEIGH. La Force est le Droit (traduction, par Émile Legouis, d'un des « Oxford pamphlets »). — H. GOY. Écoles normales supérieures sud-américaines. — J. BENDA. Renouvier et le conflit actuel. — H. BOURGIN. Le militarisme prussien et ses méthodes (cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 429). — H. HAUSER. Comment un Allemand jugeait la France en septembre 1914 (cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 363). — Les troupes noires sous la Révolution. = 10 juin. Jules SAGERET. Le *Livre blanc* allemand (critique pénétrante de ce document). — E. GOBLOT. L'origine philosophique de la folie allemande : les discours à la nation allemande de Fichte (analyse très serrée de ces discours où se trouvent en germe les théories fondamentales du pangermanisme). — H. HOLLEBECQUE. La guerre et les historiens (ouvrages de MM. Hanotaux et Denis; l'auteur semble opposer ces deux historiens l'un à l'autre, montrant dans le premier une tendance fâcheuse à écrire vite, pour un grand public peu difficile, appuyé par une savante réclame; dans le second le type de l'historien consciencieux et réfléchi). — La *Revue du Mois* annonce que, son secrétaire, M. Bianconi, ayant été tué et son directeur, M. Borel, étant parti pour le front, elle devra suspendre sa publication jusqu'à la fin des hostilités.

20. — Revue politique et littéraire (Revue bleue). 1915, 30 octobre-6 novembre. — Paul LOUIS. Le rêve oriental de l'Allemagne. — Paul GAULTIER. La nouvelle âme allemande (analyse plusieurs ouvrages de T. de Wyzewa, de G. Choisy, de G. Lecomte). = 13-20 novembre. BLASCO-IBANEZ. La guerre (« Plus je vois la guerre se prolonger et son terme se perdre dans les brumes de l'avenir, plus j'ai confiance dans le succès final... Le temps est le facteur principal de la victoire des Alliés. Voilà pourquoi, à mon avis, la guerre sera longue, voilà pourquoi elle *doit* être longue » ; et voilà aussi pourquoi il en sortira une humanité régénérée). — Édouard SCHURÉ. Le germanisme de Gobineau. — Paul LOUIS. M. Jules Cambon. — André MAUREL. Le point de vue italien (explique les raisons sérieuses et profondes de la lenteur présente de l'Italie à prendre nettement parti dans le conflit balkanique). = 27 novembre-4 décembre. Gustave LE BON. L'étude psychologique de la guerre. — J. LUCHAIRE. L'Italie après cinq mois de guerre. — H. CORDIER. Notes sur l'origine des Turks et des Bulgares (« les Bulgares ne sont pas des Slaves ; ils n'ont du Slave qu'un vernis religieux et linguistique, et ce vernis n'a pas modifié la race dans ses caractères essentiels : la cruauté, la fourberie et, soyons justes, la bravoure. L'alliance du Bulgare et de l'Osmanli est l'alliance de deux peuples turks »). — L. DELABROUSSE. Le ravitaillement de Paris en 1870. — Paul GAULTIER. La vie littéraire ; les ambitions allemandes.

21. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. 1915, septembre-octobre. — Henri WELSCHINGER. Les préliminaires d'Iéna (d'après le journal du chevalier Frédéric de Gentz ; son voyage au quartier général de Frédéric-Guillaume III du 2 au 17 octobre 1806 ; très intéressant). — Jacques FLACH. Les revendications françaises de la Lorraine et de l'Alsace du XIe au XVIIIe siècle (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 392). — Dr Pierre JANET. L'alcoolisme et la dépression mentale. — Maurice BELLOM. La statistique et la défense nationale (intérêt et nécessité d'une telle statistique en temps de guerre ; la statistique ne visera pas seulement les conditions stratégiques, mais encore les plus lointaines répercussions des conflits armés, par exemple l'augmentation du chiffre des assurances pour risques de guerre). = Novembre. Jacques FLACH. Les affinités françaises de l'Alsace avant son retour à la France sous Louis XIV (cherche à démontrer que l'Alsace formait une véritable unité au moyen âge, qu'il existait une âme alsacienne : amour des Alsaciens pour leur pays ; ils ont leur langue particulière, leur esprit particulier ; influence de la littérature française sur les auteurs alsaciens du moyen âge : Reimar de Haguenau, Conrat Fleck, Gotfried de Strasbourg ; les savants français à Strasbourg au XVIe siècle ; le rôle de Josias Glaser au XVIIe siècle ; l'enseignement du français à Strasbourg au début du XVIIe siècle). — Charles BENOIST. Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la

natalité : monographie du canton d'Isigny. — Louis ARNOULD. L'alliance franco-canadienne pour l'éducation des sourdes-muettes aveugles. — A. ALBERT-PETIT. Comment l'Alsace est devenue française (réimpression assez fortement modifiée de l'article que nous avons analysé, *Rev. histor.*, t. CXX, p. 394. On montre bien pour quelles raisons l'Alsace s'est attachée à la France et est devenue française. Il faut toutefois corriger la phrase : « La Révocation de l'édit de Nantes ne fut pas appliquée en Alsace, *fait à remarquer et à ne pas oublier.* » Sans doute l'édit de révocation n'a pas été enregistré au Conseil souverain, mais pour l'unique motif que l'édit de Nantes n'a jamais été appliqué en Alsace, et cela conformément à l'art. 76 de la paix de Munster : « Sit Rex obligatus in eis omnibus et singulis locis catholicam conservare religionem, quemadmodum sub Austriacis Principibus conservata fuit omnesque quae durante hoc bello novitates irrepserunt, removere. » De ces villages autrichiens qui revenaient directement à la France, Louis XIV devait bannir les *nouveautés* que les colonels suédois y avaient tolérées, c'est-à-dire les protestants, et Louis XIV a tenu parole. Plus tard, il a imposé sa souveraineté à des états alsaciens protestants; sans doute il n'y supprima point le culte protestant; mais il prit une série de mesures pour introduire dans ces états des familles catholiques, pour favoriser les conversions; il ordonna le partage des églises entre les deux cultes; il exigea que les juges locaux, que la moitié des membres du Magistrat fussent catholiques. La politique religieuse de Louis XIV a certainement éloigné de la France les sympathies des protestants alsaciens).

22. — L'Anjou historique. 1915, novembre-décembre. — Charles IX en Anjou (novembre 1565; janvier-mars 1570). — Le duché-pairie de Brissac (érigé en 1611; en 1700, Louis de Cossé, qui descendait en ligne directe du maréchal, entra en possession). — La cathédrale d'Angers au XVIIe siècle (avant les changements de 1699). — Deux évêques d'Angers : Michel Poncet de La Rivière (1706-1730) et Jean de Vaugirauld (1731-1758), d'après l'histoire manuscrite de Pocquet de Livonnière). — Pétitions pour le rétablissement de la Monnaie d'Angers (27 juillet 1726 et en 1791; ni l'une ni l'autre pétition n'eurent de succès). — Pourquoi Saumur voulait être chef-lieu de département (jalousie entre Saumur et Angers; le 19 janvier 1790, la Constituante décida que le chef-lieu du département d'Anjou pourrait alterner entre Angers et Saumur, si le département ne jugeait pas cet alternat contraire à ses intérêts; mais les électeurs réunis à Angers se prononcèrent contre lui). — Les élections des administrateurs du district de Baugé (juin 1790). — Les carriers d'Angers en 1790 (histoire de leur insurrection en septembre, d'après les procès-verbaux du directoire du département). — Le curé et le vicaire de Martigné-Briant pendant la Révolution (Guillaume Repin, guillotiné le 2 janvier 1794; René Ménard put s'évader et mourut en 1825 curé de Bouchemaine). — Démolition de la chapelle de la Vierge à l'abbaye de Bellefontaine

(26 août 1791). — La proclamation de la République et les Angevins (25 et 26 septembre 1792). — Le général Berruyer et la guerre de Vendée (d'après les *Affiches d'Angers*). — Un agent du ministre de l'Intérieur en Maine-et-Loire (Joseph Bodson, nommé commissaire du Conseil exécutif pour promulguer l'acte constitutionnel en Maine-et-Loire et Loire-Inférieure; lettres écrites par lui à Garat). — Les quarante-six ecclésiastiques angevins guillotinés pendant la Révolution. — Les prisonniers de Laval transférés à Doué-la-Fontaine (fin novembre 1793; récit de l'un d'eux). — La pacification d'Hédouville, 1799-1800 (d'après les *Affiches d'Angers*).

23. — Annales de Bretagne. 1915, novembre. — Maurice BERNARD. La municipalité de Brest de 1750 à 1790 (parle surtout de la situation économique; tableaux des métiers organisés et des métiers non organisés; tableaux des navires de commerce sortis du port en janvier 1782 et juin 1782; plan de la ville en 1777; à suivre). — F. DUINE. Le schisme breton. L'église de Dol au milieu du IXe siècle d'après les sources (en appendice, donne le catalogue des évêques de Dol depuis saint Samson, mort vers 565, jusqu'au début du XIe siècle; au cours du travail, donne un regeste des prélats du IXe siècle; introduit dans la liste Haëlrit dont on trouve le nom dans le cartulaire de Redon; explique les relations des évêques bretons avec la métropole de Tours et les motifs de la querelle. Une seconde partie annoncée dans le sommaire : Notes hagiographiques, n'est pas traitée. Le nom de l'auteur nous est fourni seulement par le tirage à part). — Abbé BOSSARD. Corps-Nuds (la localité s'appelait *Cornutus*. Un notaire du XIVe siècle orthographie Corpsnuz et l'on traduisit en latin : le recteur de Corpsnuz, *rector de corporibus nudis*). — René DURAND. Un docteur en Sorbonne exilé à Guingamp au XVIIe siècle (Boucher, qui s'était déclaré contre la déclaration de l'assemblée du clergé de 1682). — G. DOTTIN. Vie de Louis Eunius, première journée (traduction française; à suivre). — S. CANAL. Les origines de l'intendance de Bretagne (suite et fin : pièces justificatives, nos VII-XVI). — G. ALLAIS. Louis Tiercelin. Article nécrologique.

24. — Revue de l'Anjou. 1915, juillet-août. — G. DUFOUR. Pendant la mobilisation (impressions d'un Angevin que la mobilisation surprit dans le pays d'Aoste; incident de son voyage de retour par le Valais, Évian, Bellegarde). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (mars-avril 1915).

25. — Revue historique de Bordeaux. 1915, juillet-août. — Georges CIROT. Les Juifs de Bordeaux; leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution (suite; la chasse aux Avignonnais et les mécomptes des Portugais, 1730-1740). — Michel LHÉRITIER. La Révolution à Bordeaux, de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime; chap. II : l'organisation spontanée du peuple souverain. — Dr Georges MARTIN. Le cru de Langon (suite et fin; bon

article sur la législation des vins en pays bordelais). — Fernand THOMAS. La pêche de l'esturgeon en Garonne au XVIIIe siècle (organisation de cette pêche). = Septembre-octobre. Jean DE MAUPASSANT. Les armateurs bordelais au XVIIIe siècle. Les deux expéditions de Pierre Desclaux au Canada, 1759 et 1760 (ce sont les deux dernières expéditions envoyées par le gouvernement français, à la demande de Bougainville; ce sont aussi les derniers efforts tentés pour sauver le Canada. L'expédition eut pour chefs un Dunkerquois, Jacques Kanon, et un Dieppois, Jean Vauquelain). — J. WOËVRE. Les industries de guerre à Bordeaux pendant la Révolution (fabrication de la poudre de guerre). — Dr Georges MARTIN. Le cru de Barsac (privilèges dont il jouissait au XVIIIe siècle; avec une carte). — G. CIROT. Les Juifs à Bordeaux; leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution (suite; les Avignonnais réadmis aux foires). — M. LHÉRITIER. La Révolution à Bordeaux de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime (ch. III : l'administration municipale).

ÉTATS-UNIS.

26. — The American historical Review. 1915, octobre. — Bertha H. PUTNAM. Les lois sur le maximum des traitements alloués aux prêtres après la peste noire, 1348-1381 (le nombre considérable de décès causés par le fléau dans le clergé provoqua une série de mesures exceptionnelles, et il y eut une question des traitements alloués aux prêtres comme une question des salaires donnés aux ouvriers. C'est qu'en effet les prêtres qui ne possédaient pas de bénéfices et ne vivaient que de traitements attachés à leur ministère exigèrent en beaucoup d'endroits une augmentation considérable de ces traitements; aussi leur appliqua-t-on l'ordonnance des travailleurs promulguée le 18 juin 1349, en vertu d'un mandement connu par les premiers mots de son dispositif : « Effrenata generis humani cupiditas », et qui fut publié en 1362 par l'archevêque de Canterbury Islip. L'auteur retrace l'histoire de la législation ecclésiastique sur ce point spécial surtout à l'aide des registres épiscopaux de la province de Canterbury, dépouillés avec beaucoup de soin). — Edward S. CORWIN. Des raisons qui décidèrent la France à seconder la Révolution américaine (l'opinion publique en France était favorable à la cause américaine, qui représentait la liberté politique; mais le gouvernement de Louis XVI se laissa décider afin d'effacer la honte du traité de 1763, traité qui avait ruiné son influence en Europe au profit de l'Angleterre. Celle-ci intervenait en souveraine dans les affaires continentales par sa suprématie maritime, sa prospérité commerciale, les subsides qu'elle payait à divers états européens et que lui fournissait son commerce avec ses colonies d'Amérique. Contribuer à détacher celles-ci de la mère-patrie, c'était donc frapper la puissance anglaise au point le plus sensible. Tel fut l'objectif principal qui décida le

gouvernement absolu de Louis XVI à seconder l'émancipation d'un peuple imbu des principes républicains). — C. W. Colby. Rapports de l'Angleterre avec la Belgique (au temps du jeune Pitt). — N. W. Stephenson. Une théorie de Jefferson Davis (essaie de déterminer les influences qui ont contribué à former le caractère de Davis; la plus forte fut, non point celle du milieu géographique où il passa ses premières années, mais plutôt celle du milieu militaire. Il conserva toujours une allure raide et cassante, avec une certaine étroitesse d'esprit et des prétentions à posséder la science infuse en tout ce qui touchait les choses de l'armée). — G. B. Adams. La cour de comté (publie deux chartes qui permettent d'expliquer un passage de Glanville). — Fr. A. Golder. Catherine II et la Révolution américaine (l'impératrice s'intéressait fort peu aux doctrines des Insurgents et elle ne s'occupa de leur révolution qu'en tant qu'elle concernait l'Angleterre; cependant on lui demanda de laisser lever chez elle des hommes pour aller défendre le Canada, et plus tard on parut désirer sa médiation dans le conflit). — J. H. Smith. Les rapports officiels des militaires (ne sont pas une source historique beaucoup plus sûre que ceux des diplomates. Exemples empruntés aux rapports sur la guerre des États-Unis avec le Mexique en 1847). — A. L. Cross. Palmerston et Louis Napoléon (Palmerston approuva, comme on sait, le coup d'État de 1851, parce qu'il haïssait Louis-Philippe et qu'il avait redouté une descente en Angleterre conduite par Aumale et Joinville. Cependant, un passage des Mémoires de Malmesbury montre que, dès 1852, Palmerston conseillait à ce lord de se méfier du prince Louis qui, en définitive, était un Napoléon). — C. R. Fish. La conscription pendant la guerre civile. = Documents : Katherine B. Judson. La dernière lettre du Dr John Mac Loughlin à la Compagnie de la baie d'Hudson dont il était le « chief factor », 1845. = C.-rendus : *Sallas*. Ancient hunters and their modern representatives, 2e édit. (c'est le meilleur livre anglais sur l'homme préhistorique en Gaule). — *Elliot*. Prehistoric man and his story (excellent). — *Ashley*. The economie organisation of England, an outline history (très bon résumé). — *A. Cecil*. A life of Robert Cecil, first earl of Salisbury (bon). — *Emmet*. Memoir of Thomas Addis and Robert Emmet with their ancestors and immediate family (utile recueil de documents sur deux Irlandais qui ont joué un rôle notable dans les troubles d'Irlande à la fin du XVIIIe siècle. Les jugements de l'auteur sont influencés par de violents parti pris). — *H. Ulmann*. Geschichte der Befreiungskriege, 1813-1814, tome II (excellent). — *J. Dunbar*. A history of travel in America (incomplet : d'abord l'auteur ne parle que de la partie de l'Amérique occupée par les États-Unis; ensuite il ne s'occupe des routes et des moyens de transport que jusqu'en 1869, où fut établi le premier chemin de fer transcontinental; enfin il ne traite pas des routes au point de vue commercial. Au fond, l'ouvrage n'a été entrepris que pour mettre en valeur

les nombreuses photographies recueillies par l'auteur). — *J. D. Lawson*. American state trials, tomes II et III. — *F. Finley*. The French in the heart of America (ouvrage médiocrement informé et écrit d'un style prétentieux). — *R. W. Neeser*. Letters and papers relating to the cruises of Gustavus Conyngham, a captain in the continental navy, 1777-1770 (beaucoup de documents sur ce capitaine américain, qui était un peu pirate, qui tomba aux mains des Anglais et fut soumis par eux à un rigoureux traitement; il aurait pu être pendu). — *Fr. A. D. Updyke*. The diplomacy of the war of 1812 (excellent). — *Th. M. Marshall*. A history of the western boundary of the Louisiana purchase, 1819-1841 (bon). — *J. Gœbel*. Jahrbuch der deutsch-amerikanischen historischen Gesellschaft von Illinois (important). — *C. M. Thompson*. Reconstruction in Georgia, social politic, 1865-1872 (bon). — *L. Esarey*. A history of Indiana from its exploration to 1850 (fait directement d'après les sources). — *J. E. Briggs*. History of social legislation in Iowa (bon). — *J. L. Gillin*. History of poor relief legislation in Iowa (bon). — *J. Boyd*. Sir George Étienne Cartier, his life and times. A political history of Canada, 1814-1873 (très intéressant; Cartier fut un des pionniers qui contribuèrent le plus à la construction des chemins de fer au Canada; il réforma l'ancienne coutume de Paris sur le modèle du Code civil). — *B. Moses*. The spanish dependencies in South America (excellent résumé de l'histoire de l'Amérique du Sud, de 1550 à 1730).

27. — The Nation. 1915, 7 octobre. — La situation de l'Alsace-Lorraine. Échec complet de la prussification de ce pays (impressions et souvenirs de Stoddart DEWEY. L'auteur est bien informé, équitable et sympathique aux Alsaciens). — *O. W. Firkins*. Ralph Waldo Emerson (peu de faits nouveaux; mais parle avec compétence et justesse des idées philosophiques du sage de Concord). — *L. Oppenheim*. The collected papers of John Westlake on public international law (important). — *C. M. Picciotto*. The relation of international law to the law of England and of the United States (instructif). = 14 octobre. Brochures anglaises sur la guerre. Les apparitions surnaturelles pendant la retraite de Mons (intéressante revue de livres qui intéressent surtout le folklore). — Démocratie et Universités (véhémente protestation par William E. DODD contre les pouvoirs dictatoriaux que s'arrogent les autorités universitaires en Amérique; la liberté de parole et d'enseignement y est parfois ouvertement violée; la plupart tendent à écarter les étudiants qui n'appartiennent pas aux classes aisées. Or, les universités « appartiennent au peuple » et, « si les jeunes gens sont instruits pour le bien général, il ne faut pas qu'ils le soient, comme ce fut la règle chez les Jésuites, loin du peuple »). — *Baty* et *Morgan*. War; its conduct and legal results (remarquable). — *F. A. Golder*. Russian expansion on the Pacific, 1641-1850 (bon). = 21 octobre. Renaissance d'un peuple opprimé : Lettes et Lithuaniens (ce peuple demande son autonomie, tout comme les Polonais. Leurs vœux seront-

ils écoutés, demande Stoddard DEWEY?). — *G. H. Perris.* The industrial history of modern England (peu de choses nouvelles, mais présentées d'une façon originale et en excellent style). — *L. Esarey.* A history of Indiana from its exploration to 1850 (remarquable). = 28 octobre. Le prussianisme dans le domaine colonial (M. A. G. KOLLER explique d'une part pourquoi les Allemands, convaincus que la guerre serait aussi courte qu'heureuse, ont négligé la défense de leurs colonies; d'autre part, pourquoi le caporalisme prussien a échoué dans ses tentatives pour rendre tolérable le joug allemand aux indigènes, comme les Anglais et les Français ont su le faire). — *A. H. van Torchiana.* Holland; an historical essay (l'auteur, qui est un jurisconsulte de Chicago et qui est consul général des Pays-Bas, plaide cette thèse que les institutions des colonies américaines doivent beaucoup plus aux Pays-Bas démocratiques qu'à l'Angleterre monarchique. Thèse très spécieuse, vraisemblable, et qui aurait pu être appuyée par plus de preuves encore). = 4 novembre. *Lefroy.* Canada's federal constitution (très intéressant). = 11 novembre. *W. R. Thayer.* The life and letters of John Hay (très bonne biographie; l'auteur déclare qu'il n'a pas voulu aborder le terrain politique; le temps n'est pas encore venu pour une pareille entreprise).

GRANDE-BRETAGNE.

28. — The Athenæum. 1915, 4 septembre. — Volumes sur la guerre (de Fr. Charmes, d'Énée Bouloc et de R. Bazin). — *Gilbert Stone.* Wales; her origins, struggles and later history, institutions and manners (ouvrage très incomplet; d'abord il s'arrête à la mort d'Owen Glandover; ensuite l'auteur n'a traité qu'une partie de son sujet. Il paraît s'intéresser exclusivement aux productions de l'art et de l'industrie celtiques, à l'histoire de la musique galloise, au folklore, aux institutions judiciaires; mais il néglige les renseignements que pourraient fournir la littérature médiévale et surtout les romans, ce qui se rapporte au développement religieux, etc.). — *J. M. Pryse.* The restored New Testament (aucun esprit critique; l'auteur n'a obéi qu'à sa fantaisie en tentant de rétablir les évangiles dans leur beauté primitive et sans mélange). — L'emplacement de la maison de John Pepys à Londres. = 11 septembre. Recollections of a royal governess (souvenirs de l'institutrice à qui fut confiée l'éducation de l'archiduchesse Élisabeth, fille de l'archiduc Rodolphe d'Autriche; elle avait dirigé auparavant l'éducation de la comtesse Wanda, fille du comte Badeni, gouverneur de la Galicie, et c'est surtout la peinture de la vie dans un grand domaine seigneurial qu'elle nous apporte). — *E. W. Lummis.* How Luke was written (considère comme vaine la tentative de Harnack de restituer la source commune à Mathieu et à Luc et veut montrer que Luc a puisé directement dans Mathieu). — *Roth* et *Jolley.* War ballads and broadsides of previous wars, 1779-1795

(intéressant). = 18 septembre. *Cotterill*. Mediœval Italy, 305-1313 (estimable compilation qui est fort bien illustrée). — Shakespeare; ses propriétés et ses transactions financières (cinq colonnes de menus renseignements fournis par Charlotte C. STOPES). — *Rothery*. A. B. C. of heraldry (manuel qui n'est pas sans valeur). = 25 septembre. *F. L. Stevenson*. Through terror to triumph (intéressant recueil de discours et allocutions prononcés par M. Lloyd George depuis le début de la guerre). — *A. Machen*. The bowmen and other legends of the war (l'auteur, catholique sincère, avait écrit et publié un ouvrage d'imagination sur saint Georges et les archers célestes qui protégeaient les soldats de l'armée anglaise. Il ne fut pas peu surpris d'apprendre que, pendant la bataille de Mons et après, des soldats anglais avaient cru voir ces protecteurs armés, et, après enquête, il put en constater l'inanité. Il s'en prit alors aux ministres protestants, qui ne savaient enseigner à leurs ouailles qu'une « moralité de quatre sous » au lieu des « mystères éternels »). — *H. Begbie*. On the side of the Angels (réplique à M. Machen; l'auteur plaide pour la réalité des apparitions). — Sir *Cornelius N. Dalton*. The life of Thomas Pitt (excellente biographie de l'aïeul du grand Pitt, qui fut gouverneur de Madras et qui ne mérite pas le mépris dont l'accable le Dr von Ruville). — Sir *John Marshall*. Annual report of the archæological survey of India. I, 1912-1913 (important). = 2 octobre. *H. Stanley Jevons*. The British coal trade (excellent; l'auteur étudie l'histoire du commerce des charbons non pas seulement au point de vue technique et économique, mais historique aussi). — Sir *Robert Baden-Powell*. Indian memories (très intéressant). — *Woodbine*. Bracton de legibus et consuetudinibus Angliae, t. I (étude très érudite sur les manuscrits de Bracton et leur classement). = 9 octobre. *A. Jordan*. The great historians of ancient and modern times (sans valeur; le tout expédié en moins de cent pages). = 16 octobre. Forty years in Constantinople; the recollections of Sir Edwin Pears, 1873-1915 (Sir Edwin fut avocat et journaliste à Constantinople; il y vit beaucoup de gens de toute espèce et de tout pays; il assista de très près aux coups d'État des Jeunes-Turcs, pour lesquels il n'a que de l'aversion; il a beaucoup à dire aussi sur Abdul Hamid, dont il pense tout le mal possible). — *Al. N. Hood*. Sicilian studies (très bonnes études sur la Sicile moderne par un homme qui la connaît bien, étant lui-même un des plus grands propriétaires fonciers et un des « agriculteurs » les plus capables de cette île). — *P. Gardner*. The Ephesian Gospel (étude approfondie sur le 4e évangile; il n'est pas l'œuvre de l'apôtre saint Jean; il a été composé sous l'influence de la pensée grecque et des mystères à Éphèse, la plus brillante des cités grecques de l'Asie Mineure). = 23 octobre. *M. S. Dimsdale*. A history of latin literature (bon). = 30 octobre. *Greenwood*. Is there a Shakespeare problem? (ouvrage touffu, pénible à lire, mais pénétrant; l'auteur critique très vivement l'ouvrage de Robertson : *The Baconian heresy;*

il n'est pourtant point « Baconien »). = 6 novembre. *Edward Thomas*. The life of the duke of Marlborough (bon; mais l'auteur n'a pas assez insisté sur les besoins d'argent de Marlborough et sur les bassesses où il s'abandonna pour les satisfaire). — *F. M. Hueffer*. Between Saint-Dennis and Saint-George (sous ce titre énigmatique, l'auteur expose ses idées personnelles sur l'origine et les préludes de la guerre actuelle, sur la civilisation comparée de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France; critique les opinions de MM. Shaw, Bertrand Russel et autres. C'est une sorte d'autobiographie avec « les délicieuses extravagances et inconséquences dont l'auteur est coutumier). — *C. Philippson*. International law and the Great War (consciencieux, mais sans profondeur ni portée). = 13 novembre. Lord *Redesdale*. Memories (outre d'agréables récits de voyages, ces mémoires nous renseignent sur Saint-Pétersbourg au temps de l'insurrection polonaise, sur la guerre des duchés de l'Elbe en 1864, sur le Japon au moment de la grande révolution d'où devait sortir sa régénération politique). — *J. M. Creed*. My recollections of Australia and elsewhere, 1842-1914 (intéressant). — *A. Keith*. The antiquity of man (bon). = 20 novembre. *J. Finley*. The French in the heart of America (remarquable; mais l'auteur, emporté par son désir de retrouver la trace des Français dans le cœur de l'Amérique, exagère parfois les faits et leur influence éphémère). — *R. Francis*. The story of the Tower of London (intéressant). — Capitaine *Alan R. Haig-Brown*. The O. T. C. and the great war (intéressant exposé des méthodes employées en Angleterre pour former des officiers; cette œuvre de première importance a été remplie à merveille par un corps de nouvelle création appelé « Officers training corps »). = 27 novembre. *Countess of Denbigh*. Royalist father and Roundhead son; being the Memoirs of the first and second earls of Denbigh, 1600-1675 (bon). — *G. H. Putnam*. Memories of a publisher, 1865-1915 (anecdotes sur les personnes que l'auteur a connues durant sa longue carrière de libraire-éditeur). — *Patrick Geddes*. Cities in evolution (intéressantes remarques sur l'art de bâtir les villes selon les besoins de la civilisation et du progrès social). — La solidarité anglo-franco-italienne. Essai de réalisation d'un programme intellectuel de demain (article en français de cinq colonnes par Jean Finot).

29. — The English historical Review. 1915, octobre. — A. H. Lybyer. Les Turcs ottomans et les routes du commerce oriental (les Turcs n'ont pas, de dessein délibéré, coupé les communications commerciales avec l'Orient; ils n'ont pas même en général augmenté les difficultés du trafic oriental. Ils n'ont pas davantage contraint les navires marchands à chercher des routes nouvelles, qui ne pouvaient que leur nuire. Ce sont les grandes découvertes maritimes et surtout la découverte d'une voie au sud de l'Afrique qui détournèrent le commerce de ses routes séculaires; elles causèrent la décadence des Turcs tout autant que des républiques italiennes). — J. G. Edwards.

Sir Gruffydd Llwyd (première biographie sérieuse, appuyée sur des documents, du barde qui fut l'âme héroïque de la résistance galloise au roi Édouard II. Il mourut en 1335. En appendice, trois pétitions en français adressées au roi et à son Conseil). — E. Armstrong. Les guerres du roi de France Henri II en Italie (d'après l'ouvrage de L. Romier). — Clarence C. Crawford. La suspension de l'acte d'*Habeas corpus* et la Révolution en 1689. — C. C. Webster. Castlereagh et les colonies espagnoles. II : 1818-1822 (malgré les difficultés que lui créait l'opposition de la France et de la Russie en 1822 et qui l'obligeaient à se tenir sur la réserve au sujet des colonies espagnoles, il était, à la veille de sa mort, résolu à reconnaître leur indépendance). — Ad. Ballard. La loi de Breteuil (serre la question de plus près que ne l'avait fait Miss M. Bateson et amoindrit fortement l'influence attribuée aux coutumes de cette petite ville normande sur les institutions municipales de l'Angleterre. L'emprunt le plus manifeste est celui qui concerne le taux des amendes fixé dans la charte de Breteuil à douze sous, tandis qu'il était beaucoup plus élevé dans d'autres villes plus considérables telles que Londres, Bristol, Dublin, Newcastle-upon-Tyne ; c'est aussi ce qui explique la faveur relative dont cette charte a joui en Angleterre au XIIe siècle. Met bien en relief les différences fondamentales qui dominèrent le développement des institutions municipales dans l'Angleterre déjà centralisée de Henri II et la France encore féodale et monarchique de Louis VI et de Louis VII). — Clément C. J. Webb. Tenred de Douvres (musicologue appelé Teuredus dans les éditions imprimées du *Metalogicum* de Jean de Salisbury, I, 14; mais les meilleurs manuscrits donnent la forme Tenredus. Ce personnage doit être identifié avec un certain « Thinredus, monachus Doverie » que Bale place au XIVe siècle ; mais un manuscrit de lui « de legitimis ordinibus pentachordorum et tetrachordorum » qui est à la Bodl., doit être attribué au XIIe siècle. Il est donc vraisemblable que ce Tenred fut un ami de Jean de Salisbury). — A. F. Pollard. Plenum parliamentum (le mot peut signifier deux choses : ou bien un parlement dont toutes les sections sont assemblées en commun, par exemple pour écouter un discours du chancelier, ou bien un parlement qui délibère en présence du public ; on disait alors délibérer « en plein parlement » comme « en plein air », en empruntant l'expression du vocabulaire français). — James C. Davies. Le premier journal de la Chambre d'Édouard II (il se rapporte à l'année 1322-1323 et a été transcrit sur un Pipe roll du règne d'Édouard III. Analyse minutieuse des recettes et dépenses marquées dans ce journal. Suit le texte de cet intéressant document, qui est en français). — W. A. B. Coolidge. Les passages des Alpes en 1518 (reproduit le texte de *La totale et vraie description de tous les passaiges... par lesquelz on peut passer et entrer des Gaules ès Italies*, de Jacques Signot, qui suivit l'expédition de Charles VIII en Italie en 1494-1495. La première édition de ce traité parut en 1507, à la suite de la *Cronique*

de Gennes; le texte reproduit ici est celui de la troisième, parue en 1518). — Miss R. Reid. La vie de Henri V par Redmayne (Cole, l'éditeur de cette vie, croit que Redmayne écrivit dans les dernières années de Henri VIII. Le texte prouve au contraire que la vie a été composée dans la seconde moitié du règne d'Élisabeth, après l'édition de l'*Historia Anglicana* de Thomas de Walsingham, imprimée pour la première fois en 1574, et avant l'apparition de la Chronique de Holinshed en 1578. L'œuvre n'a d'ailleurs aucune valeur historique; c'est un pur exercice de rhétorique. Quant à l'auteur, Robert Redmayne, on peut l'identifier avec un homonyme, Robert Redman qui fut chancelier de Norwich et mourut en 1625, âgé de soixante-quinze ans). — E. R. Adair. Les registres du Conseil privé (expose comment ils étaient tenus au XVIe siècle et rectifie plusieurs des opinions exposées par M. Pollard sur ce sujet. Ces rectifications tendent à rendre à ces registres l'autorité qu'avaient affaiblie les observations de M. Pollard). — Margery Lane. Heligoland en 1689 (publie un mémorandum rédigé probablement par Sir Paul Rycaut, résident anglais à Hambourg). — C. Plummer. Quelques lettres tirées de la correspondance de Sir Herbert Taylor, 1801-1832. = C.-rendus : *H. A. Wilson.* The Gregorian sacramentary under Charles the Great (nouvelle édition fort améliorée du Sacramentaire dit de saint Grégoire). — Calendar of Inquisitions post mortem. Henry VII, t. II. — Calendar of patents rolls. Henry VII, I, 1485-1494. — *R. K. Hannay.* Rentale Sancti Andree, 1538-1546; *Id.* Rentale Dunkeldense, 1483-1517 (texte et traduction de ces deux livres de comptes). — *P. O. von Törne.* Ptolémée Gallio, cardinal de Côme (bon). — *Id.* Don Juan d'Autriche et les projets de conquête de l'Angleterre (bonne introduction à une œuvre qui promet). — *A. Cecil.* A life of Robert Cecil, first earl of Salisbury (bonne biographie). — *J. Lingard* et *H. Belloc.* The history of England, t. XI (M. Belloc a heureusement terminé l'histoire d'Angleterre de Lingard depuis 1688; distingué, mais partial et parfois aventureux). — *W. C. Ford.* Writings of John Quincy Adams. I-V, 1779-1816. — *E. D. Bradby.* The life of Barnave (bon). — *B. Kendrick.* The Journal of the joint Committee of Fifteen on reconstruction (journal du Comité des Quinze, nommé en décembre 1865 pour discuter les conditions auxquelles les États confédérés pourraient être admis à rentrer dans l'Union américaine). — *Sedgfield.* The place-names of Cumberland and Westmoreland (beaucoup d'objections fondamentales présentées par Bradley). — *Oldfather* et *Canter.* The defeat of Varus and the german frontier policy of Augustus (une sérieuse étude des textes a conduit les auteurs à cette conclusion que la défaite de Varus n'eut qu'une signification locale; il n'est pas scientifique de lui attribuer une importance décisive dans l'histoire du monde européen). — *T. L. Stoddard.* The french Revolution in San Domingo (consciencieux). — *T. M. Marshall.* A history of the western boundary of the Louisiana purchase (bonne étude sur la

période de 1819 à 1841). — *C. L. Kingsford.* The Grey friars of London; their history with the register of their convent (bon). — *E. Prestage* et *P. d'Azevedo.* Registo da Freguesia de Santa Cruz do Castello desde 1536 até 1628 (très bonne publication, qui fait honneur à l'Académie des sciences de Lisbonne).

ROUMANIE.

30. — Académie roumaine. Bulletin de la section historique. Publication trimestrielle sous la direction de N. Iorga[1]. 1re année, 1912-1913, n° 1. — N. IORGA. L'importance de la région entre le Pruth et le Dniester pour l'histoire des Roumains et le folklore roumain (il s'agit de la Bessarabie réunie en 1812 à la Russie). — Michel-C. SOUTZO. L'unité pondérale de la ville de Périnthe (d'après un poids de l'époque romaine au musée de Constantinople). — N. IORGA. Plainte de Ioan Sandu Sturza, prince de Moldavie, 1822-1828, contre les sujets étrangers dans sa principauté (texte en grec). — Silviu DRAGOMIR. Contribution aux relations de l'église roumaine avec la Russie au XVIIIe siècle. — N. IORGA. Boyars et răzesi de Bukovine et de Bessarabie dans les premiers temps après l'annexion (les răzesi sont les descendants des boyards qui conservaient une partie du patrimoine de leur ancêtre; la Bukovine fut réunie en 1775 à l'Autriche, la Bessarabie à la Russie en 1812). = N° 2. N. IORGA. Quelques informations nouvelles concernant l'histoire des Roumains (documents divers; à noter quelques pages sur Marc Antonio Canini qui, dans son livre : *Vingt années d'exil*, publié en 1869, entrevoyait la confédération balkanique). — ID. Notes d'un historien relatives aux événements des Balkans (M. Iorga rappelle à grands traits l'histoire des Balkans et les principaux faits dont les diplomates doivent tenir compte dans le règlement des affaires balkaniques. On se rappelle que le traité de Bucarest fut signé après la publication de cet article, le 10 août 1913). = N° 3. N. IORGA. L'« épitrachile » d'Alexandre le Bon; premier portrait d'un prince moldave (il s'agit d'une étole qui est au musée de Saint-Alexandre-Newski à Pétrograd; Alexandre le Bon régna de 1400 à 1432). — ID. L'Ukraine moldave (ce pays entre le Dniester et le Dniepr fut moldave sous Duca, 1681-1683). — ID. Les conditions de politique générale dans lesquelles furent fondées les églises roumaines aux XIVe-XVe siècles. = N° 4. N. IORGA. Deux traditions historiques dans les Balkans : celle de l'Italie et celle des Roumains (l'Italie et la Roumanie ont un grand rôle à jouer pour le règlement des affaires balkaniques. Grâce à elles, « la chrétienté orien-

1. La décision de l'Académie roumaine du 5 mai 1912 porte : « Chaque auteur de communication faite à l'Académie peut en publier un résumé qui ne dépassera, en aucun cas, le tiers de l'étendue de l'original, dans les langues latine, française, allemande, italienne ou anglaise. » Tous les articles, dans les trois premiers volumes, sont en français.

tale peut entrer, d'une manière complète et définitive, dans la communauté culturelle du monde dominé et fructifié par le libre esprit latin »). — A.-D. Xénopol. Loi et prévision en matière sociale (étude de philosophie de l'histoire). — N. Iorga. Arméniens et Roumains. Un parallèle historique (coup d'œil rapide sur l'histoire d'Arménie; les Arméniens en Roumanie). = 2e année, 1914, no 1. N. Iorga. Un acte inconnu d'Alexandre le Bon, prince de Moldavie (première moitié du xve siècle). Actes concernant les răzesi du district de Roman (au nord de la Moldavie). Sur l'évêque roumain de Maramoros, Joseph Stoica (1690-1720; Maramoros est un comté hongrois). Notes sur des anciennes explications des évangiles en roumain (début du xviie siècle). Le privilège de Mohammed II pour la ville de Péra (1er juin 1453; divers documents en grec et latin émanés de ce prince). Histoire des Juifs en Roumanie (comment ils se sont introduits dans le pays; l'article leur est défavorable). — I. Ursu. Un manifeste roumain, imprimé en caractères latins, de l'empereur Léopold Ier, 1701 (c'est un édit de tolérance en faveur des Roumains orthodoxes de la Transylvanie). — J. Lupas. Le prince de Transylvanie Acatius Barcsai et le métropolite roumain Sabbas Brancovici, 1658-1661. — N. Iorga. Basile Lupu, prince de Moldavie, comme successeur des empereurs d'Orient dans la tutelle du patriarcat de Constantinople et de l'église orthodoxe, 1640-1653. — I. Ursu. Les batailles de Gwozdziec et d'Obertyn (deux défaites infligées en 1531 aux Moldaves par Tarnowski, général du roi de Pologne Sigismond, d'après un récit contemporain). — N. Iorga. La cloche de Carageorges pour la chapelle de Topola (Carageorges était originaire de ce village). Deux nouvelles inscriptions du monastère de Bistrita en Moldavie (à ce propos, historique sommaire du couvent). Le mont Athos et les pays roumains (donations pieuses faites par des Roumains. Le *skite* roumain créé en 1852). Le drapeau du prince Mihnea Radul, conservé dans le musée d'histoire de Belgrade (milieu du xviie siècle). = Nos 2-4. N. Iorga. Fondations religieuses des princes roumains en Orient : monastères de Météore en Thessalie (donations faites par des Roumains). Fondations des princes roumains en Épire, en Morée, à Constantinople, dans les îles et sur la côte d'Asie Mineure (aux xvie, xviie et xviiie siècles). Un acte roumain concernant le docteur Véron, initiateur de la culture bulgare contemporaine (contrat du 5 août 1842. Véron, originaire de Kotel, avait donné les fonds nécessaires pour imprimer un livre de lectures en bulgare). Quelques documents roumains de Bessarabie (sur la famille Oatu). — J.-C. Filitti. Correspondance des princes et boïars roumains avec Metternich et Gentz, de 1812 à 1828 (annonce la publication qu'il a entreprise). — N. Iorga. Renégats dans le passé des pays et du peuple roumains (en réalité, il y en eut très peu). Une carte de la Valachie vers 1780 et une géographie originaire de la Dobroudscha (l'auteur est Joseph Mésiodax). La politique vénitienne dans les eaux de la mer Noire. 1re partie : Dobro-

titsch (condottiere de la fin du XIVe siècle qui a donné son nom à la Dobroudscha); 2e partie : Relations de Venise avec les Turcs et les chrétiens des Balkans depuis la bataille de Kossovo jusqu'à celle de Nicopolis, 1389-1396; 3e partie : Origines des relations de Venise avec Étienne le Grand, prince de Moldavie, et milieu politique de ces relations, de 1467 à 1499 (longue et minutieuse étude fondée sur les documents). = 3e année, 1er juillet 1915. Tous les articles de ce fascicule sont de N. Iorga. Développement parallèle de l'impérialisme autrichien et de l'impérialisme russe (remonte au VIe siècle; série de considérations qui font réfléchir). — Le droit à la vie des petits États (défense éloquente de ces petits États, soit qu'ils soient de création diplomatique comme la Belgique ou de formation organique nationale comme la Roumanie). — Lettres inédites de Tudor Vladimirescu (à l'occasion de sa mission au congrès de Vienne, 1814-1815). — L'activité culturelle du prince Constantin Brâncoveanu (protection accordée aux écoles, aux imprimeries; livres publiés grâce à lui, etc.; il est appelé le Louis XIV valaque). — L'œuvre d'historien du roi Carol (ses mémoires vont jusqu'en 1881, date de la proclamation de la royauté). — Les Dardanelles : réminiscences historiques (remonte à 717, au siège de Constantinople par les Arabes; importance actuelle des détroits pour les populations balkaniques). — Quelques données concernant le commerce roumain au XVIIe et au XVIIIe siècle (négociants grecs en Roumanie, négociants roumains à Venise; lettres relatives au commerce trouvées dans les archives d'État de Venise, etc.).

31. — Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale, publication mensuelle dirigée par N. Iorga, G. Murgoci, V. Pârvan. T. I (1914). Janv. — *I. Bogdan.* Documentele luĭ Stefan-cel-Mare (environ 400 documents sur le prince de Moldavie Étienne le Grand, fin XVe siècle, fort bien publiés). — *Hubert Dumke.* Die Terminologie des Ackerbaues im Dakorumänischen (pas assez familier avec l'histoire roumaine). — Revue des dernières publications sur l'art roumain. = Février. Publications sur la ballade populaire roumaine. — *Mathias Wellnhofer.* Johannes Apokaukos, Metropolit von Naupaktos in Aetolien (au XIIIe siècle, travail sérieux). — *Ellis H. Minns.* Scythians and Greeks, a survey of ancient history and archeology on the north coast of the Euxine from the Danube to the Caucasus (riche répertoire de matériaux empruntés surtout aux sources russes). = Mars. *Alesiu Viciu.* Colinde (les *colinde* sont les chansons populaires de la veille de Noël; conclusions contestables). — *I. Radonič.* Ueber den Despoten Jovan Oliver und seine Frau Anna Maria (XIVe siècle; utile pour l'étude du régime féodal). — *Hans Uebersberger.* Russlands Orientpolitik in den letzten zwei Jahrhunderten (t. I : Jusqu'à la paix d'Iassy; important). — *Pavle Popovič* Histoire de la littérature serbe (2e édition; t. I : Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; excellent). = Avril. *N. V. Michov.* Sources bibliographiques sur l'histoire de la Turquie et de la Bulgarie (on signale

quelques lacunes). — *Nerva Hodos.* Corespondentă diplomatică si rapoarte consulare francese, 1603-1824 (copies tirées des archives du ministère des Affaires étrangères à Paris). — *Alex. Lăpĕdatu.* Cetatea Suceveĭ (Suczawa en Bukovine; fouilles faites dans cette citadelle; le siège de 1563). — *Wladyslaw Podlacha.* Malowidla scienne w cerkwiach Bukowiny (peintures rurales dans les églises grecques orientales de Bukovine; elles forment un pendant à celles du mont Athos). = Mai. *Franz von Ottenfels.* Beiträge zur Politik Metternichs im griechischen Freiheitskampfe, 1823-1832 (très intéressants mémoires d'un « jeune de langues » qui était à Constantinople pendant ces années). — *August Pessiacov.* Schite din istoria Craioveĭ (documents intéressants sur Craiova, particulièrement sur le palais princier). — *I. Botez.* A short survey on the Neolatins of the Near East (l'auteur n'était pas préparé à la tâche qu'il a assumée). = Juin. Notes d'archéologie thrace. — *C. Popa-Lisseanu.* Cetăţĭ si orase greco-romane în noul teritoriu al Dobrogeĭ (études sur les monuments des cités et villes du territoire annexé par la Roumanie en 1913; bon). — *Michael Serban de Cernest.* Rumäniens Agrarverhältnisse, Wirtschafts- and social-politische Untersuchungen (important). — *Henryk Grossmann.* Oesterreichische Handelspolitik mit Bezug auf Galizien in der Reformperiode, 1772-1790 (ouvrage étendu et solide). = Juillet-août. *I.-C. Filitti.* Din archive le Vaticanuliŭ. I : Documente bisericesti (documents sur l'histoire des évêchés catholiques en Valachie et en Moldavie, du XIVe à la fin du XVIIe siècle). — *Dimitrie Onciul.* Din Istoria Românieĭ (abrégé de l'histoire roumaine qui avait paru en 1906 dans le Guide de l'exposition jubilaire; excellent). — *N.-M. Popescu.* Nifon II, patriarhul Constantinopoluluĭ (en 1486; le premier patriarche de caractère non grec, albanais par ses origines et slave par son éducation). — *N. Iorga.* Fundaţiile Domnilor romînĭ în Epir (fondations des princes valaques en Épire et relations entre les deux pays). — *Jean-C. Filitti.* Corespondenta Domnilor si boierilor romînĭ cu Metternich si cu Gentz între aniĭ 1812 si 1828 (correspondance très importante de Gentz avec les hospadars de Valachie). — *C.-I. Jireček.* Scutari et son territoire au moyen âge (il s'agit de Scutari d'Albanie et de son lac; intéressant). — *Virgil-N. Drăghiceanu.* În amintirea luĭ Constantin Brîncoveanu (critiques de détail; les illustrations forment un précieux répertoire pour l'historien de l'art roumain). = Septembre. *I.-C. Filitti.* Di anrchivele Vaticanuluĭ. II : Documente politice, 1526-1788 (documents de la Vaticane, empruntés surtout à la nonciature de Pologne; Iorga signale les plus importants pour l'histoire de Roumanie). — *Anton-Maria del Chiaro.* Istoria delle moderne rivoluzioni della Valachia (nouvelle édition de ce livre paru à Venise en 1718, publiée par les soins de Iorga; source très importante). — *Theodor von Sosnosky.* Balkanpolitik Oesterreich-Ungarns seit 1866, t. I (remonte en réalité en 1526, mais est médiocrement informé pour les débuts). — *Freiherr von Henzelmüller.* Franz

Rákóczi und sein Kampf für Ungarns Freiheit (se place trop au point de vue hongrois). — *C. Moisil.* Médailles de Constantin Brîncoveanu (divers types de la médaille frappée en 1713). — *N. Iorga.* Valoarea politică a luĭ Constantin Brîncoveanu (conférence faite à l'Athénée roumain de Bucarest les 15-28 août 1914 à l'occasion du bicentenaire de la mort de ce prince). = Octobre. *André Veress.* Acta et epistolae relationes Transylvaniae Hungariaeque spectantia cum Moldavia et Valachia, t. I, 1468-1500 (documents d'un très haut intérêt). — *Stefan-D. Grecianu.* Genealogiile documentate ale familiilor boierestĭ, t. I (par lettre alphabétique jusqu'à l'article Basarab; important). = Novembre-décembre. *Angelo Pernice.* Origine ed evoluzione storica delle nazioni balcaniche (développement des Balkans au XIXe siècle; excellent). — Général *Th. Văcărescu.* Venirea regelui în Tară (l'arrivée du prince Charles Ier en Roumanie, mai 1866; fragment de mémoires laissés par le général). — *K. Süssheim.* Der Zusammenbruch des türkischen Reiches in Europa (bien informé; détails nouveaux sur la révolution de 1908). — *N. Iorga.* Venętia în Marea Neagră (trois études détachées : Dobrotitsch, célèbre condottiere du XIVe siècle dont la Dobroutscha conserve le nom; relations de Venise dans les Balkans, entre la bataille de Kossovo et la croisade de Nicopolis, 1389-1396; ligue antiottomane entre Venise, le khan turcoman de la Perse et le prince de Moldavie Étienne le Grand en 1475, cf. *supra*, n° 30). — Le livre jaune français (renseignements que ce livre fournit sur la péninsule des Balkans). = 1915, janvier. Die Wahrheit über den Krieg (examen par N. Iorga de cette brochure allemande; Iorga s'est efforcé d'interpréter en historien les actes mis à la disposition du public en ce qui concerne la situation balkanique en juillet 1914). — *C.-I. Băicoianu.* Însemnătatea geografică si economică a Romănieĭ în actuala conflagratie europeonă (rôle économique de la Roumanie dans la guerre actuelle). — *N. Iorga.* Popoare turanice parasitare (parallélisme entre le développement de l'Empire ottoman et celui de l'État magyare, tous deux parasitaires). — *Virgil Drăghiceanu.* Mormîntul luĭ Constantin-Vodă Brîncoveanu (le tombeau de Constantin Brîncoveanu, décapité en 1714, vient d'être retrouvé dans l'église Saint-Georges de Bucarest; description). — *Alexandre-A. Vasilescu.* Un cronicar anonim bizantin utilisat de autorul Istoriilor Domnilor Tăriĭ-Romănestĭ (cette chronique dont s'est servi Constantin le Capitaine dans son histoire de la Valachie est l'Ἱστορία πολιτικὴ Κωσταντινουπόλεως qui va jusqu'en 1578). — *N. Iorga.* Histoire des États balkaniques (traduction française de l'ouvrage roumain; quelques considérations sur les derniers événements qui montrent bien la nécessité de la concorde entre les États balkaniques). = Février. Publications relatives à la guerre : livre orange russe, livre blanc anglais. — *É. Durkheim* et *E. Denis.* Qui a voulu la guerre? — *J.-C. Filitti.* Domniile romîne sub Regulamentul Organic, 1834-1848 (histoire de la Valachie sous les règnes d'Alexandre Ghica et de Georges Bibesco,

de la Moldavie sous celui de Michel Stourdza; information aussi minutieuse que sûre). — *N.-V. Michoff.* La population de la Turquie et de la Bulgarie aux XVIIIe et XIXe siècles (c'est en réalité une bibliographie du sujet; des livres et articles cités, l'auteur tire les données statistiques). — *N. Iorga.* Politica austriacă în Serbia (conférence faite à l'Institut et où l'on montre les efforts de l'Autriche pour anéantir la Serbie depuis la Serbie rascienne des Némanides jusqu'à nos jours). = Les nos de mars à juin ne nous sont point parvenus. = Juillet. *William M. Sloane.* The Balkans, a laboratory of history (livre vif et brillant, mais qui n'apporte presque rien de nouveau; essais ironiques et pleins d'humour, alors qu'il est question d'intérêts bien réels et de populations qui souffrent). — Oesterreichisch-ungarisches Rotbuch (N. Iorga établit, d'après ce document, la responsabilité de l'Autriche dans la guerre actuelle). — *J. Holland Rose.* The origins of the war (excellent). — *M. Andréadès.* Les finances de la Grèce (de 1843 à 1897, avec un examen de l'état financier en 1914). = Août-septembre. Livre vert italien (ce qu'il a appris sur la question balkanique). — *C. Filitti.* Lettres et extraits concernant les relations des principautés roumaines avec la France, 1728-1810 (tirés des archives de l'ambassade de France à Constantinople; quelques documents proviennent du fonds Pologne des archives du ministère des Affaires étrangères de France; toutes ces pièces nous renseignent sur le rôle joué par les princes phanariotes). — *N. Iorga.* Documente grecestĭ privitoare la istoria Romînilor publicate după originale, copiile Academieĭ Romine si tipărituri, 1re partie : 1320-1716 (759 documents; actes rédigés en grec par des Roumains, lettres de didascales grecs adressées à leurs amis de Roumanie, dons faits par les habitants de Roumanie aux monastères et aux écoles grecs, actes concernant les relations des patriarches et des métropolites grecs avec les chefs des églises roumaines et les princes de Valachie et de Moldavie). — Dr *P. N. Oreschkoff.* Autobiographie de Sophronius de Vratza (évêque de Vratza en Bulgarie, il dut chercher un refuge à Bucarest; il écrivit là une biographie en bulgare, qui est une véritable chronique du règne de Sélim III, 1789-1808; excellente édition de l'original). — *N. Iorga.* Phases psychologiques et livres représentatifs des Roumains, spécialement en ce qui concerne les relations entre le roman d'Alexandre et la carrière de Michel le Brave (une version roumaine du roman venait d'être publiée au moment où apparaît le personnage du prince valaque Michel le Brave, conquérant de la Transylvanie en 1599, de la Moldavie en 1600; Alexandre fut le modèle du voïvode). — *Stoian Romansky.* Les troubles bulgares de Braïla, 1841-1843. I : les insurgés bulgares de 1841 (fait à l'aide de tous les documents). — Ministère de l'Agriculture et des Domaines. Mouvement de la population de la Roumanie de 1904-1905 (cette population a presque doublé depuis 1860). — *C. Auer.* Évêché de Baia (siège catholique en Moldavie; quelques faits nouveaux). — *N. Iorga.* Dardanelete, amin-

tiri istorice (rôle des Dardanelles au temps de l'empire byzantin; attaques tentées au XVIIe siècle par les Vénitiens et les Français; tentative faite par les Anglais en 1807).

SUISSE.

32. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1915, novembre. — Frederick POLLOCK. Un point de vue anglais (la guerre a été une surprise pour la plupart des Anglais; « on la croyait possible, mais personne ne s'attendait à la voir éclater par surprise. En vain, M. Ian Malcolm, ex-diplomate et député anglais, avait-il recueilli lui-même de la bouche du kronprinz cette déclaration formelle en bon anglais : « I want war. I want to have a smack at those french swine as soon as ever I can. » — « Je veux la guerre; je veux le plus tôt possible taper sur ces cochons de Français », il continuait à ne pas croire que la guerre fût prochaine. L'invasion de la Belgique fit opérer dans cette opinion publique toute pacifiste un bouleversement complet; la presse radicale, tout d'un coup et d'un bloc, se tourna contre l'Allemagne. « Si le cabinet, si le gouvernement eût hésité, un torrent d'indignation nationale les aurait entraînés. Ce n'est pas une guerre du gouvernement, ni celle d'un parti, c'est la guerre du peuple britannique! Nous l'avons acceptée avec tous ses risques, connus et inconnus. » La guerre une fois commencée a réservé à l'Angleterre de nouvelles surprises; elle s'est trouvée en face d'ennemis « sans scrupule et sans honneur ». Elle comprend « qu'une transaction quelconque serait dérisoire et qu'il faut aller jusqu'au bout avec les Alliés ». La paix, quand elle viendra, « sera surtout une œuvre de restitution. Cette restitution accomplie, il restera une œuvre bien plus grande à élaborer : la reconstitution du droit public et la fondation d'un tribunal véritable pour le maintenir et le développer ». Rappelons que l'auteur fut un des sept commissaires chargés par le gouvernement anglais d'un rapport sur les « atrocités allemandes »; il affirme que les faits recueillis par les enquêteurs ont été passés au crible de l'examen le plus rigoureux; ils feraient foi devant tout jury criminel. La commission en a écarté beaucoup d'autres, non moins certains, mais moins étayés de preuves juridiquement établies. Le dossier subsiste d'ailleurs et l'histoire y trouvera beaucoup à prendre). — Henri CHENAVARD. Morgarten. — William CART. Timgad, la Pompéi algérienne (intéressant; fin en décembre). — J. SARYUSZ. La Pologne, le sol et l'État (fin). — Alfred THEULOT. L'Amérique latine et la guerre. = Décembre. Vicomte BRYCE. L'attitude de la Grande-Bretagne dans la guerre actuelle (énumère les principes qui animent le peuple britannique et l'incitent à mener cette guerre avec la dernière énergie; ce sont les suivants : respecter la liberté des individus et des nations, observer les obligations découlant des traités et des droits des petites nations qui reposent sur ces obligations, réglementer les méthodes de guerre dans

l'intérêt de l'humanité et enfin créer un type de civilisation pacifique en opposition au type militaire). — Alfred MOREL-FATIO. La gallophobie espagnole (montre que cette gallophobie est un des traits les plus profondément enfoncés dans le caractère espagnol, les Espagnols n'ayant point pardonné à la France d'avoir arrêté leur expansion en Europe par leur force et leur richesse dominantes ; analyse les sentiments ou ressentiments divers qui animent contre nous les représentants les plus en vue des différentes classes de la population : le clergé, les savants, des académiciens comme M. Cotarelo, ou des fonctionnaires comme M. Rodríguez Marín, directeur de la Bibliothèque nationale de Madrid). — Ch. DEJONGH. La Belgique et l'occupation allemande (après avoir rappelé les principes établis en matière d'occupation par le règlement annexé à la quatrième convention de La Haye du 8 octobre 1907, l'auteur examine : la campagne de presse organisée contre la Belgique, à Bruxelles, sous les auspices du gouverneur général, baron von Bissing; le régime auquel sont soumis sept millions de Belges, prisonniers, depuis le mois d'août 1914, dans leurs propres frontières, et la résistance morale qu'ils opposent à ce régime organisé en violation des principes du droit des gens. A noter en particulier les détails si abondants et précis sur la propagande allemande par les journaux et par les brochures afin de déshonorer les Belges aux yeux des étrangers et des neutres).

CHRONIQUE.

France. — L'École normale continue d'être très cruellement éprouvée par la guerre et quatre des élèves qui appartenaient à la section d'histoire viennent de tomber au champ d'honneur (nous ne parlons pas des disparus) : Boutry (Léon-Louis), né à Lille le 28 novembre 1880, promotion de 1901, s'était surtout consacré à la géographie; le mémoire qu'il présenta pour le diplôme d'études supérieures sur l'intérieur du Brésil était parmi les plus remarquables. A sa sortie de l'École, Boutry, reçu agrégé dans un rang brillant, enseigna à Agen, puis à Valenciennes. Il travailla ensuite pendant quelques années au laboratoire de géographie, à la Faculté des lettres de Lille. Il avait été nommé il y a deux ans maître des conférences à la Faculté de Clermont et allait soutenir en Sorbonne sa thèse principale sur l'Argonne, sa thèse complémentaire sur la géographie de l'Auvergne lorsque éclata la guerre. Sergent au 50e de ligne, il a été tué dans les affaires de Champagne à la fin de septembre 1915. — Fairise (René-Jean-Julien), né à Châtenois (Vosges) le 28 juin 1886; promotion de 1907. Lui aussi était surtout un géographe et avait rédigé un excellent mémoire sur la Corse. Après son agrégation, il se rendit en Russie et fut nommé professeur à l'Institut Smolny à Pétrograd où enseignait aussi Mme Fairise et où leurs services étaient hautement appréciés. Pendant ses vacances, il visita à plusieurs reprises la Crimée et prépara sur la géographie de ce pays une thèse dont on pourra sans doute publier une partie. Parti comme sergent au 46e de ligne, Fairise ne tarda pas à être nommé sous-lieutenant. Sa citation à l'ordre du jour relate les circonstances de sa mort : « Officier des plus braves. S'est distingué particulièrement au combat du 21 juillet [1915] où il a été blessé mortellement en s'élançant le premier à l'assaut d'une position ennemie fortement défendue. » — Boussac (Robert-Marie-Maurice-Antoine), né à Moulins le 25 février 1892; promotion de 1912. Il était au moment de la déclaration de guerre élève de seconde année. Il venait de soutenir pour le diplôme un mémoire sur l'entrevue de Péronne. Il avait étudié ce sujet avec passion, réuni une documentation abondante, fait quelques intéressantes découvertes; mais surtout il s'était montré excellent psychologue dans ses portraits de Louis XI et de Charles le Téméraire; son exposition, tout en suivant le détail d'intrigues fort compliquées, sut rester claire et nette. Elle attestait un véritable talent d'historien et d'écrivain. Sa conduite à la guerre fut héroïque. Une première citation porte : « Sous-lieutenant de réserve au 162e régiment d'infanterie; blessé une première fois le 6 septembre [1914], est

revenu sur le front le 4 novembre. Blessé une deuxième fois le 8 novembre est revenu à son corps le 6 février et brillante conduite le 10 février. » Il fut décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur, nommé lieutenant, à nouveau blessé, à nouveau il retourna au front. Le 5 octobre 1915, il était tué d'une balle à la tête, après avoir échappé aux chaudes affaires de la fin de septembre. — SARTRE (Albert-Silvain-Léon), né à Limoges le 18 décembre 1892; promotion de 1912. Il était l'ami de Boussac et, avec lui, passa son diplôme d'études. Il s'était attaqué à un sujet très difficile : la date de la loi des Ripuaires, et il s'en était tiré à son honneur, en montrant tout ce que le système de Sohm a de factice. Sous-lieutenant au 162e d'infanterie, il eut Boussac comme lieutenant. Sa citation à l'ordre du jour est superbe : « D'un courage au-dessus de tout éloge. Les 13 et 14 juillet a constamment donné l'exemple du plus grand sang-froid. A su maintenir de l'entrain dans une troupe très éprouvée et a, dans des circonstances difficiles, regagné le terrain perdu. A été légèrement blessé. » Le 11 septembre 1915, il était tué net en sortant des tranchées et son ami Boussac lui a rendu les derniers devoirs. Sur les six historiens de la promotion de 1912, l'un, Blart, est mort quelque temps avant la guerre; quatre ont été tués à l'ennemi; un seul reste indemne.

C. PF.

— A la liste déjà longue des élèves et anciens élèves de l'École des chartes morts pour la patrie, il faut ajouter sept nouveaux noms : André CLERC, né le 24 avril 1879; promotion de 1906; thèse : *Essai sur la vie du cardinal de Châtillon (1514-1547)*. — Édouard DECQ, né le 22 avril 1889 ; promotion de 1911 ; thèse : *Essai sur l'administration des eaux et forêts dans le domaine royal jusqu'au XVIe siècle*. Attaché au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, où ses chefs et ses collègues appréciaient ses qualités de conscience et d'activité, il est tombé en Champagne le 25 septembre. — Maurice DIETERLEN, né le 30 août 1886, tué le 8 octobre 1915 en entraînant sa section à l'attaque d'une tranchée allemande; promotion de 1914; thèse : *Études de diplomatique sur les actes privés et ducaux en Lorraine, du XIIIe au XVe siècle*. Travailleur actif, esprit ouvert et curieux, il avait été attiré dès l'abord par les études de diplomatique et il a publié dans le *Moyen âge* un article sur une *Supplique* et une *Bulle du XIIIe siècle*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, une note sur l'organisation de *l'Institut für österreichische Geschichtsforschung*, étudiée au cours d'une mission aux archives de Vienne, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, un important travail, préparé dans le même voyage, sur *le Fonds lorrain aux Archives impériales et royales de Vienne* (cf. *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 227). — Robert GALICHET, né le 27 décembre 1892, venait d'être reçu, en octobre 1914, au concours d'admission à l'École des chartes. Il était licencié ès lettres. — Jean LOEW, né le 14 novembre 1886, disparu

au cours d'un combat aux Dardanelles; promotion de 1912; thèse : *Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers (1539-1595)*. Dès sa sortie de l'École, et même auparavant, il s'était tourné du côté de la littérature et dirigeait une petite revue, *le Temps présent*. — Georges MAZERAN, né le 26 avril 1884, mort victime des gaz asphyxiants dans la région de Verdun dans les premiers jours de décembre 1915; promotion de 1911; thèse : *Essai sur la politique religieuse de Philippe le Bon dans les Pays-Bas*. Il avait été quelque temps attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères. — Maurice ROUXIN, né le 23 janvier 1895, élève pensionnaire de troisième année, tué le 28 septembre 1915 dans la région de la Somme. R. P.

— M. Pierre-Gaëtan HARLÉ, lieutenant au 206e régiment d'infanterie, a été tué le 8 avril 1915. « Officier de première valeur », dit la citation à l'ordre du jour de l'armée, que lui méritèrent son intelligence et sa bravoure. Il était docteur en droit de l'Université de Bordeaux, grade qu'il obtint en présentant une thèse sur *les Padouens du Bordelais; Étude historique sur les communaux*, 1912, où il avait mis à profit, avec une critique très éclairée, les documents conservés aux archives départementales. Il fit insérer, en outre, dans la *Revue historique de Bordeaux* une bonne étude à la fois historique et juridique sur le bourreau de Bordeaux avant la Révolution. On lui doit enfin l'édition, dans les *Archives historiques de la Gironde* (t. XLVI), du *Registre du clerc* de la ville, manuscrit du XVIe siècle conservé aux archives municipales, sur lequel était noté tout ce qu'il paraissait utile de retenir parmi les nombreux arrêts du Parlement concernant « les affaires de la ville ». Cette mort est une perte très sensible pour l'histoire bordelaise. Ch. B.

— On annonce la mort au champ d'honneur d'un autre docteur en droit de l'Université de Bordeaux, Henry TROPAMER, avocat à la Cour d'appel de cette ville. Sa thèse (1911) était sur *la Coutume d'Agen*. Il y donna une édition du texte gascon de la coutume, avec une traduction française en regard et un abondant commentaire.

— Noël VALOIS, archiviste honoraire aux Archives nationales, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est décédé le 11 novembre, enlevé en pleine activité intellectuelle par une maladie de quelques jours. Né à Paris, le 4 mai 1855, M. Valois avait suivi au sortir du lycée Louis-le-Grand les cours de la Faculté de droit et ceux de l'École des chartes. Il sortit de cette dernière avec le diplôme d'archiviste-paléographe en janvier 1879. Le sujet de thèse qu'il avait choisi se rattachait à la fois à l'histoire religieuse et à l'histoire littéraire du XIIIe siècle : c'était une étude sur la vie et les ouvrages de Guillaume d'Auvergne, qui fut évêque de Paris de 1228 à 1249. « Au premier abord, écrivait dans son rapport sur les thèses le président du jury, M. Delisle, on pouvait taxer de témérité l'entreprise d'un

jeune homme qui s'attaquait à un sujet vaste, compliqué, et dont beaucoup d'historiens et de bibliographes s'étaient occupés avant lui, mais on a applaudi à sa hardiesse quand on a pu constater l'originalité et l'importance des résultats qu'il a mis sous nos yeux. Sans parler d'une biographie qui abonde en détails nouveaux, on doit à M. Valois la découverte de onze traités de Guillaume d'Auvergne qu'il a découverts dans différents manuscrits de Paris, de Chartres, de Troyes, de Londres et d'Oxford. » L'année suivante, le mémoire manuscrit sur Guillaume d'Auvergne était devenu un volume qui, joint à une thèse latine, *De arte scribendi epistolas apud gallicos medii aevi scriptores rhetoresve*, faisait obtenir à son auteur le titre de docteur ès lettres. Un point particulier que sa thèse latine n'avait pu qu'effleurer fournissait quelques mois plus tard à M. Valois la matière d'une importante étude sur le rythme des bulles pontificales, publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tome L, 1881, p. 161-198, 257-272). Ce mémoire, très remarqué, et dont les conclusions ont passé dans le *Manuel de diplomatique* de Giry (p. 454-459), un piquant article sur le *Privilège de Chalo-Saint-Mard*, un travail sur la latinité de saint Cyprien, couronné dans un concours ouvert par la Société de littérature chrétienne de Lille, semblaient faire présager en M. Valois un diplomatiste et un grammairien. Sa nomination comme archiviste aux Archives nationales (1881) l'orienta dans une autre direction. Attaché à la section administrative et domaniale de ce grand dépôt et chargé de préparer la publication d'un inventaire des arrêts du Conseil d'État, il fut amené, tout en poursuivant l'analyse des 15,653 arrêts dont les notices remplissent les deux volumes de l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État* (*Règne de Henri IV*), publiés par la Direction des Archives en 1886 et en 1893 (in-4°, CLII-483 et 843 pages), à étudier l'origine et les vicissitudes de cette institution ondoyante que fut le Conseil du roi. L'histoire des démembrements successifs du Conseil, de Philippe le Bel à la mort de Henri IV, l'étude de sa composition, de ses attributions, de sa procédure, de ses archives forment le sujet de la belle introduction placée en tête du tome Ier de l'inventaire et que complète un volume sur le *Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles* (1888), formé de la réunion d'un certain nombre de dissertations dans lesquelles l'auteur discute avec sagacité diverses questions particulières et réduit à néant des légendes trop facilement acceptées par les anciens historiens du Conseil. L'ensemble de ces publications sur le Conseil d'État constitue le travail le plus approfondi qui ait été produit sur l'histoire de ce grand corps; il valut à M. Valois le premier prix Gobert en 1889.

L'année suivante, désireux de revenir aux questions d'histoire religieuse qui avaient fait l'objet de son premier essai, M. Valois donnait sa démission d'archiviste pour pouvoir se consacrer tout entier à la recherche des documents qu'il devait mettre en œuvre dans une suite de sept volumes, publiés sous des titres différents, mais dont la réu-

nion forme une véritable histoire religieuse de la seconde moitié du XIVe siècle et de la première moitié du XVe, envisagée plus particulièrement dans les rapports de la France et de la papauté : *la France et le Grand Schisme d'Occident*, 4 vol. in-8°, 1896-1902; *la Crise religieuse du XVe siècle. Le pape et le Concile (1418-1450)*, 2 vol. in-8°, 1909; *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII*, in-8°, 1906 (ce dernier volume fait partie de la collection des *Archives de l'histoire religieuse de la France*). La richesse de l'information, un souci d'impartialité poussé jusqu'au scrupule, la lumineuse clarté de l'exposition, l'élégance de la forme sont les qualités maîtresses de ce grand ensemble qui, sur nombre de points, a renouvelé l'histoire religieuse des derniers temps du moyen âge. Ces beaux travaux valurent une seconde fois à leur auteur le prix Gobert et lui ouvrirent les portes de l'Académie des inscriptions, dont il fut élu membre le 23 mai 1902, en remplacement de Jules Girard. Nommé l'année suivante, à la mort de Gaston Paris, membre de la Commission de l'histoire littéraire de la France, M. Valois prit une part active à la rédaction des tomes XXXIII et XXXIV de ce grand recueil. Les notices très fouillées qu'il y a insérées, particulièrement celle sur le pape Jean XXII, sont des morceaux achevés : cette dernière renferme notamment, sur des questions délicates telles que les controverses sur la Pauvreté du Christ et sur la Vision béatifique, quelques-unes des pages les plus attachantes qui soient sorties de sa plume. M. Valois était devenu, d'autre part, à la mort de M. de Boislisle, secrétaire de la Société de l'histoire de France, et il remplissait depuis près de huit ans ces délicates fonctions, qui réclament parfois beaucoup de diplomatie, avec autant d'autorité que de tact. Il avait remplacé, le 29 mai 1910, M. d'Arbois de Jubainville au Conseil de perfectionnement de l'École des chartes. Dans les derniers jours d'octobre, il prenait part, plein de vie et, semblait-il, de santé, aux examens d'entrée de cette École, et aucun des membres du jury, dont beaucoup étaient ses aînés, ne pouvait prévoir le coup qui allait frapper l'École dans un de ceux qui lui faisaient le plus d'honneur. La mort de M. Valois est une grande perte pour les études historiques qui pouvaient attendre encore beaucoup de son activité et de son talent. Elle a été douloureusement ressentie dans les diverses compagnies auxquelles il appartenait et où il avait conquis l'estime et le respect de tous par la dignité de sa vie, la loyauté de son caractère, la simplicité et la courtoisie discrète de ses manières.

E. LELONG.

— Bien que Michel BRÉAL ait à peine touché à l'histoire, nous ne saurions passer sa mort sous silence (25 novembre 1915). Les ouvrages qui ont établi sur de solides fondements sa réputation scientifique appartiennent au domaine de la philologie, de la linguistique, de la mythologie comparée. Il est vrai que l'historien peut tirer d'utiles enseignements d'ouvrages de pure grammaire, tels que ses *Tables eugubines* (1875. Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, n° 26, avec album

in-fol.), où il a donné la traduction littérale des actes d'une corporation de prêtres qui avait son siège à Iguvium (auj. Gubbio, en Ombrie), et par là contribué à mieux faire comprendre l'organisation des vieux cultes italiotes. De même ses études d'étymologie latine ont pénétré loin parfois dans le passé intellectuel et social des peuples indo-européens, comme dans son mémoire sur l'origine des mots *fas*, *jus* et *lex* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII); de même aussi en étudiant les premières influences de Rome sur le monde germanique (*Journal des savants*, 1889), il a montré les voies suivies par le commerce romain dans le monde barbare et jusque dans la Scandinavie. Pour se délasser de ses travaux d'érudition, il aborda aussi l'histoire littéraire; dans ses *Deux études sur Gœthe* (1898), il fixa la biographie du comte de Thorenc et raconta les rapports que le comte eut avec les parents de Gœthe alors qu'il commandait pour Louis XV à Francfort-sur-le-Mein (1743) et montra que Gœthe emprunta les personnages qu'il a mis en scène dans la *Fille naturelle* aux Mémoires de Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, publiés en l'an VI. D'autre part, M. Bréal a pris, nous ne pouvons l'oublier, une part personnelle très considérable à la réorganisation de l'enseignement supérieur. Gabriel Monod en aurait dit long sur ce sujet, s'il lui avait été donné d'exposer ici les titres qui recommandent Michel Bréal à la reconnaissance de l'érudition française.

Bréal (Michel-Jules-Alfred) était né le 26 mars 1832 à Landau, Bavière rhénane; ses parents étaient Français et c'est en France, à Wissembourg, à Metz, puis à Paris qu'il fit ses études. Élève de l'École normale supérieure, il fut reçu agrégé en 1855 et enseigna d'abord dans plusieurs lycées : à Strasbourg, à Louis-le-Grand; puis il alla suivre à Berlin les cours de Boppe. Rentré à Paris, il fut attaché au département des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale. Une étude sur les origines de la religion zoroastrienne lui valut un prix à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1862) en le classant dans un bon rang parmi les orientalistes. Il enleva ensuite au concours la chaire de grammaire comparée laissée vacante par la mort de Hase (1864) et ouvrit au Collège de France un cours très apprécié; avec plus de fruit encore, il enseigna à l'École des Hautes-Études où il fut nommé professeur dès sa fondation même. C'est à ce double enseignement que vinrent se former tant d'élèves distingués destinés à devenir des maîtres à leur tour et à rendre à l'étude des langues orientales tout leur ancien lustre. Bréal avait été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1875. Ch. B.

— M. Arthur Bertrand de Broussillon, comte romain, ancien élève de l'École des chartes, est décédé au Mans le 2 février 1915, à l'âge de soixante-treize ans. Après avoir appartenu quelques années à l'administration comme conseiller de préfecture, M. Bertrand de Broussillon s'était consacré entièrement, depuis plus de trente ans, à l'histoire des provinces du Maine et d'Anjou. On lui doit d'utiles publications sur

l'histoire féodale de ces deux provinces, notamment, en 1893, deux volumes sur la maison de Craon (1050-1480), et, de 1895 à 1903, cinq volumes sur la maison de Laval (1020-1605), qui lui méritèrent la première médaille au concours des Antiquités de la France. Il a édité plusieurs cartulaires importants de la même région, ceux de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers (3 vol., 1896-1903), de l'évêché du Mans, des prieurés de Saint-Victeur du Mans et d'Assé-le-Riboul, de l'abbaye de Saint-Michel de l'Abbayette, ainsi qu'un choix de *Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine au XIVe siècle* (1905), empruntés surtout aux registres du Trésor des chartes et à la série des accords en Parlement. Il a rendu un service signalé aux études historiques par la fondation, en 1900, de l'active Société des archives historiques du Maine, dont il était le président. E. L.

— M. Gabriel Richou, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, est décédé le 1er juin 1915 à l'âge de soixante-deux ans. Sorti de l'École des chartes en 1875, avec une thèse sur la vie claustrale et l'administration intérieure dans l'ordre de Prémontré, qui n'a pas été publiée, il avait appartenu quelque temps à la Bibliothèque nationale pour qui il a rédigé le catalogue de la collection formée sur Montaigne par le docteur Payen (1879, in-8°). Il a donné à la Société bibliographique une édition de la *Chronique de Bertrand Duguesclin;* mais les travailleurs connaissent surtout et utilisent fréquemment ses deux utiles volumes sur l'histoire et l'organisation de nos bibliothèques et de nos archives : *Traité théorique et pratique des archives publiques* (1883, in-8°); *Traité de l'administration des bibliothèques publiques* (1885, in-8°). Le prochain volume du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques* contiendra le catalogue qu'il avait rédigé des manuscrits de la bibliothèque confiée à sa garde. E. L.

— En annonçant (t. CXIX, p. 460) la mort de M. Ferdinand Dreyfus, nous avons exprimé le regret de voir se répandre l'habitude de transformer les noms de famille en y ajoutant un prénom. Une carte-lettre non signée nous apprend que, « au moment de l'affaire Dreyfus, M. Ferdinand Dreyfus s'est pourvu aux intentions de porter désormais le nom Ferdinand-Dreyfus. Instance analogue de la part de son frère (mort peu après lui) : Gaston Dreyfus; il est légalement devenu Gaston-Dreyfus ». Nous avions déjà la famille Casimir-Perrier, la famille Augustin-Thierry, etc. Au point de vue légal, nous n'avons rien à dire. Les bibliographes et les historiens de l'avenir se tireront comme ils pourront de ces changements de nom. Qu'arriverait-il si cette coutume, devenue à la mode, se poursuivait pendant plusieurs générations?

Allemagne. — Nous lisons dans la *Bibliographie de la France* du 12 novembre 1915 : « La guerre n'a nullement diminué la production de la librairie allemande. Malgré le renchérissement du papier et la réquisition du métal, elle n'a rien perdu de son intensité et elle est

nettement supérieure, comme quantité, à la production française. On n'a pas vu, comme en France, les revues scientifiques suspendre leur publication d'août à décembre, et des ouvrages dont la publication en temps de guerre est un tour de force continuent à paraître; en Allemagne, depuis la guerre, il en a paru sept ou huit entièrement nouveaux et dont les prix atteignent 200 ou 300 marks. Le gouvernement allemand a compris le parti qu'il pouvait tirer des libraires, et ceux-ci se réunissent en sessions fréquentes et suivies pour discuter les moyens de propagande. Aussi ne faut-il pas s'étonner de lire dans le compte rendu de la séance des libraires allemands, tenue dernièrement à Leipzig, des passages comme celui-ci : « Nos ennemis ont fait « courir de faux bruits sur les causes de la guerre, sur la conduite alle- « mande et sur l'état actuel des hostilités ; dans plusieurs milieux, on « s'est occupé activement d'éclairer les pays neutres, et le Comité des « libraires allemands a estimé qu'il était de son devoir d'éclairer aussi ses « confrères de l'étranger et de les gagner à la cause de la vérité, dans l'in- « térêt de l'Allemagne. Il leur a envoyé avec un zèle infatigable des bro- « chures et les a priés instamment de collaborer à son œuvre. » Mais la propagande allemande ne se borne pas seulement au continent ; la perte de Kiao-Tchéou a été un des plus rudes coups portés à l'Allemagne qui ne désespère cependant pas de regagner cette colonie avec l'appui de la Chine. Aussi l'Empire du Milieu est-il devenu le principal point de mire de sa propagande. Le Comité de l'Union germano-chinoise vient d'appeler parmi ses membres le président du Syndicat des libraires. Cela en dit long. Une association turco-allemande s'est fondée dans le but d'établir en Turquie, dès maintenant, des écoles et des maisons d'éducation suivant le mode allemand, d'envoyer des instituteurs allemands, de créer des bibliothèques et surtout de propager des brochures destinées à aider au rapprochement des deux peuples. Enfin, l'Association germano-américaine vient d'entrer dans le syndicat des libraires allemands. Ces sociétés sont autant d'agents de propagande et, seule, la librairie peut leur fournir les armes dont elles ont besoin. » C'est un exemple qu'il est bon de proposer à la librairie française, au commerce français, pour le bon renom de la France à l'étranger.

— En novembre 1914 s'est fondée en Allemagne une ligue appelée *Neues Vaterland*, qui a groupé quelques-uns des esprits les plus libéraux de l'Allemagne, pour une action commune contre les tendances impérialistes et pangermanistes. Elle a publié plusieurs cahiers sur lesquels M. Paul Seippel attire l'attention dans un article du *Journal de Genève*, 28 novembre 1915. Nous lui empruntons les indications suivantes. Le premier cahier expose le programme d'action : « La ligue du *Neues Vaterland*, y est-il dit, part du principe que, malgré la guerre actuelle, les peuples d'Europe sont unis par une communauté de culture qui doit continuer dans l'avenir, si l'Europe ne veut pas s'exposer à une crise pareille à celle qui a

anéanti l'Allemagne pendant et après la guerre de Trente ans... Toute idée de conquête ou de morcellement d'anciennes nationalités doit être écartée si l'on veut éviter une nouvelle guerre mondiale... L'autonomie et l'indépendance de tous les peuples européens, y compris le peuple allemand, est la condition primordiale sans laquelle il ne peut y avoir aucune paix ni aucun travail pacifique. » Ce manifeste condamne énergiquement les traités secrets. Il s'en prend à la diplomatie allemande, corps aristocratique trop exclusif pour avoir conscience des besoins du monde moderne. Il la rend pour une large part responsable de la guerre actuelle, laquelle aurait pu être évitée si l'on avait cherché sérieusement à concilier les intérêts divergents des peuples. D'une manière générale, il condamne toute diplomatie secrète et réclame, pour l'avenir, que la politique internationale se fasse au grand jour, sous le contrôle des parlements et de l'opinion publique.

La personnalité la plus influente du groupe paraît être M. Walther Schücking. Professeur de droit international à Marbourg, il persiste, envers et contre tous, à enseigner que le droit existe encore, que les traités ne sont pas des chiffons de papier et que, même en temps de guerre, un État a le devoir de faire honneur à sa signature. Dans le cahier n° 5 du *Neues Vaterland* (*Die Deutschen Professoren und der Weltkrieg*), il fait le procès de ceux de ses collègues dont les manifestations intempestives ont porté atteinte à la réputation intellectuelle de l'Allemagne. Il s'égaye aux dépens des quatre mille professeurs d'universités qui, la main sur la conscience, ont déclaré qu'il n'existe pas de militarisme allemand.

Le quatrième cahier du *Neues Vaterland*, les *Treibende Kräfte* du socialiste Kurt Eisner, est l'étude la plus fortement documentée qui ait été publiée sur l'influence des associations pangermanistes, influence que toute l'Allemagne officielle et toute la presse officieuse persiste à nier. M. Kurt Eisner montre comment les pangermanistes, groupe insignifiant en apparence, au début, en sont arrivés à façonner l'opinion publique et à imposer leur volonté au gouvernement. Il les rend responsables de la guerre et du caractère de lutte à mort qu'elle a pris. Si cette thèse est courante en France et en Angleterre, elle a presque, en Allemagne, le mérite de la nouveauté.

Pour mieux préciser encore l'esprit du *Neues Vaterland*, on peut ajouter qu'il est entré en relations avec les associations libérales telles que le *Cobden Club* et l'*Union of Democratic Control*. On voit quel a été son esprit. En pleine guerre, ce petit groupe d'hommes indépendants a osé faire entendre la voix de la meilleure Allemagne, éprise de vérité et de justice, de celle sur laquelle, dit M. Seippel, nous mettons notre espoir pour l'avenir. Un tel scandale ne pouvait durer. La ligue a été dissoute. Ses publications sont interdites par la censure. La même mesure a été prise à l'égard de la vaillante revue le *Forum*, dirigée par Wilhelm Herzog, membre influent du *Neues Vaterland*. Il n'importe. La semence a été jetée au vent. Un réveil s'annonce dans la

jeunesse allemande. Un de ses maîtres les plus écoutés disait à M. Seippel que cette jeunesse se détache du « bismarckisme » et prend une orientation nouvelle. Il y a un abîme entre les intellectuels allemands qui ont moins de trente ans et leurs aînés.

Belgique. — Nous lisons dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1915, nº 43, p. 272, sous la signature du directeur, A. C[huquet] : « On nous demande ce que sont devenues les archives d'Ypres. Nous pouvons assurer de bonne source que ces précieuses archives ont été totalement incinérées le 22 novembre 1914 par le bombardement à obus incendiaires que les Allemands ont dirigé sur les magnifiques Halles de la ville. »

Danemark. — Le directeur des archives de l'État, le Dr V.-A. Secher, a donné sa démission, et M. Kr. Erslev, professeur à l'Université, lui a été donné comme successeur.

— Le 18 mai 1915 est décédé, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, Edvard Holm, doyen des historiens danois. Holm fut professeur d'histoire à l'Université de 1865 à 1899. Pendant ces trente-quatre ans et encore après avoir quitté sa chaire, il a rempli de nombreuses fonctions administratives; sa grande facilité de travail, sa personnalité sympathique et son esprit humanitaire lui ont valu une grande influence dans le monde savant.

Après avoir publié dans sa jeunesse des livres remarquables sur les rapports entre l'Église et l'État dans l'empire romain après Constantin et sur la condition politique des sujets grecs de l'empire jusqu'à Caracalla, il fut obligé par les exigences du professorat de se tourner vers l'histoire de la politique moderne. Il commença donc aux archives des Affaires étrangères des recherches qui ont été fécondes en résultats. Un des premiers fruits de ces études fut un ouvrage en deux volumes sur la politique du Danemark pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire français jusqu'en 1807; il a donné, en outre, d'importants articles sur divers épisodes de l'histoire politique du Danemark-Norvège au XVIIIe siècle. Ailleurs, il a traité de la situation intérieure du pays à cette époque; nous mentionnons entre autres ses travaux sur les milices, sur l'affranchissement des paysans et la grande réforme agraire, sur les écrivains politiques et l'opinion publique.

Ainsi préparé, il a entrepris la tâche d'écrire l'histoire complète du Danemark et de la Norvège depuis la paix de Frédéricsborg en 1720 jusqu'en 1814. Il a paru dix volumes de ce grand ouvrage, dont il ne manque que le dernier; depuis le XVIIIe siècle, aucun historien danois n'a publié une œuvre si vaste. L'ouvrage fut honoré de la médaille d'Oersted et plus tard, par l'Académie des sciences, de la médaille de Madvig, et il a recueilli les éloges de tous les savants pour sa grande solidité, sa profondeur et l'équité de ses jugements; Holm y passe en revue tous les pays de l'État danois, les deux royaumes comme les duchés et l'Oldenbourg. Il est à regretter que ces ouvrages ne soient pas connus des savants étrangers comme ils le méritaient. — J. S.

Grande-Bretagne. — M. Adolphus Ballard est mort le 12 septembre 1915. Il était secrétaire général (town clerck) de la mairie de Woodstock et consacra ses loisirs à des études sur l'histoire municipale de l'Angleterre au moyen âge qui le placèrent en un fort bon rang parmi les érudits : *The Domesday boroughs* (1904); *The english borough in the twelfth century* (1914) et surtout *British borough charters, 1042-1216* (1913), vaste recueil méthodique de textes relatifs aux institutions municipales. Son dernier travail fut un examen critique des conclusions auxquelles était arrivée Miss M. Bateson sur la loi de Breteuil et sur les emprunts faits par l'Angleterre aux coutumes municipales de la Normandie. Ch. B.

— En octobre dernier est mort M. Luke Owen Pike; il était né en 1835. Après des études faites au collège Brasenose, à Oxford, il entra à Lincoln's Inn en 1864, puis au P. Record Office, où il passa le reste de sa vie. Son premier livre : *A history of crime and its relation to the civilized life in England* (2 vol., 1873-1876), révéla en lui un historien du droit pénétrant, quoique enclin à présenter ses idées comme tout à fait personnelles, ses conclusions comme inattaquables. On lui doit en outre une instructive *Constitutional history of the House of Lords* (1894) et un ingénieux tableau des institutions administratives de l'Angleterre telles qu'elles sont représentées dans les archives de l'État : *The public records and the constitution* (1907). Mais l'œuvre à laquelle son nom restera surtout attaché est celle qui consista à publier, avec une traduction anglaise, les Annuaires des cours de justice (*Year-books*) du temps d'Édouard Ier et d'Édouard III; il en donna quatorze volumes dans la collection du Maître des rôles. Il aura beaucoup fait pour l'intelligence de ces textes souvent si obscurs et si controversés. Ch. B.

Pays-Bas. — Le 6 février 1915 est décédé à Utrecht Mgr Gisbert Brom, directeur de l'Institut néerlandais d'histoire à Rome. Né le 3 février 1864 d'une famille catholique d'Utrecht, il entra dans les ordres après avoir fait ses études au grand séminaire de Rijsenburg et les avoir complétées par un séjour à Rome de 1885 à 1888. Nous n'avons pas à nous occuper ici du prêtre ni du journaliste. Comme historien, il concentra ses études sur l'évêché d'Utrecht au moyen âge; après son premier retour de Rome, il publia le *Bullarium Trajectense* (1891), recueil des bulles papales concernant Utrecht jusqu'en 1378; plus tard, en collaboration avec M. S. Muller Fz., il prépara la publication des chartes de ce même évêché; mais ce travail n'aboutit qu'à un catalogue d'actes ou *Regesten* en deux volumes (1898). Lorsque, grâce à l'initiative de M. le professeur Blok, le gouvernement eut créé l'Institut néerlandais (1904), M. Brom, l'historien catholique le plus renommé des Pays-Bas, fut chargé de le diriger, mais ne reçut que plus tard le titre de directeur. L'œuvre de M. Brom à Rome pendant une dizaine d'années a été fort utile au point de vue néerlandais. Nous aurons l'occasion de signaler prochainement dans cette *Revue* le der-

nier tome de ses recherches aux archives et aux bibliothèques à Rome; il suffira pour le moment d'y renvoyer le lecteur. Outre des rapports sur ces recherches, il publia de nombreux articles dans divers périodiques et, dans une brochure écrite en allemand : *Der Niederländische Anspruch auf die deutsche Nationalstiftung S. Maria dell' Anima in Rom* (1906), il essaya d'établir les droits des Néerlandais à cette fondation célèbre. Le gouvernement néerlandais et le pape ont reconnu plus d'une fois les mérites scientifiques du savant historien. Sa nomination au titre et aux fonctions de camérier du pape peu de jours avant sa mort lui fut personnellement fort agréable. En résumé, on peut considérer l'œuvre historique de M. Brom comme une contribution importante à l'histoire de l'église catholique aux Pays-Bas. Pour plus de détails, on pourra consulter utilement l'article nécrologique publié par M. Blok dans les *Levensberichten van de afgestorven medeleden van de Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde te Leiden* (1914-1915, p. 152 et suiv.). N. J.

Suisse. — Le 25 octobre dernier a été inaugurée à l'Université de Genève la nouvelle Faculté des sciences économiques et sociales. Le doyen est M. Edgard Milhaud. Le chef du gouvernement genevois, M. William Rosier, a prononcé le discours d'inauguration; nous en reproduisons d'après le *Mercure de France*, décembre 1915, p. 768, l'éloquent passage suivant : « Une science, pour mériter la place dans une école supérieure d'une nation démocratique, doit concourir, directement ou indirectement, au bien général. Elle est de M. Léon Bourgeois cette parole : *le bien ne peut être réalisé que par le vrai, mais le vrai n'a de prix que pour la réalisation du bien.* C'est avec une peine profonde que nous avons vu des professeurs éminents, des savants de premier ordre patronner des théories inspirées du culte de la force, des principes d'un autre âge, et que nous avons pu malheureusement constater, par les événements, que le magnifique développement de la science, de la technique, de l'industrie, depuis un demi-siècle, n'a pas coïncidé avec un progrès comparable dans les esprits et dans les cœurs. Or, l'érudition la plus brillante, la science la plus perfectionnée est haïssable si elle n'est pas humaine et si elle met obstacle à la propagation des idées de fraternité entre les hommes de toutes nationalités et de toutes races. Lorsque l'Europe nouvelle se lèvera d'entre les morts, les Universités auront devant elles une tâche plus haute encore que celle qu'elles ont remplie jusqu'ici. Elles devront guider les esprits vers un idéal de solidarité, de bienveillance et d'union entre les hommes, de tolérance et de paix. Leur rôle sera de défendre les principes de l'humanité, du droit et de la justice, sans lesquels aucune civilisation n'est possible, et de prendre en main la cause de la liberté des peuples, des petits États, contre l'orgueil et la passion de domination des puissants. » Cette réponse au Manifeste des Intellectuels allemands, cette protestation contre la violation de la neutralité belge sont comme la pierre angulaire du nouvel établissement

scientifique élevé dans un pays neutre pour le profit de l'humanité. Les paroles du ministre d'État français qui ont été rappelées plus haut méritaient d'être gravées sur la pierre de la façade.

— Le 15 novembre 1915 a été célébré, dans toute la Suisse, le 600e anniversaire de la bataille du Morgarten, la première des victoires remportées par les Confédérés sur l'ennemi héréditaire, le duc d'Autriche, dont la puissance territoriale menaçait d'étouffer dans son germe l'autonomie des trois pays d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald. Au Morgarten, l'action commune des cantons primitifs, faite du besoin inné d'indépendance, d'un sens politique avisé, de résolution et de discipline, sauva de l'invasion le territoire de la Confédération, écarta pour un temps le péril extérieur et scella l'union réalisée dans l'alliance perpétuelle de 1291. Peu de jours après, le 9 décembre, le pacte de Brunnen resserra cette alliance et fortifia, par de nouvelles clauses, l'idée fédérale. Et bientôt d'autres communautés se rattachèrent successivement à ce noyau compact, attirées par l'idéal démocratique des premiers cantons. La gravité des circonstances actuelles a donné à la commémoration de cet événement un caractère particulièrement solennel et émouvant.

A l'occasion de cet anniversaire, l'État-major général a fait paraître la première livraison d'une *Histoire militaire de la Suisse* (Berne, E. Kuhn, 1915, 107 p. in-8° et 2 cartes), publiée, sous la direction du colonel M. Feldmann et du capitaine H.-G. Wirz, dans les trois langues nationales et due à la collaboration de nombreux historiens. Cette livraison contient un aperçu clair et concis de la période « des origines à l'an 1218 », par le professeur Meyer von Knonau, et une étude, plus étendue, sur les « premiers combats de la Suisse primitive pour la liberté », par M. Robert Durrer. Sous une forme originale et très personnelle, ce dernier résume les recherches poursuivies depuis trois quarts de siècle par les historiens suisses sur les origines politiques des Waldstaetten, sur les premiers pactes et sur le combat même du Morgarten. Il utilise, dans son exposé, certains traits des traditions nationales que la critique du XIXe siècle avait éliminés comme légendaires. Avec le P. Sidler, auteur du travail récent le plus complet sur Morgarten (*Die Schlacht am Morgarten*, Zurich, 1910, grand in-8°), il se range à l'opinion traditionnelle qui place le champ de bataille principal du Morgarten à la limite des deux cantons de Schwyz et de Zug, et non deux kilomètres plus au nord, sur la rive orientale du petit lac d'Aegeri où fut élevé, il y a peu d'années, un monument commémoratif.

Deux cents ans plus tard, le 13 et le 14 septembre 1515, les assauts de l'infanterie suisse se brisaient, dans la plaine de Marignan, contre l'artillerie de François Ier. La retraite mémorable des vaincus ne s'acheva que par delà les Alpes. Les Suisses perdirent définitivement le Milanais; ils renoncèrent à jouer, sur le théâtre de la politique européenne, le rôle de grande puissance que leurs exploits militaires

leur avait momentanément fait entrevoir. La cause profonde de ce rapide déclin ne doit pas être cherchée sur le champ de bataille de Marignan, mais dans l'organisation même de l'État fédératif des Ligues suisses, dépourvu d'un pouvoir central assez fort pour assurer l'unité et la continuité de la politique étrangère. Celle-ci était livrée, en fait, aux décisions des Cantons, les véritables souverains, qui plaçaient trop souvent leurs intérêts particuliers au-dessus de ceux de la Confédération. Tandis que le groupe des cantons du Gothard, avec Uri à sa tête, songeait avant tout à étendre l'influence des Confédérés du côté de l'Italie, Berne et les autres cantons occidentaux avaient les yeux tournés vers le Jura et vers les riches campagnes du bassin du Léman qui leur avaient échappé, en grande partie, lors des guerres de Bourgogne. Cet antagonisme des intérêts et des ambitions explique le manque de préparation, diplomatique et militaire, de la campagne de 1515, l'indiscipline des troupes, mal nourries et mal payées, la désunion des chefs, reflet des divergences de vues qui existaient entre cantons. Il rendit inévitable la défaite de Marignan et les conséquences politiques qui en résultèrent. Il est en réalité le premier fondement de l'idée de la neutralité suisse.

Tels sont les faits que M. E. Dürr a exposés, avec force et clarté, dans la belle conférence qu'il vient de publier sous le titre de *la Politique étrangère de la Confédération et la bataille de Marignan* (*Die auswärtige Politik der Eidgenossenschaft und die Schlacht bei Marignano. Ein Beitrag zum Ursprung und Wesen der schweizerischerischen Neutralität*, Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1915, in-8°, 45 p.).

Les Suisses ont tout intérêt, aujourd'hui, à méditer l'enseignement respectif des deux journées du Morgarten et de Marignan. — V. v. B.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

241

FLAMININUS

ET LA

POLITIQUE ROMAINE EN GRÈCE

(198-194 AV. J.-C.)

I. — *Débuts de Flamininus en Grèce. Entrevue de l'Aoüs. Défection de la ligue Achéenne (été-automne 198).*

En 200, le peuple romain, réuni en ses comices, avait déclaré la guerre au roi de Macédoine, Philippe. Une armée consulaire avait débarqué en Illyrie. Pendant deux années (200-198), les opérations, dirigées successivement par P. Sulpicius Galba et P. Villius, s'étaient poursuivies sans amener de résultats décisifs. Tout allait changer avec l'arrivée d'un nouveau général en chef, un des deux consuls de l'année, T. Quinctius Flamininus. Dès l'été de 198, quelques mois à peine après son entrée en charge, Flamininus arrivait à Corcyre, prenait le commandement de l'armée et arrêtait son plan de campagne.

Si la guerre jusque-là était restée indécise, la faute en était, non à la politique romaine, non à l'incapacité des chefs, mais uniquement au plan adopté. D'Apollonie, sur la côte Illyrienne, ville qui était le quartier général de l'armée, deux routes menaient en Macédoine : l'une directe par la vallée de l'Aoüs et la Thessalie, l'autre plus longue par la Dassarétie, la Lyncestide et l'Eordée ; c'est cette seconde qu'avait suivie P. Sulpicius Galba, et P. Villius ne s'était pas encore décidé lorsqu'arriva son successeur.

Le chemin de la Lyncestide était plus facile et plus sûr, mais il avait l'immense inconvénient d'être excentrique par rapport à la Macédoine et à la Grèce, éloignait l'armée romaine de sa base d'opérations naturelle, l'Illyrie, et ne lui permettait nulle

part d'intercepter les communications entre Philippe et ses alliés grecs. L'autre route au contraire, celle de l'Aoüs, plus difficile et plus âpre, menait directement en Thessalie. La Thessalie entamée, l'armée romaine pouvait couper Philippe de la Locride, de la Phocide, de la Béotie, de l'Acarnanie et de l'Achaïe. C'était la Grèce entière livrée à l'influence romaine et Philippe à demi vaincu : « Philippe », écrit Plutarque[1], « avait dans son royaume assez de troupes pour suffire à quelques combats, mais, dans une guerre de longue durée, c'était la Grèce qui faisait toute sa force ; c'est d'elle qu'il tirait argent et ressources pour son armée ; et, tant qu'on ne l'aurait pas détachée de Philippe, cette guerre ne pouvait pas être terminée en une seule bataille. » Toute attaque sur les frontières septentrionale et occidentale de la Macédoine devait nécessairement rester vaine. C'est en Grèce qu'il fallait frapper la Macédoine.

Jusque-là, au cours de cette guerre, Rome n'avait envoyé en Grèce que des ambassadeurs et des vaisseaux. Flamininus comprit que, pour gagner les Grecs, il ne suffisait pas de les solliciter de loin et de leur envoyer des secours par mer, mais qu'il fallait mener l'armée romaine au cœur du pays. La présence des troupes romaines aurait vite fait de décider les indifférents et de réduire à l'impuissance les partisans de la Macédoine. Il comptait beaucoup trop sur sa séduction personnelle et son habileté de diplomate pour continuer à guerroyer en Illyrie, tandis que d'autres iraient négocier en Grèce et exerceraient sur les événements une influence décisive. Les intérêts de Rome, et les siens propres, conseillaient à Flamininus de transporter, pour ainsi dire, d'Illyrie en Grèce l'axe de la guerre et de la diplomatie. Forcer le passage de l'Aoüs, s'établir militairement au centre de la Grèce, isoler, paralyser la Macédoine par la défection de ses alliés avant de la frapper elle-même, tel fut le plan de campagne de Flamininus, plan qui fait honneur autant à son coup d'œil militaire qu'à sa clairvoyance politique.

Philippe fermait la vallée de l'Aoüs et sa position semblait inabordable de front. Pendant quarante jours, Flamininus resta inactif[2]. Il ne s'était pas encore décidé à faire donner l'assaut, lorsque le roi de Macédoine, par l'intermédiaire des Épirotes, lui

1. *Vie de Flamininus*, II, 4.
2. Tite-Live, XXXII, 10, 1.

demanda une entrevue[1]. La défection des Étoliens, l'arrivée d'un général jeune et actif avaient déterminé Philippe à cette démarche; peut-être aussi avait-il eu vent de quelques négociations secrètes entre Flamininus et les Épirotes et craignait-il qu'avec l'aide de ces derniers, Flamininus ne parvînt à tourner sa position.

L'entrevue fut accordée; elle eut lieu sur les bords de l'Aoüs[2]. Flamininus exigea, comme bases préalables de toute négociation, l'évacuation de toute la Grèce, la Thessalie comprise, et une indemnité pour les dommages causés par les troupes macédoniennes[3]. Sur le premier point, Philippe demanda à faire une distinction : il voulait bien évacuer les villes qui étaient sa conquête propre, mais non celles que lui avaient laissées ses ancêtres; quant à l'indemnité, il s'en remettrait volontiers à la décision d'un arbitre impartial[4]. Sur aucun des deux points, l'accord ne put se faire — ni Flamininus ni Philippe ne désiraient d'ailleurs sincèrement la paix — et l'entrevue resta infructueuse. Mais il n'était pas indifférent pour Rome d'avoir proclamé, dès le début de la campagne, qu'elle ne poserait pas les armes avant d'avoir obtenu de la Macédoine l'évacuation totale de la Grèce.

Sur ces entrefaites, un pâtre, envoyé par un prince épirote, Charops, partisan des Romains, se présenta au consul et lui offrit de mener ses troupes sur une hauteur qui dominait la position de l'ennemi[5]. Après avoir hésité quelque temps, Flamininus accepta la proposition et détacha une division de son armée pour prendre les Macédoniens à revers[6]. Trois jours après, il ordonna une attaque générale[7]. Philippe, assailli à la fois de front et sur ses derrières, fut complètement battu[8]. Il ramena en Thessalie son armée désorganisée[9]. Incapable de tenir la campagne, il n'eut d'autre moyen pour arrêter les Romains que de faire le vide devant eux, en dévastant la contrée[10].

1. Tite-Live, XXXII, 10, 2.
2. Ibid., *loc. cit.*
3. Ibid., *loc. cit.*
4. Ibid., XXXII, 10, 4-6.
5. Ibid., XXXII, 11, 1-4; Plutarque, *Flamininus*, IV, 3-4; Appien, *Guerres macédoniennes*, V.
6. Tite-Live, XXXII, 11, 4-10; Plutarque, *Flamininus*, IV, 5.
7. Tite-Live, XXXII, 12, 1-4; Plutarque, *Flamininus*, IV, 6-8.
8. Tite-Live, XXXII, 12, 5-7; Plutarque, *Flamininus*, V, 1.
9. Tite-Live, XXXII, 13, 5.
10. Ibid., XXXII, 13, 6-9; Plutarque, *Flamininus*, V, 3.

Tandis que les Étoliens se jettent sur la Thessalie[1], Flamininus, à la tête des légions, franchit les défilés de l'Aoüs abandonnés par Philippe[2]. Pour gagner les Grecs, il ménage l'Épire et s'abstient d'y faire des réquisitions[3]. Puis il entre en Thessalie par la haute vallée du Pénée, enlève Phalorie[4], soumet Métropolis et Cierium, sans infliger à ces villes de mauvais traitements, et, après avoir ravitaillé son armée, grâce à la présence de sa flotte mouillée dans le golfe d'Ambracie[5], il attaque la place forte d'Atrax[6]; mais la résistance opiniâtre de la ville le contraint à lever le siège[7].

C'était le premier échec des Romains en Grèce et cet échec, au début de la campagne, pouvait être gros de conséquences. Heureusement, la flotte romaine, sous les ordres de L. Quinctius Flamininus[8], frère du consul, avait remporté d'éclatants succès. Érétrie[9] et Carystos[10] en Eubée avaient été prises. La mauvaise saison approchant, la flotte vint mouiller devant Cenchrées, au sud de l'isthme de Corinthe, pour surveiller de là les Achéens et les autres alliés de Philippe[11].

A la suite de l'échec d'Atrax, Flamininus interrompit ses opérations contre Philippe et se préoccupa de prendre ses quartiers d'hiver[12]. Le choix de l'emplacement devait être décisif. Flamininus eût pu — et l'on s'y attendait généralement — à l'exemple de P. Sulpicius Galba, ramener la flotte et l'armée sur la côte Illyrienne à Corcyre et à Apollonie pour ne rentrer en campagne qu'au printemps suivant. Mais c'eût été une grave faute qu'il se garda bien de commettre. Il savait que, quitter la Grèce, c'était laisser le champ libre aux intrigues de Philippe, lui donner les moyens de recruter son armée et de traîner la guerre en longueur.

Il voulut donc hiverner au milieu de la Grèce pour interdire

1. Tite-Live, XXXII, 13, 10-15.
2. Ibid., XXXII, 14, 5-6.
3. Ibid., XXXII, 15, 5.
4. Ibid., XXXII, 15, 3; Plutarque, *Flamininus*, V, 4.
5. Tite-Live, XXXII, 15, 5-7.
6. Ibid., XXXII, 17 et suiv.
7. Ibid., XXXII, 18, 3.
8. Ibid., XXXII, 16, 1-7.
9. Ibid., XXXII, 16, 8-17.
10. Ibid., XXXII, 17, 1-2.
11. Ibid., XXXII, 17, 3.
12. Ibid., XXXII, 18, 3.

à Philippe l'accès du pays et faire rayonner de là en tous sens l'influence romaine. Or, en Grèce, Philippe avait trois points d'appui principaux : la ligue Acarnanienne, la ligue Béotienne, la ligue Achéenne. Flamininus choisit pour y installer ses quartiers d'hiver une ville de Phocide, Anticyre[1], située sur le golfe de Corinthe, à proximité de la Béotie et de l'Acarnanie, vis-à-vis de l'Achaïe. Il se trouvait ainsi placé au centre des alliances de Philippe, tout en conservant lui-même la liberté de ses communications, par mer avec Corcyre et l'Italie, par terre avec la ligue Étolienne[2]. Pour consolider sa situation et assurer ses derrières, il conquit la plupart des places de Phocide[3].

Dès lors, il se prépare à exécuter son plan. Durant l'hiver 198/197, il va détacher de Philippe, les uns après les autres, tous ses alliés grecs, en commençant par le plus puissant d'entre eux, la ligue Achéenne. Dans cette campagne diplomatique, la présence de son armée à Anticyre et de sa flotte à Cenchrées ne seront pas, en faveur de la cause romaine, le plus faible des arguments.

A peine installé à Anticyre, Flamininus prépara le siège de Corinthe[4], la clef du Péloponèse ; mais il se rendit compte bien vite qu'il serait difficile à l'armée romaine d'enlever la place sans l'alliance de la ligue Achéenne et que, réussît-il à s'en emparer, il ne pourrait la garder sans exciter le plus vif mécontentement en Achaïe et dans toute la Grèce. Le but de Flamininus, en assiégeant Corinthe, était d'intercepter les communications entre Philippe et ses alliés d'Achaïe ; mais n'était-il pas plus habile de provoquer la défection de ces alliés en promettant de leur livrer Corinthe? Du même coup, Flamininus augmentait ses chances d'enlever la ville et donnait aux yeux des Grecs une preuve éclatante de son désintéressement.

Aussi, avant d'entreprendre le siège, Flamininus envoya-t-il une ambassade aux Achéens pour leur promettre Corinthe, s'ils passaient à l'alliance romaine[5]. Il avait confiance dans les résultats de la démarche, car le stratège de 199, Cycliadas, partisan de la Macédoine, venait d'être remplacé par un partisan de l'al-

1. Tite-Live, XXXII, 18, 4.
2. Ibid., XXXII, 18, 4-6.
3. Ibid., XXXII, 18, 8-9.
4. Ibid., XXXII, 19, 3.
5. Ibid., XXXII, 19, 4.

liance romaine, Aristène[1]. Le moment était décisif : à l'assemblée Achéenne de Sicyone arrivèrent simultanément des ambassades d'Attale, roi de Pergame, de Rhodes, de Philippe, d'Athènes et de Rome[2]. Les Achéens étaient divisés entre eux sur la question de l'alliance, non seulement de ville à ville, mais aussi dans l'intérieur de chaque cité[3].

Les débats, qui furent très animés, durèrent trois jours. L'ambassadeur romain, L. Calpurnius, parla le premier[4]; puis parlèrent successivement les ambassadeurs d'Attale, de Rhodes, de Philippe et d'Athènes[5]. Les Athéniens se montrèrent les plus violents à l'égard du roi de Macédoine; peut-être avait-ce été une tactique de la part du stratège qui réglait les tours de parole de rejeter à la fin le discours des Athéniens pour que, la séance levée, l'impression dominante dans l'assemblée restât défavorable au roi.

Le lendemain[6], l'assemblée se réunit de nouveau. Aucun orateur ne se présenta à la tribune, tant étaient grandes l'inquiétude et l'anxiété générales[7]. Le stratège Aristène exhorta les citoyens à intervenir dans le débat : « C'est maintenant », dit-il[8], « le moment de discuter; car, une fois la décision prise, il faudra que tous s'y rallient. » L'assemblée continua à garder le silence[9]. On ne pouvait congédier les ambassadeurs sans réponse; Aristène remonta à la tribune. Tite-Live[10] lui prête un long discours qu'il a sans nul doute emprunté à Polybe et dont par conséquent on peut considérer comme exactes les lignes essentielles. Aristène examine franchement quels sont les véritables intérêts de l'Achaïe. Il commence par faire justice de la prétendue modération de Philippe : « Philippe », a dit l'ambassadeur macédonien Cléomédon, « se contenterait à la rigueur de la neutralité achéenne[11]. » — « Mais », dit Aristène, « à quoi

1. Tite-Live, XXXII, 19, 2.
2. Ibid., XXXII, 19, 5-6; Appien, *Guerres macédoniennes*, VII.
3. Ibid., XXXII, 19, 7-10; Appien, *loc. cit.*
4. Tite-Live, XXXII, 19, 11.
5. Ibid., XXXII, 19, 11-12.
6. Ibid., XXXII, 20, 1.
7. Ibid., XXXII, 20, 1-2.
8. Ibid., XXXII, 20, 6.
9. Ibid., XXXII, 20, 7.
10. Ibid., XXXII, 21, 1-20.
11. Ibid., XXXII, 21, 5.

tient cette prétendue modération? Uniquement à ce fait que Philippe, étant donné l'état présent de ses affaires, ne peut demander davantage. Si les Romains sont plus exigeants, s'ils parlent d'alliance, c'est que leur situation est incomparablement plus forte. Philippe n'a pu leur résister; il peut encore moins venir au secours de ses alliés; pourquoi ceux-ci ne pourvoiraient-ils pas eux-mêmes à leur propre salut? La flotte romaine est maîtresse de la mer; le Péloponèse est vulnérable sur toutes ses côtes; l'Achaïe surtout est menacée[1]. » « De Philippe », dit encore Aristène, « nous ne voyons que l'ambassadeur; mais les Romains ont leur flotte mouillée à Cenchrées et nous apercevons le consul au delà du détroit qui nous sépare de lui, parcourant sans obstacle avec ses légions la Phocide et la Locride[2]. » Toutes ces raisons, conclut-il, militent en faveur de l'alliance romaine. Quant à la neutralité, il n'y faut pas songer : rester neutre serait devenir à coup sûr la proie du vainqueur.

Ce discours fit naître dans l'assemblée les discussions les plus vives[3]. Des dix démiurges qui devaient, par un vote préalable, autoriser la mise aux voix de l'alliance romaine, cinq se prononcèrent pour et cinq contre[4]. La journée se passa sans que l'on pût s'entendre. Enfin, le troisième jour, un des cinq opposants, que son père, raconte Tite-Live, avait menacé de mort s'il persistait dans son attitude, se joignit aux cinq autres[5]. Le décret fut mis aux voix. Les habitants de Dyme, Megalopolis et un certain nombre d'Argiens qui, pour diverses raisons, étaient liés particulièrement au roi de Macédoine refusèrent de s'associer au vote et quittèrent l'assemblée[6]. Après leur départ, la majorité se prononça en faveur de l'alliance romaine[7].

Tel est, en résumé, le récit de Tite-Live : il est nécessaire d'y ajouter quelques remarques. Selon son habitude, Tite-Live, pour rehausser le rôle de Rome, a volontairement laissé certains points dans l'ombre. Le discours d'Aristène, tel qu'il le reproduit, est franchement hostile à la Macédoine; il ne s'y trouve

1. Tite-Live, XXXII, 21, 26-29.
2. Ibid., XXXII, 21, 6-8.
3. Ibid., XXXII, 22, 1-2.
4. Ibid., XXXII, 22, 2-3.
5. Ibid., XXXII, 22, 4-8.
6. Ibid., XXXII, 22, 8-12.
7. Ibid., XXXII, 23, 1-3; Plutarque, *Flamininus*, V, 4.

aucune objection sérieuse — et pourtant les objections ne manquaient pas — au projet d'alliance avec Rome. On pourrait croire, d'après le récit de Tite-Live, que la grande majorité des Achéens s'est assez facilement décidée à abandonner la cause macédonienne. Le témoignage d'autres textes permet de rétablir la vérité. Pausanias[1] nous dit formellement que les Achéens se souvenaient fort bien des violences auxquelles s'était livrée l'armée romaine lors de la première campagne. « Ils prévoyaient », ajoute-t-il, « que Rome voulait établir sa domination sur la Grèce. » Un texte d'Appien est plus précis encore : « La plupart des Achéens », dit-il[2], « tenaient pour Philippe et repoussaient les Romains, en souvenir des vexations que Sulpicius avait fait subir aux villes grecques. Les partisans des Romains insistant violemment, la plupart des citoyens protestèrent, quittèrent l'assemblée, et les autres, contraints par leur petit nombre à céder, firent alliance avec Lucius Flamininus. » Aristène lui-même, dans le récit de Tite-Live, cherche moins à convaincre l'assemblée achéenne qu'à l'effrayer : son principal argument — et ce fut certainement l'argument décisif — est que les Romains sont les plus forts et qu'ils sont installés aux portes mêmes de l'Achaïe. Dans ces conditions, il fallait que les partisans de la Macédoine fussent bien nombreux pour oser résister, comme ils le firent, à la pression des Romains. « La nation achéenne », dit Polybe[3], « était perdue sans ressources, si Aristène, la détachant de Philippe, ne lui eût fait conclure une alliance avec Rome. » Polybe a raison, mais il faut ajouter qu'à Sicyone la partie n'était pas égale entre les amis de Rome et ceux de la Macédoine. Avant de négocier, Flamininus avait su habilement mettre de son côté tous les avantages. Du jour où il avait choisi la Grèce centrale comme base d'opérations, installé son armée à Anticyre et sa flotte à Cenchrées, la défection de la ligue Achéenne était devenue inévitable.

II. — *Les conférences de Nicée (début 197).*

La défection de la ligue Achéenne était un coup terrible pour la cause macédonienne. Aussi, Philippe, alarmé, résolut-il d'ou-

1. *Description de la Grèce*, VII, 8, 2.
2. *Guerres macédoniennes*, VII.
3. XVIII, 13, 8.

vrir des négociations pour la paix dès qu'un retour momentané de fortune lui permettrait de le faire dans des conditions avantageuses. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Flamininus, désormais assuré de l'alliance achéenne, vint mettre le siège devant Corinthe. La prise de Cenchrées par la flotte romaine permit de compléter l'investissement de la place[1]. Le consul espérait provoquer des dissensions entre la population civile et la garnison macédonienne, mais le gouverneur Androsthène pourvut à tout avec vigilance et sut déterminer les habitants eux-mêmes à se défendre vaillamment. Une attaque des Romains échoua et un général de Philippe, Philoclès, réussit à introduire quinze cents hommes dans la ville[2]. C'était un grave échec que la prise d'Élatée par Flamininus ne suffit pas à compenser[3]. Philoclès ne s'en tint pas à ce premier succès ; exploitant à Argos le mécontentement du parti macédonien, il se fit livrer la place, où il s'empressa de mettre garnison[4]. Philippe profita immédiatement de ces avantages pour demander une entrevue à Flamininus[5]. Les deux adversaires se rencontrèrent en effet près de Nicée, sur le golfe Maliaque, au début de l'année 197[6].

Au jour dit, Flamininus, entouré du roi des Athamanes Amynander, des ambassadeurs du roi de Pergame, Attale, et de Rhodes, des représentants des deux ligues Achéenne et Étolienne, se porta à la rencontre de Philippe qui devait arriver de Démétriade par mer. Le roi de Macédoine, parvenu au lieu du rendez-vous, se refusa, par défiance des Étoliens, à descendre sur le rivage et demanda, debout à la proue de son navire, quelles conditions de paix on voulait lui imposer. Flamininus répondit au nom de Rome. Le roi devait retirer ses garnisons de toutes les villes de la Grèce, rendre aux alliés du peuple romain les prisonniers et les transfuges, livrer aux Romains les places qu'il avait occupées en Illyrie depuis la paix de Phoenice, resti-

1. Tite-Live, XXXII, 23, 3.
2. Ibid., XXXII, 23, 11.
3. Ibid., XXXII, 24, 7.
4. Ibid., XXXII, 25, 1-12.
5. Ibid., XXXII, 32, 5-6.
6. Polybe, XVIII, 1-10, 2; Tite-Live, XXXII, 32, 9-16, 33, 1-4. — Cf. sur les conférences de Nicée, Appien, *Guerres macédoniennes*, VIII; Plutarque, *Flamininus*, V, 7; Justin, *Abrégé hist. Philipp.*, XXX, 3; Zonaras, *Annal.*, IX, 16.

tuer à Ptolémée, roi d'Égypte, les villes qu'il lui avait prises depuis la mort de Ptolémée Philopator.

C'étaient là les bases de paix imposées par Rome, mais, ajouta Flamininus, ce n'était pas tout. Il fallait y ajouter les conditions des alliés, et Flamininus, s'adressant à ceux qui l'entouraient — aux représentants d'Attale, de Rhodes et des ligues — les pria d'exposer les demandes des puissances dont ils étaient les mandataires[1].

L'amiral Dionysodore, ambassadeur d'Attale, prit le premier la parole; il demanda, au nom de son maître, la restitution des navires capturés à la bataille de Chios, la remise en état du temple d'Aphrodite et du Nicéphorion, ruinés par Philippe lors de sa campagne d'Asie. Rhodes, par la voix de son représentant, Acesimbrote, réclamait le retrait des garnisons macédoniennes d'Iassos, Bargylia, Euromos, le rétablissement de l'alliance entre Périnthe et Byzance, l'évacuation de la Pérée, de Sestos, d'Abydos et, d'une manière générale, de toutes les places d'Asie Mineure. Les Achéens exigeaient Argos et Corinthe, et les Étoliens, avec l'évacuation générale des villes de la Grèce, la restitution de toutes les villes qui avaient précédemment fait partie de leur ligue[2].

La curée ne pouvait être plus complète. Philippe, malgré la dureté des conditions qui lui étaient proposées, malgré les sarcasmes et les grossièretés déplacées des envoyés étoliens Alexandre et Phaeneas, ne perdit cependant pas son sang-froid. Il discuta pied à pied les propositions de ses adversaires et fit immédiatement un certain nombre de concessions. Il rendrait à Attale ses navires et ses prisonniers et remettrait en état, conformément aux demandes de Dionysodore, le temple d'Aphrodite et le Nicéphorion. Il consentait à rendre la Pérée aux Rhodiens et Argos aux Achéens; quant à Corinthe, sans refuser catégoriquement, il demandait à en délibérer tête à tête avec Flamininus[3]. Restaient les conditions directement proposées par Rome. Philippe, avant de donner sur ce point une réponse définitive, demanda à Flamininus un certain nombre de précisions : « Quelles étaient ces villes de Grèce qu'on le sommait d'évacuer? Étaient-ce les villes qu'il avait conquises lui-même

1. Polybe, XVIII, 1-2, 1; Tite-Live, XXXII, 33, 4-5.
2. Polybe, XVIII, 2, 1-5; Tite-Live, XXXII, 33, 4-8.
3. Polybe, XVIII, 5-6; Tite-Live, XXXII, 34, 7-13.

ou celles qu'il avait héritées de ses ancêtres? » Flamininus ne répondit pas[1]. Philippe, avant de se retirer, voulut avoir par écrit les conditions de la paix : « Il était seul », disait-il, « et n'avait auprès de lui personne qui pût le conseiller. » Puis, on se sépara après avoir pris de nouveau rendez-vous au même endroit pour le lendemain[2].

Si l'on n'était pas tombé d'accord dans cette première journée de pourparlers, tout au moins, du point de vue diplomatique, d'importants résultats avaient été acquis. Il suffit pour s'en rendre compte de mettre en regard les demandes de Rome et de ses alliés d'un côté, les concessions de Philippe de l'autre :

Conditions de Rome et des alliés.	Réponses de Philippe.
1° *Attale :*	
Restitution des navires pris à la bataille de Chios.	Accordé.
Reddition des prisonniers.	Accordé.
Remise en état du temple d'Aphrodite et du Nicéphorion.	Accordé.
2° *Rhodes :*	
Restitution de la Pérée.	Accordé.
Évacuation d'Iassos, Bargylia, Euromos.	Pas de réponse.
Rétablissement de l'alliance entre Périnthe et Byzance.	Pas de réponse.
Évacuation de Sestos, Abydos et de toutes les places d'Asie Mineure occupées par les troupes de Philippe.	Pas de réponse.
3° *Ligue Achéenne :*	
Restitution d'Argos.	Accordé.
Restitution de Corinthe.	Philippe en délibérera directement avec Flamininus.
4° *Ligue Étolienne :*	
Évacuation générale de la Grèce.	Pas de réponse.
Restitution des villes qui lui avaient autrefois appartenu.	Pas de réponse.
5° *Rome :*	
Évacuation totale de la Grèce.	Pas de réponse.

1. Polybe, XVIII, 7, 1-2; Tite-Live, XXXII, 34, 7-13.
2. Polybe, XVIII, 7, 3-7; Tite-Live, XXXII, 35, 1.

Restitution aux alliés des prisonniers et des transfuges.	Pas de réponse.
Remise aux Romains des places fortes d'Illyrie occupées depuis la paix de Phoenice.	Pas de réponse.
Restitution au roi d'Égypte Ptolémée des villes occupées depuis la mort de Ptolémée Philopator.	Pas de réponse.

L'accord s'était donc fait complètement avec Attale, partiellement avec Rhodes et la ligue Achéenne; l'opposition restait entière entre Philippe d'une part, la ligue Étolienne et Rome de l'autre. Sur la question capitale, l'évacuation totale de la Grèce par le roi de Macédoine, une fois de plus, on n'avait pu s'entendre.

Le lendemain, Philippe arriva très tard au rendez-vous. Il dit pour s'excuser que les conditions qu'on exigeait de lui étaient si embarrassantes qu'il ne lui avait pas fallu moins de toute la journée pour en délibérer[1]. Les autres crurent que la vraie raison était qu'il n'avait pas voulu que les Achéens et les Étoliens eussent le temps de présenter leurs doléances. Il les confirma lui-même dans cette pensée, lorsque, faisant approcher son navire, il pria le consul de lui accorder un tête à tête pour qu'on ne perdît pas le temps en paroles inutiles et qu'on réglât enfin les contestations[2]. Le but de Philippe n'était pas douteux; il cherchait, s'il était possible, à faire une paix séparée avec Rome ou tout au moins à compromettre Flamininus aux yeux de ses alliés grecs. Mais Flamininus ne se laissa pas prendre à cette manœuvre; très habilement il réunit les représentants des alliés, leur communiqua la proposition de Philippe et les pria de donner leur avis. Tous lui conseillèrent de répondre affirmativement[3]. L'entrevue eut lieu sur le rivage; Flamininus avait amené avec lui le tribun militaire Appius Claudius Nero, un de ses amis; Philippe était accompagné de deux secrétaires, Apollodore et Démosthène[4].

Au cours des pourparlers, Philippe consentit à faire de nouvelles concessions; il rendrait aux Achéens, non seulement Argos, comme il l'avait offert la veille, mais aussi Corinthe, aux

1. Polybe, XVIII, 7, 8, et 8, 1-2; Tite-Live, XXXII, 35, 2-3.
2. Polybe, XVIII, 8, 3-4; Tite-Live, XXXII, 35, 4-5.
3. Polybe, XVIII, 8, 5-6; Tite-Live, XXXII, 35, 6-7.
4. Polybe, XVIII, 8, 6-7; Tite-Live, XXXII, 35, 7-8.

Étoliens Pharsale et Larisse, à Rome enfin les places d'Illyrie et en outre tous les prisonniers et transfuges[1]. Sur la question essentielle, l'évacuation totale de la Grèce, l'opposition entre les adversaires restait irréductible. Flamininus, après avoir quitté Philippe, réunit de nouveau les alliés pour les mettre au courant de l'état des négociations; à l'unanimité ils rejetèrent les propositions du roi de Macédoine et, pour qu'il ne pût subsister aucun doute, ils déclarèrent que la condition *sine qua non* de tout traité de paix devait être l'évacuation totale de la Grèce par les troupes macédoniennes[2]. Philippe se rendit compte aussitôt que toute entente était impossible, mais sa situation était devenue trop difficile pour qu'il ne cherchât pas à épuiser les dernières chances d'accord. Il demanda et obtint une troisième entrevue pour le jour suivant[3].

Cette troisième conférence eut lieu à l'est de Nicée, non loin de Thronion. Philippe pria Flamininus de poursuivre la négociation. Si l'on ne pouvait aboutir sur place, « il enverrait une ambassade au Sénat, obtiendrait la paix aux conditions qu'il avait offertes ou accepterait celles que lui dicterait le Sénat, quelles qu'elles fussent[4] ». Il ne se faisait aucune illusion sur l'issue définitive des pourparlers, mais il gagnait ainsi du temps, considération qui à ses yeux n'était nullement méprisable.

Les alliés voulaient répondre à Philippe par un refus brutal qui eût entraîné une rupture immédiate[5]. Flamininus refusa de les suivre dans cette voie, et Polybe nous donne les raisons de son attitude : « Il savait que Philippe ne ferait rien de ce que l'on exigeait de lui, qu'il n'y avait même aucune apparence qu'il en fît rien, mais, après tout, la grâce qu'il sollicitait ne faisait aucun tort aux affaires des alliés et il fallait la lui accorder; que, d'ailleurs, on ne pouvait rien statuer sur les articles proposés sans l'autorité du Sénat; que la saison était propice et donnait tout le temps nécessaire pour sonder ses intentions; que les armées pendant l'hiver ne pouvaient entrer en campagne et qu'ainsi, en employant cette saison à informer le Sénat de l'état présent des affaires, loin d'en reculer le succès, on l'avancerait

1. Polybe, XVIII, 8, 9-10; Tite-Live, XXXII, 35, 9-11.
2. Polybe, XVIII, 9, 1; Tite-Live, XXXII, 35, 12.
3. Polybe, XVIII, 9-2; Tite-Live, XXXII, 36, 1-2.
4. Polybe, XVIII, 9, 4-5; Tite-Live, XXXII, 36, 3-4.
5. Polybe, XVIII, 9, 6; Tite-Live, XXXII, 36, 5.

beaucoup[1]. » L'opinion de Flamininus prévalut, et la suite des négociations se trouva ainsi portée à Rome devant le Sénat romain. En attendant, une trêve de deux mois fut accordée au roi de Macédoine, à la condition formelle qu'il évacuât immédiatement la Locride et la Phocide[2].

Les ambassades de Philippe, des alliés et de Flamininus lui-même arrivèrent à Rome au commencement de l'année 197. Le Sénat n'avait pas encore procédé à la répartition des provinces. Les nouveaux consuls, C. Cornelius Céthégus et Q. Minucius Rufus, proposaient la désignation de l'Italie et de la Macédoine comme provinces consulaires; c'était le remplacement de Flamininus dans son commandement. Mais Flamininus fit agir ses amis; deux tribuns, L. Oppius et Q. Fulvius, s'opposèrent énergiquement au projet des consuls et le Sénat leur donna raison. Les deux consuls reçurent l'Italie comme province[3].

Restait à prendre un parti sur la question macédonienne. Le Sénat fit comparaître devant lui les ambassadeurs de Philippe et exigea brutalement l'évacuation des trois places fortes, qui assuraient au roi de Macédoine la domination de la Grèce, Chalcis, en Eubée, Démétriade, sur le littoral thessalien, et Corinthe. Les députés durent avouer qu'ils n'avaient pas de mandat positif à cet égard. Ils se retirèrent, et la trêve fut immédiatement rompue[4]. Flamininus fut prorogé sans limite de temps dans son commandement; le sénatus-consulte portait qu'il devrait conserver ses fonctions jusqu'à l'arrivée d'un successeur. Il reçut neuf mille hommes de renfort, avec ses deux prédécesseurs, P. Sulpicius Galba et P. Villius, comme légats[5].

Les conférences de Nicée n'avaient donc pas donné de résultat. Tout au moins avaient-elles permis aux parties en présence de prendre contact et de préciser mutuellement leur programme diplomatique. Philippe, de toute évidence, ne pouvait consentir, sans une défaite, à l'évacuation totale de la Grèce : « Quelles conditions plus dures m'imposeriez-vous si j'avais été vaincu »? avait-il déjà déclaré lors des négociations de l'Aoüs. Il y a des situations que seule la force brutale peut régler. Après Nicée, il n'y eut plus personne en Grèce pour en douter.

1. Polybe, XVIII, 9, 7-10; Tite-Live, XXXII, 36, 6-7.
2. Polybe, XVIII, 9, 10, 1-4; Tite-Live, XXXII, 36, 8-9.
3. Polybe, XVIII, 11, 1-2; Tite-Live, XXXII, 28.
4. Polybe, XVIII, 11, 3-14; Tite-Live, XXXII, 37, 5.
5. Polybe, XVIII, 12, 1-2; Tite-Live, XXXII, 28, 10-12.

III. — *L'entente avec Nabis. — La défection de la ligue Béotienne. — Victoire de Cynoscéphales (hiver 198-été 197).*

Après avoir vainement essayé de négocier à Nicée, Philippe se sentit perdu s'il laissait Flamininus pousser à la défection ses derniers alliés de Grèce, les Béotiens et les Acarnaniens. Renforcé par leurs contingents, désormais couvert sur ses derrières et sur ses flancs, le général romain marcherait sur la Macédoine avec une supériorité de forces écrasante. Une diversion seule pouvait empêcher Flamininus de prendre l'offensive et sauver la Macédoine.

D'autre part, nous dit Tite-Live[1], « Philippe n'était pas sans inquiétude pour les villes de l'Achaïe, contrée si éloignée de ses états, et plus encore pour Argos que pour Corinthe ». Le roi de Macédoine crut trouver dans le tyran de Sparte Nabis l'allié qui lui était nécessaire[2]. Nabis avait une armée nombreuse et bien exercée et sa situation dans le Péloponèse lui permettait de rendre aisément à Philippe le service que celui-ci attendait de lui. Pour le gagner, Philippe chargea son général Philoclès de lui offrir la ville d'Argos, sous certaines conditions[3], et de lui proposer pour ses fils la main de ses filles[4].

Après quelques hésitations[5], Nabis accepte. Il occupe Argos, lève des taxes énormes sur les habitants et rend deux édits pour l'abolition des dettes et le partage des terres. Mais à peine est-il maître de la ville qu'il change brusquement de politique[6]. Il envoie des députés à Flamininus qui se trouvait alors à Elatée, à Attale qui hivernait à Égine et demande une entrevue au général romain. Le lieu fixé pour la rencontre était Argos[7].

1. Tite-Live, XXXII, 38, 2.
2. Ibid., *loc. cit.*
3. Ibid., XXXII, 38, 2 : « Il crut prudent de remettre cette place comme en dépôt à Nabis, qui la lui rendrait après la victoire où la garderait en cas de revers. » Qu'il s'agit, en cas de succès, d'un simple dépôt, le texte de Tite-Live le dit expressément : « Optimum ratus Nabidi eam Lacedaemoniorum tyranno velut fiduciariam dare, ut victori sibi restitueret... » (cf. Zonaras, *Annal.*, IX, 16).
4. Tite-Live, XXXII, 38, 2-3 ; Justin, *Abrégé hist. Philipp.*, XXX, 4, 5 ; Zonaras, *loc. cit.*
5. Tite-Live, XXXII, 38, 4.
6. Ibid., XXXII, 38, 5-9.
7. Ibid., XXXII, 39, 1-2.

Flamininus accepta aussitôt cette proposition et se rendit à Sicyone où il rejoignit Attale venu d'Égine. Attale lui conseilla de ne pas aller au-devant du tyran ; c'était à Nabis de venir le trouver. Flamininus ne tint pas compte de ses observations ; il était pressé d'en finir avec les affaires de Grèce pour marcher sur la Macédoine. Il fit toutefois une concession au roi de Pergame en refusant d'entrer dans Argos, ce qui eût été reconnaître officiellement à Nabis la possession de cette ville[1].

L'entrevue eut lieu dans la région de Mycènes, au nord d'Argos[2]. Avec Flamininus arrivèrent son frère Lucius, Attale, le stratège des Achéens Nicostrate et quelques tribuns militaires[3]. Flamininus, qui voulait à tout prix gagner Nabis et le détacher de l'alliance macédonienne, ne se fit aucun scrupule de le traiter en roi. On discuta longuement les conditions de l'alliance. Flamininus exigea deux choses : que Nabis signât la paix avec les Achéens et qu'il fournît à l'armée romaine des secours contre Philippe[4]. Nabis était trop avisé pour se lier les mains en signant un traité avec l'Achaïe. Il voulait rester libre de reprendre les armes contre les Achéens et à l'occasion même contre les Romains s'ils devenaient trop menaçants. Il se borna donc à conclure avec l'Achaïe une trêve qui durerait jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine[5] : il réservait ainsi formellement sa liberté pour le jour où seraient réglées les affaires de Grèce. Il ne fut pas question d'Argos dans le traité. Attale, qui était maître d'Égine, prétendit bien contraindre Nabis à l'évacuer ; mais, vraisemblablement sur les instances de Flamininus, qui n'avait pas de temps à perdre, il renonça à ses exigences[6]. — Cette négociation, habilement menée par Flamininus et terminée en une seule entrevue, était un véritable coup de maître. Flamininus s'était montré fort modéré dans ses prétentions, non par faiblesse, non par condescendance à l'égard de Nabis, mais parce qu'il n'avait pas besoin d'exiger davantage. L'essentiel — et ce résultat fut atteint — était de neutraliser Nabis pour la durée de la campagne qui allait s'ouvrir : la Macédoine mise hors de cause, il serait à la merci de Rome et de ses alliés.

1. Tite-Live, XXXII, 39, 6.
2. Ibid., XXXII, 39, 6.
3. Ibid., XXXII, 39, 7.
4. Ibid., XXXII, 39, 10.
5. Ibid., XXXII, 39, 10.
6. Ibid., XXXII, 40, 1-4.

L'alliance conclue, Flamininus partit avec 600 auxiliaires crétois fournis par Nabis[1], eut à Corinthe une entrevue avec le général macédonien Philoclès, mais sans pouvoir le décider à capituler, et rentra à Anticyre[2]. Désormais, il n'avait plus rien à craindre du Péloponèse. Il ne lui restait plus, pour achever son œuvre diplomatique, qu'à détacher de la Macédoine les deux ligues Acarnanienne et Béotienne. Il envoya son frère Lucius en Acarnanie[3] et lui-même, dès les premiers jours du printemps 197[4], entra en Béotie[5].

Depuis longtemps, la politique d'alliance avec la Macédoine, soutenue par le parti démocratique, prédominait en Béotie : il faut ajouter que le voisinage des possessions macédoniennes de Thessalie, de Locride et d'Eubée prévenait toute tentative de défection. La ligue Béotienne, jusque-là, avait résisté à toutes les sollicitations de Flamininus et il est probable qu'elle n'eût cédé qu'à la force, si le général romain ne s'était décidé à en finir par un coup d'audace. Il vient camper près de Thèbes[6], et, le lendemain, accompagné d'Attale et d'un seul manipule, il s'avance vers la ville. Deux mille légionnaires le suivaient à distance[7]. Les habitants courent aux remparts pour le voir; le stratège des Béotiens, Antiphile, vient à sa rencontre et l'escorte pour lui faire honneur[8]. Flamininus était presque seul; personne ne suspecte ses intentions. Arrivé près de la ville, il ralentit sa marche, entretient les principaux citoyens, les charme par sa conversation et pénètre dans Thèbes. Profitant de la confusion générale, les légionnaires l'avaient rejoint : ils entrèrent avec lui dans la ville[9]. Les habitants surpris, se croyant trahis par Antiphile, n'osèrent agir[10]. — Le lendemain, l'assemblée se réunit : « Il était visible », avoue Tite-Live, « que les débats ne seraient pas libres; mais chacun dissimula une douleur qu'il

1. Tite-Live, XXXII, 40, 5.
2. Ibid., XXXII, 40, 6-7.
3. Ibid., XXXII, 40, 7.
4. Ibid., XXXIII, 1, 1 : « Initio veris. »
5. Ibid., XXXIII, 1, 1.
6. Ibid., XXXIII, 1, 1-2.
7. Ibid., XXXIII, 1, 2.
8. Ibid., XXXIII, 1, 3.
9. Ibid., XXXIII, 3, 6; Plutarque, *Flamininus*, VI, 2, 3.
10. Tite-Live, XXXIII, 1, 7-8.

eût été inutile et dangereux de laisser voir[1]. » Attale[2], l'ancien stratège des Achéens Aristène[3], puis Flamininus[4] parlèrent successivement en faveur de l'alliance romaine. Le décret d'alliance, rédigé par Dicéarque de Platées, fut voté sans que personne osât faire la moindre opposition[5] et ratifié par toutes les cités de Béotie[6]. La route de Macédoine était désormais ouverte. Flamininus revint à Elatée[7].

Pendant ce temps, Lucius Flamininus s'efforçait d'enlever à Philippe l'alliance de l'Acarnanie, la dernière contrée de la Grèce qui lui demeurât fidèle, à la fois par tradition et par haine de sa voisine l'Étolie. Il fit venir à Corcyre les principaux membres de l'aristocratie et les détermina à agir[8]. Une assemblée se réunit à Leucade. Un grand nombre de cités n'y étaient pas représentées[9] : les aristocrates réussirent à faire voter l'alliance avec Rome[10]. Ce fut alors dans le pays, où le parti démocratique avait la prépondérance, une explosion générale[11]. Le stratège Zeuxide, qui avait mis l'alliance aux voix, fut déposé[12]; les promoteurs du décret, Archelaos et Bianor, furent condamnés pour crime de haute trahison[13]; tous deux cependant se défendirent avec énergie et firent annuler le décret porté contre eux[14]; mais l'alliance romaine n'en fut pas moins rejetée[15] et l'alliance macédonienne remise en vigueur.

Cet échec diplomatique pouvait avoir de graves conséquences

1. Tite-Live, XXXIII, 1, 8 : « Apparebat nihil liberae consultationis consilio, quod in diem posterum indictum erat Boeotis, relictum esse. Texerunt dolorem, quem et nequiquam et non sine periculo ostendissent. »
2. Ibid., XXXIII, 2, 1-3; Plutarque, *Flamininus*, VI, 4.
3. Tite-Live, XXXIII, 2, 3-4; Plutarque, *Flamininus*, VI, 4-5.
4. Tite-Live, XXXIII, 2, 5.
5. Ibid., XXXIII, 2, 6 : « Nullo contra dicere audente. »
6. Ibid., XXXIII, 2, 6-7; Plutarque, *Flamininus*, VI, 5; Zonaras, *Annal.*, IX, 16.
7. Tite-Live, XXXIII, 2, 9.
8. Ibid., XXXIII, 16, 1.
9. Ibid., XXXIII, 16, 3 : « Neque cuncti convenere Acarnanum populi. »
10. Ibid., XXXIII, 16, 3-4.
11. Ibid., XXXIII, 16, 4.
12. Ibid., XXXIII, 16, 5.
13. Ibid., XXXIII, 16, 5.
14. Ibid., XXXIII, 16, 10.
15. Ibid., XXXIII, 16, 4 : « Ad tollendum ... decretum Romanae societatis valuerunt », et 11 : « Ut ... redeundum in societatem Philippi abnuendamque Romanorum amicitiam censerent »; Zonaras, *Annal.*, IX, 16.

pour la politique romaine. Lucius Flamininus, sans perdre un instant, partit de Corcyre, se présenta devant Leucade[1] et somma la ville de se rendre. Sur son refus de capituler, elle fut prise d'assaut[2]. La capitale soumise, l'Acarnanie se trouvait réduite à l'impuissance, et peu de jours après, la nouvelle de Cynoscéphales vint hâter la soumission des cités qui hésitaient encore[3].

La Macédoine avait été épuisée par la guerre et l'émigration. Pour réunir une armée qui pût tenir tête aux troupes romaines et à leurs alliés grecs, Philippe dut enrôler des recrues de seize ans et rappeler sous les drapeaux des vétérans depuis longtemps libérés du service. Malgré ces mesures désespérées, l'armée macédonienne, à l'ouverture de la campagne, ne comptait que vingt-cinq mille hommes, dont cinq mille étaient des auxiliaires. C'était peu pour défendre la Thessalie et la Macédoine, découvertes par la défection des alliés et directement menacées par Flamininus.

Au printemps de 197, Flamininus partit d'Élatée[4] et, par Héraclée, se porta sur Xynies, où il opéra la concentration de tous ses corps[5]. Une tentative pour enlever la ville de Thèbes en Phtiotide[6] échoua et lui-même, en opérant sa retraite, courut les plus grands dangers[7]. Philippe avait résolu de livrer bataille pour sauver son royaume : il prit l'offensive[8]. Flamininus s'avança à sa rencontre. Les troupes légères des deux armées se livrèrent d'abord quelques escarmouches dans lesquelles, grâce à la cavalerie étolienne, les Romains eurent l'avantage[9]. Mais le terrain très coupé, parsemé d'arbres, de murs, de ruisseaux, ne se prêtait pas à une bataille générale[10]. Les deux adversaires quittèrent leur position et marchèrent sur Scotussa[11].

1. Tite-Live, XXXIII, 17, 2.
2. Ibid., XXXIII, 17, 14; Zonaras, *Annal.*, IX, 16.
3. Tite-Live, XXXIII, 17, 15 : « Audito proelio quo ad Cynoscephalas pugnatum erat, omnes Acarnaniae populi in dicionem legati venerunt. »
4. Ibid., XXXIII, 3, 6.
5. Ibid., XXXIII, 3, 8.
6. Ibid., XXXIII, 5, 1-2.
7. Ibid., XXXIII, 5, 3.
8. Ibid., XXXIII, 6, 3-4.
9. Polybe, XVIII, 19, 9-11; Tite-Live, XXXIII, 6, 6.
10. Polybe, XVIII, 20, 1; Tite-Live, XXXII, 6, 7-8; Zonaras, *Annal.*, IX, 16.
11. Polybe, XVIII, 20, 2-3; Tite-Live, XXXIII, 6, 8.

Le surlendemain, tandis que les deux armées manœuvraient, leurs avant-gardes se heurtèrent au milieu du brouillard[1] et engagèrent le combat : on se trouvait au centre d'une vaste plaine, coupée par une ligne de collines, les Cynoscéphales[2], qui étaient aux mains des Macédoniens. L'action devient bientôt générale. Philippe se déploie sur les Cynoscéphales[3] et ordonne à son lieutenant Nicanor, resté en arrière, de venir se placer à sa gauche[4]. Flamininus divise son armée en deux corps ; il laisse son aile droite et ses éléphants en réserve et s'élance à la tête de l'aile gauche pour enlever les Cynoscéphales[5]. Mais il est repoussé et ses troupes reculent en désordre[6]. La position est inabordable de front : Flamininus se décide à l'attaquer de flanc. Il abandonne son aile gauche mise en désordre[7], court rejoindre son aile droite laissée en réserve et charge, les éléphants en tête, le corps de Nicanor qui à ce moment même débouchait sur le champ de bataille[8]. Les troupes de Nicanor, surprises en pleine marche et en ordre de colonne[9], n'ont pas le temps de former la phalange ; elles sont mises en fuite et poursuivies l'épée dans les reins[10]. Un tribun militaire, à la tête de vingt manipules, tombe sur les derrières de l'aile commandée par Philippe[11], tandis que Flamininus l'attaque de front et de flanc avec toutes ses forces ralliées. Pressée de tous côtés, la phalange fut rompue ; huit mille Macédoniens furent tués, cinq mille faits prisonniers[12]. Le butin fut immense. Flamininus poursuivit les

1. Polybe, XVIII, 21, 2 ; Tite-Live, XXXIII, 7, 2 (cf. 7, 4) ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 1.

2. Tite-Live, XXXIII, 7-3 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 2.

3. Polybe, XVIII, 24, 1 ; Tite-Live, XXXIII, 8, 7-8 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 3.

4. Polybe, XVIII, 24, 2 ; Tite-Live, XXXIII, 8, 8-9.

5. Polybe, XVIII, 25, 1-3 ; Tite-Live, XXXIII, 8, 3.

6. Polybe, XVIII, 25, 4 ; Tite-Live, XXXIII, 9, 3 et 6 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 4.

7. Polybe, XVIII, 25, 5 ; Tite-Live, XXXIII, 9, 6 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 4.

8. Polybe, XVIII, 25, 5 ; Tite-Live, XXXIII, 9, 6 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 4.

9. Polybe, XVIII, 25, 6 ; Tite-Live, XXXIII, 9, 5-6.

10. Polybe, XVIII, 25, 7, et 26, 1 ; Tite-Live, XXXIII, 9, 7 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 6.

11. Polybe, XVIII, 26, 2-5 ; Tite-Live, XXXIII, 9, 8-9.

12. Polybe, XVIII, 27, 6 ; Tite-Live, XXXIII, 10, 7-8 ; Plutarque, *Flamininus*, VIII, 7.

fuyards jusqu'à Larisse[1]. Il reçut dans cette ville un parlementaire de Philippe qui sollicitait une trêve pour ensevelir les morts et un sauf-conduit pour l'envoi d'une ambassade[2]. Flamininus accueillit favorablement les deux demandes[3].

Les Étoliens prétendirent qu'ils étaient les véritables vainqueurs de Cynoscéphales[4] — c'est la tradition de Dion Cassius suivie par Zonaras[5] — et ils firent circuler en Grèce des épigrammes et des chansons, où ils se nommaient avant les Romains[6]. C'était là une prétention injustifiée; il est vrai qu'au début de l'action, l'avant-garde romaine fut un instant repoussée et que la cavalerie étolienne rétablit le combat[7]; mais la victoire fut décidée par les légions qui enfoncèrent la phalange. Polybe le dit formellement[8] : « Avec un ordre de bataille dont toutes les parties agissent avec tant de facilité, doit-on être surpris que les Romains, d'ordinaire, viennent plus aisément à bout de leurs entreprises que ceux qui combattent dans un autre ordre? Au surplus, je me suis cru obligé de traiter tout au long cette matière, parce que, au moment où les Macédoniens ont été vaincus, un grand nombre de Grecs ont considéré l'événement comme incroyable et que beaucoup se demanderont encore par la suite comment et pourquoi l'ordonnance romaine est supérieure à la phalange. » Le succès doit être surtout attribué à la solidité et à la mobilité de la légion, car, au point de vue tactique, la bataille de Cynoscéphales, accidentellement engagée, ne fut pas une grande victoire.

La grande victoire était la victoire diplomatique qui avait isolé Philippe et avait assuré à l'armée romaine, sur le champ de bataille, l'appui des contingents grecs : « Pénétrer en Macédoine », écrit Florus[9], « ce fut la vaincre, car le roi n'osa plus en venir aux mains et la journée de Cynoscéphales, où sa puissance fut abattue d'un seul coup, fut à peine une bataille en

1. Polybe, XVIII, 33, 8; Tite-Live, XXXIII, 11, 2.
2. Tite-Live, XXXIII, 11, 3; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1.
3. Tite-Live, *loc. cit.*; Appien, *loc. cit.*
4. Plutarque, *Flamininus*, IX, 1.
5. *Annal.*, IX, 16.
6. Plutarque, *Flamininus*, IX, 1.
7. Polybe, XVIII, 22, 4-5; Tite-Live, XXXIII, 7, 13; Plutarque, *Flamininus*, IX, 1.
8. Polybe, XVIII, 32, 12-13.
9. *Histoire romaine*, I, 23, 11.

règle. » La diplomatie, qui avait préparé la victoire, allait maintenant en tirer les conséquences.

IV. — *Le traité de paix avec la Macédoine (printemps 196).*

Deux questions se posaient au lendemain de Cynoscéphales : fallait-il faire la paix avec la Macédoine et à quelles conditions? — Du côté romain, il y avait unanimité à souhaiter la paix. Le peuple, épuisé par la guerre punique, n'avait voté la guerre, trois années auparavant, que sur les instances réitérées du Sénat[1]. En 196, lorsque les deux consuls L. Furius Purpureo et M. Claudius Marcellus tentèrent de faire rejeter le traité de paix[2], deux tribuns, Q. Marcius Ralla et C. Atinius Labeo, firent opposition[3] et, quand la ratification fut présentée au peuple, le vote des trente-cinq tribus fut unanime[4]. — Le Sénat avait entrepris la guerre pour sauver l'Égypte et garantir le maintien de l'équilibre oriental. Cet équilibre reposait sur l'existence des trois grandes monarchies de la mer Égée, la Macédoine, l'Égypte, la Syrie. Le but était désormais atteint; l'anéantissement de la puissance macédonienne n'eût profité qu'à Antiochus.

S'il n'avait pas secouru Philippe malgré le traité d'alliance de 203, Antiochus n'en avait pas moins poursuivi ses conquêtes aux dépens de Ptolémée. En 198, toute la Cœlésyrie était tombée entre ses mains; les villes grecques d'Asie Mineure étaient menacées. On avait pu craindre un instant, au début de 197, qu'il n'intervînt en faveur de Philippe. Aussi le Sénat s'était-il montré fort réservé à son égard; il avait encouragé secrètement les Rhodiens à prendre la défense des villes d'Asie Mineure, mais avait accueilli avec beaucoup de ménagements une ambassade syrienne et feint de croire aux protestations de dévouement d'Antiochus. Après Cynoscéphales, la paix était possible dans des conditions avantageuses pour Rome; Philippe la demandait : le Sénat était décidé à la conclure avant qu'Antiochus eût eu

1. Tite-Live, XXXI, 8, 1.
2. Polybe, XVIII, 42, 3; Tite-Live, XXXIII, 25, 4-5.
3. Tite-Live, XXXIII, 25, 6.
4. Polybe, XVIII, 42, 4-5; Tite-Live, XXXIII, 25, 7 : « Omnes quinque et triginta tribus « uti rogas » jusserunt. » Cf. *infra*, p. 269.

le temps de se prononcer : « En faisant la paix », dit Plutarque[1], « Flamininus se prêtait sagement aux circonstances et prévoyait l'avenir. Si Philippe et Antiochus se fussent unis, Rome eût couru les mêmes dangers que lors de la seconde guerre punique. Flamininus, en plaçant à propos la paix entre les deux guerres, en terminant l'une avant le commencement de l'autre, ruina d'un seul coup la dernière espérance de Philippe et la première d'Antiochus. » — Personnellement enfin, Flamininus souhaitait la paix. Il ignorait s'il serait prorogé une seconde fois en mars 196 et ne voulait pas laisser à un autre la gloire de terminer la guerre de Macédoine.

Le peuple, le Sénat, Flamininus souhaitaient donc la paix. Mais Rome avait toujours affecté de n'intervenir contre la Macédoine qu'au nom et dans l'intérêt de ses alliés grecs. Aux conférences de Nicée, Flamininus s'était borné à diriger la négociation et à prendre la parole comme mandataire du Sénat; quant aux alliés, il s'était contenté de les mettre en rapport avec Philippe et les avait laissés poser eux-mêmes leurs conditions. Philippe demandant la paix, Flamininus ne pouvait se dispenser de consulter les alliés à la fois sur l'opportunité et sur les conditions de cette paix.

Flamininus, conformément à ses instructions, avait accueilli favorablement les ouvertures de Philippe[2]; il avait même cherché à rassurer le roi en lui disant d'avoir confiance[3]. Le mot blessa vivement les Etoliens : « La victoire », disaient-ils[4], « avait changé le général. Auparavant, il ne faisait rien sans consulter les alliés; maintenant il réglait tout à son gré et cherchait personnellement à gagner les faveurs de Philippe pour recueillir tous les bénéfices d'une guerre dont toutes les fatigues avaient été pour les Étoliens. » Flamininus avait contre les Etoliens plus d'un grief légitime : il leur reprochait leur arrogance et leur avidité pour le pillage[5]. Son orgueil de Romain souffrait beaucoup de leurs prétentions à la victoire. Sans tenir

1. Plutarque, *Flamininus*, IX, 7-8.
2. Tite-Live, XXXIII, 11, 13.
3. Ibid., XXXIII, 11, 4.
4. Ibid., XXXIII, 11, 4-7 : « Quae maxime Aetolos offendit, jam tumentes querentesque mutatum victoria imperatorem; ante pugnam omnia magna parvaque communicare cum sociis solitum; nunc omnium expertes consiliorum esse, suo ipsum arbitrio cuncta agere. »
5. Ibid., XXXIII, 11, 8-9.

compte de leurs réclamations, il accorda à Philippe une trêve de quinze jours et prit date avec lui pour une entrevue[1].

Quelques jours avant l'entrevue, Flamininus réunit le conseil des alliés, mit à l'ordre du jour la question de la paix et pria les alliés d'énoncer leurs conditions[2]. Les Étoliens protestèrent violemment[3] : « Il était impossible », dirent-ils, « d'assurer la paix aux Romains et la liberté à la Grèce, sans ôter la vie ou du moins le trône à Philippe, deux choses qui seraient très faciles si l'on voulait profiter de la fortune[4]. » Flamininus répondit nettement que Rome n'avait jamais eu l'intention — ce qui était vrai — de faire à Philippe une guerre à mort[5]; elle n'avait combattu la Macédoine que pour limiter sa puissance et rendre la liberté aux Grecs. D'ailleurs, l'existence de la Macédoine, qui était un rempart naturel contre les barbares du nord, était indispensable à la sécurité de la Grèce[6]. Flamininus conclut en annonçant qu'il ferait à Philippe des conditions telles « que le roi de Macédoine ne pourrait recommencer la guerre[7]. »

Trois jours plus tard eut lieu l'entrevue de Tempé où se rencontrèrent Philippe, Flamininus et les représentants des alliés[8]. Philippe déclara tout d'abord qu'il acceptait toutes les conditions présentées par les Romains ou par leurs alliés aux conférences de Nicée[9]; pour le reste, il s'en remettait au Sénat. Il y eut un instant de silence. La résignation de Philippe semblait rendre toute discussion inutile[10]. Seuls les Etoliens, toujours défiants et hostiles au principe même de la paix, intervinrent : « Nous rendrez-vous », demanda Phaeneas à Philippe, « Pharsale, Larisse, Crémaste, Échinos et Thèbes de Phtiotide[11]? » Le roi répondit

1. Polybe, XVIII, 34, 5; Tite-Live, XXXIII, 12, 1.
2. Polybe, XVIII, 36, 2; Tite-Live, XXXIII, 12, 1-2; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1.
3. Polybe, XVIII, 36, 5 et suiv.; Tite-Live, XXXIII, 12, 3.
4. Polybe, XVIII, 37, 6-9; Tite-Live, XXXIII, 12, 3-4; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1.
5. Polybe, XVIII, 37, 1-7; Tite-Live, XXXIII, 12, 5-10; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1.
6. Polybe, XVIII, 37, 8-9; Tite-Live, XXXIII, 12, 10-11; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1.
7. Polybe, XVIII, 37, 12; Tite-Live, XXXIII, 12, 13; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1.
8. Polybe, XVIII, 37, 6-9; Tite-Live, XXXIII, 13, 2-3.
9. Polybe, XVIII, 38, 2; Tite-Live, XXXIII, 13, 3-4.
10. Polybe, XVIII, 38, 3; Tite-Live, XXXIII, 13, 5 : « Cunctis tacentibus. »
11. Polybe, XVIII, 38, 3-4; Tite-Live, XXXIII, 13, 6.

affirmativement, mais alors Flamininus prit la parole : « Rome », dit-il, « ne consentirait à rendre aux Etoliens que Thèbes parce que la ville avait été enlevée d'assaut; quant aux autres cités, elles avaient fait spontanément alliance avec Rome et Rome ne se croyait pas le droit de disposer de leur sort[1]. » Intervention significative : Rome se défiait de l'Etolie et ne voulait à aucun prix lui laisser prendre la prépondérance dans la Grèce du Nord.

Le conseil des alliés se rangea unanimement[2] à l'opinion de Flamininus; il se rallia aux conditions proposées par le général romain et acceptées par Philippe. Les préliminaires de Tempé comprenaient deux parties distinctes; 1° l'une, immédiatement exécutoire : versement par le roi de Macédoine d'une indemnité de deux cents talents, livraison d'otages, parmi lesquels le fils du roi, Démétrius, trêve de quatre mois pour l'envoi d'ambassadeurs à Rome[3] (il était d'ailleurs formellement stipulé que, si la paix ne se concluait pas, on rendrait à Philippe ses otages et son argent[4]); — 2° l'autre, qui comprenait l'ensemble des questions territoriales, conditionnelle, acceptée par le général *ad referendum*, c'est-à-dire sous ratification du Sénat[5]. Ces articles de Tempé reproduisaient, en somme, les conditions proposées à Nicée, avec aggravation sur deux points — demande d'une indemnité de guerre, livraison d'otages — dont on n'avait pas parlé lors des entrevues du golfe Maliaque. Ces deux exigences nouvelles représentaient pour Philippe le prix dont il fallait payer la défaite de Cynoscéphales, et il faut reconnaître qu'elles n'avaient rien d'exorbitant. Parmi les alliés, les Étoliens, nous l'avons vu, auraient demandé davantage, mais Flamininus s'était catégoriquement refusé à les suivre dans leur intransigeance.

Philippe avait agi habilement en pressant la signature des préliminaires. Ses ennemis, enhardis par sa défaite, prenaient

1. Polybe, XVIII, 38, 4-8; Tite-Live, XXXIII, 7-12.

2. Polybe, XVIII, 39, 1; Tite-Live, XXXIII, 13, 13 : « Omnium sociorum consensu. »

3. Polybe, XVIII, 39, 5-6; Tite-Live, XXXIII, 13, 14-15; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 2.

4. Polybe, XVIII, 39, 6; Tite-Live, XXXIII, 13, 15 : « Si pax non impetrata ab Senatu foret, obsides pecuniamque reddi Philippo receptum est »; Zonaras, *Annal.*, IX, 16.

5. Polybe, XVIII, 39, 7; Tite-Live, XXXIII, 13, 14 : « De ceteris Romam mitteret legatos »; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 1 : « Μέχρι δὲ ταῦθ' ἡ σύγκλητος ἐπικυρώσει. »

de tous côtés l'offensive. Les Achéens battaient devant Corinthe le général macédonien Androsthène[1]; les Rhodiens envahissaient la Carie et mettaient en déroute à Alabanda le lieutenant du roi, Dinocrate[2]; les Dardaniens enfin se jetaient sur la Macédoine. Philippe les écrasa à Stobi[3] et les força d'évacuer son royaume[4].

Les pourparlers entamés à Tempé allaient bientôt se poursuivre à Rome. Il convient de s'arrêter quelque peu à ces négociations de 197, une des pages les plus curieuses d'histoire diplomatique que nous ait léguées l'antiquité. Prenons d'abord chronologiquement les faits; nous verrons ensuite ce que nous pouvons en conclure pour le caractère et la marche générale de la politique romaine en Grèce.

Vers la fin de l'année 197[5], on reçut à Rome une lettre de Flamininus qui annonçait la bataille et la victoire de Cynoscéphales. La lettre fut lue au Sénat par le préteur Sergius, puis à l'assemblée du peuple[6]. Pour célébrer ce grand succès, on ordonna cinq jours de supplications. Peu de temps après, dans les derniers jours de l'année[7], arrivèrent les envoyés de Flamininus, porteurs des conditions de Tempé, et les députés de Philippe. Le Sénat se réunit au Champ-de-Mars dans le temple de Bellone. Les Macédoniens déclarèrent que le roi souscrivait d'avance à toutes les conditions qui lui seraient imposées par le Sénat[8]. Remarquons la formule : il ne s'agit pas de demander ou d'accepter la ratification des articles de Tempé. Les ambassadeurs vont infiniment plus loin, puisqu'ils se déclarent prêts à accepter sans réserve toutes les conditions qu'il plaira au Sénat de leur imposer. Le Sénat ne vota pas officiellement la conclusion de la paix; ce droit d'ailleurs ne lui appartenait pas, car, d'après les usages constitutionnels, il était expressément réservé aux Comices centuriates, mais — ce qui pratiquement revenait

1. Tite-Live, XXXIII, 14, 1 et suiv.
2. Ibid., XXXIII, 18.
3. Ibid., XXXIII, 19, 2.
4. Ibid., XXXIII, 19, 4.
5. Ibid., XXXIII, 24, 3.
6. Ibid., XXXIII, 24, 4.
7. Ibid., XXXIII, 24, 5. Tite-Live place expressément le fait après l'élection des consuls de 196, L. Furius Purpureo et M. Claudius Marcellus, et avant leur entrée en charge (Ibid., XXXIII, 25, 4).
8. Tite-Live, XXXIII, 24, 6-7 : « Quodcumque Senatus censuisset, id regem facturum esse. »

au même — il en ratifia le principe[1] et nomma une commission de dix sénateurs, qui devait se rendre en Grèce et procéder à la rédaction définitive du traité de paix. P. Sulpicius et P. Villius, les deux prédécesseurs de Flamininus dans le commandement en chef, étaient désignés pour en faire partie[2].

Suivant l'usage, ces dix commissaires, représentants de la pensée et de la politique sénatoriales, reçurent avant leur départ des instructions précises. Appien et Tite-Live nous donnent à cet égard de précieux renseignements : « Le Sénat », écrit Appien[3], « trouva trop douces les conditions de Flamininus et imposa les conditions suivantes : toutes les cités grecques qui avaient été sous la domination de Philippe devaient être libres; le roi devait en retirer les garnisons avant les prochains Jeux isthmiques. Il livrerait tous ses navires de guerre, sauf un à six rangs de rames et cinq navires pontés plus petits. Il paierait à Rome une indemnité de mille talents d'argent, cinq cents au comptant, cinq cents par annuités égales pendant dix ans. Il rendrait tous les prisonniers et tous les transfuges qui étaient entre ses mains. Ces conditions, ajoutées par le Sénat[4], furent toutes acceptées par le roi, ce qui prouvait que les conditions de Flamininus étaient trop douces[5]. Dix commissaires furent envoyés par le Sénat à Flamininus qui dut régler, d'après leurs avis, la situation créée par la victoire. »

Ce texte d'Appien est fort intéressant et aussi précis que possible. Lorsqu'à la suite des conférences de Nicée une ambassade macédonienne était venue à Rome, le Sénat avait réclamé, comme base de toute négociation, l'évacuation des trois places fortes de Chalcis, Corinthe et Démétriade[6], ce qui était encore s'en tenir au programme diplomatique de Nicée. Après la défaite de Philippe, le Sénat se crut en droit d'exiger davantage. Tout en acceptant le principe de la paix, il trouva les conditions de Tempé trop douces et les dix commissaires reçurent des instructions en conséquence. Une clause nouvelle, la remise des vaisseaux, dont il n'avait été question ni à Nicée, ni à Tempé, fut

1. Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 3.
2. Tite-Live, XXXIII, 24, 7.
3. Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 3.
4. Τά δε μὲν ἡ Βουλὴ προσέθηκε.
5. Φίλιππος ἐδέξατο ἅπαντα ᾧ καὶ μάλιστα ἡ σμικρολογία Φλαμινίνου καταφανὴς ἐγένετο.
6. Polybe, XVIII, 11, 13-14; Tite-Live, XXXII, 37, 5.

introduite et, en outre, l'indemnité de guerre prévue par les préliminaires de Tempé fut portée de deux cents talents à mille, c'est-à-dire au quintuple.

Toutes ces clauses, énumérées par Appien, étaient impératives pour les dix commissaires, mais elles ne constituaient pas la totalité de leurs instructions. Il y avait certains points sur lesquels le Sénat leur donnait toute latitude de décider en dernier ressort : c'était le cas, en particulier, pour l'évacuation des trois grandes places de Chalcis, Corinthe et Démétriade : « Dans le sénatus-consulte qui avait réglé l'envoi des dix commissaires », nous dit Tite-Live[1], « la libération des autres villes grecques d'Europe et d'Asie était stipulée expressément; mais, pour les trois villes (Chalcis, Corinthe, Démétriade), la commission avait été autorisée à décider au mieux des intérêts de la République. » Et, de fait, quand se posa en 196 la question d'évacuation, ce furent les dix commissaires qui, malgré les efforts de Flamininus, eurent le dernier mot; l'Acrocorinthe, Chalcis et Démétriade durent rester, au moins provisoirement, occupées par les garnisons romaines[2].

La politique sénatoriale se trouvait donc nettement en désaccord avec celle du général en chef. Le Sénat avait trouvé — Appien nous le dit catégoriquement — les conditions de Flamininus trop douces et avait remanié, en l'aggravant, le traité de paix. Cette divergence qui se manifeste ainsi pour la première fois vers la fin de 197, nous la retrouverons par la suite à plusieurs reprises : elle constitue un des traits essentiels de la politique et de la diplomatie romaines en Grèce au début du IIe siècle.

La question semblait réglée, du moins en principe. On se rendit compte bientôt qu'il n'en était rien. Dès leur entrée en charge (début 196), les nouveaux consuls L. Furius Purpureo et M. Claudius Marcellus demandèrent que la Macédoine fût déclarée province consulaire[3] : « La paix », disaient-ils, « était trompeuse et, si on rappelait l'armée, Philippe ne tarderait pas à reprendre les armes[4]. » Ces assertions ébranlèrent le

1. Tite-Live, XXXIII, 31, 4-6 : « In Senatus consulto, quo missi decem legati ab urbe erant, ceterae Graeciae atque Asiae urbes haud dubie liberabantur; de iis tribus urbibus, legati, quod tempora rei publicae postulassent, id e re publica fideque sua facere ac statuere jussi erant. »

2. Ibid., XXXIII, 31, 11.

3. Polybe, XVIII, 42, 3; Tite-Live, XXXIII, 25, 4.

4. Tite-Live, XXXIII, 25, 5.

Sénat[1], où un nombreux parti — peut-être la majorité — désirait conserver en Grèce un corps d'occupation. Mais les tribuns Q. Marcius Ralla et C. Atinius Labeo menacèrent d'intercéder si le principe même de la paix n'était pas soumis au vote du peuple[2]. Les trente-cinq tribus, à l'unanimité[3], se prononcèrent pour la paix[4]. Les deux consuls reçurent l'Italie comme province[5]; Flamininus, sans être officiellement prorogé une seconde fois — il avait été prorogé l'année précédente jusqu'à la venue d'un successeur[6] — fut maintenu dans son commandement[7].

Peu de temps après arrivèrent en Grèce les dix commissaires porteurs des instructions sénatoriales[8]. Le traité de paix avec la Macédoine fut rédigé sur les bases impératives que le Sénat avait substituées aux conditions de Tempé. Il comprit cinq articles :

Article Ier. — Toutes les cités grecques d'Asie et d'Europe seront libres et jouiront de leurs propres lois[9].

Article II. § 1. — Pour les villes grecques qui sont en sa puissance et sont occupées par ses garnisons, Philippe devra les évacuer et les livrer aux Romains avant les Jeux isthmiques[10].

§ 2. — Il devra évacuer Euromos, Pedasa, Bargylia, Iassos et aussi Abydos, Thasos, Myrina, Périnthe, qui seront libres[11].

1. Tite-Live, *loc. cit.* : « Marcellus ... dubios sententiae patres fecerat et forsitan obtinuisset consul... »

2. Ibid., XXXIII, 25, 6 : « Ni prius ipsi ad plebem tulissent, vellent juberentne cum rege Philippo pacem esse. »

3. Ibid., XXXIII, 25, 8 : « Omnes quinque et triginta tribus « uti rogas » jusserunt. »

4. Polybe, XVIII, 43, 4; Tite-Live, *loc. cit.*

5. Tite-Live, XXXIII, 25, 10.

6. Ibid., XXXII, 28, 9 : « T. Quinctio prorogarunt imperium, donec successor ex Senatus consulto venisset. »

7. Ibid., XXXIII, 25, 11 : « T. Quinctius Flamininus ... provinciam eodem exercitu obtinere jussus; imperium ei prorogatum satis jam antè videri esse. »

8. Ibid., XXXIII, 30, 1; Polybe, XVIII, 42, 5-6; 44, 1.

9. Polybe, XVIII, 44, 2 : « Τοὺς μὲν ἄλλους Ἕλληνας παντας, τούς τε κατὰ τὴν Ἀσίαν καὶ κατὰ τὴν Εὐρώπην, ἐλευθέρους ὑπάρχειν καὶ νόμοις χρῆσθαι τοῖς ἰδίοις· » Tite-Live, XXXIII, 30, 1-2; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 3.

10. Polybe, XVIII, 44, 3 : « Τοὺς δὲ ταττομένους ὑπὸ Φίλιππον καὶ τᾶς πόλεις τὰς ἐμφρούρους παραδοῦναι Φίλιππον Ῥωμαίοις πρὸ τῆς τῶν Ἰσθμίων πανηγύρεως· » Tite-Live, XXXIII, 30, 2; Appien, *loc. cit.*

11. Polybe, XVIII, 44, 4 : « Εὔρωμον δὲ καὶ Πήδασα καὶ Βαργύλια καὶ τὴν Ἰασέων πόλιν, ὁμοίως Ἄβυδον, Θάσον, Μύρινα, Πέρινθον, ἐλευθέρας ἀφεῖναι, τὰς φρουρὰς ἐξ αὐτῶν μεταστησάμενον· » Tite-Live, XXXIII, 30, 3.

§ 3. — Quant à la liberté de la ville de Cios, Flamininus écrirait au roi de Bithynie, Prusias, ce que le Sénat avait décidé[1].

Article III. — Il rendra aux Romains, dans le même laps de temps, tous les prisonniers et les transfuges[2].

Article IV. — Il livrera tous ses navires de guerre, sauf cinq petits vaisseaux et sa galère à six rangs de rames[3].

Article V. — Il paiera une indemnité de mille talents, la moitié immédiatement, l'autre moitié par annuités pendant dix ans[4].

Le texte fondamental pour le traité de 196 est celui de Polybe, que nous suivons ci-dessus. Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 3, nous donne dans leur ensemble les articles I, III, IV et V; il abrège l'article II en n'en rapportant que les dispositions générales et en supprimant l'énumération des cités à évacuer. Plutarque, *Vie de Flamininus*, IX, 6, se borne à résumer les articles I, II, IV, V; il omet l'article III relatif aux prisonniers et transfuges. Reste enfin le texte de Tite-Live, XXXIII, 30. Tite-Live reproduit intégralement les cinq articles de Polybe, et de plus il en ajoute trois autres : 1° Philippe ne pourra pas avoir sous les armes plus de cinq mille soldats; 2° il ne pourra posséder aucun éléphant; 3° il ne pourra faire la guerre hors des limites de la Macédoine sans l'autorisation du Sénat romain. Ces trois dernières clauses se retrouvent également chez Zonaras, *Annales*, IX, 16, qui, sur ce point, s'inspire directement de Tite-Live.

Ces articles supplémentaires que ne connaît pas Polybe, Tite-Live les a trouvés chez les annalistes. La tradition annalistique d'ailleurs, au témoignage de Tite-Live lui-même, présentait encore avec le texte de Polybe d'autres divergences : « Valerius Antias prétend que l'indemnité de guerre fut de quatre mille livres pesant d'argent payables en dix ans; Claudius parle

1. Polybe, XVIII, 44, 5 : « Περὶ δε τῆς τῶν Κιανῶν ἐλευθερώσεως Τίτον γράψαι πρὸς Προυσίαν κατὰ τὸ δογμα τῆς συγκλήτου· » Tite-Live, XXXIII, 30, 4.

2. Polybe, XVIII, 44, 6 : « Τὰ δ'αἰχμάλωτα καὶ τοὺς αὐτομόλους ἅπαντας ἀποκαταστῆσαι Φίλιππον Ῥωμαίοις ἐν τοῖς αὐτοῖς χρόνοις· » Tite-Live, XXXIII, 30, 5; Appien, *loc. cit.*

3. Polybe, XVIII, 44, 6 : « Ὁμοίως δὲ καὶ τὰς καταφράκτους ναῦς, πλὴν πέντε σκαφῶν καὶ τῆς ἐκκαιδεκήρους· » Tite-Live, XXXIII, 30, 5-6; Plutarque, *Flamininus*, IX, 6; Appien, *loc. cit.*

4. Polybe, XVIII, 44, 7 : « Δοῦναι δὲ καὶ χίλια τάλαντα, τούτων τὰ μὲν ἡμίση παραυτίκα, τὰ δ'ἡμίση κατὰ φόρους ἐν ἔτεσι δέκα. » Tite-Live, XXIII, 30, 7-8; Plutarque, *Flamininus*, IX, 6; Appien, *loc. cit.*

de quatre mille deux cents livres pesant d'argent payables en trente ans et de vingt mille comptant. Il dit encore qu'une clause formelle défendait à Philippe d'attaquer le nouveau roi de Pergame, Eumène, fils d'Attale... Valerius Antias ajoute qu'Attale reçut, en son absence, l'île d'Égine et les éléphants; les Rhodiens, Stratonicée et les autres villes de Carie que Philippe avait possédées; les Athéniens, les îles de Lemnos, Imbros, Délos et Scyros. »

Or, il est démontré que ces données des annalistes sont en grande partie erronées. Attale, contrairement au texte de Valerius Antias, était mort lors de la conclusion du traité, et quant à Egine, il l'avait déjà achetée aux Etoliens pendant la première guerre de Macédoine. Autre erreur : Stratonicée et les villes de Carie n'ont pu être données aux Rhodiens, car l'article premier du traité stipulait expressément la liberté de toutes les villes d'Asie. Enfin, troisième erreur : c'est seulement après la défaite de Persée, nous dit expressément Polybe, qu'Athènes a reçu les îles de Lemnos et de Délos.

Nous devons donc nous montrer très prudents vis-à-vis de la tradition annalistique, nous en tenir au texte de Polybe et rejeter par conséquent les additions que Tite-Live, sur la foi des annalistes, s'est cru autorisé à y faire.

Ce traité de paix de 196, en ce qui concerne les relations de Rome et de la Macédoine, n'est que la dernière étape de la campagne diplomatique commencée deux années auparavant et dont les épisodes principaux ont été les entrevues de l'Aoüs, de Nicée et de Tempé. Aussi, pour l'apprécier à sa juste valeur, convient-il d'en rapprocher les articles des conditions proposées par Flamininus à Philippe lors de leurs rencontres successives :

a) Entrevue de l'Aoüs (été 198). — Évacuation des cités grecques. — Indemnité pécuniaire aux villes dont Philippe avait ravagé le territoire.

b) Entrevue de Nicée (début 197).

1° Conditions de Rome. — Évacuation des cités grecques. — Remise aux alliés des prisonniers et transfuges. — Restitution aux Romains des places d'Illyrie occupées par Philippe depuis la paix de 205, à Ptolémée des villes conquises depuis la mort de Ptolémée Philopator.

2° Conditions des alliés. — Attale : reddition des vaisseaux et des prisonniers capturés à la bataille de Chios; remise en état du Nicéphorion et du temple de Vénus. — Rhodes : restitution de la

Pérée; évacuation d'Iassos, Bargylia, Euromos, Sestos, Abydos; rétablissement du gouvernement de Périnthe. — Ligue Achéenne : restitution d'Argos et de Corinthe. — Ligue Étolienne : évacuation de toute la Grèce. Restitution aux Étoliens des villes qui leur avaient appartenu.

c) Entrevue de Tempé (197). — Acceptation par Philippe de toutes les conditions proposées à Nicée, soit par Rome, soit par les alliés. Indemnité de deux cents talents. Remise d'otages.

Après l'entrevue de Nicée, la rupture diplomatique s'était produite sur la question des villes de Chalcis, Corinthe et Démétriade. Le Sénat avait posé comme bases *sine qua non* de toute négociation l'évacuation des trois places fortes par les troupes macédoniennes. Les ambassadeurs de Philippe ayant déclaré n'avoir aucun mandat précis à ce sujet, il n'y avait pas eu moyen de s'entendre et la guerre avait continué. A Tempé, Philippe accepte l'ensemble des conditions de Nicée, y compris l'évacuation de Chalcis, Corinthe et Démétriade. Nous avons vu enfin le Sénat aggraver les préliminaires de Tempé par l'addition de deux articles nouveaux, les articles IV et V du traité définitif.

Une dernière remarque : le traité ne concernait directement que Rome et la Macédoine; les alliés n'y étaient pas nommés. Rome se réservait de satisfaire elle-même et elle seule à leurs revendications. Vis-à-vis de la Macédoine, elle ne prenait qu'un engagement qui était surtout un engagement de principe : toutes les cités grecques d'Asie et d'Europe seraient libres, ce qui impliquait le rappel des troupes romaines. Mais dans quelle mesure, sous quelle forme et surtout dans quel délai ce principe devait-il recevoir son application? C'était une question qui avait été réservée à dessein et que le Sénat entendait bien régler, à son gré et à son heure, selon l'intérêt exclusif de la politique romaine.

V. — *Insurrection de la Béotie. La proclamation des Jeux isthmiques (printemps 196).*

L'œuvre diplomatique, qui avait valu à Rome l'alliance de tous les États grecs, était très brillante, mais elle était aussi extrêmement fragile et Flamininus, mieux que personne, s'en rendait compte. Aucun des alliés de Philippe ne l'avait abandonné spontanément. Pour entraîner la ligue Achéenne, il avait fallu

la présence de l'armée et de la flotte romaines; Nabis avait fait ses réserves et pris ses garanties; la ligue Acarnanienne n'avait cédé qu'à la force, la ligue Béotienne qu'à la ruse. — Le sentiment dominant en Grèce était la défiance. Les Etoliens, les plus puissants et les plus violents, osaient déjà attaquer la politique romaine et s'en prendre à Flamininus; une grave insurrection éclata en Béotie.

Après Cynoscéphales, une ambassade béotienne était venue demander à Flamininus le rapatriement des soldats béotiens qui avaient servi dans l'armée de Philippe[1]. Flamininus savait que la ligue Béotienne, un instant déconcertée par la surprise de Thèbes, était restée secrètement hostile aux Romains : pensant la gagner par un bienfait, Flamininus avait accédé à la demande[2]. Un grand nombre de Béotiens rentrèrent dans leurs foyers et avec eux leur chef, un certain Brachylles[3]. Mais au lieu de rendre grâces à Flamininus, les Béotiens envoyèrent une députation remercier le roi de Macédoine[4]. Ils firent plus : ils nommèrent Brachylles béotarque[5] et élevèrent à toutes les fonctions des partisans de la Macédoine.

Les chefs du parti romain, Zeuxippe et Pisistrate[6], exposés aux représailles de leurs adversaires, se plaignirent auprès de Flamininus : « Il fallait tuer », dirent-ils, « Brachylles pour décourager le parti macédonien[7]. » Tite-Live ne parle ni de cette démarche, ni de la réponse du général romain; il n'est pas difficile de comprendre les motifs de sa réserve dans cette circonstance. Mais nous avons conservé le passage de Polybe qui est relatif à ces événements : « Flamininus », dit Polybe[8], « déclara qu'il ne s'associerait pas à leur dessein, mais qu'au reste, il ne leur défendait pas de l'exécuter[9]. » C'était, sans se compromettre, se rallier à l'idée du meurtre. Brachylles fut assassiné par trois

1. Polybe, XVIII, 43, 1; Tite-Live, XXXIII, 27, 6.
2. Polybe, XVIII, 43, 2; Tite-Live, XXXIII, 27, 6.
3. Polybe, XVIII, 43, 3; Tite-Live, XXXIII, 27, 8.
4. Polybe, XVIII, 43, 4; Tite-Live, XXXIII, 27, 7.
5. Polybe, XVIII, 43, 3; Tite-Live, XXXIII, 27, 8.
6. Polybe, XVIII, 43, 5.
7. Ibid., XVIII, 43, 9 : « Καὶ τέλος ἐθάῤῥησαν εἰπεῖν, ὡς ἐὰν μὴ τὸν Βραχύλλην ἐπανελόμενοι καταπλήξωνται τοὺς πολλούς, οὐκ ἔστιν ἀσφάλεια τοῖς Ῥωμαίων φίλοις. »
8. Ibid., XVIII, 43, 10.
9. « Αὐτὸς μὲν οὐκ ἔφη κοινωνεῖν τῆς πράξεως ταύτης, τοῦς δὲ βουλομένους πραττειν οὐ κωλύειν. »

Étoliens et trois Italiens, fait non moins significatif que la réponse de Flamininus[1].

Le peuple alors s'insurgea[2], força Zeuxippe à s'enfuir[3] et condamna Pisistrate à mort : partout, dans les campagnes, les soldats romains isolés furent attaqués et massacrés : « L'assassinat du béotarque », écrit Tite-Live[4], « inspira aux Thébains et à tous les Béotiens une haine furieuse contre les Romains... Mais ils n'avaient pour se révolter ni armée, ni général. Au lieu de la guerre, ils firent le métier de brigands et se mirent à égorger les soldats romains, soit en les attirant chez eux comme des hôtes, soit en les surprenant dans leurs quartiers d'hiver, lorsque leurs affaires les contraignaient à aller et venir. Quelques-uns tombèrent en route dans des embuscades préparées par les Béotiens qui connaissaient bien le pays; d'autres furent détournés de leur chemin et entraînés par trahison dans des hôtelleries désertes où on les mit à mort. A la fin, la haine ne fut pas la seule cause de tous ces crimes; l'amour du gain en fit commettre aussi, car les soldats qui étaient en congé avaient presque toujours de l'argent dans leur ceinture pour trafiquer. Le nombre de ceux qui disparaissaient, d'abord peu considérable, s'accrut bientôt de jour en jour, et la Béotie entière devint un pays atroce, où le soldat craignait, plus que dans une terre ennemie, de s'aventurer hors du camp... Plusieurs fantassins furent trouvés sur les bords du lac Copaïs; on tira de la vase leurs cadavres, auxquels on avait attaché de grosses pierres ou des amphores, pour que le poids les entraînât au fond. »

Flamininus demanda réparation; il exigea deux conditions : la remise des coupables et le paiement d'une indemnité de cinq cents talents[5]. Les Béotiens refusèrent[6]. Flamininus envoya alors à Athènes et en Achaïe des ambassades pour exposer les faits et annoncer qu'il allait déclarer la guerre aux Béotiens[7] : il craignait trop, à ce moment, de mécontenter ses alliés grecs pour agir sans les consulter. Les troupes romaines marchèrent

1. Polybe, XVIII, 43, 12; Tite-Live, XXXIII, 28, 1-3.
2. Tite-Live, XXXIII, 28, 3-5.
3. Ibid., XXXIII, 28, 10.
4. Ibid., XXXIII, 29, 1-6.
5. Ibid., XXXIII, 29, 7-8.
6. Ibid., XXXIII, 29, 8.
7. Ibid., XXXIII, 29, 8-9.

aussitôt en deux corps contre Acréphie et Coronée[1]; les Béotiens effrayés demandèrent à traiter[2]. Les Achéens et les Athéniens, s'associant à la politique romaine pour la mieux surveiller, s'entremirent et réussirent à rétablir la paix[3]. Les Béotiens durent livrer les coupables et payer une amende de trente talents[4].

Le texte du traité avec la Macédoine, qui fut publié quelques jours plus tard, n'était pas fait pour dissiper les craintes des cités grecques et ramener la confiance. Tite-Live[5] lui-même le reconnaît. Sans doute, l'article Ier du traité stipulait bien, d'une manière générale, que toutes les cités grecques d'Europe et d'Asie seraient libres[6]; mais l'article second, qui avait pour objet de préciser la portée du premier et qui visait les moyens d'exécution, était ainsi libellé : « Philippe évacuera et livrera aux Romains avant les Jeux isthmiques les villes grecques qui sont en sa possession[7]. Il devra évacuer en Asie Euromos, Pedasa, Bargylia, Iassos, Abydos, Thasos, Myrina, Périnthe, qui seront libres[8]. » — C'était à dessein, disaient les Étoliens, que cet article second avait été ainsi rédigé; les Romains donnaient la liberté aux villes d'Asie, les seules qui fussent explicitement nommées; quant aux autres — c'est-à-dire aux villes d'Europe — ils se les faisaient simplement remettre par Philippe et se gardaient bien d'en stipuler la liberté. Ils voulaient donc les conserver et substituer en Grèce les troupes romaines aux garnisons macédoniennes[9]. Le texte de Tite-Live[10] est à citer tout entier : « Le traité, au dire des Étoliens, était une lettre morte décorée d'une vaine apparence de liberté. Pourquoi, en

1. Tite-Live, XXXIII, 29, 9.
2. Ibid., XXXIII, 29, 10.
3. Ibid., XXXIII, 29, 11.
4. Ibid., XXXIII, 29, 12.
5. Ibid., XXXIII, 31, 4 : « Nec tota ex vano criminatio erat. »
6. Polybe, XVIII, 44, 2 : « Τοὺς μὲν ἄλλους Ἕλληνας πάντας, τούς τε κατὰ τὴν Ἀσίαν καὶ κατὰ τὴν Εὐρώπην, ἐλευθέρους ὑπάρχειν καὶ νόμοις χρῆσθαι τοῖς ἰδίοις » ; Tite-Live, XXXIII, 30, 1-2 : « Ut omnes Graecorum civitates quae in Europa, quaeque in Asia essent, libertatem ac suas haberent leges. » Cf. *supra*, p. 269, n. 9.
7. Polybe, XVIII, 44, 3-4 : « Τοὺς δὲ ταττομένους ὑπὸ Φίλιππον καὶ τὰς πόλεις τὰς ἐμφρούρους παραδοῦναι Φίλιππον Ῥωμαίοις » ; Tite-Live, XXXIII, 30, 2 : « Quae earum sub dicione Philippi fuissent, praesidia ex his Philippus deduceret vacuasque traderet Romanis. » Cf. *supra*, p. 269, n. 10.
8. Polybe, XVIII, 44, 3-4; Tite-Live, XXXIII, 30, 2-4.
9. Polybe, XVIII, 45, 2-6; Tite-Live, XXXIII, 31, 1-3.
10. *Loc. cit.*

effet, les Romains se faisaient-ils livrer quelques villes sans les nommer et en nommaient-ils d'autres qu'ils faisaient mettre en liberté sans qu'on les leur livrât? N'était-ce pas pour assurer l'indépendance des cités grecques d'Asie dont l'éloignement faisait toute la sûreté, mais en même temps pour conserver, en ne les nommant pas, les cités de la Grèce, Corinthe, Chalcis, Orée, Erétrie, Démétriade? »

Lorsqu'ils disaient que la rédaction de l'article second était intentionnelle, les Étoliens ne se trompaient pas — et il convient d'insister sur ce point. Nous ne possédons pas le texte intégral des instructions données par le Sénat aux dix commissaires, mais nous en connaissons, par Polybe et Tite-Live, deux des points essentiels. Les commissaires avaient l'ordre formel de rendre la liberté à toutes les villes grecques d'Asie et d'Europe visées par l'article second du traité de paix. Trois villes étaient exceptées, les plus importantes au point de vue stratégique, celles que l'on appelait les fers de la Grèce : Chalcis qui menaçait l'Eubée et l'Attique, Démétriade qui commandait les côtes de Thessalie, Corinthe enfin qui interceptait les communications entre la Grèce centrale et le Péloponèse[1]. La décision suprême, en ce qui concernait ces trois villes, était remise aux dix commissaires. En réalité, le Sénat avait l'intention d'occuper au moins provisoirement ces trois places fortes : il craignait un débarquement d'Antiochus en Grèce et ne voulait pas que ces villes, livrées à elles-mêmes, pussent lui servir de base d'opérations pour une campagne offensive[2].

C'était la seconde fois que la politique sénatoriale se trouvait en désaccord avec celle de Flamininus. Le Sénat était intervenu une première fois pour aggraver les conditions de paix imposées à Philippe; la paix conclue, il se refusait, au moins temporairement, à évacuer les trois principales places fortes de Grèce. Le désaccord, il faut le répéter, portait non sur le but à atteindre : le Sénat était engagé comme Flamininus par les déclarations de l'Aoüs, de Nicée et de Tempé et, pas plus que son général, il ne voulait faire de conquêtes en Grèce — mais sur l'opportunité d'une évacuation immédiate. Flamininus pensait que, la résolution d'évacuer la Grèce une fois prise, cette évacuation devait

1. Tite-Live, XXXIII, 31, 4-5.
2. Ibid., XXXIII, 31, 6.

être complète et immédiate : on gagnerait les Grecs par ce témoignage éclatant de désintéressement. Au contraire, prolonger l'occupation du pays, c'était légitimer des défiances déjà fort vives, sans profit durable pour la politique romaine. Il faut ajouter que Flamininus se sentait personnellement engagé par ses promesses antérieures et que, l'eût-il voulu, il lui était bien difficile de se dédire. Le Sénat, soustrait aux influences qui s'exerçaient sur Flamininus, voyait les choses de plus haut et de plus loin ; il se rendait compte que l'intervention d'Antiochus était tôt ou tard inévitable, que la libération même de la Grèce ne satisferait pas l'avidité des Étoliens et se fiait fort peu, pour l'avenir, à la reconnaissance des Grecs.

Les allégations des Étoliens, qui semblaient si bien répondre à la réalité, ne restèrent pas sans écho en Grèce. On commença à croire que la libération promise par le Sénat et par Flamininus n'était qu'une déclaration de circonstance et qu'un vain engagement. Flamininus réunit les dix commissaires à Corinthe[1] : dans des conférences qui durèrent plusieurs jours, il chercha à faire triompher sa politique et à obtenir l'évacuation des trois villes : « Si l'on voulait », dit-il[2], « immortaliser le nom romain et persuader aux Grecs qu'en venant chez eux ce n'était pas l'intérêt de Rome, mais la libération de la Grèce seule qu'on avait eue en vue, il fallait évacuer tout le pays. » Les commissaires ne faisaient aucune objection de principe contre l'affranchissement des cités en question[3], mais ils étaient en contradiction avec Flamininus sur la question d'opportunité : « Il était plus sûr pour elles », disaient-ils, « de rester quelque temps sous la protection des Romains que d'avoir Antiochus pour maître au lieu de Philippe[4]. » Ils ne firent à Flamininus qu'une seule concession, d'ailleurs sans importance : ils consentirent à rendre Corinthe aux Achéens, mais en gardant l'Acrocorinthe, ce qui mettait la ville à leur merci. Chalcis et Démétriade

1. Polybe, XVIII, 45, 7 ; Tite-Live, XXXIII, 31, 7.

2. Polybe, XVIII, 45, 8-9 ; Tite-Live, XXXIII, 31, 8-10 : « Quinctius liberandam omnem Graeciam, si Aetolorum linguas retundere, si veram caritatem ac majestatem apud omnes nominis Romani vellent esse, si fidem facere ad liberandam Graeciam, non ad transferendum a Philippo ad se imperium sese mare trajecisse. »

3. Tite-Live, XXXIII, 31, 10 : « Nihil contra ea de libertate urbium alii dicebant. »

4. Ibid., XXXIII, 31, 10-11 ; Plutarque, *Flamininus*, X, 1.

devaient rester occupées par les troupes romaines[1] jusqu'à ce que l'on n'eût plus rien à craindre d'Antiochus. La question brûlante était réservée.

Ce compromis adopté — il avait été impossible d'obtenir davantage — Flamininus voulut sans tarder dissiper les préventions des Grecs contre la politique romaine et leur annoncer les dispositions prises. Il eût pu adresser un simple message aux cités grecques : il préféra donner à la proclamation un caractère solennel et imagina le coup de théâtre des Jeux isthmiques (printemps 196). Nous n'avons pas ici à décrire la scène[2] ; mais il est nécessaire d'analyser brièvement le texte même de la proclamation[3] : « Le Sénat de Rome et Titus Quinctius, général des Romains, revêtu du pouvoir proconsulaire, après avoir vaincu le roi Philippe et les Macédoniens, déclarent libres de toute garnison et de tout impôt les Corinthiens, les Phocidiens, les Locriens, les Eubéens, les Achéens Phtiotes, les Magnètes, les Thessaliens, les Perrhèbes et leur laissent le pouvoir de vivre selon leurs lois. » Les peuples qui sont nommés dans la proclamation sont uniquement ceux qui, avant l'intervention romaine, étaient sujets de Philippe[4]. Il est stipulé expressément que ces peuples, délivrés du joug macédonien, seront libres de toute garnison et de tout impôt. Rome leur donne donc l'indépendance. Les autres peuples de la Grèce — alliés de Philippe : Acarnaniens, Béotiens, Achéens, Nabis, ou de Rome : Athéniens, Etoliens — étaient indépendants : ils le restent. La proclamation ne concerne que les Grecs d'Europe : les cités d'Asie, dont l'indépendance était stipulée par le traité de paix conclu avec la Macédoine[5], ne sont pas nommées. L'indépendance, qui est donnée aux peuples grecs d'Europe, anciens sujets de la Macédoine, reste pour quelques-uns d'entre eux — les Magnètes,

1. Polybe, XVIII, 45, 12; Tite-Live, XXXIII, 31, 11 : « Postremo ita decretum est : Corinthus redderetur Achaeis, ut in Acrocorintho tamen praesidium esset; Chalcidem ac Demetriadem retineri, donec cura de Antiocho decessisset »; Plutarque, *Flamininus*, X, 1.

2. Polybe, XVIII, 46; Tite-Live, XXXIII, 32-33; Plutarque, *Flamininus*, X, 3-6, XI, 1-6; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 4; Zonaras, *Annal.*, IX, 18.

3. Polybe, XVIII, 46, 5-6; Tite-Live, XXXIII, 32, 5-6; Plutarque, *Flamininus*, X, 3; Appien, *Guerres macédoniennes*, IX, 4.

4. La remarque est de Tite-Live lui-même, XXXIII, 32, 6 : « Percensuerat (praeco) omnes gentes quae sub dicione Philippi regis fuerant. »

5. Polybe, XVIII, 44, 2; Tite-Live, XXXIII, 30, 2.

les Eubéens, les Corinthiens, cependant expressément mentionnés dans la proclamation[1] — une affirmation purement théorique. En effet, Démétriade, dans le pays des Magnètes, Chalcis, en Eubée, l'Acrocorinthe restent occupés par les garnisons romaines et Rome ne fixe aucune date précise pour le retrait de ses troupes. Enfin, il n'est pas question d'Argos, dont Flamininus, lors de la signature du traité d'alliance, avait implicitement reconnu la possession à Nabis.

La proclamation si vantée des Jeux isthmiques avait surtout la valeur d'un engagement solennel et d'une réponse faite à ceux qui accusaient Rome d'avoir oublié ses promesses, réponse d'ailleurs bien incomplète, puisque la question essentielle — l'évacuation des trois villes fortes — était passée sous silence. Les Grecs, depuis Cynoscéphales, étaient inquiets et méfiants[2] : leur enthousiasme aux Jeux isthmiques s'explique beaucoup moins par ce qu'ils obtenaient que par ce qu'ils avaient redouté.

Léon Homo.

(Sera continué.)

1. Polybe, XVIII, 47, 5 : « Ἐλευθέρους, ἀφρουρήτους, ἀφορολογήτους, νόμοις χρωμένους τοῖς πατρίοις, Κορινθίους,... Εὐβοεῖς,... Μάγνητας... »; Tite-Live, XXXIII, 32, 6.

2. Polybe, XVIII, 46, 2-4 : « Τῶν μὲν ἀδύνατον εἶναι φασκόντων Ῥωμαίους ἐνίων ἀποστῆναι τόπων καὶ πόλεων, τῶν δὲ διοριζομένων ὅτι τῶν μὲν ἐπιφανῶν εἶναι δοκούντων τόπων ἀποστήσονται, τοὺς δὲ φαντασίαν μὲν ἔχοντας ἐλάττω, χρείαν δὲ τὴν αὐτὴν παρέχεσθαι δυναμένους καθέξουσι... Τοιαύτης δ'οὔσης ἐν τοῖς ἀνθρώποις τῆς ἀπορίας... »; Tite-Live, XXXIII, 32, 3-4 : « Alii alia non taciti solum opinabantur, sed sermonibus etiam ferebant Romanos facturos; vix cuiquam persuadebatur Graecia omni cessuros. »

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA RÉFORME CATHOLIQUE

Dans le cours professé au Collège de France en 1908-1909, Gabriel Monod a traité des leçons de Michelet et de Quinet sur les Jésuites. Fidèle à sa méthode, il ne s'est pas contenté de relater — en les réduisant à leur juste mesure — les incidents qui agitèrent le Collège en 1843. D'une part, il a essayé de reconstituer tout le mouvement intellectuel de l'époque, de résumer les arguments qui furent présentés alors pour et contre les Jésuites, pour et contre la liberté de l'enseignement. D'autre part, il s'est attaqué directement aux problèmes que pose l'histoire même de la Société de Jésus.

Ses leçons ont été soigneusement classées par lui-même, chaque leçon enfermée dans une chemise spéciale et pourvue de son titre. Tandis que la deuxième leçon porte cet intitulé : « Les cours sur les Jésuites », la troisième a pour sujet : « Les Jésuites. Préliminaires. » Ainsi se marque le passage d'un point de vue à un autre : la deuxième leçon traite d'un épisode de la vie de Michelet, qui est un épisode de la vie même du siècle; la troisième aborde l'examen du phénomène historique étudié en 1843 par Michelet. C'est ainsi, grâce à cette manière loyale d'épuiser les questions, que Monod faisait de son cours sur Michelet un vrai cours d'histoire générale et de méthode historique. Les leçons postérieures à la troisième ont fourni la matière de l'*Introduction* au livre de Bœhmer.

Or, la chemise de la troisième leçon porte cette note, de la main de l'auteur : « Entre cette leçon et la quatrième il y a à intercaler toute une histoire de la Réforme destinée à montrer comment la Société de Jésus est venue naturellement, à son heure, pour sauver l'Église catholique et en favoriser la réforme. »

Effectivement, cette chemise ne contient pas seulement la troisième leçon du cours de 1908-1909. On y trouve également un cahier de vingt-sept doubles feuillets, sous ce titre : « La Réforme catholique. » Ce cahier est de l'écriture de Gabriel Monod, mais d'une écriture beaucoup plus ancienne que celle des leçons entre lesquelles il vient s'intercaler.

Il n'est pas difficile de retrouver l'origine de cette leçon. Gabriel

Monod faisait, à ses élèves de l'École normale, un cours suivi sur la Réforme. C'est de cet ensemble qu'il avait détaché les pages qui suivent.

Avec sa haute probité, Monod ne cessait de tenir ses cours au courant des derniers progrès de la science. Les notes qui accompagnent cette leçon nous apportent le témoignage qu'il avait poursuivi cette revision jusqu'à la dernière minute de sa vie[1]. Nous ne les reproduirons cependant pas ici, puisque Monod les a groupées au début de sa leçon au lieu de les distribuer lui-même au bout des pages, comme il n'eût pas manqué de le faire s'il avait publié lui-même son étude.

Henri HAUSER.

I.

Nous avons montré dans les leçons précédentes comment le parti réformateur dans l'Église s'est, à la fin du premier quart du XVIe siècle, scindé en deux fractions, dont l'une, n'espérant plus rien du Saint-Siège, entre dans une voie révolutionnaire, entreprend une œuvre analogue au hussitisme et finit, grâce à d'heureuses circonstances politiques, par fonder une Église nouvelle; dont l'autre, au contraire, se rattache d'autant plus étroitement au Saint-Siège qu'elle voit l'autorité de celui-ci plus menacée, et, devenant plus conservatrice à proportion que les autres deviennent plus révolutionnaires, s'efforce d'accroître la vigueur du dogme et la puissance de la hiérarchie, ne cherchant plus d'autre réforme que celle de la discipline et des mœurs.

C'est ainsi que l'esprit de la Réforme espagnole devient celui de la Réforme catholique. Si la forme de l'institution ecclésiastique reste italienne, l'esprit qui l'anime sera espagnol, et ce ne sera pas un des moindres résultats de la Révolution religieuse du XVIe siècle que d'avoir enlevé à l'Église catholique son caractère cosmopolite, cette variété dans l'universalité qui se manifeste au moyen âge dans les églises de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, pour lui donner un caractère beaucoup plus exclusivement latin, hispano-romain. Le seul élément d'individualisme qui subsiste dans cette unité ou conformité romaine, le gallicanisme, devait lentement disparaître après une lutte de trois siècles.

1. Une note sur Montaigu se rapporte évidemment aux articles de M. Renaudet et à une lettre écrite par celui-ci en réponse à une question de G. Monod, du 11 novembre 1908. — Il est, disons-le une fois pour toutes, impossible de parcourir la correspondance scientifique de Monod sans être frappé d'admiration devant cette scrupuleuse exactitude. Pas une question sur laquelle il n'ait essayé de se renseigner auprès de ses élèves, de ses amis, de ses adversaires.

A la mort de Léon X, le 1er décembre 1521, les partisans de la Réforme purent croire que leurs vœux allaient être accomplis, que peut-être même le mouvement luthérien allait être arrêté, quand ils virent élire le 9 janvier 1522 le théologien Adrien d'Utrecht, presque par hasard, par surprise, comme par une intervention du ciel.

Adrien VI était le vrai représentant de la Réforme catholique telle qu'elle pouvait se faire une fois que les esprits les plus libres, les plus hardis avaient quitté l'Église pour suivre Luther. Il était le pape selon le cœur de Cajetan, d'Egidio, de Carvajal, de Campeggio, de Caracciolo. Il avait été en 1488 professeur de théologie à Louvain et était à la fois un fidèle disciple de la scolastique et un homme versé dans les lettres anciennes, « licet scholasticis disciplinis faveret, tamen aequus in bonas literas », dit Érasme. Très orthodoxe en dogmatique, il combattait énergiquement la doctrine de l'infaillibilité pontificale. Il était d'une moralité irréprochable, « ecclesiastico ottimo », dit Pallavicini. Il était calme et grave ; il contrastait par son désintéressement et son économie avec le mélange d'avidité et de prodigalité qui avait caractérisé les pontifes précédents : « Ira non agitur », lisons-nous dans Sanuto, « jocis non ducitur. In concedendo parcissimus ; in recipiendo nullus aut rarissimus. » En 1507, il avait été chargé de l'éducation du jeune Charles d'Espagne et lui avait inspiré ce respect de l'Église que l'empereur futur devait garder gravé dans son cœur. Dans les Pays-Bas et en Espagne, il fit la connaissance des hommes les plus dévoués à la réforme, le cardinal Carvajal, l'évêque Caraffa, un des plus fanatiques zélateurs de la réforme, le moine dominicain Juan de Tolède, l'évêque Rossi de Cosenza. Adrien reçut en Espagne la dignité épiscopale et dirigea l'inquisition en 1516 en Aragon et en Navarre, en 1518 en Castille et en Léon. Il reçut alors à la demande de Charles le chapeau de cardinal et il se pénétra de plus en plus des idées de la réforme espagnole.

Élu pape, il fut reçu à Rome avec joie par les hommes comme Carvajal et Egidio, mais avec méfiance par les humanistes, les artistes et surtout par ceux des princes de l'Église qui trouvaient inutile de réformer des abus auxquels on devait la splendeur de la cour de Rome. Il fut entouré d'hommes pieux et zélés qui, sans attendre que la réforme vînt d'un haut, s'étaient mis à travailler à l'amélioration du clergé par leur exemple et leur influence personnelle. C'étaient Sadolet, Giberti, Lippomano, Egidio, Caraffa, qui avaient créé au Trastevere, sous le titre de *Association de l'amour divin* (*Sodalitium divini amoris* ou *Oratorium*), une société de laïques et de prêtres pour la prière en commun. Ils étendaient leur

influence sur plusieurs villes d'Italie. Avec des hommes de bien et des conseillers venus d'Espagne comme le juriste Gazzella ou des Pays-Bas comme son secrétaire Hezius (Dirke von Heeze), en relation avec le professeur espagnol Vivès, qui prêchait les idées réformatrices dans les Pays-Bas, ainsi qu'avec Érasme, il entreprit la correction des abus. Il cassa toutes les collations de bénéfices faites par les cardinaux pendant la vacance du siège apostolique, soumit à un examen sévère les nouvelles candidatures et manifesta la volonté de supprimer la vente des indulgences, des dispenses matrimoniales, des bénéfices, de réduire les taxes ecclésiastiques à de justes limites et de corriger les abus de la juridiction pontificale. A cette œuvre de réforme étaient liées deux autres : le rétablissement de la paix entre la France et Charles-Quint pour tourner leurs forces contre les Turcs et l'extirpation de la doctrine luthérienne. Il échoua dans toutes ces entreprises. Malgré la bonne volonté de Charles-Quint, il ne put amener François Ier à faire la paix, il ne put même l'empêcher d'entrer en secrète connivence avec Soliman, de même que les Vénitiens, et à cette connivence fut due la conquête de Rhodes par les Turcs; il dut enfin, le 3 août 1523, se déclarer pour l'Empereur. A Rome, il trouva une résistance acharnée à ses plans de réforme. S'il voulait changer les règles relatives au mariage, on lui disait qu'il portait atteinte à la discipline ecclésiastique; s'il voulait supprimer la vente des indulgences pour la remplacer par les anciennes pénitences, on lui disait que, pour se concilier les Allemands, il allait soulever contre lui tous les Italiens ; s'il voulait restreindre la juridiction de la curie, on l'accusait de faiblesse vis-à-vis des ennemis du Saint-Siège; s'il voulait mettre un terme aux abus financiers, on lui montrait que le gouvernement pontifical serait réduit à la misère et à l'impuissance. Si du moins, en récompense de sa bonne volonté et de ses efforts, il avait trouvé un appui solide en Allemagne! Mais là aussi ses intentions furent méconnues. Il avait reconnu les abus de l'Église avec une franchise que n'avait jamais eue aucun pape. « Nous savons », disait-il dans les instructions du légat Chieregati, envoyé à la diète de Nuremberg de 1522, « que depuis un certain temps beaucoup d'abominations ont été faites auprès du Saint-Siège : abus dans les affaires ecclésiastiques, excès du pouvoir; on a mésusé et abusé de tout. Le mal s'est étendu de la tête aux membres, du pape aux prélats : nous avons tous failli; il n'en est pas un seul qui ait agi comme il aurait dû. »

De si courageux aveux, applaudis par Érasme, par Aléandre, par Egidio de Viterbe, ne trouvèrent pas auprès des princes allemands l'accueil qu'ils méritaient. En attendant le concile que promettait le

pape et que demandaient du reste aussi les États, ceux-ci proposèrent non de poursuivre et d'étouffer l'hérésie comme le voulait Adrien, mais au contraire de suspendre l'exécution de l'édit de Worms et de recommander aux prédicateurs de s'en tenir à la prédication de l'Évangile, recommandation qui sentait bien le luthéranisme. Ainsi se trouvaient justifiées les prédictions des sceptiques tels que les cardinaux Pucci ou Soderini. Ce dernier disait que les aveux et les réformes ne serviraient de rien contre l'hérésie, que toute réforme radicale d'un système entraîne sa chute, qu'il vaudrait beaucoup mieux faire entreprendre simplement une croisade contre les hérétiques.

Découragé, désabusé, fatigué de la vie, Adrien mourut le 14 septembre 1523, laissant échapper ces tristes paroles : « Quantum refert in quae tempora optimi cujusque virtus incidat! » Il fit graver sur sa tombe ces mots : « Hadrianus Sextus hic situs est qui nihil sibi infelicius in vita, quam quod imperavit, duxit. » Les apologistes du Saint-Siège, comme Pallavicini, l'ont traité fort durement; il l'appelle « Pontifice in verità mediocre », et même son ami Pierre Martyr l'a jugé « vir bonus, ad perferendos labores pontificatus non tam aptus quam ad sanctos mores exercendos promptus ».

Quand, bien des années après, un homme aussi austère, aussi noble de cœur qu'Adrien VI, mais d'un esprit plus étroit et plus fanatique, son ami Caraffa, montera sur le siège pontifical et réalisera en partie les vœux d'Adrien VI, il sera trop tard : la moitié de la chrétienté sera perdue pour l'Église catholique.

A la mort d'Adrien, tout le monde, l'Empereur comme les cardinaux, voulut avoir à la tête de l'Église un homme politique, capable de jouer un rôle dans la lutte entre l'Empire et la France. On choisit le cardinal Jules de Médicis, qui fut Clément VII. Il avait de grandes qualités morales. Vettori dit qu'il fut « non superbo, non simoniaco, non avaro, non libidinoso, sobrio nel victo, parco nel vestire, religioso, devoto ». Il était aussi un homme d'esprit, un lettré, un ami des arts; les humanistes et les artistes revinrent en foule à Rome. En fait, le choix de Clément VII fut un désastre pour l'Église. Il abandonne l'œuvre purement religieuse d'Adrien, pour reprendre des plans analogues à ceux de Jules II. Il veut délivrer l'Italie de l'oppression espagnole en même temps qu'agrandir sa famille qui règne à Florence, et cette politique amène en Allemagne la diète de Spire où les luthériens obtiennent la suspension de l'exécution de l'édit de Worms et en Italie le pillage de Rome par des luthériens au nom de l'empereur. Le reste du ponti-

ficat de Clément VII est rempli par les efforts de Charles-Quint pour obtenir la réunion d'un concile et par les intrigues du pape pour empêcher cette réunion, intrigues qui eurent pour l'Église catholique les plus tristes conséquences. Charles-Quint avait promis à la diète d'Augsbourg qu'un concile serait prochainement réuni. La cour pontificale ni le pape ne voulaient cette réunion; ils y voyaient la ruine de la puissance et des revenus temporels de la papauté, et dans une lettre citée par Pallavicini, nous lisons que « gli ufficii solo con la fama del concilio sono inviliti tanto che non se trovano danari ». De plus, tous les ennemis de Charles-Quint sentaient bien que, si un concile opérait une réforme assez sérieuse pour réconcilier entre eux les princes allemands, l'empereur acquerrait une puissance sans bornes. Ce sentiment rapprocha de nouveau Clément VII de François Ier, après l'entrevue de décembre 1532 entre Clément VII et Charles-Quint à Bologne, où le pape avait accordé le concile, mais à la condition qu'on obtiendrait l'assentiment de tous les États, ce qui permettrait tous les délais : « Considerando dunque », dit le vénérable Soriano en 1535, « Clemente questi tali casi suoi e per dire così la servitù nella quale egli si trovava per la materia del concilio, la quale Cesare non lasciava di stimolare, cominciò a rendersi più facile al Christianissimo. » En effet, il eut une entrevue avec François Ier à Marseille à la fin de 1533, lui donna pour son second fils la main de sa nièce Catherine de Médicis et fit alliance avec lui. On vit alors cet étrange résultat : le pape, par l'intermédiaire de François Ier, soutenir les princes protestants d'Allemagne contre l'empereur pour empêcher la réunion d'un concile. C'est en effet d'accord avec Clément VII que François Ier eut à Bar-le-Duc en janvier 1534 une entrevue avec Philippe de Hesse où il poussa celui-ci à mettre ses armes au service d'Ulrich de Wurtemberg. Le résultat de cette politique fut la paix de Kadan signée entre l'archiduc Ferdinand et Philippe de Hesse. Ferdinand laissait le champ libre à Ulrich de Wurtemberg pour réformer son duché. Il était interdit au Kammergericht de recevoir à l'avenir des plaintes au sujet de la sécularisation des biens ecclésiastiques. C'est ainsi que le pape se trouvait avoir puissamment favorisé la révolution qui allait en peu de temps achever de détruire le catholicisme en Hesse, Wurtemberg, Palatinat, Saxe, Autriche, Brandebourg, Poméranie et Brunswick.

En même temps, Clément VII voyait l'Angleterre lui échapper — et sa faiblesse y était pour quelque chose. Il avait été en 1525 l'allié de Henri VIII, et quand celui-ci, en 1527, voulut, pour épouser

Anne Boleyn, faire annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, il commença par lui être favorable. Puis, quand il fut obligé, après la prise de Rome, de s'allier à Charles-Quint, il évoqua à la curie l'affaire du mariage confiée auparavant à Wolsey et Campeggio. Alors commença une lutte où Henri VIII répondait par des mesures contre l'Église à chaque nouveau signe de mauvaise volonté. Il épouse Anne Boleyn en 1532, et quand la curie le condamne définitivement, en 1534, il proclame l'indépendance de l'Angleterre vis-à-vis du Saint-Siège. Aucun pontificat ne fut plus désastreux pour l'Église catholique que celui de ce pape, honnête dans sa vie privée et doué de grandes capacités politiques. « Se pose a grandissimo pensiero », dit Soriano, « e fu questo dolore e affanno che lo condusse alla morte. » — Il mourut le 25 septembre 1534.

Celui qui le remplaça, le vieux Alexandre Farnèse, âgé de soixante-six ans, qui prit le nom de Paul III, put paraître un instant plus capable que lui de réformer l'Église. En effet, dès son avènement, il appela au cardinalat les hommes les plus capables de travailler à cette œuvre, le Vénitien Contarini, Sadolet, évêque de Carpentras, l'Anglais Pole, Giberti, évêque de Vérone, Fregoso, archevêque de Salerne, presque tous membres du *Sodalitium divini Amoris* et qui, bien qu'attachés au Saint-Siège, se rapprochaient du protestantisme par le caractère de leur piété, par cette tendance qui, à l'époque même, était qualifiée d'évangélique.

Pourtant Paul III était un homme du monde. Il avait fait partie de l'Académie médicéenne à Florence, et les désordres de sa jeunesse l'avaient fait enfermer par sa mère au château Saint-Ange. Il avait deux enfants naturels, et le palais de la Farnésine porte encore aujourd'hui témoignage de ses goûts artistiques et mondains. Caractère aimable, généreux, loyal, désireux du bien de l'Église, comme le prouvent ses choix pour les hautes dignités ecclésiastiques, il ne peut oublier néanmoins qu'il est prince italien, et la crainte de donner à Charles-Quint une puissance excessive lui fait suivre à bien des égards une politique analogue à celle de Clément VII et l'empêche d'agir avec efficacité dans le sens de la réforme. Ce chef de l'Église, qui ne tenait jamais un consistoire sans avoir consulté des astrologues, était très préoccupé de l'accroissement du territoire pontifical et en particulier de la fortune de sa famille, entre autres de son petit-fils Octave Farnèse, marié à Marguerite, la fille naturelle de Charles-Quint. Il cherchait en même temps à marier sa petite-fille Vittoria au duc de Vendôme, et il espérait écarter à la fois les Français et les Espagnols de la Lombardie en créant à Milan

un duché indépendant. — En 1545, il semble que l'accord soit fait entre le pape et l'empereur. Le concile si longtemps annoncé, si longtemps retardé, s'ouvre, par l'accord des deux pouvoirs, à Trente le 13 décembre 1545, et en 1546, Paul III aide Charles-Quint de ses troupes et de ses subsides contre les protestants. Mais à peine l'empereur est-il vainqueur et peut-on croire qu'il va rétablir son autorité dans toute l'Allemagne que le pape retire ses troupes et transporte le concile à Bologne ; il fait des vœux pour l'électeur de Saxe Jean-Frédéric contre Maurice qui combat alors pour Charles-Quint, et l'ambassadeur de François Ier à Rome écrit au roi ces paroles étranges : « Sa Sainteté a entendu que le duc de Saxe se trouve fort, dont elle a tel contentement, comme celui qui estime le commun ennemy estre par ces moyens retenu d'exécuter ses entreprises, et connoist-on bien qu'il seroit utile sous main d'entretenir ceux qui lui résistent, disant que vous ne sçauriez faire dépense plus utile. » Le pape faisant des vœux pour le succès des protestants, le fils aîné de l'Église s'alliant aux Turcs, ce sont là de ces contrastes comme on en trouve dans la politique compliquée du XVIe siècle. Le pape en vint en 1548 à faire savoir à Henri II qu'il verrait sans déplaisir une alliance de la France avec le sultan ou avec le dey d'Alger en vue de la conquête de Naples, et à lui conseiller de faire la paix avec le protestant Édouard VI. « Sa Sainteté », écrit François de Rohan le 24 février 1548, « m'a commandé de vous faire entendre et conseiller de sa part de regarder les moyens que vous pouvez tenir pour vous mettre en paix pour quelque temps avec les Anglois, afin que n'estant en tant d'endroits empêché, vous puissiez plus facilement exécuter vos desseins et entreprises pour le bien public de la chrestienté. » Le résultat de cette politique fut de rendre inutile pour la catholicité la victoire de Mühlberg de 1547 et d'obliger Charles-Quint à publier l'*Intérim* de 1548 qui accordait le *statu quo* aux protestants ; l'empereur en vint même à menacer le pape de se séparer de l'Église comme Henri VIII. Paul III mourut le 10 novembre 1549, n'ayant, malgré ses talents et sa bonne volonté, rendu aucun service à l'Église, ayant toujours subordonné sa politique religieuse à sa politique temporelle, n'ayant su former une alliance sûre ni avec la France ni avec Charles-Quint et ayant suscité des deux côtés contre lui l'accusation de duplicité. Son successeur Jules III, le cardinal del Monte, fut plus encore que Paul III uniquement préoccupé d'intérêts temporels (7 février 1550-23 mars 1555), et le seul service qu'il rendit à la cause de la réforme fut de ramener le concile à Trente au printemps de 1551.

II.

Pendant que les papes se montraient si peu capables de prendre la direction d'une réforme de jour en jour plus nécessaire, il ne faut pas croire que la cause même de la réforme fût abandonnée. Le besoin en était trop profond, les âmes droites qui voulaient la réforme étaient trop nombreuses dans l'Église pour qu'il ne se fît pas, par des efforts individuels, un travail lent et continu qui devait un jour porter ses fruits.

Un des côtés les plus intéressants de ce mouvement réformateur est la série des tentatives faites en Allemagne de 1530 à 1546 pour amener une réunion des deux Églises protestante et catholique. Les premiers efforts furent accomplis à Augsbourg en 1530 entre le légat Campeggio et Mélanchthon, puis surtout à Ratisbonne en 1541 entre Mélanchthon et Bucer, du côté des protestants, et le légat Contarini, du côté des catholiques. Ce dernier y apporta le zèle le plus noble et le plus ardent. Gaspard Contarini avait reçu à Padoue l'instruction la plus étendue. Humanité, philosophie, théologie, géographie, mathématiques, physique, il avait tout embrassé. Ambassadeur de Venise en Allemagne en 1521, à Ferrare en 1527, à Rome en 1528, à Bologne auprès de Charles-Quint en 1529, sa piété et ses talents le désignèrent pour le cardinalat au choix de Paul III, et son premier soin fut de présenter au pape un plan de réforme : *Consilium de emendanda ecclesia.* On peut croire que c'est lui plus que le pape qui prit à cœur ces négociations d'union. Malgré ses efforts et ses espérances, bien visibles dans sa correspondance[1], les négociations échouèrent, et elles ne pouvaient pas ne pas échouer. Malgré les bonnes intentions des négociateurs et le réel désir d'une union, il ne pouvait pas se faire qu'il n'y eut des deux côtés des réserves mentales qui ensuite passèrent pour duplicité. Le but de chacun était d'amener son adversaire à des concessions dont il pourrait ensuite prendre avantage. C'est ainsi qu'à Augsbourg, Mélanchthon a cru que Campeggio accordait le mariage des prêtres, tandis que Campeggio prétend lui avoir déclaré que « sacerdotibus vestris conjugium nunquam admittet Ecclesia ». Il est permis de croire que tous deux ont forcé la nuance. De même, à Ratisbonne,

1. C. L. Pastor, *Die Korrespondenz des Kardinals Contarini während seiner deutschen Legation 1541* (dans l'*Historisches Jahrbuch*, t. I, 1880). Depuis, Friedensburg a publié la correspondance de Contarini avec le cardinal Gonzague, *Quellen und Forchungen des preussischen Instituts*, t. II. [Note de la Rédaction.]

on s'accorda sur le point capital du dogme : la justification. Contarini admit la justification par la foi seule, mais à la condition que cette foi fût vivante et agissante. Mélanchthon reconnut dans cette définition la vraie doctrine protestante. Et pourtant Luther déclara que cet accord était l'œuvre de Satan, pendant qu'à Rome on accusait Contarini d'avoir déserté la vraie foi. Il en était de même sur les autres points : la primauté du pape, la communion sous les deux espèces, la juridiction épiscopale. On se rapprochait les uns des autres, mais avec la ferme intention du côté des protestants de conserver ensuite toute indépendance, du côté des catholiques d'employer l'autorité reconquise à rétablir une complète unité. Jamais il n'y eut des deux côtés une idée aussi franche et aussi claire d'union que lors des *Compactata* de Prague, parce qu'on n'eut jamais le courage d'envisager l'idée d'une alliance des deux confessions au lieu de vouloir une fusion qui était impossible. L'empereur fut seul parmi les princes à désirer sérieusement le succès des négociations. Au contraire, les princes protestants les contrecarraient par crainte de voir rétablir l'autorité épiscopale et impériale, et les princes catholiques, en particulier les ducs de Bavière, ne voulaient à aucun prix de la paix ; ils voulaient une guerre où ils seraient à la tête du parti catholique et qui leur servirait à accroître leurs États. Enfin, le pape lui-même craignait une pacification générale qui aurait rendu Charles-Quint trop puissant. Il repoussa les formules acceptées par Contarini ; il se rapprocha de François Ier qui faisait dire sous main aux princes protestants de ne pas céder et déclarait tout haut que les concessions de Contarini étaient dangereuses pour le pape et l'Église et qu'il les interdirait de toutes ses forces. Paul III prêtait l'oreille aux ennemis de l'Union, à Jean Eck, à l'archevêque de Mayence qui lui écrivait de ne pas consentir à un concile en Allemagne. « Hora », dit Beccatelli, le secrétaire et le biographe de Contarini, « il diavolo, che sempre alle buone opere s'attraversa, fece si che sparsa questa fama della concordia che tra i catholici protestanti si preparava ; gli invidi dell' imperatore in Germania e fuori, che la sua grandezza temevano quando tutti gli Alemani fossero stati uniti, cominciarono a seminare zizania tra quelli theologi collocutori. »

Pour ces essais d'union, les réformateurs catholiques comptaient sur le parti du juste milieu, dit des *Expectantes*, qui s'était formé dans certains pays catholiques sous l'influence d'Érasme après 1530, lorsque l'apaisement des premiers mouvements révolutionnaires permit aux idées modérées de reparaître. Parmi ces expectants était le duc Jean III de Juliers, Clèves et Berg qui, le premier, en 1525, réorganisa l'Église de ses duchés. Sixte IV avait jadis accordé aux

ducs de Juliers, à cause de leur dévouement au Saint-Siège, une telle autorité sur leurs diocèses qu'on disait d'eux *sicut Papae in terra sua*. Jean III en profita pour détruire la juridiction épiscopale, réorganiser les bénéfices et les revenus ecclésiastiques, surveiller la prédication, tout en déclarant Luther hérétique. En 1532, la nouvelle organisation fut définitivement établie et on prétendit rester neutre entre les protestants et les papistes.

Dans la Saxe non électorale, où gouvernait un des plus fervents catholiques, un des plus ardents adversaires de Luther, le duc George, une réforme semblable se produisit sous l'influence d'un élève d'Érasme, Jules Pflug, et des conseillers du duc, George de Carlowitz et Simon Pistoris. Pflug admettait des concessions sur la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres; il ne voulait pas qu'on fût trop strict sur les questions du dogme, il voulait qu'on appliquât les biens ecclésiastiques à des emplois purement religieux, mais il ne voulait pas de schisme. Le prédicateur George Witzel, qui, d'abord prêtre catholique, avait passé au luthéranisme et s'était marié, se fit dans le duché de Saxe, sous la protection du duc George, l'apôtre de cette théologie érasmienne, se montrant à la fois ennemi des hérésies luthériennes et de la sophistique des scolastiques. L'archevêque Albert de Mayence prit lui aussi Witzel sous sa protection, ainsi que Crotus Rubianus, l'ancien compagnon de Hutten, revenu à la piété. Ces *Expectantes*, dont George de Saxe et Albert de Mayence sont les deux plus remarquables représentants, étaient répandus dans toute l'Allemagne. Ils réclamaient le concile et pensaient que les luthériens s'y soumettraient. C'est eux qui du côté allemand favorisèrent les essais d'union de Contarini. Après l'échec de 1541, ils réussirent, avec l'aide de Charles-Quint, à provoquer en 1546 encore une conférence à Ratisbonne, mais elle échoua plus complètement que les précédentes.

En somme, ces efforts des *Expectantes*, si respectables qu'ils fussent en eux-mêmes, étaient condamnés d'avance. Ils ne firent que préparer les voies au protestantisme à Clèves comme en Saxe et, quand le concile de Trente eut fixé les bases inattaquables de la foi catholique, il fallut se soumettre ou passer franchement du côté de l'hérésie.

III.

Si ces essais d'union, ces tentatives pour créer une Église et une théologie de juste milieu restèrent infructueux, d'autres créations émanant du parti de la réforme catholique devaient avoir une bien autre influence. Je veux parler des nouveaux ordres religieux qui

prennent alors naissance sous l'action du réveil de la foi et de la piété dans l'Église. Nous avons déjà dit comment des hommes de foi se réunirent sous Léon X à Rome pour avoir un culte vraiment chrétien qu'ils ne trouvaient plus dans la ville pontificale. Les paroles du biographe de Paul IV, Caracciolo, sont significatives : « Quei pochi huomini da bene ed eruditi prelati che erano in Roma nel tempo di Leone X, vedendo la città di Roma e tutto il resto d'Italia, dove per la vicinanza alla sede apostolica doveva piu fiorire l'osservanza de' riti, essere cosi maltrattato il culto divino, si unirono in un oratorio chiamato del divino amore circa sessanta di loro, per fare quivi quasi in una torre ogni sforzo per guardare la divina legge. » Un des plus remarquables parmi les membres de la société était Jean-Pierre Caraffa, dont la foi véhémente s'était encore exaltée au contact des représentants de la réforme espagnole. Il était lié intimement avec Gaetano de Tiene qui était aussi doux et humble que Caraffa était bouillant et hardi. Tous deux formèrent le projet de réformer le clergé séculier et ils créèrent en 1524 la congrégation des *prêtres réguliers* ou *Théatins*. Tout en faisant vœu de pauvreté, ils s'interdisaient la mendicité; ils devaient vivre pour la contemplation et la prédication et se préparer à occuper des postes ecclésiastiques. Gaetano de Tiene renonça à sa charge de protonotaire, Caraffa à son évêché de Chieti et à son archevêché de Brindisi et ils se mirent à prêcher avec un succès extraordinaire. Les Théatins devinrent une pépinière d'évêques; ils inspirèrent un esprit tout nouveau au clergé italien et préparèrent au futur concile des membres animés d'un vrai zèle religieux.

En même temps, un ami de Caraffa, Paul Giustiniani, réforma les ermites des Camaldules en 1522. Fra Matteo Bassi et Lodovico da Fossombrone, frappés des attaques dirigées à juste titre depuis plus d'un siècle contre les Franciscains, les réorganisèrent sous le nom de *Capucins*, avec une règle d'une excessive sévérité. C'est grâce à Caraffa, très aimé de Clément VII, qu'ils obtinrent l'approbation pontificale par un bref du 18 mai 1526 et ils montrèrent dans la peste de 1528 quels services ils pouvaient rendre. En 1542, leur existence fut menacée par l'hérésie de leur troisième vicaire général, Bernardino Ochino, mais ils obtinrent en 1619 un général particulier.

A Venise, le sénateur Jérôme Aemilianus Miani forma en 1528, à l'imitation des Théatins, une congrégation de prêtres réguliers dits *di Somasca*, qui se vouaient au soin des orphelins et des femmes; ils eurent des hôpitaux à Venise, Bergame, Vérone, Brescia, Ferrare, Côme, Milan, Pavie, Gènes.

A Milan furent créés les *Barnabites*, qui étaient aussi une congrégation de prêtres réguliers, fondée en 1530 près de l'église Saint-Barnabé de Milan; ils furent reconnus en 1532 par Clément VII.

L'association pour l'éducation des femmes, dite les *Ursulines*, fut fondée en 1537 par la B. Angele Merici de Desenzano, changée en ordre par Paul III en 1544 et réorganisée par saint Charles Borromée.

Les *Pères de l'Oratoire*, association libre sans vœux de prêtres, fut constituée en congrégation par saint Philippe de Neri en 1543. Baronius et Raynaldi sont oratoriens. L'Oratoire de France de Bérulle (1611) est une imitation de cette institution italienne[1].

Ce mouvement devait finir par porter des fruits. Petit à petit l'esprit de réforme se répandait dans toute l'Église. Paul III en avait favorisé le développement au sein même du collège des cardinaux. A la mort de Jules III, en 1555, le cardinal Marcello Cervini, qui fut le pape Marcel II, était le représentant de la tendance la plus austère, la plus dévouée aux réformes. « J'avais prié », écrit Seripando, un des hommes les plus importants du concile de Trente, « pour que les mots sublimes d'Église, de Concile, de Réforme fussent relevés du mépris où ils étaient tombés; par cette élection, je considérai mon vœu comme rempli, mon espérance comme devenue réalité. » Marcel en effet écarta ses parents de Rome, provoqua dans sa cour la plus stricte économie, prépara tout un plan de réformes, rétablit les cérémonies du culte. Malheureusement il mourut au bout de vingt-deux jours.

Il fut remplacé par celui qui représentait au plus haut degré la réforme catholique dans sa sévère orthodoxie, son ardeur de dévotion, son dévouement au principe d'autorité, par Jean-Pierre Caraffa, élu le 23 mai 1555 sous le nom de Paul IV.

Il avait soixante-neuf ans, mais avait gardé tout le feu de la jeunesse. « La complessione di questo pontefice », dit B. Navagero, « è colerica, adusta, ha una incredibil gravità e grandezza in tutte le sue azioni e veramente pare nato al signoreggia. » Cet homme nerveux était aussi prompt et emporté que Paul III avait été lent et réservé, aussi abondant dans ses discours que Paul III avait été silencieux. « Nous promettons et nous jurons », dit-il dans sa bulle d'introduction, « de donner en vérité tous nos soins à exécuter la réforme de l'Église universelle. » Il prit immédiatement des mesures

1. Sur ces réformes ou ces créations d'ordres religieux, on consultera L. Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. V. Fribourg-en-Brisgau, 1909, p. 348-373. On comparera du reste les jugements portés par Gabriel Monod sur les papes depuis Adrien VI à Pie IV avec ceux de l'historien allemand. [N. DE LA R.]

pour les monastères et institua une congrégation pour la réforme divisée en trois classes, composées chacune de huit cardinaux, quinze prélats et cinquante docteurs.

En même temps que ce pape vraiment pape prenait en main le gouvernail de la barque de saint Pierre, une autre force s'était mise spontanément au service de l'Église, un nouvel ordre religieux, inspiré par le même esprit qui avait créé les Théatins et les Barnabites, mais d'un caractère bien autrement actif, entreprenant et puissant, l'ordre des Jésuites. C'est lui qui achèvera d'imprimer le cachet espagnol à l'Église catholique réorganisée.

La création de l'ordre des Jésuites a été un des résultats les plus importants de la réforme catholique du XVIe siècle. Les Jésuites ont exercé une influence considérable sur les décisions du concile de Trente, et c'est par eux que ces décisions ont été répandues dans le monde entier. C'est par eux que l'esprit de la réforme espagnole est devenu l'esprit même de l'Église.

Don Iñigo Lopez de Recalde, sorti de la maison de Loyola dans le Guipuzcoa, était un vrai représentant de cette chevalerie espagnole du moyen âge qui unissait l'enthousiasme et le fanatisme religieux à l'éclat et aux entraînements de la vie militaire et mondaine. Élevé à la cour de Ferdinand le Catholique, en même temps qu'il vit dans les aventures, les duels, rêvant d'héroïsme et d'amour, il compose un poème en l'honneur de saint Pierre, où il le loue surtout, il est vrai, d'avoir coupé avec son épée l'oreille de Malchus. Ce fut une blessure aux deux jambes qu'il reçut en défendant Pampelune contre les Français qui tourna entièrement vers la religion cette nature ardente, imaginative, en qui se révélèrent, à côté de ses qualités militaires, des dons d'organisateur de premier ordre.

Malade, et bientôt privé de tout espoir d'une guérison complète, il se met à lire les vies de saints et s'absorbe dans la contemplation des hauts faits de saint Dominique ou de saint François, comme il faisait auparavant dans la lecture des romans d'aventures. Il se représente la vie comme un grand champ de bataille divisé en deux camps, celui de Jérusalem et celui de Babylone, celui du Christ et celui de Satan. Le Christ-roi ordonne à ses troupes de soumettre toutes les terres des infidèles. Iñigo rêve d'aller en Terre-Sainte et, dès 1522, il se rend en pèlerinage à l'image miraculeuse de la Vierge dans la montagne de Montserrat, près Barcelone. Tout plein de ses idées chevaleresques, il y fait une veillée des armes : « Cum mentem », dit son premier biographe, « rebus iis refertam haberet, quae ab Amadeo de Gaula conscriptae et ab ejus generis scriptoribus, nonnullae illis similes ei occurrebant. Itaque statuit ad arma sua

(ut inter milites dicitur) vigilias agere tota nocte una neque sedens neque jacens, sed vicissim stans et flexus genua ante altare Dominae nostrae Montisserrati, ubi vestimenta sua deponere statuerat et Christi arma induere[1]. »

Comme Luther, Loyola passa alors à Manresa par une crise morale des plus douloureuses. Comme lui, il voulut apaiser ses troubles intérieurs par des pénitences sans fin, par des confessions générales qui duraient jusqu'à trois jours de suite. Mais tandis que Luther, homme d'étude et d'imagination tout idéaliste, chercha la paix dans la lecture de la Bible et la trouva dans l'idée de la grâce, Loyola, homme d'action et d'imagination tout réaliste, chercha la paix dans la conception toute personnelle qu'il se fit du monde et la trouva par un acte de volonté. Il se représenta le monde comme partagé entre le bon et le mauvais esprit. Il comprit que ses peines étaient des attaques de Satan. Par une résolution énergique, il cessa de songer à ces peines pour ne regarder qu'au Christ. Toute sa foi revêtait pour lui des images sensibles. Il pleura un jour parce qu'il lui sembla voir le mystère de la Trinité. Un autre jour, en regardant le Llobregat, il fut ravi en extase par l'apparition des mystères de la Foi — et il résolut de vivre et de mourir pour eux.

Après avoir travaillé quelque temps à Barcelone, à Alcala et à Salamanque, il se rendit à l'Université de Paris où il se mit à étudier les éléments mêmes des sciences, puis la théologie ; mais ses visions le troublaient souvent : « Quoties audiebat magistrum praelegentem, tam multis interturbabatur spiritualibus rebus, ut audire attenter non posset[2]. » La puissance de sa volonté et de son imagination attira bientôt autour de lui dans le collège Sainte-Barbe plusieurs de ses condisciples, le Parisien Pierre Faber, le Navarrais François-Xavier, de Pampelune, les Espagnols Jacques Lainez, Alph. Salmeron, Nic. Bobadilla, le Portugais Simon Rodriguez. Il les forma aux « exercices spirituels » dont il avait conçu l'idée à Manresa, qu'il avait depuis développés et retravaillés sans cesse, qui sont une sorte de gymnastique de l'imagination religieuse, destinés à graver dans l'esprit, par des moyens pour ainsi dire mécaniques, toutes les images qui doivent guider le chrétien. C'est toujours sous une forme matérielle qu'Ignace de Loyola représente les idées religieuses et il fixe pour quatre semaines, pour chaque jour et chaque heure, l'objet de la contemplation. Ainsi, le quatrième jour de la deuxième semaine : « Punctum primum est ima-

1. *Acta antiquissima*, a P. Ludovico Gonsalvo excepta, Bollandistes, juillet, t. VII, p. 645. [N. DE LA R.]
2. *Ibid.*, juillet, t. VII, p. 661.

ginari coram oculis meis apud campum Babylonicum ducem impiorum in cathedra ignea et famosa sedere horribilem, figura vultuque terribilem. »

Quand ils furent suffisamment préparés, les jeunes gens se rendirent à l'église de Notre-Dame de Montmartre (Assomption 1534). Faber y célébra la messe et leur donna la communion. Ils jurèrent chasteté, pauvreté, s'engagèrent à aller à Jérusalem ou, s'ils ne le pouvaient pas, n'importe où le pape les enverrait.

A Venise, d'où ils devaient partir pour la Terre-Sainte, ils reconnurent que leur projet était chimérique, et Ignace conçut, en voyant les résultats obtenus par la congrégation des Théatins, l'organisation définitive de sa société comme une congrégation de prêtres et de laïques unis par des vœux religieux et qui se voueraient à la mission intérieure, au soin des malades, à la confession, à la prédication en plein vent. Il sentit qu'il y avait en Occident même une œuvre immense à accomplir, et il résolut de mettre au service du Saint-Siège une armée de soldats dont l'obéissance serait la première règle et le dévouement la première vertu. Ce serait la *Compagnie de Jésus*, toute compagnie de soldats devant porter le nom de son chef. Consacrés prêtres à Venise, ils se mirent à prêcher dans le nord de l'Italie, où ils se rendirent en 1536. A Rome, ils ne furent pas d'abord très bien vus et furent même accusés d'hérésie; mais ils écartèrent bientôt tout soupçon par leur zèle à prêcher et à soigner les malades, par leur vie exemplaire et surtout par le quatrième vœu qu'ils joignirent au vœu d'obéissance. « Quamvis Evangelio doceamur omnes Christi fideles Romano pontifici subesse, ad majorem tamen nostrae Societatis humilitatem, ac perfectam uniuscujusque mortificationem et voluntatum nostrarum abnegationem summopere conducere judicavimus, singulos nos ultra illud commune vinculum *speciali voto* adstringi, ita ut quidquid modernus et alii Romani pontifices pro tempore existentes jusserint sine ulla tergiversatione aut excusatione, illico, quantum in nobis fuerit, exequi teneamur, sive miserint nos ad Turcos, sive ad quoscumque alios infideles, etiam in partibus quas Indias vocant, sive ad quoscumque haereticos seu schismaticos, seu etiam ad quosvis fideles. »

Ce fut le 28 septembre 1540 que Paul III confirma l'existence de la *Societas Jesu* ou *Compania de Jesu*, composée de soixante membres au maximum; en mars 1543 il les autorisa à s'accroître indéfiniment, et en juin 1545 ils reçurent le droit de prêcher partout et de recevoir les confessions même pour les cas réservés au Saint-Siège.

Dès 1541, Ignace de Loyola avait été élu général. Déjà, en 1540,

Simon Rodriguez et François Xavier étaient partis pour le Portugal, où Rodriguez avait fondé un collège à Coïmbre et établi fortement l'influence de l'ordre, pendant que François Xavier allait aux Indes accomplir une mission qui obtint des résultats admirables.

Dans les années qui suivirent, l'ordre acheva de se constituer. A côté des profès, qui restèrent toujours un petit nombre, on établit les *coadjuteurs spirituels*, qui se vouèrent spécialement à l'instruction de la jeunesse. Au-dessous étaient les *scholastici*. Les scolastiques et les coadjuteurs ne prêtaient pas le quatrième vœu; ils ne dépendaient que de l'ordre qui pouvait les délier de leurs vœux. Les collèges purent avoir des revenus. Au-dessous des scolastiques étaient les *novices*, les *hôtes*, les *indifférents*. Le monde fut divisé en provinces; à la tête de chaque province était un *provincial;* le général, nommé par les provinciaux et assisté de quatre assistants, exerçait sur l'ordre tout entier une autorité absolue : « Voveant singuli », dit la *Formula vivendi*, « se in omnibus, quae ad regulae hujus nostrae observationem faciunt, obedientes fore Societatis Praeposito. »

Ce qu'il y a de plus original dans la Société de Jésus, c'est le genre particulier d'ascétisme et de règle qu'elle a imposé à ses membres, son caractère à la fois mondain et *antihumain*. J'expliquerai tout à l'heure ce que j'entends par ce mot. — Les Jésuites ont écarté de leur règle tout ce qui ressemble à la vie monastique. Point de longs exercices de dévotion qui perdent du temps pouvant être consacré au travail; point de psalmodies au chœur; point de macérations, de jeûnes qui diminuent les forces; aucun costume monastique. Leur ascétisme est d'un autre genre : il consiste tout entier dans la suppression de toutes les affections humaines, de famille et d'amitié, dans la suppression de la volonté, dans la suppression de toute ambition, même la plus légitime. Aucun jésuite ne pouvait accepter, au début du moins, de fonctions ecclésiastiques. Quand Ferdinand Ier voulut faire du jésuite Le Jay un évêque de Trieste, Ignace lui écrivit pour s'y opposer. Ceux qui entrent dans l'ordre ne peuvent donner leur fortune à leurs parents; ils doivent la distribuer aux pauvres ou à l'ordre. Ils sont pour toujours les soldats d'une armée qu'ils ne peuvent déserter. Ils doivent mourir sous le drapeau de la Compagnie.

Leur champ d'action d'ailleurs est vaste. Ils se vouent à trois fonctions. D'abord, la prédication, qu'ils pratiquent avec un art particulier, ne visant qu'à une chose : persuader l'auditeur, non briller par l'éloquence. Aussi, avec leur esprit toujours pratique, inaugurent-ils les prédications séparées pour les différentes classes de

la société, ici pour le peuple, là pour les nobles, afin d'employer pour chacun les arguments les plus propres à le toucher, afin de parler à chacun le langage qui lui convient. En second lieu, la confession et la direction de conscience, qui leur donnait la plus forte prise sur les âmes. Enfin l'instruction. Ils savaient quelle puissance a celui qui tient l'éducation dans la main. Ils s'efforcèrent surtout de développer leurs maisons d'éducation, qui étaient alors toujours gratuites, de sorte qu'elles étaient créées par les princes, soutenues par eux et avaient le caractère d'établissements officiels. En même temps, ils avaient donné tous leurs soins à développer chez leurs professeurs les bonnes manières, les grâces de l'esprit et du corps, et ils attirèrent une foule d'élèves par le contraste de leur douceur et de leur charme avec la cuistrerie brutale des écoles ordinaires. Je ne puis pas entrer dans l'analyse de leurs méthodes d'instruction. Ils y apportèrent l'esprit même de leur ordre : l'esprit militaire, de règle minutieuse et méthodique; le soin extrême de la forme extérieure, les classifications à l'infini, une part très petite faite à la réflexion, au jugement individuel, celle de la mémoire développée autant que possible.

C'est que, là comme ailleurs, le principe qui prime tous les autres, celui qui est l'âme même de leur institut, c'est le principe d'obéissance. L'importance de ce principe — qui est aux yeux des Jésuites le compendium de la vertu — se comprend quand on songe au caractère militaire de l'ordre et au besoin de cette règle à une époque où la maladie du siècle paraissait être l'esprit d'insubordination. Mais ils poussèrent ce principe d'obéissance à un excès vraiment paradoxal. Nous lisons dans les Constitutions, VI, 1 : « Et sibi quisque persuadeat, quod qui sub obedientia vivunt, se ferri ac regi a divina providencia per superiores suos sinere debent, perinde ac cadaver essent. »

Pour échapper aux dangers de la liberté, Ignace de Loyola et ses disciples voulurent enserrer l'homme dans des règles si strictes qu'il lui fût impossible d'errer en pensée ni en action. C'est là l'origine de la casuistique, qui d'ailleurs ne prit naissance qu'après la mort de Loyola. La casuistique n'a pas eu du tout pour but, comme on se l'imagine parfois, de créer une morale facile, car il y a des casuistes sévères. Elle a eu pour but de réduire le jugement que doit porter le confesseur sur les actes humains à des règles immuables et universelles, à prévoir tous les cas possibles, pour ne laisser aucune place au jugement individuel ni du confesseur ni du pénitent.

Ce principe d'obéissance avait cet avantage de donner à tous les

membres de l'ordre une unité d'action qui ne saurait exister quand chacun juge de chaque fait particulier d'après les lumières de sa conscience individuelle et de laisser le général de l'ordre, qui était au centre de toutes les affaires, libre de juger de la conduite à suivre dans chaque affaire. Les six volumes des *Cartas de S. Ignacio de Loyola*[1] (Madrid, Aguado, 1874-90) nous fournissent les plus précieux renseignements sur la manière dont Ignace a conduit sa société ; nous y voyons comment, parti des principes les plus austères et de l'obéissance la plus absolue au Saint-Siège, il se départit parfois de ces principes et même de cette obéissance dans l'intérêt de l'influence de la société qu'il identifiait avec l'Église, avec le Christ même, justifiant ainsi la parole du confesseur de Charles-Quint, Juan de Regla : « Es orden de negocios. » Le respect du principe d'autorité, la nécessité de s'appuyer sur les princes pour établir l'influence de la Compagnie sont visibles dans tous les actes d'Ignace, et il ne fait d'ailleurs que suivre en cela les maximes de l'Église espagnole, si étroitement unie à l'État, comme nous l'avons dit. Il ne craint ni de faire fléchir certaines règles, ni même de contrecarrer la cour de Rome pour garder son influence sur le pouvoir civil. Il écrivait à Henri II : « La société appartient à Votre Altesse plus qu'à moi. » En 1552, il proposa que pour combattre les Turcs on imposât les ordres religieux, les évêchés, les chapitres et les bénéfices ; « enfin le pape pourrait aider avec les revenus du Saint-Siège, s'il était assez bien inspiré de Dieu pour cela ». En 1554, les Jésuites inspirèrent à Charles-Quint un édit obligeant les évêques et les bénéficiaires à une stricte résidence, édit qui irrita Jules III au point de faire fermer les portes du Vatican aux Jésuites. Lorsque Charles-Quint avait en 1548 proclamé l'*Intérim*, Loyola n'avait pas fait cause commune avec ceux qui le condamnaient. En 1547, nous le voyons écrire à Polanco, qui était auprès du duc Cosme de Médicis, les lignes suivantes qui renferment toute la politique de l'ordre auprès des pouvoirs civils : « Il y a déjà un mois que je t'ai donné l'ordre de changer ta conduite à l'égard du prince. Vouloir donner des conseils, pour le bien de leur conscience ou de leur État, à des princes qui sont naturellement toujours préoccupés de savoir qui leur veut du bien ou non, c'est vouloir tout gâter. Il faut commencer par acquérir leur affection, leur confiance et leur action... Je t'ai déjà dit comment tu dois te conduire à l'égard de l'évêque et

1. On consultera maintenant dans les *Monumenta ignatiana* publiés par la Société de Jésus la 1re série : *Sancti Ignatii epistolae et instructiones*. Matriti, 1903 et années suivantes. Quatorze volumes ont paru jusqu'à ce jour. [N. DE LA R.]

du duc. Tu dois agir comme il leur plaît, parce que tu as en vue de grands fruits spirituels à acquérir dans le peuple. Si tu veux tout de suite réformer le duc et la duchesse, tu détruiras toute l'œuvre que tu médites. » Polanco, trop peu docile, fut remplacé par Laynez. Loyola n'hésita pas à lutter contre le cardinal Caraffa, qui exigeait qu'un jeune homme de dix-neuf ans fût rendu à sa mère. Il fit embarquer en secret ce dernier pour l'Espagne. Même quand Paul III voulut empêcher le roi de Portugal Jean III d'introduire dans ses États l'inquisition espagnole, les Jésuites soutinrent le roi contre le pape. Et quand le roi demanda aux Jésuites de prendre la direction de l'inquisition en Portugal, Loyola accepta, contrairement à ses principes; il proposa même au roi de se mettre à sa tête, sans attendre la ratification du pape. Pour plaire au même souverain, Ignace releva de ses vœux l'infant de Bragance qui était entré depuis sept ans au collège de Coïmbre et que Rodriguez refusait de laisser retourner au monde.

Comme on le voit, Loyola comme ceux qui le suivront en arrivent à considérer le succès de l'ordre comme le premier des devoirs religieux et à prétendre conduire la papauté à laquelle ils ont juré obéissance.

Le succès d'ailleurs répondit rapidement à leurs efforts. A la mort d'Ignace (1556), la Société comptait treize provinces, sans compter celle de Rome. Sept de ces provinces étaient en Espagne, en Portugal et dans leurs colonies. Il y avait dix collèges de Jésuites en Castille, cinq en Aragon, cinq en Andalousie. Les Jésuites étaient maîtres au Brésil et dans les Indes portugaises. En Italie, il y avait trois provinces, celles de Rome, de Sicile et d'Italie. En France, il n'y eut du vivant de Loyola qu'un seul collège, à Billom, en Auvergne, créé en 1555. La Sorbonne s'était prononcée contre les Jésuites cette même année 1555. Loyola n'avait pas protesté, disant : « Il y a des cas où il vaut mieux se taire que parler; on n'a pas besoin d'excuse quand la vérité se défend d'elle-même. » Il fit agir indirectement sur Henri II par Hercule d'Este et obtint ainsi que le collège des Jésuites ne fût pas inquiété. En Allemagne, Charles-Quint, qui était resté attaché aux idées plus larges et plus élevées de la réforme, telle que la concevait Adrien VI, fut toujours hostile aux Jésuites, mais grâce à Ferdinand et aux ducs de Bavière, ils réussirent à s'établir à Cologne, où l'érudit Pierre Canisius entra dans leur ordre, à Vienne, où Bobadilla résida longtemps, enfin à Ingolstadt, où un collège fut fondé en 1556 et où ils devinrent les maîtres de l'Université. Dans les Pays-Bas, ce n'est qu'après cette date que les Jésuites purent établir un collège à Louvain. Tant que

Charles-Quint avait été empereur, Marie de Hongrie avait refusé l'autorisation.

Malgré ces entraves en quelques endroits, leurs collèges fournirent en peu de temps à l'Église une foule d'hommes marquants, des évêques, des cardinaux, de sorte que l'esprit jésuitique pénétrait par leurs élèves dans tous les rangs du clergé ; pour eux, ils ne visaient qu'à deux choses : enseigner la jeunesse riche, devenir confesseurs des princes. Ils savaient qu'ils arriveraient ainsi à être les maîtres partout.

Ainsi ce fut dans les pays du Midi et dans les colonies d'Amérique et d'Asie que les Jésuites réussirent d'abord à s'étendre ; leur influence y fut immense. En Italie même, en très peu d'années, ils avaient acquis une autorité considérable, d'autant plus forte qu'elle ne s'exerçait pas ouvertement. Caraffa, qui parfois les combattit et qui, comme pape, faillit leur porter un coup fatal en remplaçant un instant le généralat à vie par un généralat triennal, Caraffa avait néanmoins été leur premier protecteur, et il subit incontestablement leur influence quand, d'accord avec le cardinal de Burgos, Juan Alvarez de Tolède, il obtint de Paul III, le 20 juillet 1542, une bulle réorganisant l'inquisition. Au xve siècle et au commencement du xvie, il avait régné dans l'Église catholique une très large liberté d'opinions. Nous l'avons montré dans nos précédentes études. Jean Wessel, Jean Geiler, l'Université de Paris avaient enseigné des doctrines très hardies qui ne paraissaient cependant pas incompatibles avec la fidélité à l'Église. Nous avons vu que la papauté temporisa avant de condamner Luther, et Savonarole put continuer longtemps ses prédications avant d'être arrêté et brûlé. Mais on avait vu où avait mené cette liberté ; on avait renoncé en 1541 à tout esprit de compromis ; on pensa que l'Église ne pouvait être sauvée que par l'application de l'autorité la plus rigoureuse en matière de foi. Antérieurement, la papauté avait toujours montré plus d'indulgence que les inquisiteurs. Déjà du temps des Albigeois, Innocent III tempérait leur intolérance. Plus tard, on vit plus d'une fois les inquisiteurs allemands appelés à Rome et leurs jugements cassés. C'est seulement en Espagne, à la fin du xve siècle, que la royauté réussit à rendre l'inquisition indépendante de la papauté et par là même impitoyable. Au xvie siècle, c'est la papauté elle-même qui, sous la pression des ordres religieux, d'hommes que leur vertu même et leur foi rendent plus intolérants, se met à la tête de la répression et réorganise l'inquisition. Six cardinaux sont nommés commissaires du siège apostolique et inquisiteurs généraux en deçà et au delà des Alpes. Ils peuvent nommer partout des prêtres avec les mêmes droits que les leurs ; ils jugent en dernier appel sans la

participation des tribunaux ecclésiastiques ordinaires. Ils citent qui ils veulent, emprisonnent, condamnent à la mort et à la confiscation. Ceux qui se rétractent sont renvoyés devant le pape. Caraffa, sans tarder, loue une maison, y installe une prison avec les cachots et les chaînes nécessaires. Il nomme des commissaires généraux pour tous les pays ; et voici, d'après son biographe Caracciolo, les principes qu'il traça aux inquisiteurs :

1° En matière de foi, point de délais. Au moindre soupçon agir avec la dernière rigueur.

2° N'avoir aucun égard aux princes et prélats, si haut qu'ils soient.

3° Être surtout sévères envers ceux qui cherchent à être protégés par la puissance séculière ; mais traiter avec douceur ceux qui se rétractent.

4° N'avoir aucune indulgence pour les hérétiques et surtout les calvinistes.

Les actes répondirent à la rigueur des principes. Toute trace de protestantisme en Italie fut impitoyablement poursuivie et extirpée. Le capucin Bernardino Ochino dut s'enfuir à Genève ; l'augustin Pierre Martyr Vermigli alla enseigner la théologie à Strasbourg. Pierre-Paul Vergerio, évêque de Capo d'Istria, plusieurs fois légat pontifical, dut se réfugier en pays protestant, et le propre neveu de Caraffa, le marquis de Vico, Galeazzo Caraccioli, se fixa à Genève. Tous les disciples du réformateur espagnol Juan Valdès, dans la royauté de Naples, durent prendre la fuite, et la pauvre duchesse Renée de Ferrare, soupçonnée de protestantisme, prisonnière dans son palais, mêlait, comme dit Marot, son vin de ses larmes. Ses amis, Olympia Morata, Curione, durent se retirer en Allemagne et en Suisse. Quand Caraffa fut pape, la persécution redoubla de violence. Il autorisa les inquisiteurs à employer la torture. Des cardinaux furent emprisonnés par l'inquisition. Pole et son ami Priuli furent soumis à un examen. Le cardinal Morone fut tenu en prison jusqu'à la mort de Paul IV. Les évêques de Modène et de la Cava furent aussi jugés. Presque tous les Franciscains furent obligés à une rétractation. On trouvait des hérétiques, dit le *Compendium inquisitorum*, non seulement parmi les évêques et les prêtres, mais même parmi les inquisiteurs. Les habitants de San-Xisto et de Guardia en Calabre qui avaient adopté le calvinisme furent tous massacrés en 1560 ; à Venise, la communauté protestante fut la même année supprimée par des supplices et des noyades. En 1567, le savant florentin Carnesecchi et en 1570 le professeur d'éloquence de Lucques, Aonio Paleario, furent mis à mort pour hérésie.

Ce n'était pas assez de supprimer les hérétiques, il fallait aussi

supprimer les livres qui répandaient les mauvaises doctrines. En 1559, Paul IV publia le premier index officiel des livres prohibés, *Index librorum prohibitorum*. On y trouve les écrits de la plupart de ceux à qui l'Église devait le réveil de sa foi et le relèvement de ses mœurs, de la plupart des réformateurs du XVe siècle, de Gerson à Geiler de Kaysersberg. « Exit edictum », nous dit le vénitien Natalis Comes dans ses *Historiae sui temporis*, l. XI, « ut libri omnes, impressi vel compositi, vel explanationibus ab haereticis scriptoribus contaminati, at non illustrati, sanctissimis magistratibus quaestionum ubique afferrentur, propositis etiam gravissimis suppliciis, si quis illos occultasset, suppressisset, ac non obtulisset. Tanta concremata est omnis generis librorum ubique copia et multitudo, ut Trojanum prope incendium, si in unum collati fuissent, apparere posset. Nulla enim fuit bibliotheca vel privata vel publica, quae fuerit immunis ab ea clade, ac non prope exinanita. » On ne put plus recevoir aucun livre ou manuscrit sans le visa des inquisiteurs.

Le résultat fut aussi satisfaisant qu'on pouvait le souhaiter. L'hérésie disparut absolument du sol de l'Italie et ce fut miracle si les pauvres Vaudois, massacrés dans les Alpes et en Piémont, purent échapper en partie soit en fuyant en Suisse, soit en se cachant dans les hautes vallées des montagnes. Mais l'Italie paya cher cette unité de la foi.

La seconde moitié du XVIe siècle y fut marquée en effet par une profonde décadence intellectuelle et artistique. Un grand savant naît en 1564, Galilée; mais en 1615 l'inquisition le forcera de suspendre son enseignement et en 1633 elle le contraindra de nier les vérités que son génie a découvertes. En 1600, Giordano Bruno est brûlé à Rome. L'Académie de Modène est dissoute ; celle de Naples est fermée. Dans la crainte d'errer à droite ou à gauche, on n'ose plus penser dans le pays de Dante ou de Machiavel. Saint Thomas d'Aquin est critiqué par les Jésuites dans leur *Ratio studiorum* de 1586. Il est vrai que l'inquisition espagnole déclare que la *Ratio studiorum* est « liber temerarius, periculosus, jactantia plenus ». Les Italiens se réfugient dans la poésie épique, pastorale, lyrique, épigrammatique et finissent par tomber dans les fadeurs et les prétentieuses sottises de Berni, du Trissin, de Tansillo ou de Marini. Le régime intellectuel qui fut appliqué à la Péninsule fut admirablement propre à préparer les petites tyrannies princières du XVIIe et du XVIIIe siècle et le long énervement dont l'Italie ne sortira qu'à la Révolution française.

Ce que les réformateurs catholiques, les Jésuites de Caraffa ont

fait par leurs efforts individuels et par l'autorité de la papauté en Italie, ils vont essayer de l'appliquer à la catholicité tout entière par le concile de Trente : réforme des abus, de la discipline et des mœurs; définition rigoureuse et inattaquable de la foi orthodoxe; consolidation de l'autorité, de la suprématie pontificale.

IV.

Trois faits coïncident avec le vain essai de conciliation tenté à Ratisbonne en 1541, et cette coïncidence, sans avoir été absolument voulue, n'est cependant pas fortuite. Elle résulte de la nature même et de la force des choses : la création de l'ordre des Jésuites, l'organisation de l'inquisition dont nous venons de parler, enfin la convocation du concile œcuménique.

C'est au mois de juin 1541 que Paul III se décida enfin de réunir le concile. « Considerato », lisons-nous dans une lettre adressée le 15 juin 1541 par le cardinal Ardinghello au cardinal Contarini, « che nè la concordia a Christiani è successa, e la tolerantia è illicitissima e damnosa, e la guerra difficile e pericolosa, pare a S. S. che si ricorra al rimedio del Concilio. Adunque S. Beatitudine ha determinato di levar via la prorogatione della suspensione del Concilio e di dichiararlo et congregarlo quanto piu presto se potrà. » Dès le 27 novembre 1542, les légats arrivèrent à Trente, mais il se passa encore trois ans avant que les assistants fussent assez nombreux pour que le concile pût s'ouvrir. On attendit jusqu'au 13 décembre 1545, et il y avait encore si peu de monde alors que les légats, le cardinal del Monte (Jules III), Marcello Cervini (Marcel II) et Reginald Pole, qui ne se doutait pas alors qu'on l'accuserait un jour d'hérésie, purent aisément faire accepter toutes les propositions du Saint-Siège. L'instruction pontificale donnée aux légats suffit à elle seule pour montrer le chemin parcouru depuis les conciles de Constance et de Bâle, et que le concile, bien loin d'être la représentation visible de l'Église, revêtue de la plénitude de sa puissance, n'est plus qu'un comité consultatif réuni, dirigé par le pape, de qui seul en réalité émanent les décisions. Il est impossible à un historien impartial de ne pas reconnaître que le concile de Trente a un caractère absolument différent des conciles du moyen âge. Il n'est pas seulement vrai de dire qu'il a changé la constitution de l'Église. Il faut dire encore qu'il s'est réuni et a agi conformément à une constitution toute nouvelle de l'Église. Des trois conditions jusque-là nécessaires pour la validité des décisions du conseil : la régularité des convocations, la liberté des délibérations,

la légalité des décisions, la première seule a été remplie, quoique le nombre des membres présents au début fût insuffisant. C'est pourquoi, si le concile de Bâle a été contesté avec de bonnes raisons par les partisans de la curie, les décisions du concile de Trente ont été contestées avec des raisons tout aussi fortes et par l'Église gallicane et par tous les adversaires de l'ultramontanisme. Pour les accepter, il faut commencer par accepter le principe de la supériorité du pape sur le concile, principe qui a toujours été discuté dans l'Église.

Dans ses instructions, le pape recommande aux légats de commencer par traiter des définitions du dogme. « De reformatione nec ante dogmata, nec simul cum illis omnino agant, cum haec *secundaria* et *minor causa* congregandi concilii fuerit. » Il permet d'écouter les plaintes qu'on élèvera contre la curie, « non quia concilii sit illas emendare, sed quia Pontifex de illis optime instructus remedia porrigat oportuna ». Les actes du concile seront rendus au nom des légats et du pape « ita ut non solum Pontifex concilii convocandi auctor, sed etiam summam in eo perducendo auctoritatem praeferre appareat. Facultatem legatis damus aliquas indulgentias largiendi, sed animadvertant, ut concessae a concilio non appareant, cui summum jus et auctoritas non competit ».

Les légats parvinrent à tout ce qu'ils désiraient. Malgré les envoyés de l'empereur, François de Vargas et Pierre de Malvenda, ils obtinrent qu'on traitât les questions de dogme avant celle de la réforme, ce qui était un moyen d'empêcher les dissidents et surtout les protestants de venir au concile. On leur concéda les formes du concile de Latran de 1514 au lieu de celles du concile de Bâle que réclamaient quelques Pères, la suppression des mots *universalem Ecclesiam repraesentans* pour qualifier le concile, le vote par tête au lieu de celui par nations. Ils réclamèrent le droit pour les légats seuls de faire des propositions, ce qui indigna quelques évêques, mais fut exécuté dans la pratique. Ils soutinrent que, lorsque les voix se balançaient à peu près, celles des légats devaient l'emporter, même s'ils avaient la majorité contre eux ; enfin que « Papa in concilio non tenebatur sequi sententias Patrum, si nolebat, et propterea, etiam si major pars contradixerint, potuisset etiam ipse solus statuere ». Vargas, dans un mémoire à l'empereur, se plaignait dans les termes les plus vifs de l'absence de toute liberté pour le concile. « Sous prétexte d'y établir l'ordre, les légats du pape se rendent maîtres de l'assemblée. Tout ce qui se propose, tout ce qui s'examine, tout ce qui se définit, c'est dans le temps et de la façon qu'il leur plaît. » Leur conduite n'est que déguisement et dissimulation. La liberté, qu'ils laissent, n'est que

chimère. Les prélats pensionnaires du pape l'avouent eux-mêmes et en témoignent leur douleur aux gens de bien. Le soir, raconte encore Vargas, les légats assemblaient les évêques en congrégation. Ils lisaient les décrets, comme ils les avaient couchés par écrit avec ceux qu'il leur avait plu de consulter. Ainsi tout passait sans difficulté. Ceux-ci n'entendaient pas ce dont il était question et ceux-là n'osaient pas ouvrir la bouche. Enfin, la plupart étaient las de ce qu'on les retenait bien avant dans la nuit. « Non possumus non dolere vicem nostram, conciliorumque auctoritatem jam diu deploratam. »

La papauté, instruite par les conciles du xve siècle, effrayée des résultats de la liberté et des discussions, voulait rétablir l'ordre dans l'Église par autorité. On peut déplorer qu'il ait fallu pour cela renoncer aux traditions du moyen âge, changer la constitution de l'Église et en faire une sorte de monarchie absolue; l'observateur impartial sera disposé à croire qu'avec la liberté que réclamait Vargas le concile se serait divisé et serait demeuré impuissant, à reconnaître que, maîtrisé par l'absolutisme pontifical, par la violence morale qu'exercèrent les légats, il a accompli une œuvre qu'on peut ne pas trouver bonne en tous points, mais grâce à laquelle l'Église catholique s'est moralement régénérée et a vécu jusqu'aujourd'hui toujours puissante, toujours active.

Il faut distinguer trois périodes pendant le concile de Trente.

La première s'étendit du 13 décembre 1545 au 11 mars 1547 sous Paul III, qui, après avoir réuni le concile à Trente, le transféra le 11 mars 1547 à Bologne, ce qui équivalait à le suspendre.

La seconde, sous Jules III, s'étendit du 1er mai 1551 au 26 avril 1552. Le concile fut de nouveau suspendu à la suite de la campagne de Maurice de Saxe contre Charles-Quint.

Enfin, la troisième, du 18 janvier 1562 au 4 décembre 1563, eut lieu sous Pie IV, qui finit par mener à bien une œuvre tant de fois interrompue.

Ainsi, bien que théoriquement le concile convoqué en 1542 ait duré vingt et un ans, en fait il n'a siégé que quatre ans et un mois (quarante-neuf mois).

Comme nous l'avons indiqué et comme Paul III le demandait, le concile commença par s'occuper exclusivement de la définition des dogmes. Cela était nécessaire après tant d'années de discussions et de disputes; il fallait savoir sur quelle base devait se faire l'enseignement catholique, préserver l'Église des variations et des querelles théologiques qui divisaient toutes les communautés protestantes et surtout écarter par des déclarations catégoriques les protestants

du concile, où ils auraient apporté un élément de troubles et de schisme. Les premières sessions du concile sont une réponse aux essais infructueux de conciliation qui avaient eu lieu depuis 1530. Aussi peut-on considérer toutes les définitions du concile comme des réponses aux doctrines protestantes. Les discussions furent menées avec une remarquable méthode et il en sortit une dogmatique qui depuis lors est restée immuable. A la doctrine de l'autorité absolue et unique de l'Écriture sainte, on répondit en mettant sur la même ligne l'Écriture et la tradition et en déclarant, malgré l'évêque de Chioggia, Nachianti, qu'il faut les vénérer « pari pietatis affectus reverentia ». A l'usage de la Bible en langue vulgaire, d'après des traductions faites sur les originaux hébreux et grecs, on répondit en déclarant canoniques tous les livres de la Vulgate et le texte de la Vulgate pour authentique; à l'interprétation de la Bible par la conscience des fidèles, on répondit en interdisant de l'expliquer « contra sensum quem tenuit et tenet sancta mater Ecclesia ». Sur la question du péché originel et de la justification, on eut plus de peine à s'accorder, car il y avait au concile des hommes comme le général des Augustins Seripando, dont les idées étaient celles de Contarini. Grâce à Caraffa et aux Jésuites, on adopta une formule qui, tout en reconnaissant que l'homme est sauvé par la grâce, faisait dépendre l'acceptation de la grâce de la volonté de l'homme, maintenait ainsi la liberté humaine, n'admettait pas que l'homme pût se considérer comme sûr du salut. On s'entendit aisément sur le nombre et la nature des sacrements, mais on renonça à définir la nature de leur efficacité, à cause des divergences entre les franciscains et les dominicains.

Quand on eut réglé les questions dogmatiques, une partie des Pères du concile, et surtout les Espagnols, voulurent aborder la réforme, mais les légats refusaient absolument au concile le droit de discuter les questions de réforme et prétendaient qu'elles devaient être réglées par des bulles pontificales; le cardinal del Monte (Jules III) déclara que le concile « omnia potest in iis quae sibi a Sua Sanctitate demandata sunt, in aliis autem nihil potest ». La question capitale était celle du droit des évêques. La majorité de ceux-ci voulait qu'ils fussent reconnus comme existant *divino jure*, c'est-à-dire comme tenant leur puissance directement des apôtres et non du Saint-Siège, et réclamait par suite la suppression des *exemptions*, par lesquelles la papauté diminuait la puissance épiscopale au profit des ordres religieux. Paul III, effrayé de ces déclamations, des succès en Allemagne de Charles-Quint, qui était beaucoup plus partisan de la réforme que de l'autorité pontificale, transféra le 11 mars 1547 le concile à Bologne.

Quand Jules III, conformément aux engagements pris avant l'élection par les membres du conclave et par condescendance pour les incessantes réclamations de Charles-Quint, ramena le concile à Trente le 1er mai 1551, l'opposition entre une partie des évêques et la papauté éclata plus violente que par le passé. Les légats, et surtout le président du concile, Crescenzi, mirent tout en œuvre pour empêcher la discussion sur la réforme. L'évêque d'Orense écrit le 12 octobre 1551 : « Les présidents du concile ne font paraître ni zèle, ni empressement pour la réformation du clergé. Ils déclarent sans façon que nous devons nous contenter de ce qu'ils voudront bien nous accorder, sans qu'il nous soit permis d'ouvrir la bouche pour demander quelque chose de plus. » Vargas dit le 12 novembre : « Le concile ne peut rien faire par lui-même. On l'a dépouillé de son autorité. Il n'y a point de liberté. Le légat est le maître; il tient tout dans sa main. » L'évêque de Verdun ayant protesté contre le maintien des commendes, le légat le traita de sot, d'étourdi, de jeune homme. Et l'évêque d'Orense ayant demandé à examiner une proposition qui déclarait le pape supérieur au concile, le légat répondit : « Celui qui doute en matière de foi est hérétique, et dès lors vous en êtes un. » Les envoyés de Wurtemberg et de Saxe arrivèrent là-dessus le 24 janvier 1552, demandant un concile libre de la pression de la papauté, et ils trouvèrent d'assez fortes sympathies parmi les évêques. Maurice de Saxe rendit à Jules III le service de le débarrasser du concile par son audacieuse entreprise contre Charles-Quint en Tyrol. Le 28 avril 1552, le concile fut une seconde fois interrompu.

Il aurait semblé que Paul IV eût été l'homme destiné à reprendre l'œuvre du concile, à accomplir cette réforme à laquelle il avait personnellement travaillé pendant toute sa vie. « Veramente », dit Mocenigo dans sa relation de 1560, « pareva degnissimo vicario di Cristo. Nelle cose della religione se prendeva tanto pensiero et usava tanta diligentia che maggior non si poteva desiderare. » Néanmoins, non seulement ce pontificat ne fit pas avancer la réforme, mais il fut pour l'Église un temps d'épreuves, de défaites dont le pape pouvait rapporter à lui-même la responsabilité. Sans doute, il travaillait à la réforme par de continuelles mesures de détail, mais il ne voulait pas plier son âme altière à les soumettre à un concile. Comme le dit encore Mocenigo : « Papa Paolo IV andava continuamente facendo qualche nova determinatione e riforma, e sempre diceva preparare altre, acciò che restasse manca occasione e menor necessità di far concilio. » L'erreur de Paul IV fut de nourrir de nouveau l'idée qui avait été celle de Jules II, de Clément VII et, dans une certaine mesure, de Paul III, celle de secouer le joug de l'Es-

pagne et de la maison d'Autriche et de donner au Saint-Siège et à l'Italie l'indépendance en s'appuyant sur la France. Il poursuivit cette politique avec l'obstination qui était dans son caractère, protestant contre l'élection de Ferdinand comme empereur parce qu'on n'avait pas demandé son consentement, soutenant la guerre contre les troupes de Philippe II et réunissant contre le duc d'Albe des mercenaires luthériens qui brisaient les statues des saints et se moquaient de la messe et des Gascons, « tanto contro l'onor delle donne et in torre la robba ». Il entra en négociations avec le margrave Albert de Brandebourg et avec Soliman. Enfin, lui, l'homme austère par excellence, finit par ne plus prendre ses serviteurs que parmi ceux qui haïssaient l'Espagne et étaient partisans de la France, et il confia tout le gouvernement de l'Église à son neveu Charles Caraffa, homme violent et sans mœurs qui n'avait vécu que de la vie des camps, combla de faveurs ses autres neveux. Il est vrai qu'à la fin de son pontificat il reconnut leurs crimes, et, le 27 janvier 1559, il les chassa sans pitié; mais le mal était fait. Ferdinand et le duc de Bavière accordèrent à leurs sujets la communion sous les deux espèces. Élisabeth d'Angleterre, qui avait commencé par montrer une certaine déférence pour Paul IV en lui notifiant son avènement, offensée de la prétention émise par le pape de décider sur ses droits à la couronne, employa toute sa passion et son génie au service du protestantisme. En Écosse, Paul IV, en favorisant le parti français, aida la création d'un parti protestant national à qui Marie Stuart devra sa ruine.

Ainsi, à la mort de Paul IV, le 18 août 1559, les puissances protestantes étaient plus fortes que jamais : l'Écosse passait au protestantisme; la Pologne et la Hongrie s'éloignaient tous les jours davantage du catholicisme; en France et dans les Pays-Bas, le protestantisme gagnait tous les jours des adhérents; les puissances catholiques d'Allemagne elles-mêmes étaient mécontentes et irritées contre le pape. Quant aux princes du nord de l'Allemagne, aux pays scandinaves, à l'Angleterre, ils étaient à jamais perdus pour le Saint-Siège.

Heureusement pour l'Église, le successeur de Paul IV, Pie IV, Jean-Angelo Medici, d'une famille d'aventuriers milanais, était, par son habileté, sa douceur et sa tolérance, plus propre qu'aucun autre à corriger les maux causés par le zèle intempérant de Caraffa. Il donna aux ennemis de ce dernier la satisfaction de voir punir du dernier supplice les deux neveux de Paul IV, le cardinal Caraffa et le duc de Palliano, mais il évita ensuite toutes les mesures de rigueur, et, au dire de Soranzo, « si lascia intendere che più li piaceria che usassero (gli inquisitori) termini dà cortese gentiluomo che

dà frate severo ». Il eut pour principal conseiller son neveu, Charles Borromée, qui unissait aux talents de l'homme d'État les vertus d'un saint. Celui-ci organisa un concile de huit docteurs, qui fut depuis la *Consultà* pontificale.

Pie IV apporta dans ses rapports avec les puissances autant de prudence que Paul IV y avait mis de témérité. Il détourna le duc de Savoie de ses intentions violentes contre Genève, et son but était avant tout « di star in pace ». Enfin, il se déclara fermement pour le concile, le convoqua le 29 novembre 1560 et l'assemblée put s'ouvrir le 18 janvier 1562 : « Nous voulons le concile », dit-il ; « si nous ne le voulions pas, nous resterions des années avec les mêmes difficultés, tandis que nous voulons les faire disparaître. Il faut réformer ce qu'il y a à réformer, même ce qui touche à notre personne, à nos propres affaires. Si nous songeons à autre chose qu'à servir Dieu, Dieu nous punira. »

Pie IV tint à ce que le concile fût considéré comme la continuation du concile de Trente de 1552 et non comme un concile nouveau, afin qu'on ne revînt pas sur la discussion des dogmes et que les protestants ne pussent pas y apporter un élément de désordre et des difficultés de plus.

Mais les difficultés étaient grandes. Pendant la longue suspension du concile, l'esprit d'opposition avait eu de nouveau le temps de se faire jour dans l'Église, et surtout les puissances séculières, désirant assurer la paix dans leurs États, étaient disposées à sacrifier quelques-uns des principes qui, aux yeux du Saint-Siège, étaient les plus essentiels au maintien de l'Église. « Nous avons de bonnes intentions », disait tristement Pie IV, « mais nous sommes seul ».

Ferdinand Ier élevait les réclamations les plus étendues. Il voulait que le pape s'humiliât et consentît à une réforme complète du Saint-Siège et de la curie, des cardinaux et des conclaves, à la mise en vigueur des principes de Constance, au vote par députation des quatre nations, à la communion sous les deux espèces, au mariage des prêtres, acceptât l'établissement d'écoles pour les pauvres, un adoucissement des jeûnes, des catéchismes plus simples, l'introduction de la langue vulgaire dans le culte, la réforme des monastères.

Les Espagnols tenaient essentiellement à ce qu'on reconnût le caractère divin de l'institution épiscopale et l'inviolabilité de leurs droits, même vis-à-vis du Saint-Siège.

Enfin, les Français, représentés par le cardinal de Lorraine, étaient d'accord avec les Allemands pour réclamer la communion sous les deux espèces, l'emploi de la langue vulgaire dans le culte et l'administration des sacrements, et surtout la reconnaissance de la supériorité des conciles, conformément aux décisions de Bâle.

Les trois nations protestaient contre l'interdiction de discuter d'autres questions que celles qui avaient été proposées par les légats.

Quoique la papauté eût toujours la majorité dans le concile, grâce à la masse d'évêques italiens qui à Trente étaient à la solde de la curie (plus de quarante évêques, au dire de Sarpi, recevaient de trente à soixante écus par mois), néanmoins cette opposition des trois nations était un redoutable embarras. Dans une lettre adressée au pape le 8 mars 1563, Ferdinand se plaignait « Concilium in omnibus ad nutum Romanae Curiae dirigi et moderari, nihil proponi aut tractari quod a Romana curia speciatim haud imponatur; promissis, donis et minis cuncta agitari in Concilio ». Il y eut dans le concile des scènes violentes où les Italiens, les Espagnols criaient à l'anathème les uns contre les autres.

Pie IV vit avec le coup d'œil de l'homme d'État et du diplomate que ce n'était pas sur le concile même qu'il fallait agir pour arriver à un accord, mais sur les puissances séculières, en mettant habilement aux prises les idées et les intérêts opposés des nations opposantes. Ce fut Morone, naguère emprisonné comme hérétique, aujourd'hui président du concile réuni par Pie IV, qui fut chargé d'aller à Innsbruck en avril 1563 pour négocier avec Ferdinand. Il eut soin de lui montrer qu'en combattant le Saint-Siège, il accroîtrait la puissance des évêques dont les prétentions étaient directement en contradiction avec les droits des princes, et enfin il admit que Ferdinand pût, ainsi que les légats du pape, faire des propositions au concile. Pour la réforme, Morone promit de faire tout ce qui était possible pour contenter l'empereur, pourvu qu'il renonçât à soulever la question de la supériorité du concile. Dès ce moment, Ferdinand marcha d'accord avec le pape.

Auprès de Philippe II, on fit valoir l'importance des intérêts religieux pour la couronne espagnole, le danger qu'il y avait à laisser trop de puissance aux évêques qui réclamaient contre les larges subventions que le clergé espagnol devait payer au roi. Le roi promit d'aider le pape de toute sa puissance.

Enfin, en France, les progrès des protestants firent prendre aux Guises une attitude de plus en plus catholique et papale. Le cardinal de Lorraine se rendit à Rome et le pape envoya un ambassadeur à Charles IX. Ici encore ce furent des négociations politiques qui amenèrent la solution des difficultés religieuses. Il suffit aux légats de proposer au mois d'août un projet qui reconnaissait au clergé la complète indépendance et immunité en matière d'impôts, projet qui fut naturellement accueilli avec faveur par les évêques, pour que les princes eussent le vif désir de voir finir le concile le

plus tôt possible en s'accordant sur tous les points avec les intentions de la papauté.

On rallia enfin les évêques espagnols en leur montrant qu'on avait besoin d'eux pour repousser les demandes dangereuses des hérétiques faites primitivement par Ferdinand Ier et la France, et en leur donnant satisfaction sur la question de l'institution divine des évêques par une formule équivoque. Au lieu de dire comme ils le désiraient « episcopos a Christo institutos », on dit « hierarchiam divina ordinatione institutam ». Sur la question du pouvoir pontifical, on s'entendit aussi en ne définissant rien d'une manière nette. On laissa de côté la question du concile et du pape. On n'accorda pas au pape ce titre d'*Episcopus Universalis Ecclesiæ*, ni la *Plenitudo potestatis*, mais on reconnut à propos du sacrement de la pénitence sa *suprema potestas in Ecclesia Universa*, et naturellement sa qualité de *Vicarius Dei in terris*.

Ces difficultés une fois écartées plutôt que résolues, on put s'occuper librement de la réforme et on le fit avec une extrême ardeur. Il s'en faut cependant bien que l'on ait admis toutes les réclamations que faisaient entendre depuis un siècle et demi les partisans de la réforme ecclésiastique. On fit en particulier d'importantes réserves en ce qui touchait les droits de la cour de Rome. Ainsi on autorisa dans certains cas la collation de plusieurs bénéfices, le droit pour le Saint-Siège de donner des abbayes en commende ; on conserva absolument les *Annates*, dans une certaine mesure les exemptions des monastères. La théorie des indulgences fut confirmée, mais la vente des indulgences interdite. On laissa au pape le soin de décider la question de la communion sous les deux espèces pour chaque cas particulier. On interdit absolument le mariage des prêtres ; on approuva le culte des saints, des images et des reliques. Tout en recommandant au pape de choisir les cardinaux dans toutes les nations chrétiennes, on ne régla pas la proportion à donner à chaque nation, et l'autorité du Saint-Siège sur les évêques resta la même.

Sur les autres points, les décisions du concile furent conformes aux réclamations séculaires de l'Allemagne et de la France : suppression des provisions et grâces expectatives, interdiction de conférer plusieurs évêchés à la même personne, restriction des appels à la curie et des dispenses ; d'excellentes mesures furent prises pour la réforme, la règle et la surveillance des monastères. On exagéra les conditions sévères pour le choix des prêtres et évêques et on institua des séminaires auprès de chaque église cathédrale pour les former. Des conciles provinciaux durent avoir lieu tous les trois ans, des conciles diocésains tous les ans. La visite régulière des diocèses et la prédication régulière de l'Évangile furent prescrites de la manière la plus formelle.

Le concile avait ainsi fixé le dogme, accompli les réformes les plus nécessaires dans la discipline, fixé les formes solennelles du culte, des rites et des sacrements, confirmé la hiérarchie ecclésiastique et, sans l'exprimer pourtant catégoriquement, reconnu par sa procédure, par tous ses actes et toutes ses décisions, la suprématie absolue de la papauté. Pie IV, dans un discours tenu dans le consistoire du 30 décembre 1563, exprima dans des termes caractéristiques à la fois sa déférence pour le concile et la conviction de sa supériorité à l'égard du concile : « Patribus magnam gratiam habemus, quod in moribus emendandis corrigendaque vitae disciplina adeo se praebuerunt moderatos in nos et indulgentes. Concilii decreta principes ipsi colimus, ut, exemplo nostro commoti, omnes nullam sibi relictam causam existiment a Concilii auctoritate discedendi. *Praeclarum est enim legibus solutum principem vivere ex legibus.* »

Au concile de Trente, l'Église catholique renonça définitivement à toutes les tentatives de conciliation et d'union qui avaient marqué les conciles de Constance, de Bâle, de Ferrare et de Florence, ainsi que les conférences allemandes du XVIe siècle. A Trente, on écarta de propos délibéré les protestants et on ne songea pas à convoquer les Grecs ni les chrétiens orientaux. L'Église avait avant tout besoin d'unité et de cohésion. Elle se replia sur elle-même, sacrifiant résolument d'immenses provinces du monde chrétien qui lui avaient jadis appartenu et avaient fait une réalité, pendant le moyen âge, des beaux noms de *catholique*, d'*œcuménique*. Au lieu de réunir toutes les églises chrétiennes dans une vaste et vivante unité, en laissant à chaque Église nationale son originalité, ses particularités dans le dogme ou la discipline, elle imposa à tous ceux qui voulurent être comptés au nombre de ses membres des règles et des doctrines absolument immuables. Depuis quatre siècles, rien de l'œuvre du concile de Trente n'a été modifié, et le concile du Vatican n'a fait que condamner définitivement ceux qui profitaient de l'ambiguïté de certaines formules pour ne pas reconnaître l'infaillibilité pontificale dont l'œuvre même du concile de Trente est la reconnaissance implicite[1].

1. Ce fut cette reconnaissance implicite qui empêcha les canons du concile de Trente d'être reçus partout. Malgré les efforts des évêques et des Guises, ils ne furent pas publiés en France (voir le discours de Le Consayer sur la réception du concile de Trente, en appendice à la traduction de Sarpi). Le Parlement les repoussa comme contraires aux privilèges de l'Église gallicane. Pendant la Ligue, on réussit pourtant, le 6 avril 1593, à les faire accepter dans une réunion tumultueuse, malgré le président Le Maistre ; mais cet acte fut déclaré nul et aux États-Généraux de 1614-1615 le clergé essaya en vain de les faire reconnaître. L'assemblée du clergé de 1682 leur fut directement hostile. Dans la

Le concile de Trente fut fécond en résultats durables. Tandis que les Églises protestantes allaient se diversifiant à l'infini et commençaient cette série de variations dont Bossuet a si éloquemment raconté l'histoire, l'Église catholique voyait son dogme fixé d'une manière invariable au point d'être obligée de condamner comme hérétiques, pour des divergences secondaires, quelques-uns des hommes qui honorent le plus le catholicisme, Pascal, Arnauld et tous les Jansénistes. En même temps, sans échapper aux vices de toutes les institutions de ce monde, elle restaura dans son sein les bonnes mœurs, la discipline, la vie religieuse, et le XVIIe siècle a vu une renaissance catholique illustrée par de grands saints et par des œuvres admirables. Enfin, sa puissance d'apostolat prit une nouvelle vigueur et, si elle avait perdu en Europe des millions de fidèles, elle en gagna des millions d'autres en Asie et en Amérique.

Mais, pour dire toute ma pensée, l'Église catholique payait cher cette puissance acquise par l'unité du dogme, elle la payait par la concentration de l'autorité dans les mains de la papauté. Il y avait une chose dont l'humanité moderne avait avant tout besoin et que l'Église catholique ne lui donnait pas, ne pouvait pas lui donner, la liberté de l'esprit. Par crainte d'hérésie, elle avait enfermé l'intelligence humaine dans les bornes les plus étroites, et depuis le concile de Trente on peut dire qu'il n'a pas été possible de penser sans risquer de tomber dans l'hérésie. Galilée, Descartes et Malebranche n'y ont pas plus échappé que Pascal ou Lamennais, et l'on peut ajouter que, depuis le concile de Trente, non seulement il n'y a plus eu de philosophie catholique, mais il n'y a plus même eu de théologie catholique. On n'a plus fait que développer et commenter les œuvres et les principes anciens. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, qu'on en tire la condamnation de l'Église ou celle de l'esprit moderne, il est bien évident que, depuis trois siècles, le mouvement intellectuel s'est produit en dehors de l'Église, à côté d'elle ou contre elle. Elle a continué à exercer une action immense sur le monde, et une action en grande partie salutaire par ses œuvres de charité et d'éducation, par son influence religieuse, par le rôle important qu'elle joue pour tous ceux qui acceptent ses rites dans leur vie pratique et dans leur vie morale, mais toutes les grandes manifestations de la pensée humaine, tous les systèmes philosophiques et scientifiques qui, depuis le XVIe siècle, ont passionné l'intelligence humaine se sont produits en dehors de l'influence du catholicisme. Il y a eu de grands écrivains catholiques, de Fran-

Suisse catholique et en Hongrie, ils furent aussi repoussés. En Allemagne, ils n'eurent pas la valeur d'une loi d'empire, mais ils furent acceptés par les princes catholiques à la diète d'Augsbourg de 1566.

çois de Sales à Bossuet et à Joseph de Maistre; mais, de Montaigne à Descartes, de Descartes à Leibnitz, de Leibnitz à Kant, de Kant à Hegel, de Hegel à Aug. Comte et à Darwin, on peut faire une histoire de la pensée humaine sans tenir compte du catholicisme, et le catholicisme n'a pas exercé non plus aucune influence sur la naissance des sciences à la fin du XVIIIe siècle. Il y a eu de grands savants qui étaient bons catholiques, mais il est bien évident que, tandis qu'au moyen âge le catholicisme était maître de l'esprit humain et que c'était en lui que se produisait le mouvement intellectuel et philosophique, depuis le XVIe siècle il est restreint à un rôle moral, social et religieux, et le mouvement intellectuel se produisit en dehors de lui, indépendamment de lui.

Si nous envisageons le rôle du protestantisme, nous voyons que, pour la nouvelle Église, il n'en est pas de même. Le protestantisme a opéré, lui aussi, une réforme morale, et quand on voit les vertus qu'il a développées chez ses adhérents, non seulement à l'âge héroïque des persécutions, mais de tout temps, par son clergé privé, sauf en Angleterre, de riches revenus et de puissance temporelle, par ses missions très nombreuses et actives, par ses œuvres de charité, par ses établissements d'instruction publique, par son culte austère jusqu'à la froideur, on doit reconnaître que, s'il a accumulé beaucoup de ruines en brisant la vieille unité chrétienne, il a créé un idéal moral qui ne le cède en rien en élévation à celui du catholicisme. Mais, de plus, le protestantisme, qui n'avait nullement l'intention de créer la liberté de pensée et qui l'a même souvent combattue au point de la persécuter, a travaillé pour elle par le seul fait de briser l'unité religieuse et en abandonnant ainsi à la libre discussion une grande partie de l'histoire, de la philosophie et de la religion. Le catholicisme est la seule religion qui ait créé un système complet embrassant toute la vie et la pensée humaine. Ce n'est pas seulement la dogmatique qui est immuable, mais la philosophie, la morale, la discipline, la hiérarchie. Le protestantisme, dès ses débuts, a restreint à un petit nombre de dogmes le terrain interdit aux discussions, et encore a-t-il eu grand'peine à protéger même ce terrain sacré. Mais il n'y a jamais eu ni philosophie protestante, ni système ecclésiastique, ni discipline imposés comme articles de foi. En un mot, tout le domaine de la tradition fut livré par le protestantisme à la libre discussion. Et bientôt, grâce aux sectes innombrables, tout le domaine même de la théologie fut à son tour envahi par la libre pensée. Aussi voyons-nous naître dès le XVIe siècle l'histoire ecclésiastique critique avec les centuriateurs de Magdebourg, et du XVIe au XIXe siècle il n'y a pas eu de théologie originale autre que la théologie protestante. Tandis que dans les pays catholiques les uni-

versités étaient entraînées par une lente décadence produite en grande partie par l'absence de liberté de penser et par la décadence des études théologiques qui se renferment peu à peu dans les séminaires, les universités de Suisse, de Hollande, des pays scandinaves et d'Allemagne se transforment. Elles deviennent à demi laïques, tout en conservant heureusement leurs traditions et leurs revenus; elles s'ouvrent à toutes les hardiesses de l'esprit moderne et des sciences, tout en conservant la force de l'association. Elles forment seules le clergé protestant, et les études théologiques, où toutes les questions de critique de texte, de critique historique, de critique philosophique sont agitées avec passion, sont le foyer où furent vivifiées et renouvelées les sciences philologiques, historiques et philosophiques. Je ne puis insister ici sur ce point si curieux de l'histoire intellectuelle de l'Europe moderne, mais je pourrais montrer le haut enseignement allemand, tout le mouvement critique de l'Allemagne moderne sortant, d'une part, de ses facultés de théologie transformées et, d'autre part, de l'influence théologique et critique exercée sur l'Allemagne par les travaux des protestants français élevés dans les écoles protestantes de Sedan, de Saumur, d'Angers et de Nîmes et émigrés en Hollande à la fin du XVIIe siècle. Je n'ai nullement la prétention de dire que le protestantisme, en tant que religion, ait agi sur la philosophie et la science moderne. Les grands philosophes et les grands savants n'ont guère été plus protestants que catholiques; mais, tandis que les cadres immuables du catholicisme étaient plutôt une entrave pour la pensée moderne, qui a toujours cherché à s'en affranchir, les cadres plus larges du protestantisme ont favorisé son développement.

Comme vous le voyez, à partir du concile de Trente, les deux confessions catholique et protestante vont en divergeant l'une de l'autre pour aboutir, la première à l'immutabilité dans le dogme et à l'autorité absolue d'un chef unique; l'autre à la variété infinie, à la liberté absolue dans le dogme comme dans l'organisation ecclésiastique. Toutes deux ont eu le mérite de consacrer la meilleure partie de leurs efforts à ce qui a été l'occasion de leur schisme, à la réforme du clergé et des mœurs, et elles ont assez fait toutes deux, en élevant l'idéal moral et en enseignant la vertu aux hommes, pour mériter d'être étudiées et jugées avec une respectueuse sympathie.

Gabriel MONOD.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

Époques franque et des Capétiens directs.

Pour toute la période à laquelle ce bulletin est consacré, la production historique est presque entièrement arrêtée depuis l'été 1914, et certains ouvrages dont l'apparition semblait proche à l'époque où nous rédigions notre dernier bulletin[1] ou ne pourront être, hélas! achevés par ceux qui les avaient entrepris ou ne verront le jour que dans un avenir désormais impossible à prévoir.

Quelques livres cependant nous sont encore parvenus durant les semaines qui précédèrent la crise, ou même depuis, qui doivent être signalés à ceux que préoccupe la reprise du travail historique.

I. — Publications de textes.

1° Œuvres historiques et littéraires. — Une simple mention suffirait pour la nouvelle édition de la *Vita Karoli* d'Einhard qu'ont récemment fait paraître à l'usage de leurs étudiants deux professeurs anglais, MM. Garrod et Mowat[2], s'ils n'avaient eu en même temps la prétention de poser des principes et de réagir, dans un louable dessein de simplification et de clarté, contre les méthodes actuellement suivies par les éditeurs de textes historiques du moyen âge. Ils protestent avant tout contre les difficultés qu'éprouve un novice à se débrouiller au milieu des variantes entassées dans l' « apparatus criticus » des éditions d'Einhard publiées en Allemagne et estiment qu'il suffit de faire choix de trois ou quatre manuscrits caractéristiques pour établir un texte qui, en fin de compte, arrive par ce seul moyen à ressembler étonnamment au texte préparé suivant la formule allemande. — Nous admettrons volontiers

1. *Rev. histor.*, t. CXVI, n° 1 (mai 1914), p. 72 et suiv.

2. *Einhard's Life of Charlemagne. The latin text edited with introductions and notes by* H. W. Garrod *and* R. B. Mowat. Oxford, Clarendon Press, 1915, in-16, lx-82 p., 1 fac-similé et 1 carte; prix : 2 s. 6.

avec MM. Garrod et Mowat que, dans le cas d'Einhard, la collation de quelques manuscrits de plus ou de moins n'a pas jusqu'alors entraîné de bouleversements considérables dans le texte — ce qui est rassurant pour les historiens qui ont à l'utiliser. Mais on ne saurait préjuger le résultat auquel peut conduire l'examen d'un manuscrit nouveau, et si Pertz, dont MM. Garrod et Mowat se gaussent aimablement, puis Waitz, puis Holder-Egger ne s'étaient pas livrés au travail, rebutant mais indispensable, de recherche et de classement des multiples copies aujourd'hui conservées de la *Vita Karoli*, les deux éditeurs anglais eussent été bien en peine d'opérer entre les manuscrits un choix, d'ailleurs judicieux. — En outre, ils ont dû eux-mêmes reconnaître que les quatre manuscrits types qu'ils avaient décidé de prendre pour base de leur édition ne suffisaient pas toujours, et ils n'ont pas cru pouvoir se dispenser d'indiquer à maintes reprises des leçons fournies par d'autres manuscrits, vaguement désignés de la façon suivante : « unus codex » ou « nonnulli codices ». La clarté, vraiment, y gagne-t-elle beaucoup? — C'est aussi, apparemment, pour simplifier, que MM. Garrod et Mowat n'ont pas voulu embarrasser leurs lecteurs des questions soulevées par la recherche des documents où le biographe de Charlemagne a pu puiser et, plus spécialement, par l'étude des rapports de la *Vita Karoli* avec les *Annales Laurissenses* primitives ou remaniées (*Annales Einhardi*), dont il n'est soufflé mot ni dans la préface ni dans les notes. — La préface renferme seulement une courte notice sur Einhard, sans aucune indication bibliographique et visiblement peu au courant[1]; puis quelques remarques sur les réticences d'Einhard; de brèves indications, assez peu exactes, sur les autres sources de l'histoire de Charlemagne; quelques pages enfin sur la renaissance carolingienne et sur les limites et l'administration de l'empire carolingien : tout cela, très résumé, et à l'usage des débutants. C'est également pour ces derniers que les notes ont été rédigées : elles sont destinées à les guider dans la lecture du texte et à leur rappeler des notions historiques élémentaires.

Nous voici enfin pourvus, grâce à M. Jean Marx, d'une édition utilisable des *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges[2]. Durant près de quarante années, le regretté Jules Lair

1. Ainsi, p. XIII, MM. Garrod et Mowat affirment que, dès 821, une copie de la *Vita Karoli* figurait sur les rayons de la bibliothèque monastique de Reichenau, alors que M. Wibel a donné de sérieuses raisons d'en douter dans ses *Beiträge zur Kritik der Annales regni Francorum und der Annales quae dicuntur Einhardi* (1902).

2. Guillaume de Jumièges. *Gesta Normannorum ducum*, édition critique par

n'avait cessé de nous en promettre une; M. Marx, heureusement, a été un peu plus expéditif et il a pu l'être d'autant mieux que les recherches patientes et sagaces de Léopold Delisle avaient depuis longtemps préparé la tâche. M. Marx a, comme il convenait, suivi et précisé les indications fournies par l'illustre érudit et s'est appliqué, avant tout, à reproduire l'œuvre de Guillaume de Jumièges sous sa forme primitive, en sept livres, telle qu'elle fut publiée par le moine normand lui-même du vivant de Guillaume le Conquérant, en 1070 ou 1071, ou plutôt avec les très légères retouches qu'il lui fit subir au temps de Robert Courteheuse et de Guillaume le Roux. M. Marx l'a fait suivre, en deux séries distinctes, des longues additions faites à ce texte successivement, vers 1109 et vers 1149, par Orderic Vital et par Robert de Torigny, dont nous avons encore les manuscrits originaux. Il y a joint enfin, d'après deux manuscrits conservés en Angleterre et que Léopold Delisle n'avait pu examiner, quelques passages inédits ou peu connus[1] ajoutés aux *Gesta Normannorum ducum*, probablement par un moine de Saint-Étienne de Caen et peut-être dès la fin du XIe siècle : savoir, un récit fort curieux des derniers instants de Guillaume le Conquérant et trois groupes de pittoresques anecdotes, relatives aux ducs Richard II et Robert le Magnifique, que Wace devait utiliser un peu plus tard dans son *Roman de Rou*. L'édition de M. Marx semble avoir été préparée avec le plus grand soin. Pour l'œuvre même de Guillaume de Jumièges, il a collationné les onze manuscrits encore aujourd'hui conservés et, s'il n'a pas fait de ces manuscrits un classement aussi rigoureux peut-être qu'on aurait pu le souhaiter, les comparaisons auxquelles il s'est livré lui ont permis du moins d'établir un texte correct et intelligible. Pour les additions d'Orderic Vital et de Robert de Torigny, la tâche était facile, puisqu'il n'y avait qu'à se reporter aux manuscrits originaux de ces deux auteurs ou aux belles reproductions phototypiques qui ont été publiées en 1910 par Léopold Delisle[2] : il est inutile de dire que M. Marx s'en est parfaitement acquitté.

Jean Marx. Rouen, Lestringant, et Paris, Aug. Picard, 1914, in-8°, XLIV-418 p. et 1 tableau des manuscrits (collection de la Société de l'histoire de Normandie); prix : 12 fr.

1. Le récit de la mort de Guillaume le Conquérant avait déjà été publié par Th. Duffus Hardy dans son *Descriptive Catalogue*, ainsi que le note (p. XXIII, n. 1) M. Marx, lequel l'avait à tort donné comme inédit dans la *Rev. histor.*, t. CXI (1912), p. 290-291. M. Marx avait lui-même publié et étudié dans les *Mélanges d'histoire offerts à M. Charles Bémont*, p. 85-90, l'anecdote de Bernard le Philosophe et du duc Richard II.

2. *Matériaux pour l'édition de Guillaume de Jumièges préparée par Jules Lair*, publ. par Léopold Delisle. Paris, 1910, in-fol.

Plus délicate était la détermination des sources auxquelles le moine de Jumièges et ses continuateurs ont puisé. M. Marx les a recherchées très attentivement et indiquées autant que possible dans les notes de son édition[1]. Malheureusement, nous ne savons trop pourquoi il n'a pas cru devoir se conformer à l'usage courant en distinguant par un artifice typographique (italiques ou caractères plus petits) les passages extraits de documents antérieurs : ses notes mêmes ne permettent pas toujours de voir au premier coup d'œil si l'on a affaire à un texte original ou à un texte d'emprunt. Il n'a pas non plus marqué avec toute la netteté désirable les points où les *Gesta Normannorum ducum* concordent pour le fond comme pour la forme avec les *Gesta Guillelmi ducis Normannorum et regis Anglorum* de Guillaume de Poitiers; et, puisque nous sommes au chapitre des critiques, nous devons ajouter qu'il ne nous semble pas avoir étudié d'assez près les rapports de ces deux chroniques.

C'était là certes une des questions les plus épineuses, mais aussi les plus importantes dont l'examen s'imposait au nouvel éditeur de Guillaume de Jumièges : ce dernier et Guillaume de Poitiers ayant raconté tous deux, l'un brièvement, l'autre longuement, l'histoire du Conquérant, et l'ayant raconté en termes souvent identiques, mais non toujours dans le même ordre ni suivant la même chronologie, il est essentiel de savoir s'ils procèdent d'une même source, comme l'a autrefois soutenu Körting, ou si l'un des deux — et lequel — a copié l'autre. Nous avions eu, il y a une dizaine d'années, l'occasion d'apporter en passant à cette question une réponse sommaire[2], fondée sur l'étude comparative des chapitres relatifs aux guerres de Guillaume le Conquérant contre le comte d'Anjou Geoffroi Martel et nous avions cru pouvoir conclure à l'antériorité et à l'originalité des *Gesta Guillelmi ducis :* Guillaume de Jumièges nous semblait avoir largement et maladroitement puisé chez Guillaume de Poitiers au point de rendre inintelligible l'enchaînement des faits rapportés avec beaucoup plus de précision dans l'œuvre de son devancier. M. Marx, au lieu de se livrer à l'examen d'ensemble que nous attendions de lui, s'est borné à éliminer comme insoutenable l'hypothèse de Körting, qu'il eût été bon, malgré tout, de discuter, et à écarter en quelques lignes dans sa préface, pour des raisons logiques et *a priori* qui sont loin d'être probantes, la théorie que nous avions nous-

1. Pourquoi cependant s'être abstenu de faire ce travail pour les emprunts à l'Écriture, qui sont nombreux? Il eût également été intéressant de déterminer les emprunts faits aux auteurs latins de l'antiquité. Ainsi, p. 102, l. 2, on reconnaît facilement des bribes de vers classiques.

2. *Le Comté d'Anjou au XIe siècle* (1906), p. XIII.

même proposée en invoquant des arguments précis et dont, jusqu'à nouvel ordre, il ne nous paraît pas avoir affaibli la valeur. Par exemple, nous avions fait observer qu'au chapitre VIII du livre VII, Guillaume de Jumièges parle de la « prise » d'Alençon par Guillaume le Conquérant (dans les états duquel Alençon se trouvait), alors qu'il s'agit de toute évidence d'une « reprise » d'Alençon, tombé aux mains du comte d'Anjou un peu auparavant, ce dont Guillaume de Jumièges a totalement omis de nous parler, alors que Guillaume de Poitiers l'a fait d'une manière satisfaisante. En présence de deux textes aussi constamment contradictoires pour la chronologie des campagnes de Guillaume le Conquérant contre Geoffroi Martel — les seules dont nous avions eu l'occasion de nous occuper — il est impossible de se contenter de cette réflexion par laquelle conclut M. Marx : « A notre avis, il y a à prendre dans les deux récits, et dans celui de Guillaume de Jumièges et dans celui de Guillaume de Poitiers » (p. 126, note). Il fallait discuter à fond et comparer les deux textes, non pas seulement sur ce point particulier, mais d'un bout à l'autre : cette étude, à coup sûr, eût été instructive et eût seule permis de conclure affirmativement dans un sens ou dans un autre. Mais, tout en regrettant que M. Marx ne l'ait pas entreprise, nous ne pouvons que lui être reconnaissants de l'avoir préparée et grandement facilitée en nous donnant de Guillaume de Jumièges un texte sûr, dépouillé de toute interpolation, éclairé par une annotation sobre, mais précise[1], et désormais facile à utiliser et à critiquer.

Les fascicules 10 et 11 de l'excellente collection des *Classiques français du moyen âge*, dirigée par M. Mario Roques, intéressent tous deux, à des points de vue différents, l'histoire des seigneurs français de la fin du XIIe siècle et de la première moitié du XIIIe. Dans l'un[2], M. Anglade a recueilli toute l'œuvre poétique du troubadour Peire Vidal, œuvre d'une interprétation souvent difficile, même pour ceux qui sont familiers avec l'ancienne langue provençale, mais dont l'usage sera grandement facilité par le glossaire et par la traduction fidèle que M. Anglade a joints au texte. Les poésies de Peire Vidal, en particulier ses satires politiques, sont des

1. Les renvois aux travaux des érudits anglais eussent cependant pu être un peu plus nombreux. — P. 94, n. 3, il est inexact de dire que « Guillaume de Jumièges est *seul* à nous parler » du mariage de Renaud de Bourgogne avec la fille de Richard II. Cf. Poupardin, *le Royaume de Bourgogne*, p. 225.

2. *Les Poésies de Peire Vidal*, éditées par Joseph Anglade. Paris, Champion, 1913, in-16, XII-188 p. (collection des *Classiques français du moyen âge*); prix : 3 fr. 50.

documents trop précieux pour l'étude de la société féodale au temps de Philippe Auguste pour qu'il soit nécessaire d'insister longuement sur l'intérêt de cette nouvelle édition.

Dans l'autre fascicule de la collection[1], M. Charles Kohler nous donne le résultat du travail délicat auquel il s'est livré pour extraire de la vaste et confuse compilation historique connue sous le nom de *Gestes des Chiprois* ce qui constitue l'œuvre propre de Philippe de Novare, le célèbre auteur de cette partie des *Assises de Jérusalem* qui est intitulée *Livre de forme de plait*. Un premier et court fragment, relatif aux années 1223-1224 (p. 1 à 4), semble être une épave de l'autobiographie que, dans l'épilogue des *Quatre tenz d'aage d'ome*, Philippe de Novare lui-même dit avoir composée et placée en tête d'un recueil de ses œuvres qu'il destinait à ses amis. Le reste du volume est rempli par l'*Estoire de la guerre qui fu entre l'empereor Federic et messire Johan de Ybelin, seignor de Baruth*, ou plutôt entre les Ibelins et les impériaux en Terre Sainte et dans l'île de Chypre, de 1218 à 1243. Pour la première fois, grâce à un habile emploi de la traduction italienne insérée dans la Chronique d'Amadi, M. Kohler est parvenu à restituer de ces mémoires un texte, sinon tout à fait pur, du moins très amélioré, par place légèrement allongé, et surtout débarrassé des notes annalistiques et des digressions de tous genres que les compilateurs des *Gestes des Chiprois* y avaient introduites. Il y a joint une table chronologique, un index et un glossaire qui seront particulièrement bien accueillis des historiens.

2° Documents d'archives. — La collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France* dont l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis la mort de M. Henry d'Arbois de Jubainville, a confié la direction à M. Maurice Prou, pour la période carolingienne, et à M. Élie Berger, pour la période capétienne, vient de s'enrichir d'un nouveau volume[2] consacré aux

1. Philippe de Novare. *Mémoires, 1218-1243*, édités par Charles Kohler. Paris, Champion, 1913, in-16, xxvi-173 p. et 2 cartes (collection des *Classiques français du moyen âge*); prix : 3 fr. 50.

2. *Recueil des actes de Louis IV, roi de France (936-954)*, publié sous la direction de Maurice Prou, par Philippe Lauer. Paris, C. Klincksieck, 1914, in-4°, lxxvi-153 p. et 8 pl. (collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et bettes-lettres*). — Voici, d'après le dernier rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (*Académie des inscriptions, Comptes-rendus des séances de l'année 1915*, p. 16-18), complété par les rapports des années précédentes, l'état d'avancement de la collection. Ont paru : *Recueil des actes de Philippe Ier (1059-1108)*, par M. Prou (1908); *Recueil des actes de Lothaire*

actes de Louis IV (936-954). Ce volume est l'œuvre de M. Philippe Lauer, qu'un livre sur *le Règne de Louis IV d'Outre-mer* (1900) désignait au choix de l'Académie. Les actes publiés par ses soins, au nombre de quarante[1], étaient déjà tous connus, mais par des éditions souvent médiocres ou tout à fait insuffisantes; le texte que M. Lauer nous en donne a été, au contraire, établi suivant la méthode très rigoureuse adoptée pour les volumes précédents des *Chartes et diplômes*, c'est-à-dire d'après tous les manuscrits qu'une enquête collective préalable ordonnée par l'Académie, et complétée elle-même par des enquêtes individuelles, a permis, en majeure partie, de retrouver, mais dont le classement et la mise en œuvre exigent de chaque éditeur une somme d'efforts qui explique les longs délais nécessaires pour la préparation de chaque volume. Une introduction, rédigée, à peu de chose près, conformément au plan suivi dans le *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V* (1908), traite d'abord des originaux (au nombre de sept seulement) et des copies auxquelles nous devons le texte des actes réunis dans le Recueil ainsi que des termes employés pour désigner ces actes, qui tous se ramènent à la forme unique du « précepte » ou « diplôme »; un second chapitre étudie l'organisation de la chancellerie royale et son rôle; enfin deux chapitres sont réservés à l'examen détaillé des caractères externes (parchemin, écriture, chrismon, monogrammes, sceaux)[2] et du formulaire des diplômes royaux. M. Prou a écrit, en outre, pour ce volume une courte préface (p. I à X) où il a rappelé en termes excellents ce que la diplomatique doit à M. d'Arbois de Jubainville, sous la direction de qui ont paru les trois premiers tomes des *Chartes et diplômes*.

Le *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*, de

et de Louis V (954-987), par L. Halphen, avec la collaboration de F. Lot (1908); *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France. Introduction*, par L. Delisle (1909). En cours d'impression : *Recueil des actes des rois de Provence*, par R. Poupardin; *Recueil des actes de Philippe Auguste*, t. I, par H.-F. Delaborde; *Recueil des actes de Henri II d'Angleterre*, t. II, par L. Delisle, revu par É. Berger. En préparation avancée : *Recueil des actes des rois d'Aquitaine*, par L. Levillain; *Recueil des actes des premiers Capétiens*, par Martin-Chabot. En préparation : *Recueil des actes de Louis VII*, par L. Halphen; *Recueil des actes de saint Louis*, par G. Daumet et H. Stein.

1. Le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. IX, n'en contenait que trente-deux. — Aux quarante publiés par M. Lauer, il faut ajouter treize mentions d'actes considérés comme perdus.

2. Huit planches en phototypie donnent la reproduction intégrale, mais à échelle réduite, de deux parchemins originaux, la reproduction partielle des dernières lignes de deux autres parchemins originaux, des fac-similés de chrismon, de monogrammes et de sceaux.

MM. Prou et Vidier, en est au tome II, et une première livraison de ce volume a paru il y a déjà plus de trois ans [1]. Notre excuse pour en parler si tard est que nous venons seulement de la recevoir. On connaît la méthode adoptée par les deux éditeurs pour la publication des chartes comprises dans tout le recueil : une enquête soigneusement menée leur ayant permis d'établir une fois pour toutes, à défaut des cartulaires du moyen âge aujourd'hui perdus, un classement rigoureux des copies exécutées par les érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle, le texte qu'ils nous donnent, lorsque le parchemin original fait défaut, est toujours le résultat logique de la confrontation de ces divers groupes de copies, dont les variantes sont scrupuleusement relevées, et se présente ainsi à nous entouré du maximum de garanties possibles. Chaque document est précédé, d'abord d'une date, que les éditeurs n'ont pas manqué de justifier en note quand elle n'était pas fournie par le document même, puis d'une brève analyse, où ils se sont appliqués à mettre en relief les dispositions vraiment essentielles du texte, que l'analyse ne saurait dispenser de lire et d'étudier ; vient ensuite l'indication précise des copies utilisées, de toutes les éditions antérieures qui ont pu être retrouvées, enfin des recueils et des inventaires où le document a déjà été analysé. Les difficultés de tout ordre qu'il soulève sont examinées et, autant que possible, résolues dans des notes qui parfois sont de véritables dissertations critiques [2], sans cependant jamais rien perdre de la précision et de la sobriété qui sont qualités essentielles en pareille matière. — Cette méthode n'est, malheureusement, pas encore assez répandue parmi les éditeurs de chartes du moyen âge pour qu'il soit inutile d'en souligner la valeur, surtout quand elle est appliquée par des érudits tels que MM. Prou et Vidier; et, si nous avons tenu à citer leur volume avant d'autres recueils similaires, c'est avec l'espoir d'attirer ainsi plus fortement l'attention de leurs émules sur l'intérêt qu'il y aurait pour eux à s'inspirer de ce modèle. — Les documents réunis dans le fascicule que nous avons sous les yeux méritent, au surplus, d'être étudiés attentivement pour eux-mêmes. Ils appartiennent aux années 1161-1184 et sont au nombre de soixante-quinze, parmi lesquels on relève plusieurs bulles pontificales et plusieurs chartes royales iné-

1. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, réunies et publiées par Maurice Prou et Alexandre Vidier, tome II, 1er fascicule. Paris, A. Picard, 1912, in-8°, 128 p. (fasc. 6 des *Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais*).

2. A relever dans le présent fascicule une « Note sur le droit de patronage exercé par l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire sur diverses églises du diocèse de Sens » (p. 87-93).

dites. A signaler aussi un curieux contrat de garantie conditionnelle conclu entre Gille de Sully et les moines de Saint-Benoît-sur-Loire en 1164 (n° 184), des règlements et tarifs de tailles des années 1170 et 1180 (n°s 194, 217, 218), un acte de pariage très minutieusement détaillé (n° 204, ann. 1173), plusieurs accords relatifs à des partages de droits seigneuriaux (n°s 203-207, ann. 1173-1174), etc.

M. l'abbé Denis a publié le second fascicule de ses *Chartes de Saint-Julien de Tours*[1], dont nous avons apprécié la première livraison dans notre dernier bulletin[2]. Ce nouveau fascicule comprend environ cent cinquante documents ou mentions de documents des années 1228 à 1300 et, comme supplément au premier fascicule (qui s'arrêtait à l'année 1227), deux chartes des années 1117 et 1225. Parmi ces pièces, assez insignifiantes pour la plupart, il faut retenir le curieux dossier d'un procès qui mit aux prises, de 1233 à 1235, les moines de Nouzilly et le seigneur de Rochecorbon, ce dernier se dérobant sans cesse aux citations en justice dont les moines l'assiègent plusieurs mois durant avec une inépuisable patience, puis faisant appel au Saint-Siège, pour échapper aux suites d'une condamnation par défaut et d'une excommunication qui, de guerre lasse, ont été lancées contre lui, et finissant néanmoins par amener ses adversaires à un compromis dont il n'est pas, bien entendu, sans retirer d'appréciables bénéfices (n°s 210-233, 238, 241). A retenir aussi (n° 339) un petit recueil de dépositions faites à la fin du XIIIe siècle sur la question de savoir à qui, du comte de Blois ou du prieur de Saunay, incombait l'entretien d'un pont établi près du prieuré. — Ces documents sont publiés de façon plus satisfaisante que ceux du fascicule précédent : cette fois, M. l'abbé Denis disposait presque toujours des originaux ou d'assez bonnes copies, qui lui ont permis de nous fournir un texte intelligible, bien que déparé encore de temps à autre par d'évidentes erreurs de transcription[3]. Il appartiendra aux érudits locaux de dire si la recherche

1. *Chartes de Saint-Julien de Tours (1002-1300)*, publiées par l'abbé L.-J. Denis, [fasc. 2]. Le Mans, Société des Archives historiques du Maine, 1913, in-8°, 138 p. (*Archives historiques du Maine*, tome XII, 2e fascicule); prix des 2 fascicules : 15 fr.

2. *Rev. histor.*, t. CXVI (1914), p. 84.

3. Exemples : n° 207, p. 12, *sallic̄* lu *salliceiam* et *salliccie* au lieu de *sallicem* et *sallicis;* n° 209, p. 15, *Ambulliaco* pour *Ambilliaco;* n° 216, p. 21, *ad adendum* (le manuscrit doit évidemment porter quelque chose comme *ad agendum* ou *ad procedendum*). Bien sujettes à caution, les lectures suivantes : n° 202, p. 9, *con* pour *cum;* n° 204, p. 11, *le l'encis* pour *et l'encis*. N° 211, p. 19, un *sic*, dont on ne voit, par contre, vraiment pas la raison. Au n° 239, toutes les formules finales de l'acte ont été omises. — La ponctuation est parfois très défectueuse. Voir, par exemple, n° 210, p. 18, dernière ligne, où,

des pièces a été plus méthodiquement menée ; mais nous devons avouer que nous sommes surpris du grand nombre de celles dont M. l'abbé Denis n'a pu retrouver que de brèves analyses ou de simples mentions. L'enquête sur ce point a-t-elle été suffisante? On peut se le demander quand on voit M. Denis prendre pour le texte intégral d'un acte de 1230 et reproduire comme tel sans sourciller une analyse en quelques lignes donnée par Teulet au tome II des *Layettes du Trésor des chartes* d'un original, scellé de deux sceaux et conservé aux Archives nationales, où M. Denis a négligé de l'aller regarder.

Le *Cartulaire de Saint-Vincent du Mans*[1] ne peut être rangé au nombre des publications récentes qu'à raison de la préface et de l'index — d'ailleurs très volumineux l'un et l'autre — par lesquels M. Menjot d'Elbenne a complété en 1913 l'important recueil de chartes qu'il avait fait paraître il y a trente ans en collaboration avec feu l'abbé Charles, sous les auspices de la Société historique et archéologique du Maine. On sait que ce recueil renferme le texte de toutes les pièces jadis transcrites au « premier cartulaire » de l'abbaye, suivant l'ordre où elles figuraient dans ce manuscrit, aujourd'hui disparu, et d'après la copie intégrale qui en avait été exécutée pour Gaignières à la fin du XVIIe siècle (Bibliothèque nationale, ms. lat. 5444). A part deux actes[2] des années 573 et 873 et un court extrait des *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*[3] relatif à la fondation du monastère en l'an 572, le « premier cartulaire » est formé uniquement de chartes du XIe et du XIIe siècle, dont une vingtaine tout au plus dépassent l'année 1130 et dont deux ou trois seulement sont antérieures à l'année 1030 : au total, près de huit cent cinquante pièces pour une période d'un siècle — et des pièces dont on a bien souvent et à juste titre signalé l'intérêt tant pour l'histoire du monastère que pour l'histoire de la société

après le mot *denuntietis*, une simple virgule doit être substituée à un point suivi d'alinéa. Même observation au sujet du point et de l'alinéa qui suivent le mot *cessari*, p. 20, n° 213. Toute la fin du n° 212 est ponctuée à contresens.

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ordre de Saint-Benoît)*, publié et annoté par l'abbé R. Charles et le vicomte Menjot d'Elbenne : *Premier cartulaire, 572-1188*. Mamers, impr. Fleury ; Le Mans, A. de Saint-Denis, 1886-1913, in-4°, LXXVI p. + 479 col. + 155 p. et 1 pl.; prix : 30 fr.

2. Les éditeurs ont cru devoir y joindre — en les intercalant à leur rang chronologique — sept pièces des VIe-IXe siècles tirées des *Gesta Aldrici* et quelques bribes du testament de saint Bertrand, évêque du Mans (616), d'après les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*. Encore eût-il fallu ne pas publier comme deux chartes distinctes le n° 2, tiré du premier cartulaire de Saint-Vincent, et le n° 3, tiré des *Gesta Aldrici*, l'un (n° 2) n'étant qu'un texte écourté et défiguré de l'autre.

3. Les éditeurs ont négligé de dire que ce texte était tiré des *Actus*.

féodale. L'usage en sera désormais grandement facilité par l'excellent index des noms de lieux et de personnes dont nous sommes redevables à M. Menjot d'Elbenne. L'identification des noms de lieux semble, en particulier, y avoir été faite avec le plus grand soin. — La confection de cet index a, de plus, amené M. Menjot d'Elbenne à corriger dans les dernières pages du livre une partie des erreurs ou des négligences [1], d'ailleurs vénielles d'ordinaire, qui avaient pu lui échapper ainsi qu'à son collaborateur en 1886. Bon nombre de dates cependant eussent pu encore être utilement rectifiées ou tout au moins précisées à l'aide de travaux parus postérieurement à l'impression des chartes mêmes [2].

Quant à la préface, bien qu'elle compte 76 pages in-quarto, elle causera quelque déception : on n'y trouvera que de brèves indications sur les anciens cartulaires de Saint-Vincent du Mans, et plus particulièrement sur le premier cartulaire, suivies de l'analyse, pour chaque paroisse, des actes relatifs aux acquisitions faites par les moines au XIe et au XIIe siècle. On se serait attendu à autre chose. L'éditeur d'un cartulaire, quel qu'il soit, d'un cartulaire de cette importance surtout, doit aux historiens des éclaircissements sur un certain nombre de points : s'agit-il, d'abord, comme c'était le cas ici, d'un recueil ancien, dont la trace est perdue, il est nécessaire d'indiquer tout ce qu'on peut savoir de la composition du manuscrit primitif et du classement adopté par le compilateur. Ce sont des données indispensables à quiconque veut dater correctement, comprendre et critiquer, s'il y a lieu, des textes plus ou moins logiquement groupés. Or M. Menjot d'Elbenne a négligé de nous dire à quelle époque il conviendrait de placer la composition du cartulaire et quel ordre le compilateur a suivi dans la transcrip-

1. Il en reste encore cependant : ainsi, col. 56, n° 76, lire « qui Bus dicitur » au lieu de « quibus dicitur »; col. 191, « Rannulfi » au lieu de « Rannulilfi »; col. 219, n° 369, l. 2, « tandem » au lieu de « tam »; col. 261, l. 6, « ab omni vicaria » au lieu de « ad omni vicaria »; col. 330, l. 7, « faciam » au lieu de « faciant », etc.

2. Par exemple, les dates des nos 12 et 13, qu'il faut corriger en 997-1038 et 1028-1055, d'après la chronologie des évêques du Mans donnée par M. Latouche, *Histoire du comté du Maine* (1910), p. 135; la date du n° 99, qu'il faut corriger en « 1079 environ », d'après notre *Comté d'Anjou au XIe siècle* (1906), p. 183, n. 4; la date du n° 234, que la souscription de l'archevêque de Reims Gervais place entre 1055 et 1067 (voir Latouche, *op. cit.*, et Celier, *Catalogue des évêques du Mans*, 1910, p. 21); celle du n° 242, que les souscriptions du comte Élie et de l'archevêque Hoël placent entre juillet 1092 et juillet 1096 (voir Latouche, *op. cit.*, et Celier, *op. cit.*); celle du n° 308, que l'allusion au siège de Briolay place en 1103 ou 1104 (voir notre *Comté d'Anjou*, p. 174, et Latouche, *op. cit.*, p. 52, n. 5), etc.

tion des pièces [1]. Omission d'autant moins excusable qu'il eût été facilement mis sur la voie en se reportant aux notes rapides prises au XVIIe siècle par dom Le Michel (Bibliothèque nationale, ms. lat. 13820, fol. 204-217) et où les grandes divisions du cartulaire sont nettement marquées. Il est même singulier qu'il n'ait pas signalé l'existence de ces notes, pas plus d'ailleurs que d'un court fragment du cartulaire du XIVe siècle (Bibliothèque nationale, ms. lat. 11411, fol. 72-73) dont la comparaison avec le manuscrit de Gaignières eût pu être instructive [2]. — Une fois l'ancien cartulaire étudié en lui-même, une deuxième nécessité s'impose à celui qui l'édite : dresser les listes chronologiques des dignitaires qui y sont le plus souvent cités et, s'il s'agit d'un cartulaire monastique, dresser les listes des abbés, des prieurs et des dignitaires claustraux, grâce auxquelles il est possible de dater avec précision les chartes du recueil [3]. Or, sur ce chapitre encore, il nous faut constater que M. Menjot d'Elbenne s'est abstenu. — Disons enfin que l'analyse méthodique des chartes qui, sous le titre d' « État sommaire des biens de l'abbaye aux XIe et XIIe siècles », remplit à elle seule plus de soixante-trois grandes pages de l'introduction n'est pas sans laisser prise à la critique : non seulement ces analyses ne sont accompagnées d'aucun renvoi aux chartes mêmes, qu'on ne peut dès lors retrouver qu'au moyen de l'index, mais elles ne sont pas toujours d'une fidélité suffisante; les erreurs d'interprétation n'y sont pas rares [4]; et l'on se demande, en tout cas, si une vraie table analytique n'eût pas rendu plus de services.

Voilà bien des critiques pour une publication dont nous tenons

1. Il est manifeste que c'est un ordre topographique, correspondant au classement même des archives monastiques.

2. Ces divers manuscrits, étant indiqués aussi bien dans la *Bibliographie des cartulaires français* de M. Stein (1907) que dans l'introduction au *Catalogue des évêques du Mans* de M. Celier (1910), n'auraient pas dû rester ignorés de M. Menjot d'Elbenne et, s'il les connaissait, il eût dû les utiliser.

3. Quand donc tous les éditeurs de cartulaires se décideront-ils à donner en note (comme l'ont fait, par exemple, MM. Prou et Vidier dans le recueil cité plus haut), pour les chartes dépourvues de dates, l'indication des synchronismes qui permettent de réparer cet oubli?

4. En voici quelques exemples : p. XVI, 1re col., analyse du n° 453 : « Hoël ... vient à Bazougers et *s'y oppose* » (non : il s'interpose, il négocie); p. XXIII, col. 1, ligne 5 : « Hugue, alors prevôt *de la ville* » (n° 255); p. L, 1re col., analyse à contresens d'une partie de la charte n° 769; p. LXI, 2e col., analyse très inexacte d'une charte relative aux aubains (n° 305); p. LXII, 1re col., analyse à la fois erronée et très incomplète des n°s 307 et 308; p. LXIII, 1re col., analyse du n° 317 : « l'abbé ... leur paie 300 sous sur 20 livres », ce qui est un contresens (le texte porte qu'il leur paie 20 livres en plus des 300 sous [ou 15 livres] déjà payés); p. LXXII, 2e col., analyse du n° 187, peu intelligible, etc.

cependant à reconnaître les mérites : tous les éditeurs de cartulaires n'apportent pas, tant s'en faut, le même soin dans la transcription des textes, le même souci de ne rien publier qu'ils ne comprennent, la même précision dans l'identification des noms de lieux et de personnes. Cela suffit à assurer au travail de MM. Charles et Menjot d'Elbenne une place très honorable parmi ces précieuses publications de chartes dont le labeur de nos érudits tend journellement à accroître le nombre.

La Société historique du Vexin, qui a son siège à Pontoise, contribue à cette grande tâche avec une activité qui jamais ne se ralentit. Presque chaque année, elle nous livre un ou plusieurs fascicules, et parfois des volumes entiers, de documents, dont son infatigable secrétaire général, M. J. Depoin, est presque toujours l'éditeur ou un des éditeurs. C'est le cas des deux fascicules qui ont été distribués à la fin de 1913 et qui ne nous sont parvenus qu'au milieu de l'année suivante. L'un, qui est de M. Depoin seul, renferme le début d'un cartulaire de l'abbaye des Prémontrés d'Abbecourt, au diocèse de Chartres[1] ; l'autre, pour lequel M. Depoin s'est assuré la collaboration de M. Dutilleux, contient la deuxième partie du cartulaire de l'abbaye de Maubuisson, ou Notre-Dame-la-Royale, fondée près de Pontoise en 1239 par la reine Blanche de Castille[2]. Ce second recueil est d'ailleurs moins un cartulaire qu'un inventaire détaillé, où cependant de nombreuses pièces ont été reproduites in extenso. Les chartes (pour la plupart encore conservées en original) qui constituent le fonds de l'abbaye de Maubuisson y sont analysées ou publiées conformément à un plan un peu compliqué, emprunté, semble-t-il, à un inventaire antérieur et que les éditeurs se réservent sans doute de justifier dans leur préface : après avoir fait paraître en 1890 une première partie consacrée aux chartes de fondation de l'abbaye et des chapelles, ils nous donnent maintenant un fascicule réservé aux « contrats », et ceux-ci (sans compter une division en douze « titres » dont on saisit mal la portée) sont répartis suivant l'ordre alphabétique des localités auxquelles ils se réfèrent[3] et, pour chacune d'elles, suivant un ordre chronologique

1. *Monuments de l'histoire du Pinserais et du Mantais. Abbecourt-en-Pinserais, monastère de l'ordre de Prémontré. Recueil de chartes et documents*, par J. Depoin, 1er fascicule (1180-1250). Pontoise, Société historique du Vexin, 1913, in-4°, 72 p. (*Publications de la Société historique du Vexin*).

2. *Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale)*, publié par A. Dutilleux et J. Depoin, 2e partie : *Contrats*. Pontoise, Société historique du Vexin, 1913, petit in-4°, p. 89-168 (*Documents édités par la Société historique du Vexin*).

3. Est-ce à cause de cette répartition qu'un même acte se trouve (sans qu'on nous en avertisse) reproduit à deux reprises d'après l'original, une première fois

qu'on aimerait voir plus strictement respecté[1]. Ces « contrats », dont quelques-uns sont un peu antérieurs à la fondation même du monastère, appartiennent en majorité au XIIIe siècle ou au début du XIVe, quoiqu'ils descendent parfois jusqu'au XVe ou même jusqu'aux premières années du XVIe. L'intérêt en est surtout local : ils permettront de retracer d'une manière précise l'histoire de cette création de la pieuse reine Blanche, à laquelle saint Louis ne cessa lui-même de manifester sa sollicitude[2]; ils fourniront d'utiles données sur quelques petites maisons féodales des confins parisiens, comme celles des seigneurs de Marly ou de l'Isle-Adam, et mériteront enfin de retenir l'attention des topographes du vieux Paris par toute une série d'actes (nos 589-633) relatifs aux possessions de Notre-Dame-la-Royale dans Paris[3].

Le cartulaire d'Abbecourt est, lui aussi, un recueil factice où se trouvent réunis dans un ordre strictement chronologique, cette fois, les documents qui constituent le fonds des Prémontrés d'Abbecourt aux Archives départementales de Seine-et-Oise et ceux qui nous ont été transmis en copie soit par un certain Jean Blondeau, sous-prieur du monastère en 1630, soit par les collaborateurs de Hugo, abbé d'Étival, dont on conserve à la Bibliothèque de Nancy les notes destinées à la préparation des *Annales ordinis Praemonstratensis* (1734-1735), soit enfin par un des scribes de Vyon d'Hérouval, dont les papiers ont passé avec la collection du président Levrier sur les rayons de notre Bibliothèque nationale[4]. Les chartes publiées dans le premier fascicule[5] remontent à l'année 1180 (date de la fondation du monastère) et vont jusqu'en 1250. Elles

sous la rubrique : « Actes de donation ou d'acquisition de propriétés situées autour du monastère » (p. 91, n° 94), une seconde fois comme se référant à Cergy (p. 122, n° 287)?

1. Exemples : n° 114 (ann. 1246) suivi du n° 115 (ann. 1231); n° 584 (ann. 1296) suivi du n° 585 (ann. 1285).

2. A signaler, par suite, dans le cartulaire de nombreux actes de ce roi.

3. A signaler encore, n° 289, une intéressante décharge de dettes donnée en 1295 par le commandeur du Temple de France à Marguerite de Beaumont, « jadis princesse d'Antioiche et contesse de Tripe ». — P. 142, n° 465, au lieu de « écuyer », lire « chevalier » après le nom d'Étienne d'Estrées.

4. M. Depoin a récolté quelques copies encore dans les autres collections de la Bibliothèque nationale, et un petit nombre de pièces avaient déjà été éditées, en particulier dans la *Gallia christiana* et par l'abbé Hugo lui-même, dans les *Annales ordinis Praemonstratensis*.

5. Bien que M. Depoin ait pris soin d'intituler son volume : « Recueil de chartes *et documents* », nous ne comprenons pas la présence parmi les chartes du XIIe siècle, sous le n° 9, d'un long passage emprunté à la notice que les auteurs de la *Gallia christiana* ont écrite sur les débuts de l'abbaye, sous prétexte qu'il y est fait mention de la dédicace de l'église monastique en 1191, — date que M. Depoin corrige du reste arbitrairement en 1190.

seront consultées avec fruit à la fois pour l'histoire de l'ordre de Prémontré et pour celle de la petite féodalité du pays de Poissy et de Mantes. En guise de préface, M. Depoin a simplement reproduit une mauvaise notice sur l'abbaye rédigée par Jean Blondeau, une autre sur le prieuré de Carrières-sous-Poissy empruntée à un manuscrit de 1654, et, pour finir, quelques notes sur les tombes autrefois conservées à Abbecourt : une bonne chronologie des dignitaires de l'abbaye eût bien mieux fait notre affaire[1].

M. Gaston Robert, dont nous espérons voir bientôt paraître le livre qu'il prépare depuis plusieurs années sur la formation et l'histoire du temporel de Saint-Remi de Reims, publie en attendant tous les documents (au nombre de 204) qu'il a pu réunir sur les fiefs de l'abbaye aux XIIIe et XIVe siècles[2]. Ce sont presque exclusivement des actes d'hommage ou d'aveu et dénombrement, qui, ainsi groupés, sont assez instructifs pour l'étude de la féodalité en Champagne. L'édition semble avoir été préparée avec soin; mais M. Robert eût peut-être pu adopter un système plus simple et plus clair pour le classement des pièces : il les a réparties par localités, ce qui est commode; mais, au lieu de suivre un ordre chronologique rigoureux à l'intérieur de chaque série, il a voulu rapprocher les uns des autres tous les documents se rapportant à un même fief : comme le nom du fief n'est pas mis en vedette, il n'est pas facile de s'y retrouver.

La collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* s'est augmentée de deux volumes dont l'importance est grande pour l'histoire de la France féodale au temps des derniers Capétiens directs : le tome III des *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie* du regretté Auguste Longnon et le *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle* de M. Charles Bémont.

Dans son volume[3], M. Longnon a réuni tout ce qu'il a pu retrouver

1. Au n° 1 de son recueil, M. Depoin adopte dans le texte la leçon : « Maria ... Fontisbellae abbatissa » et, dans l'analyse qu'il donne de l'acte, il traduit : « Marie, abbesse de Fontevrault. » Il faudrait choisir. Le texte semble corrompu. En tout cas, d'après Célestin Port (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. II, p. 170), l'abbesse de Fontevrault en 1180 ne se nommait pas Marie.

2. *Les Fiefs de Saint-Remi de Reims aux XIIIe et XIVe siècles*, documents publiés par Gaston Robert. Reims, L. Michaud; Paris, A. Picard, 1913, in-8°, 117 p. — Aux documents des XIIIe et XIVe siècles, M. Robert a joint trois actes (et non deux, comme il le dit p. 6, n. 1) du XIIe siècle et (pour des raisons qui échappent) un acte qu'il date de 1402, mais qui est en réalité de 1422, comme il l'a reconnu dans une autre publication qui fait suite à celle-ci et qui a paru quelques mois plus tard (*les Fiefs de Saint-Remi de Reims depuis le XVe siècle jusqu'en 1550*, ibid., in-8°, 72 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVI, p. 196).

3. *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361)*, publiés par Auguste Longnon, tome III : *les Comptes administratifs*. Paris,

de la comptabilité des comtes de Champagne, à partir des dernières années du XIIe siècle jusqu'au milieu du XIVe, que ces comtes aient été des princes plus ou moins indépendants du roi de France ou qu'ils aient été les rois Capétiens eux-mêmes (depuis 1285). Deux de ces documents avaient déjà été publiés par Bourquelot, et parmi eux le plus ancien, qui ne remonte d'ailleurs qu'aux années 1217-1219, et qui est un relevé de dépenses diverses faites pour la comtesse Blanche de Navarre à l'époque où elle gouverna la Champagne au nom de son jeune fils Thibaud IV. D'autres avaient été signalés à l'attention des historiens ou étudiés soit par Boutaric, soit par M. Borrelli de Serres. Mais la plupart des textes recueillis au tome III des *Documents relatifs au comté de Champagne* n'avaient jusqu'alors fait l'objet d'aucune étude et, rapprochés les uns des autres, publiés avec le souci de la parfaite correction qui caractérisent toutes les éditions dues au scrupuleux érudit qu'était M. Longnon, ils apportent sur l'histoire intérieure de la Champagne, sur l'administration de ses comtes et, par surcroît, sur la politique, principalement sur la politique fiscale de la royauté française au temps de Philippe le Bel et de ses premiers successeurs, un ensemble de renseignements vraiment instructifs et curieux.

Ces textes sont les suivants : 1° le compte des dépenses de Blanche de Navarre déjà signalé (1217-1219) ; — 2° des fragments de comptes de recettes et dépenses pour les années 1252 et 1258-1259 ; — 3° des comptes entiers et bien dressés de recettes et dépenses relatifs au premier semestre de l'année 1285 (avant la réunion de la Champagne à la couronne), au second semestre de l'année 1287 et au second semestre de l'année 1288 ; — 4° des extraits d'un livre de comptabilité spécialement réservé au produit des ventes de bois et forêts faites sur les divers domaines du suzerain de 1285 à 1302 ; — 5° deux documents qui éclairent d'un jour assez cru les procédés de la fiscalité royale sous Philippe le Bel : d'une part, une liste, sans doute confidentielle, établie en 1295 par douze notables de la ville de Troyes, « des personnes de Troies et de la chastelerie » en état de « faire prest à nostre seigneur le roy » jusqu'à concurrence d'une somme indiquée chaque fois en face de leur nom, et, d'autre part, une estimation faite « hastéement et secréement » par ordre du roi, vers l'an 1300, « de la valeur des possessions et des rentes que les personnes d'église de la baillie de Troyes ont et peuent avoir en ladite baillie » ; — 6° deux comptes du subside levé dans le comté

Imprimerie nationale (en vente à Paris, librairie E. Leroux), 1914, in-4°, XXX-678 p. (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France*). — Sur le tome I de ce recueil, voir *Rev. histor.*, t. LXXXI (1903), p. 309 ; sur le tome II, *Rev. histor.*, t. LXXXVII (1905), p. 110.

de Champagne en 1314 pour la chevalerie de Louis le Hutin; — 7° le compte du subside levé la même année pour l'ost de Flandre dans le bailliage de Troyes; — 8° les comptes de recettes des fameuses foires de Champagne pour les années 1317, 1321, 1322 et 1323 ; — 9° le compte ordinaire des recettes et dépenses des bailliages de Troyes et Meaux pour le second semestre de l'année 1319 et le premier semestre de l'année 1320; — 10° un nouveau document intéressant l'histoire de la fiscalité royale : le compte des impôts levés de 1328 à 1330 dans les bailliages de Meaux et de Vitry à raison des acquêts faits par les églises et les non-nobles dans les quarante dernières années ; — 11° le compte des recettes effectuées du 1er décembre 1336 au 21 décembre 1337 par le receveur du duc Eude IV de Bourgogne dans les châtellenies et prévôtés champenoises cédées par le roi Philippe VI à Jeanne de France en 1328 et 1329 ; — 12° le compte du subside payé par le bailliage de Chaumont pour l'arrière-ban, en 1338, au début de la guerre de Cent ans ; — 13° le compte ordinaire des recettes et dépenses des bailliages de Troyes, Meaux, Vitry et Chaumont durant le second semestre de l'année 1340 et le premier semestre de l'année 1341 ; — 14° le compte des recettes et dépenses des eaux et forêts compris dans le douaire de la reine Jeanne d'Évreux, veuve du roi Charles IV le Bel, pour le second semestre de l'année 1347 et le premier semestre de l'année 1348 ; — 15° les comptes des recettes et dépenses effectuées du 4 avril au 28 novembre 1350 et du 10 octobre 1351 au 10 décembre 1352 par le receveur du duc de Bourgogne sur les domaines tenus par ce dernier en Champagne; — enfin, en appendice, le rôle de la taxe répartie entre les habitants de la châtellenie de Villemaur pour le rachat du fort de Méry-sur-Seine en 1371-1372.

Cette longue énumération laisse entrevoir l'intérêt considérable que présentent les documents publiés par M. Longnon pour l'étude de l'histoire financière des XIIIe et XIVe siècles. Mais on sait aussi combien d'ordinaire ces documents, rébarbatifs en apparence, que sont les registres de comptabilité, abondent en renseignements précis et vivants sur les mœurs et les usages et sur la vie économique des sociétés au milieu desquelles ils nous introduisent. Ceux dont M. Longnon a pu retrouver les fragments n'échappent pas à la règle commune. Dans la brève introduction qu'il a écrite pour le volume (M. Longnon étant mort sans avoir eu le temps d'en écrire une), M. Élie Berger l'a indiqué en quelques lignes, et M. Longnon avait lui-même dressé non seulement un volumineux index des noms de lieux et de personnes, mais aussi une table alphabétique « de

matières et de termes divers », malheureusement fort incomplète[1], qui, dans cet ordre d'idées, facilitera beaucoup les recherches des historiens. Qu'il suffise ici de signaler le contingent notable de détails instructifs qu'apportent les comptes édités par M. Longnon sur l'exploitation des eaux et forêts, ainsi que sur le repeuplement des étangs et, d'une manière générale, sur l'économie rurale de la Champagne. On remarquera, en particulier, la médiocre importance des vignobles de cette région au XIIIe et dans la première moitié du XIVe siècle et, par contre, l'étendue considérable des parties boisées et encore infestées de loups : les paiements de primes pour « lous vis et lous mors pris en Champagne » sont assez fréquents. Pour l'histoire du commerce, et notamment pour l'histoire des grandes « foires de Champagne », les détails abondent, et nous avons déjà dit que plusieurs comptes leur sont exclusivement réservés. Très riches également et très instructives sont, dans les comptes généraux, les rubriques « opera » ou « œuvres », c'est-à-dire les relevés de dépenses pour travaux de construction et de réparation aux châteaux, aux murailles, aux ponts, aux moulins, aux immeubles de tout genre. Sur la cour des comtes de Champagne et leur entourage, on trouvera aussi d'intéressantes données : fréquentes sont les mentions des gages alloués aux fonctionnaires (entre autres, au sénéchal, le sire de Joinville), des pensions payées à des nobles, à des clercs, à de simples bourgeois, ou aux nourrices des comtes et des comtesses; fréquentes, les mentions de sommes payées pour achats d'objets de luxe destinés au comte ou à sa famille ou de cadeaux pour leurs amis (pièces d'orfèvrerie, courtepointes, robes doublées de fourrure, équipements de nouveaux chevaliers, et jusqu'à des fromages de Brie pour le roi de France). Un article du compte général de 1252 parle également de gages payés à un ménestrel pour les noces de la dame d'Épense. Nous signalerons encore les nombreux faits divers et incidents judiciaires auxquels les comptes champenois font allusion : arrestation de coupe-bourses, financiers lombards en fuite, saisies, descentes de police et expéditions militaires pour mettre les récalcitrants à la raison ; et l'on pourra noter en passant que ces comptes fournissent

1. Ainsi, à l'article « estangs (repeuplement des) », il faut ajouter au moins des renvois aux pages 6 *M*, 17 *F*, 18 *D-G ;* à l'article « forteresses (reparacion des) », un renvoi à la p. 15 *E ;* à l'article « Lumbardi », des renvois aux p. 33 *I* et 71 *G ;* à l'article « pain de prisonniers », des renvois aux p. 95 *I*, 100 *O*, 170 *C ;* l'article « Parlement de Paris », qu'il faut aller chercher dans l'index des noms propres, est plus incomplet encore.

sur le régime alimentaire des prisons un même et unique renseignement souvent répété (une somme de tant « pour pain à prisonniers ») dont il semble ressortir que le pain et l'eau devaient composer à eux seuls la maigre pitance du détenu de droit commun. Enfin ce n'est pas seulement dans la mesure où ils intéressent l'histoire financière que les textes réunis par M. Longnon sont importants pour l'historien de la royauté française au XIIIe et au XIVe siècle : sur quantité d'autres points, ils lui apporteront d'utiles lumières et, en particulier, sur tout ce qui concerne les sessions et la juridiction, chaque jour plus étendue, du Parlement de Paris, dont il est souvent question au cours du volume.

Le *Recueil* de M. Bémont[1] est la reproduction d'un registre de la fin du XIIIe siècle qui, des archives des ducs de Guyenne, à Bordeaux, émigra en 1627, au plus tard, dans la bibliothèque des ducs de Brunswick, à Wolfenbüttel, où il est encore conservé aujourd'hui. Unique épave d'une série de huit registres terriers des XIIIe et XIVe siècles, le recueil de Wolfenbüttel comprend environ cinq cent cinquante « reconnaissances » ou déclarations de services féodaux et redevances dus au roi d'Angleterre Édouard Ier, à la date de 1273-1274, c'est-à-dire lors de la grande enquête à laquelle le souverain anglais fit procéder quand il visita son duché de Guyenne au retour de la croisade et avant d'aller recevoir à Westminster la couronne royale. Au milieu de ce dossier a été intercalé un groupe d'à peu près cent cinquante documents divers[2], s'échelonnant de 1189 environ à 1281, parmi lesquels figurent encore quelques « reconnaissances de fiefs » analogues à celles de 1273-1274, mais dont le plus grand nombre est relatif à l'administration d'Édouard comme duc de Guyenne depuis 1254 jusqu'à la mort de son père Henri III. L'ensemble avait jadis été étudié par Martial et Jules Delpit, qui en avaient fait l'objet d'une *Notice*[3] parue en 1841 et en avaient publié de nombreux extraits aux tomes III et V des *Archives historiques de la Gironde*; mais cette édition fragmentaire, et d'ailleurs incor-

1. *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle* (*Recogniciones feodorum in Aquitania*), transcrits et publiés par Charles Bémont. Paris, Imprimerie nationale (en vente à Paris, librairie E. Leroux), 1914, in-4°, LXXVI-477 p. (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*). — Ce recueil a déjà été sommairement signalé dans la *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 148.

2. Soit un total de 700, ou plus exactement de 682 documents, car dix-huit d'entre eux ont été, par erreur, transcrits deux fois dans le manuscrit de Wolfenbüttel.

3. *Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbüttel intitulé : Recogniciones feodorum*, dans les *Notices et extraits des manuscrits* publ. par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XIV, 2e partie.

recte, ne donnait du recueil de Wolfenbüttel qu'une idée imparfaite. La publication de M. Bémont nous en apporte pour la première fois non seulement le texte intégral, mais encore un texte annoté et, en outre, épuré, ce qui n'était ni superflu ni facile, car les actes (dont un assez grand nombre en gascon) ont été copiés par des scribes aussi négligents que distraits[1]. Ainsi présenté, avec tous les éclaircissements nécessaires, suivi d'un glossaire et d'un index des noms de personnes et de lieux auquel M. Bémont a apporté tous ses soins[2], le registre des *Recogniciones feodorum in Aquitania* (car tel est le titre que porte le manuscrit du XIIIe siècle) nous apparaît comme un document de premier ordre pour l'étude de la société féodale[3] en Guyenne et Gascogne vers 1273-1274.

Dans son glossaire, qui est en même temps une sorte de répertoire des institutions, M. Bémont en a extrait l'essentiel. Il suffira d'y renvoyer, tout en faisant observer que sur quelques points on pourra ne pas partager son avis sans réserves. Par exemple, à l'article « *domicellus*, damoiseau », M. Bémont ne croit pas qu'il y ait lieu d'établir une distinction entre ce titre et celui de chevalier. On ne peut nier cependant que cette distinction ne soit faite très nettement dans toutes les chartes du recueil : dans aucune liste de témoins, dans aucune énumération de seigneurs participant à un acte, on ne confond le damoiseau (*domicellus*, *donzed*) et le chevalier (*miles*, *cavoir*); on les oppose même souvent, et un texte de l'année 1274 (n° 291)[4] marque bien l'écart qui existe entre les

1. Je note en passant qu'aux n°s 211, 212 et 341 les formes barbares *gomone* et *gamone* eussent évidemment dû être corrigées en *gonjone*. Au n° 621, il y a lieu de se demander s'il ne s'agit pas du père de Clément V, Béraud de Got, seigneur de Grayan, et, par conséquent, si la vraie leçon n'est pas *Berardus* et non *Bertrandus*.

2. Les formes *Andorta* et *Redorte* (Castets-en-Dorthe) n'ont pas été relevées à leur rang alphabétique, pas plus que la forme *Saltus* (Sault). Talence, indiquée à tort comme un quartier de Bordeaux, constitue un faubourg indépendant au point de vue administratif. Le *Guillelmus Brivaten*[*sis*] du n° 365 aurait dû être traduit par Guillaume de Brioude et non de Brives.

3. Parmi les documents étrangers à l'enquête de 1273-1274, il en est beaucoup qui intéressent l'histoire municipale ou commerciale des cités du sud-ouest (Bordeaux, Bayonne, Dax, Langon, Libourne...). La plupart étaient déjà connus, entre autres les si curieux statuts des mariniers de Bayonne au début du XIIIe siècle (n° 407, dont le texte a été heureusement amendé dans la présente publication), la charte communale de Bordeaux de l'année 1261 (n° 449) et diverses chartes relatives aux guerres intestines qui déchirèrent dans la seconde moitié du XIIIe siècle les cités de Bayonne et de Dax.

4. Ce texte marque, en même temps, d'une façon divertissante l'échelle des primes allouées pour diverses captures. Si la copie est fidèle et s'il ne faut pas corriger le montant de la prime de 5 sous prévue pour la capture d'un paysan (en remplaçant par 15 le chiffre 5), on y voit que la prime pour capture d'un

deux conditions : le bourgeois de Bazas qui, étant à l'ost, fait prisonnier un damoiseau a droit à une prime de cinquante sous; la prime est double s'il s'agit d'un chevalier. Un autre texte de la même année (n° 557) souligne la différence : c'est la déclaration d'un damoiseau nommé Bertrand de Podensac, lequel reconnait qu'en cas de maladie, il devra se faire remplacer à l'ost ducal par un autre damoiseau, tant qu'il sera lui-même damoiseau, mais que son remplaçant devra être un chevalier, quand il le sera lui-même devenu. Le titre de damoiseau s'applique donc bien, ici comme ailleurs, aux gentilshommes qui n'ont pas encore été armés chevaliers, ce qui, au surplus, se concilie sans difficulté avec la mention de nombreux damoiseaux qui ont atteint l'âge d'hommes, l'adoubement chevaleresque ayant fini, on le sait, par devenir, dès le cours du XIIIe siècle, une cérémonie onéreuse dont on reculait de plus en plus l'échéance. — A l'article *baro*, M. Bémont admet que ce terme est parfois « l'équivalent d'*homo ligius* ». Le rapprochement des deux textes auxquels il renvoie (nos 211 et 212) semble prouver, au contraire, que les deux termes ne peuvent être confondus et que *baro* est l'équivalent de *miles*, pris dans le sens large de « vassal »[1]. Mais sur la plupart des points, la doctrine exposée par M. Bémont dans son « glossaire » ralliera tous les suffrages, et nous devons signaler d'une façon toute spéciale à l'attention des historiens l'article *tenementum*, où se trouvent condensés avec précision les renseignements fournis par le recueil sur les divers modes de tenures et sur les obligations souvent singulières des tenanciers nobles et non-nobles.

L'introduction, dont nous n'avons encore rien dit, est consacrée à la description — et une description très minutieuse — du manuscrit de Wolfenbüttel, à l'examen diplomatique des actes de « reconnaissance de fiefs » qui y sont contenus, à la chronologie de ces actes et des autres pièces du recueil[2], ainsi qu'à l'histoire de l'enquête dont les déclarations de 1273-1274 furent le résultat. Cette histoire même est fort instructive. M. Bémont a noté le cas de ceux qui furent subitement pris d'opportunes défaillances de mémoire; le cas aussi d'un certain Jean Marquès qui, requis de dire s'il pos-

paysan est inférieure de moitié à celle qui est allouée pour la capture d'un cheval et n'est pas supérieure à celle qui est allouée pour la capture d'un bœuf ou d'un porc!

1. Voir un exemple de l'emploi de ce mot dans ce sens au n° 194 (milieu du XIe siècle) du *Cartulaire de Saint-Vincent du Mans*, dont il a été rendu compte plus haut.

2. Ce qui a amené M. Bémont à reviser la chronologie des archevêques et celle des maires de Bordeaux de 1254 à 1281.

sédait un alleu libre, répondit que oui, mais refusa de le désigner. Il aurait pu réserver aussi une mention à la réponse humoristique du prévôt de Trémolac : « A déclaré ne tenir aucun fief du seigneur roi d'Angleterre — ce dont il est navré... »

II. — Travaux d'histoire générale.

En regard de ces multiples et importants recueils documentaires dont il vient d'être rendu compte, nous n'avons qu'un bien petit nombre de volumes d'histoire proprement dite à signaler.

L'un d'eux nous est encore arrivé d'outre-Rhin peu de jours avant la rupture définitive. C'est une longue et subtile dissertation[1] où M. Erich Caspar s'efforce, par des arguments souvent assez inattendus, de renouveler une question sur laquelle on pouvait croire qu'il n'y avait plus grande découverte à faire : celle des rapports de Pépin le Bref avec la papauté et des fameuses « donations » de Quierzy et de Pavie. M. Caspar croit avoir enfin trouvé le sens véritable et la portée des démarches faites par le pape Étienne II auprès du roi franc : s'il est allé le rejoindre à Ponthion en 754, c'est non pas seulement pour lui demander protection contre les entreprises menaçantes des Lombards, mais plus précisément pour se « commander » au roi, pour se placer sous son *mundeburdium*, et c'est une lettre de protection, de *mundeburdium*, en bonne et due forme, suivant la coutume « germanique », que Pépin lui a remise. Mais, assure-t-il, le pape et le roi se sont, en outre, presque aussitôt après, liés l'un à l'autre par un serment de fidélité réciproque conçu sur le modèle de la « formule germanique » : *amicis amici, inimicis inimici*, et cette formule, moins humiliante pour l'amour-propre du vicaire de saint Pierre, a été plus volontiers retenue par les successeurs d'Étienne II et par les biographes pontificaux. C'est à ce moment aussi que Pépin a pris envers le pape ses premiers engagements de « restitutions » territoriales. Le plan pontifical était aussi grandiose que simple : il visait à occuper la place laissée vacante par la disparition de l'exarque et à restaurer sous sa souveraineté « la nationalité » romaine de l'ancienne Italie byzantine (p. 147) ; les « donations » royales ne firent que permettre à ce programme de prendre corps. Tout cela est démontré à grand renfort de preuves et de considérations secondaires dans le détail desquelles nous ne saurions entrer ; mais il est fâcheux que ces preuves et ces

1. Erich Caspar, *Pippin und die Römische Kirche. Kritische Untersuchungen zum fränkisch-päpstlichen Bunde im VIII. Jahrhundert.* Berlin, Julius Springer, 1914, in-8°, VIII-208 p.; prix : 10 m.

considérations soient elles-mêmes trop souvent suspectes. Par exemple, dans une introduction où il pose, en quelque sorte, les prémisses de ses raisonnements par un rappel des négociations entamées entre le pape Grégoire III et Charles Martel, après avoir cité le texte bien connu du Continuateur de Frédégaire : *pacto patrato ut a partibus imperatoris recederet et Romano consulto praefato principe Carlo sanciret*, M. Caspar commence par en tirer comme une vérité indiscutable que Grégoire III, suivant une décision spontanée du peuple romain, a offert à Charles Martel le titre de *consul;* puis, le terrain ainsi préparé, qu'il lui a demandé de le « défendre », « c'est-à-dire » qu'il s'est placé, tout comme devait le faire Étienne II, sous la *defensio*, sous le *mundeburdium* du prince franc. Une phrase des *Annales Mettenses* où il est dit qu'il l'a appelé *ad suam defensionem* suffit à l'élaboration de ce beau roman, comme, pour établir la requête analogue présentée par Étienne II, suffisent quelques passages de lettres pontificales où il est question de « la cause de saint Pierre, dont la défense est confiée aux mains du souverain franc » (*causas principis apostolorum in vestris manibus commendavimus*). M. Caspar s'aperçoit sans doute et ne peut s'empêcher de noter lui-même (p. 20) que, dans une lettre de l'année 756, Pépin le Bref nous est présenté comme le « serviteur » (*clientulus*) plutôt que comme le « patron » ou le seigneur du pontife; mais il ne s'embarrasse pas de cette difficulté; la solution en est toute trouvée : après s'être conduits en humbles créatures du roi franc jusqu'à cette date, les papes relèvent désormais la tête et masquent comme ils le peuvent une situation dont ils voudraient effacer le souvenir. Quand ils emploient les expressions *defendere* et *defensio*, ils ont désormais bien soin « *presque* toujours » de les « neutraliser » par d'autres « plus vagues » telles que *auxiliari*, *subvenire*, *liberare*... Il faut rendre à M. Caspar cette justice que pas une difficulté ne le prend au dépourvu : à tout il trouve réponse. — Tout de même, il ne faudrait pas serrer ses raisonnements de trop près. Et que pensera-t-on, notamment, de celui par lequel il croit avoir victorieusement établi (p. 78) l'impossibilité de renvoyer au traité de Pavie de 754 les premières « donations » de Pépin au Saint-Siège, sous ce prétexte que l'antériorité de ces donations ressort clairement (?) et indiscutablement (?) de cette phrase d'une lettre pontificale relative au traité de Pavie : *sed tamen, boni filii, credentes eidem iniquo regi, quod per vinculum sacramenti pollicitus est, propria vestra voluntate per donationis paginam beati Petri sanctaeque Dei ecclesiae rei publice civitates et loca restituenda confirmastis?* — Est-il

donc impossible d'aborder de pareilles questions avec le désir d'interpréter tout uniment des textes, obscurs sans doute, et surtout contradictoires, parce qu'ils représentent deux séries opposées de versions officielles ou officieuses, mais dont les auteurs ignoraient à la fois ces subtilités et ces étranges précisions de langage que, tour à tour et selon les besoins de la thèse, on leur prête avec une excessive prodigalité?

Le volume de M. Audouin n'est pas, comme le ferait croire le titre[1], une étude d'ensemble sur l'organisation et le recrutement de l'armée royale au temps de Philippe Auguste. M. Audouin s'est seulement proposé de montrer le parti qu'on peut tirer pour cette étude de deux documents souvent cités et que M. Borrelli de Serres avait déjà examinés de près : la « Prisée des sergents » royaux (*Prisia servientum*), qui a été transcrite dans le plus ancien registre de la chancellerie de Philippe Auguste, et le « Compte général des revenus du roi pendant l'année 1202 » publié en 1727 par Brussel d'après un original qui n'a pu être retrouvé. Mais les remarques que M. Audouin a été amené à présenter sur ces deux documents, dont il nous donne, par surcroît, une nouvelle édition annotée (p. 123-197)[2], sont extrêmement instructives. D'abord, par une série de considérations ingénieuses, il est parvenu à établir que la « Prisée des sergents », quoique rédigée en 1194, comme l'admettait M. Borrelli de Serres, n'a pas été sans subir des retouches quelques années plus tard (probablement en 1204) et, en outre, que le texte, manifestement corrompu, doit et peut en être corrigé. Une fois ces corrections faites, le rapprochement de ce document et du compte de 1202, lui-même convenablement amendé, permet de comprendre le mécanisme du service militaire fourni en nature ou remplacé par une redevance proportionnelle, tel qu'il fonctionnait au début du XIIIe siècle. Ce qu'une analyse détaillée du compte de 1202 montre mieux encore, c'est l'organisation de l'armée de soudoyers que Philippe Auguste ne cessa, semble-t-il, d'entretenir à l'aide des contributions fournies par les communes, les villes et les abbayes du royaume en échange des sergents qu'elles étaient tenues de fournir au roi. D'une comparaison très attentive des différentes dépenses portées sur ce compte de l'année 1202, M. Audouin est parvenu à déduire le

1. Édouard Audouin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste* (nouvelle édition, revue et augmentée, d'une étude publiée dans le *Moyen âge*, t. XXV et XXVI). Paris, Champion, 1913, in-8°, 234 p.; prix : 7 fr.

2. Du compte de 1202, il ne réédite que les parties qui intéressent l'organisation des armées royales.

montant des soldes journalières payées à chaque catégorie de soudoyers : chevaliers (de 5 à 10 sous, en quatre échelons), sergents à cheval (de 32 deniers à 5 sous, en cinq échelons), arbalétriers à cheval (de 3 à 5 sous, en six échelons), arbalétriers à pied (de 11 deniers à 2 sous, en cinq échelons), sergents à pied (de 7 deniers de Provins à 9 deniers parisis, en quatre échelons), sapeurs (1 sou et demi), pionniers, maçons, ouvriers (15 deniers), armuriers (de 2 à 4 sous, en trois échelons), aides-armuriers (de 4 deniers à 1 sou et demi, en quatre échelons). Ces renseignements précis sont les bienvenus : il faut remercier M. Audouin de la peine qu'il s'est donnée pour les déduire d'un texte dont l'interprétation sera désormais facile grâce à ses explications et à l'excellente édition qu'il en a donnée.

III. — Travaux d'histoire locale.

M. Jean Régné a conçu le dessein, dont il faut le louer, de doter le département de l'Ardèche, auquel l'attachent ses fonctions d'archiviste, d'une histoire, qui sera en même temps celle de l'ancien Vivarais et qui ne doit pas compter moins de cinq forts volumes de 700 à 800 pages chacun. Cette entreprise, qui a été très favorablement accueillie (puisque M. Régné, grâce à l'appui d'un préfet à l'esprit ouvert, a pu s'assurer d'avance environ huit cents souscripteurs), avait déjà tenté, voici quelque soixante ans, un savant ecclésiastique du diocèse de Viviers, le chanoine Jacques Rouchier, lequel publia en 1862 le tome I d'une *Histoire du Vivarais*, qui s'arrête à l'époque de la réunion de la province à l'Empire, en 1039, mais qui n'a malheureusement été suivi d'aucun autre. C'est un ouvrage bien documenté, soigneusement rédigé et qui a son prix, surtout pour l'histoire religieuse de la province, quoiqu'il réserve aux légendes pieuses un accueil vraiment trop empressé et que, d'une manière générale, il se ressente un peu trop, au point de vue de la critique des textes hagiographiques, des préjugés qui avaient cours, au milieu du siècle dernier, dans le clergé français touchant les origines des anciennes églises. Même pour l'histoire vivaraise, cet ouvrage ne peut donc plus être regardé comme un guide bien sûr ; et le chanoine Rouchier avait fait, en outre, à l'histoire générale une si large place que son livre a plus vieilli que beaucoup d'autres histoires provinciales de même date.

C'est pourtant ce livre que M. Régné a cru pouvoir se borner à rééditer comme tome I de sa propre *Histoire du Vivarais*[1].

1. Jean Régné, *Histoire du Vivarais*, tome I : *le Vivarais depuis les ori-*

Sans doute, il l'a fait précéder d'une longue introduction géographique (p. 1-73) par M. Élie Reynier, professeur à l'École normale d'instituteurs de Privas, et d'un important chapitre sur la préhistoire (p. 75-148) dû à la plume du Dr Jullien, un autre érudit du département; sans doute aussi il a ajouté au texte du chanoine Rouchier, soit pour le compléter, soit pour le rectifier, quelques renvois aux travaux modernes et l'indication de quelques-unes des découvertes archéologiques faites depuis 1862; mais ces notes ne sont pas un élixir de jouvence. Et si l'on adoptait ce procédé de rajeunissement, n'eût-il pas fallu en user avec un peu moins de discrétion? S'agit-il, par exemple, des anciennes listes épiscopales de Viviers, pour lesquelles le chanoine Rouchier puise à pleines mains dans l'arsenal de falsifications que sont les manuscrits du trop fameux Polycarpe de la Rivière ou dans des bréviaires et des martyrologes dont on ne nous dit ni l'âge ni la provenance précise, quelques notes de mise au point ne s'imposaient-elles pas? Et suffisait-il d'indiquer brièvement (p. 590-595) ce qui, dans l'histoire de l'invasion de Crocus, telle qu'elle a été établie récemment par M. Coville, pourrait servir à appuyer les thèses chancelantes de l'ancien historien du Vivarais, sans même discuter à fond l'opinion de Mgr Duchesne sur les premiers évêques et en particulier sur un nommé *Promotus*[1], qu'il conviendrait de placer au ve siècle[2]? Pouvait-on laisser passer sans notes les assertions du chanoine Rouchier touchant l'installation des Burgondes (d'après Amédée Thierry) ou les immunités franques (d'après Henri Martin) ou les terreurs de l'an 1000...? Mais que serait-il resté alors du livre primitif s'il avait fallu tout remettre au point? Assez peu de chose, évidemment; et c'est ce qui aurait dû convaincre M. Régné de la nécessité de le refaire et non de l'annoter, de le refaire en le condensant, en élaguant toutes ces légendes pieuses parmi lesquelles le chanoine Rouchier s'était complu ou plutôt en déterminant aussi rigoureusement que possible l'époque où elles ont été élaborées, les faits historiques qui peuvent avoir présidé à leur for-

gines jusqu'à l'époque de sa réunion à l'Empire (1039), par le chanoine J. Rouchier, nouvelle édition. Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1914, in-8°, xc-723 p. et 16 pl.; prix : 9 fr.

1. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, 2e éd., t. I, p. 237.

2. Et quel étrange raisonnement que celui qui consiste (p. 593) à dire, pour déterminer la durée de l'épiscopat des quatre premiers évêques connus : nous savons qu'au xie siècle, en l'espace de cent ans, quatre évêques seulement se sont succédé sur le siège épiscopal de Viviers; « il s'est *donc* (?) écoulé environ un siècle » entre l'avènement du premier évêque et la mort du quatrième.

mation, en mesurant plus étroitement la place à l'histoire générale et en discutant avec plus d'ampleur tout ce qui touche à la formation géographique et historique du pays vivarais. Tel doit être, à peu de chose près, le programme que M. Régné s'est tracé pour les volumes suivants. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas appliqué dès celui-ci : il était, à coup sûr, un des érudits les plus qualifiés pour s'en tirer avec honneur.

M. Marcel Garaud avait publié en 1910 un *Essai sur les institutions judiciaires du Poitou, sous le gouvernement des comtes indépendants*, où, parmi des détails intéressants, l'on relevait de trop nombreuses marques d'inexpérience[1] ; il a étudié cette fois avec une louable précision juridique les actes des années 1046 à 1250 environ qui sont compris dans le cartulaire de l'abbaye de Talmond en Bas-Poitou ; il a su mettre très heureusement en lumière ce qu'on en peut tirer pour l'histoire de la constitution, de l'exploitation et de la conservation d'un grand domaine monastique aux premiers siècles de la féodalité[2]. Pour expliquer comment ce domaine s'est peu à peu formé, il a dû analyser les contrats de donation ou de vente passés au profit des moines de Talmond, et cette analyse, si elle peut appeler quelques réserves sur des points de détail[3], l'a du moins amené à rendre compte d'une façon plus complète et avec plus de netteté qu'on ne l'avait fait jusqu'alors des diverses formalités remplies par les contractants. — Son étude sur l'exploitation du domaine de l'abbaye apporte également plus d'une précision nouvelle à ce que nous savions sur ce sujet. On notera, en particulier, ce qu'il dit de l'extrême morcellement de la propriété et de la réunion fréquente, dans les limites de chaque tenure, si petite soit-elle, des divers modes de mise en valeur (prés, champs et vignes) qui

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CVI (1911), p. 352.

2. Marcel Garaud, *l'Abbaye Sainte-Croix de Talmond en Bas-Poitou (circa 1049-1250) d'après le cartulaire. Étude d'histoire économique et sur le droit du Poitou au moyen âge.* Poitiers, impr. Bousrez, 1914, in-8°, XVI-219 p. (thèse de droit). — La date de 1049 environ, indiquée dans le titre, devrait être remplacée, jusqu'à nouvel ordre, par celle de 1046 environ ; voir plus loin.

3. Ainsi, M. Garaud accepte trop facilement cette idée, au moins aventureuse, de M. Flach que le mot fief désigne, à l'origine, plutôt les tenures concédées à charge de cens que les tenures nobles. Quoi qu'il en dise (p. 54, note), la distinction du fief et de la censive est ancienne et on la trouve très nettement faite dans maint texte du XIe siècle. — Ailleurs (p. 45, n. 1), il affirme que le principe de l'entière et libre disposition des biens meubles est « certain et incontestable » dès le XIe siècle ; mais le seul texte qu'il allègue ne prouve rien de semblable. — A prouver également cette affirmation de la page 53 : le seigneur qui cédait son fief « *devait* faire confirmer l'aliénation par son vassal ».

donnent à chaque tenancier le moyen de se suffire à soi-même[1]; et l'on retiendra les pages qu'il a écrites sur la condition de ces tenanciers du Bas-Poitou, chez lesquels le servage était inconnu et que n'accablaient pas des charges excessives. — Enfin, dans la troisième partie de son livre, passant en revue les procès soutenus par les moines pour défendre leur domaine contre les entreprises des abbayes rivales et des seigneurs du voisinage, M. Garaud a réuni de nouvelles preuves à l'appui d'une théorie, que nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion de défendre nous-mêmes, touchant le caractère arbitral de la justice féodale à ses débuts.

Pourquoi faut-il qu'avec de sérieuses qualités, qui lui assurent un rang fort honorable parmi les études consacrées à l'histoire juridique et économique du moyen âge, l'ouvrage de M. Garaud soit encore déparé, comme son précédent volume, par de trop nombreuses taches, qu'un peu plus de circonspection lui eût facilement permis d'éviter? Ainsi, tout ce qu'il dit des origines de la seigneurie de Talmond eût gagné à être moins directement inspiré de certaines fantaisies dont est trop souvent remplie l'*Histoire des comtes du Poitou* de M. Alfred Richard et que M. Garaud a le tort de nous présenter (p. 3 et 4) comme des hypothèses vraisemblables, alors qu'aucun document ne vient les étayer. Ailleurs (p. 7, note 1), il cite comme fixant *en* 1046 la fondation de l'abbaye de Talmond un passage de la Chronique de Saint-Maixent (qu'il intitule à tort Chronique de Maillezais[2]), alors que la chronique la date seulement d'une époque *voisine* de l'année 1046, et il invoque une fois de plus à l'appui de la date de 1049 l'autorité de M. Alfred Richard, qui du reste ne s'est aucunement prononcé. Ailleurs, par contre (p. 28, note 4), il exagère le scepticisme, en récusant le témoignage d'une charte qui parle du meurtre *ab hostibus* d'un seigneur de Talmond en pèlerinage à Rome, sous prétexte que les mots *ab hostibus* ne peuvent désigner que des infidèles (?). Il parle à deux reprises d'hommage *plein*, au lieu de *plain* (p. 111 et 114). Un texte lu trop vite l'amène à croire (p. 115) qu'un seigneur, qui renonce à percevoir l'aide (ou « taille ») « aux trois cas », c'est-à-dire, notamment, en cas de mariage de sa fille, sur un fief cédé à l'abbaye, a abandonné cette aide aux moines, ce qui est plutôt extraordinaire, et il accepte (p. 116, note 4) sans hésiter l'explication donnée par M. Flach de l'étymologie et des origines de la taille. Plus loin (p. 177, note 4), il déclare que deux personnages nommés l'un Albert le Roux et l'autre Aimeri le Roux sont « certainement »

1. Quelques détails aussi sur les marais salants et les pêcheries.
2. Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXIX (1908), p. 405-411.

de la même famille[1]. — Que M. Garaud se fie moins aux affirmations d'autrui et examine plus attentivement encore les textes[2] : il évitera ainsi facilement des fautes regrettables[3] qui risquent de donner le change sur la valeur réelle de son livre.

Mentionnons, pour clore ce Bulletin, l'étude qu'un médecin, le Docteur Dubreuil-Chambardel[4], a écrite sur ses confrères du XIe et du XIIe siècle dans l'ouest de la France (Normandie, pays chartrain, Maine, Anjou, Touraine et Poitou). C'est un ouvrage qui a certainement demandé à son auteur d'assez longues recherches parmi les documents imprimés et dans quelques manuscrits. Mais il faut bien avouer que M. Dubreuil-Chambardel n'a pas atteint complètement le but qu'il s'était proposé : faire connaître ce que devint l'enseignement et l'exercice de la médecine dans l'ouest de la France « depuis le départ des Normands jusqu'à l'organisation des Universités ». A ce que nous savions déjà sur cette matière, il n'a guère ajouté que quelques noms de médecins, extraits de chartes et de chroniques, dont l'emploi eût demandé souvent un peu plus de précautions; mais sur l'enseignement et l'exercice de la médecine il n'a pu découvrir grand'chose de nouveau et ne semble même pas avoir tenu compte du joli livre de M. Vieillard sur Gilles de Corbeil. En revanche, il a mêlé à sa nomenclature de médecins et à leur biographie, parfois assez développée, des considérations d'ordre

1. Notons, à ce propos, que les traductions des noms propres que donne M. Garaud sont quelque peu déconcertantes. Que penser de « Dacfred » (p. 19), de « Golmalde » (p. 102), d' « Orielde », de Guillaume « Olric », d' « Engelbald » (p. 151)...? Parfois M. Garaud renonce à traduire des surnoms très simples comme *Rufus* (p. 151, p. 177, note 4, etc.) ou Gautier *de Ulmello* (p. 169). P. 203, il parle du « *chartularium Sancti Jovini* »; n'a-t-il pas reconnu le cartulaire de Saint-Jouin-de-Marnes?

2. Il faudrait aussi se préoccuper davantage de les lire non dans la première copie ou la première édition venue, mais se reporter aux éditions modernes quand il en existe : ainsi, les chartes du Ronceray d'Angers, de Saint-Maur-sur-Loire, de Saint-Aubin d'Angers sont citées d'après des copies des archives de Maine-et-Loire (p. IX, 16, 45, 78, 81, etc.), et non d'après les éditions de Marchegay et de Bertrand de Broussillon.

3. Je relève encore en passant ces quelques lapsus : p. 21, au lieu de « Marmoutier *de* Tours », lire : « *près* Tours ». Que veut dire, p. 149, « l'abbaye *saintongeaise* de la Trinité de Vendôme »? P. 153, l'abbé de Talmond n'aurait possédé « aucun *papier* » pour prouver son bon droit : c'est en effet vraisemblable.

4. Dr Louis Dubreuil-Chambardel, *Études sur la médecine en France du Xe au XIIe siècle. Les médecins dans l'ouest de la France aux XIe et XIIe siècles.* Préface par le professeur J. Renaut. Paris, Société française d'histoire de la médecine, 1914, in-8°, XVI-292 p. (*Publications de la Société française d'histoire de la médecine*, t. II).

général, qui appelleraient plus d'une réserve, sur l'histoire des provinces de l'ouest et des écoles françaises au moyen âge. Nous devons dire cependant que certains chapitres de son livre ne manquent pas d'intérêt et qu'il a su, notamment, expliquer de façon heureuse comment, au milieu du XIIe siècle, le moine médecin fut partout détrôné par le clerc séculier médecin. Mais ne s'est-il pas exagéré, pour la période antérieure, la vogue de ces moines médecins, comme ce Tetbert, qu'il nous montre appelé en consultation de Marmoutier à Chartres, au Mans, à Angers, à Ancenis ? Il a oublié de nous dire sur combien d'années se répartissent ces « consultations » lointaines et les raisons extra-médicales qui ont pu, en partie, motiver les déplacements du savant praticien.

Louis HALPHEN.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Continuant la tâche du bien regretté M. Bussemaker, nous devons d'abord constater que le nombre des publications historiques va diminuant; la grande guerre pèse lourdement et pèsera pour longtemps sur toute l'œuvre scientifique, même en pays neutre. Nous aurons à signaler cette fois pour la plus grande partie des suites d'ouvrages en cours de publication et des ouvrages publiés ou du moins conçus avant la guerre.

La nouvelle édition de l'histoire du peuple néerlandais par M. BLOK[1], dont déjà trois volumes, chacun contenant deux tomes de l'édition première, ont paru, sera probablement achevée avant la fin de l'année courante. Pas plus que le premier volume, dont M. Bussemaker a parlé dans son dernier bulletin[2], les volumes II et III n'ont subi de modification importante. M. Blok s'est contenté d'indiquer les publications nouvelles au bas des pages, et à la fin de chaque volume dans les appendices sont énumérés les sources et les ouvrages de l'histoire néerlandaise. A notre avis, on saura gré au savant écrivain d'en avoir agi de la sorte. On n'écrit pas deux fois dans une vie une histoire en huit volumes. C'est exiger trop que de demander à l'auteur d'un tel ouvrage de refaire la seconde édition de fond en comble. A une autre génération la tâche de donner un

1. P. J. Blok, *Geschiedenis van het Nederlandsche Volk*. Tweede druk. Tweede en derde deel. Leiden, A. W. Sythoff's Uitgevers-Maatschappij, 1913 en 1914, VI-694 et VI-716 p., in-8°, avec des cartes.

2. *Rev. histor.*, t. CXV (1914), p. 376.

aperçu nouveau et une nouvelle mise au point de cette passionnante histoire des Pays-Bas.

Deux livres d'une nature fort diverse, mais qui se complètent, nous ont fait mieux connaître Reinier Bakhuizen van den Brink, historien des plus distingués du milieu du XIXe siècle. Le premier[1] est un véritable roman et les aventures de Bakhuizen contrastent certes avec l'existence calme de la plupart des historiens, nos contemporains. Criblé de dettes, menacé par ses créanciers, il fut, après une jeunesse orageuse et cependant féconde en travaux littéraires et philosophiques, contraint de s'exiler à Liège où il s'installa chez la famille Simon. Il tomba amoureux de la fille de la maison, Julie, et, malgré tous les obstacles, différence d'âges, différence de religions, lui calviniste, elle catholique, et bien que lui-même eût été fiancé en Hollande à une romancière célèbre, ils finirent par s'épouser. L'union fut heureuse, mais de courte durée.

Pendant l'absence de Reinier, qui voyageait pour ses travaux en Allemagne et en Autriche, les deux amants s'écrivaient fréquemment. De cette correspondance, gardée avec soin dans la famille Bakhuizen, M. et Mme Scharten-Antink ont tiré de nombreux extraits qu'ils ont reliés par un bon commentaire et auxquels ils ont ajouté des notes explicatives. Ces lettres sont charmantes et, ce qui ajoute à leur prix pour un lecteur français, c'est qu'elles sont écrites en français; Bakhuizen maniait cette langue avec autant de facilité que le hollandais. N'oublions pas que c'est ce séjour à Liège qui détermina la vocation historique de Bakhuizen. On connaît l'importance du rôle historique joué par Liège dans la première campagne de Guillaume d'Orange aux Pays-Bas en 1568; Bakhuizen le met en pleine lumière dans ses *Studiën en Schetsen*, et les quatre volumes qu'il publia contiennent quelques-uns des articles des plus parfaits que possède l'historiographie des Pays-Bas.

A ces quatre volumes, un cinquième vient d'être ajouté par les soins de MM. Muller et Bussemaker[2] : c'est le second ouvrage auquel nous avons fait allusion. Il contient entre autres un rapport détaillé, mais inachevé, relatif aux recherches que Bakhuizen a faites, durant son exil, aux archives de Bruxelles et de Vienne. Ce rapport mérite véritablement le nom d'œuvre historique, parsemé, comme il est, de réflexions profondes ou même de dissertations, par

1. *Julie Simon, De levensroman van R. C. Bakhuizen van den Brink.* Uit brieven en bescheiden tezamengesteld door C. en M. Scharten-Antink. Amsterdam, P. N. van Kampen en Zoon, 415 p., in-8°.

2. R. C. Bakhuizen van den Brink, *Studiën en Schetsen over Vaderlandsche Geschiedenis en Letteren.* Vijfde deel. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1913, IX-529 p., in-8°.

exemple sur les origines ou sur la première partie de la guerre de quatre-vingts ans. Bakhuizen voyait les causes de la guerre plutôt dans les oppositions religieuses que dans l'esprit particulariste des petits États, dans leur désir de conserver leurs privilèges. Dans quelques autres articles de ce volume, Bakhuizen revient sur ce sujet; il le traite même à part dans un article spécial, malheureusement inachevé, comme le rapport même. Bakhuizen était tout rempli d'idées, concevait rapidement; mais la persévérance ne fut pas une de ses vertus.

M. Brom, ancien directeur de l'Institut historique néerlandais à Rome et qu'une mort prématurée vient d'enlever[1], a eu le temps d'achever sa tâche, celle de recueillir dans les archives et bibliothèques de Rome tous les renseignements sur les Pays-Bas, en dehors de ceux qui concernent les artistes et les savants que d'autres doivent rassembler. Après avoir exploré les grandes collections des archives et de la bibliothèque du Vatican qu'il a décrites en deux volumes, estimés à juste titre, il a visité une cinquantaine d'autres dépôts de la Ville-Éternelle. Il les passe en revue dans l'introduction de son troisième volume[2]; il y a là des renseignements qui seront utiles à tous les travailleurs, se livrant à des études diverses. C'est ainsi que de l'introduction aux volumes précédents il a été possible de tirer un véritable guide aux archives et à la bibliothèque du Vatican. D'une dizaine de ces dépôts, M. Brom a tiré des documents curieux sur l'histoire néerlandaise; il les décrit par ordre de dépôts et par ordre chronologique. Ces documents se rapportent à l'histoire de l'Église, particulièrement au jansénisme, à l'histoire politique, militaire et coloniale. Dans la bibliothèque Chigi, où il a eu la bonne fortune d'être admis, il a trouvé la correspondance de Fabio Chigi — le futur pape Alexandre VII — internonce à Cologne de 1639 à 1651 et chargé en cette qualité d'une surveillance sur la Hollande. Chigi a aussi représenté le pape au congrès de Wesphalie et sa correspondance de 1643 à 1648, dont on nous donne en appendice des extraits nombreux en une centaine de pages, nous fait connaître la politique pontificale à ce congrès; c'est dire l'importance de ce volume pour l'histoire générale de l'Europe. Comme il est regrettable que M. Brom n'ait pu lui-même mettre en œuvre ces documents et accomplir les travaux qu'il avait conçus!

C'est grand profit pour l'histoire du moyen âge que M. Muller,

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXX, p. 237.

2. Gisbert Brom, *Archivalia in Italië belangijk voor de geschiedenis van Nederland*, III. Rome, Overige bibliotheken en archieven. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1914, LXXXVIII-732 p., in-8° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, kleine serie, n° 14).

le zélé archiviste d'Utrecht, ait réuni en un second volume[1] des articles qu'il avait publiés en diverses revues. Une étude, celle sur Jan van Nassau, concerne l'histoire politique de la seconde moitié du XIIIe siècle; les autres sont relatives, pour la plupart, à l'histoire sociale de l'évêché d'Utrecht. Chacune, appuyée sur quelque trouvaille aux archives, est une dissertation bien menée, un véritable petit chef-d'œuvre; celle sur les *Leviendalers* éveille, par son charme intime, le souvenir de telle page de Balzac. Les deux derniers articles embrassent un plus vaste horizon; l'un expose la situation ecclésiastique aux Pays-Bas dans la seconde moitié du XVIe siècle, d'après des enquêtes de l'époque; l'autre, intitulé : *Fin de siècle*, expose comment s'accomplit dans les Pays-Bas, plus tardivement au nord qu'au sud, la transition du moyen âge aux temps modernes. Peut-être M. Muller a-t-il exagéré le rôle des réfugiés belges dans l'évolution qui s'accomplit aux Pays-Bas à la fin de ce XVIe siècle qu'il considère.

Comme M. Muller, M. Colenbrander a réuni en deux volumes une série d'essais et il leur a donné le titre : *Histoire et vie*[2]. Le premier volume s'ouvre par le bel article : les Pays-Bas et la maison d'Orange, qui montre le lien indissoluble attachant le pays à cette dynastie; on y remarque aussi l'importante étude sur Gijsbert Karel van Hogendorp en ses années de maturité, suite du travail de Fruin sur la jeunesse de cet homme d'État. Le second volume est consacré tout entier à l'histoire néerlandaise du XIXe siècle qui pendant longtemps a été négligée. Les événements de 1813 qui donnèrent la royauté à la maison d'Orange, la jeunesse de Thorbecke, la révolution pacifique de 1848 qui a fait de la Hollande un état libéral, le développement politique des Néerlandais il y a cent ans et aujourd'hui : autant d'articles remarquables sur l'histoire contemporaine et qui justifie le second titre : *Vie*, donné à ces volumes.

M. Waller Zeper, qui a fait ses études à l'École des chartes de Paris, a écrit un volumineux ouvrage[3] sur Jean de Beaumont, le vaillant chevalier de la maison d'Avesne. Il l'a divisé en trois parties. Dans la première, qui va jusqu'en 1327, il étudie les années d'apprentissage de son héros et son expédition en Angleterre en 1326 pour venir au secours de la reine Isabelle. Dans la seconde et

1. S. Muller Fz., *Schetsen uit de Middeleeuwen*. Tweede Bundel. Amsterdam, van Looy, 1914, in-8°.

2. U. T. Colenbrander, *Historie en Leven*. Eerste en tweede deel. Amsterdam, P. N. van Kampen en Zoon, 1915, 267 et 251 p., in-8°.

3. Dr S. A. Waller Zeper, *Jan van Henegouwen, heer van Beaumont*. Bijdrage tot de geschiedenis der Nederlanden in de eerste helft der veertiende eeuw. 's Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1914, XXIII-541 p., in-8° (thèse de Leyde).

la troisième partie, il montre son rôle pendant la guerre de Cent ans; Beaumont est au début partisan de l'Angleterre et, à partir de 1345, partisan de la France; il assiste à la bataille de Crécy et M. Zeper en profite pour nous faire une narration détaillée de cette journée. Il y indique encore quelle part le chevalier prend à l'expédition en Frise en 1345 et aux troubles qui éclatent, après la mort du comte Guillaume IV, dans le Hainaut, la Hollande et la Zélande. En appendice, des tableaux généalogiques, 403 analyses de chartes tirées des archives de Mons, Bruxelles, Lille, Paris, des extraits de comptes, des cartes, dont l'une du champ de bataille de Crécy. Les recherches ont été étendues; mais M. Zeper lui-même indique, dans sa préface, le défaut capital de son œuvre : « Jean de Beaumont n'est pas un homme sur lequel on doit écrire un gros livre. » Et, de fait, l'homme disparaît dans l'infinie multitude des faits. Le cadre fait oublier le portrait, et ce cadre est souvent charmant, par exemple quand l'auteur, avec une grande science, nous décrit le costume des chevaliers au xve siècle.

En 1543, Charles-Quint réunit à ses pays de par deçà le duché de Gueldre et il y institua une Cour, représentant le gouvernement central. Cette Cour entra en conflit avec la diète locale ou les États qui représentaient le particularisme. C'est ce conflit, d'abord latent, puis de plus en plus accentué de 1543 à 1566, dont M. Zijp[1] nous fait le récit. Il s'est servi des archives de la Cour, qui sont fort bien conservées et qui ont été encore très peu explorées. Dans son premier livre, il fait un tableau de la situation politique et ecclésiastique de la Gueldre; dans le second, il expose les diverses phases du conflit. Il insiste surtout sur les affaires religieuses, ce qui est son droit. Pourtant, il ne faudrait pas en conclure que ce sont des causes religieuses qui ont finalement poussé les Gueldrois à la révolte. Avant de se prononcer, il faudrait poursuivre les recherches de M. Zijp sur la période de 1566 à 1576; à cette dernière date, les habitants du pays se rangèrent définitivement aux côtés de la Hollande et de la Zélande, insurgées depuis 1572. Le travail de M. Zijp est un travail préparatoire qui mérite des éloges.

M. Zijp s'est servi, entre autres documents, de la correspondance de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, avec Charles de Brimeu, comte de Megen, gouverneur de Gueldre (1560-1567). C'est cette correspondance que M. van Veen vient de publier[2]. Elle

1. A. Zijp, *De strijd tusschen de Staten van Gelderland en het Hof. 1543-1566.* Arnhem, S. Gouda Quint, 1913, xvi-227 p., in-8° (thèse d'Utrecht).

2. Dr S. J. van Veen, *Briefwisseling tusschen Margaretha van Parma en Charles de Brimeu, graef van Megen.* Arnhem, S. Gouda Quint, 1914, xii-631 p., in-8° (*Werken uitgegeven door Gelre*, n° 11).

se trouve aux archives de la Cour de Gueldre et l'éditeur y a joint des lettres découvertes aux archives de Bruxelles et de Simancas. Il a annoté les missives avec soin soit au bas des pages, soit dans ses commentaires sur chacune d'elles. Dans ces documents, il est surtout question de conflits locaux; mais, en 1566 et 1567, Marguerite consulte le gouverneur sur la conduite à tenir en présence des troubles qui menacent; ce sont les lettres de ces années qui constituent plus de la moitié du volume et qui lui donnent son importance. Megen, personnage peu sympathique, poussait la gouvernante à suivre une politique sévère, tout en se tenant lui-même longtemps à l'écart. Il jugeait nécessaire l'institution d'un poste de gouverneur général qu'il paraît avoir convoité pour lui-même. Lui aussi, comme tant de nobles néerlandais de la même période, a surtout songé à ses intérêts personnels.

Jusqu'à présent, on n'a encore publié qu'une très faible partie des résolutions des États-Généraux des XVIe et XVIIe siècles, et il y a là une négligence coupable. Il en résulte que l'histoire de cette assemblée et son rôle dans les Pays-Bas sont fort mal connus. Au point de vue politique, cette histoire se divise en deux périodes, avant et après 1576. Dans la première période, les États, qui ont été convoqués pour la première fois vers 1463, sont dans une étroite dépendance du gouvernement; à partir de 1576, ils se réunissent de leur propre mouvement et alors commence l'évolution qui fera d'eux « les Hauts-Puissants », les représentants de la République des Provinces-Unies. La première période touche surtout les provinces du sud, la Belgique actuelle; dans la seconde période, l'intérêt se déplace et ce sont les provinces du nord, les Pays-Bas, qui sont surtout en jeu. Aussi s'explique-t-on que M. Pirenne, reprenant un projet formé il y a un demi-siècle par M. Gachard, ait proposé à la Commission royale d'histoire de Belgique de publier les actes des premiers États-Généraux, et que la Commission des publications historiques de Hollande ait décidé de publier les résolutions des États de 1576 à 1609. L'édition en a été confiée à l'auteur du présent Bulletin, et le tome I, se rapportant aux années 1576 et 1577[1], vient de paraître. On a pris pour base de la publication le registre des résolutions du greffier qui l'a commencé au 1er octobre 1576, quelques jours après la réunion de l'Assemblée à Bruxelles; suivant les principes posés par la Commission, on n'a donné *in extenso* que les résolutions les plus importantes; les autres ont été simplement

1. Dr N. Japikse, *Resolutiën der Staten-Generaal van 1576-1609*. Eerste deel : *1576-1577*. 's Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1915, LXX-678 p., in-4° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, n° 26).

analysées dans le texte ou en note; d'autres, qui n'intéressent pas l'histoire générale et ne traitent que d'intérêts privés — le nombre en est considérable — ont été omises. Les résolutions ont été divisées pour chaque année par ordre de matières : relations extérieures, guerre, moyens d'attaque et de défense, finances, gouvernement central, assemblée des États, etc., et chaque division comporte un certain nombre de subdivisions. Pour expliquer ces documents, parfois obscurs, l'éditeur a eu recours, suivant l'autorisation de la Commission, aux archives des États-Généraux, qui, pour la première période, sont malheureusement dispersées. Il a fait des recherches nombreuses aux dépôts tant de la Belgique que de la Hollande. Pour la Belgique, il n'avait qu'à suivre la voie indiquée par Gachard dans son ouvrage : *les Actes des États-Généraux de 1576 à 1585* (deux tomes qui conduisent à 1580 ont seuls paru). Dans la préface, il a rendu compte du résultat de ses recherches, donné l'indication des sources du tome I, raconté l'histoire de la convocation de 1576[1]; il a ajouté à la fin du volume des tables détaillées, entre autres la liste chronologique des résolutions. On lui permettra bien de souligner l'importance pour l'histoire des Pays-Bas de cette source qui a été trop longtemps négligée.

Le tome II de l'ouvrage de M. Huybers[2] sur don Juan d'Autriche a suivi sans trop de retard le premier, dont M. Bussemaker a rendu compte (*Rev. histor.*, t. CXV, p. 379). Il a les mêmes qualités et les mêmes défauts. La documentation est des plus sérieuses, et il faut approuver les directeurs de la fondation Nuyens qui ont décerné un prix à ce volume. Mais il faut bien avouer que l'auteur fait trop de digressions et déborde son sujet. Le jugement de M. Huybers sur le personnage est sévère; mais quiconque a suivi ses développements est obligé d'y souscrire : « Un caractère aussi passionné et en qui il était impossible de se fier ne pouvait s'acquérir aucune sympathie aux Pays-Bas. Ce fut un bonheur qu'en fait il n'y ait jamais exercé le gouvernement général... » Dès le début, le prince d'Orange a dit : « Ne vous fiez pas au gouverneur général espagnol. » De la façon la plus éclatante, l'histoire lui a donné raison. En l'envoyant dans les Pays-Bas, Philippe II a commis une de ses plus grandes erreurs. Ce tome II va des premières négociations de don Juan avec les États-Généraux à la conclusion de l'édit perpétuel (février 1577). Nous signalons les chapitres sur l'influence de l'An-

1. Voir pour ce sujet encore les *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, sér. V, t. III, p. 1 et suiv.

2. Dr Th. F. M. Huybers, *Don Juan van Oostenrijk*. Tweede deel. Amsterdam, E. van der Vecht, 1914, x-356 p., in-8°.

gleterre, sur la première Union de Bruxelles (janvier 1577). Les documents inédits publiés en appendice n'ont pas grande importance.

M. Geyl[1], suivant l'exemple de son maître M. Blok, a visité les archives de Venise pour étudier les relations des ambassadeurs de la République à La Haye. Il s'est attaqué à la correspondance de Christofforo Suriano (1616-1623), et, d'après ses lettres et quelques autres documents, il a étudié l'œuvre de ce diplomate et l'histoire de la Hollande en ces années. M. Geyl a fait preuve d'esprit critique; il montre beaucoup de bon sens dans sa narration, et son livre se lit en général avec agrément; pourtant, le lecteur est un peu déçu; il n'apprend rien ou presque rien sur les grands événements de l'époque, notamment sur le conflit entre le prince Maurice et le conseiller-pensionnaire Oldenbarnevelt; en revanche, il tirera profit des détails sur les recrues que Suriano faisait pour la Sérénissime République et sur les vaisseaux qu'il affrétait pour les transporter.

Il suffit de signaler les tomes III et IV de la correspondance de Constantin Huygens éditée par M. Worp[2] et qui se rapportent aux années 1640-1644, 1644-1649; M. Bussemaker a indiqué l'intérêt et les qualités de cette publication (*Rev. histor.*, t. CXV, p. 381). Il a aussi déjà mentionné la publication du tome IV des actes des synodes particuliers de la Hollande méridionale par M. Knuttel[3] (*ibid.*, p. 382). Le tome qui vient de paraître embrasse les années 1673 à 1689.

Le tome IV de la correspondance inédite de Jean de Witt, dont M. Fruin avait réuni les dossiers, se rapporte aux années 1670 à 1672[4]; ce sont les trois dernières du pensionnaire, qui périt le 20 août 1672. Comme la correspondance diplomatique de Jean de Witt avec les envoyés de la République, publiée au XVIIIe siècle, s'arrêtait en 1668, on a compris dans ce volume les missives qu'il adressa depuis cette date, en qualité de ministre des Relations extérieures, à Pierre de Groot à Paris, Koenraad van Beuningen et

1. Dr P. C. A. Geyl, *Christofforo Suriano, resident van de Serenissime Republiek van Venetië in Den Haag 1616-1623.* 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1913, XIV-395 p., in-8° (thèse de Leyde).

2. Dr J. Worp, *Briefwisseling van Constantijn Huygens.* Derde deel : *1640-1644.* Vierde deel : *1644-1649.* 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1913 en 1914, XIV-546 p., XVI-548 p., in-4° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, n° 21 en 24).

3. Dr W. P. C. Knuttel, *Acta der particutiere synoden van Zuid-Holland.* Vijfde deel : *1673-1686.* 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1915, 638 p., in-8° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, kleine serie, n° 15).

4. *Brieven van Johan de Witt.* Vierde deel : *1670-1672,* bewerkt door R. Fruin, uitgegeven door N. Japikse. Amsterdam, Johannes Muller, 1913, X-606 p., in-8° (*Werken uitgegeven door het Historisch Genootschap, gevestiga te Utrecht*, derde serie, n° 33).

Johan Boreel à Londres, à Corneille De Witt à Bruxelles. De Witt ne devina pas les dangers que créait à la Hollande l'union secrète de la France et de l'Angleterre, et sa politique extérieure, d'ordinaire si ferme, manqua de prévoyance. On trouvera dans ce volume des renseignements sur ses relations avec les régents de Hollande et des autres provinces, sur ses vaines tentatives d'arrêter l'ascendant de Guillaume d'Orange, sur ses rapports avec sa famille, sur ses spéculations financières. Dans le premier appendice, l'éditeur a ajouté quelques lettres découvertes depuis l'apparition des premiers volumes; dans un second, il a publié les lettres sur les mathématiques; car De Witt a pratiqué cette science dans sa jeunesse et elle lui était une distraction pendant ses vacances; il a composé un ouvrage sur les lignes courbes et fait en 1670 des calculs, pour les États de Hollande, sur le montant des rentes viagères qu'ont admirés plus tard les sociétés d'assurances sur la vie. Resterait à publier les lettres adressées à De Witt que M. Fruin a séparées de celles du pensionnaire. Mais la direction de la Société d'histoire d'Utrecht a décidé sans raison, ce semble, de donner la priorité à une autre publication qui comprendra plusieurs volumes.

Dans la publication : la Bibliothèque de l'histoire néerlandaise, l'auteur du présent Bulletin, qui a édité les derniers volumes de la correspondance de Jean De Witt, a donné une étude sur la personne et l'œuvre du grand pensionnaire[1]. Le volume est illustré de portraits, de fac-similés et d'estampes de l'époque. Nous nous bornons ici à signaler ce livre.

« Seul un prince que la postérité aurait réputé comme un tyran aurait réussi à tirer l'Espagne de l'abîme où elle se précipitait au XVIIe siècle », telle est l'opinion qu'exprimait l'envoyé hollandais à Madrid, Koenraad van Heemskerk, vers 1680. Et tous ceux qui liront le tableau que Mlle Drossaers trace de l'Espagne dans le premier chapitre de son livre sur les relations de ce pays avec les Pays-Bas de 1678 à 1684[2] s'associeront à ce jugement. Ce tableau a été tracé d'après des documents sûrs, principalement d'origine espagnole. Suivent trois chapitres qui exposent les négociations elles-mêmes, d'après la correspondance de Heemskerk et d'autres pièces tirées des archives de La Haye et d'après la correspondance de Castel Moncayo, ambassadeur d'Espagne près des États-Généraux, qui se

1. *Johan De Witt*, door Dr N. Japikse. Amsterdam, Meulenhoff et C°, 1915, VIII-358 p., in-8° (*Nederlandsche Historische Bibliotheek*, n° IX).

2. Dr S. W. A. Drossaers, *Diplomatieke Betrekkingen tusschen Spanje en de Republiek der Vereenigde Nederlanden, 1678-1684*. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1915, VIII-172 p., in-8° (thèse de Leyde).

trouve aux archives générales de Bruxelles. L'exposé est exact, mais un peu monotone; il nous fait connaître quelques détails, mais manque de perspective. On ne devine pas, en lisant le volume, que se prépare la lutte pour l'équilibre européen; on ne voit pas la différence entre la grande politique de Guillaume II et celle des régents d'Amsterdam, ne songeant qu'à leurs intérêts commerciaux.

Simon von Slingelandt est un des rares hommes d'État des Pays-Bas au XVIIIe siècle qui ait acquis quelque réputation. Secrétaire du Conseil d'État, trésorier général de l'Union, conseiller-pensionnaire de la Hollande, il a eu un rôle important qui n'a pas encore été mis en lumière. M. GOSLINGA[1] veut étudier son œuvre diplomatique à partir de 1727, où il fut nommé, à l'âge de soixante-trois ans, pensionnaire; il a fait de minutieuses recherches aux archives de Londres, Paris et La Haye. Son tome I — l'ouvrage est écrit en anglais — est un travail préparatoire. Il nous donne une biographie de Slingelandt, un aperçu de la situation politique de l'Europe et de la politique extérieure de la République de 1713 à 1727, jusqu'au traité de Séville, aux négociations duquel Slingelandt fut mêlé directement. Sa conclusion est que la politique des Pays-Bas n'était pas rivée aussi étroitement à celle de l'Angleterre qu'on se plaît à le dire; la Hollande n'était pas cette barque naviguant dans le sillage des vaisseaux anglais. Avant de se prononcer sur cette thèse, il faut attendre l'apparition du second volume, qui, espérons-le, paraîtra bientôt; dès à présent, il nous est permis de dire que l'ouvrage est d'érudition solide.

Voici un troisième livre sur l'histoire diplomatique. Mlle KALSHOVEN[2] a étudié, d'après les archives de Londres et de La Haye, les relations entre les Pays-Bas et l'Angleterre de 1747 à 1756. Mêmes qualités chez elle et aussi mêmes défauts que chez Mlle Drossaers. Le volume eut gagné en intérêt, si elle avait bien mis en lumière la formation du parti de la neutralité qui triompha, lorsqu'en 1756, à l'instance de la Hollande, les États-Généraux résolurent de se tenir à l'écart de la guerre, qui sera la guerre de Sept ans. Cette résolution s'explique par la situation intérieure de la République, par l'alliance de l'Autriche et de la France qui, de ce jour, cesse de menacer la Belgique, enfin par l'ascendant économique de l'Angleterre.

Avant de mourir, M. BUSSEMAKER[3] a pu finir la publication de

1. A. Goslinga, *Slingelandt's efforts towards European peace.* Part I : *The Hague.* Mart. Nijhoff, 1915, 388-XXIV p., in-8° (thèse de Leyde).

2. Dr A. Kalshoven, *De Diplomatieke Verhouding tusschen Engeland en de Republiek der Vereen. Nederlanden 1747-1756.* 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1915, X-268 p., in-8° (thèse de Leyde).

3. *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau.*

la quatrième série des archives de la maison d'Orange-Nassau. Ce volume, le dernier de la série, embrasse les années 1759-1766, c'est-à-dire la minorité du stadhouder Guillaume V. Ces pièces, à quelques exceptions près, proviennent des archives de la famille Bentinck, conservées aux Archives royales de La Haye. Sur une grande partie de ces lettres, le comte Willem Bentinck avait mis des annotations sur divers sujets, notamment sur les délibérations des États de Hollande auxquelles il avait pris part; M. Bussemaker les a reproduites de préférence aux notes jadis recueillies par Groen van Prinsterer et il paraît avoir eu raison. La publication contient en outre une excellente préface et une table commune aux quatre volumes de la série. La minorité de Guillaume V constitue une période fort triste dans l'histoire des Pays-Bas; tout gouvernement central fait défaut. L'envoyé français, d'Affry, parle de l'anarchie aux États-Généraux; le bourgmestre d'Amsterdam, Corneille Hop, réclame un plan de conduite pour la République. Les hommes d'État n'ont pas su maintenir la politique de neutralité inaugurée en 1756, et pourtant ni Bentinck, l'un des acteurs de la révolution de 1747, ni le prince Louis de Brunswick, dont le rôle a été exagéré, ni le conseiller-pensionnaire, pauvre homme après tout, n'étaient capables de guider avec fermeté la République dans une voie nouvelle. On eut ainsi un parti de l'ancien système d'alliance étroite avec l'Angleterre, un autre parti cherchant l'alliance avec la France. Mais une nouvelle période va commencer, à laquelle se rapporte la cinquième série de cette publication (cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 383).

Un quatrième volume s'est ajouté à l'ouvrage consacré au centenaire de 1813 et dirigé par M. Koolemans-Beynen[1], et aussi un fascicule à part contenant les tables. M. Bussemaker a fort bien jugé le travail et il suffira de renvoyer à son jugement (*Rev. histor.*, t. CXV, p. 385). Sans doute, on trouve dans le volume les détails les plus précis sur les événements de 1813, sur le soulèvement de telle province ou de telle ville; mais l'unité de composition et de vues lui fait défaut, et les articles sont de longueur et de valeur très inégale.

Quiconque voudra connaître de façon nette l'histoire de la chute de la domination napoléonienne dans les Pays-Bas lira le volume que M. Colenbrander[2] a publié sous le titre : *Incorporation*

4e série, publiée par Th. Bussemaker, t. IV : *1759-1766*. Leyde, A. W. Sijthoff, 1914, XLI-615 p., in-8°.

1. *Historisch Gedenkboek der herstelling van Neerlands onafhankelijkheid in 1813*, onder leiding van G. J. W. Koolemans-Beynen. Haarlem, de erven F. Bohn, 1913. Vierde deel, VIII-621 p.; Registers, 65 p., in-8°.

2. Dr H. T. Colenbrander, *Inlijving en Opstand*. Amsterdam, Meulenhoff et Cie, 1913, 320 p. (*Nederlandsche Historische Bibliotheek*, VIII).

et soulèvement. Ce volume, comme le titre l'indique, se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur étudie l'incorporation de la Hollande dans l'Empire, les nouveaux règlements sur le gouvernement, la situation matérielle et morale et l'ensemble des événements politiques. Il a montré les maux que la domination française a causés au pays, sa ruine économique, conséquence du blocus continental; mais, avec une louable impartialité, il a aussi indiqué les bienfaits que les Hollandais doivent au régime français, qui, en leur donnant une bonne administration, consolida l'œuvre d'unification. La deuxième partie ne se compose que d'un chapitre, qui est vraiment captivant; on le lit tout d'une traite avec une attention soutenue. M. Colenbrander expose tour à tour comment le soulèvement est préparé par van Hogendorp et ses partisans, comment il éclata d'abord à Amsterdam, puis à La Haye, comment le gouvernement provisoire fut constitué dans cette dernière ville (21 novembre), quelle fut l'attitude du prince d'Orange et des grandes puissances et comment, finalement, la souveraineté fut donnée à la maison d'Orange. L'auteur a fort bien mis en œuvre les matériaux que lui-même avait recueillis, particulièrement dans le tome VI de ses documents sur l'histoire des Pays-Bas de 1795 à 1840.

A cette publication, il vient d'ajouter un tome VII et la première partie du tome VIII. Le premier[1] conduit du 21 novembre 1813 à 1815. M. Colenbrander avait déjà réuni, il y a quelques années, les documents de cette période se rapportant aux constitutions de 1814 et de 1815; voilà pourquoi il a pu enfermer en un seul volume les autres qu'il a tirés des archives publiques de Londres, Paris, Berlin, Vienne, La Haye, et de quelques dépôts privés de Hollande. Il a mis en tête du volume une bonne introduction, a enrichi sa publication de notes explicatives sur les personnes et les choses; puis, au dernier moment, il a ajouté en appendice quelques documents provenant de Saint-Pétersbourg et de Stockholm, dont il a visité les archives au printemps de 1914. Ce sont surtout les documents anglais et néerlandais qui sont instructifs. Ils expliquent la réunion de la Belgique et de la Hollande en 1814. Cette réunion a été surtout voulue par l'Angleterre; il semble que les Hollandais s'en souciaient assez médiocrement. Eux qui aux XVIIe et XVIIIe siècles discutaient avec tant de passion le moindre fait politique laissèrent faire le prince souverain. La Belgique, elle, se montra mécontente dès le premier jour et l'opposition des catholiques belges prouva la fragilité de ce nouveau royaume.

1. Dr H. T. Colenbrander, *Gedenkstukken der Algemeene Geschiedenis van Nederland van 1795-1840.* Zevende deel : *1813-1815.* 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1914, in-4°.

La première partie du tome VIII[1] va de 1815 à 1824 ; les documents sont de même origine que ceux du volume précédent, sauf qu'il n'y a aucune pièce de Stockholm et qu'on a réservé pour la seconde partie les documents d'origine néerlandaise. Nous aurons à revenir sur ce volume quand il sera achevé.

L'un des principaux hommes d'État néerlandais, Anton-Reinhard Falck, a laissé des mémoires dont le manuscrit a été acquis par le gouvernement néerlandais il y a trois ans. M. Colenbrander[2] les a publiés à peu près in extenso, y ajoutant d'autres documents provenant de la famille Falck. Ces mémoires présentent un vif intérêt même pour l'histoire générale de l'Europe. Falck, après avoir étudié en Hollande et en Allemagne, commença sa carrière sous le roi Louis-Napoléon ; il la poursuivit sous le roi Guillaume Ier, avec lequel le soulèvement de 1813 l'avait mis en rapport. Il fut secrétaire d'ambassade en Espagne en 1802, secrétaire du prince souverain à Paris en 1814, envoyé au Congrès de Vienne de 1819 à 1820, ambassadeur à Londres de 1823 à 1832, à Bruxelles en 1839. C'est un écrivain de talent qui ne fatigue pas son lecteur. Sur l'Espagne, sur Paris en 1802, sur Metternich, sur Canning, il donne de piquantes anecdotes. Très simple, dépourvu de toute morgue, Falck plaisait par sa bonhomie ; mais il reconnait lui-même que l'initiative lui faisait défaut ; et ce défaut entraîna de graves conséquences lors de l'ambassade de Londres. Les mémoires s'arrêtent en 1832 ; dans l'appendice, l'éditeur publie la correspondance de Falck pendant l'ambassade de Bruxelles en 1839.

Joan Melchior Kemper est un homme d'État de la même génération. A la demande de la famille et sur les documents fournis par elle, Mlle Naber[3] vient de publier sa biographie. Mais elle n'a pas fait preuve d'esprit critique suffisant ; elle exagère la part de Kemper dans les événements de 1813 et n'a point compris le vrai dessein de van Hogendorp.

Le centenaire de 1813 a fait éclore encore d'autres livres célébrant le développement des Pays-Bas de 1813 à 1913. Qu'on nous permette de signaler deux d'entre eux qui sont l'œuvre collective de plusieurs écrivains. L'un, sous la direction de M. Fabius[4], traite de

1. Dr H. T. Colenbrander, *Idem*. Achtste deel, eerste stuk : *1815-1824*. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1915, xxxv-711 p., in-4°.

2. Dr H. T. Colenbrander, *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck*. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1915, xxv-796 p., in-8° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, kleine serie, n° 13).

3. J. A. W. Naber, *Joan Melchior Kemper, 1776-1824*. Haarlem, H. D. Tjeenk Willink en Zoon, 1913, 250 p., in-8°.

4. *'T Herstelde Nederland. Zijn Opleven en Bloei na 1813*, door verschillend

l'histoire générale du royaume; des chapitres sont consacrés à l'histoire politique et sociale, à l'instruction publique, à l'armée, la marine, l'Église, aux diverses provinces. Le second, entrepris par des catholiques, ayant M. Looymans[1] comme secrétaire, met surtout en lumière le développement du catholicisme. Et, certes, qui compare la situation en 1813 et en 1913 verra quel chemin les catholiques ont parcouru et mesurera leurs progrès. Le livre est dominé par la grande figure de Mgr Schæpmann; signalons encore les pages consacrées à Mgr Hamer, qui mourut martyr en Chine.

Voici, pour finir, quelques ouvrages sur des sujets spéciaux. M. Posthumus nous a donné le tome IV des documents sur l'industrie textile à Leyde[2]. Le volume embrasse les années 1611 à 1650 et il nous montre comment l'industrie des draps fins, commencée en 1613, finit par l'emporter sur celle des autres tissus. De nombreux documents nous prouvent la formation d'une classe de grands industriels bien différents des drapiers de la période antérieure. Reste, à l'aide de ces documents, à écrire l'histoire de l'industrie textile en Hollande; quel historien voudra entreprendre cette tâche?

M. Smit[3] nous a exposé les origines du commerce à Amsterdam à l'aide de documents inédits trouvés aux archives de la ville et qui jettent sur la question un jour nouveau. Les marchands d'Amsterdam, dans la première moitié du XIVe siècle, se sont rendus à Hambourg pour y acheter de la bière, puis ils ont étendu leurs relations plus loin sur les côtes de la Baltique. M. Smit a suivi ces progrès jusqu'en 1441, date où Amsterdam, à la tête des villes de Hollande, a remporté sa première victoire sur les villes hanséatiques. C'est un ouvrage très solide, d'où nous souhaiterions voir disparaître quelques considérations inutiles et erronées, ce semble, sur les querelles intestines en Hollande au milieu du XIVe siècle.

Willem Usselinx, né à Anvers en 1567, réfugié en Hollande pour conserver sa foi calviniste, était un de ces marchands aventuriers qui, vers 1600, ont contribué au grand mouvement commercial et

Medewerkers onder leiding van gen. maj. A. N. J. Fabius. Amsterdam, P. N. van Kampen en Zoon, 1913, in-8°.

1. *Het Katholiek Nederland van 1813-1913.* Ter blijde herinnering aan het eeuwfeest onzer onafhankelijkheid, uitgegeven onder leiding van M. J. A. Loeff, voorzitter, Jos. Looymans, S. J., secretaris. Nijmegen, G. Malmberg, 1913. Eerste en Tweede deel, XVI-446 et 384 p., in-4°.

2. Mr. N. W. Posthumus, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Textielnijverheid.* Vierde deel : *1611-1650.* 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1914, XVIII-621 p., in-4° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, n° 22).

3. Dr H. J. Smit, *De Opkomst van den handel van Amsterdam. Onderzoekingen naar de economische ontwikkeling der stad tot 1441.* Amsterdam, A. H. Kruyt, 1914, 318 p., in-8°.

colonial. A l'inverse de Balthasar de Moucheron et d'Isaac le Maire, il était moins homme d'action qu'homme de propagande. Il essaya de fonder une grande Compagnie des Indes orientales; il rêvait d'un vaste empire hollandais-calviniste en Amérique; il répandait ses idées, qui ont des allures toutes modernes, dans nombre de mémoires et de brochures. En Hollande, on ne se laissa pas convaincre; ce qu'il demandait dépassait les forces d'un petit État. La Compagnie des Indes occidentales créée en 1621 ne ressemblait guère à l'idéal d'Usselinx. Il finit par quitter la Hollande et alla exposer ses projets en Suède, en Allemagne, en France. Après M. Franklin Jameson, Mlle Ligtenberg[1] a composé sur lui un livre érudit, précis et clair, que nous ne saurions assez recommander aux étudiants de Hollande qui s'occupent d'histoire économique et commerciale. Parmi les documents inédits que contiennent les appendices, signalons les lettres d'Usselinx ă Oxenstierna et « une briefve déclaration de la principale cause qui m'a esmeu de venir en France ».

M. Eekhof[2] a écrit une étude touffue, mais solide et intéressante, sur l'histoire de l'Église réformée dans la Nouvelle-Hollande de 1624 à 1664, date où le pays fut incorporé à l'État de New-York. Il a fouillé les archives de la Hollande et des États-Unis. Il a mis à profit les archives coloniales d'Albany qu'un incendie a détruites; ce qui donne aux renseignements qu'il en a tirés une valeur exceptionnelle.

Parmi les récits de voyages publiés ou réédités par la société Linschoten, nous mentionnons celui de Linschoten lui-même, qui, après tant d'autres, chercha le passage en Chine par les mers du Nord (1594 à 1595) — il a été édité par M. L'Honoré Naber[3] — et celui de Corneille Houtman, qui se rendit aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance; le premier volume seul a paru. Chacune de ces publications est précédée d'une introduction véritablement scientifique, excellentes études sur l'histoire coloniale néerlandaise[4].

1. Dr C. Ligtenberg, *Willem Usselinx*. Utrecht, A. W. Oosthoek, 1915, 237-cxxxii p., in-8° (*Utrechtsche Bijdragen voor Letterkunde en Geschiedenis*, n° IX).

2. Dr A. Eekhof, *De hervormde Kerk in Noord-Amerika (1624-1664)*. Eerste en tweede deel. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1913, 267 en 204-xlviii p., in-8°.

3. S. P. L'Honoré Naber, *Reizen van Jan Huyghen van Linschoten naar het Noorden (1594-1595)*. Met 16 kaarten en platen. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1914 (*Werken, uitgegeven door de Linschotes-Vereeniging*, VIII).

4. G. P. Rouffaer en J. W. Yzerman, *De eerste schipvaert der Nederlanders naar Oost-Indië onder Cornelis de Houtman, 1595-1597*. I : *D'eerste boeck van Willem Lodewijcksz*. 's Gravenhage, Mart. Nijhoff, 1915 (*Werken uitgegeven door de Linschoten-Vereeniging*, VII).

M. Molhuysen[1] a publié le tome I des sources de l'histoire de l'Université de Leyde. Il comprend, année après année, de 1575 à 1609, les actes du Sénat et les résolutions du collège des curateurs. L'intérêt de l'Université de Leyde ne se limite pas aux Pays-Bas; aussi faut-il attirer sur ce volume l'attention des étudiants de tous les pays. L'éditeur dit fort justement dans son introduction que l'histoire de cette Université est « un important fragment de l'histoire de la civilisation en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

A l'occasion de son soixantième anniversaire, les étudiants des Pays-Bas ont offert à M. Bredius[2], le plus éminent des historiens de l'art, un volume comprenant une trentaine d'articles et plus de cent planches. Il ne faut pas s'étonner si huit de ces articles sont consacrés à Rembrandt (citons ceux de Schmidt Degener : Rembrandt et Homère; Hofstede de Groot : l'enseignement de Rembrandt à ses élèves; Lucht : les représentations d'Amsterdam dans les dessins de Rembrandt; Veth : développement d'un motif chez Rembrandt). Parmi les autres articles, mentionnons celui de van Gelder, histoire d'une fabrique de céramique à La Haye; ceux de Hartog et Scheurleer sur la musique, d'Orbaan et Hoogewerff sur les artistes néerlandais à Rome, de van Riemsdijk sur un tableau de Torrentius. Livre digne de l'homme à qui ses amis et admirateurs l'ont dédié pour le remercier des services éminents rendus à l'histoire de l'art néerlandais[3].

N. Japikse.

1. Dr P. C. Molhuysen, *Bronnen tot de Geschiedenis der Leidsche Universiteit.* Eerste deel : *1574-7 Febr. 1610*, XVIII-185-506* p., in-4° (*'s Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, n° 20).

2. *Feest-Bundel Dr Abraham Bredius aangeboden den achttienden April 1915.* Amsterdam, Gebraeders Binger (1915). I : *Opstellen*, XII-315 p.; II : *Afbeeldingen*, 105 p., in-4°.

3. Ce bulletin a été écrit au mois d'octobre 1915. Comme nous l'avions supposé (voir plus haut, p. 345) le quatrième volume de la nouvelle édition de l'histoire du peuple néerlandais de M. Blok a été publié en décembre; l'ouvrage est donc maintenant terminé.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

E. Philipon. **Les Parlers de la comté de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles** (extrait de la *Romania*, t. XLIII, 1914, p. 495-559).

M. Philipon a jugé très sagement que les copies des cartulaires ne présentaient pas assez de garanties de fidélité pour fournir, à elles seules, une base suffisamment ferme à l'étude des anciens parlers d'une province; il a voulu employer des chartes originales. Celles qu'il a utilisées forment un recueil de trente-cinq pièces, placé en tête de son article. La plus ancienne date de 1227; la plus récente de 1331[1].

Sans doute, l'auteur a mis beaucoup de soin à effectuer la transcription de ces documents. Cependant, en ce qui concerne les noms propres, j'ai relevé quelques inexactitudes.

Au lieu de « Saisson delz Vieverges » (p. 511), je crois qu'il faut lire « Saisson de lez Vieverges », en supposant une abréviation, s'il y a lieu. Cette expression désigne Soissons, village qui est voisin de celui de Vielverge, au point que les maisons des deux localités ne forment qu'une seule agglomération[2]. Il s'agit de Soissons, près de (*de lez*) Vielverge.

Il semble que le nom du prieur de Port-sur-Saône[3], mentionné dans une charte de 1310 (p. 504), soit « Hugon de Mimerey » et non pas « Hugon de Munerey ». *Munerey* n'existe pas dans la toponymie franc-comtoise. *Mimerey* est le nom ancien de deux villages du département du Jura, appelés aujourd'hui Montmirey-le-Château et Montmirey-la-Ville[4].

Nous trouvons, dans une charte de 1292 (p. 510), le nom d' « Odot d'Argilley, seignour d'Anneler ». Il faut lire « Auveler » et identifier le village ainsi désigné à Auvillars-sur-Saône (Côte-d'Or, arr. de

1. Cette pièce est datée comme il suit : « L'am Nostre Seignour corrant per mil trois cenz et trante, le xxiiiie jour dou mois de mars a hore d'environ tierce » (p. 517). Elle a été rédigée par un notaire de l'officialité de Besançon qui a dû employer le style de Pâques, en usage au diocèse de Besançon.

2. M. Philipon a exactement identifié « Saisson » à Soissons (Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Pontailler). Il n'a pas localisé « Vieverges ».

3. Haute-Saône, arr. de Vesoul, chef-lieu de canton.

4. Montmirey-le-Château, Jura, arr. de Dôle, chef-lieu de canton. Montmirey-la-Ville, cant. de Montmirey-le-Château. Voir Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura*, t. IV, p. 322, 327.

Beaune, cant. de Seurre). Le personnage dont il s'agit, Odot d'Argilly, seigneur d'Auvillars, est connu[1]. Les localités mentionnées dans la même pièce sont peu éloignées d'Auvillars. L'une, « Nores », est aujourd'hui le Petit-Noir (Jura, arr. de Dôle, cant. de Chemin)[2]; l'autre, « Choleres », est Chouillère (Saône-et-Loire, arr. de Louhans, cant. de Pierre-en-Bresse, comm. de Mouthier-en-Bresse)[3].

Dans un acte du 2 avril 1263 (p. 523), « Blanche, dame de Biavinel », est citée comme fille du comte Jean de Chalon. La généalogie des Chalon — c'est-à-dire de la branche cadette de la maison comtale de Bourgogne — est bien connue. On sait que Jean de Chalon eut une fille, nommée Blanche, qui épousa en premières noces Guichard de Beaujeu et en secondes noces Béraud de Mercœur. Si l'auteur s'en était informé, il aurait lu « Biaujuel » au lieu de « Biavinel ». L'abbé Guillaume, qui a publié[4], en 1756, la charte que réédite M. Philipon, ne s'y était pas trompé.

Le même abbé Guillaume[5], s'il avait été consulté, aurait pu mettre en garde M. Philipon contre une autre erreur, de moindre importance, qu'il a commise en transcrivant la même pièce. Le savant philologue écrit : « Hugonim, Mengetot et Girart Chambier de Salins ». Il n'y a là que deux individus : Hugonin Mangerot (de qui le nom de famille est écrit, sans doute, « Mengerot » dans l'original) et Girard Chambier. Tous deux appartenaient à des familles considérables de Salins, dont les généalogies ont été publiées[6].

M. Philipon n'a identifié qu'une partie des localités mentionnées dans ces chartes qu'il a transcrites. Je ne sais quelle méthode il a suivie pour faire le choix, apparemment sévère, auquel il s'est tenu à cet égard. Je ne réclamerai pas en faveur des noms qu'il a négligés. Mais je crois devoir rectifier quelques méprises que le légitime crédit de l'auteur et de la *Romania* pourrait perpétuer.

Marguerite de Neuchâtel est dite « dame de La Roche » dans le testament de son frère, de l'an 1308 (p. 502). M. Philipon en conclut qu'elle était dame de Roche (Doubs, arr. de Besançon, cant. de Marchaux). Elle était, en réalité, dame (ou comtesse) de La Roche-en-Montagne[7] (Doubs, arr. de Montbéliard, cant. de Saint-Hippolyte, comm. de Chamesol).

Le « val de Melexeis » (p. 504) n'est pas la vallée de Melecey (Haute-Saône, arr. de Lure, cant. de Villersexel), mais celle de Melisey (Haute-Saône, même arr., ch.-l. de cant.), et le « val de Seurance »,

1. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2e édit., t. II, p. 480.
2. Rousset, *Dictionnaire*, t. V, p. 61.
3. Courtépée, *op. cit.*, t. III, p. 436.
4. *Histoire généalogique des sires de Salins*, t. I. Pr., p. 185.
5. *Ibid.*, t. I. Pr., p. 186.
6. *Ibid.*, t. II, 2e partie, p. 79, 172; 3e partie, p. 77.
7. Elle avait épousé Jean, comte de La Roche.

dont il est question dans le même passage, est la vallée de Servance (cant. de Melisey)[1].

« Chestoillon, près de Besancon » (p. 515), est Châtillon-le-Duc (arr. de Besançon, cant. de Marchaux) et non pas Châtillon-sur-Lison, comme le croit M. Philipon. La prise de Châtillon-le-Duc et la capture de Hugues de Bourgogne, qui ont donné lieu au traité de 1331 publié par cet érudit, sont des événements dont les historiens franc-comtois ont parlé[2].

Une brève note de M. Philipon tendrait à modifier, sur un point important, les données admises jusqu'ici quant à l'onomastique des régions de la France orientale. De ce que l'épithète « en Auxais » se trouve jointe, dans une charte de 1331 (p. 515), au nom de « Roigemont » (Rougemont-le-Château, territoire de Belfort, cant. de Fontaine), ce savant conclut à l'identité de l'Auxais et de l'Ajoie. « Auxais « < * *Alisensis* (sous-entendu *pagus*), est, comme on le voit, dit-il, « le nom roman du territoire que les textes latins du moyen âge « appellent du nom hybride d'*Alsegaudia*, l' « Ajoye », en allemand « *Elsgau* ».

Constatons d'abord que M. Philipon a très légitimement identifié « Roigemont en Auxais » à Rougemont-le-Château que nous trouvons nommé, en 1309, « Roigemont en Alsais[3] », et, en 1454, « Rougemont en l'Auxois[4] ».

Mais il est douteux que Rougemont-le-Château ait fait partie de l'Ajoie. Il n'appartenait ni au doyenné d'Ajoie, au diocèse de Besançon, ni au doyenné d'Elsgau, au diocèse de Bâle, mais bien au doyenné de Sundgau[5]. D'ailleurs, l'*Alsegaudia* avait déjà un nom roman : « Ajoie. » Pourquoi lui en donner un second? En le lui donnant, M. Philipon dépouille l'Alsace de son appellation romane. Nous croyons fermement que les vins d' « Aussay » ou d' « Auxois », chantés par Henri d'Andely[6] et loués par Frois-

1. Finot, *les Sires de Faucogney*, p. 129, 282.

2. Gollut, *Mémoires historiques de la République séquanoise*, édit. Duvernoy, col. 687. Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 39-40.

3. Trouillat, *Monuments de l'évêché de Bâle*, t. III, p. 144.

4. Stouff, *les Origines de l'annexion de la Haute-Alsace à la Bourgogne*, p. 91.

5. Voir Stoffel, *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin*, p. 2, 15.

6. *Œuvres* de Henri d'Andely, publ. par Héron, p. 23, 27, 87, 88, 95. Legrand d'Aussy (*Fabliaux*, t. III, p. 42) croyait que ces vins étaient ceux de l'Auxois bourguignon. Il ne serait pas tombé dans cette erreur s'il avait lu avec attention les vers suivants de la *Bataille des vins* (102-112) :

« ... Saut en piez li vins d'Ausois,
« Li bons vins gentiz et roiaus :
« Espernay, trop es desloiaus!
« Tu n'as droit de parler en cort.
« Je sui cil qui la gent secort;

sart[1], étaient les vins d'Alsace. Les éditeurs des poèmes du moyen âge où l'*Aussai* ou *Auxois* est cité (*Floovant*, *Berte aus grans piés*, *Garin le Loherain*, etc.) n'ont pas pensé que le pays ainsi désigné pouvait être l'Elsgau ou Ajoie.

Rodolphe de Habsbourg est appelé, dans la chronique dite de Baudouin d'Avesnes, « Rodoufles li cuens des mons d'Ausai[2] », et dans les chroniques de Saint-Denis, « Raoul d'Aucoi[3] ». Ce prince était richement possessionné en Alsace ; il était landgrave de Haute-Alsace. Je ne vois pas pourquoi on lui aurait donné pour surnom le nom de l'Ajoie où il ne possédait que peu de chose, s'il y possédait quelque chose. Ce n'est que plus tard que la maison de Habsbourg acquit des domaines importants dans cette région, par héritage des comtes de Ferrette[4].

Quand Guillaume de Nangis note que l'Austrasie « est maintenant apelée Aucois et en autre partie Lohorraine[5] », il est peu probable qu'il veuille dire que l'Austrasie s'est divisée en deux parties : l'Ajoie et la Lorraine. Philippe Mousket nomme « Tieri d'Ausai » le comte de Flandre Thierri d'Alsace[6].

Le landgraviat de Haute-Alsace est appelé, dans les textes du xve siècle, comté ou vicomté d' « Auxais[7]. »

Guillaume Tringant, en commentant le *Jouvencel*, rapporte que « monseigneur le Daulphin mist en subgection tout le plain d'Aussais, depuis Basle jusques a Strasbourg[8] ». La ville de Schletstadt[9] est dite « en la baillye d'Aulsay » dans une lettre de Charles VII de

« Entre moi et ma damoisele
« Longue tonne de la Mosele,
« Nous secorons les Alemanz,
« Nous fesons trestoz noz commanz ;
« Aus Coloingnois prenons l'argent
« Dont nous repessons notre gent. »

Le vin qui « secourt » les Allemands, de concert avec le vin de la Moselle, et qui est acheté par les habitants de Cologne est vraisemblablement celui de l'Alsace et non celui de la Bourgogne.

1. *Chroniques*, édit. Luce, t. I, 2e partie, p. 49. — M. Huisman (*la Juridiction de la municipalité parisienne*, p. 129) a reconnu les vins d'Alsace dans les vins d' « Osoye » qui se vendaient, à Paris, au xve siècle, et dont le commerce était soumis à des règles spéciales.

2. *Historiens de France*, t. XXI, p. 176.

3. *Ibid.*, p. 122, note 8.

4. Voir Stouff, *op. cit.*

5. Bibl. nat., ms. latin 5696, fol. 42 v°.

6. Édit. Reiffenberg, vers 17985.

7. Stouff, *les Possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin*, p. 75 ; du même, *Catherine de Bourgogne*, 2e partie, p. 81, 173, 186, note, 197, 207, 210, 217, 218, 222-224.

8. Édit. du *Jouvencel* par MM. Favre et Lecestre, t. II, p. 294.

9. Alsace, chef-lieu d'arrondissement.

1447[1]. D'après Monstrelet, les Écorcheurs, après être allés à Bâle, « se tirèrent ou pays d'Aussay, envers Franquefort[2] ».

Ces derniers textes suffisent à démontrer que l'Aussais n'était point l'Ajoie, mais l'Alsace.

Rougemont eût-il été compris, à une époque quelconque, dans le *pagus Alsegaudiensis*, il n'en était pas moins considéré, aux derniers siècles du moyen âge, comme situé en Alsace. Il était hors des frontières de la Bourgogne comtale. On l'appelait Rougemont « en Alemaigne[3] » pour le distinguer d'un autre Rougemont[4], situé en Franche-Comté.

Je crois qu'il est inutile d'insister et que « Auxais » ou « Aussais » doit être tenu, comme par le passé, pour le nom roman vulgaire de l'Alsace.

Max Prinet.

A. Dussert. **Les États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles.** Grenoble, Allier, 1915. In-8°, xix-371 pages (thèse pour le doctorat ès lettres de la Faculté des lettres de Grenoble[5]).

Voici, sous une apparence modeste, un livre important pour l'histoire de France. Les études sur les États provinciaux sont de celles qui apportent le plus de lumière sur le développement politique de notre pays et sur les caractères essentiels et profonds de l'ancien régime. Née pendant la guerre de Cent ans et à cause de la guerre, cette institution a eu, dans bon nombre de provinces du Domaine royal et dans les grands fiefs, une efficacité certaine pour la défense de la France contre l'étranger et de la société contre le brigandage militaire, pour la constitution de l'impôt et même pour la législation. Une fois terminée la guerre anglaise, les États provinciaux ont décliné. Ils ne se sont conservés qu'à la périphérie du royaume, dans les provinces les plus récemment acquises par la couronne ; sous Louis XIII et Louis XIV, ils ont subi une nouvelle diminution ; ils ont repris, quelques instants, un peu de vie à la veille de la Révolution, puis se sont éteints pour toujours. Pourquoi ces assemblées, dont il n'y a pas l'équivalent exact en Angleterre, ont-elles, dans le domaine

1. Tuetey, *les Écorcheurs sous Charles VII*, t. II, p. 154, 166.

2. Édit. Douët d'Arcq, t. V, p. 349. — On a imprimé « Anssay » pour « Aussay ».

3. L. Viellard, *Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort*, p. 485 (charte d'Ulrich de Ferrette, du 26 décembre 12[illegible]).

4. Doubs, arr. de Baume-les-Dames, chef-lieu de canton.

5. L'ouvrage paraîtra dans le prochain *Bulletin de l'Académie delphinale*, qui en a assuré l'impression ; il aura une suite continuant l'histoire des États jusqu'à leur abolition de fait en 1628 et des Appendices et Tables.

même du roi, doublé les États-Généraux de Languedoïl? Pourquoi ont-elles, comme les États-Généraux, avorté? Quel en était l'esprit? En quelle mesure s'y intéressait-on aux affaires générales de la France? Quels éléments y dominaient? Jusqu'à quel degré la population était-elle représentée et l'opinion publique était-elle exprimée? Ces questions intéressent directement l'histoire générale. Dans l'état actuel de la science, les réponses qu'on peut y faire sont presque toujours incomplètes ou peu satisfaisantes, soit que les documents n'aient pas été mis au jour, soit que les efforts faits pour les retrouver n'aient pu aboutir. En plusieurs provinces, les recherches n'ont pas encore été sérieusement commencées. En d'autres, elles n'ont permis qu'une esquisse incertaine.

Les États du Dauphiné, dont les annales, interrompues en 1628, recommencent et se terminent avec éclat en 1788, méritaient spécialement l'attention. Ils ont une physionomie originale. Ils ne ressemblent pas aux États du Centre, qui votent leur part de l'impôt général établi par les États de Languedoïl ; ni aux États de Languedoc, qui sont nés tardivement, par la volonté du roi; ni aux États des grands fiefs, qui sont sous la main d'un duc ou d'un comte. Le Dauphiné, depuis le moment où les Trois États commencent à se réunir jusqu'au milieu du XVe siècle, appartient à la maison de France, mais ne fait pas partie du royaume; et, à côté du dauphin, on y voit des princes indépendants, qui ne reconnaissent que la souveraineté impériale. Les petites communautés rurales munies d'une charte sont extrêmement nombreuses, comme en Savoie et en Italie. L'histoire des réunions de Trois États, en un milieu si complexe, ne peut être pauvre d'intérêt, si l'on arrive à en réunir les éléments.

On pouvait craindre que les documents n'eussent disparu, par la négligence ou la mauvaise volonté des gens du roi, à la fin de l'ancien régime. Les recherches faites jusqu'ici[1] avaient eu de médiocres résultats. Celles de M. l'abbé A. Dussert en ont eu d'inespérés. Il a fait des découvertes qui laisseront sans doute à ses successeurs peu de chose à glaner. On regrette qu'il ne les ait pas mises en valeur dans son avant-propos. Personne assurément ne pourra lui reprocher de faire étalage de ses trouvailles. Il faut lire tout son livre et scruter ses notes pour s'apercevoir qu'il a mis la main sur des textes précieux : vingt-cinq procès-verbaux inédits et cinq cahiers de doléances pour la seule période de cent années qu'il a étudiée dans sa thèse.

La publication intégrale de ces documents, dont certains sont,

1. Les plus importantes sont dues à Fauché-Prunelle, auteur d'un livre consciencieux et neuf, mais confus, sur *les Anciennes institutions autonomes ou populaires des Alpes cottiennes briançonnaises* (1856-1857). — M. Delachenal a publié dans le *Bulletin de l'Académie delphinale* de 1884 (3e série, t. XIX) des *Documents relatifs aux États de Dauphiné de 1438*, notamment un important procès-verbal dont nous reparlerons. Il insiste sur la dispersion et la rareté de ces textes.

paraît-il, fort longs, a fait reculer M. Dussert. Tout au moins aurait-il dû les décrire et définir la forme diplomatique des procès-verbaux. Si j'en juge par celui du 13 janvier 1437, le seul qu'il donne dans ses pièces justificatives, et aussi par celui du 18 mars 1438, que M. Delachenal avait publié dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, ces procès-verbaux étaient des actes notariés. Celui de 1438, par exemple, est un acte rédigé en forme de reconnaissance par Jean du Plâtre, secrétaire royal et delphinal et notaire public, sur la requête du procureur général du Dauphiné, parlant au nom du dauphin ; le procureur général des Trois États en a demandé un second exemplaire. Après l'invocation, la notification et la date, vient une relation détaillée et précise de la session (résumé du discours de l'ambassadeur royal demandant le subside; réponse du procureur général des États; liste des membres des Trois Ordres; séance où on nomme une commission pour continuer la délibération; concession d'un subside sous conditions); puis les clauses finales, la liste des témoins, le seing manuel et l'attestation du notaire. En 1437, la relation du notaire Jean de Vourey, plus brève, mais bien intéressante aussi, contient deux procès-verbaux, faits à la requête du procureur général des États : celui de la session générale et celui de la session des commissaires élus. Il faudra que M. Dussert publie tous les procès-verbaux inédits, complets ou fragmentaires, qu'il a trouvés. Au reste, il nous annonce quelque part dans une note qu'il compte donner une suite à son travail, et sans doute est-ce pour ce motif que sa thèse manque de table alphabétique. Prévenons le lecteur qu'il aura à chercher dans un des futurs volumes de l'Académie delphinale la continuation et le complément du présent livre.

Les États du Dauphiné, comme les autres assemblées des Trois États nées au XIVe et au XVe siècle, ont eu pour double origine la nécessité où se sont trouvés alors les princes d'augmenter leurs ressources, et la très puissante tradition, énergiquement défendue par l'Église, qui leur défendait en conscience de rien exiger de leurs sujets sans leur consentement, en dehors des charges établies par la coutume. M. Dussert a hésité à se servir d'une formule aussi simple, bien que certainement il y ait pensé, et son chapitre sur les origines est un peu embarrassé. Il a eu raison d'ailleurs d'insister sur les circonstances favorables et les antécédents : franchises des communautés domaniales, « élargissement de la cour féodale des dauphins », au temps d'Humbert II, par la convocation d'assemblées réunies en certaines circonstances graves. Ainsi, en 1338, le dauphin se proposa de réunir à Grenoble un « parlement et conseil général », composé de « nobles, prieurs, syndics et autres personnes », peut-être pour lui demander de l'argent; la réunion fut contremandée. Dans les années suivantes, les nobles furent réunis à plusieurs reprises, tantôt avec les représentants des communautés domaniales, tantôt avec les prélats. Mais Humbert II, malgré ses perpétuels besoins d'argent, qui l'ame-

nèrent finalement à transporter le Dauphiné à la maison de France, ne fut pas le fondateur des assemblées des Trois États dauphinois. Aucun « parlement général » ne fut consulté au moment du transport.

Les États du Dauphiné commencent véritablement sous la domination française, et probablement à l'occasion du désastre de Poitiers. De 1357 à 1367, ils se constituent et les modalités du subside se fixent. Après la période de réaction monarchique correspondant aux succès du règne de Charles V et au gouvernement despotique des oncles de Charles VI, le rôle des États du Dauphiné devient de plus en plus important. Leur autonomie financière s'affirme. Ils exigent le redressement des abus, refusent à plusieurs reprises le subside. Ils prennent grand souci de la bonne administration de la province, veillent à sa défense, à son approvisionnement en vivres. Ils prouvent leur loyalisme par le « pur et libéral don » de sommes à peu près égales à celles que Charles VII leur demande pour combattre les Anglais.

Avec l'arrivée du dauphin Louis — le futur Louis XI — en Dauphiné, commence la décadence des États. Je goûte peu le « portrait » que M. Dussert trace de Louis XI. Il ne nous apprend rien de neuf et se sert de formules banales que je crois fausses. « Voyant plus loin que son temps », écrit M. Dussert, « il avait conçu le type du monarque absolu. » En réalité, par ses idées politiques et ses procédés, Louis XI ressemble de fort près aux souverains italiens de son temps. Si on veut bien le comprendre, il faut connaître l'Italie du XVe siècle et lire la correspondance de Louis avec les Sforza. C'est le « prince » à la manière italienne; c'est un tyran. Il prend ses modèles au delà des Alpes et en aucune façon ne préfigure nos rois du XVIIe et du XVIIIe siècle. Mais il est vrai que ses goûts d'autorité jalouse et soupçonneuse ne pouvaient point s'accommoder des franchises dauphinoises, et M. Dussert dit avec raison que son séjour dans les Alpes, de 1447 à 1456, marque la « fin de l'indépendance politique dans la Principauté ». Les détails qu'il nous donne à ce sujet seront d'autant mieux accueillis que nous n'avons pas encore de livre concernant l'administration de Louis XI en Dauphiné. Deux élèves de l'École des chartes, Charavay et Marcel Thibault, l'avaient successivement étudiée d'après les sources[1], mais sont morts sans publier leur travail. Le précieux catalogue d'actes édité par Pilot de Thorey et l'ouvrage de M. Dussert sont, jusqu'à nouvel ordre, les seules publications don-

1. E. Charavay dans une thèse d'École des chartes de 1868 (*l'Administration de Louis XI en Dauphiné avant son avènement au trône*) et Marcel Thibault dans un mémoire pour le diplôme d'études supérieures en Sorbonne, de 1897 (*la Jeunesse de Louis XI*), dont il n'a pu reprendre et éditer que la première partie. J'ai pu profiter de ces deux thèses manuscrites dans l'exposé sommaire que j'ai donné : *Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse, t. IV, 2e partie, p. 287 et suiv.

nant des renseignements étendus sur cette période décisive de l'histoire dauphinoise, où le génie politique de Louis XI se manifeste déjà dans toute sa vigueur.

M. Dussert traite en cinquante pages sa deuxième partie : organisation, fonctionnement et attributions des États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles. C'est bien court, et il faudra que l'auteur (c'est d'ailleurs son intention) étudie à nouveau des questions qu'il n'a pas toujours bien élucidées. On voudrait notamment une analyse plus approfondie du rôle joué par le troisième État, qui, malgré l'importance numérique des « universitates et communitates » dauphinoises, me paraît, au moins au XIVe siècle, s'être fait une conception très humble de sa mission. On désirerait une étude plus serrée des textes, qui ne manquent pas, sur l'institution des *Élus*, commission que les Trois Ordres, pressés de se retirer, nommaient souvent pour délibérer avec pleins pouvoirs pendant le reste de la session. Les cahiers de doléances auraient mérité d'être examinés de plus près, et une seule page ne suffit vraiment pas pour déterminer l'influence des États, qui paraît avoir été considérable, sur la législation. D'une façon générale, on souhaiterait que les problèmes d'histoire politique que l'on doit se poser à propos des États provinciaux fussent abordés et traités sans crainte, quittes à être déclarés insolubles quand ils le sont. M. Dussert éprouve, à manier les idées générales, une hésitation, une timidité qui ne sont pas de mise avec ces grands sujets, lorsqu'on a réuni avec autant de soin que lui les textes qui les éclairent. Les qualités de l'historien politique ne doivent pas être inconciliables avec celles de l'érudit. Ces dernières, M. Dussert les possède. Il refuse de se payer de mots, collige laborieusement les documents et en général les traduit avec exactitude, révise avec soin les dates proposées par ceux qui l'ont devancé dans l'étude du sujet. On peut avoir confiance en lui.

Malgré quelques réserves [1], la thèse de M. Dussert fait vraiment honneur à son auteur et à ses maîtres, les professeurs de la Faculté de droit de Grenoble [2], qui, il y a peu de temps encore, entretenaient seuls dans l'Université dauphinoise l'étude de l'histoire régionale.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

1. On pourrait relever encore d'assez nombreuses gaucheries de style et d'exposition et de l'imprécision dans l'emploi de quelques termes, comme : *empire*, *féodalité*, *bourg*. M. Dussert a tenu compte de certaines observations qui lui ont été faites à sa soutenance et rédigé une page supplémentaire d'*Additions et Corrections*.

2. M. Dussert doit notamment beaucoup aux conseils de M. Paul Fournier, maintenant professeur à l'Université de Paris. Il lui a dédié sa thèse.

Francesco Malaguzzi-Valeri. **La Corte di Lodovico il Moro.** T. II : **Bramante e Leonardo da Vinci.** Milano, Ulrico Hœpli, 1915, 700 illustrations, 646 pages. Prix : 42 fr.

Après avoir examiné dans un premier volume[1] les divers aspects de la civilisation milanaise à l'époque de Ludovic le More, M. Malaguzzi-Valeri, surintendant des œuvres d'art pour la province de Bologne, consacre le tome second à une étude très ample des deux plus grands artistes qui aient brillé à la cour des Sforza : Bramante et Léonard de Vinci.

Le nombre des illustrations, d'abord, indique la valeur iconographique de ce nouveau livre : il forme un excellent répertoire, du genre de ceux que nous offrent les différents volumes de la *Storia dell' arte italiana* de M. Adolfo Venturi. Rendons hommage, dès le début, au soin avec lequel ont été choisis les documents figurés ; il sera très commode, à l'avenir, pour ceux qui voudront étudier l'art de Bramante ou de Vinci de trouver réunies en un même « dossier » à peu près toutes les « pièces » intéressantes. Et ceci est une première qualité.

Songeons maintenant au sujet qu'a voulu traiter M. Malaguzzi-Valeri. Dans le tome premier, il avait déjà fait de très nombreuses considérations de caractère purement artistique ; mais il tendait avant tout à analyser les mœurs et les coutumes d'une époque. Au tome second, au contraire, il n'abandonne pas un moment le point de vue esthétique. Et il s'est laissé tellement entraîner par son goût personnel que ce qui devait constituer un seul volume finira par en former deux : un troisième tome sera en effet consacré aux arts mineurs. On aperçoit tout de suite les avantages et les inconvénients de la méthode qu'il a suivie. Dans cet émiettement de la question, ce qui finit par disparaître, c'est Milan, le génie milanais, la place de la Lombardie dans la civilisation italienne. On s'attendait à un grand ouvrage synthétique ; et on a plutôt affaire à une série d'analyses consciencieuses (dont beaucoup sont d'ailleurs définitives). M. Malaguzzi étant un historien de l'art, un des meilleurs de l'Italie d'aujourd'hui, devait s'intéresser surtout aux œuvres d'art : il les a étudiées avec soin ; et c'est la seconde qualité de son livre.

Ce sont deux monographies que nous présente ce volume : une sur Bramante et une sur Léonard de Vinci. Ces artistes ont une telle personnalité qu'il peut sembler très difficile de présenter, à propos de l'un et de l'autre, dans le même livre, des conclusions définitives. Quand on pense à tout ce qui a été écrit sur Léonard, on comprend à quel point il est impossible de renouveler le sujet. Il faut être reconnaissant à M. Malaguzzi de ne pas avoir été arrêté par ces considérations et d'avoir eu la patience de dépouiller à peu près toute la « littérature » qui fut consacrée aux deux grands artistes milanais.

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 402.

Sur l'époque à laquelle Bramante arriva à Milan, les opinions ne sont pas concordantes. M. Venturi prétend qu'il y était déjà en 1474; et M. Carotti le fait voyager en Ombrie, dans les Marches, en Émilie avant ses travaux en Lombardie. Il faut se résigner à laisser dans l'obscurité cette partie de la vie de Bramante. M. Malaguzzi a raison de s'en rapporter aux seuls documents que nous possédions et qui signalent la présence à Milan du grand artiste « Urbinate », entre 1480 et 1482. Sur la première partie de sa vie, nous sommes d'ailleurs peu renseignés; ses œuvres sont encore les meilleurs guides : les fresques dont il avait décoré la « casa dei Panigorola a Santo Bernardino », et qui ornent aujourd'hui une salle entière du musée Brera, dénotent une influence assez profonde de Melozzo da Forlì. Comme il n'avait point vu les œuvres du peintre forlien à la bibliothèque Vaticane, cela prouve donc que l'art de Melozzo s'était imposé dans la région des Marches, au point d'inspirer directement un génie aussi personnel que celui de Bramante.

Une des parties les plus intéressantes du volume de M. Malaguzzi est l'étude qu'il consacre aux œuvres picturales de l'artiste. Connu surtout par ses créations architecturales, il a eu aussi, dans l'évolution de la peinture, une place importante ; et je n'en veux pour preuve que le fameux « Christ aux liens » de l'abbaye de Chiaravalle. On a même été amené à exagérer son rôle; et M. Venturi lui a attribué une part prépondérante dans l'inspiration de la décoration de la Chartreuse de Pavie, part que M. Malaguzzi réduit à sa juste mesure, en faisant ressortir le génie inventif de celui qui exécuta les fresques : Borgognone. Pour comprendre la difficulté qu'on a aujourd'hui à démêler les œuvres authentiques de Bramante, il faut songer que Vasari lui-même est tombé parfois dans l'erreur; et les critiques des époques suivantes ont renchéri encore, en confondant Bramante et Bramantino. Son récent historien a été prudent dans les attributions : cette circonspection a été dictée par la très grande ressemblance qu'il y a entre la facture de certains dessins de Bramante et celle d'œuvres melozziennes ou mantegnesques.

Outre l'activité de Bramante, il était tout à fait nécessaire d'étudier celle de l'école très florissante qu'il créa en Lombardie. Aussi M. Malaguzzi a-t-il été bien inspiré en accordant une place à ses disciples directs, qui ont peuplé la Lombardie de nombreux édifices « où l'on retrouve une fraîcheur et une grâce particulières, supportant facilement la comparaison avec celles des meilleurs élèves de Bramante à Rome, sans en exclure Raphaël et Baldassare Peruzzi » (p. 235).

De cette façon, l'auteur analyse l'art de Battagio, de Fonduti, de Dolcebono, d'Amadeo, de Cristoforo Solari et passe également en revue tous les édifices de la région lombarde qui peuvent porter l'empreinte bramantesque.

Quant à Léonard de Vinci, il ne s'agit pas pour M. Malaguzzi d'étudier l'évolution complète de son art, ce qui dépasserait de beaucoup les

limites qu'il s'est tracées. Léonard à la cour de Ludovic le More, voilà ce qu'il traite en plus de 200 pages, mettant à profit les plus récentes découvertes de documents et se montrant aussi prudent que possible dans les attributions. Le « morceau de résistance » de cette étude minutieuse, ce sont certainement les cinquante pages consacrées à la *Cena* de Sainte-Marie-des-Grâces. On peut reprocher à l'auteur de s'être par trop complu dans les digressions et d'avoir, au milieu de documents minimes, perdu de vue l'importance de la vaste synthèse qu'il a voulu construire. Il n'importe : ces pages sont d'un très grand intérêt ; tous les résultats de la critique moderne y sont exposés avec clarté et précision. En même temps, l'analyse des différences profondes qui séparent la « Cena delle Grazie » des innombrables copies qui ont été faites à la même époque met en lumière les qualités uniques du tempérament pictural de Vinci.

Le second volume de M. Malaguzzi est donc une étude très précieuse sur l'histoire de l'art lombard. Lorsque le troisième aura paru, et s'il est fait dans le même esprit que les deux premiers, l'œuvre entière formera le meilleur répertoire iconographique et documentaire qui existe pour l'étude de l'époque de Ludovic le More ; elle rendra ainsi de grands services aux historiens de la civilisation et de l'art italien au XVe siècle.

Jean ALAZARD.

Maurice BERNARD. **La municipalité de Brest de 1750 à 1790.** Paris, Champion, 1915. In-8°, 368 pages.

Ce travail est un modèle de bonne monographie ; très judicieux, très clair (sous réserve qu'il suppose parfois trop bien connus certains détails de l'administration de la province de Bretagne qu'un honnête homme a le droit d'ignorer), très méthodique (une conclusion particulière à la fin de chaque chapitre, une conclusion générale à la fin du livre rappellent et dégagent toutes les idées essentielles), il est à peu près toujours de lecture facile et agréable. Il est bien rare que l'auteur tombe dans le défaut habituel des historiens locaux de se perdre dans l'infiniment petit, dans des détails en eux-mêmes oiseux, et desquels on néglige de montrer les rapports avec l'histoire générale, qui les rendraient intéressants. L'étude des rôles de capitation a d'abord permis à M. Bernard de faire un tableau extrêmement poussé de la situation économique et sociale de Brest et de son faubourg populaire de Recouvrance. L'organisation municipale est fixée depuis 1747, date où la mairie est définitivement redevenue élective, par suite du rachat des offices municipaux ; jusqu'à la fin de l'ancien régime, elle fonctionne sans incidents graves autre que la difficulté de trouver des candidats aux onéreuses fonctions de maire, et de vives querelles

avec les juges royaux de la sénéchaussée et de l'amirauté. Il ne s'agit d'abord que de questions de préséances, recouvrant d'ailleurs des rivalités de groupes sociaux; puis les deux partis, en quête de griefs à se lancer mutuellement à la tête, en viennent à soulever de graves problèmes : la municipalité se plaignant du mode de recrutement des juges et de l'accaparement des offices par les mêmes personnes ou les mêmes familles ; les juges accusant, non sans raison, le corps municipal de ne pas être une représentation véritable de la bourgeoisie entière, mais seulement de la portion la plus riche. Au fond, dans ce cas particulier, c'est l'organisation même de l'ancien régime qui est en jeu. A voir ainsi le débat s'élargir, on sent que la Révolution approche (et de fait les cahiers de doléances s'approprieront quelques-uns des arguments donnés de part et d'autre). On a la même impression en lisant le chapitre sur l'histoire politique de la municipalité, c'est-à-dire sur l'histoire de ses rapports avec le Parlement de Bretagne et les États; assez maigre d'abord, tant que ces rapports se bornent à la défense d'intérêts de clocher, il devient intéressant et rempli de faits quand l'historien arrive à la veille de 89, au moment où la province entière commence à vibrer d'une vie commune. Mais les chapitres les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent l'administration financière et la police municipale. Outre qu'ils abondent en renseignements curieux pour l'histoire des mœurs (hélas! l'alcoolisme en basse Bretagne n'est pas une nouveauté), ils traitent de ce qui formait naturellement la tâche principale de la communauté brestoise. M. Bernard insiste avec raison sur la situation paradoxale où elle se trouvait, tirant à peu près toutes ses recettes d'une seule source, les octrois sur les boissons, dont le rendement était prodigieusement inégal, et plus fort précisément dans les périodes de crise et de guerre où la garnison était plus nombreuse. La rivalité avec la ferme des « devoirs », qui percevait au profit de la province des impôts analogues sur les mêmes denrées, et l'incurie de la municipalité, toujours négligente à soutenir les fermiers contre les fraudeurs, expliquent la tendance générale à la baisse que l'on constate dans le produit des octrois (sauf pour les années correspondant à la guerre d'Amérique); dès ce moment d'ailleurs, la question des avantages respectifs de la ferme et de la régie était à l'ordre du jour, et les deux systèmes furent successivement essayés. A propos des dépenses, nous avouons ne pas trouver très heureuse l'expression de dépenses improductives sous laquelle M. Bernard range indistinctement, d'une part de véritables « coulages », d'autre part des contributions de la ville à certaines dépenses d'intérêt provincial ou national, enfin des libéralités ou allocations que les mœurs et la loi empêchent aujourd'hui les communes de prendre à leur charge, mais qui étaient conformes aux idées du temps. Nous n'exprimerons qu'un léger regret. L'intérêt du sujet choisi par M. Bernard vient de ce que Brest, tout en pouvant être sous certains rapports pris pour type d'une municipalité bretonne

ou même française d'ancien régime, doit cependant certains caractères particuliers à l'existence de l'arsenal, « dont la ville est en quelque sorte une annexe », ainsi qu'à la présence du bagne, dont les forçats font aux ouvriers libres une concurrence sérieuse et modifient les conditions économiques. Cela, M. Bernard l'a très bien vu et très bien dit. Peut-être aurait-il pu le développer davantage. Des comparaisons avec d'autres villes l'y auraient aidé. De même, on aurait souhaité, malgré ce qu'ils ont parfois de délicat, quelques rapprochements avec l'époque moderne. Les choses ont-elles autant changé qu'on aimerait à le croire en lisant les constatations, en tant de points fâcheuses, qu'a dû faire M. Bernard? Et les améliorations, quand elles existent, sont-elles dues à un simple changement d'institutions, ou bien au progrès de la richesse, de la science, des connaissances techniques, à l'élévation du niveau de vie, toutes choses qui ne dépendent pas des seules institutions? Enfin on aimerait à savoir comment a évolué, à la Révolution, cette oligarchie municipale dont M. Bernard reconnaît jusqu'à un certain point la capacité et l'esprit public. Tout ceci revient à dire que M. Bernard s'est peut-être un peu trop interdit les excursions dans les alentours de son sujet. Mais le sujet lui-même ne pouvait guère être mieux traité[1].

E. Jordan.

Paul H. Clements. **The Boxer Rebellion; a Political and Diplomatic Review.** New-York, Columbia University, 1915. (*Studies in history, economics and public law*, vol. LXVI, n° 3.)

Entre la guerre sino-japonaise et la guerre russo-japonaise, si importantes toutes deux pour le développement politique de l'Extrême-Orient, la révolte de 1900, dite des Boxeurs par suite d'un jeu de mots ou d'une fausse traduction, est un événement grave de l'histoire de la Chine; elle a manifesté aux yeux de l'univers le patriotisme latent des Chinois, patriotisme qui jusque-là semblait être plutôt l'orgueil d'une vieille civilisation autonome que le dévouement à une dynastie ou à un État; elle a renforcé et modelé à neuf ce sentiment, préparant les esprits à admettre les réformes à l'européenne et y laissant le souvenir plus amer des humiliations récentes, la crainte plus vive de la mainmise étrangère. La Chine de l'instruction moderne, des boycottages commerciaux, des attentats, de la guerre civile, la Chine des réformes totales et des grandes illusions sort, directement pour partie et dans un autre sens par réaction, de la révolte des Boxeurs. Ce mouvement lui-même, comme le montre M. Clements, naît des longues déceptions de la politique extérieure chinoise, et

1. Ce volume paraît par tranches dans les *Annales de Bretagne*. Cf. *supra*, p. 210.

presque autant de l'échec de la révolution tentée pendant les cent jours de 1898. Outre ces deux origines, M. Clements aurait dû indiquer la large place tenue chez les Boxeurs par les idées et pratiques superstitieuses des sociétés secrètes. Malgré cette lacune, son étude, bien suivie et agréable à lire, marque suffisamment le lien de cette convulsion violente avec les secousses qui auparavant avaient mis en danger les relations de la Chine et de l'Europe. « La rébellion des Boxeurs fut », conclut-il, « la dernière protestation de la Chine contre l'inévitable » ; la Chine a dû admettre l'insuffisance de sa propre civilisation. Je ne suis pas aussi sûr que la leçon ait pénétré à fond ni que cette protestation soit la dernière. Du moins, dans la politique étrangère, on n'aperçoit rien d'essentiellement nouveau, sinon dans les formes extérieures des relations.

Plusieurs fois l'exposé et les appréciations montrent cette indulgence habituelle à la diplomatie de Washington envers le gouvernement chinois et dont ne bénéficient guère les Asiatiques qui débarquent dans les ports américains. L'auteur reconnaît explicitement l'amitié traditionnelle des États-Unis pour la Chine et leur crainte de lier partie avec l'Europe en Extrême-Orient. Cette crainte fut parfois excessive, ainsi quand elle empêcha l'amiral Kempff de se joindre à l'action des amiraux étrangers : si on l'eût attendu pour bombarder Takou, l'expédition des alliés, privée de base, fût arrivée à Péking trop tard pour délivrer les Européens. Les scrupules juridiques n'étaient pas de mise à l'égard d'un gouvernement devenu prisonnier des rebelles et qui violait les principes les plus respectés en attaquant les représentants étrangers : jamais Péking ne s'était si impudemment placé hors du droit. Dans quelques autres cas, la même prévention en faveur de la Chine inspire à l'auteur des jugements peu justifiés sur la politique chinoise de la France et d'autres États européens. Je n'oublie pas non plus toutes les fautes commises par les étrangers à la suite de l'installation de l'Allemagne à Kyao-tcheou ; ces fautes peuvent expliquer cette politique, non pas l'excuser.

Les réserves indiquées portent d'ailleurs seulement sur des détails qui n'ôtent rien à la valeur de l'ouvrage.

Maurice COURANT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Alfred Stern. *Reden, Vorträge und Abhandlungen* (Stuttgart et Berlin, J. G. Cotta, 1914, in-8°, 389 p.). — Cet ouvrage du professeur de l'Université de Zurich porte la date du 8 juin 1914; il a paru quelque temps avant la guerre. Comme le titre l'indique, il contient des discours, des conférences et des études historiques. Parmi les discours, citons celui, prononcé le 20 avril 1903 à la synagogue de Francfort, sur Gabriel Riesser, qui lutta avec tant d'énergie en Allemagne pour l'émancipation des juifs et qui fut le premier juif admis comme juge à un tribunal — à Hambourg en 1860; — celui sur Léopold von Ranke et Georges Waitz, prononcé le 10 août 1886 devant une assemblée des sociétés historiques de la Suisse à Aarau; enfin celui sur Gabriel Monod, prononcé le 9 septembre 1912 devant une assemblée des mêmes sociétés à Sumiswald. M. Stern, qui était lié d'amitié avec le fondateur de la *Revue historique*, a raconté de la façon la plus précise sa biographie et a fait revivre en termes touchants sa douce physionomie; nous devons lui en exprimer notre reconnaissance. A juste titre, il résume son œuvre dans les trois mots que Monod avait appliqués à Alexandre Vinet : Liberté, Amour et Vérité. — Ces deux derniers discours avaient déjà paru dans le *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte;* les quatre conférences que nous trouvons dans le volume sont inédites. Passons sur celle où il considère Moltke en tant qu'historien pour ses lettres et ouvrages sur la Pologne et la Turquie. Bien informée et d'une remarquable netteté est celle sur Beaumarchais, où est exposée la vie si tourmentée de l'auteur du *Mariage de Figaro* et où pleine justice est rendue à son talent et son esprit. Puis, M. Stern recherche quelle fut l'attitude de Wieland en face de la Révolution française, d'après les articles publiés par le poète d'*Obéron* dans le *Teutscher Merkur* et le *Neuer Teutscher Merkur*. Enfin, nous transportant en Angleterre, il raconte la vie de Mary Wollestonecraft, née aux environs de Londres le 27 avril 1759, morte le 10 septembre 1797 et qui, la première, éleva la voix pour réclamer l'égalité entre l'homme et la femme. — Les quatre études qui terminent le volume avaient déjà été publiées dans divers recueils, mais elles ont été soigneusement revues et corrigées. La première, sur Mirabeau et Lavater, avait été donnée en 1904 dans la *Deutsche Rundschau* et elle est digne de l'auteur de cet excellent ouvrage : *Das Leben Mirabeaus*, qu'une traduction a fait connaître

en France. La seconde, sur les Mémoires de Talleyrand, a paru en 1893 dans *Nord und Süd* et nous dit la grande déception que causa, en 1891 et 1892, la publication de ces mémoires par le duc de Broglie. La troisième, faite avec des documents découverts dans l'automne de 1899 au Foreign Office, raconte le voyage de Gneisenau à Londres en 1809 et les secrètes négociations pour rapprocher de l'Angleterre la Prusse, opprimée par Napoléon. Elle avait paru en 1900 dans l'*Historische Zeitschrift*. La quatrième, que nous avons lue aussi en 1900 dans l'*Historische Vierteljahrschrift*, expose, d'après les archives du ministère des Affaires étrangères à Paris, le grand plan du prince de Polignac en 1829. C'était l'époque où les Russes avaient franchi les Balkans et marchaient sur Constantinople. D'après un mémoire rédigé sur les ordres de Polignac par Bois-Le-Comte et présenté au Conseil de Charles X, la Turquie disparaissait et la carte de l'Europe était remaniée : à la Russie la Valachie, la Moldavie, un tiers de l'Anatolie; à l'Autriche la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie; à la France la Belgique, le Luxembourg et Landau. La Prusse s'agrandissait de la Hollande et de la Saxe et cédait au roi de Saxe les provinces rhénanes; le roi de Hollande devenait roi de Grèce et sa domination s'étendait jusqu'au Danube ; l'Angleterre recevait les colonies hollandaises. Ce plan tomba par suite de la signature du traité d'Andrinople le 14 septembre. Ces études de M. A. Stern, écrites en une langue nette, d'un style simple, sans la moindre trace de déclamation, sont instructives et de lecture très agréable. — C. Pf.

— Paul Fournier. *Un groupe de recueils canoniques italiens des Xe et XIe siècles* (Paris, Imprimerie nationale, 1915, in-4°, 123 p.; extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XL, p. 95-212). — M. Paul Fournier a étudié avec un très grand soin, dans les diverses bibliothèques de l'Europe, les collections canoniques antérieures au décret de Gratien, et il a publié sur les unes ou les autres de très savants travaux, parus dans divers recueils, et qu'il condensera un jour dans un ouvrage d'ensemble. Dans le présent mémoire, il s'occupe de trois collections inédites étroitement apparentées et qui ont jusqu'à présent fort peu attiré l'attention des savants. C'est d'abord une collection représentée par le ms. T. XVIII de la Valicellane; après en avoir analysé le contenu, M. Fournier prouve, par des raisons fort plausibles, que le recueil a été rédigé entre 912 et 930 — nous dirons, quant à nous, à une date plus rapprochée de 912 que de 930 — dans la région napolitaine, soit à Naples, soit à Bénévent ou dans les environs de ces cités. Le compilateur a pris parti dans les querelles que souleva la condamnation de Formose : c'est un partisan décidé de la validité des ordinations faites par ce pape et un défenseur de sa mémoire. Il a inséré dans sa collection, non sans intention, la lettre du pape Anastase à l'empereur Anastase, où il est dit : Gardez-vous de formuler un jugement sur les morts. Il connaît, du reste, les choses religieuses de l'Orient et la législation

canonique qui y est en vigueur. Il voit dans l'Empereur byzantin le protecteur de l'Italie méridionale. Le second recueil, représenté par le ms. 1349 du Vatican, a mis à contribution, dans une très large mesure, la compilation précédente; mais l'auteur a puisé encore à d'autres sources, notamment à la collection *Dacheriana* du début du IXe siècle (*Spicilegium*, éd. in-4°, t. XI, p. I) et aux pénitentiels qui circulaient en Italie à son époque. Il a divisé son œuvre en neuf livres[1], où il voulait enfermer l'ensemble de la législation canonique. Il écrivait entre 920 et 930 et probablement dans l'Italie méridionale, puisqu'on remarque dans son travail une tendance favorable aux Byzantins. De ces deux collections, l'influence eût été médiocre si le contenu n'en eût passé, par l'intermédiaire de la seconde, dans une troisième collection en cinq livres, dont M. Fournier signale trois manuscrits — le principal est le n° 1339 du Vatican. Aux matériaux nombreux empruntés à la collection en neuf livres, l'auteur a ajouté des textes bibliques ou patristiques, des fragments de pénitentiels souvent apocryphes, une série de trente-huit textes empruntés au droit romain, des fragments de capitulaires ou d'édits des rois lombards, cinq textes empruntés à une constitution de Henri II d'Allemagne de janvier 1014. Cette troisième collection est ainsi postérieure à cette date; mais elle doit être antérieure à 1022, où de graves décisions furent prises par Henri II et Benoît VIII sur la réforme du clergé au synode de Pavie. L'auteur est un clerc italien, probablement du midi de la péninsule, partisan de la réforme que Henri II voulait introduire dans l'Église et dont rêvait aussi en France le roi Robert. Il voulait réaliser en Italie l'œuvre qu'accomplissait à la même époque en Allemagne Burchard de Worms. L'un et l'autre cherchent à mettre fin aux désordres du clergé et surtout à la simonie; ils dénoncent les mariages des prêtres, mais ils ne s'élèvent pas encore contre l'investiture des laïques; ils ne mettent pas en évidence l'autorité du Saint-Siège; les citations empruntées au pseudo-Isidore sont rares dans les deux recueils. Bientôt, sous l'influence de Hildebrand, se formeront de nouveaux recueils canoniques, ceux d'Anselme de Lucques, du cardinal Deusdedit, de Bonizo de Sutri, celui qui a pour titre *Polycarpus* : ce furent ceux-ci qui eurent la vogue et entrèrent dans le décret de Gratien. Les trois recueils étudiés dans le présent mémoire, bien que nous soient signalées douze collections secondaires issues au XIe siècle de la collection en cinq livres, tombèrent en désuétude et ils furent ensevelis dans un profond oubli que seul M. Fournier devait troubler. De cette étude, à la fois érudite, claire et bien déduite, l'auteur a tiré des conclusions générales que nous nous sommes efforcé de résumer et qui mettent en pleine lumière, avec l'évolution du droit canonique, celle même de la Papauté et de l'Église. — C. Pf.

1. P. 35, *in fine*, lire : recueil en neuf livres au lieu de *cinq* livres.

Histoire de l'antiquité.

— Egill Rostrup. *Oxyrhynchos Papyri III, 413* (Copenhague, A.-F. Hœsl, 1915. Extrait du *Bulletin de l'Académie royale des sciences et des lettres de Danemark*, 1915, p. 63-107). — Cette dissertation, consacrée à un mime trouvé parmi les papyrus d'Oxyrhynchos et publiée par Grenfell et Hunt, nous paraît très curieuse et demanderait à être examinée par un spécialiste. L'auteur, qui est un homme de théâtre, soutient que nous ne possédons pas ici un mime complet ni même un canevas sur lequel brodaient les acteurs, mais un rôle écrit avec des signaux indiquant les bruits de coulisse, les changements d'éclairage, etc. Il en résulterait que le mime romantique, tel qu'il se jouait au IIe siècle après J.-C. dans les villes d'Égypte, était un drame à grand spectacle. L'étude est écrite en un français toujours clair, sinon toujours correct. C. Pf.

— F. Haverfield. *The romanization of roman Britain.* Third edition further enlarged (Oxford, at the Clarendon Press, 1915, in-8°, 91 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — La deuxième édition de cet opuscule avait déjà été « newly enlarged ». Dans la troisième, que nous annonçons, le texte a été profondément remanié et tout un chapitre ajouté. Il compte maintenant quatre-vingt-onze pages au lieu de soixante-dix et vingt-six illustrations au lieu de vingt et une. Les remaniements ont affecté tous les chapitres : en particulier le chapitre I : « la Romanisation de l'empire », accru d'un cinquième, et le chapitre VI : « la Romanisation dans la vie urbaine, le gouvernement local et la tenure des terres ». Un chapitre, qui porte le chiffre VII, est nouveau : « la Romanisation dans la religion ». La critique avait fait observer combien il était fâcheux que M. Haverfield n'eût point accordé une place à part à la religion romaine et aux traces qu'elle a laissées dans la Grande-Bretagne. En tenant compte d'une aussi juste observation, il a augmenté singulièrement l'intérêt de ce petit livre où il a résumé le fruit de recherches personnelles poursuivies déjà depuis très longtemps. Ch. B.

La Guerre.

— Félix Guirand. *Guerre de 1914-1915. Les livres diplomatiques des nations belligérantes analysés et commentés* (Paris, Larousse, 1915, in-8°, 87 p.; prix : 0 fr. 90). — La lecture des différents livres diplomatiques publiés depuis le début de la guerre exige un effort d'attention, un esprit critique et des loisirs que tout le monde ne peut avoir. C'est donc rendre un réel service aux personnes désireuses, malgré tout, de posséder des notions précises et justes sur les origines de cette guerre que de leur en présenter une analyse logique, claire et complète. Aussi remerciera-t-on la librairie Larousse d'avoir publié

cette brochure, si instructive dans sa lumineuse sobriété. Elle devra prendre place auprès des livres serbe, russe, anglais, belge, français, allemand, austro-hongrois et italien dont elle contient toute la substance historique. Ch. B.

— William Archer. *The thirteen days. July 23-August 4, 1914.* A chronicle and interpretation (Oxford, at the Clarendon Press, 1915, in-8°, 244 p.; prix : 3 sh. 6 d.). — Exposant dans le menu détail, toujours appuyé de preuves, le développement journalier de la crise diplomatique, l'auteur fait ressortir avec une grande force logique l'intention du gouvernement autrichien de ruiner l'indépendance serbe et de porter un coup violent à l'influence russe dans les Balkans. Ce dessein est approuvé et secondé par l'Allemagne qui, au début, ne veut peut-être pas la guerre, mais qui, par le plus formidable des chantages, espère intimider la Russie et remporter à peu de frais (le sang des Serbes châtiés ne compterait pas et les pertes que pourrait éprouver l'Autriche-Hongrie dans une opération de police aussi rude ne seraient pas pour émouvoir les Allemands) une grande victoire diplomatique qui ferait oublier les déboires éprouvés dans l'affaire marocaine. Cependant, les concessions extraordinaires faites par la Serbie et les conseils politiques donnés par la Russie au royaume ami brouillent le jeu des diplomates de Vienne et de Berlin. C'est alors qu'intervient l'élément militaire et, dans le grand conseil du 29 juillet, la guerre est décidée. En réalité, la Russie, la France et l'Angleterre ont tout fait, sans arrière-pensée, pour empêcher la guerre; leur diplomatie, dans ces treize jours de crise, n'a commis aucune faute qu'on puisse lui imputer. D'autre part, taxera-t-on d'hypocrite la conduite de l'Allemagne qui, par la bouche de ses ministres, approuvait toutes les propositions tendant à supprimer ou à localiser le conflit, tandis qu'elle laisse carte blanche à l'Autriche? Non. « Elle paraît absolument sincère en déclarant que c'est son droit d'avoir toujours tous les avantages de son côté, que ses voisins n'ont moralement aucun droit de contester cette prétention » (p. 218). Aussi, lorsque M. Churchill contremanda l'ordre de disloquer la flotte anglaise assemblée pour une revue, a-t-elle pu considérer cette décision du ministre anglais, non comme une mesure de précaution trop légitime en présence de l'ultimatum à la Serbie, mais comme une menace qui lui imposait la nécessité de déclarer la guerre à l'Angleterre. Défier à la fois la Russie et l'Angleterre, qu'elle croyait hors d'état de tenir leurs résolutions jusqu'à la guerre, ce fut le dessein de l'Allemagne et l'impardonnable erreur de sa diplomatie.

En appendice, M. Archer réfute point par point les allégations de M. Price qui, dans sa *Diplomatic history of the war*, que n'eût pas désavouée un homme d'état prussien, s'est efforcé de distribuer également le blâme à chacune des puissances et de proclamer la faillite de la diplomatie européenne. Il déclare en outre que son ouvrage était déjà écrit à moitié quand parut celui de M. Headlam : *History of twelve*

days, dont les conclusions sont conformes aux siennes et auquel il a pu faire d'utiles emprunts. Les ouvrages de MM. Price et Headlam ne sont point parvenus au bureau de la *Revue historique*. — Ch. B.

— J. R. H. O'Regan. *The german war of 1914, illustrated by documents of european history, 1815-1915* (Londres, Humphrey Milford, in-8°, IX-101 p.; prix : 1 sh. 6 d.). — Cette guerre, M. O'Regan en cherche les causes dans les grands faits de l'histoire européenne depuis 1815 et il donne en traduction anglaise les passages les plus importants des actes et traités organisant la Sainte-Alliance (1815), proclamant l'indépendance de la Grèce (1827-1830), de la Belgique (1830), de la Hongrie (1849), concernant l'unité de l'Italie (1870) et de l'Allemagne (1871), la formation de la Triple-Alliance. On trouvera en outre le projet de traité entre la France et la Prusse en 1866, où Bismarck autorisait la conquête de la Belgique par Napoléon III, le télégramme de Guillaume II au président Kruger (1890), le discours du même à ses troupes s'embarquant à Bremerhaven pour l'expédition de Chine, 27 juillet 1900 (« Quand vous rencontrerez l'ennemi, vous le battrez; vous ne ferez pas de quartier, vous ne ferez pas de prisonniers. Comme les Huns, il y a mille ans, sous la conduite d'Attila... »). Quand on en arrive aux origines immédiates de la guerre actuelle, on retrouve nécessairement les documents connus de tout le monde, sauf peut-être dans les États de l'Europe centrale; cependant, à côté de la fameuse dépêche de Sir E. Goschen (« pour un mot, pour ce mot de « neutralité » qu'en temps de guerre on a si souvent méprisé, « pour un chiffon de papier... », a dit le chancelier impérial), on lit, dans son texte allemand, avec traduction anglaise, le discours de ce même chancelier au Reichstag, le 4 août (« Not kennt kein Gebot », et le texte officiel du gouvernement impérial fait suivre ces mots de l'observation : « Stürmischer Beifall »); puis le texte en français de la note confidentielle relatant la conversation de l'attaché militaire anglais avec le général Jungbluth, le 23 avril 1912, avec la réfutation, par le gouvernement belge, des imputations perfides et mensongères lancées par la presse officieuse d'Allemagne contre la loyauté belge. La politique extérieure de la Grèce en 1915 est exposée par M. Venizelos lui-même dans deux rapports au roi qui sont reproduits d'après la *Patris* des 21-22 mars 1915; deux passages particulièrement significatifs du premier rapport sont donnés dans le texte original. L'Italie est représentée par un discours de d'Annunzio au peuple romain. En appendice, M. O'Regan signale un manuel à l'usage des soldats allemands quand ils seront arrivés en Angleterre; il en donne la table des matières et il en reproduit en fac-similé deux pages : l'une pour le cantonnement, l'autre pour les réquisitions; tant était fermement arrêtée chez les Allemands l'intention d'envahir l'Angleterre! — Ces textes, reliés, quand il est besoin, par de brèves explications, bien choisis, édités avec toute la précision qu'on exige des livres de science, produisent une très forte impression. Ch. B.

— Jean FINOT. *Civilisés contre Allemands* (Paris, Flammarion, 1915, in-12, 343 p.; prix : 3 fr. 50). — M. Finot a pris soin de dire, dès le début de son livre, pourquoi il refuse de ranger les Allemands parmi les peuples civilisés; précaution indispensable, d'abord parce que les Allemands prétendent précisément qu'ils sont le peuple le plus civilisé du monde, ensuite parce que le plus cruel reproche qu'on puisse leur adresser est d'avoir appliqué toutes les ressources intellectuelles, morales, économiques de la civilisation la plus raffinée pour accomplir l'œuvre de destruction la plus savante et la plus barbare à la fois.

Ce livre touche aux plus grandes questions du temps présent : l'Europe avant la guerre; les illusions pacifistes, dont M. Finot n'hésite pas à reconnaître qu'il s'est nourri pendant longtemps, jusqu'au jour où, devinant les intentions de l'Allemagne, il signala le péril et montra la nécessité pour la France d'une forte préparation militaire; la personnalité des deux empereurs Guillaume II et François-Joseph; la diplomatie allemande. Sur ces divers points, il passe d'une plume facile, semant çà et là des anecdotes, des esquisses (par exemple du prince Radolin, de M. Stead), posant d'intéressants problèmes, en publiciste avisé, qui connaît l'étranger et qui a beaucoup lu, mais vite, semble-t-il. Puis il arrive à la guerre actuelle et, tirant un bon parti des documents diplomatiques, il n'a point de peine à montrer la préméditation de l'Allemagne, ni les horreurs de l'invasion.

Dans une dernière partie, l'auteur, qui n'est pas Français d'origine, parle des Français en termes dont nous aurions lieu de tirer vanité, s'ils étaient toujours justes et si une ombre, même discrète, venait tempérer parfois l'éclat de la lumière. Parlant ensuite (chap. x) de ce qu'il appelle « le peuple anglo-français », il s'aventure sur le domaine historique où parfois il s'égare. Il serait facile d'y signaler nombre d'inexactitudes, d'à peu près, qui témoignent d'une information hâtive et mal digérée. Se tromper sur la date de la bataille de Hastings n'est rien; mais parler de « la littérature anglo-saxonne du XIVe siècle » (p. 212) est peut-être plus qu'une impropriété de termes. Au regard du chapitre x sur l'Angleterre, qui compte plus de cinquante pages, le chapitre XI, « sur la Russie d'aujourd'hui et de demain », expédié en moins de vingt pages, paraîtra vide; il ne laisse guère soupçonner le profond mouvement de transformation qui travaille ce vigoureux pays et qui l'amène rapidement à secouer les chaînes du moyen âge où il paraissait, naguère encore, prisonnier à jamais. Quant au chapitre XIII : l'Europe délivrée, ce sont des vues d'avenir généreuses, et dont il faut souhaiter la prompte réalisation; mais ce n'est plus de l'histoire et nous ne pouvons nous y arrêter ici. Ch. B.

— B. ONNAUD. *Les fourberies de l'Allemagne* (Paris, librairie des publications pratiques, 1915, 2 vol. in-32, 106 et 104 p.; forme les nos 5 et 6 de la collection : *Choses de guerre*). — Nous avons signalé précédemment (*Rev. histor.*, t. CXX, p. 408) cette collection et son

caractère populaire. Dans ces deux volumes, on conduit l'histoire des origines de la guerre depuis la remise de l'ultimatum à la Serbie le 23 juillet jusqu'à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie le 1er août. On numérote les fourberies commises par l'Allemagne en cet intervalle; on en distingue treize, sans compter quelques mensonges et fourberies supplémentaires. La division est un peu scolastique, le développement un peu long; mais la thèse générale sur la responsabilité que porte l'Allemagne est juste; il dépendait d'un homme d'arrêter, par un mot, cette guerre; non seulement il n'a pas prononcé ce mot, mais il a précipité les hostilités au moment où il semblait que l'Autriche allait reprendre ses négociations directes avec la Russie. On relit dans le texte de nombreux extraits des divers livres de couleur et des articles de journaux de l'époque. Ces volumes seront suivis de beaucoup d'autres. Le prochain portera le titre : *Chiffon de papier*. C. Pf.

— J.-L. de Lanessan. *Introduction à la guerre de 1870. Les empires germaniques et la politique de la force* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-16, x-491 p.; prix : 3 fr. 50). — Sur les sept chapitres de ce volume, nous en avons déjà signalé quatre. Les chapitres I et II avaient formé une brochure : *l'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II* (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 182); on a corrigé les noms propres tels qu'ils étaient imprimés dans la première brochure, mais pas toujours exactement et pas tous; p. 35, en note on lit *Brunswicg*, Saxe-*Oldenbourg* pour Altenburg, *Schomburg-Lipp* pour Schaumburg-Lippe; p. 160, le peintre *Lembach* pour Lehnbach. Les chapitres VI et VII constituaient la brochure : *Pourquoi les Germains seront vaincus* (cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 193). Le chapitre III : « L'Empire germanique et la théorie de la force. L'éducation de l'Allemagne », reproduit les principales idées et quelques-uns des développements de la petite brochure : *Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique* (cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 193); mais la première rédaction a été modifiée; de nouveaux développements y ont été ajoutés, empruntés aux livres de A.-F. Poncet : *Ce que pense la jeunesse allemande*, et à celui, si remarquable, de Victor Cambon, *l'Allemagne en travail*. Les chapitres IV et V sont entièrement nouveaux pour nous et nos lecteurs. M. de Lanessan y montre fort bien que, depuis de longues années, l'Allemagne et l'Autriche préparaient la guerre, que la France ne croyait pas à cette guerre, que ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Italie ne la voulaient; il met en pleine lumière la responsabilité de Guillaume II; puis il reprend le récit des faits depuis l'ultimatum adressé le 23 juillet 1914 par l'Autriche à la Serbie jusqu'aux diverses déclarations de guerre des puissances les unes aux autres, au début d'août 1914. La narration est exacte et, bien qu'elle n'apporte aucun détail nouveau, on la lit avec intérêt et profit, même après l'exposé plus nerveux de MM. É. Durkheim et E. Denis. Tel est le con-

tenu du corps du volume. M. de Lanessan y a juxtaposé une introduction historique de trente-deux pages exposant à grands traits la formation de l'État autrichien et l'ancienne rivalité entre la Prusse et l'Autriche. Elle est malheureusement remplie de fautes d'impression et d'autres erreurs. P. 22, on place la bataille de Mohacz en *1522* au lieu de 1526; p. 3, on nous dit que l'Autriche avait possédé la Belgique de *1774* à 1790, lisez 1714; on lit, p. 12 : « Après avoir été vaincu, en *1864*, par la Prusse à Sadowa, François-Joseph... » P. 21, on nous parle de l'entrée des Prussiens à Paris le 31 mars *1813* et des adieux de Fontainebleau le 11 avril *1813*. Voilà pour les dates. Beaucoup de noms propres sont estropiés : p. 2, le traité de *Panarvitz* en 1718 au lieu de Passarovitz; p. 16, les princes (*sic*) de *Leisingen* et de *Lavenstein* pour Leiningen (Linange) et Loewenstein, et, à propos de ces seigneurs possessionnés, il est question de la Franche-Comté et de la Lorraine, non de l'Alsace. Que dire de phrases de ce genre : « En 1273, Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Autriche, est élu empereur d'Allemagne par la diète » (p. 2)? Il n'y a pas eu d'empereur d'Autriche avant 1806; Rodolphe de Habsbourg n'a jamais eu le titre d'empereur; il était seulement roi allemand; et, quand il fut élu le 1er octobre 1273, non par la diète, mais par des électeurs déterminés, il était un petit seigneur alsacien et suisse; l'Autriche lui était une terre étrangère; il la conquit sur le roi de Bohême Ottocar II et il réussit, en 1282, à en investir ses deux fils, Albert et Rodolphe. P. 15, on nous parle, à la fin du XVIIIe siècle, des *royaumes* de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg et de Hanovre; on écrit pour la même époque : « Le rôle le plus important [de la diète de Ratisbonne] consistait à élire le titulaire du saint empire romain germanique », et nous ne relevons pas tout. Nous regrettons qu'en dehors du public scolaire on ne connaisse pas assez en France l'ouvrage si exact d'Auguste Himly, *Histoire de la formation territoriale des états de l'Europe centrale*. Il est dommage que M. de Lanessan ne l'ait pas consulté; il est dommage aussi que cette introduction et quelques menues négligences risquent de donner une fausse opinion de ce volume. Écrit par un homme mêlé de près aux affaires publiques et ayant connu personnellement quelques-uns des acteurs du terrible drame qui se joue à l'heure actuelle, l'ouvrage est en général bien informé pour la période contemporaine; il renferme des réflexions fort justes et des considérations politiques, économiques, voire même scientifiques — bien qu'à notre avis les lois de la science ne trouvent pas d'application stricte à l'histoire — qui demandent à être méditées.

C. Pf.

— Pierre Dauzet. *Guerre de 1914. De Liège à la Marne*. Préface de M. Gabriel Hanotaux (Paris, Charles-Lavauzelle, 1915, in-12, 110 p., avec croquis et une carte en couleurs; prix : 2 fr. 50). — Ne cherchez rien dans ce petit volume sur les origines de la guerre présente; il débute *ex abrupto* à la journée du 2 août, au moment où des détachements allemands franchissent la Moselle à Wasserbillig et Remich et

pénètrent dans le Luxembourg. N'y cherchez pas une description des cruautés commises par les Allemands en Belgique ou dans le nord de la France; vous n'y trouverez pas non plus le détail des opérations militaires à l'est de Nancy, sur le Grand-Couronné. M. P. Dauzet suit, jour par jour, heure par heure, la marche en avant des Allemands, venus du côté nord, depuis le 2 août jusqu'au 6 septembre; puis il raconte les péripéties de la bataille de la Marne du 6 au 14 septembre, en montrant la part que les cinq armées françaises et l'armée anglaise ont prise à la victoire. La documentation semble aussi complète qu'elle peut l'être à l'heure actuelle; plus tard seulement l'historien pourra pénétrer dans le secret des états-majors. Le récit, qui volontairement se fait sec et où se devine seulement à quelques traits une émotion contenue, est précis. La carte placée à la fin et où les hauteurs ont été supprimées indique les positions successives des armées opposées et permet de suivre les opérations. M. P. Dauzet s'annonce comme un véritable écrivain militaire. — C. Pf.

— La librairie P. Lethielleux nous adresse, parmi ses livres et brochures de guerre, les suivants : 1° abbé Wetterlé. *La jeune génération en Alsace-Lorraine*, avec une préface de M. Henri Welschinger et une allocution de M. Anselme Laugel (in-12, 46 p.). Parlant devant les jeunes élèves du cours Kayser-Charavay, M. Wetterlé leur raconte, en termes simples et émus, l'histoire d'un jeune Colmarien, Jean, né en 1892; il leur dit les persécutions auxquelles il fut en butte, pour ses sentiments français, d'abord au lycée (en avons-nous entendu, en Alsace, de singulières anecdotes sur le professeur de français de ce lycée, venu de Königsberg, qui connaissait sans doute la chanson de Roland, mais ignorait tout du français moderne et voulait en remontrer à ses élèves qui parlaient français dans leur famille!), puis au régiment allemand et à l'Université. La guerre éclate. Jean doit marcher avec les Allemands; mais, à dessein, il tire mal sur les troupes françaises et, aux environs de Châlons, un lieutenant prussien, après l'avoir traité de chien d'Alsacien, l'abat d'une balle dans la tête. Histoire typique qu'on citera sans cesse à l'avenir pour montrer les sentiments d'affection que les jeunes générations alsaciennes gardaient à la France. — 2° Henri Welschinger. *La Belgique héroïque*, précédé d'une allocution de M. l'abbé Wetterlé (in-12, 48 p.). Aux mêmes jeunes élèves, M. Welschinger expose comment a été violée la neutralité de la Belgique et leur donne lecture d'extraits du livre de M. Pierre Nothomb qu'il coupe par d'éloquentes réflexions personnelles. — 3° Antonio Bermejo de la Rica. *Sur quoi le kaiser ne comptait pas*, traduit et adapté de l'espagnol par Christian de l'Isle (in-12, 128 p.; prix : 1 fr.). Le titre exact serait, comme il est dit dans l'avant-propos : ce à quoi le kaiser ne s'attendait pas. C'étaient le bon ordre de la mobilisation française, l'entrain des soldats français, l'héroïque résistance de la Belgique, l'entrée en scène de l'Angleterre, l'union sacrée, le calme de la population parisienne

lors de l'apparition des premiers *taube* et de la marche en avant de l'armée de von Klück. Le livre contient des impressions de guerre d'un écrivain espagnol qui visita Paris en août 1914 et qui est très favorable à notre cause; il expose en finissant aux Espagnols pour quelles raisons ils devraient être francophiles. — 4° Stephen COUBÉ. *Alsace-Lorraine et France rhénane. Exposé des droits historiques de la France sur toute la rive gauche du Rhin*, avec préface de M. Maurice BARRÈS (in-12, XII-181 p.; prix : 2 fr.). L'abbé Coubé rappelle en termes enflammés et vibrants tous les anciens souvenirs celtiques et latins se rattachant à la rive gauche du Rhin; de façon sommaire et superficielle, il raconte comment, dans les temps plus modernes, l'Alsace, la Lorraine, puis, en 1792-1793, les archevêchés du Rhin et le Palatinat bavarois ont été réunis à la France. Il y a dans son exposé beaucoup de petites inexactitudes : p. 57, Otton de *Freissingen*, évêque de *Bavière;* p. 61, l'abbé Marchand a démontré que les *Mémoires* de Vieilleville n'ont aucune valeur historique; le long texte de l'année 1709 attribué à tort au baron de Schmettau ne doit plus être invoqué (cf. Rod. Reuss, *l'Alsace au XVIIe siècle*, t. I, p. 727); p. 80, le duc de Lorraine Ferri IV n'est pas mort à Cassel et la politique du duc Charles II, qui « se jette avec fougue dans le parti anglo-bourguignon », est mal caractérisée. C'est une plaisanterie facile que d'appeler Triboches les Triboques germains enclavés dans le pays des Médiomatrices en Basse-Alsace. M. Coubé demande la réunion à la France, dans le futur traité de paix, de toute la rive gauche du Rhin et la création d'une « France rhénane ». Sans doute, dit-il, les habitants de Cologne, Trèves, Mayence ne souhaitent pas en ce moment la domination française; mais ils se féliciteront dans un avenir prochain de leur retour à leur patrie de 1800 et « ce n'est pas leur faire violence que d'escompter dès maintenant cette volonté future » (p. 31). La thèse nous paraît dangereuse; c'est, retournée, celle qu'ont invoquée certains Allemands en 1871 pour justifier l'annexion de l'Alsace. Pour notre part, nous nous bornerons à souhaiter que ces pays soient soustraits à l'emprise prussienne et que dans la confédération germanique ils forment à l'avenir un état autonome qui permettrait le libre épanouissement des qualités propres de cette population laborieuse. — 5° Ch. GRANDMOUGIN. *Vengeons nos morts* (in-12, 132 p.; prix : 1 fr. 50). Série de poèmes suscités par cette guerre. Nous regrettons les apostrophes à Jaurès; mais nous applaudissons à certaines strophes de haute envolée, comme la suivante :

La paix que nous voulons doit être de la gloire,
Elle doit être aussi l'écrasement du mal,
L'heure de la lumière après notre heure noire,
Et l'aurore divine où monte l'idéal.

C. PF.

— *La guerre allemande et le catholicisme.* Documents photographiques illustrant la conduite respective des armées allemande et

française à l'égard de l'Église catholique. Albums n° 1 et n° 2, texte du n° 2 par François VEUILLOT (Paris, Bloud et Gay, 1915, in-4°, chaque album 32 p.; prix : 1 fr. 20). — Le Comité catholique de propagande française à l'étranger a fort bien fait d'accompagner le volume qu'il a publié récemment (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 411) de ces deux albums de vues photographiques. Le premier album représente les monuments détruits ou endommagés par les Allemands en Belgique (Louvain, Malines, Dinant, Pervyse), en France (Reims, Albert, Soissons, Revigny, Souain), les sacrilèges commis par eux (calvaires sciés, crucifix démolis, hôpitaux mitraillés). Et, dans le n° 2, voici des photographies de quelques-uns des prêtres français fusillés par eux et les ruines de nos humbles églises de petites villes ou villages de France (Mandray, Heiltz-le-Maurupt, Doncières, Beauzée, Badonviller, etc.). A cette conduite barbare des Allemands est opposée celle de nos troupes, prenant soin des blessés, entretenant pieusement les tombes des soldats morts pour la patrie, celle de nos aumôniers et de nos religieuses accomplissant en toute simplicité leur devoir au milieu de la mitraille. C. PF.

— *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne* (Paris, Bloud et Gay, 1915, in-12, XII-400 p.; prix : 3 fr. 60. Publication du Comité catholique de propagande française à l'étranger). — Le volume, publié précédemment par le Comité catholique, *la Guerre allemande et le catholicisme*, a excité un émoi profond; et, dans le dernier article de ce nouveau volume[1], M. François VEUILLOT nous dit quelles critiques et quelles colères le premier ouvrage a soulevées en Allemagne, mais aussi quelles approbations il a trouvées dans la plupart des pays neutres et quels résultats il a obtenus. Fort de ces approbations, le Comité a voulu réfuter ces critiques, tout en dédaignant les injures; il s'est attaché surtout au livre de M. le chanoine Rosenberg, de Paderborn, *Der deutsche Krieg und der Katholicismus*, réponse en quelque sorte officielle des catholiques allemands; il a classé les arguments présentés par le chanoine allemand sous six chefs et a chargé d'éminents écrivains catholiques de les examiner de près et de répliquer point par point : d'où le plan de ce livre.

1° Les principes qui dirigent la politique allemande, affirme M. Rosenberg, ne sont pas inspirés par une philosophie antichrétienne : c'est la France qui est antichrétienne et non l'Allemagne. Mgr CHAPON, évêque de Nice, répond[2], en montrant à quel point le culte de l'État personnifié, tel qu'il est pratiqué en Allemagne, et la manière de faire la guerre, telle qu'elle est enseignée par les Bernhardi, combien les Hartmann sont contraires à l'esprit chrétien. Est-ce bien le dieu de l'Évangile, ce vieux dieu allemand qu'invoque Guillaume II en ses proclamations? Le dieu chrétien est amour, l'autre n'est que

1. *La « Guerre allemande et le catholicisme » devant l'opinion*, p. 326-362.
2. *La France et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne*, p. 1-80.

haine. La France, elle, se réclame d'un idéal généreux; elle veut faire régner sur la terre la justice; au principe de l'État créant la société par sa force et à celui d'un État des États voulant dominer le monde, elle oppose le principe des personnalités et celui des nationalités, et n'est-ce pas là un idéal chrétien?

2° La France et ses alliés, la Russie et l'Angleterre, dit M. Rosenberg, sont les auteurs responsables de la guerre; l'Allemagne n'a fait que se défendre. M. DE LANZAC DE LABORIE[1] prouve que la France n'a point désiré la guerre depuis 1871, tandis qu'un courant militaire a emporté l'Allemagne; il est assez bref sur les tractations diplomatiques des journées décisives, 23 juillet-2 août 1914.

3° Pour répondre à M. Rosenberg qui essaie de justifier la conduite de l'Allemagne vis-à-vis de la Belgique, M. Denys COCHIN[2], ministre d'État, consacre quelques pages vibrantes à la violation du petit royaume.

4° L'Allemagne, continue M. Rosenberg, n'a pas outrepassé les droits des belligérants; les prétendues violences qu'on lui attribue ne sont qu'excès individuels ou mesures de légitime défense. Non point, réplique le R. P. JANVIER[3]. Les faits sont patents et ces excès ont été commis par ordre; la responsabilité remonte donc au commandement, et toutes les explications données pour atténuer les crimes, légende des francs-tireurs, tours des cathédrales ayant servi de postes d'observation, etc., sont vaines. Non point, réplique avec sa grande autorité M. A. D'ANTHOUARD[4], en comparant le régime des prisonniers de guerre en France et en Allemagne. Quand l'Allemagne a créé, au cours de l'été dernier, des camps dits de « représailles », elle a porté contre les Français une accusation fausse et, délibérément, elle a violé la convention de La Haye du 18 octobre 1907.

5° La France, dit le chanoine allemand, par son alliance avec les Anglais protestants et les Russes schismatiques, expose l'Église catholique aux plus grands périls que conjurera la victoire de l'Allemagne et de l'Autriche. Mgr Pierre BATIFFOL[5] rappelle à M. Rosenberg et à M. Schrörs, professeur à Bonn, qui a soutenu la même thèse, qu'il est à la connaissance de tout le monde que les Allemands et les Autrichiens sont les alliés des Turcs, qu'ils s'efforcent de déchaîner contre les chrétiens la guerre sainte de l'islam, qu'ils laissent massacrer les Arméniens chrétiens; et comment donc s'est conduit la Prusse protestante contre la Pologne catholique?

6° Jamais les catholiques français n'ont pu s'organiser, dit enfin M. Rosenberg, et le gouvernement sectaire les en aurait du reste empê-

1. *Les Origines de la guerre*, p. 81-110.
2. *La Violation de la neutralité belge*, p. 111-124.
3. *Droits et devoirs des belligérants*, p. 125-174.
4. *Le Régime des prisonniers de guerre en France et en Allemagne*, p. 225-244.
5. *Les Alliés et le catholicisme*, p. 175-224.

chés, s'ils en avaient été capables. Le Centre allemand au contraire, participant aux qualités du génie allemand, a pu rendre le catholicisme plus solide dans le pays. Mais M. Edmond BLOUD[1] fait le procès à ce Centre, tel qu'il est constitué actuellement; il montre combien il diffère du Centre de Windhorst, depuis qu'il s'est mis au service de la plus grande Allemagne et qu'il approuve tous les actes de l'Empereur; comment, sous la direction de Cologne, il est devenu un parti essentiellement politique et non plus confessionnel.

Tel est le contenu de ce volume et Mgr Alfred BAUDRILLART le résume en une préface éloquente. Bien que nous soyons obligé de faire des réserves à propos de certaines assertions des auteurs qui veulent faire remonter à Luther la responsabilité des crimes commis dans cette guerre par les Allemands, nous applaudissons de tout cœur à ces belles paroles du directeur de l'Institut catholique : « La victoire française — et cette victoire nous ne ménagerons rien pour l'obtenir — nous voulons qu'elle soit la victoire de l'esprit sur la chair, de la vérité sur l'erreur, du bien sur le mal. Nous voulons qu'après cette guerre la France et le monde vaillent mieux qu'auparavant. N'est-ce pas le seul prix de tant de souffrances, de tant de larmes, de tant de sang répandu? » C. PF.

— *La Force brutale et la Force morale.* Édition de la *Revue hebdomadaire.* Préface par Fernand LAUDET (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1915, in-16, XV-188 p.). — Dans ce volume, la *Revue hebdomadaire* a réuni plusieurs des articles qu'elle a publiés en 1915 et où s'accuse de la manière la plus éclatante la lutte engagée entre la Force morale et la Force brutale, celle-ci représentée par les Allemands, maîtres de l'Autriche, protecteurs des Turcs et des Bulgares, celle-là qui se trouve chez les Alliés, « les deux admirables petits peuples qui se sont immolés pour la défense de leur indépendance, les pays constitutionnels qui luttent pour leurs libertés et leur nationalité, la grande nation qui la première a promis aux Polonais leur libération ». Dans un article préliminaire, M. HANOTAUX oppose la Force et le Droit; la Force ne crée pas le Droit; le Droit existe hors de la Force et il la limite; mais le Droit a en lui-même une Force morale. Et voici la série des articles qui défilent, côté de la Force brutale : Edmond PERRIER. *L'erreur allemande;* Arthur CHUQUET. *Bernhardi et la guerre allemande* (cf. *De Frédéric II à Guillaume II*, p. 89-101); Henri WELSCHINGER. *La barbarie allemande* (d'après les ouvrages de Nothomb, Joseph Bédier, Reiss, l'enquête ordonnée par le gouvernement français); LACOUR-GAYET. *Les responsabilités allemandes* (d'après le volume du baron Beyens); baron André DE MARICOURT. *Comment les Allemands incendient les villes;* — côté de la Force morale : André BEAUNIER. *Une France nouvelle* (c'est une France

1. *Le « Nouveau centre » et le catholicisme*, long article imprimé en petits caractères, p. 245-320.

victorieuse, qui aura conscience de sa force, qui aura subi le bienfait de l'épreuve, qui aura jeté par-dessus bord les rêves du pacifisme, où l'âme française s'épanouira librement, débarrassée des influences germaniques); S. N. WATSON. « *Il va naître* » (ce sont les mots qui annoncent la naissance du Christ; le révérend recteur de l'église américaine à Paris les applique à la France nouvelle soulevée par un esprit tout à fait religieux dans cette lutte héroïque); Victor GIRAUD. *Aux jeunes gens de France* (conseils à ceux qui sont sur le front); Henry BORDEAUX. *La course du feu* (exemples glorieux donnés par de tout jeunes gens qui, dans la course, ne laissent pas le feu sacré s'éteindre); Étienne FLANDIN. *La France du Levant* (la France doit succéder à l'Empire ottoman en Syrie et en Palestine; Jérusalem et Bethléem, soit une enclave d'environ vingt kilomètres, seraient internationalisés); Fernand LAUDET. *La France chrétienne* (analyse de l'ouvrage *la Guerre allemande et le catholicisme*). C. PF.

— Ulrich VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF. I. *Reden aus der Kriegszeit* (Berlin, Weidmann, 1915, in-8°, 39 p.). — II. *In dem zweiten Kriegswinter* (Berlin, Norddeutsche Buchdruckerei, 1915, in-4°, 23 p.). — Le premier volume contient deux discours prononcés au début de cette guerre, l'un le 27 août 1914 à Berlin devant la société pour le bien public (*Verein für Volkswohlfahrt*), l'autre à l'hôtel de ville de Charlottenbourg les 5 et 10 septembre 1914. La seconde brochure nous apporte le discours que le savant professeur a lu le 15 octobre 1915 dans l'*aula* de l'Université de Berlin au moment où il prenait possession de ses fonctions de recteur. Entre les deux premiers discours et le troisième le ton est assez différent. Les deux premiers respirent une grande ardeur guerrière. M. Wilamowitz se souvient qu'il a servi en 1870 aux grenadiers de la garde et il paraphrase le mot de Moltke, la « sainte guerre », la guerre qui fait sortir toutes les énergies de l'homme, qui le révèle à lui-même, qui unit en un même sentiment tous les fils de la nation, qui met sur le même pied riche et pauvre, noble et roturier (dans le pays des hobereaux!). Et que de véhémentes attaques contre les seuls auteurs responsables de cette lutte, Russes, Anglais, Français! Si, en dernière analyse, la guerre a éclaté, c'est à cause de la camarilla russe, des grands-ducs et des généraux qui, connaissant leur impopularité, ont poussé les choses à l'extrême pour conserver leur autorité. En vérité, manière bien simpliste d'expliquer les événements actuels et peu digne d'un professeur habitué à embrasser de plus larges horizons! Mais nous devons surtout protester contre le passage relatif à la Belgique et qui indigne, même si l'on se rappelle que Wilamowitz a signé le fameux manifeste. La guerre a donc fait ressortir les hautes qualités des Allemands. « Mais qu'est-il arrivé de l'âme belge? Elle s'est révélée comme une âme de lâcheté et de meurtre! » Et pourquoi? « C'est le pays où le degré d'instruction est le plus bas, où l'ouvrier est traité le plus mal. Ils n'ont pas en eux les forces morales; voilà pourquoi

ils ont eu recours à la torche incendiaire et au poignard. » Il est en vérité odieux pour les Allemands d'insulter la victime qu'ils ont meurtrie et crucifiée. Dans le discours de rectorat on trouve sans doute, dans la dernière partie, les mêmes considérations injustes contre la France qui veut, dit-elle, imposer la liberté au monde : « Nous ne réclamons pas la liberté des panamistes et des apaches », et suit le dithyrambe obligatoire en l'honneur de la maison de Hohenzollern où sont exaltés pêle-mêle les rois Frédéric II et Frédéric-Guillaume IV et l'empereur Guillaume II, tous également vertueux. Mais, dans la première partie, Wilamowitz, pour protester contre son exclusion de l'Institut de France, s'est efforcé de demeurer juste envers les grands génies français, anglais ou italiens, Montaigne, La Fontaine et Corot, Shaftesbury et Sterne, Dante et Michel-Ange ; s'il rappelle avec complaisance ce que la science doit à Niebuhr, Boeckh, Otfried Müller, Savigny, Dietz, etc., il n'oublie pas tout à fait Champollion ; il insiste sur la nécessité pour l'érudit de connaître les langues étrangères et il déplore que le russe et les langues slaves ne soient pas mieux enseignés en Allemagne. Amalgame bizarre et déconcertant où il semble que l'ancien guerrier, éprouvé du reste dans la lutte actuelle par la mort d'un fils, et le savant parlent successivement et se combattent. Et pour cette raison ce discours rectoral est un bien curieux document pour les historiens de l'avenir. C. Pf.

— Nous signalons un certain nombre de brochures allemandes qui ont paru sur la guerre actuelle au cours de 1915 ; elles sont de valeur et de tenue assez différentes ; mais elles constituent des documents historiques qui renseigneront la postérité sur l'état d'âme des diverses classes en Allemagne :

1° Wilhelm Marten. *Deutsche Barbaren und englische Kultur-Dokumente. Aus belgischen Kampfstätten* (Berlin, Albert Goldtschmidt, in-12, 132 p. Nombreuses photographies). L'auteur nous apprend qu'il est né à Chicago, qu'il considère l'Amérique comme sa seconde patrie, qu'il a visité la Belgique, lui civil qui ne pouvait combattre pour sa patrie, enfreignant même par sa présence les règlements militaires. Il nous décrit l'occupation de la Belgique par les Allemands comme une idylle, avec photographies à l'appui (des soldats donnant le biberon aux enfants et autres scènes gracieuses) ; les Allemands n'ont rien détruit, à preuve l'hôtel de ville de Louvain encore debout. Naturellement, on ne montre pas les ruines des halles universitaires. Suit une diatribe contre le président Wilson avec sommation à lui adressée de faire cesser la vente d'armes aux Alliés. Misérable pamphlet d'un sot.

2° *Die Beschiessung der Kathedrale von Reims* (Berlin, 1915, Reimer, in-8°, 31 p.). Dans cette brochure publiée par le ministère allemand de la Guerre et qui vient d'être traduite en français, on lit cette phrase qui peut paraître incroyable : « La faute de la destruction déplorable tombe uniquement et tout entière — *einzig und allein* — sur les

Français. » En effet, ils n'ont pris aucune précaution pour protéger cette merveille ; ils se sont servis des tours comme d'observatoire ; ils ont entassé dans l'édifice des blessés allemands et ils les ont voués volontairement à la mort. La déposition sous serment de la diaconesse Alwine Ehlert est extraordinaire : « *Gehört habe ich... Dem Vernehmen nach...* » ; c'est ce qu'on appelle un témoin oculaire. Le journal *l'Illustration*, à qui le rédacteur anonyme de cette brochure a fait deux emprunts (nos du 26 septembre et du 10 octobre 1914), constate (no du 5 février 1916) qu'on a tronqué son témoignage dans une intention manifestement perfide. C'est un mensonge de plus à l'adresse des neutres.

3° *J'accuse! Aus den Aufzeichnungen eines feldgrauen Akademikers* (Berlin, Stillke, 1915, in-8°, 30 p.). L'étudiant allemand qui est revêtu de l'uniforme gris de campagne a noté au jour le jour depuis la fin de mai jusqu'au milieu d'août 1915, « dans les jours où tombèrent Varsovie et les forteresses russes », les sentiments de dégoût que lui a inspirés la lecture du livre : *J'accuse*. Il reproche à l'auteur d'avoir trahi son pays et d'être mauvais prophète. « Que l'auteur n'a-t-il attendu, comme son modèle Zola, pour connaître de quel côté sera la *débâcle?* » Mais lui, le *Feldgrauer*, a-t-il attendu?

4° Wilhelm Bauer. *Der Krieg und die öffentliche Meinung* (Tübingen, Mohr, 1915, 47 p.). M. W. Bauer, privat-docent à l'Université de Vienne, avait publié quelque temps avant la guerre un gros ouvrage sur l'opinion publique, sur les pamphlets qui la suscitent, sur les journaux, sur la direction imprimée par les hommes politiques à cette opinion : *Die öffentliche Meinung und ihre geschichlichen Grundlagen*. La guerre lui a été une occasion de vérifier son système. Dans cette brochure, on trouvera pêle-mêle des détails historiques sur l'agence Reuter, sur la marche de Napoléon III vers Sedan, à laquelle il fut contraint par l'opinion publique, sur la nécessité de surveiller les journaux en temps de guerre, sur la presse achetée dans les pays neutres par l'Angleterre, dans les Balkans par la Russie. Travail pédantesque dont l'ensemble est peu clair.

5° La librairie Mohr de Tubingue publie depuis assez longtemps une collection fondée par M. Schiele et intitulée : *Religionsgeschichtliche Volksbücher*. Dans la cinquième série, *Weltanschauung und Religionsphilosophie*, quelques dissertations sont consacrées à la guerre. Nos 15-16. Otto Eiszfeldt. *Krieg und Bibel* (84 p.). Il examine ce que disent de la guerre l'Ancien et le Nouveau Testament. Il conclut qu'une guerre entreprise simplement pour satisfaire une ambition nationale ou acquérir des biens matériels est condamnée de façon absolue par la religion biblique. Au contraire, une guerre qui a éclaté contre le crime et l'injustice, pour le maintien de biens moraux, est considérée par elle comme une guerre agréable à Dieu. Quand le mal aura disparu, aucune guerre ne sera plus nécessaire : l'époque de la paix perpétuelle sera venue. Rien à objecter à ces con-

clusions que nous approuvons. Pour l'auteur, évidemment, la France est le pays de l'immoralité et de l'impiété, et contre elle la guerre est légitime; pour nous, la France lutte en ce moment pour l'indépendance des peuples opprimés et la liberté individuelle, qui sont des biens moraux (*sittliche Güter*). Nos 17-18. D. Arthur TITIUS. *Unser Krieg* (84 p.). Suite de conférences faites à Hanovre devant les élèves de l'École supérieure technique et devant les étudiants de Göttingue. On y oppose la morale anglaise mercantile à la morale désintéressée de l'Allemagne; on vante l'éducation des caractères en Allemagne; on veut prouver que le sentiment chrétien est une force dans le combat. L'auteur, naturellement, est convaincu de la justice de la cause allemande et de la supériorité morale des Allemands; mais le ton de ces discours sait rester digne. N° 19. F. KOEHLER. *Der Weltkrieg im Lichte der deutsch-protestantischen Kriegspredigt* (cf. plus bas, *erratum*, p. 466). N° 20. Alfred BERTHOLET. *Religion und Krieg* (35 p.). Bertholet ne considère pas seulement la religion chrétienne, mais l'ensemble des religions, religions des peuples primitifs, religions anciennes, musulmane, chrétienne, etc. Il montre que, chez tous les peuples, la guerre paraît comme un fléau anormal, qui ne devrait pas être, que tous regardent la paix perpétuelle comme un idéal de l'avenir. Puisse cet idéal un jour se réaliser! C. PF.

— En 1914-1915, il a été donné à Berlin une série de vingt-cinq conférences sur la guerre, qui ont paru d'abord en brochures sous le titre général : *Deutsche Reden in schwerer Zeit*, puis ont été réunies en deux volumes (Berlin, Carl Heymann; prix de chaque brochure : 50 pf.). — Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur en présenter une rapide analyse; nous suivrons l'ordre de leur publication et nous marquerons la date où chacune d'elles fut prononcée; car on pourrait être tenté de croire que certaines ont été provoquées par des événements récents et pour répondre à des préoccupations particulières. Il est utile aussi de connaître la condition sociale des conférenciers.

1 (3 septembre 1914). Gustav RŒTHE, professeur de philologie allemande à l'Université de Berlin. *Wir Deutschen und der Krieg* (quelles sont les causes de la guerre? La principale est le panslavisme. On n'a aucun sentiment de haine contre l'Angleterre; mais on plaint son aveuglement. La plupart des professeurs de l'enseignement supérieur en France n'ont pas eu le courage de résister à l'opinion publique qui réclamait la revanche de 1870, ni de protester contre l'idée insensée d'une agression préparée par l'Allemagne. Cette lâcheté des intellectuels, la France l'expie cruellement aujourd'hui. De ses trois ennemis, celui que l'Allemagne s'étonne le plus de trouver devant elle, c'est l'Angleterre; mais c'est un peuple de marchands, dont la politique ne décèle plus aucune trace de sa noble origine germanique. D'ailleurs, mieux vaut mille fois avoir à combattre contre Albion que de cultiver son amitié cauteleuse ou sa perfide neutralité).

2 (18 septembre). Otto von Gierke, professeur de droit allemand, privé et public à l'Université de Berlin. *Krieg und Kultur* (« Il n'y a personne parmi nous qui ne sache que cette guerre nous a été imposée. Tous nous voulions la paix. Cette guerre terrible, nous la saluons pourtant comme une bénédiction du ciel, car elle est juste. » D'ailleurs, si elle fait des ruines, elle bâtit l'Allemagne de l'avenir : quarante-quatre ans de paix féconde avaient développé avec la richesse un fatal égoïsme ; des partis politiques s'étaient formés contre l'unité de l'État. « Nous voulons vaincre et nous vaincrons ; nous voulons obtenir une victoire complète qui remette le sort de l'Europe entre nos mains. » Alors la paix mondiale succédera à la guerre mondiale. Une chose est certaine : l'hégémonie en Europe appartiendra à l'empire allemand étroitement uni à l'Autriche-Hongrie).

3 (11 septembre). Hans Delbrück, professeur d'histoire moderne à l'Université de Berlin. *Ueber den kriegerischen Charakter des deutschen Volkes* (ce qui caractérise l'armée nationale de l'Allemagne, c'est qu'un peuple ami de la paix ait pu développer en lui les plus hautes vertus militaires ; c'est l'armée permanente avec son inexorable discipline qui est le fondement de toute culture).

4 (25 septembre). Adolf Lasson, professeur de philosophie à l'Université de Berlin. *Deutsche Art und deutsche Bildung* (il y a plusieurs espèces de patriotisme ; celui des Espagnols, des Italiens, des Français, des Anglais est respectable, mais particulariste ; « le nôtre n'est pas limité par la vanité du particularisme ». L'Allemagne est l'empire du Milieu. Toute la civilisation européenne, ou mieux universelle, « se concentre, comme dans un creuset, sur le sol allemand et dans le cœur du peuple allemand ». Il serait insensé de s'exprimer sur ce point en paroles modestes et réservées. Du jour où Guillaume II a ordonné la mobilisation date une époque nouvelle : « C'est à nous qu'incombe le devoir de construire le monde nouveau pour le bonheur de l'humanité, car en face du particularisme des autres peuples, nous représentons l'universalité des pensées et des intérêts. » La haute valeur de la civilisation allemande est indéniable. D'où vient donc cette haine qui a conduit à cette guerre et l'a faite si atroce ? Non de l'Allemagne, qui n'a jamais haï, jamais menacé personne ; mais de la jalousie de ses rivaux).

5 (29 septembre). Adolf von Harnack, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Berlin, directeur général de la Bibliothèque royale. *Was wir schon gewonnen haben, und was wir noch gewinnen müssen* (le gain de l'Allemagne, c'est le salut de la patrie. Liberté, égalité, fraternité, cette devise de la Révolution française n'est française que par ses origines : elle procède de l'enseignement de Calvin ; mais c'est en Allemagne qu'elle a trouvé son application la plus réelle. Que reste-t-il à gagner encore pour l'Allemagne ? D'abord une paix qui lui permette de travailler et de produire en toute sécurité ; ensuite la persévérance dans l'effort ; enfin un esprit de tolérance

et de conciliation dans les affaires de la vie publique. Certes, les partis renaîtront après la guerre; « nous devrons nous efforcer d'en chasser le poison du mensonge, de la calomnie, d'en bannir l'esprit de caste »).

6 (9 octobre). Wilhelm Kahl, professeur de droit politique et administratif à l'Université de Berlin. *Vom Recht zum Kriege und vom Siegespreis* (le grand problème de la guerre, c'est de la faire humaine, de la limiter, de travailler à l'abolir).

7 (23 octobre). Aloïs Riehl, professeur de philosophie à l'Université de Berlin. *1813-Fichte-1914* (comme en 1813, l'Allemagne lutte pour son indépendance. Ses ennemis aussi ont la prétention de faire une guerre de délivrance : ils veulent, disent-ils, libérer l'Europe de l'hégémonie allemande et l'Allemagne elle-même du militarisme. « Voilà le grand mot qui, chez les neutres, nous a fait le plus d'ennemis. » Mais quelle erreur de ne pas voir que le véritable ennemi de la liberté du monde, c'est l'Angleterre, « dont toute l'histoire, jusqu'à ces derniers jours, est une longue suite de traités violés »! Fichte a préparé la résurrection de l'Allemagne par l'armée. Il faut continuer son œuvre : pas de partis, pas de luttes de classes; tous unis contre l'Angleterre! « Nous voyons trop où mène la pensée exclusive du commerce et de l'industrie; quelle folie de croire que le commerce est le trésor de la paix! Aucun peuple n'a fait plus de guerres que l'Angleterre : 64 en 127 ans! » — On remarquera que, dans ce calcul, l'auteur fait entrer en ligne de compte la guerre de l'Angleterre contre la France révolutionnaire et napoléonienne; à côté de qui combattaient alors les Allemands?).

8 (30 octobre). Theodor Kipp, professeur de droit romain et de droit municipal allemand à l'Université de Berlin et ancien recteur de cette Université. *Von der Macht des Rechts* (étude toute théorique et impersonnelle sur l'essence du droit civil et criminel, sur l'obéissance et la désobéissance à la loi).

9 (12 novembre). Adolf Deissmann, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'Université de Berlin. *Der Krieg und die Religion* (il y a contradiction entre ces deux idées : guerre et religion; cependant la guerre a ravivé et élargi le sentiment religieux).

10 (18 novembre). Franz von Liszt, professeur de droit et de procédure pénale à l'Université de Berlin. *Von der Nibelungentreue* (histoire du rapprochement de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie : c'est un des effets de la fidélité allemande. Analyse du poème des Nibelung, où s'épanouit la fidélité héroïque de l'Allemand. — L'auteur n'a point voulu se rappeler que la fidélité est une vertu essentiellement féodale et que, par conséquent, elle n'est pas spécifiquement allemande).

11 (6 novembre). Max Sering, professeur de science politique à l'Université de Berlin. *Die Ursachen und die weltgeschichtliche Bedeutung des Krieges* (c'est l'Angleterre qui a voulu la guerre; la

chose ne peut être contestée. Ce qui a mis nos ennemis en branle, c'est l'impérialisme, c'est-à-dire l'appétit de puissance (*Machthunger*) aiguisé par les intérêts du commerce, de l'industrie et du capital. Cette forme d'impérialisme est un fait récent en Russie; en France, « malgré sa haute culture », l'esprit d'entreprise est peu développé; c'est un peuple vieilli qui n'a pas d'enfants; l'orgueil et le désir de la revanche l'ont mis de plus en plus à la remorque de la Russie et surtout de l'Angleterre. C'est dans ce dernier pays que l'impérialisme s'est développé sous sa forme la plus pure. Menacé par la concurrence allemande, il n'a plus eu qu'un souci, celui de détruire un rival gênant).

12 (26 novembre). Berthold LITZMANN, professeur de langue et de littérature de l'Allemagne moderne à l'Université de Bonn. *Ernst von Wildenbruch und der nationale Gedanke* (protestation contre l'accusation de chauvinisme qu'on a lancée contre le poète officiel de la cour impériale. « Chauvin, moi! », aurait pu dire Wildenbruch; « précisément parce que je sens en moi tous les dons élémentaires de l'art allemand, je ne puis être chauvin! »).

13 (15 décembre). Friedrich DELITZSCH, professeur d'assyriologie à l'Université de Berlin. *Psalmworte für die Gegenwart* (variations sur le thème : « Lève les yeux vers les montagnes; d'où vient mon secours? Mon secours vient du Seigneur qui a fait le ciel et la terre »).

14 (8 janvier 1915). Wilhelm KAHL. *Pessimismus und Optimismus im Kriege* (il ne faut être ni optimiste, ni pessimiste, mais avoir confiance; « notre conscience est pure et nous avons confiance dans la force allemande »).

15 (15 janvier). Reinhold SEEBERG, professeur de théologie systématique à l'Université de Berlin. *Krieg und der Kulturfortschritt* (longue et instructive dissertation sur le mot *Kultur*, qui n'est ni la *Bildung* ou culture intellectuelle, ni la *Zivilisation*, qui est l'ensemble des progrès extérieurs accomplis par l'humanité. La *Kultur* est un état intérieur, spirituel, un état de l'âme qui dure et aussi une habitude de vie spirituelle, de moralité religieuse et politique, au sein d'une communauté où l'individu devient meilleur. Elle est en constante évolution; elle se développe le mieux dans le pays où les contraires se font le mieux équilibre, et ce pays est l'Allemagne. Pour bien se faire comprendre, l'auteur montre deux pays où la culture n'est pas en progrès ou recule : en France, où domine le petit bourgeois instruit, mais d'esprit étroit; en Russie, que gouverne une bureaucratie despotique. « La Russie et l'Angleterre combattent pour l'hégémonie; placés entre les deux, nous combattons pour la *Kultur* »).

16 (20 janvier). Rudolf LEONHARD, professeur de droit romain et prussien à l'Université de Breslau. *Amerika wæhrend des Weltkrieges* (l'auteur, qui a enseigné comme professeur d'échange aux États-Unis et se glorifie d'avoir porté le titre de « Kaiser-Wilhelm Professor », en veut aux Américains de la sympathie et de l'aide

qu'ils n'ont cessé de prodiguer aux Alliés. Il en veut surtout au président Eliot et emploie la plus grande partie de sa conférence à réfuter sur un ton de très mauvaise humeur la lettre où M. Eliot stigmatisait la violation de la neutralité belge par le gouvernement allemand).

17 (5 février). Otto HŒTZSCH, professeur d'histoire à l'Université de Berlin. *Der Deutsche Kampf im Osten* (nécessité de combattre le panslavisme et d'assurer à l'Allemagne un « glacis » à l'orient, comme à l'occident. Supériorité de l'Allemagne sur la Russie dans la préparation à la guerre et l'organisation de l'armée. « La guerre que nous font les Russes n'est pas l'œuvre d'un peuple, mais d'un cercle politique, d'une clique de militaires et de diplomates, de publicistes et d'aventuriers politiques qui, avec leur panslavisme, attisent le feu aux quatre coins de l'Europe »).

18 (19 février). Josef KOHLER, professeur de droit civil et criminel et de philosophie du droit à l'Université de Berlin. *Der heilige Krieg* (expose le sens et l'importance de la guerre sainte proclamée par les Musulmans. Sur ce même sujet et en sens contraire, voir plus haut, p. 182).

19 (26 février). Heinrich HERKNER, professeur de science politique à l'Université de Berlin. *Krieg und Volkswirthschaft* (traite des guerres économiques, dont un bon type est fourni par la guerre de l'opium; la dispute des mines de Lorraine et les visées sur Constantinople sont des causes économiques très certaines de la guerre actuelle. Même en temps de paix, la concurrence économique est meurtrière; « depuis 1886, elle nous a coûté 200,000 vies humaines ». L'ouvrier à l'usine et le soldat sur le champ de bataille courent les mêmes risques. D'ailleurs, la guerre actuelle a développé dans des proportions considérables certaines industries. « Elle doit nous assurer définitivement dans la politique et dans l'économie mondiales la situation à laquelle la supériorité de notre civilisation, de notre organisation économique, technique et sociale nous donne un droit sacré. Le syndicat anglo-russo-français pour le partage du monde, qui a déjà mis la main sur la moitié du globe terrestre et qui commande au cinquième de la population mondiale, doit apprendre que Dieu n'a pas créé la mer pour l'Angleterre seule, ni la terre pour les seuls Anglo-Saxons et les Russes. Non! Place pour tous sur la terre, pour nous aussi, Allemands! »).

20 (12 février). Aloïs BRANDL, professeur de philologie anglaise à l'Université de Berlin. *Byron im Kampf mit der englischen Politik, und die englische Kriegslyrik von heute* (beaucoup de poésies ont paru depuis le début de la guerre en Angleterre. Les poètes lyriques, parmi lesquels on compte beaucoup de femmes, « ne sont pas des insensés, et néanmoins ils forment contre nous un chœur qui n'est rien moins que beau ». Ils disent : le bon droit est de notre côté. « Nous, Allemands, nous savons tous que la guerre nous a été imposée »; etc.).

21 (5 mars). Alexander BRÜCKNER, professeur de philologie slave à l'Université de Berlin. *Der Weltkrieg und die Slawen* (pourquoi les Russes ont-ils commencé la guerre? Pour détourner le flot grondant du mécontentement populaire? Non; le fouet des cosaques et quelques mitrailleuses ont suffi au gouvernement pour rétablir l'ordre. Soyons-en bien convaincus : le sentiment de la Russie aujourd'hui est unanime pour la guerre. Et elle a accompli ce miracle de supprimer d'un coup le poison de l'alcool qui rapportait de si grosses sommes au trésor impérial. Quel est donc son but? De détruire l'Autriche, d'imposer son hégémonie aux Balkans, de s'emparer des détroits. Tout cela sous le voile léger de la délivrance des peuples. Mais qu'elle commence donc par rendre la liberté aux nations de l'empire qu'elle opprime : Finlandais, Polonais, Petits-Russiens, Roumains, Arméniens, Juifs! La manière dont elle traite la Galicie enseigne comment elle entend son rôle de libératrice. — L'auteur passe d'ailleurs lestement sur la question polonaise et l'on comprend sans peine la gêne qu'il éprouve).

22 (29 mars). Rudolf STAMMLER, professeur de droit municipal à l'Université de Halle. *Die Gerechtigkeit in der Geschichte* (il y a une justice dans l'histoire; « croyons fermement à son progrès; et puisse-t-il arriver ceci : que personne ne nous enlève la croyance en la victoire de la justice »).

23 (30 avril). Albrecht PENCK, professeur de géographie à l'Université de Berlin. *Was wir im Kriege gewonnen und was wir verloren haben* (nous avons peut-être perdu chez les neutres une partie de notre considération par la violation de la Belgique; il ne peut leur entrer dans la tête que nous ne pouvions faire autrement; d'ailleurs, la Belgique a été la première à violer cette neutralité en se liant par une convention militaire avec l'Angleterre. En outre, l'Allemagne avait besoin des mines belges et françaises, de la côte belge pour menacer la pointe sud-est de l'Angleterre. Enfin, les avantages remportés par les armées allemandes sur les deux fronts oriental et occidental sont considérables, compensés jusqu'à un certain point, il est vrai, par les revers maritimes et la perte des colonies).

24 (10 mai). Otto BAUMGARTEN, professeur de théologie pratique à l'Université de Kiel. *Der Krieg und die Bergpredigt* (dans le sermon de la Montagne, Jésus a condamné très nettement, c'est incontestable, la guerre. « Et cependant, nous, Allemands, qui sommes et voulons rester chrétiens, nous sommes forcés d'approuver cette guerre qui nous a été imposée, de l'accepter avec toute sa cruauté, avec l'emploi de tous les moyens imaginables de destruction. » Disons-le tout crûment : « Quiconque aujourd'hui n'est pas prêt à applaudir dans son for intérieur au torpillage de la *Lusitania*, malgré l'horreur qu'inspire la cruauté déployée contre d'innombrables victimes vraiment innocentes, quiconque n'a pas ressenti une joie honnête en apprenant cette victoire de notre force défensive n'est pas un véritable Allemand. » L'amour de la patrie passe avant tout, justifie tout. « Il nous faut

employer tous les moyens pour obtenir des conditions de paix telles qu'elles rendent possible l'application des principes prêchés dans le sermon de la Montagne. » Car tout de même ces principes ont conservé leur signification morale. « Ils sont seulement inconciliables avec notre présente organisation sociale. » Après la guerre, « il faudra nous en inspirer et rester en espoir au moins fidèles à l'enseignement de Jésus ». Voir plus haut, p. 186).

25 (22 mai). Alfred SCHMID, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Gœttingue. *Deutschtum und bildende Kunst* (l'art, ainsi que la science, ne peut être international. Internationales sont la mode et la technique; l'art au contraire subit profondément l'empreinte de la nationalité où il se développe. Par exemple, l'art gothique est né en France, sans doute, mais dans la France du Nord et de l'Ouest, en Normandie, où prédominait l'élément germanique; et d'ailleurs où l'art gothique est-il le mieux compris et le mieux respecté? Non pas en France, mais en Allemagne. Jamais il ne serait venu à l'idée d'un général allemand d'utiliser comme poste d'observation ou pour établir une batterie ces joyaux de l'art gothique qu'on appelle la cathédrale de Strasbourg ou celle de Reims et obliger ainsi l'artillerie ennemie à les détruire. « Le sacrifice de la cathédrale de Reims, car c'est un sacrifice, est la preuve symbolique du mouvement qui pousse de plus en plus les Français à renier leur passé. » D'une façon générale, c'est l'élément germanique qui a fécondé tout l'art européen. « Nous savons aujourd'hui que le style gothique et même la Renaissance italienne doivent beaucoup plus au germanisme qu'on n'était disposé à l'admettre encore au milieu du XIXe siècle. On sait que l'essor pris par les arts en Italie à partir du XIIIe siècle s'est limité aux pays occupés par les Goths, par les Lombards et plus tard par les Allemands venus en Italie à la suite des empereurs »).

Telles sont les vérités qu'enseignaient pendant la dernière année scolaire les grands pontifes des universités allemandes, mobilisés et commandés pour semer la bonne parole. Elles ont été doctoralement exposées dans un milieu tout prussien, dans la capitale de l'Empire, à deux pas du palais où réside le roi de Prusse; on pourrait donc au premier abord croire qu'inspirées par l'esprit de courtisanerie, elles n'ont pas reflété les opinions du reste de l'Allemagne. A la réflexion, on est cependant bien vite convaincu. Il y avait certainement alors unanimité pour affirmer que le peuple allemand est le plus pacifique de la terre, pour croire que la guerre lui a été imposée par des rivaux jaloux et perfides, pour souhaiter qu'elle soit poussée jusqu'au point où les ennemis de l'Allemagne auront été mis à tout jamais hors d'état de lui nuire. L'angoisse de M. Baumgarten en face du dilemme qu'il pose avec une franchise un peu béotienne : être bon chrétien ou bon Allemand, trouble sans doute d'autres âmes non moins religieuses que la sienne; mais leur choix est fait : d'abord servir l'État, l'empereur, la patrie allemande, les

intérêts de la Kultur allemande, leur tout sacrifier, le corps et l'âme. Pour Jésus, on verra plus tard. Ch. B.

— Jacques de Dampierre. *L'Allemagne et le droit des gens, d'après les sources allemandes et les archives du gouvernement français. L'impérialisme* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, in-4°, 1915, 262 p.). — Nous avons signalé précédemment (*Rev. histor.*, t. CXIX, p. 420) la brochure de MM. Lavisse et Andler sur *la Pratique et la doctrine allemandes de la guerre.* Partant de certains faits bien constatés par les commissions d'enquête et par les carnets des soldats allemands, les auteurs ont montré que ces actes criminels commis par les troupes ennemies s'expliquaient par les doctrines répandues en Allemagne. Des faits ils remontaient à la théorie. M. Jacques de Dampierre nous expose d'abord la doctrine. En deux chapitres remarquables, il nous dit comment s'est formé l'impérialisme allemand, de la philosophie allemande, de l'enseignement public allemand, du militarisme prussien et de la discipline prussienne; il prouve que les tendances essentielles de ce germanisme sont contraires au droit des gens; l'Allemagne, avec sa population accrue, son industrie florissante, se persuade qu'elle a le droit de déborder hors de ses frontières sur le monde entier, de se créer un vaste empire colonial, d'imposer aux autres peuples sa culture supérieure, de faire disparaître les petits états et d'organiser l'univers. Et de haut en bas, par les écoles à tous les degrés, par l'armée, ces idées se sont répandues, si bien que toute la nation allemande a voulu la guerre, aurore de la grande Allemagne; et, à notre avis, M. de Dampierre rejette trop le crime sur la collectivité, atténuant la responsabilité des dirigeants, particulièrement celle de l'Empereur qui, certainement, aurait eu le pouvoir, s'il l'avait voulu, d'arrêter la catastrophe. Après ces deux chapitres généraux, M. de Dampierre montre que les excès commis par les soldats allemands sont une conséquence logique des principes mêmes de l'impérialisme allemand; il prouve ces excès à l'aide d'une soixantaine de fac-similés — proclamations de généraux allemands ou carnets de soldats, dont quelques-uns ont déjà été publiés ailleurs — et aussi de photographies faites par les Allemands, en général des cartes postales; ce sont les « sources allemandes » dont il est question dans le titre. Au nom du droit des gens, il proteste contre les pillages en règle, contre la spoliation des populations vaincues, contre les incendies des villages et des villes, contre les évacuations en Allemagne des populations civiles, contre tout le système de terrorisme. M. Jacques de Dampierre connaît fort bien la langue allemande; ses traductions nous paraissent toujours fidèles; il connaît aussi bien l'Allemagne, où il a certainement séjourné, sa littérature et ses idées. Son livre est d'autant plus impressionnant qu'il est écrit sur un ton très modéré, en une belle langue française; on n'y trouvera ni injures ni déclamation. Avouerons-nous même que nous y souhaiterions parfois plus d'indignation et plus de flamme? Il y a trop

de déductions, trop d'explications des crimes par les théories courantes en Allemagne, et, en ces raisonnements, le crime qui en lui-même frappe par son horreur risque de disparaître. C'est là notre impression personnelle; mais empressons-nous d'ajouter que, par la connaissance précise du sujet, par sa forme, par toute sa tenue, ce livre, fort bien imprimé et fort bien illustré, est un des plus remarquables qui aient été publiés sur la guerre. C. Pf.

— Abbé E. Foulon. *Arras sous les obus. Cent photographies* (publication du Comité catholique de propagande française à l'étranger. Paris, Bloud et Gay, 1915, in-4°, 124 p.; prix : 3 fr. 50). — Les cent photographies qui composent ce volume sont une illustration parfaite de l'art de destruction que les Allemands ont su pousser à ses dernières limites, chef-d'œuvre de l'organisation où ils sont passés maîtres : il faut leur reconnaître cette supériorité. On signalait récemment ici même l'insuffisance de l'illustration qui accompagne le texte de la conférence de M. Lucien Magne sur Ypres, Louvain et Arras (*Rev. histor.*, t. CXX, p. 418); les défauts reprochés à cet auteur ne sauraient être relevés contre M. l'abbé Foulon, qui a justement reproduit en face l'un de l'autre l'état ancien des monuments et leur état actuel. Ainsi l'œuvre de barbarie est présentée dans toute son horreur. Le texte raconte l'histoire jour par jour du bombardement, d'après le témoignage de ceux qui y assistèrent. Enfin, sous le titre : documents et bribes d'histoire, M. Foulon a recueilli un certain nombre d'actes officiels et d'articles de journaux qui complètent cette chronique d'Arras bombardé. Ch. B.

— Gaspard Wampach. *Le grand-duché de Luxembourg et l'invasion allemande* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 31 p.; prix : 0 fr. 60). — Comment est né le grand-duché de Luxembourg en 1839, comment la Prusse garantit sa neutralité, avec la Grande-Bretagne, l'Autriche, la France et la Russie par le traité du 11 mai 1867, comment l'Allemagne viola cette neutralité le 2 août 1914, malgré l'assurance que venait de donner M. von Buch, son représentant à Luxembourg, M. G. Wampach nous le dit dans la première partie de cette brochure. Puis il essaie de nous montrer que toujours le Luxembourg a protesté avec dignité contre l'occupation allemande, qu'il a rempli avec dévoûment ses devoirs de charité envers la Belgique et la France envahies, qu'il connaît en ce moment le pain rationné et la misère; et il nous a aisément convaincu. Il n'a point lavé la grande-duchesse des reproches que lui a faits la presse française. Il a simplement plaidé des circonstances atténuantes et demandé que le jugement soit suspendu jusqu'à ce que la jeune souveraine ait été entendue. Nous consentons, pour notre part, à attendre. Peut-être la brochure de M. Wampach produirait plus d'effet si elle était écrite en style plus simple. Il suffisait de l'exposé tout nu des faits pour provoquer notre indignation contre la politique perfide de Guillaume II. La bro-

chure reproduit un article paru dans la *Revue des sciences politiques* du 15 août 1915 (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 445). — C. Pf.

— *Tous les journaux du front*, préface de M. P. Albin (Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8°, 112 p., extraits, fac-similés, 1 planche hors texte). — Est-il bien mérité, l'éloge de M. P. Albin dans la *Préface* de cet amusant recueil? *Marmita*, *Écho des Marmites*, *Poilu enchaîné*, innocents « canards » éclos dans les avants ou couvés dans les arrières, est-ce bien vous qui avez « donné aux civils la force de tenir »? Entre nous, je n'en crois rien, ni vos rédacteurs sans doute, ni même, peut-être, M. P. Albin. Vous n'avez pas conçu de si nobles desseins. Rire vous suffit, et faire rire. Vous êtes des machines à tuer le temps, sans plus, à le tuer gaîment. Documents? Soit. Je dirais plutôt : « Pièces de choix pour collectionneur. » Sur le témoignage de ces petits écrits (dont la mère ne permettra pas la lecture à sa fille), il ne conviendrait pas que se renforce encore et s'accrédite la légende du poilu telle que les journaux l'ont faite et parfaite. Le vrai poilu — croyez-en l'un d'eux! — vaut beaucoup mieux que sa légende. La librairie Berger-Levrault n'en a pas moins bien fait de sauver ces feuillets éphémères. Ce premier volume aura des successeurs. Vifs, gais, parfois spirituels, tous les canards du front défilent tour à tour. Au pas de chasseur, souvent; au pas de l'oie, jamais. L. F.

— Owen Spencer Watkins. *Avec les Français en France et en Flandre.* Traduit de l'anglais par Henri et Jeanne Dupré (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1914, in-8°, 111 p.; prix : 2 fr.). — L'auteur, aumônier wesleyen aux armées anglaises, est un vétéran qui a déjà pris part aux opérations militaires au Soudan et dans le Sud-Africain et qui a été plusieurs fois cité à l'ordre du jour. Ses souvenirs de campagne commencent à la retraite de Mons et s'arrêtent au mois de décembre 1914; ils rappellent surtout les misères de la guerre, les bombardements, les souffrances physiques et morales des blessés. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler l'esprit si peu chrétien qui anime les aumôniers militaires de l'armée allemande; c'est le « furor teutonicus » qui paraît inspirer la conduite et les prédications de beaucoup d'entre eux. Je ne dirai pas que dans le livre de M. Watkins tout est amour et charité, mais on a plaisir à rencontrer en lui une âme vraiment humaine. Ch. B.

— Fleury-Lamure. *Charleroi. Notes et impressions.* Préface de Gérald Campbell (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-8°, 96 p., avec portrait, 2 fac-similés hors texte et 5 cartes; prix : 1 fr. 50). — M. Fleury-Lamure, comme l'indique son passeport, est Français, né le 5 février 1885 à Saint-Étienne, et correspondant de guerre du *Times*. Au début de la guerre actuelle, il est à Bruxelles et il s'ingénie à suivre les graves opérations qu'il prévoit. Nous le trouvons bientôt à Louvain où il réussit, après toutes sortes de péripéties, à obtenir un laissez-passer spécial; à Eghezée, où vient d'avoir lieu un vif engagement

d'avant-garde; à Namur, au moment où les premières bombes sont lancées sur la ville par des avions ennemis; à Mettet, où il est accueilli par des officiers d'état-major français. De retour à Bruxelles le 17 août, il apprend que les Allemands vont assiéger Namur; il veut se faire enfermer dans cette ville pour suivre les incidents du siège; le chemin de fer le conduit à Charleroi le 18 août; il entre encore dans Namur le 19, mais, voyant la place tranquille et bien convaincu qu'elle est imprenable, il retourne à Charleroi et assiste aux préliminaires de la grande bataille. Il quitte Charleroi dans la nuit du 21 au 22 août par le dernier train, alors que la gare est bombardée; le fourgon des bagages est réduit en miettes et sous les décombres on dégage péniblement les restes méconnaissables du chef de train! Les hasards de la course conduisent cependant M. Fleury-Lamure à Mons, à Jemmapes, à Tournai, à Baisieux, à Lille, à Mariembourg, à Saint-Gérard; il fait la route en chemin de fer, en automobile ou à pied. Il prétend gagner Namur par ce long détour; mais tout d'un coup, il tombe dans un détachement belge dont il connaît un officier. « Namur est pris, lui crie celui-ci; et c'est ce qui reste de la garnison : 3,000 hommes environ que nous avons là autour de nous. » Le journaliste n'a plus qu'à rebrousser chemin, à annoncer au *Times* la reddition de Namur; le 27 août, il est de retour à Paris. M. Fleury-Lamure nous raconte les dramatiques épisodes de ce voyage; le lecteur suit son récit avec une véritable angoisse : c'est de l'histoire vécue qui dépasse en poignant intérêt tout ce que peut imaginer un romancier[1]. En quelques pages aussi (p. 72-83) l'auteur, cessant de narrer ses propres aventures, a exposé les opérations militaires qui ont abouti à la grande bataille et cette bataille elle-même dont il a vu le début; nous pensons que ces pages ne seront pas négligées par le lecteur sérieux. M. Gérald Campbell, correspondant de guerre spécial du *Times*, a écrit une vibrante préface à ce volume, digne en tous points des volumes précédents de la collection : *la Guerre, les récits des témoins*. — C. Pf.

— *Tablettes chronologiques de la guerre* (Paris, Larousse, in-32. 3e série : 1915, avril-mai-juin; 154 p. et 8 cartes. 4e série : juillet-août-septembre; 160 p. et 8 cartes). — Utile mémento avec de bonnes cartes. L'ordre rigoureusement chronologique, qui oblige de suivre jour par jour le développement de la guerre sur tant de théâtres, ne permet pas de donner une idée nette des opérations; d'autre part, on se demande, non sans quelque inquiétude, si tous les faits importants sont rapportés d'un côté comme de l'autre. Ch. B.

— J. M. Baldwin. *La France et la guerre. Opinions d'un Américain* (Paris, Félix Alcan, 1915, in-8°, 42 p.; prix : 1 fr.). — C'est pour nous, Français, une joie et un réconfort que de voir M. Baldwin,

1. Nous aurions souhaité que les dates de jour fussent indiquées parfois de façon plus précise, et c'est l'unique critique que nous devons adresser à l'ouvrage. P. 39, lire mercredi 19 août, au lieu de *18*.

étranger sympathique sans doute, mais impartial, dégager avec tant de netteté et de finesse ce qui, à nos yeux, constitue la philosophie de cette guerre et notre titre à la victoire, qui sera une victoire de l'humanité. La différence entre le militarisme allemand et ce que les Allemands essaient de baptiser « militarisme français », comme entre l'exclusive culture allemande et la tolérante civilisation française, le rôle exact de l'idée de la revanche, le sens du nouvel idéalisme français et celui de la guerre elle-même (« la nécessité de la défense nationale combinée avec le devoir de défendre le droit en Europe ») sont définis ici avec une magistrale précision. Le public américain qui a eu la primeur de cet exposé aura pu juger en connaissance de cause nos mobiles et nos actes; sachons gré à M. Baldwin des sympathies qu'il nous a ainsi conquises et au Comité France-Amérique d'avoir, dans sa bibliothèque, fait place à cette substantielle et suggestive étude.

L. E.

Histoire de France.

— Maurice Prou. *Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der* (Paris, Imprimerie nationale, 1915, in-4°, 35 p.; extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XL). — Parmi les privilèges accordés par Charles le Chauve à l'abbaye de Montier-en-Der, trois ont le même objet : la constitution d'une mense pour les moines; l'un est du 5 mai 845, l'autre du 25 janvier 857; ces deux diplômes sont authentiques. Il n'en va pas de même du troisième, qui porte une date correspondant au 24 janvier 858. M. Prou prouve fort bien que c'est un faux de la fin du xe siècle, que le faussaire a fabriqué son acte à l'aide du second diplôme. Le diplôme n° III reconnaît aux moines les mêmes biens que le n° II,... avec quelques-uns en plus; puis, outre que ce n° III présente des formules tout à fait anormales au ixe siècle, il appert du cartulaire de Montier-en-Der que certains des biens cédés en sus aux moines n'ont été donnés à l'abbaye qu'après 858, soit entre 876 et 980. Modèle de discussion serrée. En appendice, M. Prou publie le document controversé, imprimant en petit texte les passages empruntés à l'acte du 25 janvier 857, en grand texte les additions et les modifications. Modèle de publication. L'édition des diplômes de Charles le Chauve que prépare l'Institut est en bonnes mains. C. Pf.

— J.-E. Choussy. *Jeanne d'Arc. Fausse lettre. Vraie mission* (Moulins, imprimerie régionale, 1915, in-16, 177 p.). — M. Choussy est l'auteur d'une *Vie de Jeanne d'Arc*, qui a paru sous différentes formes. Et voici que, dans sa 92e année, il reprend une des thèses de son volume et essaie de la fortifier par de nouveaux arguments[1]; la fameuse lettre de Jeanne du 22 mars 1429 au roi d'Angleterre et aux

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons eu le regret d'apprendre la mort de l'auteur.

chefs anglais, par laquelle elle se déclare envoyée de par Dieu, le roi du Ciel, « pour vous bouter hors de toute la France », est un faux fabriqué par l'infâme Cauchon; la vraie mission de Jeanne était de délivrer Orléans et de sacrer le dauphin à Reims. Nous admirons le zèle et l'ardeur presque juvénile avec lesquels M. Choussy a défendu sa théorie; il ne nous a pas convaincu, en dépit de toutes les attestations favorables qu'il apporte de cardinaux ou de libres penseurs; nous reconnaissons, comme le libre penseur de la *Revue historique* auquel il fait allusion page 24 (Aug. Molinier, t. LXII, p. 83), sa grande loyauté; mais, avec M. Molinier, nous déclarons que les arguments que M. Choussy apporte contre l'authenticité de la lettre sont faibles; et nous nous demandons si, en réalité, en dehors des sentiments très nobles qui s'agitaient dans le cœur de Jeanne, elle avait reçu de Dieu une mission; et, s'il en était ainsi, comment serait-il possible aux hommes d'en préciser de façon exacte les limites? Dire que la mission s'est arrêtée là où se sont arrêtés ses succès, c'est vraiment une manière bien humaine de juger les desseins insondables de Dieu. — C. Pf.

— A. de Finfe de Bussy. *La fin d'une race. Raoul de Coucy-Vervins, seigneur de Poilcourt* (Paris, Aug. Picard, 1914, in-8°, 140 p.). — Raoul de Coucy, troisième du nom, naquit vers 1498. Il entra dans la maison de Claude, comte, plus tard duc de Guise, fut homme d'armes en sa compagnie d'ordonnance, devint vers 1530 gentilhomme de la chambre de François Ier, remplit les fonctions de fauconnier, qu'il garda encore au début du règne de Henri II. Il ne quitta la cour qu'en 1550, après que son frère, Jacques de Vervins, eut été décapité, le 5 juin 1549, sur l'accusation d'avoir livré Boulogne aux Anglais. Dans sa retraite, écrit l'auteur, « il devint franc paillard », et il mourut le 22 mars *1561* (sans doute 1562, n. st.), sans laisser d'enfant. C'est cette biographie, peu intéressante, que nous raconte, en un désordre parfait, M. de Finfe de Bussy. Avant lui, le président L'Alouette avait parlé de Raoul de Coucy dans son *Traité des nobles* paru en 1576; du Bellay, l'auteur du *Siège de Calais*, avait écrit un *Mémoire historique sur la maison de Coucy;* Chérin, généalogiste des ordres du roi, avait composé en 1776 une dissertation spéciale sur la branche de Poilcourt[1]; or, il paraît qu'ils ont commis des fautes abominables en attribuant à Raoul une descendance légitime; M. de Bussy s'escrime contre eux. Par lui, « le pétard de Bellay s'en va en fumée et la grosse artillerie de Chérin est réduite au silence »; mais alors pourquoi avoir reproduit in extenso dans les pièces justificatives le mémoire de Chérin (p. 72-95), s'il est si mauvais? La narration de M. de Bussy est sans cesse interrompue par ces réfutations et toute une série d'autres digressions. Ah! si les généalogistes se bornaient à dresser un inventaire des pièces authentiques concernant un personnage ou une famille, à indiquer les ascendants et les descendants, à signaler en note les documents mal interprétés ou mal appliqués au

1. Poilcourt, cant. d'Asfeld, arr. de Rethel, Ardennes.

personnage, ils rendraient bien service à l'historien; mais ils veulent, eux aussi, composer, et c'est là un malheur[1]! C. Pf.

— Hervé C.-G. du Hecquet de Rauville. *La maison du Hecquet et les seigneuries de Hautteville et de Rauville* (Paris, Édouard Champion, 1915, gr. in-8°, xxi-261 p., avec 78 blasons, 19 reproductions en fac-similé de pièces originales et 141 de signatures autographes et 6 tableaux généalogiques). — Le Hecquet est un ancien fief du Cotentin qu'arrose la Saudre et qui est situé partie sur le territoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, partie sur celui de la commune de Néhou; si l'on laisse de côté des récits sur l'origine de la famille dudit lieu que l'auteur de ce livre lui-même qualifie de légendaires, le premier seigneur authentique du Hecquet apparaît en mars 1357; c'est un certain Étienne que le roi d'Angleterre Édouard III nomme, en mars 1357, vicomte du Cotentin. Entre cet Étienne et le représentant actuel de la famille, Joseph du Hecquet, se sont écoulées treize générations, et sur ces quinze du Hecquet et leurs enfants on trouvera dans le volume les renseignements les plus précis, puisés aux archives de la famille, dans les cahiers bleus de la Bibliothèque nationale et dans les manuscrits de divers autres dépôts. Au cours du xve siècle, un cadet de la famille, Pierre II, reçut le fief de Hautteville, près de Saint-Sauveur, et il fut la tige de la branche des du Hecquet de Hautteville, dont se détacha au xviie siècle, avec Jean IV, aîné des Hautteville, la branche de Rauville (Rauville-la-Place est aussi au canton de Saint-Sauveur); le représentant actuel des Rauville est l'auteur de cet ouvrage. Tout ce qui concerne la famille seigneuriale, ses alliances, ses armoiries, est traité par lui avec soin et doit, ce nous semble, mériter pleine confiance. Quelques-uns des documents les plus importants sont reproduits en fac-similé ou typographiquement au cours du volume. A la fin, l'auteur dresse un *regeste* des 172 pièces sur lesquelles il s'est appuyé; il nous annonce un second volume de preuves où ces 172 numéros seront publiés in extenso. Si M. de Hecquet s'était borné là, nous n'aurions sans doute que des éloges à lui donner, en ajoutant que le volume est imprimé avec un véritable luxe; mais vraiment on s'étonne que M. Hervé de Rauville, qui est né dans l'île Maurice, qui est venu assez tard en France pour visiter la vieille terre de ses aïeux, se soit à ce point entiché de tous les préjugés de la vieille noblesse. Il approuve les « quatre quartiers », loue le droit d'aînesse, ne trouve rien de répréhensible au droit de présentation et dit son fait à l'incrédulité et à la Révolution. On y lit des phrases de ce genre : « A la veille de la Révolution, une grande partie du clergé — comme de la noblesse — était gravement infectée du virus libéral;

1. P. 9, l'auteur appelle bien à tort Philippa de Gueldres « comtesse douairière de Guise ». Il s'agit de la célèbre duchesse de Lorraine, seconde femme de René II, dont la retraite au couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson a produit une si profonde sensation.

elle subissait, grâce à l'action occulte de la Franc-Maçonnerie, une crise analogue à la récente poussée de modernisme et de sillonisme — résultant d'ailleurs de la même cause — que Pie X dut réprimer avec tant d'énergie. » La nuit du 4 août 1789 est pour lui une « nuit charentonnesque », et l'ancêtre Henry Ier lui-même est blâmé pour avoir voulu détourner son fils Raoul de rejoindre l'armée de Condé. Puis M. Hervé de Rauville expose aussi de-ci de-là quelques théories historiques générales; celle sur l'origine de la féodalité, expliquée par les « familles patronales », est bien simpliste et il semble que l'auteur ne se doute pas de la complexité d'un pareil problème; ses définitions des « termes féodaux » (p. 217) et des droits féodaux sont aussi vraiment trop élémentaires[1] et la question ne semble point connue. Pourquoi donc, dans ces livres de généalogie, l'auteur ne se limite-t-il pas à la généalogie et à la biographie stricte des seigneurs, fondées sur des extraits des chartes et des chroniques, et pourquoi les gâter par de véritables plaidoyers? C. Pf.

— *Lettres inédites intéressant l'histoire du diocèse de Troyes au XIXe siècle*, publiées et annotées par M. l'abbé Auguste Pétel (Troyes, impr. G. Frémont, 1915, in-8°, 136 p.). — Sous ce titre, un érudit champenois, qui vient de mourir, M. l'abbé Pétel, connu surtout pour sa remarquable série d'études sur *les Templiers et les Hospitaliers dans l'ancien diocèse de Troyes*, a publié, en les annotant convenablement, une collection d'une centaine de lettres, autographes pour la plupart, émanant de diverses personnalités ecclésiastiques ou laïques et à lui léguées par feu l'abbé Nioré, secrétaire de l'évêché de Troyes. Bon nombre de ces documents offrent un réel intérêt pour l'histoire intérieure du diocèse de Troyes au XIXe siècle (gallicanisme, congrégations, etc.). Quelques lettres d'intérêt plus général sont à signaler; par exemple, une lettre de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes (1814) relative à la sépulture du conventionnel Le Peletier de Saint-Fargeau, à Saint-Fargeau (Yonne); de Mgr Darboy, archevêque de Paris, à M. Largentier, curé des Invalides, à propos des funérailles du maréchal Magnan (1865); du comte de Montalembert (4 mai 1841) à un curé du diocèse (liberté d'enseignement); un billet de Chateaubriand à l'abbé Sausseret, curé de Dampierre (27 août 1846); deux billets de Lamartine au même (s. d. et du 1er avril 1860); une lettre de Vacherot, de l'Institut, au même, sur la situation politique (14 septembre 1880); une lettre de l'ex-impératrice Eugénie (10 janvier 1874)

1. Sur la dîme on lit : « Cette dîme, qui a fait tant gémir les primaires (*sic*), paraîtrait bien peu de chose au contribuable actuel s'il voulait se rendre compte que ce n'est ni 10 ni 13 °/₀ qu'il paye au fisc, mais au moins 35 °/₀ de son gain sous diverses formes, toutes « légales » d'ailleurs. » Mais M. Hervé de Rauville sait bien qu'à la dîme s'ajoutaient tous les droits féodaux et tous les impôts d'État, taille, capitation, vingtièmes, etc., et que le paysan portait le triple faix : église, seigneur et royauté.

à Mgr Ravinet, évêque de Troyes, au sujet des prétendues défenses de dire des messes dans le diocèse pour le repos de l'âme de Napoléon III, avec la réponse du prélat. Octave BEUVE.

— Jean RÉGNÉ. *La contrebande en Vivarais au XVIIIe siècle* (Aubenas, 1915, in-8°, 46 p.; extrait de la *Revue du Vivarais*). — L'auteur utilise un grand nombre de pièces d'archives et en publie plusieurs. On y retrouve en particulier le trop fameux Mandrin. En appendice, une longue liste des jugements souverains portant condamnation de contrebandiers vivarais ou originaires d'autres provinces ayant opéré en Vivarais. Il y en a cinquante-trois de 1735 à 1759.

Ch. B.

— Dr LOMIER. *Quelques notes complémentaires sur les marins de la garde, 1803-1815* (Paris, librairie Chapelot, 1915, in-8°, 31 p.). — Ces notes viennent compléter utilement l'ouvrage que M. le Dr Lomier a déjà consacré à l'histoire de ces marins en 1905. Ch. B.

— Louis BENAËRTS. *Les commissaires extraordinaires de Napoléon Ier en 1814 d'après leur correspondance inédite* (Paris, F. Rieder et Cie, 1915, in-8°, XIII-239 p.). — Au moment où les alliés, après Leipzig et Vittoria, approchaient des frontières de la France, Napoléon Ier décida, par décret du 26 décembre 1813, l'envoi d'un commissaire extraordinaire dans chaque division militaire. Ces commissaires devaient accélérer les levées de la conscription et des gardes nationales et, dans les pays menacés par l'ennemi, ordonner des levées en masse et prendre toutes les mesures commandées par les circonstances. L'Empire français sur la rive gauche du Rhin se partageait en vingt-six divisions militaires; point n'était besoin d'envoyer un délégué dans la première division (Paris); on n'en désigna pas davantage pour la vingt-troisième (Bastia), ni pour la dix-septième (Amsterdam), occupée par l'ennemi; le commissaire nommé pour la vingt-sixième (Mayence) ne put se rendre à son poste pour le même motif. Vingt-deux commissaires remplirent plus ou moins bien leur mission. M. Benaërts publie en extrait ou *in extenso* les lettres qu'ils ont adressées au gouvernement central, d'après les cartons de la série F7 7020 à 7026 aux Archives nationales et quelques autres séries. Il en a découvert 360, presque toutes adressées au ministre de l'Intérieur, Montalivet. Il les a rangées dans l'ordre des divisions, nous donne une biographie sommaire du commissaire et des auditeurs au Conseil d'État qui l'accompagnèrent, indique le commandant de la division et les préfets des départements compris en chacune d'elle. Le texte est établi avec soin et accompagné de notes précises. De ces commissaires, dont les plus jeunes avaient cinquante ans, qui étaient comblés de dignités, chamarrés de décorations, avides pour la plupart de repos, il ne fallait pas attendre l'énergie qu'avaient déployée jadis les jeunes commissaires de la Convention : aussi la plupart ne firent rien ou presque rien. Pourtant les documents publiés par M. Benaërts ne

permettent pas de porter sur l'œuvre de chacun d'eux un jugement définitif. Ils doivent être complétés par ceux qui se trouvent dans les archives locales : proclamations, arrêtés, lettres aux préfets, aux maires. L'étude de ces documents locaux montrerait sans doute certains de ces commissaires sous un jour différent; nous en sommes absolument sûr pour Colchen, envoyé dans la quatrième division (Nancy), et dont on ne trouve dans ce volume que trois lettres assez insignifiantes. En dépit du titre, le travail de M. Benaërts ne nous fait pas connaître les commissaires extraordinaires de 1814; mais il fournit des documents importants et bien édités à qui voudra étudier leur œuvre, soit dans l'ensemble, soit dans telle région déterminée de la France.

C. Pf.

— P. Maire. *Pont-à-Mousson et ses environs. Histoire, archéologie, industrie. L'occupation allemande. Pont-à-Mousson sous les obus* (Nancy, impr. réunies, 1915, in-12, 84 p.). — On trouvera dans ce petit volume d'abord une description des principaux monuments de Pont-à-Mousson, la place Duroc, la maison des Sept-Péchés capitaux, l'hôtel de ville, le collège, l'église Saint-Martin, les bâtiments des Prémontrés, etc.; puis un rapide historique de la ville et quelques détails sur l'ancienne Université; un chapitre sur l'industrie — M. Maire insiste sur la société des hauts fourneaux qui, avant la guerre, a pris un développement si extraordinaire; — quelques renseignements sur les villages du voisinage, Vandières, Dieulouard, Marbache, etc. Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur résume les événements qui se sont passés à Pont-à-Mousson depuis le commencement de la guerre, la destruction du pont, l'occupation allemande du 5 au 10 septembre 1914, les bombardements successifs — ils avaient dépassé le chiffre de cent au moment où l'ouvrage fut composé. Dans ce chapitre, M. Maire, professeur au collège, raconte en partie ses propres impressions. Dans la partie historique, il a résumé les ouvrages d'Ory, de l'abbé Eug. Martin, du chanoine Hyver, de M. Pierre Boyé, de M. J. Favier. Le lecteur français trouvera dans ce petit opuscule les renseignements les plus précis sur la petite cité martyre[1]. — C. Pf.

— Alphonse Farault. *Répertoire des dessins archéologiques légués par A. Bonneault à la bibliothèque municipale de Niort* (Niort, G. Clouzot, 1915, in-8°, 251 p.). — Arthur Bonneault (1839-1910) se prit assez tard de passion pour les études archéologiques. Nommé conservateur du musée lapidaire de Niort vers 1895, il parcourut le département des Deux-Sèvres, à la recherche de monuments pour son musée; il dessina tous les objets qui pouvaient présenter quelque intérêt : blasons, inscriptions, tombeaux, bas-reliefs, ex-libris, cadrans solaires, chandeliers, bassinoires, etc. Il forma ainsi une collection de 2,684 dessins exécutés soigneusement par lui à la

1. A lire, p. 19 et ailleurs, Clarisses au lieu de *Claristes*.

plume d'après les croquis pris sur place; il légua le tout à la bibliothèque de Niort. Les trois quarts des dessins concernent les Deux-Sèvres; quelques-uns se rapportent à la Vendée, à la Vienne, au Maine-et-Loire, à la Charente, à la Charente-Inférieure, à la Gironde. Le catalogue les donne par départements et, dans l'intérieur de chacun d'eux, par ordre alphabétique des communes. Il se complète par deux tables, une table des noms de personnes (important pour les tombeaux), une table des matières (bénitiers, blasons, linteaux, portes, etc.). Il est fait avec soin et méthode. Il rendra les recherches faciles dans la collection et je m'imagine qu'il sera souvent consulté par les archéologues locaux. C. Pf.

— *Images historiques* (Paris, H. Laurens, 1915, in-4°). — Sous ce titre général, la maison Laurens commence la publication d'une série de brèves monographies où l'illustration occupe la plus grande place. Ont déjà paru : Gaston Schéfer. *Un sacre royal dans la cathédrale de Reims : le sacre de Louis XV* (en 1722; résume l'ouvrage rédigé par Ant. Donchet, l'abbé Bignon et Gros de Boze, avec 42 illustrations qui font mieux revivre les costumes et les pompes du temps que la cathédrale elle-même). — L. de Lanzac de Laborie. *La colonne de la Grande Armée, « colonne Vendôme »* (rapide et précise histoire de la colonne, en particulier de la statue de l'empereur et de ses multiples transformations, avec 145 illustrations où sont reproduites toutes les scènes guerrières que raconte le bronze de la colonne). — René Brancour. *La Marseillaise et le chant du départ* (histoire de l'hymne aux Marseillais, de Rouget de Lisle, et du chant du départ, de Méhul, avec la musique). — Étienne Moreau-Nélaton. *Soissons avant la guerre* (brève description des monuments d'architecture sacrée et profane. Charmantes illustrations). — Nous applaudissons à cette entreprise consacrée au passé artistique de la France. Multiplions les images de nos monuments, nous souvenant du sort que leur réservent les obus incendiaires de la savante Germanie. Ch. B.

— *Alexandre de Roche du Teilloy, 30 août 1837-20 janvier 1915* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8°, 35 p.). — Citons cette brochure *In memoriam*. Elle est consacrée à un ancien professeur du lycée de Nancy, où, avec beaucoup de zèle, il a formé de nombreuses générations d'élèves, à un délicat homme de lettres qui a été un membre éminent de l'Académie de Stanislas, à un historien de la Lorraine, auteur d'études remarquées : *les Étapes de Georges Bangofsky, officier lorrain*, 1797-1815; *Lettres d'un jeune soldat de la Grande Armée*, 1813-1815; *Un poète nancéen oublié, Eugène Hugo*. On y a réuni les articles qui ont paru dans divers journaux au lendemain de sa mort et les discours qui ont été prononcés sur sa tombe. — C. Pf.

Histoire d'Alsace-Lorraine.

— *Les communes de l'Alsace-Lorraine. Répertoire alphabétique avec l'indication de la dépendance administrative.* I : *No-*

menclature française avant 1871. II : *Nomenclature allemande depuis 1871 jusqu'en 1915* (Paris et Nancy, 1915, grand in-8°, 87 p.; prix : 3 fr. 50). — Voici un livre qui devra être entre les mains des notaires, des employés des chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, des fonctionnaires de tout ordre, des négociants, quand l'Alsace sera redevenue française. La France rétablira les anciennes dénominations françaises telles qu'elles existaient avant la guerre de 1870. On dira de nouveau : Mulhouse, Ribeauvillé et non *Mülhausen*, *Rappoltsweiler*. Le petit volume que nous signalons permettra d'identifier la forme française et la forme allemande. On y trouve, par ordre alphabétique des communes, sur les pages de gauche, la dénomination française et son équivalent allemand avec indication du département, de l'arrondissement, du canton; sur les pages de droite, la dénomination allemande et son équivalent français avec le *Bezirk*, le *Kreis* et le *Kanton*. Sans doute il n'est pas difficile de deviner qu'Adamswiller, Albestroff, Allenwiller sont *Adamsweiler*, *Albesdorf*, *Allenweiler;* mais encore est-il bon que les gens d'affaires soient prévenus. Parfois l'identification est plus difficile et les deux formes se trouvent à une lettre différente de l'alphabet. Allemand-Rombach (l'), Audun-le-Tiche sont devenus dans la nomenclature germanique *Deutsch-Rumbach* et *Deutsch-Oth;* ces deux communes sont de langue française, ce qui prouve que la langue française a gagné du terrain au cours des âges, après que ces localités eurent reçu leur dénomination (à Audun-le-Tiche s'oppose Audun-le-Roman, qui est resté en 1871 à la France, du bon côté de la frontière). Quelquefois, les noms des deux listes sont entièrement différents, les villages ayant porté dès le moyen âge un nom welsche et un nom germanique; les Français ont pris le premier nom; les Allemands le second. Il faut savoir que : Bonhomme (le), Poutroye (la), Freland, Lalaye sont *Diedolshausen*, *Schnierlach*, *Urbach*, *Laach*. Souhaitons que bientôt ce répertoire entre dans l'usage courant. C. Pf.

— Gabriel Séailles. *L'Alsace-Lorraine. Histoire d'une annexion* (Paris, 1915, in-16, 63 p.; publication de la Ligue des droits de l'homme). — Dans cette brochure, M. Séailles oppose à la doctrine allemande de la conquête, telle qu'elle a été formulée par Treitschke, celle de la France de la Révolution, telle qu'elle a été inscrite dans le préambule de la Constitution de 1848 : « La République française respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » Puis il dit comment l'Alsace et la Lorraine ont été, malgré l'éloquente protestation de leurs représentants, arrachées à la France; il montre comment les gouvernements étrangers ont été complices, par leur silence, de cette violation du droit et rend justice aux socialistes allemands Bebel et Liebknecht, qui ont osé protester contre toute idée d'annexion de l'Alsace et de la Lorraine et ont dû subir pour leur manifeste cinq mois de détention dans une forteresse de la frontière

russe. Il expose les funestes conséquences de la paix de Francfort qui a obligé l'Europe de rester en armes, et nous aurions souhaité retrouver ici quelques citations de l'écrivain alsacien qui a signé Heimweh et qui n'a cessé de dénoncer, avec une mâle éloquence, l'odieux traité. Enfin, M. Séailles réclame le retour pur et simple, après cette guerre, de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie et, au nom des principes français, proteste contre toute pensée d'annexion à la France des pays de la Prusse rhénane; nous sommes d'accord avec lui; mais ces pays qui ont été rattachés en 1815 de façon si artificielle à la Prusse, chargée de monter la garde contre la France, doivent, à notre avis, s'appeler à l'avenir l'Allemagne rhénane. C. Pf.

Histoire d'Allemagne.

— M. Georges Blondel nous a adressé quatre brochures dans lesquelles, avec la grande autorité que lui ont acquise ses fréquents séjours en Allemagne et ses ouvrages antérieurs, il traite de l'Allemagne passée ou présente : 1° *Ce qu'il faut penser des Allemands* (in-4°, 8 p.). Les Germains depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle; leurs ambitions : réunir tous les « frères séparés », supprimer les petits États, faire de l'Allemagne le centre de gravité militaire de l'Europe et son centre économique, dominer le monde; 2° *la Situation de l'Allemagne. Déceptions et difficultés*. Extrait de la *Réforme sociale*, octobre 1915 (in-8°, 15 p.). La situation militaire, politique, économique. Malgré les apparences, malgré les affirmations audacieuses par lesquelles l'Allemagne essaie de faire croire qu'elle sera finalement victorieuse, la situation reste mauvaise pour elle à ce triple point de vue; le nombre des hommes s'épuise; à l'intérieur commencent à se faire entendre des doléances; le commerce extérieur est arrêté aux trois quarts; 3° *l'École allemande et sa responsabilité*. Extrait de la même revue, décembre 1915 (in-8°, 16 p.). C'est par l'enseignement que la jeunesse allemande a été pervertie et comme empoisonnée. Dans les écoles de toute nature et de tous degrés, on a prêché à la jeunesse le dogme de la supériorité allemande, les droits de l'Allemagne à la domination du monde. Historiens, géographes, juristes, anthropologistes, économistes ont agi dans le même sens sur l'esprit de leurs élèves; socialistes et catholiques suivent la même voie que libéraux et conservateurs ultra-prussiens; 4° *les Banques allemandes et le commerce d'exportation*. Extrait de la *Fédération des industriels et des commerçants français* (in-8°, 12 p.). De 1850 à 1870, les banques allemandes commanditaient les banques existant déjà à l'étranger; à partir de 1870, elles créent à l'étranger des succursales; puis, nouveau système, elles se font représenter par des banques spéciales, par lesquelles la finance allemande soutient les industriels et les commerçants désireux de faire des affaires dans les pays lointains. C. Pf.

— Arthur Chuquet. *De Frédéric II à Guillaume II* (Paris, Fon-

temoing et Cie, 1915, in-12, 373 p.). — Sous ce titre, M. Chuquet a réuni une suite d'articles et d'essais, grands et petits, les uns déjà parus dans diverses revues, les autres inédits, tous inspirés par la guerre actuelle. Nous ne pouvons les signaler tous; nous classons les principaux sous divers chefs : 1° Belgique et violation de sa neutralité. M. Chuquet rappelle les termes du traité du 19 avril 1839 par lequel la neutralité de la Belgique était garantie par les cinq grandes puissances, dont l'*Autriche* et la *Prusse;* il reproduit les paroles de Bismarck sur la neutralité belge dans la séance du Reichstag du 2 mai 1871, un article d'un colonel allemand, M. de Kurnatowski, paru dans la *Deutsche Revue* d'avril 1914; malgré tout, le traité de 1839 a été considéré par le chancelier Bethmann-Hollweg comme un chiffon de papier. M. Chuquet recherche les antécédents de ce mot (cf. *infra*, p. 440) et montre combien les Allemands se sont trompés en croyant pouvoir opposer dans la Belgique conquise Flamands et Wallons. Les socialistes belges ont, de leur côté, repoussé la main que leur voulaient tendre les socialistes allemands. Les Allemands ont violé la neutralité du Luxembourg comme celle de la Belgique, réunissant ainsi les deux pays, suivant l'expression de Pierre Nothomb, « dans une même étreinte meurtrière, dans la même ombre et le même sang ». M. Chuquet rappelle les liens qui, dans le passé, rattachaient Luxembourg et Belgique et dit comment, en 1839, malgré les protestations de ses députés, partie de ce Luxembourg fut détachée de la Belgique pour devenir le grand-duché. — 2° Alsace. En 1815, l'Alsace accueillit fort mal les Allemands et les feuilles d'outre-Rhin s'indignèrent. Ehrenfried Stœber, le poète alsacien qui a pu dire :

> Meine Leier ist deutsch, sie klinget von deutschen Gesängen;
> Liebend den gallischen Hahn, treu ist, französisch mein Schwert[1],

répondit avec véhémence; il souhaitait pourtant une union entre Herrmann et Roland : on a vu que cette union est impossible. Que l'Alsace s'était attachée à la France, les écrivains allemands furent obligés d'en convenir, ainsi Berthold Auerbach, l'auteur des *Histoires villageoises de la Forêt-Noire*, dans les voyages qu'il fit à Strasbourg en 1844, 1860, en septembre 1870. Lors de son séjour à Versailles dans les derniers mois de 1870, le roi Guillaume reçut de nombreuses lettres d'Alsaciens et d'Alsaciennes, protestant d'avance contre toute idée d'annexion. Et, quand cette annexion eut été faite, malgré les mesures les plus tyranniques du gouvernement allemand, l'Alsace est demeurée fidèle au souvenir de la France, comme le dut constater l'ancien secrétaire d'État von Koeller dans un article de la *Deutsche Revue* en avril 1914. En dépit des articles de Fritz Lienhard, trahissant la cause du pays, l'Alsace admire en ce moment les exploits de nos soldats sur le Hartmannswillerkopf; elle nous attend. Elle déteste

1. Ma lyre est allemande; elle résonne de chants allemands; mais mon épée est fidèle et française et aime le coq gaulois.

toujours le *Schwob*. Ayant affirmé en 1871 qu'elle était française à toujours, il n'est point besoin d'un plébiciste pour sanctionner sa réintégration au foyer français. — 3° Allemagne et guerre actuelle. Dans une autre série d'articles, M. Chuquet expose la situation du Hanovre en 1866, la menace faite par l'Allemagne à la France en 1875, l'alerte de 1887 après l'incident Schnæbelé; et nous retrouvons nos pangermanistes Treitschke, von Bernhardi, Clausewitz, les professeurs Lasson et Dietrich Schaefer. Et voici l'analyse de quelques-uns de ces curieux carnets saisis sur les soldats allemands. Puis M. Chuquet nous répète : il faut persévérer; ne nous arrêtons point. La victoire est proche. — 4° Pays neutres. Un article est consacré par M. Chuquet au manifeste des intellectuels espagnols en faveur de la France; un autre, l'un des plus longs du volume, nous fait entendre, à la suite de Salomon Reinach, les voix américaines sur la guerre de 1914-1915. — Et ce n'est pas tout; ici il est question de la Bohême[1], là de l'armée russe; ici de la littérature allemande, là, à propos de quelque incident de la lutte actuelle, sont évoqués des souvenirs de cette Révolution dont M. Chuquet connaît si bien l'histoire. Séries d'articles un peu trop morcelés à notre gré, mais écrits d'une plume alerte pour la bonne cause. C. Pf.

— Paul-Louis Hervier. *Kaiseriana* (Paris, édition de la Nouvelle Revue, 1915, 1 vol. in-12, 228 p.); Id. *Le Kronprinz* (Paris, ibid., 224 p.; prix de chaque volume : 3 fr. 50). — Série d'anecdotes plus ou moins scabreuses. L'auteur emploie souvent cette formule : « Cette anecdote, si elle est vraie, prouve que... » Il connaît médiocrement la langue allemande. Il écrit : « *La* Lustige Blaetter » (t. I, p. 58); « *Une* unbeschrieb*ener* Blatt » (t. II, p. 9). S'il est à peu près au courant des faits actuels, il ignore l'histoire passée. Nous lisons, t. I, p. 226 : « Par la Pragmatique Sanction de 1439, le titre [d'Empereur], alors porté par Albert II, fut déclaré apanage perpétuel de la maison d'Autriche. » De tels livres sont fâcheux; ces « révélations » soi-disant sensationnelles peuvent compromettre notre cause à l'étranger. Le vrai crime du kaiser et de son fils est d'avoir déchaîné cette guerre terrible et sur eux doit retomber la responsabilité de tout le sang répandu. C. Pf.

— Charles Lesage. *Les câbles sous-marins allemands* (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1915, in-16, 275 p.; prix : 3 fr. 50). — Cette histoire des câbles sous-marins que M. Lesage nous expose est des plus instructives. Elle se divise en deux périodes : l'une va de 1869 à 1894. L'Allemagne se borne à relier son territoire aux câbles anglais pour pouvoir communiquer avec ses nationaux dispersés aux États-Unis; en 1869, une compagnie allemande pose un câble entre Greetsiel, près d'Embden, et Lowestoft, sur la côte du Suffolk; de Lowestoft,

1. Au lieu de : « Jean de Bohême, allié de notre *Philippe IV* », lire : Philippe VI.

les télégrammes sont expédiés sur Valentia, à l'extrémité sud-ouest de l'Irlande, et de là en Amérique, par l'*Anglo-American Telegraph C°*. En 1882, un câble direct est posé entre Greetsiel et Valentia, ce qui assure une rapidité et une sûreté plus grandes des communications. Mais voici que l'Allemagne fonde un empire colonial; elle se crée une flotte puissante; elle désire communiquer directement avec ses colonies et ses vaisseaux naviguant au loin sans être contrainte d'emprunter le réseau anglais; elle veut de même n'être à la merci d'aucune puissance étrangère pour ses rapports télégraphiques avec les émigrés installés aux États-Unis ou au Brésil. Elle dresse donc le plan d'un réseau national, et elle arrive, avec une rare audace, à ses fins. M. Lesage nous dit comment, dans la seconde période, elle est parvenue à poser deux câbles entre l'île de Borkum et les États-Unis par les Açores et Coney-Island, près de New-York; comment, en 1907, elle a obtenu un atterrissage aux Canaries, à Monrovia (République de Libéria), puis à Pernambouc, établi le câble entre Borkum et l'Amérique du Sud avec ramifications sur les deux colonies du Togo et du Cameroun; comment, grâce aux Hollandais, elle a organisé un réseau de communications sous-marines dans l'océan Pacifique; comment enfin, par suite d'un traité avec la Roumanie, une ligne aérienne directe a été ouverte entre Berlin-Bucarest-Costantza, ce port communiquant par un câble dans la mer Noire avec Kilios, près de Constantinople. Quatre grandes compagnies de télégraphie sous-marine exploitent, dans ces quatre directions, un réseau de plus de 38,000 kilomètres, sans compter les trois câbles exploités par l'administration elle-même, deux le long des côtes de Chine, le troisième de Greetsiel à Brest (c'est l'ancien câble de Greetsiel à Valentia qui était devenu inutile). L'exposé de M. Lesage, volontairement technique, reste clair, malgré certaines redites. L'auteur a évité de parti pris des réflexions trop amères; mais il n'a pu se défendre d'une certaine tristesse, en montrant que la France a manqué de politique nette, qu'elle a favorisé parfois, même après l'entente cordiale avec l'Angleterre en 1904, les ambitions de l'Allemagne et qu'elle s'est montrée imprévoyante. Son ouvrage est à méditer; il était terminé en juillet 1914 et l'auteur l'a publié tel quel, sans y rien ajouter, sans rien en retrancher. Nous le regrettons un peu. Il nous aurait importé de savoir ce que sont devenus ces câbles au cours des opérations militaires; certainement ils ont peu servi à l'Allemagne, à qui, dès le début, a échappé l'empire des mers. — C. Pf.

— Félix Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne. *Théories pangermanistes au XVIIe siècle* (Toulouse, impr. Bonnet, 1915, in-8°, 16 p.). — Dans une conférence faite à la Société de géographie de Toulouse, M. Pasquier a montré que la prétention à la domination universelle, qui est une des sources du pangermanisme, est déjà naïvement exprimée dans la nomenclature des dignités impériales qui se trouve dans le tableau de l'histoire d'Allemagne publié par Elzévir en 1631. Ce n'est d'ailleurs autre chose que la conception du Saint-Empire romain germanique familière aux gens du moyen âge. — Ch. B.

Histoire d'Autriche-Hongrie.

— A. Chervin. *L'Autriche et la Hongrie de demain. Les différentes nationalités d'après les langues parlées* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1915, in-4°, VIII-119 p.; prix : 3 fr. 50). — Le titre de ce « mémoire », comme l'appelle M. Chervin, en définit exactement l'objet : déterminer par la statistique des nationalités la plus précise et la plus détaillée — jusqu'à l'arrondissement, parfois jusqu'à la commune — les limites des États appelés à naître sur les ruines de l'Autriche-Hongrie. C'est donc un essai de partage de la monarchie habsbourgeoise d'après la rigoureuse logique du principe des nationalités. L'idée a quelque chose de très noble; mais la carte de l'Europe centrale a-t-elle vraiment chance d'être refaite selon un principe purement ethnique, sans aucun égard ni à certaines nécessités de la géographie physique, ni à des forces historiques séculaires? Deux fois au moins, à propos des Wendes de Lusace et du « couloir de communication » entre Slaves du Nord et Slaves du Sud, M. Chervin lui-même fait une infidélité à sa règle au nom du droit historique et de l'intérêt politique et économique. Preuve évidente que, même pour l'homme d'étude, la solution de ces questions complexes et délicates ne s'accommode pas d'une pensée strictement rectiligne; combien plus difficile encore sera-t-elle pour les diplomates qui devront tailler et recoudre dans le tumulte et parmi le choc des passions contraires? N'espérons donc pas trop que les arrangements finaux seront purs de tout opportunisme; mais ils le seront en tout cas d'autant plus que les principes auront été plus clairement affirmés et développés. C'est pourquoi il faut remercier M. Chervin de ce travail plein de renseignements précis, net et franc dans ses conclusions. Quelques négligences ou quelques erreurs n'en altèrent point le mérite. Il eût été préférable, pour éviter l'équivoque et le malentendu, de ne point confondre la Hongrie avec la Galicie parmi les « provinces de l'Empire » et de ne point qualifier non plus la Galicie de « pays d'Empire » (p. 42). Ces incertitudes de la terminologie politique entraînent souvent des déductions erronées, et l'on souhaiterait qu'historiens et juristes pussent s'entendre pour adopter un vocabulaire technique tout à fait précis, comme, avec raison, M. Chervin demande aux géographes de convenir d'une nomenclature exacte et sûre. Il est fort gênant, en effet, de se trouver, faute de règle établie ou d'avertissement préalable, surpris par des noms inconnus qu'on n'identifie pas toujours, en tout cas jamais sans peine, et qui ne se rencontrent point dans les atlas répandus chez nous. C'est le cas des noms roumains que M. Chervin emploie pour les comitats transylvains, à dessein, certes, et par fidélité à son principe d'attribution nationale, mais pour le plus grand embarras de son lecteur. A tout le moins, une table de concordance serait nécessaire. — M. Chervin veut (p. 113) faire cadeau à la Suisse de tout le tour du lac de Constance, et peut-être de tout le Vorarlberg.

Est-il rien de plus gênant que de se voir refuser un cadeau? La neutralité de la Suisse est délicate au possible et prompte à s'effaroucher; ne vaudrait-il pas mieux éviter même de l'effleurer? L. E.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

— M. Herbert E. BOLTON, professeur adjoint d'histoire à l'Université du Texas et maintenant professeur d'histoire américaine à celle de Californie, nous envoie un lot de brochures que nous analyserons rapidement : *Father Kinó 's lost history, its discovery and its value* (extrait des *Papers of the Bibliographical Society of America*, vol. VI, 1911, 34 p. Le P. Eusebio Kinó fut un Jésuite, l'apôtre des Pimas et le fondateur d'Arizona, né près de Trente en 1644, de parents allemands, sans doute appelés Kühn (le P. Sommervogel, *Bibl. de la Comp. de Jésus*, t. IV, col. 1044, affirme que son vrai nom est Chino); il mourut le 15 mars 1711. Son *Historia* ou *Relación*, qu'ont utilisée Venegas, Ortega et Alegre, vient d'être identifiée ; elle est conservée en un manuscrit autographe des Archives générales de Mexico sous le titre : *Favores celestiales de Iesus y de Maria*. C'est une source importante pour l'histoire des Indes. Suit une bibliographie des œuvres de Kinó, qui comprend dix numéros, sans compter les écrits incorporés par lui dans ses *Favores celestiales*). — *The founding of mission Rosario; a chapter in the history of the Gulf coast* (extrait du *Quarterly of the Texas State historical Association*, X, 2; octobre 1906, 27 p. Cette mission fut fondée en 1754 pour la conversion des tribus indiennes du Texas). — *Spanish mission records at San Antonio* (*Ibid.*, X, 4; avril 1907, 11 p., avec 2 fac-similés. Bref inventaire des archives du diocèse de San Antonio; elles se rapportent au XVIIIe siècle). — *The native tribes about the East Texas missions* (*Ibid.*, XI, 4; avril 1908, 27 p. Sur les premiers temps de l'activité espagnole dans le Texas oriental. Origine du nom de Texas). — *The Jumano Indias in Texas, 1650-1771* (*Ibid.*, XV, 1; 20 p. L'histoire de ces Indiens a pu être reconstituée grâce aux archives de Mexico). — *The Spanish occupation of Texas, 1519-1690* (*Ibid.*, XVI, 1; juillet 1912, 26 p.). — *Spanish activities on the Lower Trinity river, 1746-1771* (*Ibid.*, XVI, 4. Extension des missions espagnoles; leurs relations avec les Français de la Louisiane). — *New light on Manuel Lisa and the spanish fur trade* (*Ibid.*, XVII, 1, 6 p. Publie une lettre de Manuel Lisa, le plus connu des marchands de fourrures de Saint-Louis dans les premières années du XIXe siècle; datée du fort Manuel, sur le Missouri, 8 septembre 1812). — *The founding of the missions on the San Gabriel river, 1745-1749* (*Ibid.*, XVII, 4, 55 p.). — *Expedition to San Francisco bay in 1770. Diary of Pedro Fages* (extrait des *Publications of the Academy of Pacific coast history*, II, 3; juillet 1911, 19 p. Texte de ce journal, avec une traduction anglaise). — *The location*

of La Salle's Colony on the Gulf of Mexico (extrait du *Mississipi Valley historical Review*, II, septembre 1915, 17 p. Le lieu où La Salle fonda une colonie sur la côte du golfe du Mexique en 1685 a pu être déterminé très exactement sur la rivière Garcitas; c'est non loin de là que La Salle périt assassiné). — A ces brochures ajoutons un gros livre : *Guide to the materials for the history of the United States in the principal archives of Mexico* (Washington, the Lord Baltimore press, n° 163 des publications de l'Institut Carnegie, 1915, in-8°, XV-553 p.). Cet important volume contient les divisions suivantes : archives de la ville de Mexico, déposées dans l'Archivio general y público, le Museo national, la Biblioteca nacional, à la cathédrale, dans les ministères, etc.; archives situées en dehors de la capitale, à Guadalajara, Queretaro, San Luis, Durango; archives des États de Nuevo-León, de Cohahuila, de Tamaulipas, de Chihuahua, de Sonora. En appendice, on trouve des listes des vice-rois du Mexique, des archevêques de Mexico, des évêques de Guadalajara, Durango, Linares, Sonora, des gouverneurs du Nouveau-Mexique, des Californies, du Nuevo-León, de Cohahuila et du Texas. — M. J. Franklin Jameson, directeur des publications entreprises par l'Institut, a soin de nous prévenir que l'inventaire de M. Bolton a été exécuté sous la présidence du général Diaz, par conséquent avant les révolutions qui ont récemment bouleversé le Mexique. Ch. B.

— *Carnegie endowment for international peace.* Year book for 1915 (Washington, in-8°, XVII-177 p.). — Dans cet Annuaire qui traite surtout de l'organisation et de l'administration intérieures de la Fondation Carnegie, nous signalerons le rapport sur la réunion du Comité de recherches de la section d'économie politique et d'histoire, tenue à Lucerne en août 1914, et le rapport du directeur de la section de droit international; ce dernier donne des informations sur l'Institut américain de droit international, fondé le 12 octobre 1912, et sur les sociétés nationales qui lui sont affiliées. Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— *The Cambridge history of english literature*, edited by Sir A. W. Ward and A. R. Waller. Vol. X : *The age of Johnson* (Cambridge, at the University press, 1913, in-8°, XV-562 p.; prix : 9 sh.). — Voici les titres de chapitres de ce tome X : I. Richardson, par L. Cazamian. II. Fielding et Smollett, par Harold Child. III. Sterne et le roman de son temps, par C. E. Vaughan. IV. Le drame et le théâtre, par George Henry Nettleton. V. Thomson et la poésie descriptive, par A. Hamilton Thompson. VI. Gray, par feu le Rév. Duncan C. Tovey. VII. Young, Collins et les poetae minores du temps de Johnson, par George Saintsbury. VIII. Johnson et Boswell, par David Nichol Smith. IX. Olivier Goldsmith, par Henry Austin Dobson. X. L'influence du moyen âge sur la littérature, par W. P. Ker. XI. Le genre épistolaire, par Henry B. Wheatley, et le cercle littéraire du Warwick-

shire, par W. H. HUTTON. XII et XIII. Les historiens : Hume, par W. HUNT, et Gibbon, par Sir A. W. WARD. XIV. Les philosophes : Hume et Adam Smith, par W. R. SORLEY. XV. La littérature théologique, par W. H. HUTTON. XVI. La littérature dissidente, 1660-1760, par W. A. SHAW. XVII. La littérature politique, 1755-1775, par C. W. PREVITÉ-ORTON. Cette simple table des matières suffit pour faire comprendre l'intérêt exceptionnel de ce volume, en soi-même et dans ses rapports avec la littérature française de la même époque. On sait le retentissement produit chez nous par les romans de Richardson, de Sterne, de Goldsmith, par la poésie de la nature de Thomson, par la philosophie de David Hume, par les études économiques d'Adam Smith, par l'*Ossian* de Macpherson. Il n'y a pour ainsi dire pas un chapitre du volume qui ne doive attirer l'attention de tout homme qui s'intéresse à l'histoire de la littérature et de la philosophie françaises au XVIIIe siècle. Siècle fécond entre tous, où les idées se renouvellent et s'élargissent par la contribution qu'apportent à l'Angleterre les autres états du Royaume-Uni : par exemple l'Irlande avec Goldsmith et surtout l'Écosse avec D. Hume, pour ne citer que les plus grands noms. — Le tome XI, *The Period of the French Revolution* (1914, XIII-523 p.; prix : 9 sh.), nous touche moins directement. Le chapitre I sur Burke, par Herbert J. C. GRIERSON, est parfaitement placé pour montrer, dès le début, la scission, l'hostilité qui creusèrent un abîme infranchissable entre les deux pays pendant un quart de siècle. Pendant ce temps, la France a pour ainsi dire ignoré l'Angleterre et son admirable floraison poétique. Voici les autres chapitres du volume : II. Écrivains et orateurs politiques (Thomas Paine, William Cobbett, Fox et Pitt), par C. W. PREVITÉ-ORTON. III. Bentham et la doctrine utilitaire (Blackstone, Malthus, Dugald Stewart), par W. R. SORLEY. IV. William Cowper, par Harold CHILD. V. Wordsworth, par Émile LEGOUIS. VI. Coleridge, par C. E. VAUGHAN. VII. George Crabbe, par Harold CHILD. VIII. Southey, par George SAINTSBURY. IX. Blake et la renaissance romantique, par J. P. R. WALLIS. X. Burns et les petits poètes écossais, par T. F. HENDERSON. XI. La prosodie du XVIIIe siècle, par George SAINTSBURY. XII. Le drame au temps des trois George, par Harold V. ROUTH. XIII. Le roman, par George SAINTSBURY. XIV. La censure, la librairie et le commerce de livres de 1625 à 1800, par H. G. ALDIS. XV. Les bas-bleus, par LE MÊME. XVI. Les livres pour enfants, par F. J. Harvey DARTON. — Le tome XII (1915, XI-565 p.) nous ramène au grand courant anglo-français avec Walter Scott (ch. I, par T. F. HENDERSON) et Byron (ch. II, par F. W. MOORMAN), dont l'influence sur le romantisme français, si considérable cependant, n'a pas été mise assez fortement en relief. Viennent ensuite les ch. III et IV, Shelley et Keats, par C. H. HERFORD; V, Les poetae minores (1790-1837) : Rogers, Campbell, Moore, Coleridge, etc., par George SAINTSBURY. Le ch. VI fait, à juste titre, une place à part aux grandes revues qui ont tant contribué à former l'esprit public et le goût littéraire en Angleterre : l'*Edinburgh Review*, le *Quarterly*

Review, le *Blackwood Magazine*, etc., étudiés par A. R. D. Elliot. Puis, ce sont les ch. vii sur Hazlitt, par W. D. Howe ; viii sur Ch. Lamb, par A. Hamilton Thompson ; ix sur les Landor, Leigh Hunt, de Quincey et les humoristes, par George Saintsbury ; les ch. x sur Jane Austen et xi sur les romanciers de second ordre, par Harold Child. A la réforme religieuse du xixe siècle, profonde mais limitée, se rapportent les ch. xii sur le mouvement d'Oxford, par W. H. Hutton, et xiii sur le développement de la théologie libérale, par F. E. Hutchinson. Ce dernier arrive jusqu'au seuil de l'histoire contemporaine en nous parlant des modernistes et du P. Tyrrell. Enfin les ch. xiv sur les historiens, par Sir A. W. Ward, et xv sur l'érudition et la bibliographie, par Sir John E. Sandys, seront beaucoup lus par les gens du métier. Si l'on ne doit pas revenir plus tard sur le chapitre de l'érudition anglaise jusqu'à nos jours, on trouvera l'esquisse de M. Sandys très imparfaite. Sans doute, deux volumes encore doivent traiter du xixe siècle ; on annonce qu'il y sera question de l'éducation, des écrivains scientifiques, du journalisme, des changements subis par le langage écrit et parlé, de la littérature anglaise aux Indes, au Canada, en Australie, dans le Sud africain. Il est à craindre cependant que, dans cette riche histoire de la littérature anglaise, l'école historique qui s'est si fortement transformée dans ces quarante dernières années et qui a tant produit d'œuvres remarquables ne soit trop sacrifiée.

Ch. B.

— *English Church law and Divorce.* Part I : *Notes on the « Reformatio legum ecclesiasticarum »*, by Sir Lewis Dibdin, dean of the Arches. Part II : *Notes on the divorce and re-marriage of Sir John Stawell*, by Sir Charles E. H. Chadwyck Healey, chancellor of the diocese of Exeter (Londres, John Murray, 1912, in-8°, viii-180 p.; prix : 3 sh.). — En 1853, une Commission extra-parlementaire, chargée d'étudier la question du divorce, admit que le divorce *a vinculo matrimonii* avait été accordé par les tribunaux ecclésiastiques en Angleterre pendant la seconde moitié du xvie siècle, conformément à la doctrine contenue dans la *Reformatio legum*. Une nouvelle Commission récemment nommée pour examiner le même objet conclut de même. Leur opinion est-elle fondée? Et d'abord qu'est-ce que cette *Reformatio legum?* Sous quelles influences a-t-elle été rédigée? Quelle a été son autorité auprès des théologiens, du clergé anglican et des cours ecclésiastiques? C'est à ces différentes questions que se proposent de répondre les auteurs des deux mémoires réunis dans le volume que nous annonçons.

L'idée de réformer l'ancienne loi canonique de l'Église catholique devait venir à l'esprit de Henri VIII et de ses ministres; en effet, un statut de l'année 1534 décida que l'affaire serait soumise à l'examen d'une Commission ; mais celle-ci ne fut nommée que sous Édouard VI, en 1551. Elle comprenait quelques-uns des chefs du parti protestant les plus avancés venus du Continent : Pierre Martyr, Martin Bucer, etc. Son travail n'était pas encore terminé à la mort du jeune roi;

mais, sous Élisabeth, il semble avoir été hâtivement rédigé pour servir de base aux débats qui devaient bientôt s'ouvrir dans le Parlement. Cette rédaction, sans valeur officielle, fut publiée de façon d'ailleurs fort incorrecte (1571) par Foxe, le fameux Martyriologiste. C'est la *Reformatio legum ecclesiasticarum*. Mais la reine, qui ne voulait pas souffrir que le Parlement discutât des questions religieuses, empêcha que l'affaire lui fût soumise et l'on en resta là. La *Reformatio* fut rééditée en 1640 et en 1641 d'après l'édition de Foxe, notablement améliorée enfin en 1850, d'après tous les textes connus, imprimés ou manuscrits. Cette dernière est la seule qui vaille au point de vue critique ; mais elle n'a pas plus d'autorité officielle que les autres.

Sur la question du divorce, la *Reformatio legum* admettait la dissolution du mariage, par exemple pour crime d'adultère, et autorisait l'époux innocent à se remarier après un délai de six mois ou d'un an. Le divorce *a mensa et thoro*, que nous appelons la séparation de corps et de bien, était aboli. Quelle valeur avait cette décision? En droit, on vient de le voir, l'autorité en est des plus suspectes. En fait, quand on voit l'opinion professée par les théologiens et par les évêques de l'Église anglicane dans la seconde moitié du XVIe siècle, quand on examine les sentences des tribunaux ecclésiastiques, que l'on consulte les observations faites dans les Visites pastorales et consignées sur les registres paroissiaux, on trouve partout la même doctrine : le divorce *a vinculo* ne peut être et n'a pas été prononcé. Les Canons rédigés en 1603, sous Jacques Ier, n'ont fait que confirmer cette doctrine et cette pratique.

On a cependant cité un cas au moins où l'archevêque de Cantorbéry, Mathieu Parker, a, dit-on, autorisé un époux à se remarier après la dissolution d'un mariage pour crime d'adultère de la femme ; c'est le cas Stawell, étudié par M. Chadwyk Healey, pièces en mains. Il serait trop long d'en donner même une analyse. Il suffira de dire que, consulté par l'évêque de Bath et Wells, à qui Stawell avait demandé l'autorisation de se remarier du vivant de sa première femme divorcée, l'archevêque accorda la licence demandée, mais sous une forme insolite et sans la faire transcrire sur le registre du « Faculty office ». Il aurait donc pensé que, dans certains cas, la « loi divine » pouvait être interprétée dans un sens contraire à la loi canonique. Et ainsi se trouve singulièrement affaiblie l'importance du cas Stawell, qui de plus reste unique.

Conclusion : Malgré l'affirmation de la *Reformatio legum*, le divorce fut interdit canoniquement dans l'Église anglicane au XVIe s. comme il l'avait été dans toute l'Église catholique dans les siècles précédents. C'est ce que MM. Dibdin et Chadwyck Healey paraissent avoir démontré avec une pressante dialectique appuyée par une connaissance parfaite des textes. Ch. B.

— Jocelyn PERKINS. *The most honourable Order of the Bath* (Londres, Sir Isaac Pitman and Sons, 1903, in-8°, XII-260 p., avec

42 illustrations; prix : 7 sh. 6 d.). — L'Ordre du Bain n'est devenu une institution régulière, avec sa hiérarchie propre et sa liturgie, qu'en 1725, lorsque Robert Walpole, pour s'assurer les fonds nécessaires à la vaste entreprise de corruption ministérielle sur laquelle s'appuyait son autorité, voulut remettre en honneur d'antiques coutumes remontant à la chevalerie médiévale. Il constitua donc un ordre militaire, comprenant seulement trente-cinq compagnons à la succession desquels il serait perpétuellement pourvu, avec un sceau et toute une administration résidant dans la collégiale de Saint-Pierre à Westminster. Avant cette date, et en dehors de l'ordre de la Jarretière créé, comme on sait, par Édouard III, il n'y avait pas de distinctions entre les chevaliers. Quant au bain, avec le sens mystique de purification qu'on lui attribuait, il faisait partie des cérémonies qui, dans les circonstances solennelles, entouraient la création des nouveaux chevaliers. L'institution de 1725, qui d'ailleurs ne comportait plus la cérémonie du bain, fut en honneur pendant tout le XVIIIe siècle; elle fonctionna par exemple à chaque couronnement du nouveau souverain. Sous le prince régent, son caractère fut profondément altéré, parce qu'au lieu d'être un ordre fermé, accessible seulement à un nombre très limité de chevaliers, il devint une distinction sociale, destinée à récompenser les services rendus au roi pendant les longues guerres de la Révolution et de l'Empire. En 1913, le roi George V restaura l'ordre ancien, et c'est à cette occasion que fut rédigé le présent volume, l'auteur étant « sacrist » et « minor canon » de Westminster, où siège toujours le chapitre de l'ordre.

Son livre est un acte de dévotion presque autant qu'un ouvrage d'histoire. Il ne croit pas aux fables qui prétendent faire remonter l'ordre du Bain jusqu'aux anciens Saxons de Germanie; mais il paraît peu familier avec l'époque médiévale, car autrement il n'invoquerait pas sans précaution l'autorité d'Ingulf de Croyland (p. 34); il ne ferait pas allusion à la chronique de « Johannis Monachi Majoris Monasterii » (p. 36); il aurait cherché et trouvé qui était un certain « William de Plessetis » nommé en 1248 (p. 37), etc. Ne lui demandons que ce qu'il a voulu nous donner, à savoir des indications, d'après des descriptions certaines, sur l'ordre et la marche des cérémonies observées au moyen âge lors de l'installation des chevaliers. Il reproduit donc le *De studio militari* de Nicolas Upton, qui fut composé sous le règne de Henri VI et qui fut plus tard illustré de remarquables gravures par Édouard Bysshe; il décrit tout au long l'organisation et le cérémonial de 1725; publie les règlements officiels qui ont présidé aux installations solennelles de 1725 et de 1803, ainsi que l' « Order of service » pour la cérémonie de 1913, quand la chapelle de Henri VII à l'abbaye de Westminster fut inaugurée de nouveau comme la chapelle du « très honorable ordre du Bain ». Et l'on ne saurait dire que l'ouvrage soit ennuyeux. Les illustrations sont tout à fait appropriées au sujet. Ch. B.

Histoire d'Italie.

— M. Giannino Ferrari, *Osservazioni sulla trasmissione diplomatica del Codice Teodosiano e sulla Interpretatio Visigotica* (Padova, fratelli Drucker, 1915, in-8°, 35 p.), combat la théorie — d'ailleurs en soi assez peu vraisemblable — d'après laquelle l'*Interpretatio* du Bréviaire d'Alaric serait sans doute d'origine romaine et en tout cas dériverait d'un texte du Code Théodosien plus complet que celui qu'ont utilisé les rédacteurs du Bréviaire et qui nous a été partiellement conservé. Pour lui, l'*Interpretatio* est contemporaine du Bréviaire et wisigothique comme lui. Elle a été composée à l'aide des seuls textes que nous connaissons, en vue surtout d'insister sur certaines questions d'un intérêt pratique; elle est intéressante à ce point de vue, comme témoignage de l'évolution du droit romain dans les pays wisigoths. R. P.

— Arturo Segré. *Perchè l'Italia fa la guerra all' Austria* (Savona, tipografia economica, 1915, in-8°, 16 p.). — Conférence faite à Spotorno le 18 juillet 1915. L'auteur expose les nombreux griefs de l'Italie contre l'Autriche depuis 1866. Il reconnaît les avantages politiques et économiques que l'Italie retira de son entrée dans la Triple-Alliance; mais il montre combien l'attitude de l'Autriche envers l'alliée latine fut décevante et traîtresse. Quant à l'Allemagne, elle ne cessait d'appuyer l'Autriche : en 1911, elle tenta secrètement de se faire livrer par la Turquie un port en Libye et obligea l'Italie à précipiter l'occupation de ce pays. La guerre déclarée à la Turquie, l'Autriche interdit à l'Italie de prendre contre cette Turquie, dans l'Adriatique et en Égée, les gages qui eussent hâté la conclusion de la paix et réduit les dépenses de l'Italie en argent et en hommes. Une pareille situation était intolérable; en rompant le traité de la Triple-Alliance, l'Italie revenait à ses amitiés naturelles et à sa véritable tradition nationale. Ch. B.

Histoire des Pays-Bas.

— *Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap gevestigt te Utrecht* (t. XXXVI, 1915). — Ce volume contient, entre autres articles, une narration assez détaillée et intéressante d'un voyage que firent, en 1677, les deux frères Giulio et Guido de Bovio, gentilshommes bolonais, dans les Provinces-Unies, et notamment en Hollande. Elle contient des détails sur les négociations engagées pour la paix de Nimègue, auxquelles assistèrent les deux frères, attachés à la suite du nonce. Elle a été publiée par le Dr Gisbert Brom, ancien directeur de l'Institut néerlandais d'histoire à Rome, dont nous avons précédemment annoncé la mort (voir plus haut, p. 237). N. J.

— *Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde* (5e série, t. II). — M. J. M. Gosses publie une étude sur la formation du comté de Hollande du IXe au XIe siècle; c'est la première

fois que la critique historique, ingénieusement maniée par l'auteur, a réussi à donner, à l'aide des rares et contradictoires documents que nous possédons, une vue d'ensemble sur cet intéressant sujet. La librairie Nijhoff a mis dans le commerce un tirage à part de ce bon travail. N. J.

Histoire des Pays scandinaves.

— La question de savoir si le climat des divers pays a subi un changement pendant les temps historiques est traitée en ce moment avec passion par nos savants. Les remarquables recherches d'un Américain, M. Huntington, ont excité les imaginations, et l'on semble porté à accepter de nouveau les idées d'autrefois et à croire que de grands événements historiques ou d'importants changements dans la vie économique des peuples sont principalement dus à des variations du climat.

Parmi les travaux sur ce sujet signalons les très remarquables études du naturaliste suédois M. Otto Petterson, *Climatic variations in historic and prehistoric time*, parues dans les publications de la Commission suédoise d'hydrographie et de biologie, n° 5. L'auteur démontre qu'il existe des variations dans la force attractive de la lune et du soleil et que, après une période de 1,800 ans, il y a une culmination due à des influences cosmiques, c'est-à-dire dans la position relative de l'orbite de la lune vers la terre et le soleil au solstice d'hiver. Une telle culmination a eu lieu vers la fin du moyen âge (vers l'an 1400), comme vers 400 av. J.-C., et elle doit avoir produit un plus grand mouvement dans l'Océan, qui a poussé un intense courant sous-marin d'eau salée jusqu'aux détroits éloignés de la Baltique. Les harengs suivent ce torrent salé; on comprend ainsi que c'est seulement depuis la fin du XIIe siècle qu'on entend parler de ces grandes pêches de harengs dans le Sund, qui, dans les derniers siècles du moyen âge, ont fait la prospérité des célèbres foires de Skanœr et de Falsterbo. On comprend également pourquoi le hareng disparaît des côtes de la Scanie au cours du XVIe siècle et qu'après cette époque il faut le chercher sur les côtes plus septentrionales de la péninsule scandinave.

Par cette altération des mouvements de la mer, M. Petterson explique trois faits, à savoir : 1° que, pendant les siècles en question, on entend si souvent parler d'une mer glacée et d'un passage sur la glace d'une côte de la Baltique à l'autre; la couche supérieure de la mer, composée d'eau plus douce, n'ayant qu'une faible épaisseur gèle plus facilement; 2° qu'à l'époque des Vikings, les côtes du Groenland étaient moins barrées par les glaces qu'au cours des siècles suivants, où souvent il était difficile d'atterrir; 3° enfin que le climat de l'Islande est devenu plus rude vers la fin du moyen âge. Ces recherches rendent compte des grandes marées sur les côtes de la mer du Nord aux XIVe et XVe siècles.

Ces résultats n'ont pas été acceptés par tous les savants. On a con-

testé en particulier le changement de climat signalé par M. Petterson. Ainsi, le naturaliste islandais M. Th. THORODDSEN (dans *Geografisk Tidskrift*, 1914-1915) est d'avis que déjà à l'époque des Vikings les côtes du Groenland ont quelquefois été interceptées par la glace, et, quant à l'Islande, les Sagas nous montrent un ciel et un temps analogues à ceux de nos jours. Sans doute, au temps des Sagas, l'Islande avait un peu plus de bois, mais les arbres n'étaient pas hauts, c'étaient plutôt des arbrisseaux, comme le prouvent les restes conservés dans les marais. L'élevage du bétail fut sous tous les rapports le même que de notre temps, et il est difficile de constater une décadence économique vers la fin du moyen âge. Au moins la partie supérieure de la société semble être plus aisée qu'aux temps de la République. M. Thoroddsen a réussi à défendre son opinion contre un article critique de l'historien norvégien M. Edvard BULL. M. Bull invoque les résultats de M. Petterson pour expliquer la décadence matérielle de la Norvège au XIVe et au XVe siècle; mais, comme les autres pays scandinaves ne connaissent pas un tel état de décadence à cette époque, son raisonnement semble moins juste.

Le naturaliste suédois M. A. NORLIND est arrivé aux mêmes résultats que M. Thoroddsen (dans *Ymer*, 1915, et dans *Lunds Universitets Aarsskrift*, X, n° 1, 1914). Il fait l'éloge des études de M. Petterson, surtout de ses recherches sur le mouvement de la mer et sur les migrations et la pêche du hareng; mais le climat ne lui semble pas avoir subi de changements pendant les temps historiques. La seule variation est peut-être que, d'un climat plus continental, il s'est changé en un climat plus insulaire, avec des hivers moins froids et des étés un peu plus chauds, ce qui semble aussi prouvé par les études sur les observations météorologiques de Tycho Brahe au XVIe siècle. C'est pendant les temps historiques le seul changement de climat qu'admet M. Svante ARRHENIUS dans son traité sur ce sujet dans *Nordisk Tidskrift*, 1915.

Le météorologiste danois M. C.-I.-H. SPEERSCHNEIDER vient encore de soumettre à une critique sévère tous les renseignements que les documents des temps passés nous fournissent sur une mer glacée et un passage sur la glace d'une côte à l'autre (*Isforholdene i danske Farvande i Aarene 690-1860*, dans les *Publications de l'Institut météorologique danois*, 1915, n° 2). Il démontre combien ils contiennent d'erreurs, de méprises et d'exagérations. Ainsi on n'a pas remarqué que le nom des parages a changé, que par exemple le Skagerak a compris aussi une partie du Kattegat et que la Baltique embrassait aussi les détroits, comme le Sund et le Belt. Il trouve que pour chaque siècle le nombre des hivers de froid extrême est le même dans les temps modernes qu'au moyen âge. — Joh. STP.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1915, mai-octobre. — Paul FOURNIER. Bonizo de Sutri, Urbain II et la comtesse Mathilde, d'après le *Liber de vita* de Bonizo (ce *liber* fut composé entre 1089 et 1095 par Bonizo, expulsé de Plaisance et remplacé sur le siège épiscopal de cette cité; il a été écrit pour lutter contre la simonie et il contient des principes différents de ceux qui inspirèrent Urbain II dans sa poursuite contre les prêtres simoniaques; comme la comtesse Mathilde soutenait la politique pontificale, Bonizo parle d'elle avec amertume. C'est sans doute par dépit qu'après avoir été un des partisans les plus fervents de la réforme de Grégoire VII, il finit par s'associer aux opposants que scandalisaient les tendances conciliantes du pape et de la comtesse). — Robert ANDRÉ-MICHEL. Les défenseurs des châteaux et des villes fortes dans le Comtat-Venaissin au XIVe s. (montre dans quelle proportion se retrouvent dans les troupes pontificales les trois éléments de l'armée : la noblesse, les bourgeois et autres habitants des villes et enfin les mercenaires). — H. OMONT. Nouvelles acquisitions des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914 (suite et fin). = C.-rendus : *Sabbadini.* Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV (important pour l'histoire de la Renaissance). — Regesta chartarum Italiae (indication rapide des regestes contenus dans les treize volumes de cette collection). — Dr *Leblond.* L'église et la paroisse Saint-Étienne de Beauvais au XVe siècle, d'après les comptes des marguilliers et des chanoines (intéressant). — List of Catalogues of english books, 1676-1900, now in the British Museum (cette liste ne compte pas moins de 8,000 catalogues, avec les noms des commissaires-priseurs-experts, les prix d'adjudication et les noms des acquéreurs). = Chronique : Ch.-V. LANGLOIS. Rapport au ministre de l'Instruction publique sur le service des archives, 1er mai 1914-1er mai 1915. — H. OMONT. Inventaire des livres, joyaux et ornements de Humbert II, dauphin de Viennois, à Paris, 18 mai 1355.

2. — Bulletin italien. 1915, juillet-décembre. — A. JEANROY. Une imitation italienne de Rambaut de Vaqueiras (diverses corrections à un poème italien du XIIIe siècle, qui reproduit l'idée générale et quelques vers d'une chanson de Rambaut). — A. MOREL-FATIO. A propos de Guichardin (nécessité d'une bonne édition de la *Storia d'Italia;* traductions de l'œuvre en espagnol; intérêt que présentent

les *Ricordi* publiés par Canestrini dans les *Opere inedite*). — C. Finzi. L'Arcadie allemande, traduit de l'italien par Mme Thiérard-Baudrillart (avant la fondation de la société de l'Arcadie à Rome, il existait une société analogue à Nuremberg créée en 1644; on en trouve encore trace au XVIIIe siècle). — J. Léonard-Chalagnac. Influence de l'Italie sur l'esthétique du peintre Lacour (peintre bordelais de la fin du XVIIIe siècle, qui, en réalité, resta, par la pensée et par la doctrine, un contemporain de Raphaël). — H. Hauvette. Gabriele d'Annunzio, poète national. = C.-rendus : *Voltaire*. La Pulcella d'Orléans, tradotta da *Vincenzo Monti* (la traduction date du commencement du XIXe siècle; elle a été publiée en 1878; une nouvelle édition plus correcte est due à *Giulio Natali*). — *Stefano Ferme*. Saggi Giordaniani (analyse en italien de ce volume; rapports de Giordani avec Libri, avec Louis Bonaparte, Niccolò Tommaseo, etc.).

3. — Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. 1915, novembre-décembre. — Marc Citoleux. Vigny et le XVIIIe siècle (de l'empreinte produite par la philosophie du XVIIIe siècle sur l'esprit du poète). — Eug. Welvert. Conventionnels régicides; suite : Borie, Charles Delacroix, Mailly-Châteaurenaud, Monnel, Ricord. — Rod. Reuss. La Révolution dans le Bas-Rhin. VI : Un récit de l'annexion de Diemeringen, principauté de Salm, à la France, 1793. — M. Schveitzer. La chouannerie et le brigandage dans l'Eure sous le Directoire. III. — G. Vauthier. Les membres de l'expédition d'Égypte. II (la *Description de l'Égypte*). — Jos. Durieux. Une explosion à Thorn en 1807. — Ch. Dejob. La presse française et l'armée sarde pendant la guerre de 1859. — A. Chuquet. Doudan et la Prusse (intéressante analyse des sentiments exprimés par Doudan de 1864 à 1870; il prévoyait le succès de la Prusse et s'en affligeait). — Id. Six mois de guerre en Belgique (d'après l'ouvrage de F.-H. Grimauty).

4. — La Révolution française. 1915, novembre-décembre. — A. Aulard. Patrie, patriotisme au début de la Révolution française (suite : les premières fédérations; insiste sur celle de Strasbourg du 13 juin 1790; — mais qu'on ne répète pas que la révocation de l'Édit de Nantes ne s'est jamais étendue à l'Alsace; la vérité est que l'Alsace n'a jamais connu l'Édit de Nantes; tout exercice de la religion protestante a été interdit dans les états catholiques cédés directement à la France par le traité de Munster. — La fédération des Bretons et des Angevins à Pontivy en janvier 1790; la grande fédération à Paris du 14 juillet 1790). — L. Dubreuil. Les origines de la chouannerie dans les Côtes-du-Nord (fin; c'est en réalité une histoire du département en 1790 et 1791; s'arrête au 16 septembre 1791, au moment où l'on célèbre dans les Côtes-du-Nord l'acceptation de la constitution par le roi). — A. Aulard. L'anniversaire de la prise de Rome par les Italiens. = Document : Lettre du conventionnel Casenave à Napoléon (Paris, 10 septembre 1807). = C.-rendu : Miss *Eloise Ellery*. Brissot de

Warville, a study in the history of french Revolution (intéressant, surtout pour le séjour de Brissot en Amérique en 1788).

5. — **Revue des études historiques.** 1915, octobre-décembre. — Émile BERNARD. Un chef chouan dans les Côtes-du-Nord : Bras de Forges, seigneur de Boishardy (né le 16 octobre 1762, au manoir de Boishardy, commune de Bréhand; il entra en 1792 dans la conspiration de La Rouërie; son rôle dans la chouannerie en 1793; il fut surpris par les républicains en prairial an III, juin 1795, et sa tête fut promenée sur une pique par les rues de Moncontour. Hoche flétrit cet acte odieux). — Léon MIROT. Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la guerre de Cent ans, 1385-1386 (suite et fin; récit détaillé des deux campagnes; l'Angleterre, pour les causes dites par l'auteur, échappa à l'un des plus graves dangers qui l'aient jamais menacée). — Georges BEAUME. Maguelone, unique fief pontifical en terre de France (grand éloge de Maguelone; légendes qui s'attachent à la ville; citations assez sommaires; pourquoi pour les bulles pontificales ne pas renvoyer au recueil de Jaffé-Loewenfeld?). = C.-rendus : *L.-H. Labande.* Trésor des chartes du comté de Rethel, t. III, 1415-1490; autre volume reproduisant les sceaux (excellente publication). — *Dauphin Meunier.* Louise de Mirabeau, marquise de Cabris, 1752-1807 (sœur du grand Mirabeau; beaucoup de faits nouveaux). — Publications sur la guerre.

6. — **Revue des sciences politiques.** 1915, 15 décembre. — Charles DUPUIS. L'avenir du droit international (la victoire totale des Alliés peut seule promettre au droit international une prompte restauration et un clair avenir). — Général MALLETERRE. Les opérations de la guerre de 1914. I : les débuts de la guerre. Le plan allemand (conférence faite en novembre 1915 à l'école des hautes études sociales). — V.-H. F. La presse allemande pendant la première année de guerre (considère surtout la campagne de cette presse dans les pays neutres). — L. HOLTZ. La réorganisation de l'administration des villes du Maroc par le protectorat. — G. LECARPENTIER. La nouvelle question d'Arménie (la grande Arménie verra sans doute après la guerre son sort lié à celui de la Russie; il ne faudra pas oublier dans le traité la petite Arménie sur laquelle ont régné jadis les Lusignan). — A. CHUQUET. Gambetta, Freycinet et le général Véronique (ce général, directeur de l'arme du génie, dans une longue lettre adressée au général Le Flo durant l'armistice et que M. Chuquet analyse, résume ses impressions sur les hommes du gouvernement de la défense nationale). — M. LAUWICK. La Russie pendant la guerre. = C.-rendus : Publications sur la guerre; nous signalons *E. C. Stowell.* The diplomacy of the war of 1914. I : The beginnings of the war (« œuvre bien déduite, où les constatations de faits, lentement et méthodiquement dressées, aboutissent à des conclusions définitives, d'une belle hauteur de vues, digne d'un vrai juriste, d'un philosophe, d'un des fils les

plus distingués de l'Union américaine »). — *Charles Diehl.* Venise (petit volume résumant très heureusement les causes de la grandeur et de la décadence de la république patricienne).

7. — Annales de géographie. N° 128, 1914, 5 janvier. — Émile HAUMANT. La nationalité serbo-croate. = N° 129, 15 mars. FAUCHER. La plaine de Valence, Bas-Dauphiné. — L. GALLOIS. Rouen; étude de ville, par *J. Levainville.* = N° 130, 15 juillet. L. GALLOIS. Les Portugais et l'astronomie nautique à l'époque des grandes découvertes (un érudit portugais, M. Joaquim Bensaude, a retrouvé les tables astronomiques dressées vers la fin du XVe siècle à l'usage des marins portugais pour leur permettre de déterminer la latitude et par conséquent de se diriger en haute mer ; les procédés de navigation qu'ils employèrent ne leur ont donc pas été enseignés, comme on l'a cru, par Martin de Bohême, autrement dit Martin Béhaim, élève plus ou moins direct de Régiomontan ; ils s'inspirèrent plutôt de l'*Almanach perpetuum* d'Abraham Zacuto, qui enseigna l'astronomie à l'Université de Salamanque de 1474 à 1492 et passa ensuite en Portugal; Zacuto tirait lui-même son enseignement d'une longue tradition qui, par les Arabes, remonte jusqu'aux Grecs). = N° 131, 15 septembre 1915. Cette livraison, qui vient de paraître à la librairie Armand Colin, comprend les tomes XXIII et XXIV de l'excellente *Bibliographie géographique annuelle, 1913-1914*, par M. Louis RAVENEAU. C'est un volume de 576 p. publié au prix de 16 fr.; on y trouvera l'annonce et souvent le compte-rendu critique de 1,772 ouvrages sur l'histoire de la géographie et la géographie historique, sur la géographie mathématique et la cartographie, la géographie naturelle, la géographie humaine, enfin sur la géographie des diverses régions du globe terrestre. On connaît depuis longtemps la grande valeur scientifique de cette *Bibliographie*, la compétence et le soin scrupuleux avec lesquels elle est dirigée. = N° 132, 15 novembre. Émile HAUMANT. Le pays dinarique et les types serbes, d'après M. Jovan Cvijič (analyse d'une remarquable brochure où le savant géographe serbe a démontré scientifiquement l'unité des Slaves du Sud; certaines lacunes de cette brochure s'expliquent par le fait que les *Kulturtræger*, en l'espèce les Allemands d'Autriche, ont brûlé l'Institut de géographie à Belgrade).

8. — Revue archéologique. 1915, septembre-octobre. — A. DE RIDDER. Grandes statues de bronze (prix dans l'antiquité grecque d'une statue iconique en bronze de grandeur naturelle; prix que coûtèrent les grandes statues des divinités; réunit les rares textes sur la question). — Robert DE LAUNAY. Les fallacieux détours du Labyrinthe (les labyrinthes en Grèce; le souterrain du tholos d'Épidaure, le labyrinthe dans la cour du Mégaron des femmes à Tyrinthe; les labyrinthes en Finlande, en Brandebourg, dans les régions du Nord; article très hardi; à suivre). — G. GIESLER. La tablette Tsong du Tchéou-li (cette tablette est un symbole de l'élément terre dans le

rituel de la dynastie des Tchéou, 1122-256 av. J.-C.). — S. Reinach. Un groupe inexpliqué de Néris (la cavale sacrée, symbole de la source jaillissante, conduite par la déesse Neria, pose sa jambe sur l'épaule d'un enfant malade et amène la guérison). — G. Seure. Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus (nos 134-147; surtout des bornes milliaires; deux inscriptions honorifiques en grec). — S. Reinach. La commission de topographie et le dictionnaire archéologique de la Gaule (ce dictionnaire va commencer de réapparaître après une interruption de trente-sept ans). — P. Marguerite de La Charlonie. Création à Paris d'un musée de l'hellénisme antique et moderne (projet). = C.-rendus : *P.-F. Girard.* La loi des douze tables (exposé clair et net). — *J. Jousseaume.* Impressions de voyage en Apharras (près d'Obock; beaucoup de verbiage; mais l'ethnographe et l'archéologue y trouveront quelques notes à prendre).

9. — Revue générale du droit. 1915, novembre-décembre. — Jules Valery. Contrats d'assurance maritime du XIIIe siècle (le contrat d'assurance n'apparaît qu'au XIVe siècle; mais déjà certains documents du XIIIe siècle, publiés par L. Blancard, présentent le caractère de prêt-assurance; à suivre). — J. Bonnecase. La « notion de droit » en France au XIXe siècle (suite : comment certains auteurs se sont élevés de la notion psychologique du Droit à une notion métaphysique). — René de Kérallain. Les lois des Babyloniens et des Hébreux (suite). = C.-rendu : *Yves Guyot.* Les causes et les conséquences de la guerre (documentation abondante et sûre; excellente méthode; absence de parti pris).

10. — Journal des savants. 1915, novembre. — M. Collignon. L'expression des sentiments dans l'art grec (d'après les livres de W. Deonna, dont les théories sont jugées trop absolues). — P. Lejay. Properce et l'astrologue (explication de l'épître I du livre IV). — P. Monceaux. Le montanisme (d'après les thèses de P. de Labriolle). — H. Dehérain. Les travaux de Jean Raymond, consul de France à Bassorah (du 9 octobre 1810 à 1815; renseignements qu'il envoie à de Sacy sur les Sabéens, la numismatique persane, les Juifs de la contrée, etc.). = C.-rendus : *A. van Hoonacker.* Une communauté judéo-araméenne à Éléphantine en Égypte aux VIe et Ve siècles av. J.-C. (étude des plus originales et des plus intéressantes). — *Conrado Barbagallo.* Six mois d'empire républicain : le gouvernement de Galba (apologie de Galba qui n'aurait, en juin 68, accepté l'Empire que pour réaliser le triomphe des meilleures énergies républicaines). — *A.-E. Lelièvre* et *Ch.-A. Clouquem.* Pagode de Dakao (pagode qui date de 1900 et est un des plus beaux monuments de la Cochinchine; série de dessins).

11. — Polybiblion. 1915, octobre. — Publications relatives à la guerre européenne. Nous avons analysé la plupart de celles signalées ici. Mentionnons *Ettore Ponti.* La guerra dei popoli e la futura con-

federazione europea, secondo un metodo analogico storico (d'une lecture un peu pénible, relève trop d'analogies entre l'organisme vivant et l'organisme politique; *Joaquin Costa*. Alemania contra España (les partisans des Allemands ont prétendu que, si l'économiste Costa était encore vivant, il serait à leurs côtés; pour démontrer le contraire, ont été réunis ici les articles écrits par Costa au moment de la querelle entre l'Espagne et l'Allemagne à propos des Carolines). — L'hellénisation du monde antique (série d'excellentes leçons faites en 1913 par divers savants à l'École des hautes études sociales). — *G. Marçais*. Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle (remarquable). — *Hefele*. Histoire des conciles, trad. par dom *H. Leclercq*, t. VI, 1re partie (de 1250 au concile œcuménique de Vienne; E. Jordan signale une série de négligences). — *Raoul de Scorraille*. François Suarez, de la Compagnie de Jésus (étudie l'œuvre de Suarez avec sympathie, mais avec une parfaite liberté d'esprit). — *S. Rubinstein*. Les relations entre la France et la Pologne de 1680 à 1683 (consciencieux). — *G. Lebas*. Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire : Dieppe (s'occupe surtout des corsaires). — *Masterman*. L'Angleterre d'aujourd'hui, traduit de l'anglais par *Le Meur* (livre de bonne foi). — Prince *de Bülow*. La politique allemande, trad. de *Maurice Herbette* (ce livre aura été le testament de l'auteur). = Novembre-décembre. Publications relatives à la guerre européenne, entre autres *A. Robida*. Les villes martyres. Les belles villes gauloises d'entre Rhin et Moselle, par *le même* (deux admirables publications); *Yves Guyot*. Les causes et les conséquences de la guerre (quelques aperçus intéressants sur les précédents historiques; conclusions trop affirmatives et trop osées); *Mario Marini*. La Germania nelle sue condizioni militari ed economiche dopo nove mesi di guerra (livre à lire et à étudier). — *D. Pasquet*. Essai sur les origines de la chambre des communes (excellent). — *Fr. Gébelin*. Le gouvernement du maréchal de Matignon pendant les premières années du règne de Henri IV (très fouillé). — *L. Cahen* et *R. Guyot*. L'œuvre législative de la Révolution (bon choix de textes). — *Louis Madelin*. Danton (excellent). — *Émile Ollivier*. L'Empire libéral, t. XVII (ces dix-sept volumes sont une source curieuse pour l'histoire du XIXe siècle).

12. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1915, 4 décembre. — *M. Pigallet*. Mémoire d'un intendant de Franche-Comté (M. d'Harouys; texte instructif, avec un utile commentaire). — *Éloi Peyrou*. Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena, 1792-1793 (suite des critiques adressées à cet ouvrage par A. Chuquet, qui traite surtout de Constantini, de Saliceti et de Paoli). — *A. Loisy*. Guerre et religion. 2e édit. (à noter trois additions nouvelles, sur David et la neutralité belge, sur les Allemands et le règne de Dieu et sur deux philosophies de la guerre, l'une par Ad. Deissmann, l'autre par Miss Maud Petree; montre à quel degré d'aberration intellectuelle et morale peuvent s'abaisser des savants tels que Harnack et Deiss-

mann quand ils prétendent justifier les crimes allemands par les textes de la Bible). — *G. Somville.* Vers Liège. Le chemin du crime, août 1914 (remarquable). = 11 décembre. The Gothic history of *Jordanes*, in english version by *C. Mierow* (traduction très utile). — *Éloi Peyrou.* Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena, 1792-1793 (suite des critiques présentées par A. Chuquet; blâme la méthode suivie par l'auteur et en particulier l'emploi abusif qu'il a fait de la *Jeunesse de Napoléon.* Il l'a pillée sans le dire! L'ouvrage de M. Peyrou n'est cependant pas sans mérite). — *O. Wilde.* Les origines de la critique historique et conférence sur l'art, trad. par *G. Bazile* (les remarques sur l'art sont intéressantes; sur la critique historique, il y a trop de fantaisie). — *E. Rignano.* Les facteurs de la guerre et le problème de la paix (discussion serrée par H. Hauser). — *H. Poggi.* L'opinion publique en Suisse; idées et impressions d'un neutre (remarquable). — *S. R.* Voix américaines sur la guerre de 1914-1915 (analyse détaillée de cette instructive brochure). = 18 décembre. *M. P. Cushing.* Baron d'Holbach, a study of eighteenth century radicalism in France (presque rien sur les idées philosophiques du baron; analyse insignifiante de sa correspondance). — Les cantons suisses et Genève, 1477-1815. Recueil de mémoires publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (à l'occasion de la réunion, à Genève, de la Société générale d'histoire suisse en septembre 1915. Analyse de ce volume). — *G. Gaillard.* Culture et Kultur (bon). — *P. Nothomb.* L'Yser (remarquable). = 25 décembre. *G. A. Harrer.* Studies in the history of the roman province of Syria (bon). — *E. D. Bradby.* The life of Barnave (« ce livre, fortement charpenté, savamment documenté, ferait honneur à son auteur, s'il n'était... à refaire ». Et Welvert en montre les lacunes et les erreurs, réhabilite le témoignage de Mme Campan, d'Alexandre de Lameth). — *G. Faure.* Paysages de guerre; champs de bataille de France et d'Italie (lecture très agréable; mais l'auteur n'est pas heureux dans ses traductions de l'allemand). = 1916, 1er janvier. *E. D. Bradby.* The life of Barnave (suite du compte-rendu de M. Welvert : Miss Bradby, n'ayant point connu les lettres secrètes de la reine avec Barnave et les deux Lameth, s'est complètement trompée sur le rôle de Fersen et de la reine). — *Faguet.* Mgr Dupanloup (remarquable). — Souvenirs du prince *Charles de Clary-et-Aldringen.* Trois mois à Paris lors du mariage de Napoléon Ier et de la princesse Marie-Louise, publiés par le baron *de Mitis* et le comte *de Pimodan* (curieux, spirituel et amusant). = 8 janvier. *Borgese.* Italia e Germania (bon recueil d'articles par un journaliste « germanophile littérairement et germanophobe politiquement ». L'auteur estime qu'on ne peut mieux comparer l'Allemagne actuelle qu'à l'Espagne de Philippe II). — *Sulliotti.* La triplice alleanza, 1882-1915 (bon; l'ouvrage se distingue par un ton général de bienveillance envers la France). — *Caburi.* L'Austria e l'Italia (l'auteur, ancien correspondant de journaux à Vienne,

expose les données et le développement des principales questions qui intéressent les rapports de l'Italie avec l'Autriche; montre en particulier combien une « grande Serbie » serait plus dangereuse pour la future expansion de l'Italie qu'une Autriche victorieuse). — *Prinzivalli.* Gli stati belligeranti nella loro vita economica, finanziaria e militare alla vigilia della guerra (bon). — *Tortora, Toraldo* et *Costanzi.* Esercito, Marina e Aeronautica nel 1914 (cours d'artillerie, terrestre et navale, mis à la portée des profanes). — *Castellani.* Da Digione all' Argona. Memorie eroiche di Ricciotti Garibaldi (beaucoup de faits utiles, de scènes intéressantes). — *Thieling.* Der Hellenismus in Kleinafrika. Der griechische Kultureinfluss in den römischen Provinzen Nordwestafrikas (instructif). — *A. Reboulet.* Le général d'Anselme, 1740-1814 (estimable; beaucoup de corrections et d'additions proposées par A. Chuquet). — *Rappoport.* Jean Jaurès, l'homme, le penseur, le socialiste (témoignage fort intéressant d'un admirateur enthousiaste). = 13 janvier. *E. Lenient.* La solution des énigmes de Waterloo (critique très intelligente et sur bien des points convaincante de la stratégie napoléonienne; mais l'auteur exagère quand il veut que Napoléon ait été en pleine possession de ses moyens physiques et que seuls ses défauts expliquent sa défaite. Il était certainement malade). — Ministero delle colonie. Notiziario archeologico. I, fasc. 1-2 (donne le résultat des fouilles exécutées par le gouvernement italien dans le domaine colonial, surtout en Afrique). — *Péladan.* Nos églises artistiques et historiques (plaidoyer en faveur de nos églises, menacées de mort lente par la loi de 1905. Établit une statistique des 10,000 églises qu'il faudrait entretenir). — *A. Debidour.* Recueil des actes du Directoire exécutif, t. III (très utile). = 22 janvier. *Bradby.* The life of Barnave (suite du compte-rendu par E. Welvert. La correspondance secrète de Marie-Antoinette avec Barnave, Lameth et Duport en 1791-1792 renverse une partie des hypothèses bâties par Miss Bradby. On a voulu incriminer de faux cette correspondance; elle est parfaitement authentique; les erreurs qu'on avait cru y relever sont le fait de l'éditeur. Mais pourquoi Barnave a-t-il attesté devant le Tribunal révolutionnaire qu'il n'avait jamais eu la moindre correspondance avec la reine, qu'il n'avait jamais mis les pieds aux Tuileries? Peut-être parce qu'il avait juré à la reine le secret et que, s'il avait parlé, il eût contribué à déshonorer la reine, qui venait d'être guillotinée, sans que cette dénonciation pût le sauver lui-même). — Comte *de Franqueville.* Le château de la Muette (très intéressant). — *Fr. Novati.* Stendhal e l'anima italiana (excellent). — University of Pennsylvania. The University Museum. Publications of the Babylonian section (analyse des tomes I-IX).

13. — Le Correspondant. 1915, 25 décembre. — ***. La Hollande depuis un an (l'ambassade hollandaise auprès du Saint-Siège; les pacifistes et le Congrès international du suffrage des femmes qui s'est tenu à La Haye les 28, 29 et 30 avril 1915; la charité hollandaise

envers les Belges ; des classes de la société dans lesquelles se recrutent les partisans des empires centraux. Sont germanophiles : les gros commerçants qui s'enrichissent avec leurs voisins de l'Est, l'aristocratie, les chefs du clergé catholique, bon nombre d'officiers ; dans le peuple, catholique ou protestant, les partisans des Alliés sont nombreux et ne cessent de croître : la nouvelle contribution de 40 millions de francs par mois imposée aux Belges par le gouverneur von Bissing, au mépris, dit-on, d'une parole donnée au vice-bourgmestre d'Anvers, a soulevé en Hollande une réprobation générale). — MILES. Silhouettes de guerre. Le général Porro. — Fernand PASSELECQ. Un cycle de légendes allemandes : francs-tireurs et atrocités belges (analyse d'un ouvrage qui vient de paraître et dont l'auteur est Fernand van Langenhove, secrétaire scientifique de l'Institut de sociologie Solvay, de Bruxelles. On sait que les Allemands se sont évertués à démontrer que les atrocités commises par eux en Belgique étaient de simples représailles, justifiées par la conduite des civils belges. Ceux-ci, disent-ils, conduits par leurs prêtres, ont traîtreusement organisé une guerre de partisans contre l'armée allemande ; ils ont mutilé les blessés, etc. Il a donc fallu employer contre eux des moyens de terreur. Pendant un temps, les Allemands ont été convaincus en effet et de l'ignominie du peuple belge et du bon droit de ses bourreaux. Puis les catholiques allemands voulurent savoir la vérité sur les accusations dirigées contre les membres du clergé belge, et leur enquête, sérieusement menée, en prouva l'inanité ; d'autres enquêtes, conduites, par exemple, par le *Vorwærts*, prouvèrent que des crimes imputés à des civils belges étaient tout aussi imaginaires. C'est donc l'Allemagne qui fournit à M. van Langenhove les éléments pour combattre les calomnies allemandes. Il les appelle seulement des « légendes » et il étudie avec l'impassibilité d'un savant de laboratoire la formation de ces légendes dans le cerveau d'abord du soldat allemand, puis du peuple tout entier. Il fait ici une critique pénétrante du témoignage humain et de ses déformations suivant un petit nombre de procédés qui sont toujours les mêmes. Cette partie du livre de M. van Langenhove ne manquera pas d'exciter l'attention des historiens). — Renaud DE LA F. A tire d'ailes. Carnet de vol d'un sapeur aviateur (du 1er août au 12 septembre 1914. Ce que montre surtout cet intéressant carnet, c'est le désordre et l'incurie qui régnaient en ce moment-là dans un service aussi délicat et où il fallut ensuite à peu près tout improviser). — Alph. SÉCHÉ. La littérature française avant et après la guerre. — Henry D'ESTRE. D'Oran à Arras. Feuilles détachées d'un carnet de guerre. VII : devant le Labyrinthe (du 25 octobre 1914 au 18 janvier 1915. Fin de ces fort intéressants récits. Une note nous apprend qu'ils ont été terminés « à l'hôpital, ce 15 septembre 1915 »). — ***. Pourquoi et comment la Bulgarie a pris parti contre les Alliés (expose les erreurs et les fautes commises par la diplomatie de l'Entente ; à lire et à méditer). = 1916, 10 janvier. MILES. Silhouettes de guerre : le

général Sir Douglas Haig. — ***. L'esprit public et la situation en Portugal. — BIARD D'AUNET. Après la guerre. La réorganisation de notre système colonial (fait surtout la critique des erreurs commises jusqu'ici dans l'administration de nos colonies). — Prince Victor DE BROGLIE. Les tranchées dans la guerre de Sécession. Lettres au duc Albert de Broglie (dans une lettre écrite par le prince à son père, le 3 janvier 1868, il conte la visite qu'il a faite au champ de bataille de Richmond et décrit le système de tranchées qui avait laissé des traces très profondes sur le sol). — Oscar HAVARD. Le prêtre-soldat dans l'histoire. — Ch. HENNEBOIS. Journal d'un grand blessé chez les Allemands. II (on n'ose vraiment pas croire aux témoignages que l'auteur prodigue sur la férocité, c'est le mot, de certains docteurs allemands qui l'ont soigné; le détail en est trop horrible. Recueillons seulement celui-ci. C'est le 30 novembre 1914, à Montigny près de Metz; le chirurgien chargé d'opérer le blessé lui dit : « Vos médecins en France amputent à plaisir nos blessés allemands. Nous avons les lettres écrites. C'est vrai. Nous sommes sûrs. Alors on va faire pareil. Nous avons reçu l'ordre de couper sans hésitation, en mesure de représailles, tous les membres atteints. Nous ne devons plus conserver! » Si cela est vrai...!). — Ch. STIÉNON. L'Albanie et la guerre. — V. POIZAT. A propos du 1er janvier. Autour de l'édit de Charles IX instituant le nouveau premier de l'an (en 1564, Charles IX promulgua dans la petite ville de Roussillon en Dauphiné l'édit qui fixait le commencement de l'année au 1er janvier. Retrace quelques épisodes du voyage de la Cour à travers la France et surtout du séjour fait à Roussillon). — ***. Le vrai danger autrichien : la menace du Zollverein. = 25 janvier. F. ENGERAN. L'Allemagne et le charbon. I (montre comment les grands marchands de charbon anglais entravèrent la concurrence que venaient leur faire les charbonniers américains en France, en fomentant la grève de mai 1902, et comment les charbonniers allemands fomentèrent la grève des mineurs en France en octobre 1902 pour écouler chez nous leurs stocks de charbon). — MILES. Silhouettes de guerre : le général Sir Horace Lockwood Smith-Dorien. — Albert ESQUERRÉ. La situation au Maroc (le calme qui règne actuellement au Maroc est tout extérieur; cependant l'idée d'une unité nationale est trop étrangère à l'esprit des Marocains pour leur conseiller de se soulever en masse, même au cas d'une défaite des Alliés). — ***. Entre les belligérants. La Hollande depuis un an. II : le « Not »; les fraudes douanières; les questions financières. — Léo CATIL. L'âme sereine d'un soldat (quelques lettres du 10 novembre 1914 au 27 septembre 1915, jour où fut tué l'auteur). — M. MARION. Le maximum (sur les maxima décrétés en 1793, en l'an II et en l'an III). — Renaud DE LA F. A tire d'ailes. Carnet de vol d'un sapeur aviateur. II (du 18 septembre au 3 octobre 1914).

14. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1915, 5 décembre. — Jules LEBRETON. Ce qu'on dit en Alle-

magne. I : à travers la presse; chez les pangermanistes; les pacifistes (la célébration en Allemagne du centenaire de Bismarck; le poème de Freussen sur ce centenaire; la revue pacifiste : *le Forum;* la ligue : *Neues Vaterland*). — Joseph Boubée. La Belgique loyale, héroïque et malheureuse. II : l'effort héroïque (raconte la résistance de la Belgique jusqu'à la fin d'octobre 1914; longues citations de Pierre Nothomb, Roland de Marès, Willy Breton). — Yves de la Brière. Le destin de l'empire allemand et les oracles prophétiques. VI : le bienheureux curé d'Ars et la revanche française; les sources et les textes (le curé d'Ars a, dit-on, prédit en 1858 nos désastres de 1871, puis de nouvelles catastrophes que terminerait la revanche française; cite les preuves qui seront discutées dans un prochain article). — C. P. Journal de route d'un officier de fusiliers marins. III : Dunkerque, Lizerne, La Grande Dune (du 22 novembre 1914 au 1er février 1915; très saisissant). — Pierre Bliard. Aux jours de la Révolution. Scènes et esquisses d'après des témoins oculaires (d'après le *Journal d'une femme de cinquante ans*, de la marquise de la Tour du Pin; article très hostile à la Révolution). — Impressions de guerre. XX : relève des blessés à la butte de Tahure (octobre 1915). = C.-rendus : *Ch. Maurras.* L'étang de Berre (livre essentiellement régionaliste). — *J. Aulneau.* La Turquie et la guerre (récit méthodique et complet en sa brièveté). = 20 décembre. Yves de la Brière. Le destin de l'empire allemand et les oracles prophétiques. VII : le bienheureux curé d'Ars et la revanche française : critique des textes et des témoignages (« M. Vianney, après avoir prédit les désastres de 1870 et de 1871, a prédit également une autre guerre à venir, qui, nonobstant les catastrophes d'une nouvelle invasion, serait la guerre victorieuse de la Revanche française »; on nous permettra de n'attacher aucune importance à ces prédictions). — Jules Lebreton. Ce qu'on dit en Allemagne. II : chez les catholiques (à propos de l'ouvrage publié sous la direction de Mgr Baudrillart, *la Guerre allemande et le catholicisme;* constitution en Allemagne d'un comité catholique de défense; la réponse officielle du chanoine Rosenberg; le livre de G. Pfeilschifter). — Joseph Guillermin. La musique internationale. I : des origines chrétiennes à la Réforme (parle surtout de la musique sacrée; « l'unification » grégorienne). — Impressions de guerre. XXI : dans la Belgique envahie; parmi les blessés allemands (l'article est cette fois signé : Joseph Boubée). — Journal de route d'un officier de fusiliers marins. IV : Nieuport, Saint-Georges (3 février-8 mai 1915). = C.-rendus : Abbé *Foulon.* Arras sous les obus (beau et utile opuscule, fort bien présenté par l'éditeur). — *Georges Cucuel.* Les créateurs de l'Opéra-comique français (livre alerte et chantant). = 1916, 5 janvier. Joseph Guillermin. Christmas de guerre, 1915 (au port d'Hastings). — Henri Lammens. Un protectorat maritime : le pavillon de Jérusalem (il date selon toute apparence de l'époque des derniers Valois; il est blanc, chargé d'une croix rouge, potencée et cantonnée de quatre

croisettes de même couleur; concédé autrefois par le supérieur des établissements franciscains, il le fut, à partir de 1847, par le patriarche latin ; la concession est valable pour vingt-cinq ans ; mais depuis bien longtemps aucune concession n'a été faite). — Joseph BOUBÉE. La Belgique loyale, héroïque et malheureuse. III (cruautés commises par les Allemands ; s'appuie surtout sur le livre de Gustave Somville). — Impressions de guerre. XXII : impressions d'aumônier (journal du 23 mai au 24 octobre). — Léonce DE GRANDMAISON. Le germanisme et l'esprit humain (d'après le livre de Pierre Lasserre). — Paul DUDON. Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants (passe en revue les principales revues protestantes françaises depuis la guerre ; s'efforce de rendre justice à la conduite des protestants français ; mais néanmoins trouve que l'équation établie par M. Goyau, germanisme = protestantisme, est d'une rigueur scientifique à toute épreuve. Éloge de la conduite de Benoît XV. « Le Pontife, exclu par les puissances des Congrès de la paix, est... le seul qui, sur les atrocités commises par des conquérants sauvages, ait fait retentir la voix du droit éternel. » Il faut pourtant avouer que, si le pape a parlé, c'est à voix basse et il n'a pas en général été entendu). = C.-rendu : *Maurice Muret*. L'orgueil allemand (livre solide et bien informé).

15. — La Grande Revue. 1915, décembre. — Julien LUCHAIRE. La guerre vue de Sicile. — M. BOULENGER. Souvenirs du Valois envahi, 1914-1915. — Léon SOUGUENET. En Algérie pendant la guerre (constate la tranquillité parfaite du pays où cependant, avant la guerre, les Allemands avaient commencé à s'infiltrer de menaçante façon). — J. BOMPARD. Les journaux du front. — A. PAWLOWSKI. La France, l'Allemagne et le marché d'aluminium. — Louis BRESSE. Impressions de Vienne : le vrai François-Joseph.

16. — Mercure de France. 1916, 1er janvier. — Raymond LANTIER. L'attitude des intellectuels espagnols dans le conflit actuel (instructif). — Émile ZAVIE. Prisonniers de guerre ; suite (jusqu'au 19 juillet 1915, date du retour en France de quelques infirmiers : « J'ai vu chez les Allemands la persévérance, la ténacité dans l'effort. Ils ont construit des tentes qui tremblaient lorsque le vent soufflait ; ils en ont fait des baraques solidement construites. Et je retiendrai encore leur patience, leur goût de l'ordre, leur amour de l'organisation, toutes qualités vraies que nous devrons hériter d'eux, sans quoi cette guerre ne nous aurait rien appris »).

17. — Revue des Deux Mondes. 1915, 15 décembre. — Ernest DAUDET. Les dernières années de la dictature de Bismarck. IV : après la chute (fin de cet intéressant exposé). — G. SCHLUMBERGER. Un empereur de Byzance à Paris et à Londres (voyage de l'empereur Manuel Paléologue à Venise, Paris et Londres pour implorer les secours des rois d'Occident contre Bajazet, le vainqueur de Nicopolis, 1399-1402. Accueilli partout avec le plus grand faste et comblé de pro-

messes qui ne furent tenues par personne, Manuel désespérait, quand il apprit à Paris la nouvelle de la victoire de Tamerlan sur Bajazet, le 27 juillet 1402. Il retourna alors à Constantinople, rapportant seulement quelques présents et d'agréables souvenirs). — F. Farjenet. Le rapprochement russo-japonais et la question chinoise (important article, où sont mises en lumière les répercussions inattendues des affaires de l'Extrême-Orient sur la grande guerre européenne). — V. Bérard. L'éternelle Allemagne, d'après le livre de M. le prince de Bülow. V : de l'apogée à la faillite (« notre grand public s'étonne parfois que la riche, prospère et grandissante industrie d'outre-Rhin n'ait pas empêché son gouvernement de nous déclarer cette guerre qui pouvait la ruiner, elle, et ne pouvait en aucun cas la servir, puisque d'ores et déjà la domination économique de l'Europe et du monde lui semblait réservée ; la vérité est que le « nouveau cours » ayant conduit toutes les affaires allemandes au bord de la banqueroute, la guerre de 1914 fut le saut dans l'inconnu pour tâcher d'éviter la chute dans l'abîme »). — H. Lorin. Les chemins de fer balkaniques. — R. Doumic. Alfred Mézières. — T. de Wyzewa. Les souvenirs de guerre d'un attaché d'ambassade américain (*Seven month in the war-zone*, par E. F. Wood ; détails fort intéressants sur l'invasion allemande en Belgique et en France jusqu'après la bataille de la Marne, et sur l'espionnage allemand dont l'auteur, quoique revêtu d'un caractère officiel et muni d'un passeport en règle, eut toutes les peines du monde à se dépêtrer). = 1916, 1er janvier. Édouard Schuré. L'Alsace à vol d'oiseau. — Henri Welschinger. Un sermon inédit de Mirabeau sur *la nécessité d'une autre vie*. — A.-Charles Coppier. Rembrandt et Spinoza. — Mis Jacques de Dampierre. Les ambitions coloniales de l'Allemagne. = 15 janvier. Louis Bertrand. Mon enquête en Espagne (expose, avec une abondance de constatations faites en Espagne même, l'état d'esprit des Espagnols à l'égard de la guerre actuelle : au fond, l'opinion publique est très favorable à l'Allemagne et cela constitue un grave danger pour un prochain avenir). — Georges Blanchon. La guerre nouvelle. II : le matériel de guerre. — Charles Géniaux. La Chekaia ; scènes de la vie algérienne pendant la guerre. — Henri Carré. L'effort militaire anglais. — Charles Nordmann. A propos de la science allemande (n'apprend rien de nouveau).

18. — La Revue de Paris. 1915, 15 décembre. — A. Chevrillon. L'Angleterre et la guerre. VI : Le besoin d'adaptation (expose les difficultés exceptionnelles devant lesquelles l'Angleterre s'est trouvée quand il lui fallut adapter son organisme politique et industriel, entièrement dirigé vers les œuvres de la paix, aux nécessités d'une guerre qui dévore les hommes et surtout les munitions dans des proportions inconnues jusqu'ici et impossibles à prévoir). — P. Vidal de La Blache. La formation de la France de l'Est (l'entrée de la Lorraine et de la France dans l'unité française : l'œuvre politique du XVIIe siècle ; l'œuvre économique, plus lente, du XVIIIe siècle ; la fusion défini-

tive accomplie par la Révolution française). — J.-E. Blanche. Cahiers d'un artiste, 1914-1915. IV (réflexions sur la guerre, sur l'esprit qui régnait en février-mai 1915 dans certains salons, sur l'après-guerre). — M. Dugard. Ames de France (« de toutes les surprises de la guerre, une des plus grandes peut-être, et celle du moins qu'il conviendra de ne jamais oublier, c'est l'attitude par laquelle l'ouvrier et le paysan français ont révélé leur âme ». Observations très intéressantes et parfois très émouvantes). — X... Avec le corps expéditionnaire d'Orient. II (notes écrites dans la presqu'île de Gallipoli, du 18 mai 1915 au 3 octobre, date du départ pour Salonique). = 1916, 1er janvier. A. Chevrillon. L'Angleterre et la guerre. VII : L'adaptation (montre comment ce pays de grande industrie s'est montré au début incapable de s'adapter aux nécessités de la grande guerre, comment il a fallu d'abord préparer l'opinion à des sacrifices nécessaires pour le salut de la nation, et au plus grand de tous, à la conscription. Cependant, le service militaire obligatoire est un principe immémorial de la constitution, quoiqu'en fait il ait cessé d'être mis en pratique depuis Waterloo. L'idée fait son chemin, bien qu'elle commence, comme toutes choses dans la libre Angleterre, par un compromis qui respecte l'indépendance de l'individu tout en travaillant à la détruire). — F. de Miomandre. Remy de Gourmont. — L. Lobbé. Lettres d'un instituteur de la classe 14 (fort touchantes; l'auteur, sergent dans la ligne, a été tué le 22 avril 1915). = 15 janvier. Lévy-Brühl. Les idées sociales et religieuses de Jean Jaurès. — René Milan. Les vagabonds de la gloire. I (notes de patrouille maritime et de guerre par un officier du *Waldeck-Rousseau*. Croisière dans l'Adriatique, septembre et octobre 1914). — G. Weill. L'Alsace de 1815 à 1848. — Brada, comtesse de Pulida. Les plaisirs d'une petite Parisienne sous le second Empire (joli et amusant). — XX. L'Islam après la guerre (des précautions qu'il faudra prendre à l'égard de l'islamisme pour nous attacher plus étroitement ses sectateurs, sujets de la France. La société musulmane n'est pas aussi immobile qu'on le croit; elle évolue; elle subit l'attraction des sociétés occidentales et tend à modeler sur elles ses institutions et ses mœurs. D'autre part, les musulmans s'efforcent de défendre et de propager leur foi; leur nombre ne cesse de croître. Il faut savoir détourner à notre profit son esprit de prosélytisme).

19. — Revue politique et littéraire (Revue bleue). 1915, 11-18 décembre. — P. Flat. Quelques directions morales issues de la guerre : la sincérité politique. — J. Monval. Un chevalier chrétien : Constantin Brancomir. = 1916, 1er-8 janvier. James Hyde. Impressions du front. La vaillante armée des Vosges. — Paul Louis. A travers les débats du Reichstag. = 15-22 janvier. Camille Jullian. La place de la guerre actuelle dans notre histoire nationale (« une guerre nationale, la première et la seule guerre qui ait été vraiment nationale, faite par la nation entière et faite uniquement pour elle, voilà ce

que représente ce moment de notre histoire. Au delà, dans le passé, si grandes qu'aient été les autres guerres, aucune n'a mérité d'être, comme celle-ci, la guerre pure et sainte de la France ». Quant à l'Allemagne, cette guerre « ressemble plutôt à tant de guerres que l'Europe a subies depuis les premières invasions germaniques » ; ce qu'elle y a cherché, « ce sont surtout des conquêtes, et rien que cela, la mainmise sur le monde »). — L. Bréhier. La cathédrale de Reims, une œuvre française. — Paul Louis. Après la troisième guerre balkanique. — Péladan. La doctrine de l'Église sur la guerre et sur la croisade (oppose l'Église du moyen âge, qui parlait au nom du droit, à l'Église de Benoît XV, qui se tait au nom de la neutralité). — A.-H. Chardon. Fox et la Révolution française (opposition de Fox et de Burke).

20. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances. 1915, décembre. — A. Chuquet. Chiffon de papier (le fameux mot a des précédents. Frédéric-Guillaume IV l'avait employé à la diète prussienne le 11 avril 1847 ; le comte de Rechberg, ministre des Affaires étrangères, s'en était servi en 1861, à propos de la reconnaissance du royaume d'Italie ; et, bien avant, en février 1745, un diplomate anglais, Lord Chesterfield, reprochait à Frédéric II d'avoir envahi à nouveau la Bohême, malgré les traités signés précédemment : les traités solennels, dit-il, ne doivent pas être chiffons de papier). — Raphaël-Georges Lévy. La conférence de Cernobbio (entre membres des Comités France-Italie et Italia-Francia en septembre 1915). — J. Bourdeau. Les socialistes allemands. L'internationale et la guerre (comment le socialisme allemand s'est déclaré pour l'impérialisme. « Si les Allemands avaient remporté une victoire immédiate, l'unanimité n'aurait pas été troublée parmi les socialistes. Mais l'arrêt de l'invasion en France, la prolongation de la guerre, l'incertitude du succès devaient élargir les divergences entre les tendances diverses dans le parti »). — Ch. Benoist. Le machiavélisme de l'Antimachiavel (lecture faite à la séance du 28 novembre 1914 et qui a déjà été publiée en volume ; à suivre). — A. Raffalovich. La guerre et l'industrie en Allemagne (montre jusqu'à quel point en Allemagne l'autorité centrale, civile et militaire, a mis la main sur les achats des matières premières et sur la production de l'industrie). = 1916, janvier. A. Chuquet. Thiers et Ranke en 1870 (ils se rencontrèrent à Vienne les 8, 9 et 10 octobre 1870 ; leurs entretiens reconstitués ; Ranke reconnaît en son interlocuteur un Français des pieds à la tête, mais un des plus aimables et des plus spirituels Français). — Charles Benoist. Le machiavélisme de l'Antimachiavel (suite). — Henri Hauser. Le rôle des cartels et du dumping dans l'exploitation allemande (étude pleine de faits et d'observations intéressantes ; dangers du dumping pour les États en relations avec l'Allemagne ; mesures de défense prises par le Canada. Observations à propos de cette lecture par MM. Paul Leroy-Beaulieu et Albert Delatour). — René Worms.

La juridiction des prises (histoire en France du conseil des prises, qui est une juridiction véritable; procédure devant lui; principes généraux qui régissent le droit de prise; souci d'équité, dont ses décisions se sont toutes inspirées pendant cette guerre).

21. — L'Anjou historique. 1916, janvier-février. — Les ordres de Malte, du Temple et de Saint-Lazare en Anjou (commanderie de Saint-Jean à Angers, commanderie du Temple, qui garda son organisation propre, même quand elle passa aux Hospitaliers; biens de l'Anjou réunis, de 1676 à 1689, à l'ordre de Saint-Lazare). — La bataille des Ponts-de-Cé, 7 août 1620 (récit du *Mercure*). — Claude de Rueil et Henri Arnauld, évêques d'Angers (1628-1649 et 1649-1692, d'après le manuscrit de Pocquet de Livonnière). — Origine des douze foires d'Angers (quatre ont été établies par Louis XIV, les huit autres par Louis XVI). — Locke à Angers (d'après une lettre écrite par lui le 20 août 1678). — Un différend entre la municipalité d'Angers et le lieutenant du roi (1741-1744; le lieutenant était Antoine de Beaumont, marquis d'Autichamp). — Le ministre de la Guerre à Angers (d'Argenson, septembre 1753). — Les élections des administrateurs du district de Saint-Florent-le-Vieil (juin 1790). — Les prisonnières d'Angers transférées à Montreuil-Bellay (en novembre 1793, au moment où les Vendéens marchaient sur Angers; extrait du récit de l'abbé Bruneau, paru en 1865 et fait d'après les renseignements oraux d'une prisonnière, Mlle Caroline de Terves). — Un délégué de Hentz et Framentel en Vendée (février-avril 1794; c'était Charles-André Simon, membre du Comité révolutionnaire de Saumur; extraits des lettres qu'il écrivit à ce Comité pendant ces trois mois). — Les pacifications de La Jaunaye, de La Mabilais et de Saint-Florent-le-Vieil (février, avril et mai 1795; reproduit les notes données sur les négociations par les *Affiches d'Angers*). — L'octroi d'Angers (modification de la circonscription de l'octroi au 1er juillet 1815). — Arrestation de la duchesse de Berry (1832; lettres envoyées à ce sujet par le ministre de l'Intérieur au préfet du Maine-et-Loire).

22. — Annales du Midi. 1915, janvier-avril. — Ant. Thomas. Bernard de Panassac, un des fondateurs des jeux floraux (analyse, d'après les registres du Parlement de Paris, un procès intenté à ce Bernard, publie le texte de la sentence définitive prononcée contre lui le 23 décembre 1338, et une chanson inédite de Bernard de Panassac, qui « fo coronada »). — J. Adher. Les tribulations d'un évêque sous le ministère de Mazarin, 1656-1657 (cet évêque est celui de Comminges, Gilbert de Choiseul; en réalité, l'auteur retrace l'histoire, fort bien documentée, des négociations et conflits entre les États de Languedoc, le lieutenant général et l'intendant de la province au sujet du logement et de l'entretien des gens de guerre). — J. Calmette. Contribution à l'histoire du commerce franco-catalan sous Charles VII (publie sept documents extraits du fonds des *Cartas comunas* aux archives municipales de Barcelone, 1442-1452). = C.-rendus : Cha-

noine *J. Rouchier*. Histoire du Vivarais, publ. par *Jean Régné* (texte intéressant; le travail critique dont l'a entouré M. Régné est considérable; il n'a peut-être pas assez nettement pris parti contre l'existence historique de Chrocus et de l'évêque saint Avolus). — *Aug. Vidal*. Douze comptes consulaires d'Albi du XIVe siècle (excellent; ces comptes se rapportent aux années 1361-1398). — *F. Pasquier*. Un favori de Louis XI, Boffille de Juge, comte de Castres, vice-roi de Roussillon (fait connaître plus de deux cents pièces inédites sur ce personnage déjà étudié par Michel Perret).

23. — Bulletin trimestriel de la Société d'archéologie de Touraine. 1915, 1er trimestre. — É.-G. DE CLÉRAMBAULT. Une poterne de Caesarodunum (les murailles semblent dater du IVe siècle; elles ont été construites en partie avec des débris de l'amphithéâtre; description de la poterne avec photographie). — L. DE GRANDMAISON. Poinçons d'orfèvres et de fondeurs-balanciers en la Monnaie de Tours, insculptés de 1679 à 1750 (la liste complète est donnée en appendice dans le no du 2e trimestre; dans l'appendice du 1er trimestre, la liste des gardes-jurés de l'orfèvrerie de Tours de 1681 à 1789). — G. BENOÎT. Les armes de Léonard de Vinci (d'or à trois pals de gueules; celles qu'on attribue à Léonard au château d'Amboise ne sont pas de lui). — É.-G. DE CLÉRAMBAULT. Notes sur une fabrique de cartes à jouer à Tours au XVIIe siècle. = 2e trimestre. É.-G. DE CLÉRAMBAULT. Le théâtre à Tours à l'époque de la Révolution (diverses salles de spectacle; principales pièces représentées; la censure). — Charles DE BEAUMONT. Le duel d'Alexis-Germain Bruley (ce jeune homme eut, le 13 mars 1787, une altercation avec un officier, le comte du Blet, après une partie de paume; il en résulta un duel et Bruley mourut le 15 mars de ses blessures. Cette affaire, qui souleva un vif émoi à l'époque, a été souvent dénaturée; en appendice, le texte du jugement du Parlement de Paris). — Abbé AUDARD. Catalogue de l'exposition des souvenirs religieux de la Révolution en Touraine (portraits; brochures; lettres pastorales, etc.; 92 numéros). — P. GASSE. Quelques notes relatives au réservoir des eaux de Saint-Avertin, dit la Belle-Fontaine.

24. — Revue de l'Agenais. 1915, juillet-août. — Ph. LAUZUN. Profils militaires. Le général Lafon-Blaniac, 1773-1833 (né à Blaniac, à 2 kilomètres de Villeneuve-d'Agen; il fut gouverneur de Madrid en 1810). — E. LABADIE. Un céramiste agenais à Bordeaux, Pierre-Honoré Boudon de Saint-Amans, 1829-1837 (suite; la faïencerie Lahens et Rateau auxquels Saint-Amans fut associé pendant quelque temps; divers plans de la manufacture). — J.-F. BOUDON DE SAINT-AMANS. Cryptographie agenaise (suite : du 6 août au 5 octobre 1816; théâtre; les élections d'octobre 1816; il y eut un billet au nom de Nap. Bonaparte, « ce qui est une infamie »). — ISAAC-LOUVERTURE. Notes historiques sur l'expédition de Leclerc à Saint-Domingue et sur la famille Louverture (suite).

25. — Revue de l'Anjou. 1915, septembre-octobre. — Prosper BIGEARD. Saumur. Impressions et vieux souvenirs, 1850-1915 (transformations de la ville entre ces deux dates; le collège; les carrousels de l'école de cavalerie; inauguration du nouveau théâtre). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 1er mai au 30 juin 1915; sommes produites par la « journée française » du 1er juin; militaires décédés dans les hôpitaux; trains de blessés, etc.). = C.-rendus : Brochures de l'abbé *Uzureau*.

26. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1915, 1er décembre. — H. VENANT. Abraham, marquis Duquesne, lieutenant général des armées navales, et la seigneurie de Bellébat (il s'agit d'un neveu du grand Duquesne qui avait acheté le 4 mars 1693 cette seigneurie; à ce propos, notes sur la famille Duquesne; Abraham Duquesne abjura le protestantisme; ses onze enfants et sa descendance). — Ch. DANGIBEAUD. Le chantre Étienne-Bonaventure Laurier (chantre à la cathédrale de Saintes au moment de la Révolution; ses compositions musicales assez profanes). — J. DEPOIN. Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de saint Louis (suite; les sources narratives, poétiques, épistolaires; les sources hagiographiques : passionnaires, bréviaires, martyrologes; les biographies modernes). — P. LEMONNIER. La déportation ecclésiastique à Rochefort, 1794-1795 (suite; les arrêtés de libération au début de 1795; association de prières formée entre les prêtres déportés). = Documents : Le domaine des Courbon pendant la Révolution.

27. — La Revue savoisienne. 1915, 3e trimestre. — Fr. MIQUET. Note sur l'émigration des Savoyards en Franche-Comté au XVIIe siècle (noms savoyards relevés sur les registres des paroisses dans les environs de Salins et de Quingey). — Ch. MARTEAUX. Noms de lieux en *-ier*, *ière* (suite). — J. MANEGY. L'odyssée d'un enfant de la Savoie (Benjamin Daymonaz, avocat à Saint-Jean-de-Maurienne, l'un des principaux partisans de Naundorff; il mourut en 1899). — Eug. RITTER. La *Philothée* de saint François de Sales. III. — Fr. MIQUET. Les Savoyards décorés de l'ordre de la Légion d'honneur de 1848 à 1914. = C.-rendu : *Jules Cochon*. Le général Songeon, 1771-1834 (bonne et enthousiaste biographie).

CANADA.

28. — Bulletin of the departments of history and political and economic science in Queen's University, Kingston, Ontario. Canada. N° 1 (1912). — W. L. GRANT. La politique coloniale de Chatham. — N° 2. O. D. SKELTON. Le Canada et les traités des nations les plus favorisées. — N° 3. James DOUGLAS. La condition juridique des femmes en New England et en New France. — N° 4. J. L. MORISON. Sir Charles Bagot; un incident de l'histoire parlementaire du Canada (en 1842, Bagot, qui venait de succéder à Sydenham

comme gouverneur du Canada, arrivait avec des opinions hostiles aux Canadiens français qui s'étaient soulevés en 1837; après quelque temps, il comprit que le meilleur moyen de calmer l'agitation était d'attirer à lui les chefs de la population française au lieu de les persécuter; il réussit et par là mérite d'être considéré comme un des promoteurs de la nouvelle vie parlementaire au Canada). — N° 5. W. Swanson. L'inspection des banques au Canada. = 1913, n° 6. William Bennett Munro. Les villes du Canada doivent-elles accepter les commissions municipales nommées par le gouvernement? — N° 7. D. A. Mac Arthur. Un procès de haute trahison au Canada (intenté en 1814 contre le chef-juge de la province et le chef-juge de la cour du Banc du roi pour le district de Montréal, accusés d'avoir adopté des règles de procédure contraires à la constitution. Important pour l'histoire politique du Bas-Canada). — N° 8. W. L. Grant. Un puritain à la cour de Louis XIV (Denzil Holles, ambassadeur en France en 1663-1666; il ne craignit pas de rompre en visière à Louis XIV lui-même à la suite d'une offense publique faite à sa femme par la princesse de Carignan). — N° 9. J. L. Morison. Suprématie britannique et autonomie canadienne (examen des opinions concernant le Self-government canadien qui ont été exprimées en Angleterre de 1840 à 1850 environ et qui posaient déjà la question de l'impérialisme britannique). — N° 10. H. Michell. Le problème du crédit agricole au Canada. — N° 11. L. F. Rushbrook Williams. Saint Alban dans l'histoire et la légende (étude sur l'origine et le développement de cette légende au moyen âge). — Id. Le roi et ses conseillers, prolégomènes d'une histoire de la Chambre des Lords (insiste sur le caractère essentiellement féodal de cette institution à son origine). = 1914, n° 12. Adam Shortt. La vie du colon dans le Canada occidental avant la guerre de 1812. — N° 13. H. Michell. La « Grange » au Canada (on connaît sous ce nom une société secrète fondée en 1867 pour développer l'esprit corporatif parmi les fermiers du Canada. Cette société, languissante d'abord, prit une extension rapide en Minnesota et en Iowa à partir de 1870; en 1875, on comptait 21,697 granges avec de 758 à 767 membres; puis un ralentissement notable s'opéra. L'organisation reste encore cependant vigoureuse aujourd'hui dans nombre de localités des États-Unis). = 1915, n° 14. W. Swanson. La puissance financière de l'Empire. — N° 15. J. L. Morison. La politique extérieure de l'Angleterre moderne (surtout depuis 1870; les erreurs de la diplomatie anglaise depuis 1914 n'ont pas été touchées). — N° 16. O. D. Skelton. Finances fédérales (dettes du Canada; nécessité de nouveaux impôts). — N° 17. F. B. Millett. Corporations d'art et de métiers à Paris au XIIIe siècle (d'après le *Livre des métiers*). — N° 18. H. Michell. La coopération au Canada. = Chacun de ces numéros forme une mince brochure, dont la plus longue (le n° 11) ne dépasse pas 32 pages.

DANEMARK.

29. — Aarbœger for nordisk Oldkyndighed. 1913. — Kr. NYROP. L'art profane dans les églises du Danemark. — NORDAL. L'Orkneyingasaga et la Heimskringla. — C.-A. JENSEN. Le plus ancien des fonts baptismaux en métal en Danemark (à Fausing, d'environ 1300). — Kr. KAALUND. Un guide islandais pour le pèlerinage en terre sainte à travers le continent de l'Europe (du XIIe siècle, avec des notices très détaillées sur les routes). — Lis JACOBSEN. Pierres runiques nouvellement trouvées. = 1914. Finnur JONSSON. Le caractère des chansons populaires du moyen âge en l'Islande. — HAUBERG et ŒSTRUP. Description d'une importante trouvaille de monnaies arabes à Terslev. — HAUBERG. Le plus ancien atelier monétaire en Danemark (Slesvig). — Martin BORCH. Il faut rebâtir le château de Hammershus à Bornholm (en ruine depuis le XVIIIe siècle). — M. MACKEPRANG. Les églises romanes du Slesvig (l'architecture est conforme à celle des églises du Danemark; on ne trouve que très rarement une influence du Holstein ou de l'Allemagne). — MACKEPRANG. Un groupe spécial d'églises romanes en briques à Vendsyssel. — THISET. Les figures héraldiques de l'Islande, les Fœrœ et les colonies dans les armoiries de l'État.

30. — Historisk Tidsskrift. 8e série, t. V. — E. AVUP. Le service militaire au XIIIe siècle (les articles de la loi de Jutland, que l'on a interprétés jusqu'ici comme organisant un service militaire personnel des paysans, ont surtout eu pour but d'exiger une contribution de guerre pour rachat du service; cette contribution a été imposée par le roi Valdemar II à chaque paysan, proportionnellement à la grandeur de sa propriété). — P. ENGELSTOFT. Les mémoires de l'évêque Engelstoft en 1863. — A. FRIIS. Mémoires du professeur N. David pendant les années 1863-1865. — Kr. ERSLEV. Le droit de succession dans la partie du Slesvig appartenant au roi avant 1721 (critique d'un livre de M. Lauridsen; réplique de celui-ci et duplique de M. Erslev). — LIND. Griffenfeld et l'armement de la flotte danoise en 1675-1676. — WIDDING. La première organisation du système consulaire de Danemark-Norvège en 1749. — HJELHOLT. Le duc Frederik Christian d'Augustenborg et sa candidature au trône de Suède en 1810. — Ellen JOERGENSEN. Les étudiants des pays scandinaves à l'Université de Paris jusque vers 1450 (statistique du nombre de ces écoliers; de 1300 à 1450, les Suédois y viennent en plus grand nombre que les Danois; la guerre de Cent ans et la fondation de plusieurs universités allemandes diminuent la fréquentation; organisation et études de ces écoliers). — A. HANSEN. Pourquoi le comte Decazes fut-il nommé en 1818 duc de Glücksbierg? (pour pouvoir épouser une petite-nièce de la duchesse de Brunswick-Bevern, ensuite parce qu'il était le favori de Louis XVIII, enfin parce qu'on s'at-

tendait à le voir chef d'un ministère). = C.-rendus : *Beckett*. Le château de Frederiksborg (bon). — *Liisberg*. Le château de Rosenborg (solide). — *Lindbœk*. Histoire des couvents de l'ordre franciscain en Danemark (excellent). — *Lorenzen*. L'architecture des couvents franciscains (remarquable). — *Fr. Krarup*. Bibliographie pour 1912-1913.

31. — Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1913. — Fr. Poulsen. Têtes et bustes grecs récemment acquis par la glyptothèque Ny Carlsberg (cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 425). — H.-G. Zeuthen. Sur les connaissances géométriques des Grecs avant la réforme platonicienne de la géométrie. = 1915. Egill Rostrup. La farce et le mime des Oxyrhynchos Papyri III. 413 (étude très intéressante et nouvelle; cf. plus haut, p. 379). — A. Christensen et J. Œstrup. Description de quelques manuscrits arabes, turcs et persans. — Zeuthen. Sur l'origine historique de la connaissance des quantités irrationnelles.

32. — Videnskabernes Selskabs Skrifter. 7e série, section des lettres, II, no 3. — P. Tuxen. Un livre élémentaire indien de philosophie (du XIIe siècle). = Section des sciences, XII, no 3. Kirstine Meyer. La découverte par Ole Rœmer du « retardement de la lumière » (Mme Meyer publie un manuscrit, nouvellement trouvé à Copenhague, qui contient les tables d'observations sur les heures d'éclipse des satellites de Jupiter que Rœmer, alors attaché à l'observatoire de Paris, a fait dresser et sur lesquelles il a fondé sa découverte de la vitesse de la lumière, rapportée dans le *Journal des Sçavans* en 1676).

États-Unis.

33. — The American historical Review. 1916, janvier. — H. Morse Stephens. Nationalité et histoire (allocution présidentielle lue à l'assemblée générale des historiens américains en 1915. L'auteur montre comment aux idées cosmopolites du XVIIIe siècle succéda l'idée nationaliste, qui fut poussée à son point aigu lors de la lutte soutenue par la France républicaine contre l'Europe coalisée. Le XIXe siècle vit de grands peuples achever leur unité nationale et de petites nationalités renaître. Cette renaissance comme cette tendance à l'unité ont trouvé dans les historiens leurs apôtres les plus convaincus et les plus persuasifs. L'impartialité en histoire est une chimère). — Lynn Thorndyke. Le véritable Roger Bacon. I (résume brièvement ce qu'on sait de certain sur la vie de Roger Bacon; veut montrer qu'on a beaucoup exagéré l'originalité et l'étendue de sa science; que sa critique fut assez limitée : au lieu d'être générale, elle s'applique presque uniquement à l'Angleterre et à la France, à Oxford et à Paris). — W. Smith. L'administration générale des postes dans les colonies américaines (XVIIe et XVIIIe siècles). — G. W. Daniels. Le commerce du coton des États-Unis avec Liverpool et la législation

établie par l'Acte d'embargo, 22 décembre 1807. — D. P. Barrows. Le gouverneur général des Philippines sous le régime espagnol et sous celui des États-Unis. = Notes et suggestions : A. L. Cross. Tendances puritaines chez les autorités locales, laïques et ecclésiastiques, au temps des derniers Tudor et des premiers Stuart. — E. R. Turner. Opinions anciennes sur les impôts de consommation en Angleterre (ces impôts furent introduits en Angleterre après la Restauration et à l'image de la Hollande; ils furent dès le début impopulaires. Fournit plusieurs témoignages de cette impopularité que Robert Walpole, en 1733, niait fort imprudemment). — C. O. Paullin. Le vote électoral pour John Quincy Adams en 1820 (pourquoi William Plumer fut-il en 1820 le seul à voter pour Adams, empêchant ainsi James Monroe d'être élu à l'unanimité? C'est, dit-il dans une lettre à son fils, parce qu'il avait découvert que Monroe manquait de perspicacité et d'économie). = Documents : Prof. A. Henderson. L'origine de la « Regulation » dans la Caroline du Nord (publie une adresse de George Sims au peuple du comté de Granville, où ce mouvement insurrectionnel éclata en 1765). = C.-rendus : *A. Keith.* The antiquity of man (bon). — *W. H. R. Rivers.* The history of Melanesian society (remarquable). — *P. N. Sykes.* A history of Persia (très intéressant). — The Journal of the Rev. *John Wesley*, A. M., sometime fellow of Lincoln college, Oxford; edited by *N. Curnock*, 8 vol. (capital pour la biographie de Wesley et les premiers développements de l'Église wesleyenne). — *W. E. Dodd.* The Riverside history of the United States, 4 vol. (bonne histoire générale des États-Unis en quatre volumes rédigés chacun par un auteur différent). — *E. B. Russell.* The review of american colonial legislation by the King in Council (excellent). — Writings of *John Quincy Adams.* Edited by *W. C. Ford.* Vol. V : 1814-1816 (à noter les souvenirs d'Adams sur le retour de Napoléon Ier à Paris en 1815). — Lee's dispatches. Unpublished letters of general *Robert E. Lee* to Jefferson Davis, 1862-1865 (intéressante correspondance, très bien éditée). — *A. Heloïse Abel.* The american Indian as slaveholder and secessionist (étude approfondie). — *W. R. Shepherd.* Latin América (excellent résumé). — *C. Navarro y Lamarca.* Compendio de la historia general de América, t. II (ce tome II va de la conquête du Mexique à l'indépendance des colonies espagnoles et portugaises. Ce n'est pas un livre, mais une utile compilation de faits et de notions bibliographiques).

34. — The Nation. 1915, 18 novembre. — *Stephen Langdon.* Sumerian epic of Paradise, the flood and the fall of the man (M. Langdon croit avoir retrouvé sur des tablettes à inscriptions cunéiformes trouvées à Nippur ce qu'il appelle le récit épique du Paradis, du déluge et de la chute de l'homme. Le texte qu'il publie présente un vif intérêt. Il en donne une traduction et le compare au texte biblique; mais sa traduction est fort incertaine et souvent incorrecte; son commentaire repose sur les bases les plus étroites. Long article, non

signé, de six colonnes). — *E. W. Clement.* A short history of Japan (très bon résumé par un homme qui connaît la langue et les coutumes du pays où il a longtemps demeuré). = 25 novembre. Livres sur la guerre (*P. Ch. Mitchell.* Evolution and the war; — *F. Adler.* The world crisis in its meaning; — The international crisis in its ethical and psychological aspects; — *Th. F. Smith.* The soul of Germany; — Sir *Oliver Lodge.* The war and after; — *J. Oman.* The war and its issues). = 2 décembre. *W. Lippmann.* The stakes of diplomacy (beaucoup d'honnêtes intentions; mais, pour réorganiser la diplomatie et lui donner un caractère démocratique, pour sauver les petits États et leur assurer une protection internationale, l'auteur ne tient pas assez compte des réalités actuelles ni des possibilités futures). — *Newbigin.* Geographical aspects of Balkan powers in their relation to the Great european war (très bon travail, d'une science sereine et fort bien digérée. L'auteur est une femme). = 9 décembre. George M. Priest. Comment l'Allemagne est gouvernée. La théorie démocratique annulée par la pratique de l'autocratie (long article de six colonnes). — *Jul. Gœbel.* The recognition policy of the United States (rapide exposé des cas dans lesquels, depuis la fin du XVIIIe siècle, après qu'eut été reconnue l'indépendance des États-Unis, un État s'est vu amené à reconnaître officiellement l'existence légale d'un État nouveau; étude juridique sur la condition des États *de facto* et *de jure.* Trop de jargon pseudo-technique). = 16 décembre. Yone Noguchi. La faillite de la République chinoise (explique combien le rétablissement du titre impérial en Chine est conforme au génie et aux traditions de la race). — Frida J. Whiting. Walter Bagebot (à propos des *Works and life of W. B.* qui ont été récemment publiés en dix volumes). — *Rappoport.* Jean Jaurès; l'homme, le penseur, le socialiste (bon). — *P. E. More.* Aristocracy and justice (étude sur les moyens de corriger les défauts de la démocratie sans la détruire; il faut en revenir à la conception de Platon et d'Aristote sur l'aristocratie et la justice). — *P. M. Sykes.* A history of Persia (important). — *H. G. Dwight.* Constantinople, old and new (bonne description de la ville; raconte, en témoin oculaire bien informé, les étonnantes vicissitudes qu'elle a subies depuis 1908). = 30 décembre. *J. L. Chamberlain.* The passing of the armies; an account of the final campaign of the army of the Potomac (Chamberlain était colonel d'un régiment du 5e corps; nommé général après une grave blessure reçue le 18 juin 1864, il prit part à la campagne de 1865 contre Lee. Son récit des opérations suprêmes contre l'armée du sud est très intéressant; il corrige sur beaucoup de points les mémoires de Grant et il permet de mieux faire connaître Sheridan. Chamberlain est mort en 1894). — *W. Foster.* The english factories in India, 1651-1654. A calendar of documents in the India Office, Westminster. = 1916, 6 janvier. *C. H. Haskins.* The Normans in european history (c'est un des meilleurs livres qu'ait produits l'érudition historique aux États-

Unis). = 13 janvier. Miracles accomplis par les Allemands (signale un article du *World* de New-York où M. Roeder fait connaître les prodiges accomplis par l'Allemagne depuis la guerre pour créer par voie de synthèse les produits qui commencent à lui manquer. Ces prodiges existent-ils réellement en dehors de l'imagination de certains journalistes allemands? « Il n'y a qu'un seul substitut réel que l'Allemagne ait trouvé pour remplacer les objets qui lui manquent pour la guerre ou l'alimentation, c'est de s'en passer »). — Stoddart DEWEY. Le peuple de France et la paix. Pour quoi votent les socialistes?

GRANDE-BRETAGNE.

35. — The Athenæum. 1915, 4 décembre. — *R. W. Frazer*. Indian thought, past and present (remarquable). — *Hervé de Gruben*. Les Allemands à Louvain; souvenirs d'un témoin (insiste sur les doctrines pangermanistes qui aboutissent en fait à la dévastation d'un pays par une armée d'envahisseurs). — *R. Chambry*. The truth about Louvain (recueille des témoignages directs sur les atrocités allemandes; il s'en produira d'autres encore, quand les Allemands auront quitté le pays; la terreur qu'ils y font régner a fermé les bouches de ceux qui sont restés). — *L. Noël*. Louvain, 891-1914 (livre de lecture agréable). = 11 décembre. *Ian D. Colvin*. The Germans in England, 1066-1598 (excellent; naturellement la Hanse tient dans cet ouvrage une place éminente). — *H. K. Mann*. The lives of the popes in the middle ages. Vol. XII et XIII (ces volumes traitent d'Innocent III). — *M. J. Newbigin*. Geographical aspects of Balkan problems in their relation to the great European war (très bonne étude géographique et ethnographique). — *E. A. Parkyn*. An introduction to the study of prehistoric art (important; beaucoup de bonnes reproductions). = 18 décembre. *G. F. Scott Elliot*. Prehistoric man and his story (rapide exposé de ce qu'il convient de savoir sur l'homme préhistorique). — *G. Elliot Smith*. The migrations of early culture (veut prouver que l'influence de l'ancienne Égypte s'est fait sentir le long des côtes de l'Asie à travers le Pacifique jusque dans l'Amérique du Nord et du Sud; elle a laissé des traces de son passage dans l'érection des dolmens et dans une foule d'usages. La brochure aurait gagné à être écrite d'un ton moins acerbe à l'égard des autres ethnographes et moins hautement affirmatif). — *E. B. Russell*. The review of american colonial legislation by the King in Council (excellente étude sur l'ancien régime colonial pratiqué par le gouvernement anglais en Amérique). = 25 décembre. *G. L. Apperson*. The social history of smoking (amusant). — *J. R. Henslowe*. Anne Hyde, duchess of York (consciencieux et nouveau; le sujet était d'ailleurs peu intéressant). — *L. W. King*. A history of Babylon (savant travail, écrit avec clarté et sans pédanterie). — Cathay and the way thither; being a collection

of medieval notices of China, translated and revised by colonel Sir *Henry Yule*. New edition, revised throughout by *Henri Cordier*. Vol. III. Missionary friars, Rashideddin, Pegolotti, Marignolli (important; on aurait cependant pu améliorer encore davantage l'œuvre, d'ailleurs si considérable, de Yule, vieux de près d'un demi-siècle). — *H. C. Chatfield-Taylor*. Goldoni; a biography (bon). — *Edw. Bell*. The architecture of ancient Egypt (bon). = 1916. A partir de la présente année, l'*Athenæum* paraîtra par livraisons mensuelles. Nous commencerons donc par le n° de janvier. — *Foakes-Jackson*. The faith and the war (intéressant recueil d'essais par différents auteurs qui appartiennent à la communion anglicane). — La Russie et les Russes (compte-rendu de huit ouvrages sur la Russie d'aujourd'hui, la guerre et l'armée russe). — *W. Leaf*. Homer and history (l'auteur veut prouver que la guerre de Troie n'a pas été à vrai dire un siège qui dura dix ans; ce fut l'effort combiné des Achéens, sous le commandement du roi de Mycènes, pour détruire le grand marché, le grand entrepôt de commerce qui commandait l'Hellespont; ce fut d'autre part l'effort combiné des marchands, de la Thrace à la Lycie, pour défendre leurs exportations et leurs importations. Les poèmes homériques sont donc un témoignage fort important pour l'histoire économique de la Méditerranée orientale. D'autre part, le dénombrement des troupes grecques fait au deuxième livre de l'*Iliade* ne correspond pas aux données fournies par le reste du poème; c'est donc une interpolation postérieure, imaginée pour faire cadrer la liste homérique avec les changements postérieurs survenus en Grèce). — *J. A. K. Thomson*. The greek tradition (excellents tableaux de la vie grecque et de l'art grec). — *J. H. Rose*. William Pitt and the national revival (nouvelle édition d'un très bon livre). — Sir *John Hall*. General Pichegru treason (fait un portrait fort laid de cet aventurier qui ne sut même pas être un habile conspirateur). — Sir *Lees Knowles*. Letters of captain Engelbert Lutyens (Lutyens fut chargé de surveiller Napoléon à Longwood du 10 février 1820 au 15 avril 1821; son témoignage est accablant pour Lowe). — *J. H. Rose*. The development of the european nations, 1870-1914 (pense que Guillaume II, qui étudia avec soin la carrière de Napoléon Ier, a cherché à partir de 1905 à dominer l'Europe orientale et à enrôler sous ses étendards la force musulmane que l'homme de Corse s'était aliénée par son attaque sur l'Égypte en 1798). — *R. Ch. Mills*. The colonisation of Australia, 1829-1842 (parle surtout des idées de Wakefield pour coloniser l'Australie). — *B. Wilson*. The life of Lord Strathcona and Mount Royal (excellente biographie d'un des plus brillants pionniers du Canada). — L'ancienne armée et la nouvelle (compte-rendu de sept ouvrages sur l'armée anglaise).

36. — The Nineteenth century and after. 1915, novembre. — Comtesse Caroline F. M. ZANARDI LANDI. L'Autriche véritable et ses rapports avec l'Allemagne (depuis 1804). = Décembre. Charles JOHNS-

TON. Le rôle de la « squaw ». Quelques réflexions par un Américain (« En tant que peuple », dit l'auteur, « nous sommes de cœur avec les Alliés »; l'opposition se recrute parmi les Germano-Américains et parmi les Irlandais; mais, même dans ces deux groupes, beaucoup d'individus, des plus honorables et des plus considérés, partagent les mêmes sentiments. Pourquoi donc les États-Unis ont-ils si peu fait pour la cause qu'ils préfèrent? Cela s'explique par l'influence considérable exercée aux États-Unis par le président de la République, et M. Wilson fera tout au monde pour empêcher la rupture avec l'Allemagne; mais dans le peuple américain il y a deux éléments très importants qui applaudissent au genre de neutralité adopté par le président : les femmes, que le féminisme a gâtées, et les socialistes. Les uns et les autres ne voient qu'une chose : que la guerre met en péril le bien-être et la tranquillité individuelle. « Nous souhaitons de tout cœur le triomphe des Alliés parce qu'ils combattent pour la liberté, la justice, l'honneur et l'humanité. Tous les jours nous ouvrons notre journal avec le désir d'y apprendre les victoires des Alliés; mais nous nous en tenons là. Sans doute nous secourons les blessés et nous aidons à ceux qui souffrent; nous fournissons des munitions de guerre; mais en dernière analyse, c'est ce que font les femmes en France et en Angleterre, non ce qui doit être fait par des hommes. Notre féminisme, notre goût du confort, notre évangile du bœuf à l'étable nous ont menés là. Dans le plus grand conflit pour la liberté que le monde ait jamais vu, la plus grande République du monde, l'immense nation fondée sur les déclarations de la liberté, joue le rôle, non du guerrier, mais de la « squaw »). — Fr. GRIBBLE. L'Allemagne vue d'un camp de concentration (souvenirs de longs mois passés dans un de ces camps à Ruhleben). — Prof. J.-H. MORGAN. Feuilles détachées d'un carnet de campagne. — J.-A.-R. MARRIOTT. Le problème de l'Adriatique. L'Italie, l'Autriche et les Slaves du Sud. — La Serbie, hier et aujourd'hui. — Général BERTHAUT. Le moral du soldat français. = 1916, janvier. L'Irlande au temps de deux guerres : 1° l'expédition de Hoche en 1796, par le Rév. Robert H. MURRAY; 2° le recrutement en Irlande aujourd'hui, par le chanoine HANNAY (on rappelle les craintes qu'eut l'Angleterre en 1796 d'être attaquée par l'ouest et par l'Irlande; on expose comment échoua la tentative dont l'expédition fut confiée à Hoche. D'autre part, on dit quelles mesures le gouvernement fut appelé à prendre pour amener les Irlandais à s'enrôler pour la guerre actuelle. Importance suprême du rôle joué par le Lord lieutenant, aux lieu et place du « chief secretary » dont on ne parle plus guère. Un fait certain est que nombre d'Irlandais ont émigré en Amérique pour ne pas servir l'Angleterre dans cette guerre et qu'ils furent encouragés par l'évêque de Limerick). — R. W. HALLOWS. Un parent pauvre de Chesterfield (publie une correspondance inédite de Chesterfield, au sujet d'un petit cousin,

Philippe Stanhope, qui devait être son héritier, 1757-1769). — W. H. Mallock. La démocratie; théories en cours; erreurs et vérités. — Sir Francis Piggott. L'intégrité de l'Empire : l'offre de Chypre à la Grèce (étude juridique; pour fixer le point de savoir si le Cabinet aurait le droit de disposer d'une parcelle du territoire impérial, étudie ce qui s'est passé en 1890 quand l'île d'Héligoland fut cédée à l'Allemagne).

37. — Proceedings of the British Academy. 1903-1904. — John Rhys. Études sur l'histoire ancienne de l'Irlande (examen de plusieurs inscriptions ogamiques et autres, parmi lesquelles la célèbre inscription latine : IVVERE DRVVIDES). — M. E. Sadler. Le ferment de l'éducation sur le continent et en Amérique. — Baron de Bildt. Le conclave de Clément X (1670). — F. G. Kenyon. Le témoignage fourni par les papyrus grecs et la critique des textes. — Shadworth H. Hodgson. Le centenaire de la mort de Kant. — T. W. Rhys Davids. Les études orientales en Angleterre et sur le continent. — I. Gollancz. Shakesperiana, 1598-1602 (explique pourquoi dans Hamlet Shakespeare appelle le « conseiller » du roi de Danemark d'abord Corambus, puis Polonius. Polonius rappelle l'ouvrage de Laurentius Grimalius Goslicius, le plus grand des hommes d'État polonais au xvie siècle, auteur d'un *De optimo Senatore* paru à Venise en 1568 et traduit en anglais en 1598. Corambus, nom fabriqué à l'aide du latin *crambe*, aurait pu sembler une allusion blessante soit au grand Lord Burghley, mort en 1598, ou à son fils, Robert Cecil, un des conseillers les plus écoutés d'Élisabeth. Polonius pouvait au contraire passer pour un hommage détourné à l'un ou à l'autre de ces hommes d'État). — A. Campbell Frazer. John Locke considéré comme un des ouvriers de la pensée moderne. — Sir Frederick Pollock. Locke et sa théorie de l'État. — Sir Courtenay Ilbert. Le centenaire du Code civil français. = 1905-1906. James Fitzmaurice-Kelly. Cervantès en Angleterre (montre en quoi l'Angleterre était préparée aux histoires d'un chevalier errant et quelle influence le roman de Cervantès exerça sur la littérature anglaise). — Th. Hodgkin. Ernest Curtius. — Th. E. Holland. Les devoirs des neutres dans une guerre maritime, d'après des événements récents. — John Rhys. Celtae et Galli (nouvelle étude sur le calendrier de Coligny; son importance géographique et historique). — W. Ridgeway. De l'époque où fut composée la saga de Cuchulainn (l'étude des documents archéologiques du type de La Tène trouvés en Irlande permet d'affirmer : 1° qu'une invasion de Celtes continentaux en Irlande se produisit dans les siècles qui ont précédé immédiatement la naissance du Christ, ainsi que le rapportent les traditions irlandaises; 2° que les poèmes qui forment un cycle autour de Conchobar Mac Nessa, roi d'Ulster, et son neveu Cuchulainn Mac Sualtaim ont été composés au temps où la civilisation de La Tène

était encore florissante en Irlande, c'est-à-dire dans le premier siècle de notre ère). — F. J. Haverfield. La romanisation de la Bretagne romaine (première forme de ce mémoire dont nous avons annoncé, p. 379, la troisième édition). — Sir Edward Fry. Les droits des neutres, d'après des événements récents (fournis par la guerre russo-japonaise). — John Rhys. Inscriptions celtiques de France et d'Italie (relevé complet de ces inscriptions, suivi d'un tableau des déclinaisons qu'elles permettent d'établir. Important mémoire de cent pages). — Silvanus P. Thompson. Petrus Peregrinus de Maricourt et son *Epistola de Magnete* (ce Pierre de Maricourt est un Français de Picardie, contemporain de Roger Bacon qui parle souvent de lui dans ses œuvres; il faisait partie de l'armée avec laquelle Charles d'Anjou assiégea Lucera en 1269, probablement en qualité d'ingénieur militaire. C'est en cette même année qu'il écrivit sa célèbre épître à un ami, Siger, qui était, comme Pierre lui-même, Picard et soldat. Bibliographie et analyse de ce traité sur les propriétés de l'aimant. Liste des manuscrits; l'auteur relève les variantes qu'ils fournissent, comparées au texte publié par Bertelli). — Alex. Souter. Le commentaire de Pélage sur les épîtres de saint Paul; le problème de sa restauration. = 1907-1908. Paul Vinogradoff. Fiefs de chevalier (indications très sommaires sur ce qui constituait un fief de chevalier en Angleterre au XIIIe siècle). — William Ridgeway. Qui étaient les Romains? (long mémoire dont voici les conclusions : les Ligures ne parlèrent jamais qu'une langue indo-européenne; ils formèrent depuis la période néolithique le principal élément de la population dans la plus grande partie de l'Italie septentrionale et centrale. Or, les Latins étaient des Ligures et les plébéiens de Rome étaient un rameau de ce peuple). — J. Armitage-Robinson. Un chroniqueur ignoré de Westminster, 1381-1394 (dans le t. IX du *Polychronicon* de Ranulf de Higden, Lumby a publié une suite de cette chronique qu'il attribue à John de Malvern, moine de Worcester, et qui va de 1381 à 1394. Le nom de Malvern doit rester attaché à une partie au moins de cette suite: mais seulement celle qui va de 1346 à 1381; la portion de 1381 à 1394 renferme sur Westminster des données si nombreuses et si précises qu'il faut y voir l'œuvre d'un moine de cette abbaye. Quant à l'auteur, on peut hésiter entre Thomas Merk et John Lakyngheth. En fait, on n'en sait rien. Publie en appendice les passages de cette chronique concernant Westminster, d'après un ms. de Cambridge, Corpus Christi Coll., n° 197). — Giacomo Boni. La colonne trajane. — I. Gollancz. Spenseriana. — Percy Gardner. Les monnaies d'or frappées en Asie avant Alexandre le Grand. = 1909-1910. A. A. Macdonell. L'évolution de l'ancienne architecture indienne (simple esquisse de deux pages; fait ressortir les bienfaits de l'Acte pour la préservation des monuments anciens promulgué par Lord Curzon en 1904). — R. B. Rackham. La nef de Westminster (sa construction, de 1376 à 1528, sur le modèle

fourni par les portions de l'édifice exécutées sous Henri II. Quelques chiffres concernant les frais de l'entreprise; liste des architectes et maçons qui y furent employés). — RIDGEWAY. Minos destructeur plutôt que créateur de la civilisation dite minoenne de Cnossos (il y eut en réalité deux Minos qui régnèrent en Crète : Minos Ier, qui passa de Palestine en Crète vers la fin du XVe siècle av. J.-C., et Minos II, mort en 1229. Ils étaient de race achéenne. Aucun d'eux n'eut une part quelconque à l'évolution graduelle de la civilisation crétoise). — W. P. KER. Histoire des ballades, 1100-1500. — John RHYS. Le calendrier de Coligny (important mémoire de 110 pages. Explication de cette inscription celtique avec des notes et la reconstitution du calendrier sur les bases établies par MM. Espérandieu et Dissart). — OMAN. La guerre d'Espagne; la colonne et la ligne (conflit entre deux formations tactiques : la colonne française et la ligne anglaise; cette dernière formation, qui avait l'avantage de mettre sur la ligne de feu tous les fusils disponibles du bataillon, triompha de la formation plus dense des Français formés en colonnes d'assaut dont le feu était souvent mal réglé et inefficace). — RIDGEWAY. Le fondement historique des poèmes épiques irlandais : cycle de Finn et d'Ossian (simple résumé). — W. P. KER. Thomas Warton (quelques observations critiques sur l'auteur, autrefois célèbre, de la *History of english poetry*). = 1911-1912. E. C. QUIGGIN. Prolégomènes à l'étude des bardes irlandais de 1200 à 1500. — Percy GARDNER. Les plus anciennes monnaies de la Grèce propre (avec une planche). — R. L. POOLE. Léopold Delisle, 1826-1910. — J. J. JUSSERAND. Ce que nous attendons de Shakespeare (une haute leçon de beauté et par conséquent de morale). — W. J. COURTHOPE. Des rapports entre le roman ancien et nouveau. — Sir John RHYS. Les inscriptions celtiques de Gaule; additions et corrections (mémoire de cent pages avec six planches). — D. G. HOGARTH. Les problèmes hittites et les fouilles de Carkémich (il y eut des Hittites ou, à tout le moins, des influences exercées par la civilisation hittite en Syrie avant la conquête de ce pays par le roi des Hatti de Boghaz-keui. L'occupation cappadocienne effectuée par ce roi dura peu; ce fut cependant l'époque où la ville de Carkémich fut la plus étendue et la plus puissante. Puis vint l'occupation assyrienne, après la conquête de Sargon en 717, époque, pour la ville, de faiblesse et de décadence). — F. C. BURKITT. Les formes syriaques des noms propres dans le Nouveau Testament. — G. F. HILL. De quelques cultes pratiqués en Palestine à l'époque gréco-romaine. — A. C. BRADLEY. Le Coriolan de Shakespeare (le caractère de ce drame et ses sources). — G. SAINTSBURY. Le caractère historique de la poésie lyrique en Angleterre. — Sidney LOW. L'organisation scolaire dans l'Empire britannique.

38. — **The Scottish historical Review**. 1916, janvier. — Sir Archibald GEIKIE. Un lot de chartes écossaises (montre l'intérêt

que présentent les *Banff charters*, 1232-1703, publiées par Sir James Ramsay). — Theodora KEITH. Les élections municipales dans les bourgs royaux d'Écosse. I : Avant l'Union. — T. F. DONALD. Glasgow et la révolte jacobite de 1715 (les magistrats et le conseil municipal montrèrent beaucoup de résolution et firent d'importantes dépenses pour résister à l'insurrection. On n'était pas pour les Stuarts dans la ville et l'on était trop près des clans pour les aimer). — Edw. B. RANKIN. Whitekirk et la « Chandeleur brûlante ».(en 1356, Édouard III envahit l'Écosse, ravageant tout sur son passage; il parvint jusqu'à Édimbourg; mais, une tempête ayant détruit la flotte qui lui apportait des vivres, il fut obligé d'opérer une retraite dans des conditions désastreuses. Les contemporains attribuèrent cet échec à la Vierge, patronne de l'église de Whitekirk, qu'avaient pillée les Anglais, et, comme l'événement se passa dans les premiers jours de février, ils donnèrent à la Chandeleur le qualificatif de « Burnt candelmas ». Récit d'un témoin oculaire, alors enfant et qui fut plus tard l'abbé et chroniqueur Walter Bower). — A. M. WILLIAMS. Sir George Mackenzie de Rosehaugh (célèbre avocat et publiciste né à Dundee en 1638, mort à Londres en 1691. Il fut un ferme protestant; étant Lord Advocate en 1677, il prit, de concert avec Lauderdale, des mesures de sévérité qui lui valurent, d'ailleurs sans raison sérieuse, le surnom de Sanguinaire). — Colin M. MAC DONALD. John Major et l'humanisme (ses études et ses ouvrages). — Marjorie MASSON. Thomas Fyshe Palmer; un exilé politique de 1793 (condamné à la déportation en 1794, avec plusieurs autres citoyens, pour avoir écrit et publié une adresse au peuple au sujet de la réforme, Palmer fut exilé en Australie. Récit de son voyage, de son séjour au lieu de sa déportation, à Sydney; ses rapports avec le gouverneur de la colonie. Remis en liberté à l'expiration de la peine en 1801, le vaisseau qui devait le rapatrier fut arrêté par les Espagnols et Palmer mourut de la dysenterie, sans avoir recouvré sa liberté, en 1802). — CUNNINGHAM. Différence du développement économique en Angleterre et en Écosse. I : La vie municipale; II : L'agriculture. — Deux planches de sceaux de seigneurs écossais (d'après l'inventaire des sceaux de la cathédrale de Durham, publié par MM. Greenwell et Blair).

SUISSE.

39. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1916, janvier. — X... Le droit prime la force. — F. ROGER-CORNAZ. Les anges de Mons (adaptation des récits imaginés par M. Arthur Machen; voir plus haut, p. 215). — Charles DEJONGH. La Belgique et l'occupation allemande (fin; MM. de Bissing père et fils; la ruine de la Belgique, les réquisitions et les contributions de guerre; la famine et l'état social; le barreau belge et la « justice » allemande; le patrio-

tisme des Belges). — D. Bellet. La France et la Suisse dans leurs relations d'affaires. — Ch. Tschernowitz. Le problème juif (en Russie, avant et depuis la guerre, leur sort est plus tragique que jamais. Les Juifs ont au moins 700,000 hommes qui se battent actuellement, sans pouvoir dire pourquoi, ni pour qui. Parmi les 2,800 employés nouveaux de l'administration municipale nommés dernièrement à Varsovie par les Allemands, il n'y a pas un seul Juif. Où et comment ce peuple pourrait-il espérer de vivre libre et en paix?).

40. — Indicateur d'histoire suisse. 24e année (1914), nouvelle série, t. XII, n° 1. — H. Nabholz. Le combat de Wohlenschwil, 3 juin 1653 (décida du sort de l'insurrection des paysans et assura le triomphe des gouvernements aristocratiques des villes suisses sur leurs sujets; étude des sources, récit du combat et documents). — F. Aubert. La lettre d'adieux de l'ancien syndic Guillaume Cayla (l'une des premières victimes du tribunal révolutionnaire genevois, exécuté le 25 juillet 1794; examen des griefs qui servirent de prétexte à la condamnation). = N° 2. Ch. Borgeaud. La question de l'Université à Genève il y a cent ans (fragment du t. III, en préparation, de l'*Histoire de l'Université de Genève;* en 1814, la transformation de l'Académie en Université fut entravée par le « vertige de restauration » du nouveau gouvernement; cependant, les novateurs obtinrent le développement de l'enseignement des sciences naturelles et le rappel, dans sa patrie, de l'illustre de Candolle, alors à Montpellier). — K. Tanner. Deux lettres du capitaine schafhousois Louis de Fulach sur la bataille de Novare, 6 juin 1513. — D. Imesch. Lettre de l'humaniste Henri Loriti, dit Glareanus, à Georges Supersax (le chef populaire valaisan, alors tout-puissant), 19 décembre 1520. — P.-É. Martin. Bulletin d'histoire du moyen âge pour 1913. Suisse romande. — W.-J. Meyer. Catalogue méthodique des bibliographies relatives à l'histoire suisse parues en 1913. = N° 3. P. Bütler. Les seigneurs de Falkenstein et de Grimmenstein (canton de Saint-Gall). — A. Zesiger. La composition de l'armée bernoise dans la guerre civile de Villmergen (1712). — W. Oechsli. Lettre de l'historien Niebuhr au professeur zuricois Bluntschli sur la révolution de juillet (dont il redoute fort les conséquences) et sur le mouvement libéral en Suisse (Bonn, 2 décembre 1830). — C. Lessing. Correspondance de Metternich et du comte Jean de Salis-Soglio (quatre lettres de 1831 et 1832; il s'agissait de former un régiment suisse qui devait être envoyé à Ferrare « pour le rétablissement et le maintien de l'ordre dans les États romains »). — P.-X. Weber. Bibliographie des travaux de Th. de Liebenau, archiviste d'État lucernois († 16 mai 1914, l'un des historiens contemporains suisses les plus féconds). = N° 4. E.-L. Burnet. Notes sur l'introduction de l'année du 1er janvier à Genève, XVe-XVIe siècle (d'après les documents des archives d'État de Genève).

— S. Heuberger. Dépositions de témoins sur la défaite des troupes bernoises à la première bataille de Villmergen (24 janvier 1656). — W. Oechsli. La journée d'Uster, 22 novembre 1830 (publie la lettre d'un inconnu relatant l'assemblée de 10,000 campagnards qui détermina la revision de la constitution zuricoise et mit fin à la situation privilégiée de la ville). — E. Dürr. Le chanoine et polémiste zuricois Félix Hemmerli, auteur d'un chant populaire historique (composé en 1443 et dirigé contre les Confédérés, avec lesquels sa ville natale, alliée à l'Autriche, était en guerre). = Annexe : F. Burckhardt. Bibliographie méthodique des travaux relatifs à l'histoire suisse parus en 1913 (1,582 numéros).

CHRONIQUE.

France. — Nous apprenons la mort de M. Léon-Albert-Camille Aussière, ancien élève de la Faculté des lettres de Paris. Après son succès à l'agrégation d'histoire, il avait été nommé professeur au lycée de Bastia. Il avait pris quelque temps avant la guerre un congé pour préparer sa thèse de doctorat sur le faubourg Saint-Antoine de Paris. Il voulait montrer comment l'industrie du meuble s'est établie en ce quartier et faire une histoire de cette industrie à Paris; il avait réuni un très grand nombre de documents et dressé les statistiques les plus intéressantes. Il partit au début de la guerre comme sergent au 94e d'infanterie et tomba glorieusement au champ d'honneur à Zillebecke, près d'Ypres (Belgique), le 14 décembre 1914, à l'âge de trente et un ans. Ses parents et ses amis n'ont eu la nouvelle officielle de sa mort qu'après de longs mois d'attente. C. Pf.

— Les journaux du début de février 1916 annoncent la mort de M. Joseph Fabre. Né à Rodez le 10 décembre 1842, il se voua d'abord à la philosophie; nommé professeur au lycée de Caen, il fut révoqué en 1868 par l'Empire pour ses opinions libérales, comme un peu plus tard l'*ordre moral* lui enleva le poste de chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux. Ses premiers ouvrages furent des livres élémentaires de philosophie ou d'histoire de la philosophie à l'usage des classes. Nommé député de l'Aveyron en 1881, puis sénateur de 1894 à 1903, il publia une petite plaquette populaire sur Jeanne d'Arc (1882); séduit par l'héroïsme de Jeanne, il voulut connaître davantage les documents, traduisit en français d'abord le procès de condamnation, puis le procès de réhabilitation (1884-1888), d'après les textes publiés par Jules Quicherat; enfin il voulut porter sur la scène ce sujet et composa en 1890 son drame de Jeanne d'Arc, en cinq actes et un prologue. Il devint ainsi l'hagiographe de la Pucelle d'Orléans, écrivit sur elle diverses brochures de propagande, composa pour le journal *le Temps* le *Mois de Jeanne d'Arc*, le mois de mai qui, pour d'autres, est le mois de Marie. Il proposa à la Chambre des députés et au Sénat de célébrer chaque année une fête nationale en l'honneur de la bonne Lorraine. Il se prit aussi de passion pour la chanson de Roland dont il donna en 1901 une traduction « nouvelle et complète, rythmée conformément au texte roman ». Quand les caprices des collèges électoraux l'eurent rendu en 1903 à la vie privée, il publia chez Alcan quatre volumes qui se font pendant : *la Pensée antique (de Moïse à Marc-Aurèle)*, 1902; *la Pensée chrétienne (des Évangiles à l'Imitation de Jésus)*, 1905; *la Pensée moderne (de Luther à Leibniz)*, 1908;

les Pères de la Révolution (de Bayle à Condorcet), 1910, volumes naturellement un peu superficiels, mais où l'auteur montre la droiture de son âme et son enthousiasme pour toutes les belles causes. Il traduisit en français l'*Imitation*, édita cent poésies, tirées de la paraphrase faite de l'*Imitation* par Pierre Corneille. Quelque temps avant la guerre, il publia à part le chapitre consacré à Jean-Jacques Rousseau dans les *Pères de la Révolution*. M. Joseph Fabre s'est éteint à Cannes à l'âge de soixante-quatorze ans. C. Pf.

— M. Adrien Krebs, un des directeurs de la revue des revues à la *Revue de philologie*, est mort le 13 janvier 1916 dans sa soixante-septième année. Suisse d'origine, il était Français de cœur. Professeur pendant plus de trente ans à l'École alsacienne, il fut un éducateur émérite. Il remplit ses fonctions avec une si scrupuleuse conscience qu'il ne se réserva pas le temps d'achever ses thèses pour le doctorat ès lettres. Quelques articles qu'il a donnés au *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines : Choregia, Empeloroi, Epeunaktai, Epibatae, Epistoleus, Nomographoi, Nomophylakes, Taxiarchoi*, montrent ce qu'il aurait fait s'il avait pu se donner tout entier à ses chères études sur les antiquités grecques. Ch. B.

— M. Maurice Prou, membre de l'Institut, a été nommé directeur de l'École des chartes, en remplacement de M. Paul Meyer, admis à la retraite.

— M. André Michel, conservateur aux Musées nationaux, et Mme André Michel, Mme veuve Ormond, Mme veuve Robert André-Michel, voulant perpétuer la mémoire de M. Robert André-Michel, leur fils, petit-gendre et mari, ancien élève de l'École des chartes et ancien membre de l'École française de Rome, tombé au champ d'honneur le 13 octobre 1914, à qui ses ouvrages avaient assuré une place éminente parmi nos meilleurs historiens et en qui les lettres et l'érudition françaises mettaient des espérances plus grandes encore, viennent de fonder à l'École des chartes une bourse annuelle de voyage destinée à permettre à un élève sortant d'étudier les monuments de nos provinces et de faire des recherches dans les archives, bibliothèques et musées des départements et même de l'étranger. Cette bourse, dite *bourse Robert André-Michel*, destinée à encourager et à favoriser les recherches aussi bien historiques qu'archéologiques, est de 900 francs. Elle sera décernée annuellement par le Conseil de perfectionnement siégeant avec les professeurs et chargés de cours.

— Une circulaire ministérielle, rédigée par le Comité des travaux historiques et scientifiques, annonce une enquête sur les biens communaux. La section des sciences économiques et sociales du Comité a pensé que les sociétés savantes de Paris et des départements, les professeurs dans les Facultés de droit et les Facultés des lettres de nos Universités, tous les érudits enfin devaient unir leurs efforts pour mener à bien cette enquête. En conséquence, il a établi un plan

d'études pour la partie historique et pour la partie économique. Nous le reproduisons ici. Le Comité attire particulièrement l'attention des travailleurs sur les points suivants : d'abord pour l'enquête historique : 1° Origine des communaux. — Les *communia* des premiers siècles du moyen âge. Texte des actes, chartes de coutumes ou autres documents qui mentionnent des biens communaux. Les communaux, dans un endroit déterminé, tirent-ils leur origine de droits anciens de la communauté, d'un usage immémorial, de concessions de seigneurs? Dans ce dernier cas, étudier ces concessions; en tout cas, retracer l'histoire des démêlés des communautés avec les seigneurs; des sentences et des transactions qui les ont terminés; des procédés, tels que le cantonnement, employés pour donner satisfaction aux deux parties. — Application, dans ces controverses, de la règle : nulle terre sans seigneur; conflits des communautés avec les hauts-justiciers à propos des terres vaines et vagues. En ce qui touche l'étude des origines, on s'attachera surtout, en évitant des généralisations hâtives, à obtenir des résultats concrets, solidement établis pour une commune ou une région. On préparera ainsi, par des recherches méthodiques, la solution de la question si vivement débattue de l'origine des communaux.

2° Gestion et exploitation des communaux. — Détermination des personnes qui ont droit à en jouir. — Détermination et réglementation des modes de jouissance. — Actes de disposition. — Étudier, à ce point de vue, l'action des communautés rurales et, en particulier, le fonctionnement de leurs assemblées : comment se prennent les décisions, à la majorité, à l'unanimité? — Assujettissement des bois communaux au régime forestier.

3° Étudier l'application aux communaux des diverses ordonnances royales. Cette étude sera faite d'après les documents fournis par les archives départementales, par les archives communales et aussi d'après les correspondances administratives déjà publiées.

On s'efforcera d'en dégager : *a)* les effets des ordonnances royales destinées à assurer la conservation des communaux. Révocation des aliénations; reprise des biens usurpés; aliénations qui ont eu lieu malgré les ordonnances; action de la tutelle administrative en cette matière; *b)* les effets du droit de triage et autres droits reconnus ou laissés aux seigneurs; *c)* les effets des mesures prises par l'administration royale, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, dans diverses régions, pour encourager et multiplier les partages de jouissance et même les partages de pleine propriété. — Accueil fait à ces mesures; résultats qu'elles ont produits. — Délibérations des Assemblées provinciales sous Louis XVI; cahiers des communautés à la veille des États-Généraux.

4° Dresser une statistique des communaux sous l'ancien régime dans une région déterminée.

5° Étudier l'application des lois de la période révolutionnaire.

Pour l'enquête économique : 1° Origine des biens communaux : immémoriale, féodale, attribution aux communes par la loi du 10 juin

1793, résultant d'actes d'acquisition à titre gratuit ou onéreux, ou d'actes récognitifs, judiciaires ou synallagmatiques. — Indiquer ces actes avec leur date et leurs clauses essentielles.

2° Les biens sont-ils la propriété des habitants de la commune entière, d'une ou plusieurs sections, ou de communes co-propriétaires? — A quelles dates et par quels actes y a-t-il eu division ou réunion? Création de communes nouvelles ou réunion de communes?

3° Étendue des biens en mesures métriques. — Nature des biens : terres arables, genre de culture; terrains non cultivés destinés à la dépaissance des animaux; prairies naturelles et artificielles. — Bois et forêts. — Estimation de la valeur actuelle des biens.

4° Mode de jouissance. Jouissance promiscue ou allotissements. Affouage; mode d'affouage : par tête, par feu ou mixte. — Allotissement. Dispositions spéciales à certaines parties du territoire : Trois-Évêchés (édit de juin 1769). Bourgogne (janvier 1774). Flandre (1777). Artois (arrêt du Conseil de février 1779). Syndicats de vallées dans les régions pyrénéennes. — La jouissance est-elle gratuite ou donne-t-elle lieu aux cotisations en argent prévues par la loi du 5 avril 1884 (art. 133, n° 2)? — Quelle est la quotité de ces cotisations : au total ou par lot?

5° Partages. — Les biens ont-ils fait l'objet de partages? A quelles dates? Avec quelles autorisations? — Le partage a-t-il été total ou partiel? Gratuit ou onéreux? Par tête, ou par feu, ou mixte? — Quotité et valeur des biens partagés. — Biens restant livrés à la jouissance commune. — Appréciation sur la valeur économique des partages. — Augmentation du produit de l'impôt résultant des partages effectués. — L'augmentation éventuelle de la richesse publique a-t-elle été compensée par une diminution de ressources pour la population pauvre? — Faut-il favoriser les partages ou s'y opposer dans la mesure où la législation actuelle le permet, la jurisprudence actuelle du Conseil d'État admettant pour les conseils municipaux le droit de décider le partage à titre onéreux?

Allemagne. — On annonce la mort (5 octobre 1915) de l'archéologue allemand Wolfgang Helbig. Il était né à Dresde le 2 février 1839. Après son mariage avec une princesse russe, il alla habiter Rome comme secrétaire de l'Institut prussien (plus tard allemand) d'archéologie. Ses travaux, et ils sont nombreux, portent tous sur l'archéologie grecque et romaine : *Wandgemælde der vom Vesuv geschütteten Stædte Campaniens* (1868); *Untersuchungen über die Campanische Wandmalerei* (1873); *Osservazioni sopra il commercio dell' ambra* (1877); *Sopra la primitiva civiltà italica* (1879); *Italiker in der Po-Ebene* (1879); *Sopra la provenienza degli Etruschi* (1884). Son *Führer durch die œffentlichen Sammlungen der klassischen Alterthümer in Rom* (1887) a eu les honneurs d'une troisième édition (1912) et d'une traduction française par J. Toutain (1893); de même son livre : *Das homerische Epos*, a été traduit en français par Fl. Trawinski sous le titre : *l'Épopée homé-*

rique expliquée par les monuments (1894). Membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il publia dans les *Mémoires* de cette Académie plusieurs études : *Sur la question mycénienne* (t. XXXV, 1896); *Les ἱππεῖς athéniens* (t. XXXVII, 1905); *Sur les attributs des Saliens* (t. XXXVI, 1905). Membre de l'Académie des sciences de Bavière, il donna également des études dans les *Abhandlungen der philos.-philologischen Klasse* de cette Académie : *Zur Geschichte des römischen Equitatus* (t. XXIII, 1905); *Ueber die Einführungszeit der geschlossenen Phalanx* (t. XLI, 1911). Il fut encore membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de l'Accademia dei Lincei, etc.

— On nous communique un numéro de la *Neue Zürcher Zeitung* (19 décembre 1915) qui contient d'utiles renseignements sur les journaux de guerre publiés par les Allemands dans les territoires étrangers qu'ils occupent à l'est et à l'ouest; il y est surtout question de deux journaux qui paraissent en France. Le premier est la *Liller Kriegszeitung*, qui s'est installée dans les meubles de l'*Écho du Nord*, à Lille, et dont le rédacteur en chef est un certain Paul Oskar Hoecker, auteur fort à la mode, dit-on, de romans pour demoiselles, actuellement capitaine de landwehr, et qui a conté, non sans verve, ses premières impressions de campagne (*An der Spitze meiner Kompagnie*. Berlin, Allstein, 1914). Sous cette direction, la feuille lilloise a trouvé un succès croissant auprès des civils comme des militaires; elle tire à 80,000. Le second journal est la *Gazette des Ardennes*, dont les articles ont été, ainsi que ceux de la *Liller Kriegszeitung*, réunis en volume (*Un an de journalisme en pays occupé. Recueil d'articles parus dans la Gazette des Ardennes. 1er novembre 1914-31 octobre 1915*); elle tire actuellement à plus de 100,000, et l'on a vendu plus de 40,000 exemplaires des numéros illustrés. On nous vante la scrupuleuse honnêteté avec laquelle cette *Gazette* est rédigée; il est très vrai que les listes des soldats français tués, blessés ou prisonniers qu'elle contient sont consultées avec le plus vif intérêt; peut-être le soin que les Allemands apportent à la rédaction de ces listes s'explique-t-il par d'autres raisons que le souci de l'exactitude professionnelle; mais passons! L'angoisse dans laquelle le gouvernement allemand laisse volontairement plongées tant de familles françaises qui, depuis un an de guerre et plus, n'ont pu obtenir le moindre renseignement sur leurs enfants disparus dans la zone des armées est une cruauté que la *Gazette des Ardennes* épargne à beaucoup de nos compatriotes. Elle s'est en outre imposé la tâche plus épineuse de réfuter les accusations et, dit-elle, les calomnies de la presse parisienne sur la conduite des armées allemandes dans les régions occupées par elles. Dans un de ses articles, on a entrepris de prouver l'inanité des « atrocités allemandes » en invoquant le témoignage de Gabriel Monod. Dans ses *Souvenirs sur la campagne de 1870-1871*, Monod n'a-t-il pas dit qu'il a trouvé auprès des ambulances allemandes « plus que des égards, presque des sentiments de fraternité » ?

N'a-t-il pas écrit : « Le respect des Allemands pour les femmes est le trait le plus remarquable de cette campagne, car c'est là une qualité nationale et une des sources de la force germanique » ? Et l'on veut forcer le lecteur à tirer cette conclusion qu'en 1914-1915 les soldats allemands n'ont jamais violé les lois de la guerre ni les préceptes de la morale chrétienne ! En vain, les faits sont-ils là, nombreux autant qu'effrayants; en vain des enquêtes conduites avec le souci le plus scrupuleux de la vérité par les gouvernements français, anglais et belge ont-elles attesté et décrit dans toute leur horreur les crimes allemands, on refuse d'en admettre l'existence, sous prétexte que quarante-quatre ans auparavant on a constaté chez les Allemands une conduite moins inhumaine !

Admirons en outre l'art perfide avec lequel le rédacteur de la *Gazette des Ardennes* manie le témoignage de G. Monod : les citations faites par lui sont exactes; on les trouvera dans *Allemands et Français* (édit. de 1872, p. 69 et 86); mais il a volontairement ignoré vingt autres passages où Monod a témoigné de la brutalité des soldats, de la bassesse d'âme de certains officiers. M. John Viénot en a signalé bon nombre dans un article de la *Revue chrétienne* (1915, p. 393-400) où il flétrit comme il convient l'ignominie du procédé. On me permettra de revenir sur cet attristant sujet (cf. *Revue histor.*, t. CXX, p. 237) et de rappeler à mon tour quelques passages de la brochure de Monod, non d'après l'édition française, que j'ai cependant sous les yeux, mais d'après un choix qui en a été publié en Allemagne (chez Velhagen et Klasing, à Bielefeld et Leipzig, n° 176 de la collection « Prosateurs français », 1907; 2e édit., 1912[1]) : à Raucourt, le 30 août 1870, arrivent les Bavarois : « J'avais vu tout à l'heure la bête humaine stupéfiée par la peur; je la voyais maintenant enragée par le combat. Les uns s'occupaient de voler les chevaux et les bestiaux, d'autres dévalisaient les armoires, saccageaient les boutiques... » (p. 12). « A Civry..., à Fontenoy, à Châteaudun, nous nous trouvons non plus en présence de faits de guerre, mais en présence du système terroriste de l'invasion prussienne dans toute sa sauvagerie... » (p. 28). « Malheur à qui tombait entre les mains des Poméraniens, des Polonais, des Silésiens, des Prussiens orientaux, des Bavarois. J'ai vu ces derniers à l'œuvre dans les Ardennes, à Raucourt; beaucoup d'entre eux sont doux et bons, mais ils sont souvent ignorants, grossiers et pillards; ils brisaient tout avec une sorte de plaisir stupide » (p. 31). Quant aux officiers, « combien n'y en a-t-il pas qui se déshonorent par des brutalités indignes d'hommes cultivés...! Je ne parle pas seulement de l'ivrognerie [qui est toujours regardée avec indulgence en Allemagne, *mots supprimés dans l'édition allemande*], ni de la fureur au jeu, qui existe chez eux au même degré que chez nos marins, mais de vol... Parfois ils volaient en grand; d'autres fois ils

1. L'édition de 1907 a été faite à l'insu de l'auteur, qui a aussitôt protesté et demandé que l'ouvrage ne fût pas réimprimé. Néanmoins, une seconde édition, celle de 1912, a paru peu après la mort de Gabriel Monod.

descendaient jusqu'à commettre de petits vols, honteux et vils » (p. 39). Qu'enfin le rédacteur de la *Gazette des Ardennes* ouvre *Allemands et Français*, non plus dans l'édition allemande qui a omis un passage particulièrement significatif, mais l'édition française (p. 88-96), et il y verra dénoncées avec force les causes profondes de ces excès : « C'est malheureusement la partie la plus éclairée de la nation qui s'est montrée la plus indigne du rang élevé qu'elle occupe dans la civilisation européenne. Ce sont les hommes politiques et les savants des universités qui ont excité les haines nationales en représentant cette guerre, non seulement comme la revanche d'Iéna, mais comme la juste compensation des innombrables invasions des Français en Allemagne. Ils ont bien soin de ne pas dire que, quand nous faisions la guerre à des Allemands, c'était presque toujours comme alliés d'autres Allemands... Ils se sont moqués, non sans raison, de nos théories sur la guerre civilisatrice, la guerre révolutionnaire, et ils enflent le peuple allemand du même orgueil qui nous a perdus, en lui faisant croire que sa mission est de répandre dans le monde la civilisation et la morale germaniques... » (p. 89). « Puisque les Allemands se prétendent supérieurs en intelligence comme en moralité, ne devaient-ils pas tenir à honneur d'inaugurer une ère nouvelle dans les guerres et la politique européenne? Au lieu de cela, ils se prévalent de nos crimes pour excuser les leurs... » (p. 91). « Les seules protestations qui se soient élevées contre cette corruption de l'esprit allemand, contre cet enivrement, cette démoralisation produite par la victoire, venaient des membres du parti démocratique avancé, de ceux à qui on lance comme des injures les noms de socialistes et de matérialistes, et qui seuls en réalité ont eu le sentiment de la justice et de l'idéal. Ce sont, au contraire, les hommes religieux, les membres de l'Alliance évangélique à Berlin, et aussi les aumôniers militaires (*Feldprediger*) qui manifestaient au plus haut degré et excitaient par leurs paroles les passions mesquines et injustes que font naître l'abus et le culte de la force » (p. 92).

Soyons convaincus que rien de ces pages si élevées, si patriotiques, n'a passé dans la *Gazette des Ardennes*. Il est vrai que ses rédacteurs sont aussi des combattants et qu'à la guerre tous les arguments doivent leur paraître bons, même les calomnies, comme tous les engins de destruction doivent leur paraître légitimes, même ceux que condamne le droit des gens. La *Neue Zürcher Zeitung*, heureusement, n'est pas lue par les seuls Allemands que peut-être ne choqueraient pas ces procédés d'une polémique déloyale; elle s'adresse aussi à des Suisses, façonnés par la pratique plusieurs fois séculaire de la liberté politique et du libre examen. Ils se joindront à nous pour protester contre l'hypocrite argumentation employée par le rédacteur de la *Gazette des Ardennes*. — La *Neue Zürcher Zeitung* a bien voulu en effet insérer dans son numéro du 3 février une analyse de la présente note. Ch. B.

Amérique. — Un Congrès américain de bibliographie et d'histoire

aura lieu en 1916 à Buenos Aires et à Tucuman pour célébrer le centième anniversaire de l'indépendance de la République argentine.

— Il vient de se fonder à Washington un *Journal of the Negro history;* le prospectus le définit « périodique officiel d'un grand nombre de blancs et de personnes de couleur qui ont organisé une Association pour l'étude de la vie et de l'histoire des nègres, à l'effet de sauver et de publier les souvenirs des hommes de couleur dans les deux hémisphères ». Le président de l'Association est M. Geo C. Hall (Chicago) et le directeur du journal M. Carter G. Woodson (Washington).

Grande-Bretagne. — Un très ancien bibliothécaire du British Museum, N. E. S. A. Hamilton, vient de mourir à Champéry, en Suisse. Il avait atteint un âge très avancé. Il publia dans la collection du maître des rôles la chronique de Guillaume de Malmesbury, *De Gestis pontificum Anglorum libri quinque* (1870), et pour la Royal Society of literature l'*Inquisitio comitatus Cantabrigiensis* (1876), document très précieux pour l'étude du Domesday book et dont l'édition recommande M. Hamilton à la reconnaissance des historiens.

— Sir John Rhys, professeur de langue celtique à l'Université d'Oxford, est mort subitement le 17 décembre 1915 à l'âge de soixante-quinze ans. Nous lui consacrerons une notice détaillée dans une prochaine livraison.

— Sir John Knox Laughton vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était né à Liverpool le 23 avril 1830. Après avoir servi dans la marine et pris part aux campagnes de Crimée et de Chine, il fut professeur de mathématiques et de science navale au collège naval de Portsmouth (1866-1873). Il publia d'abord les *Letters and despatches of Lord Nelson* (1886), des *Studies in naval history* (1887), les *Memoirs relating to the lord Torrington* (publiés en 1889 pour la Camden Society). Puis, quand fut fondée la Société des archives de la Marine, il en fut nommé secrétaire, fonctions qu'il remplit avec un zèle admirable pendant près de vingt années (1893-1912); sous les auspices de cette Société, il publia le très important recueil de *Papers relating to the defeat of the spanish Armada* (1895), le *Journal of rear-admiral Bartholomew James, 1752-1828* (1896), le tome I du *Naval Miscellany* (1902), les trois volumes des *Barham papers* (1907-1908). Pour la R. Commission on historical manuscripts, il fit l'inventaire des manuscrits historiques de Lady Du Cane, qui intéressent en beaucoup de points l'histoire de France au XVIIIe siècle (1905). Il édita en outre les *Recollections of commander James Anthony Gardner* (1906) et, pour le grand public, il écrivit des livres estimés sur les plus célèbres amiraux anglais de Howard à Nelson, des articles dans l'*Edinburgh Review*, dans le *Dictionary of national biography*, etc. Ch. B.

Portugal. — Le 5 décembre 1914, lors de la première séance tenue

à Lisbonne en la nouvelle année scolaire par la Société des sciences médicales, son président, M. Ricardo Jorge, a prononcé un discours d'ouverture où il montrait le rôle du médecin dans la guerre, où il accusait aussi les Allemands d'avoir provoqué la lutte actuelle par leur immense orgueil et leur mégalomanie, véritables signes morbides pour le spécialiste, où il opposait enfin à l'outrecuidance des 93 intellectuels allemands dans leur appel aux nations civilisées les paroles de Virchow, déclarant en 1871 qu'il fallait distinguer entre la politique exclusivement nationale et la science universellement humaine : « La politique », écrivait le savant allemand, « sépare les nations; la science les unit, et malheur à ceux qui rompent ce lien ! » Ce discours, paru dans la *Medicina contemporeana*, fut vivement critiqué en Allemagne par C. Mense, dans sa revue, *Archiv für Schiffs - und Tropen-Hygiene*. A cette critique, M. R. Jorge a répondu de bonne encre en portugais et en français (*A margem duma revista alemã. En marge d'une revue allemande*, Lisbonne, 1915, in-4°, 19 p.), et la Société des sciences médicales de Lisbonne a décidé de republier le discours du 5 décembre 1914, avec une traduction en français (*A guerra e o pensamento medico. La guerre et la pensée médicale*, Lisbonne, 1915, in-4°, 62 p.). C. Pf.

Erratum.

Page 186, lignes 37 et 38, nous parlons, d'après le *Temps* (10 décembre 1914), des déclamations proférées par le pasteur Fritz Philippi à Berlin et par le pasteur Lœbel à Leipzig. La *Semaine littéraire* de Genève (5 février 1916) nous apprend que le sermon de M. Fritz Philippi a été prononcé non à Berlin, mais sur le front; il a paru intégralement dans la *Christliche Welt* de Marbourg (n° 32); la *Semaine littéraire* en traduit les principaux passages. Quant au pasteur Lœbel de Leipzig, son nom a été estropié; il s'appelle Lœber et est pasteur à Fremdiswalde; il est l'auteur d'une homélie intitulée *le Christianisme et la guerre*, écrite sur le même ton que le sermon de Fr. Philippi. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (24 décembre 1915) avait nié l'existence du sermon parce qu'on s'était trompé sur le lieu où il a été prononcé, et celle de l'homélie parce qu'on s'était trompé sur le nom de l'auteur. Alors même qu'il faudrait mettre hors de cause M. Lœber, il suffirait, pour être édifié sur la mentalité de certains pasteurs courtisans, de lire les extraits de sermons de guerre (près de 800) qui ont été recueillis par M. F. Kœhler, pasteur à Berlin, sous le titre : *Der Weltkrieg im Urteil der deutsch-protestantischen Kriegspredigt* (Tubingue, Paul Siebeck).

Page 227, ligne 12. La thèse de doctorat que préparait Louis Boutry portait sur l'Ardenne et non sur *l'Argonne*, comme il a été imprimé par erreur.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Doumergue (*Emile*). Le droit et la force, d'après les manuels des états-majors allemands et français, 185.
Finot (*Jean*). Civilisés contre Allemands, 382.
Force (la) brutale et la force morale, 389.
Fournier (*Paul*). Un groupe de recueils canoniques italiens des xe et xie siècles, 377.
Gierke (*Otto von*). Krieg und Kultur, 394.
Kipp (*Theodor*). Von der Macht des Rechts, 395.
Raveneau (*Louis*). Bibliographie géographique annuelle, 428.
Seeberg (*Reinhold*). Krieg und Kulturfortschrift, 396.
Stern (*Alfred*). Reden, Vortræge und Abhandlungen, 376.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Aegyptische Urkunden aus den k. Museen zu Berlin, 132.
Bauer (*G.*). Die Heidelberger Epitome, 150.
Bethe (*Erich*). Homer; Dichtung und Sage, 141.
Blinkenberg (*Chr.*). La chronique du temple lindien, 119, 142.
Boudreaux (*P.*). Voir *Cagnat* (*R.*).
Bourguet (*Émile*). Inscriptions de Delphes, de l'entrée du sanctuaire au trésor d'Athènes, 113.
— Monuments et inscriptions de Delphes. Questions de chronologie, 152.
Breccia (*Evaristo*). Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée d'Alexandrie, 125.
Buckler (*W. H.*) et *Robinson* (*D. M.*). Greek inscriptions from Sardes, 124.
Cagnat (*R.*), *Toutain* (*J.*), *Boudreaux* (*P.*) et *Lafaye* (*G.*). Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, 127.
Christ (*Wilhelm von*). Geschichte der griechischen Literatur, 6e édit., par *Schmid* (*Wilhelm*), 141.
Colin (*G.*). Inscriptions du trésor d'Athènes à Delphes, 113.
Collitz (*H.*) et *Hoffmann* (*O.*). Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften, 127.
Comparetti (*D.*). Papiri Fiorentini, 135.
Cumont (*Franz*). Studia Pontica, 124.
— Musées royaux du Cinquantenaire. Catalogue des sculptures et inscriptions antiques, 125.
David (*Emmanuel*). Ἀνέκδοτοι ἐπιγραφικαὶ Λέσβου, 120.
Defourny (*M.*). Aristote. Théorie économique et politique sociale, 147.
Dikaiomata. Auszüge aus Alexandrinischen Gesetzen und Verordnungen in einem Papyrus der Universitæt Halle, 133.
Etter (*Anton*). Ein Athenisches Gesetz über die Elensinische Aparchè, 110.
Endres (*Heinrich*). Die offiziellen Grundlagen der Alexanderüberlieferung, und das Werk des Ptolemæus, 149.
Ferguson (*W. Scott*). The delian gymnasiarchs, 154.
Fischer (*Friedericus*). Thucydidis reliquiae in papyris et membranis aegyptiacis servatae, 145.
Fritze (*Hans von*). Die antike Münzen Mysiens, 138.
— et *Gaebler* (*Hugo*). Nomisma, 139.
Gaebler (*Hugo*). Voir *Fritze* (*Hans von*).
Gemoll (*G.*). Voir *Xénophon*.
Ginzel (*F. K.*). Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie, 151.
Hatzfeld (*Jean*). Inscriptions de Thessalie, 153.
Heisenberg (*A.*) et *Wenger* (*L.*). Byzantinische Papyri, 132.
Hill (*George Francis*). Catalogue of the greek coins of Palestine, 139.
Hirzel (*Rudolf*). Plutarch, 150.
Hoffmann (*O.*). Voir *Collitz* (*H.*).
Homolle (*Théophile*). Fouilles de Delphes, 113.
How (*W. W.*) et *Wells* (*J.*). A commentary on Herodotus, 141.
Hunt (*Arthur S.*). The Oxyrynchus Papyri. Part VIII, 130.
— Catalogue of the greek Papyri, in the John Rylands library Manchester, 131.

Inscriptiones graecae, II et III, ed. minor. Voir *Kirchner* (*Johannes*).
Inscriptiones graecae, t. V, 112.
Inscriptiones graecae, t. XI, 116.
Johnson (*Allan C.*). The creation of the tribu Ptolemaïs at Athens, 152.
Jouguet (*Pierre*). Papyrus de Théadelphie, 134.
Judeich (*W.*). Theopomps Hellenika, 146.
Kalbfleisch (*Carolus*). Papyri Iandanae, 132.
Kalinka (*Ernst*). Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων Πολιτεία, 144.
Keil (*Joseph*) et *Premerstein* (*Anton von*). Bericht über eine zweite Reise in Lydien, 1908, 123.
Kern (*Otto*). Inscriptiones graecae, 128.
Kinkel (*J.*). Die sozialökonomischen Grundlagen des Staats-und Wirtschaftslebens von Aristoteles, 147.
Kirchner (*Johannes*). Inscriptiones graecae, t. II et III, edit. minor, 109.
Kolbe (*Gualtherus*). Inscriptiones Laconiae, Messeniae, Arcadiae, 112.
Kornemann (*Ernst*) et *Meyer* (*Paul M.*). Griechische Papyri im Museum des oberhessischen Geschichtsvereins zu Giessen, 131.
Lafaye (*G.*). Voir *Cagnat* (*J.*).
Lagercranz (*Otto*). Papyrus graecus Holmiensis, 136.
Larfeld (*Wilhelm*). Griechische Epigraphik, 129.
Laudien (*Arthur*). Griechische Inschriften als Illustrationen zu den Schulschriftstellern, 129.
— Griechische Papyri aus Oxyrhynchos für den Schulgebrauch ausgewählt, 137.
Lesquier (*J.*). Papyrus de Magdôla, 134.
Lietzmann (*Joh.*). Tabulae in usum scholarum, 128.
— Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen, 128.
Masqueray (*Paul*). Bibliographie pratique de la littérature grecque, 141.
Mélanges Holleaux, 117.
Mess (*A. von*). Aristoteles Ἀθηναίων Πολιτεία, und die politische Schriftstellerei Athens, 146.
Meyer (*Paul M.*). Griechische Papyrusurkunde der Hamburger Stadtbibliothek, 131.
— Voir *Kornemann* (*Ernst*).
Michel (*Charles*). Recueil d'inscriptions grecques. Supplément, 128.
Mitteis (*Ludwig*) et *Wilcken* (*Ulrich*). Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde, 137.
Pareti (*L.*). Cratippo e le « Elleniche » di Oxyrhynchos, 145.
Pareti (*L.*). Note sul calendario spartano, 152.
Peter (*Hermann*). Wahrheit und Kunst, Geschichtschreibung und Plagiat im klassischen Altertum, 141.
Picard (*Ch.*). Voir *Plassart* (*A.*).
Plassart (*A.*). Fouilles de Délos. Inscriptions du gymnase, 117, 153.
— et *Picard* (*Ch.*). Inscriptions d'Éolide et d'Ionie, 120.
Pomtow (*H.*). Die delphische Archontentafel im III Jahrh., 153.
Poralla (*Paul*). Prosopographie der Lakedaimonier bis auf die Zeit Alexanders des Grossen, 151.
Preisigke (*Friedrich*). Berichtigungsliste der griechischen Papyrusurkunden aus Ægypten, 137.
— Griechische Papyri der k. Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg, 131.
— Griechische Urkunden des ægyptischen Museums zu Kairo, 133.
— Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten, 137.
Premerstein (*Anton von*). Voir *Keil* (*Joseph*).
Publications of the Princeton University archæological expedition to Syria, 1904-1905 and 1909, 124.
Robinson (*D. M.*). Voir *Buckler* (*W. H.*).
Rostrup (*Egill*). Oxyrhynchos Papiri III, 379, 446.
Roussel (*Pierre*). Note additionnelle sur la liste des gymnasiarques, 153.
Roos (*A. G.*). Studia Arriana, 149.
Rühl (*Fr.*). Voir *Xénophon*.
Sandys (*John Edwin*). Aristotle's Constitution of Athens, 146.
Schmid (*Wilhelm*). Voir *Christ* (*Wilhelm von*).
Toutain (*J.*). Voir *Cagnat* (*R.*).
Wenger (*L.*). Voir *Heisenberg* (*A.*).
Vitelli (*G.*). Documenti e teste letterarii dell' età romana e bizantina, 135.
— Papiri greci e latini, 136.
Walker (*E. M.*). The Hellenica Oxyrhynchia, its authorship and authority, 146.
Wells (*J.*). Voir *How* (*W. W.*).
Wenger (*L.*). Voir *Heisenberg* (*A.*).
Wilcken (*Ulrich*). Voir *Mitteis* (*Ludwig*).
Wilhelm (*Adolf*). Urkunden des korinthischen Bundes der Hellenen, 126.
— Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde, 127.
Witkowski (*Stan.*). Epistulae privatae graecae quae in papyris aetatis Lagidarum servantur, 137.

Xénophon. Institutio Cyri, édit. *G. Gemoll*, 145.
— Scripta minora, édit. *Fr. Rühl*, 145.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Albin (*P.*). Tous les journaux du front, 402.
Allemagne (l') et les Alliés devant la conscience chrétienne, 387.
Andler (*Charles*). Les origines du pangermanisme, 1800-1888, 183.
Archer (*William*). The thirteen days. July 23-August 4, 1914, 380.
Baldwin (*J. M.*). La France et la guerre. Opinions d'un Américain, 403.
Bauer (*Wilhelm*). Der Krieg und die œffentliche Meinung, 392.
Baumgarten (*Otto*). Der Krieg und die Bergpredigt, 398.
Bermejo de la Rica (*Antonio*). Sur quoi le Kaiser ne comptait pas, 385.
Bertholet (*Alfred*). Religion und Krieg, 393.
Beschiessung (die) der Kathedrale von Reims, 391.
Brandl (*Aloïs*). Byron im Kampf mit der englischen Politik, und die englische Kriegslyrik, 397.
Brückner (*Alex.*). Der Weltkrieg und die Slawen, 398.
Bulletin officiel du ministère de la Guerre. Recueil des documents insérés au « Bulletin officiel », 187.
Dampierre (*Jacques de*). L'Allemagne et le droit des gens, 400.
Dauzet (*Pierre*). Guerre de 1914. De Liège à la Marne, 384.
Deissmann (*Adolf*). Der Krieg und die Religion, 395.
Delannoy (*Paul*). L'Université de Louvain, 162.
Delitzsch (*Friedrich*). Psalmworte für die Gegenwart, 396.
Denis (*E.*). La Grande Serbie, 163.
Dupré (*Henri* et *Jeanne*). Voir *Walkins* (*Owen Spencer*), 402.
Eiszfeldt (*Otto*). Krieg und Bibel, 392.
Fleury-Lamure. Charleroi. Notes et impressions, 402.
Foulon (abbé *E.*). Arras sous les obus, 401.
Grandmougin (*Ch.*). Vengeons nos morts, 386.
Guerre (la) et le catholicisme, 386.
Guirand (*Félix*). Guerre de 1914-1915. Les livres diplomatiques des nations belligérantes analysés et commentés, 379.
Harnack (*Adolf von*). Was wir schon gewonnen haben, und was wir noch gewinnen müssen, 394.
Hervier (*Paul-Louis*). Kaiseriana, 414.
Herkner (*Heinrich*). Krieg und Volkswirtschaft, 397.
Hintze (*O.*), *Meinecke* (*Fr.*), *Oncken* (*H.*) et *Schumacher* (*H.*). Deutschland und der Weltkrieg, 168.
Hœtzsch (*Otto*). Der deutsche Kampf im Osten, 397.
J'accuse! Aus den Aufzeichnungen eines feldgrauen Akademikers, 392.
Kahl (*Wilhelm*). Vom Recht zum Krieg und vom Siegespreis, 395.
— Pessimismus und Optimismus im Kriege, 396.
Kœhler (*F.*). Der Weltkrieg im Lichte der deutsch-protestantischen Kriegspredigt, 393, 466.
Kohler (*Joseph*). Der heilige Krieg, 397.
Marten (*Wilhelm*). Deutsche Barbaren und englische Kultur-Dokumente, 391.
Meinecke (*Fr.*). Voir *Hintze* (*O.*).
Oncken (*H.*). Voir *Hintze* (*O.*).
Onnaud (*B.*). Les fourberies de l'Allemagne, 382.
O' Regan (*J. R. H.*). The german war of 1914, illustrated by documents of european history, 1815-1915, 381.
Penck (*Albrecht*). Was wir im Kriege gewonnen und was wir verloren haben, 398.
Réponse à l'Appel allemand aux Chrétiens évangéliques de l'étranger, 187.
Rignano (*Eugenio*). Les facteurs de la guerre et le problème de la paix, 186.
Rœthe (*Gustav*). Wir Deutschen und der Krieg, 393.
Schumacher (*A.*). Voir *Hintze* (*O.*).
Sering (*Max*). Die Ursachen und die weltgeschichtliche Bedeutung des Krieges, 395.
Snouck-Hurgronje (Dr *C.*). The holy war « made in Germany », 182.
Stammler (*Rudolf*). Die Gerechtigkeit in der Geschichte, 398.
Tablettes chronologiques de la guerre, 403.
Titius (*D. Arthur*). Unser Krieg, 393.
Violations (les) des lois de la guerre par l'Allemagne, t. I, 188.
Wampach (*Gaspard*). Le grand-duché de Luxembourg et l'invasion allemande, 401.
Walkins (*Owen Spencer*). Avec les Français en France et en Flandre; trad. par *Henri* et *Jeanne Dupré*, 402.
Welschinger (*Henri*). La Belgique héroïque, 385.
Wilamowitz-Mœllendorff (*Ulrich von*). Reden aus der Kriegszeit, 390.
— In den zweiten Kriegswinter, 390.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Blondel (*Georges*). Ce qu'il faut penser des Allemands, 412.
— La situation de l'Allemagne. Déceptions et difficultés, 412.
— L'école allemande et sa responsabilité, 412.
— Les banques allemandes et le commerce d'exportation, 412.
Chuquet (*Arthur*). De Frédéric II à Guillaume II, 412.
Delbrück (*Hans*). Ueber der kriegerischen Charakter des deutschen Volkes, 394.
Lamprecht (*Karl*). Deutscher Aufstieg, 105.
Lanessan (*J.-L. de*). Introduction à la guerre de 1870. Les empires germaniques et la politique de la force, 383.
Lasson (*Adolf*). Deutsche Art und deutsche Bildung, 394.
Lesage (*Charles*). Les câbles sous-marins allemands, 414.
Liszt (*Franz von*). Von der Niebelungentreue, 395.
Litzmann (*Berthold*). Ernst von Wildenbruch und der nationale Gedanke, 396.
Pasquier (*Félix*). Théories pangermanistes au XVIIe siècle, 415.
Riehl (*Aloïs*). 1813. Fichte-1914, 395.
Schmid (*Alfred*). Deutschtum und die bildende Kunst, 399.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

Bauty (*Ed.*). En Alsace reconquise. Impressions du front, 1915, 187.
Communes (les) de l'Alsace-Lorraine. Répertoire alphabétique, 410.
Coubé (*Stephen*). Alsace-Lorraine et France rhénane, 386.
Séailles (*Gabriel*). L'Alsace-Lorraine. Histoire d'une annexion, 411.
Wetterlé (abbé). La jeune génération en Alsace-Lorraine, 385.

HISTOIRE D'AUTRICHE-HONGRIE.

Chervin (*A.*). L'Autriche et la Hongrie de demain. Les différentes nationalités d'après les langues parlées, 416.

HISTOIRE DE CHINE.

Clements (*Paul H.*). The Boxer rebellion; a political and diplomatic review, 374.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Bolton (*Herbert E.*). Father Kino 's lost history, 417.
— The founding of mission Rosario, 417.
— Spanish mission records at San Antonio, 417.
— The native tribes about the East Texas missions, 417.
— The Jumano Indias in Texas, 1650-1771, 417.
— The spanish occupation of Texas, 1549-1690, 417.
— Spanish activities on the lower Trinity river, 1746-1771, 417.
— New light on Manuel Lisa and the spanish fur trade, 417.
— The founding of the missions on the San Gabriel river, 1745-1749, 417.
— Expedition to San Francisco Bay in 1770, 417.
— The location of La Salle 's colony on the Gulf of Mexico, 417.
— Guide to the materials for the history of the United states in the principal archives of Mexico, 418.
Carnegie endowment for international peace. Year book for 1915, 417.
Crockett (*T.*) et *Wattis* (*B. C.*). North America during the eighteenth century, 189.
Eekhof (*A.*). De hervormde Kerk in Noord Amerika, 1624-1664, 359.
Leonhard (*Rudolf*). Amerika während des Weltkrieges, 396.

HISTOIRE DE FRANCE.

Alexandre de Roche du Teilloy (1837-1915). In memoriam, 410.
Anglade (*Joseph*). Voir *Vidal* (*Peire*).
Audoin (*Édouard*). Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste, 339.
Bémont (*Charles*). Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe s., 334.
Benaërts (*Louis*). Les commissaires extraordinaires de Napoléon Ier à 1814, 408.
Bernard (*Maurice*). La municipalité de Brest, de 1750 à 1790, 372.
Brancour (*René*). La Marseillaise et le chant du départ, 410.
Caspar (*Erich*). Pippin und die römische Kirche, 337.
Chartes (abbé *R.*). Voir *Menjot d'Elbenne*.
Choussy (*J. E.*). Jeanne d'Arc. Fausse lettre; vraie mission, 404.
Denis (abbé *L.-J.*). Chartes de Saint-Julien de Tours, 1002-1300, fasc. 2, 324.

Depoin (*J.*). Monuments de l'histoire du Pinserais et du Mantais. Abbecourt-en-Pinserais. Recueil de chartes et documents, fasc. 1, 329.
— Voir *Dutillieux* (*A.*).
Dubreuil-Chambardel (Dr *Louis*). Études sur la médecine en France du xe au xiie siècle, 344.
Dussert (*A.*). Les États du Dauphiné aux xive et xve siècles, 365.
Dutillieux (*A.*) et *Depoin* (*J.*). Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson, 328.
Einhard. Life of Charlemagne, édit. *H. W. Garrod* et *R. B. Mowat*, 316.
Espinas (*Georges*). La vie urbaine de Douai au moyen âge, 155.
Farault (*Alphonse*). Répertoire des dessins archéologiques légués par A. Bonnault à la bibliothèque municipale de Niort, 409.
Finfe de Bussy (*A. de*). La fin d'une race. Raoul de Coucy-Vervins, seigneur de Poilcourt, 405.
Garaud (*Marcel*). L'abbaye de Sainte-Croix de Talmond en Bas-Poitou; étude d'histoire économique et sur le droit du Poitou au moyen âge, 342.
Garrod (*H. W.*). Voir *Einhard*.
Guillaume de Jumièges. Gesta Normannorum ducum, édit. par *Jean Marx*, 317.
Hecquet de Rauville (*Hervé-C.-G. de*). La maison du Hecquet et les seigneuries de Hautteville et de Rauville, 406.
Kohler (*Charles*). Voir *Philippe de Novare*.
Lanzac de Laborie (*L. de*). La colonne Vendôme, 410.
Lasteyrie (*Robert de*) et *Vidier* (*Alexandre*). Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, t. VI, 183.
Lauer (*Philippe*). Recueil des actes de Louis IV, roi de France, 936-954, 321.
Lomier. Quelques notes complémentaires sur les marins de la garde, 1803-1815, 408.
Longnon (*Auguste*). Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, tome III, 330.
Maire (*P.*). Pont-à-Mousson et ses environs, 409.
Marcel Reymond (1849-1914), 183.
Marx (*Jean*). Voir *Guillaume de Jumièges*.
Menjot d'Elbenne (vicomte) et *Charles* (abbé *R.*). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Premier cartulaire, 572-1188, 325.
Moreau-Nélaton (*Étienne*). Soissons avant la guerre, 410.
Mowat (*R. B.*). Voir *Einhard*.
Pétel (abbé *Auguste*). Lettres inédites intéressant l'histoire du diocèse de Troyes, 407.
Philipon (*E.*). Les parlers de la comté de Bourgogne aux xiiie et xive siècles, 361.
Philippe de Novare. Mémoires (1218-1243), publ. par *Ch. Kohler*, 321.
Prou (*Maurice*). Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der, 404.
— et *Vidier* (*Alexandre*). Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, 323.
Régné (*Jean*). La contrebande en Vivarais au xviiie siècle, 408.
— Voir *Rouchier* (*J.*).
Robert (*Gaston*). Les fiefs de Saint-Remi de Reims aux xiiie et xive s., 330.
Rouchier (chanoine *J.*). Histoire du Vivarais, t. I, publ. par *Jean Régné*, 340.
Schéfer (*Gaston*). Un sacre royal dans la cathédrale de Reims : le sacre de Louis XV, 410.
Vidal (*Peire*). Poésies, publ. par *Joseph Anglade*, 320.
Vidier (*Alexandre*). Voir *Lasteyrie* (*Robert de*) et *Prou* (*Maurice*).

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Chadwyck-Healey (Sir *Charles E. H.*). Notes on the divorce and remarriage of Sir John Stawell, 420.
Dibdin (Sir *Lewis*). Notes on the « Reformatio legum ecclesiasticarum », 420.
Harmer (*F. E.*). Select english historical documents of the ninth and tenth centuries, 189.
Hassall (*Arthur*). Life of the viscount Bolingbroke, 190.
Haverfield (*F.*). The romanization of roman Britain, 379.
Perkins (*Jocelyn*). The most honourable order of the Bath, 421.
Singer (*Charles*). The cures of the diseased in forraine attempts of the English nation, 190.
Waller (*A. R.*). Voir *Ward* (Sir *A. W.*).
Ward (Sir *A. W.*) et *Waller* (*A. R.*). The Cambridge history of english literature. Vol. X-XII, 418.

HISTOIRE D'ITALIE.

Diehl (*Charles*). Une république patricienne. Venise, 159.
Ferrari (*Giannino*). Osservazioni sulla trasmissione diplomatica del co-

dice Teodosiano e sulla Interpretatio visigotica, 423.
Malaguzzi-Valeri (*Francesco*). La Corte di Lodovico il Moro; t. II : Bramante e Leonardo da Vinci, 370.
Piot (*Stéphane*). Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie, 191.
Segré (*Arturo*). Perchè l'Italia fa la guerra all' Austria, 423.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Bakhuisen van den Brink (*R. C.*). Studiën en schetzen over vaderlandsche geschiedenis en letteren, 346.
Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap, t. XXXVI, 423.
Bijdraden voor vaderlandsche geschiedenis en oudheidkunde, 423.
Blok (*P. J.*). Geschiedenis van het nederlandsche Volk, t. II et III, 345; t. IV, 360 n.
Bredius. Feest-Bundel Dr Abraham Bredius aangeloden den 18 april 1915, 360.
Brom (*Gisbert*). Archivalia in Italië belangijk voor de geschiedenis van Nederland, 347.
Bussemaker (*Th.*). Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau, 4e série, t. IV : 1759-1766, 354.
Colenbrander (*H. T.*). Gedenkstukken der allgemeene geschiedenis van Nederland van 1795-1840, t. VII et VIII, 356.
— Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck, 356.
— Historie en leven, 348.
— Inlijving en Opstand, 355.
De Witt (*Johan*). Brieven, 4e partie : 1670-1672, publ. par *N. Japikse*, 352.
Drossaers (*S. W. A.*). Diplomatieke Betrekkingen tusschen Spanje en de Republiek der Vereenigde Nederlanden, 1678-1684, 353.
Fabius (*A. N. J.*). 'T herstelde Nederland; zijn opleven en bloei na 1813, 357.
Geyl (Dr *P. C. A.*). Cristofforo Suriano, resident van de Serenissime Republiek van Venetië in Den Haag, 1616-1623, 352.
Gostinga (*A.*). Slingelandt 's Efforts towards European peace, t. I, 354.
Huybers (*Th. F. M.*). Don Juan van Oostenrijk, t. II, 351.
Huygens (*Constantin*). Briefwisseling. 3e et 4e parties, publ. par Dr *J. Worp*, 352.
Japikse (*N.*). Johan De Witt, 353.
— Resolutiën der Staten Generaal van 1576-1609. 1re partie, 350.
— Voir *De Witt* (*Johan*).
Kalshoven (Dr *A.*). De Diplomatische Verhouding tusschen Engeland en de Republiek der Vereen-Nederlanden, 1747-1756, 354.
Knuttel (Dr *P. C.*). Acta der particuliere synoden van Zuid-Holland, 4e partie : 1673-1686, 352.
Koolemans-Buylen (*G. J. W.*). Historisch gedenkboek der herstelling van Neerlands onafhankelijkheid in 1813, t. IV, 355.
L'Honoré Naber (*S. P.*). Reizen van Jan Huyghen van Linschoten naar het Noorden, 1594-1595, 359.
Ligtenberg (*C.*). Willem Usselinx, 359.
Looymans (*Jos.*). Het katholiek Nederland van 1813-1913, 358.
Molhuysen (*P. C.*). Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit, t. I : 1574-1610, 360.
Muller (*S.*). Schetzen uit de middeleeuwen, 348.
Naber (*J. A. W.*). Joan Melchior Kemper, 357.
Posthumus (*N. W.*). Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Textielnijverheid, t. IV : 1611-1650, 358.
Rouffaer (*G. P.*) et *Yzerman* (*J. W.*). De eerste schipvaert der Nederlanders naar Oost-Indië onder Cornelis de Houtman, 1595-1597, 359.
Scharten-Antink (M. et Mme). Julie Simon. De levensroman von R. C. Bakhuisen van den Brink, 346.
Smit (*H. J.*). De opkomst van den handel van Amsterdam, 358.
Van Veen (*S. J.*). Briefwisseling tusschen Margaretha van Parma en Charles de Brimeu, graef van Megen, 349.
Worp (Dr *J.*). Voir *Huygens* (*Constantin*).
Yserman (*J. W.*). Voir *Rouffaer* (*G. A.*).
Zeper (*S. A. Walter*). Jan van Henegouwen, heer van Beaumont, 348.
Zijp (*A.*). De strijd tusschen de Staten van Gelderland en het Uof, 1543-1566, 349.

HISTOIRE DES PAYS SCANDINAVES.

Petterson (*Otto*). Climatic variations in historic and prehistoric time, 424.
Speerschneider (*C. J. H.*). Isforholdene i danske Farvande i aarene 690-1860, 425.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

HOMO (Léon). Flamininus et la politique romaine en Grèce (198-194 av. J.-C.) (*1er article*) 241
MARION (Marcel). Le recouvrement des impôts en 1790 . . 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

GUILLAND (Antoine). Karl Lamprecht 83
LUBIMENKO (Inna). Les relations diplomatiques de l'Angleterre avec la Russie au XVIe siècle 48
MONOD (Gabriel). La Réforme catholique au XVIe siècle. . 280

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire grecque (1911-1914) (*2e article*), par G. GLOTZ . 109
Histoire de France. Époques franque et des Capétiens directs, par Louis HALPHEN 316
Histoire des Pays-Bas, par N. JAPIKSE 345

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BERNARD (Maurice). La municipalité de Brest de 1750 à 1790 (**E. Jordan**). 372
CLEMENTS (Paul H.). The Boxer rebellion (**Maurice Courant**) 374
DELANNOY (Paul). L'Université de Louvain (**Chr. Pfister**). 162
DENIS (Ernest). La Grande Serbie (**L. Eisenmann**) . . . 164
DIEHL (Charles). Une république patricienne, Venise (**Chr. Pfister**) 159
DUSSERT (A.). Les États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles (**Ch. Petit-Dutaillis**) 365
ESPINAS (Georges). La vie urbaine de Douai au moyen âge (**F. Lot**) 155
HINTZE (O.), MEINECKE (Fr.), ONCKEN (H.), SCHUMACHER (H.). Deutschland und der Weltkrieg (**H. Van der Linden**) 168
MALAGUZZI-VALERI (Francesco). La Corte di Lodovico il Moro, t. II (**J. Alazard**) 370
PHILIPON (E.) Les parlers de la comté de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles (**Max Prinet**) 361

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1916.]

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Pages
Histoire générale (Ch. Bémont, Chr. Pfister) 182, 376
Histoire de l'Antiquité (Ch. Bémont, Chr. Pfister). . . 379
Histoire de la Guerre (Ch. Bémont, L. Eisenmann, Lucien Febvre, Chr. Pfister). 185, 379
Histoire d'Allemagne (Ch. Bémont, Chr. Pfister) . . . 183, 412
Histoire d'Alsace-Lorraine (Chr. Pfister) 410
Histoire d'Autriche-Hongrie (L. Eisenmann) 416
Histoire des États-Unis (Ch. Bémont). 189, 417
Histoire de France (Ch. Bémont, O. Beuve, Chr. Pfister). 183, 404
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. Bémont). 189, 418
Histoire des Pays-Bas (N. Japikse) 423
Histoire des Pays scandinaves (J. Steenstrup) 424
Histoire d'Italie (Chr. Pfister) 191, 423

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

CANADA.

1. Bulletin of the departments of history and political science in Queen's University, Kingston. . . . 443

DANEMARK.

1. Aarbœger for nordisk Oldkyndighed 445
2. Historisk tidsskrift 445
3. Oversigt over videnskabernes selskabs Forhandlinger . 446
4. Videnskabernes Selskabs Skrifter 446

ÉTATS-UNIS.

1. American historical review (the) 211, 446
2. Nation (the) 213, 447

FRANCE.

1. Académie des sciences morales et politiques 208, 440
2. Anjou historique (l') 208, 441
3. Annales de Bretagne 210
4. Annales de géographie. 429
5. Annales du Midi. 441
6. Bibliothèque de l'École des chartes 426
7. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 193
8. Bulletin hispanique. 193
9. Bulletin italien 426

Pages
10. Bulletin trimestriel de la Soc. d'archéol. de Touraine . 442
11. Correspondant (le) 198, 433
12. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 199, 435
13. Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. 427
14. Grande Revue (la) 200, 437
15. Journal des savants. 195, 430
16. Mercure de France 201, 437
17. Polybiblion 196, 430
18. Révolution française (la) 427
19. Revue archéologique 194, 429
20. Revue chrétienne 202
21. Revue critique d'histoire et de littérature 196, 431
22. Revue de l'Agenais 442
23. Revue de l'Anjou 210, 443
24. Revue de l'histoire des colonies françaises. 194
25. Revue de Paris (la) 203, 438
26. Revue de Saintonge et d'Aunis. 443
27. Revue des Deux Mondes 204, 437
28. Revue des études anciennes. 192
29. Revue des études historiques 428
30. Revue des études napoléoniennes 192
31. Revue des sciences politiques 194, 428
32. Revue du mois 206
33. Revue épigraphique. 129
34. Revue générale du droit 195, 430
35. Revue historique de Bordeaux 210
36. Revue politique et littéraire 208, 439
37. Revue savoisienne (la). 443

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenæum (the) 215, 449
2. English historical Review (the). 216
3. Nineteenth century and after (the). 450
4. Proceedings of the British Academy 452
5. Scottish historical Review (the). 454

ROUMANIE.

1. Académie roumaine. Bulletin de la Section historique. 219
2. Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale 221

SUISSE.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse 225, 455
2. Indicateur d'histoire suisse 456

CHRONIQUE.

Pages
Allemagne 233, 461
Amérique 464
Belgique. 236
Danemark 236
France 217, 458
Grande-Bretagne. 237, 465
Pays-Bas 237
Portugal. 465
Suisse. 238

ERRATUM 466

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 467

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D Revue historiquw
1
R6
t.121

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY